

Institut d'Etudes Politiques de Paris

**Gens de terres, gens de réseaux :
mécanismes de production et lien social**

**POUR UNE NOUVELLE MISE EN PERSPECTIVE DE L'ECONOMIE DE
PLANTATION EN COTE D'IVOIRE**

Thèse de Doctorat en Démographie Economique

présentée par

Ronan BALAC

sous la direction de **Georges TAPINOS**, professeur à l'Institut d'Etudes
Politiques de Paris

Jury :
Jean-Louis CHALEARD
Bernard CONTAMIN
André QUESNEL
Georges TAPINOS
Patrice VIMARD

Octobre 1998

à mes parents,
à mon frère,
sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

Remerciements

Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance

à Georges TAPINOS pour son soutien à mon travail et à sa lecture critique de la thèse ;

à Patrice VIMARD pour m'avoir accueilli dans son équipe du Laboratoire de Population de Sassandra, pour l'obtention auprès de l'ORSTOM d'un contrat de VSNA puis de 11 mois d'allocation et pour sa lecture critique de la thèse ;

à André QUESNEL pour ses commentaires et suggestions pertinentes qui ont largement contribué à la réalisation de ce travail universitaire et au temps qu'il pris pour s'y consacrer ;

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Gérard PAILLAT (Co-Directeur du PFR, DCGTx), Guy CHAUVET (Co-Directeur du PFR, DCGTx), et Jean-Claude BALCET (Directeur du département agriculture à la Banque Mondiale à Abidjan) pour l'intérêt qu'ils ont porté à mes travaux et la confiance qu'ils m'accordèrent en me prêtant la réalisation d'études qui permirent le financement d'une grande partie de cette thèse.

à Simplicie AFFOU YAPI et Bernard CONTAMIN, directeurs successifs du centre ORSTOM de Petit-Bassam, qui m'ont accueilli et m'ont permis de réaliser les enquêtes sur le terrain dans les meilleures conditions, à Alfred SCHWARTZ responsable du Laboratoire des Sciences Sociales au centre ORSTOM de Bondy qui m'a accueilli et m'a permis de bénéficier d'un environnement de rédaction matériel confortable ainsi que pour l'intérêt qu'il porta à mon travail ;

aux membres de l'équipe du Laboratoire de Sassandra : Agnès ADJAMAGBO, Eric LEONARD, Agnès GUILLAUME, Koffi N'GUESSAN et Jonas IBO pour nos discussions de travail passionnantes ;

Je tiens à remercier

le ministère de la recherche ivoirienne pour l'autorisation de recherche qu'il a bien voulu me délivrer ;

l'Institut National de la Statistique, ses responsables, notamment Sombo N'CHO et Benjamin ZANOUE, ses ingénieurs et techniciens, notamment Marcelin BABOU et Etienne HUEBI, pour m'avoir grandement facilité l'accès aux données des recensements ivoiriens et m'ont fait don de leur amitié ;

à Dominique COURET, pour sa lecture critique, le temps qu'elle m'accorda et son soutien précieux.

Thomas GROSSI, Alphonse KPOZEHOUEN et Lazare SIKA, ingénieurs informatique et statistique, qui m'ont accordé de leur temps, m'ont fait profiter de leurs compétences ;

Clément YAO, assistant de recherche au centre de Petit-Bassam, pour la connaissance "non écrite" sur la société ivoirienne qu'il me permis de mieux appréhender, pour ses justes conseils et pour le don de son amitié ;

les équipes de personnel de Petit-Bassam, des Grands Travaux et de la Banque Mondiale pour leur compétence et leur décontraction au travail ;

les équipes de Bondy, de la cartographie et tout particulièrement Pierre PELTRE, de la documentation, de l'informatique, notamment Françoise PELLETIER, pour leur disponibilité, leur compétence et leur soutien ;

les enquêteurs des équipes de 1991 et de 1994 pour leur enthousiasme et leur rigueur au travail.

A tous ceux qui m'ont soutenu dans cette "épreuve" du travail de thèse : Lahissi et Mudasiru ADEBO, Véronique ANCEY, Hervé BRISSI, Isabelle COSQUER, Maurice COULIBALY, Elisabeth DIJOUX, Gilles HEDOUX, Odile JOSSE, Pascale PHELINAS, Laurence PROTEAU, Miguel SOURD, Marcel TIEKOURA, Marie-Thérèse et Pierre VERDIER.

Je ne pourrais enfin clore cette page de remerciements sans exprimer toute ma reconnaissance aux villageois de Méadji et de Sassandra qui m'ont accordé leur hospitalité, beaucoup de leur temps, et m'ont fait partager des moments d'une grande richesse humaine.

Sommaire

Introduction	1
Méthodologie et évaluation des données	16
Première Partie : La formation du système	36
Chapitre I. : La formation du système en Afrique de l'Ouest et son expansion dans les régions du Ghana et de Côte d'Ivoire	37
Chapitre II. : Formation et diffusion du système dans un sous-espace du Sud-Ouest ivoirien : le territoire de Méadji-Sassandra	80
Deuxième Partie : Le fonctionnement du système	120
Chapitre III. : Dynamiques sociales et contraintes économiques : le rôle structurant des migrations	121
Chapitre IV. : L'organisation migratoire de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra : un exemple d'efficacité	142
Troisième Partie : Le blocage et les transformations du système	178
Chapitre V. : Du blocage économique au blocage social : les transformations socio-économiques d'une région-type	179
Chapitre VI. : La rupture du cycle de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra : l'annonce du blocage national du système	202
Conclusion	236

Introduction

L'économie de plantation de café et de cacao et le problème de sa reproduction

L'économie de plantation occupe une place essentielle dans le développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. Les revenus générés par les plantations ont permis à des dizaines de milliers d'exploitants africains, de manœuvres et de leurs familles, d'améliorer leur niveau de vie, notamment par l'accès à des soins meilleurs et à l'instruction. Elle a particulièrement bénéficié aux États du Ghana et de la Côte d'Ivoire, premiers pays producteurs mondiaux de cacao respectivement en 1911 et 1978, où elle constitue un des moteurs du processus d'urbanisation.

Si nous devons définir l'économie de café-cacao nous utiliserions celle proposée par l'économiste Jean-Philippe COLIN. Ce chercheur caractérise le modèle dominant de l'économie de plantation en utilisant le concept de système productif de Robert BADOUIN. Le système productif : "ensemble des éléments qui concourent à la constitution des flux des produits agricoles" (BADOUIN, 1987 : 358) comporte trois aspects interdépendants : un système de culture (combinaison culturelle), un système de production (combinaison des ressources productives) et un système d'exploitation (modalité d'accès aux facteurs de production). L'économie de café-cacao pourrait alors être définie comme une agriculture pionnière étant à la fois un système de culture où l'implantation des cultures vivrières associées aux cultures de café et de cacao est réalisée après l'abattage de la forêt, un système de production extensif, et un système d'exploitation où s'opère un échange de la terre contre le travail entre les détenteurs de la terre et les détenteurs de la main-d'œuvre (COLIN, 1990 : 9).

Comme l'indique cette définition la mobilité tient une place centrale dans cette économie. Deux mouvements migratoires peuvent être distingués. Le premier est lié au mode de mobilisation de la main-d'œuvre : le planteur cède une portion de terre au manœuvre en échange de son travail. Cette pratique crée une dynamique d'entraînement : le manœuvre devenu planteur fait à son tour appel à de nouveaux migrants qui s'installeront quelques années plus tard et qui feront appel à leur tour à une nouvelle force

de travail, et ainsi de suite jusqu'à l'occupation et le défrichage complet¹. Le second mouvement est lié au vieillissement et à la replantation difficile des parcelles avec des cacaoyers et des caféiers. Cet obstacle écologique contraint les planteurs à migrer, après un certain nombre d'années, vers d'autres régions où les forêts encore intactes permettent l'installation de nouvelles plantations (RUF, 1995). Les mouvements migratoires vers ces nouvelles zones s'amplifient et accélèrent le rythme des défrichements. La dynamique de l'économie de plantation repose donc en grande partie sur la migration : d'une part, le mode d'échange économique, entre les détenteurs de la terre et les détenteurs de la force de travail crée un appel à la population allogène, des savanes vers la forêt ; d'autre part les contraintes biologiques attachées au cacaoyer et au caféier obligent les populations à quitter les zones déjà défrichées pour des forêts encore vierges. Cependant, malgré cette place centrale occupée par les migrations dans la formation et le développement de l'économie de plantation, la dimension migratoire a rarement constitué l'entrée privilégiée pour une étude de l'économie de café et de cacao.

Depuis un certain nombre d'années, l'économie de plantation traverse une crise profonde : la chute des prix des produits à la fin des années quatre-vingt mais aussi et surtout la disparition imminente des forêts primaires, notamment en Côte d'Ivoire, causée conjointement par la nécessaire mobilité des foyers de production et par l'accroissement démographique, annoncent le blocage inéluctable du système. L'économie de plantation est-elle menacée dans sa reproduction ? Deux voies possibles peuvent être envisagées : le maintien de cette économie par une intensification en travail et/ou en capital, ou sa lente disparition par l'émigration des manœuvres et des planteurs vers d'autres systèmes productifs. Le but de notre thèse consiste à éclairer l'issue de la crise mais surtout à comprendre les transformations des rapports entre les migrations et l'intensification de la production. Rappelons brièvement les différentes thèses et modèles relatifs à ces problématiques afin de situer notre démarche personnelle.

La question de l'intensification relancée dans les années soixante par Ester BOSERUP dans le cadre de son approche de l'évolution d'agricultures dites "traditionnelles" repose sur la thèse suivante : quand l'augmentation de la population dépasse un certain seuil, menaçant la survie des individus, le recours à l'innovation (supposée préexister) se réalise (BOSERUP, 1970). De cette façon, l'auteur explique le passage d'un mode de production

¹ Les chercheurs ayant observé ce principe sont nombreux et la liste qui suit n'a pas prétention à être exhaustive : au Ghana : N.O. ADDO, P. HILL, G. BENNEH, K. BOATEN ; en Côte d'Ivoire : S. AFFOU YAPI, J.-L. BOUTILLIER, J.-L. CHALÉARD, J.-P. CHAUVÉAU, J.-P. DOZON, M. DUPIRE, J.-M. GASTELLU, J.-P. HERVOUËT, A. KÖBBEN, P. LÉNA, M. LESOURD, H. RAULIN, F. RUF, G. ROUGERIE, A. SCHWARTZ...

extensif à un mode de production intensif (aussi bien en technologie qu'en travail). Cette mutation provoque à court terme une réduction de la production par tête mais assure, à moyen et long terme, un réel progrès économique et social, grâce en particulier à une division du travail plus complexe.

Dans les années soixante-dix et surtout quatre-vingt, cette théorie fut nuancée et étendue à l'évolution des formes d'agriculture commerciales. Pour Hans BINSWANGER et Prabhu PINGALI, il existe ainsi d'autres facteurs que la croissance de la population pour expliquer l'intensification. Les contraintes agroclimatiques, la demande urbaine, les infrastructures de transport, interagissent avec la croissance démographique (BINSWANGER, PINGALI, 1984). De même, pour Uma LELE et Steven STONE, il existe des sociétés agricoles où ne préexiste pas de progrès technique, et des sociétés où la mise en œuvre du progrès technique est dommageable pour l'environnement. Dans ces situations, les auteurs préconisent l'intervention extérieure de l'État (LELE, STONE, 1989).

Ester BOSERUP poussa plus avant sa réflexion sur les effets de l'accroissement démographique indiquant que celui-ci formait également le moteur du changement institutionnel. Pour cette économiste rurale, l'augmentation de la population conduit à la création du droit foncier et à une individualisation de plus en plus grande de celui-ci. Ester BOSERUP suggère également que l'accroissement démographique est aussi responsable du changement d'organisation sociale.

La principale critique que l'on peut porter à cette thèse est qu'elle se construit à partir d'un modèle premier de système fermé. Or dans la réalité, notamment en ce qui concerne l'économie de plantation, un système productif agricole est en relation avec d'autres systèmes agricoles et urbains. L'émigration en direction de la ville et de la savane constitue une alternative possible et bien réelle au blocage foncier de l'économie de plantation. Or tant qu'une alternative à l'accroissement de l'effort en travail, que devraient fournir les manœuvres et les planteurs dans une agriculture intensive, est possible, elle est utilisée (COUTY, 1991). Cette ouverture nécessaire nous renvoie à examiner la question de la mobilité et des modèles de migration.

Cette question fait référence aux modèles dualistes, habituellement présentés pour expliquer l'exode rural. Dans les modèles d'inspiration néo-classiques, tel que celui conçu par Michael TODARO, l'univers économique est divisé en un secteur rural (principalement l'auto-emploi dans de petites exploitations) et un secteur urbain (constitué principalement de salariés). La migration du monde agricole vers le monde citadin y est expliquée en particulier par l'existence d'un surplus de main-d'œuvre dans le secteur agricole et par la recherche individuelle de gains plus élevés présentés par le milieu urbain (TODARO, 1969). Dans les modèles d'inspiration néo-marxistes, tel que celui conçu par

Joël GREGORY et Victor PICHÉ, qui s'appuient notamment sur la théorie développée par Samir AMIN, les migrations s'expliqueraient par l'existence d'un rapport inégalitaire entre un centre, détenteur du pouvoir et de la richesse, et une périphérie qui en serait dépourvue (AMIN, 1979 ; GREGORY et PICHÉ, 1978).

L'apport de ces modèles pour expliquer les migrations est cependant limité comme suggère leur confrontation avec les faits. Pour exemple, l'émigration du monde rural en direction du monde urbain n'est pas toujours due au seul facteur attractif de la ville, comme le supposent les modèles néo-classiques, mais peut aussi s'expliquer par l'effet répulsif de conditions agricoles précaires.

Si on choisit de retenir l'intensification et l'émigration comme les deux solutions possibles pour les planteurs de café et de cacao, les théories existantes ne permettent que partiellement de comprendre l'acheminement vers l'une et/ou l'autre de ces transformations. Cette difficulté tient selon nous à ce que la question de la reproduction d'un système productif, notamment l'économie de plantation, ne peut pas se restreindre à celle de l'espace de production. Il nous paraît nécessaire pour comprendre la crise de l'économie arbustive d'élargir notre réflexion à la dimension sociale et migratoire et de pousser plus avant la réflexion sur la reproduction de la force de travail. Celle-ci ne se réalise-t-elle pas essentiellement en dehors de la zone de production ?

Ne faut-il pas se demander ce qui importe en effet le plus aux détenteurs de la force de travail, planteurs et manœuvres venus d'ailleurs ? Leur enjeu est-il vraiment la sauvegarde de l'économie de plantation ? Ou ne s'agit-il pas plutôt pour eux d'assurer au mieux leur propre reproduction sociale et économique ? Cette reproduction passe-t-elle par le maintien sur une terre dont la rentabilité comme l'accès sont des données loin d'être stables et acquises ?

Il convient de revisiter la question des vrais facteurs de la réussite économique de chacun. Ainsi peut-être faut-il s'interroger sur le rôle du lien social. Aujourd'hui certaines études qui se réfèrent à la nouvelle économie institutionnelle tentent de comprendre le comportement de l'individu, et tout particulièrement son comportement migratoire par rapport à son inscription dans une communauté, dans une famille (GUILMOTO, 1997 ; MASSEY, 1990). La position de chaque individu au sein de la hiérarchie sociale détermine en effet son accès à des avantages à même de faciliter sa réussite économique (accès au crédit par la communauté, accès à la main-d'œuvre par le groupe familial...). L'inscription du migrant dans un groupe social permet la minimisation de son risque d'échec. En contrepartie le migrant doit redistribuer une partie de ses gains. Ses chances

d'échapper au contrôle du réseau est de ce fait limité. Ce "contrat familial" assure ainsi le maintien et la survie du groupe social (GUILMOTO, 1997 ; STARK, 1991).

Si les populations migrantes participent à la constitution de la société locale, elles s'inscrivent aussi dans une hiérarchie sociale issue de leur société d'origine. Aujourd'hui, du fait des multiples migrations, cette société correspond à une communauté d'individus répartis sur de vastes territoires, ancrés en différents lieux, inscrits dans différents systèmes de production et où le maintien du lien social établit un contexte original, facteur de conditions particulières pour l'individu. Ne faut-il pas alors évaluer les avantages que procurent l'appartenance du migrant à un tel groupe social et les mettre en balance avec ceux apportés par l'inscription dans un système d'économie territoriale tel que celui de l'économie de plantation ?

A la phase actuelle de théorisation des dynamiques des systèmes d'économie de plantation peu d'études ont été réalisées pour intégrer l'analyse de ces avantages. Pour les définir et les évaluer, il est nécessaire de passer par une étape d'observation des migrations comme révélateurs du rôle de cette organisation sociale.

L'hypothèse centrale est alors que : la volonté de reproduction du groupe familial et communautaire s'exprime à travers la migration et est génératrice de nouveaux espaces de production. La relecture de l'histoire de l'économie de plantation en Afrique de l'Ouest, à la lumière de cette hypothèse, devrait nous permettre de savoir si cette volonté n'est pas d'une part le moteur de la structuration de l'économie de plantation et d'autre part le facteur de sa déstructuration éventuelle et de la construction possible d'un nouveau système productif.

Dans ces conditions la migration est l'instrument de la reproduction du groupe familial et communautaire : elle constitue ainsi le meilleur "révélateur" de cette de reproduction du groupe et le meilleur "analyseur" du système d'économie de plantation.

La migration : "révélateur" des logiques de reproduction sociales et "analyseur" du système d'économie de plantation

La première hypothèse que nous chercherons à vérifier est donc la suivante : l'organisation progressive des migrations est le moteur de la formation de l'économie de plantation puis de sa structuration. La mobilité géographique, parce qu'elle commande l'accès aux deux facteurs de production que sont la terre et la force de travail, permet de comprendre la hiérarchisation économique, sociale et démographique du système.

Nous montrerons que la position économique de l'individu dans l'économie arbustive, de détenteur de la terre ou de détenteur de la force de travail, est déterminée par son ordre d'arrivée dans la zone de production et plus globalement par son rang d'arrivée dans le système. Plus tôt un migrant est intégré dans l'économie de plantation, plus il aura de chance d'accéder au statut de planteur. Nous montrerons que la position sociale du migrant se confond ici avec sa position dans la hiérarchie économique. Plus la situation économique de l'individu est élevée plus son pouvoir social est important. Un grand planteur pourra multiplier le nombre de ses épouses et étendre son contrôle sur un nombre important de dépendants ; à l'inverse, un petit planteur ou un non détenteur de terres aura des difficultés pour se marier et aura beaucoup de mal à étendre son contrôle au-delà d'un nombre réduit de dépendants. Nous verrons que la hiérarchie socio-économique que l'on observe aujourd'hui entre groupes ethniques et nationalités en Côte d'Ivoire, comme entre jeunes générations et générations plus âgées, peut se comprendre ainsi par l'arrivée décalée des individus et des communautés dans le système d'économie de plantation.

Les migrations commandent aussi la structuration démographique des populations. Nous montrerons que le profil des populations allochtones et autochtones se façonne au fur et à mesure des arrivées et des départs. Ce sont les hommes puis les femmes, les "vieux" puis les jeunes qui s'installent. Cette construction démographique a des implications sur la fécondité et donc sur la dynamique démographique des populations. Plus globalement, le cycle migratoire influence fortement le cycle domestique. Selon le rythme et l'âge des migrants mais aussi selon le caractère complet ou incomplet des regroupements familiaux, les cycles familiaux sont durablement influencés. Cette implication des migrations dans le cycle domestique a son importance. La théorie de CHAYANOV, dont les principes sont de plus en plus utilisés par les agro-économistes, explique que l'exploitation grandit ou se réduit en fonction de l'évolution "naturelle" de la taille de la famille (CHAYANOV, 1990). Elle est inapplicable telle quelle en économie de plantation. En effet l'exploitation n'évolue pas au seul rythme de l'agrandissement puis de la réduction "naturelle" de la taille de la famille car elle ne repose pas sur la seule famille biologique mais sur la famille étendue, et pour la plupart des exploitations, sur une force de travail étrangère. Par ailleurs, le cycle migratoire intervient aussi puissamment en commandant l'entrée et la sortie des membres de la famille, l'entrée et la sortie des travailleurs extérieurs à la famille. Ainsi la réalisation du regroupement familial au lieu d'accueil est plus ou moins complète. Si les agro-économistes sont très sensibles à la première limite de l'utilisation de la théorie, ils semblent l'être beaucoup moins à la seconde. Il est donc important de mieux analyser la complexité de la structuration démographique des populations en économie de plantation en tentant de mieux comprendre cet impact des mouvements migratoires.

La seconde hypothèse que nous chercherons à démontrer est l'existence d'une capacité de perfectionnement conférée au système par les migrations. La migration ouvre aux individus un espace d'expérience propice à leur enrichissement et un espace de liberté propice à l'innovation. L'acquisition de l'expérience et la possibilité d'innover vont permettre aux migrants d'accroître l'efficacité de la migration suivante et par là d'améliorer le développement de l'économie de plantation. Par exemple, les Mossi en provenance du Burkina Faso, passent d'une première stratégie de migration de travail à une stratégie de migration de colonisation agricole (BOUTILLIER et al., 1977), cela leur permet d'accélérer tout à la fois leur ascension sociale individuelle et la vitesse de diffusion spatiale de l'économie arbustive. Autre exemple, un nouveau mode de conquête foncière apparaît chez les Baoulé, ivoiriens originaires du centre du pays, installés dans l'ouest ivoirien. Ils encerclent les massifs forestiers en disposant leurs campements tout autour, loin des villages autochtones. Cela leur permet tout à la fois de limiter l'installation d'autres migrants dans cette zone et d'échapper au contrôle foncier des autochtones. Par cette stratégie, ils améliorent l'emprise foncière de leur communauté et accélèrent l'expansion de l'économie de plantation (LÉNA, 1979).

La prise en compte de cette capacité de perfectionnement et d'innovation peut être un élément d'explication fort pertinent des différentes formes régionales de l'économie de plantation, au même titre que les facteurs exogènes.

Il nous paraît important de montrer que la migration structure l'économie, la société et la population des ruraux, car cette structuration forme, au même titre que le caractère limité des superficies forestières et de la fertilité, ou que la fluctuation des prix et l'intervention de l'État, une contrainte forte, qui n'a pas été bien identifiée jusqu'à présent (nous verrons qu'en phase de blocage foncier les structures socio-économiques pèsent lourdement sur une certaine catégorie de la population). Il nous paraît également important de nous intéresser à la capacité des migrations à perfectionner le système. Ainsi, par bien des aspects, les migrations constituent l'élément dynamique du système. C'est grâce à cette valeur ajoutée par les migrations que le système survit et s'étend.

Le plan d'étude

Pour rendre compte de l'élaboration du rôle des migrations dans la structuration et le perfectionnement de l'économie de plantation on se propose de réutiliser l'approche

systémique construite par André QUESNEL et Patrice VIMARD sur le Togo et de l'appliquer à un ensemble différent et plus vaste : celui du territoire d'expansion de l'économie de plantation au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Cette stratégie d'étude vise à distinguer les migrations comme l'élément dynamique du système, celui qui le structure et le perfectionne, des facteurs foncier, agro-écologique, économique et politique, qui en forment les contraintes internes (la superficie forestière et la fertilité de la terre sont limitées) et externes (les facteurs politique, économique et démographique agissent sur le système).

La structuration du système par les migrations sera observée par l'examen des trois grandes étapes chronologiques de la formation, du fonctionnement, puis du blocage de l'économie de plantation. L'accroissement de l'efficacité du système par les migrations, ainsi que les différentes formes d'adaptation du système à ses contraintes externes, seront traités par l'observation des différentes régions forestières du Ghana et de Côte d'Ivoire. La formation, le fonctionnement, et le blocage du système constituent donc les trois parties de notre thèse. L'observation comparée des différentes régions structure l'intérieur des parties en deux chapitres : le premier chapitre est consacré à l'ensemble des régions ghanéennes et ivoiriennes, le second chapitre est consacré à la région du Sud-Ouest ivoirien. Cette région fait l'objet d'un examen particulier car elle constitue la dernière région forestière de Côte d'Ivoire. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas au travers de ces deux chapitres de réaliser une étude "macro" puis une étude "micro" mais bien de comparer à des échelles à la fois large et fine des régions différentes.

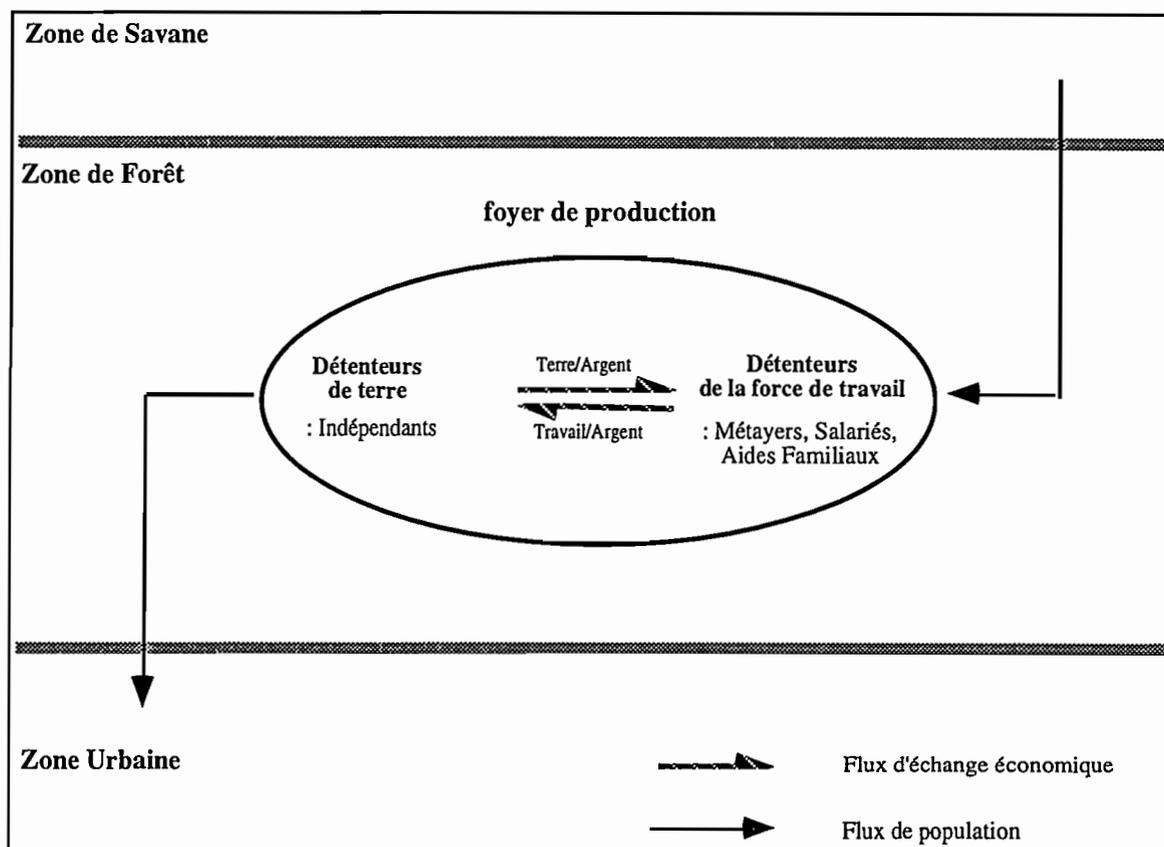
La formation du système

Pour comprendre la formation de l'économie de café et de cacao, il faut comprendre le processus de construction puis d'abandon des systèmes qui l'ont précédée. La première partie s'emploie à décrire ce processus. Nous verrons que la migration constituait, déjà, le mode de construction et de déconstruction de ces systèmes anciens.

Nous verrons ensuite que la formation du système repose sur l'organisation particulière de l'accès à deux éléments essentiels : la terre et la force de travail. La terre, ou plus exactement l'appropriation foncière par les autochtones des zones forestières puis par les allochtones, est essentielle à la formation du système. La constitution de plantations conduit de façon intrinsèque à la propriété privée. Deux raisons essentielles permettent de comprendre ce mouvement d'appropriation du foncier. La terre, d'une part, devenant "porteuse" de productions végétales à destination commerciale, acquiert une valeur marchande, et la plantation, d'autre part, exigeant l'abandon des jachères et la fixation du produit pour une durée souvent supérieure à plusieurs décennies, pérennise

son utilisation. La force de travail, ou plutôt la "capture" de la main-d'œuvre comme l'écrit André QUESNEL, à l'intérieur et à l'extérieur de la cellule familiale, constitue le deuxième élément fondamental du système. Pour réaliser puis étendre sa plantation, le planteur a besoin de faire appel à sa force de travail familiale et à une force de travail étrangère à la région. L'attraction de la main-d'œuvre se réalisera d'abord par l'échange d'un salaire contre le travail puis par l'échange de la terre contre le travail, entre le planteur et ses aides familiaux et/ou ses manœuvres.

Fig. 1 a : Organisation de l'accès à la terre et à la force de travail



L'observation des différentes régions du Ghana et de Côte d'Ivoire (chapitre I) et tout particulièrement de la région du Sud-Ouest (chapitre II) permet de constater l'établissement de cette nouvelle organisation économique mais aussi l'accélération de la diffusion spatiale du système avec le temps. Il s'agira de comprendre cette accélération par l'étude de l'accroissement de l'efficacité des migrations et par l'analyse de l'action des facteurs extérieurs sur la dynamique migratoire. En effet, l'intervention ou la non intervention de l'État, les fluctuations des prix des produits mais aussi le rythme d'accroissement démographique des pays de savane et des pays de forêt agissent en contrariant ou en stimulant les migrations et donc le développement de l'économie de

plantation. L'incidence de ces facteurs extérieurs qui intervient différemment d'une zone à une autre s'ajoute au phénomène d'accroissement du "capital expérience" des migrants pour expliquer les disparités de l'économie de plantation par région.

Cette première partie montre que la formation du système, et tout particulièrement l'organisation de l'accès à la terre et la force de travail, s'est réalisée par les migrations et que les différentes formes régionales s'expliquent en grande partie par des facteurs externes.

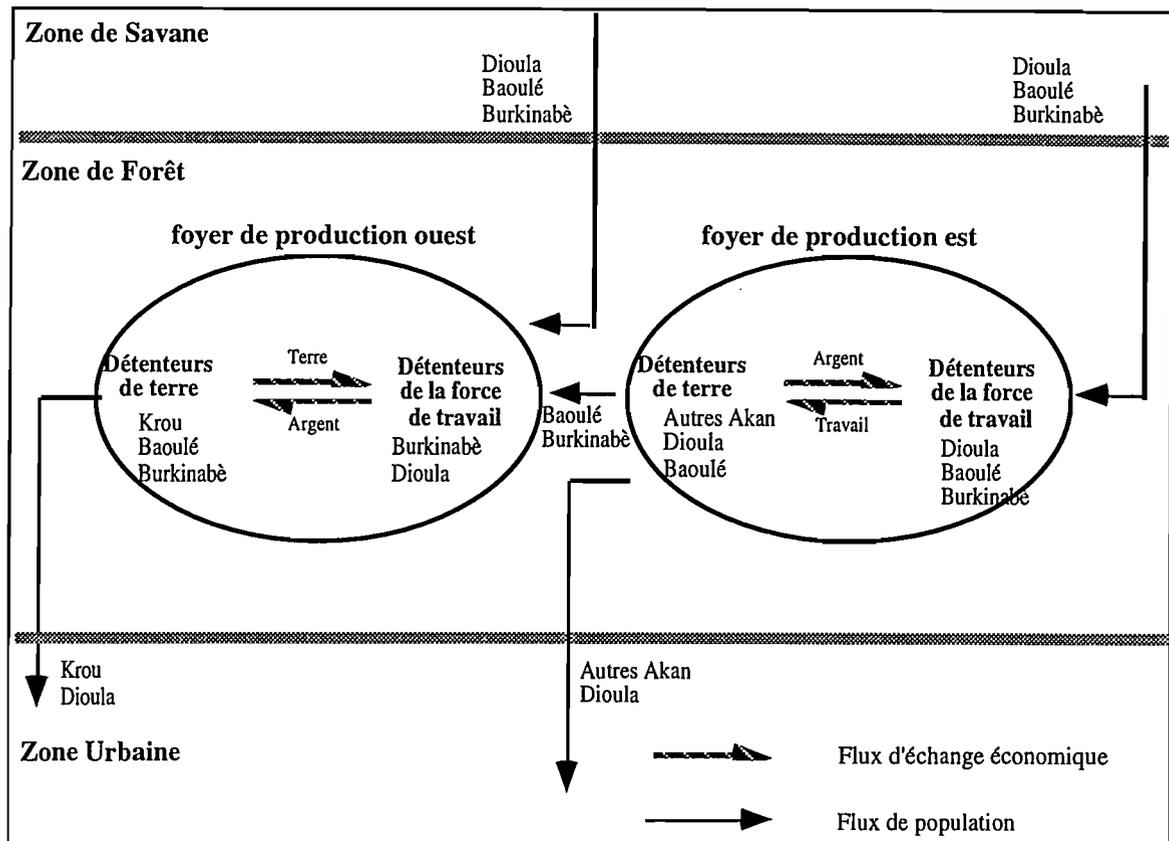
Le fonctionnement de l'économie de plantation

La relation entre les éléments terre et travail représente la relation majeure du système d'économie de plantation. Le principal enjeu pour les acteurs du système consiste à s'accaparer les facteurs de production, pour réaliser une ascension sociale interne ou externe au système, ou à négocier la cession de la ressource qu'ils détiennent contre finance, pour réaliser une ascension sociale externe au système². Plus la capacité de contrôle des éléments terre et force de travail sera forte, plus le pouvoir économique et la position sociale de l'individu seront élevés. A l'inverse, moins la capacité de maîtrise de ces facteurs de production sera forte, moins le pouvoir économique et la position sociale de l'individu seront élevés. Les détenteurs de la terre (les autochtones au début de la formation du système) voudront s'accaparer de la main-d'œuvre ou monnayer la cession de leur forêt. Les détenteurs de leur seule force de travail (les immigrants) voudront s'accaparer de la terre ou négocier contre salaire leur force de travail. La confrontation de ces deux types d'acteurs va permettre de créer un jeu d'échange économique. C'est ce jeu économique, pour l'appropriation ou la cession des facteurs de production, qui permet au système de fonctionner et de se développer.

L'observation par les migrations du fonctionnement de l'économie de plantation dans les différentes régions nous permet de comprendre la structuration de l'économie, de la société et de la population des zones de production et son perfectionnement avec le temps. Nous verrons que cette structuration s'observe par groupe ethnique (chapitre III) et par génération (chapitre IV).

² La dynamique sociale, qui repose sur la volonté des individus d'accéder à un statut socio-économique supérieur, dépasse le cadre strict de l'économie de plantation. L'émigration en ville, vers ses emplois bien rémunérés et socialement prestigieux, des populations autochtones, qui ont bénéficié principalement des revenus de leurs exploitations ou de la vente de leurs terres, permet d'assurer la poursuite de l'ascension sociale de ces populations. L'économie de plantation forme un levier social à la fois interne et externe au système.

Fig. 1 b : Schéma de fonctionnement global de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire



Cette deuxième partie montre que le fonctionnement du système, c'est-à-dire l'accès aux facteurs de production de la terre et du travail, se structure grâce aux migrations et que les différentes formes régionales sont en grande partie dues à l'effet de perfectionnement du système par les migrations avec le temps.

L'élaboration de la relation entre les deux éléments terre et travail, c'est-à-dire la relation qui lie les détenteurs de la terre aux détenteurs de la force de travail, contient en elle sa propre fin. L'échange "terre-travail" impose que les planteurs aient toujours de la terre à céder et qu'ils puissent toujours renouveler la force de travail des manœuvres qui quittent leur statut en acquérant la terre. Cette tendance permanente à la désorganisation du système est ce que l'on appelle en systémique : l'entropie. La quête permanente de l'équilibre est vaine mais ce déséquilibre, qui mène le système à sa propre perte, lui assure aussi sa croissance. La dynamique du système est double : elle comporte une "dimension socio-économique" qui est l'accès des manœuvres au statut de planteur et qui réclame l'immigration de nouveaux manœuvres et une "dimension agro-écologique", qui est le déplacement nécessaire dans l'espace territorial des foyers de production.

L'"énergie forêt" est consommée, elle se transforme en plantation de café et de cacao, l'"énergie force de travail" est consommée, elle se transforme en "planteurs employeurs". Selon le principe même de l'entropie, ces deux mouvements sont irréversibles et annoncent le blocage définitif de la phase d'expansion du système.

Le blocage sur le facteur "terre" et la transformation de l'économie de plantation

Au cours du développement du système, les régions forestières ivoiriennes ont été, tour à tour, selon un mouvement est-ouest, investies par les migrants puis abandonnées par eux. En atteignant la région du Sud-Ouest dans les années soixante-dix, le système se développait dans les derniers massifs forestiers du pays. Depuis le milieu des années quatre-vingt s'annonçait à son tour le blocage foncier de cette région. Ce blocage signifiait le blocage national du système c'est-à-dire l'incapacité pour lui de se développer à nouveau. L'impossibilité de trouver de nouvelles terres en Côte d'Ivoire a entraîné le non renouvellement de la force de travail. L'immigration s'est ralentie et de nouveaux mouvements d'émigration se sont créés. La relation d'échange "terre" contre "travail" étant rompue, le processus de croissance de l'économie de plantation est cassé.

La division par deux des prix d'achat au producteur pour le cacao et le café en 1988-1989 a certes amplifié les difficultés des acteurs insérés dans l'économie de plantation, mais cette mesure quoique spectaculaire (les revenus des planteurs auraient été amputés par deux voire par trois) demeure conjoncturelle ; les prix, après s'être stabilisés les quatre années suivantes, augmentèrent en effet à nouveau en 1993. De même, les mesures d'ajustement structurel draconiennes adoptées à partir de 1990, pour faire face à la chute générale des cours des matières premières, ont certes touché tous les secteurs de l'économie, et la société paysanne en particulier, mais ces mesures sont également d'ordre exogène et de type conjoncturel. Le blocage structurel, endogène, que forme le blocage foncier national est la cause essentielle du lent écroulement du système.

La troisième partie est consacrée à ce constat du blocage et à la recherche des indices d'une recomposition du système et/ou de la construction d'un autre système de production.

Quelles implications d'ordre social, économique et démographique, ce blocage a-t-il eu sur les différentes populations impliquées dans l'économie de café et de cacao, en quête d'ascension sociale ? La confrontation du Sud-Ouest aux autres régions prend ici tout son sens. Elle nous permettra de comparer les effets d'un blocage foncier relatif dans une région type (chapitre V) (les régions voisines disposant encore de forêts et permettant l'émigration vers celles-ci), aux effets du blocage absolu dans la région du Sud-Ouest

(chapitre VI) (la disparition des forêts dans les régions voisines interdit l'émigration vers de nouvelles zones forestières).

Le blocage foncier pose la question de la survie du système économique. Quel sera le devenir de l'économie de café et de cacao en Côte d'Ivoire ? L'État ivoirien devrait-il ouvrir les dernières forêts classées sachant que cette solution ne fera que repousser l'échéance ? Le système pourra-t-il se maintenir par une intensification en travail, alors qu'il faudrait investir un plus grand effort de travail sur une même parcelle de terre pour n'obtenir qu'une faible augmentation de rendement et donc une faible augmentation de revenu ? Ou va-t-on vers une diversification des productions sachant que pour réussir cette conversion il faudra trouver d'autres cultures économiquement rentables ?

Mais, comme nous l'avons signalé en début d'introduction, l'étude de l'économie de plantation ne vise pas seulement à poser le problème de la survie de la cacaoculture et de la caféiculture. L'enjeu de ce travail est plus vaste. L'étude du système, si elle nous permet de souligner le rôle fondamental des migrations dans la formation, le fonctionnement et les transformations du système, indiquera que la mobilité spatiale constitue le mode de fonctionnement et d'adaptation économique, sociale et démographique privilégié des populations ouest africaines ! Une "culture de la mobilité" se constitue-t-elle parmi les hommes et les femmes d'Afrique de l'Ouest ? La logique de réseau l'emporterait sur celle du territoire ? Si l'importance des migrations est démontrée, de nouvelles questions alimenteront le débat sur la stabilisation de l'agriculture et plus globalement sur le développement de ce sous-espace régional. Peut-on en effet imaginer un développement économique et social durable qui repose sur l'unique fait migratoire ? N'y a-t-il pas danger en l'absence d'enracinement des hommes au territoire : danger pour les ressources naturelles si la préoccupation première est la préservation du réseau migratoire et non la préservation du territoire d'accueil ; danger économique pour la Côte d'Ivoire si les Burkinabè regagnent en masse leur pays d'origine ; danger pour la paix politique et sociale et pour la paix tout court si un creuset entre les différentes populations immigrées et sédentaires ne se réalise pas et que la "crise" attise les réflexes de repli communautaire ?

Maintenir les agriculteurs sur leurs exploitations n'est pas l'angle sous lequel les politiques ivoiriens ont jusqu'à aujourd'hui abordé la question du développement agricole. Dans le domaine foncier, les planteurs allochtones ne disposent que d'un droit d'occuper implicitement reconnu par l'État et les autochtones. Le célèbre slogan présidentiel prononcé dans les années soixante par Félix HOUPHOUËT BOIGNY : "la terre appartient à celui qui la cultive" est un leurre ; le décret dont cette phrase est inspirée n'a jamais été signé. Pourtant l'économie de café et de cacao repose presque entièrement sur

ces exploitants allochtones. Dans le domaine de la citoyenneté, l'ouverture de la nationalité aux étrangers est extrêmement faible. Pourtant les étrangers représentent en 1988 plus d'un résident du monde rural sur quatre, une proportion importante de planteurs et l'essentiel des manœuvres. L'instabilité de la situation du planteur relativise la force de l'agriculture ivoirienne.

Fig. 2 : Situation de l'Afrique de l'Ouest

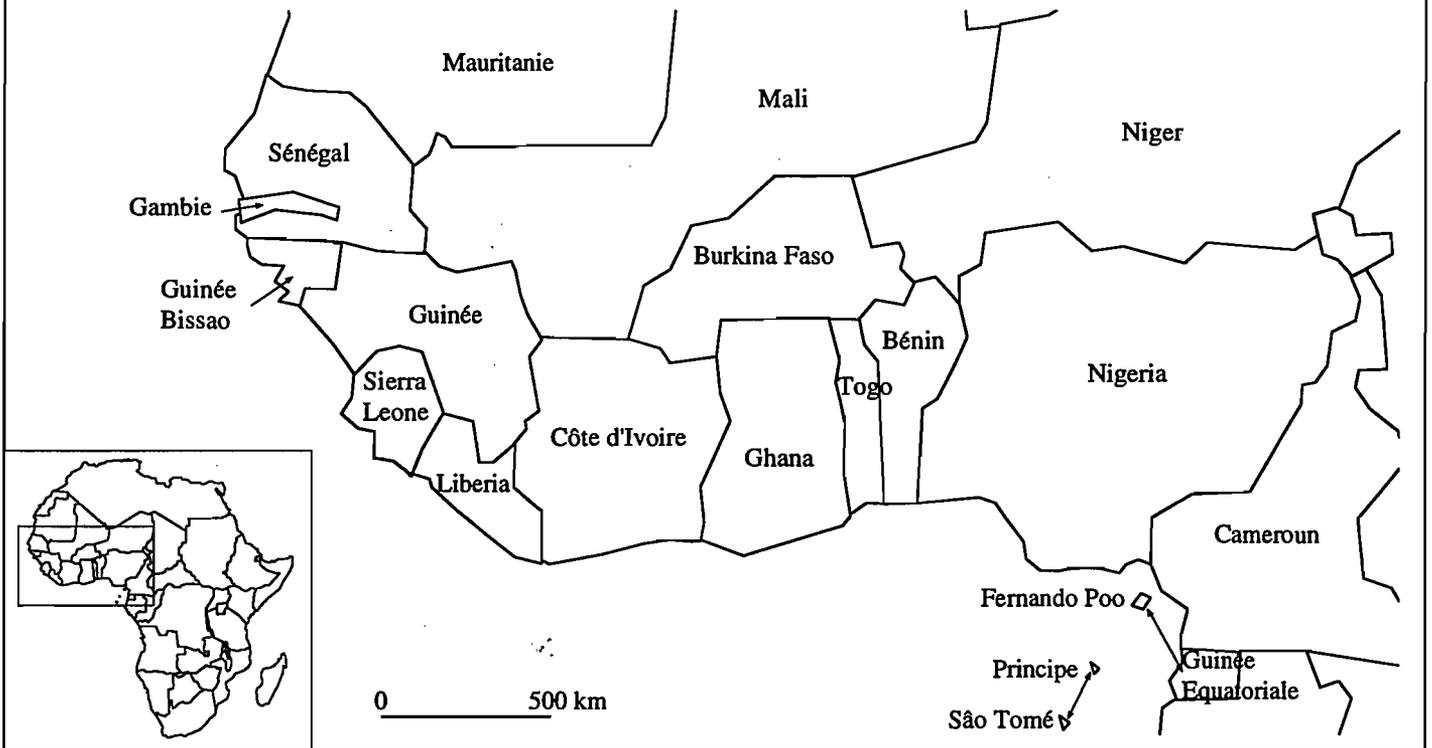
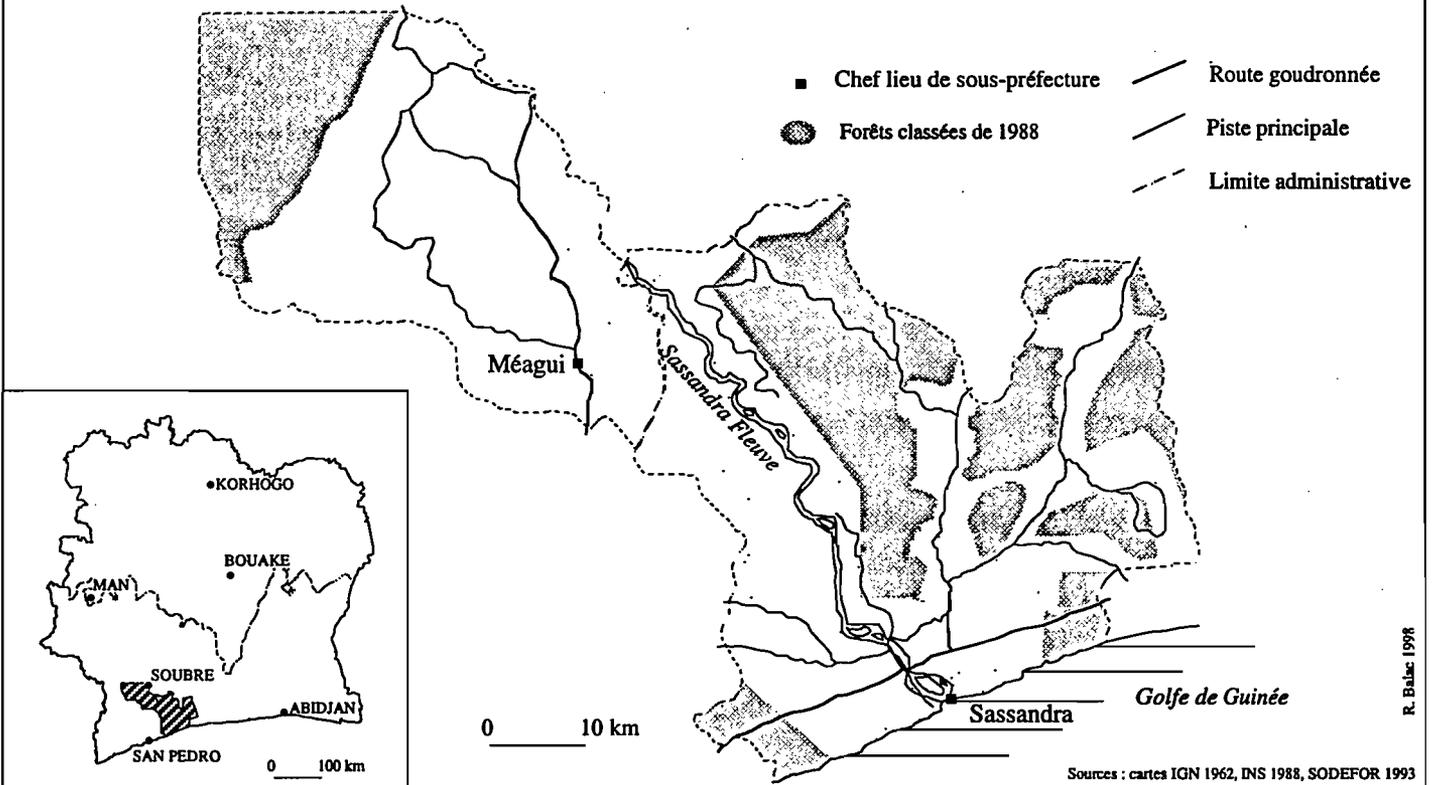


Fig. 3 : Situation des sous-préfectures de Méadji et de Sassandra



Méthodologie et évaluation des données

La collecte des données consista dans un premier temps à réaliser un inventaire des données déjà existantes qui concernaient les différentes dimensions démographiques, économiques et sociales de l'économie de plantation, c'est-à-dire à rassembler les données touchant aux régions forestières ivoiriennes mais aussi ghanéennes. L'opération se poursuivit, dans un deuxième temps, par l'élaboration d'enquêtes qualitatives et quantitatives qui devaient nous apporter les données que les statistiques existantes ne nous fournissaient pas. Ils s'agissait d'obtenir des informations fines, anciennes et récentes, sur l'évolution de l'économie de plantation dans la dernière région pionnière de Côte d'Ivoire à l'échelle des terroirs, des campements, des ménages et des individus. Toutes ces informations brutes ayant été réunies, il ne restait plus qu'à adopter le mode de traitement des données qui nous apparaissait comme le plus approprié.

I. Les données statistiques existantes

La Côte d'Ivoire dispose, fait assez exceptionnel pour le sous-espace régional, de très importantes données statistiques (économiques, sociales, démographiques ...) collectées pour la plupart depuis plus d'un demi siècle. Cependant, l'accès à ces données n'est pas des plus aisé. Les données, anciennes comme actuelles, sont le plus souvent dispersées voire définitivement perdues (il en est ainsi, par exemple, du recensement démographique de 1975, où les bandes magnétiques sont aujourd'hui hors d'usage, les questionnaires sources partiellement égarés et les sorties listings incomplètes). Soulignons que le défaut d'archivage n'est pas le seul fait des différents organismes étatiques ivoiriens, les enquêtes réalisées par l'ORSTOM ont aussi rarement été conservées. Par exemple, l'enquête ORSTOM-UNESCO de Méadji 1975 s'est perdue lors d'un réaménagement du centre ORSTOM. Ces données nous auraient été d'une très grande utilité dans notre travail de recherche.

De plus, depuis quelques années, la crise économique aidant, les institutions publiques et semi-publiques productrices de la quasi totalité des données, exigent le versement de forfaits financiers parfois élevés (exemple de l'ANAM, organisme officiel de relève des données pluviométriques, qui fixait en 1994 le tarif d'une donnée journalière d'une station à 100 FCFA (1 FF) soit pour une année complète 36 500 FCFA (365 FF) soit

encore pour 10 stations suivies journalièrement pendant 10 années à 36 500 000 FCFA (365 000 FF) !).

A) Les données démographiques

Les sources d'informations chiffrées sont de deux ordres : les recensements et les enquêtes. Les données censitaires ont été les seules à être utilisées dans notre travail. L'étude de l'économie de plantation devant se réaliser à l'échelle des régions ainsi qu'à des niveaux plus fins nécessitait de disposer de données exhaustives pour ces différents découpages géographiques, or la représentativité des données chiffrées des différentes enquêtes n'est valide qu'à un niveau d'échelle particulier, le plus souvent à l'échelle nationale ou dans le meilleur des cas à l'échelle de l'ensemble écologique forêt ou savane³.

Pour la Côte d'Ivoire, nous avons principalement utilisé les deux derniers dénombrements administratifs de 1955 et de 1965, les deux derniers recensements nationaux de 1975 et de 1988 ainsi que le recensement régional du Sud-Ouest de 1972, et pour le Ghana, qui a fait l'objet d'un traitement statistique moins approfondi, nous avons utilisé les recensements nationaux de 1948, 1960, 1970 et 1984. Afin d'utiliser correctement ces sources de données censitaires, nous avons dû connaître, au préalable, les objectifs et les méthodes de ces opérations de collecte. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, nous nous sommes en grande partie reposés pour les données antérieures à 1985 sur les travaux de thèse de Françoise DUREAU qui a réalisé une critique systématique et particulièrement bien informée des recensements ivoiriens jusqu'à cette date (DUREAU, 1987) et pour le recensement de 1988 sur les travaux de l'I.N.S. (I.N.S., 1991). Nous ne dressons ici que les principales critiques des opérations censitaires ivoiriennes.

1. Les recensements administratifs

Les recensements administratifs sont en fait des dénombrements dont l'objectif consistait à définir l'assiette fiscale et à déterminer le nombre d'hommes valides pour les

³ Pour mémoire, les principales enquêtes réalisées en Côte d'Ivoire sont l'enquête à passages répétés de 1978-79, l'enquête nationale de fécondité de 1981, l'enquête démographique et de santé OMS de 1993 et l'enquête migration-urbanisation du réseau REMUAO de 1993.

travaux forcés et la conscription⁴. Avant 1950, l'exhaustivité des opérations de collecte n'était pas la règle. Selon l'administrateur SARTON DU JONCHAY en 1956, il était attendu des administrateurs qu'ils déterminent une "assiette fiscale jugée satisfaisante par rapport aux conditions locales de sous-développement" (in DUREAU, 1987). Il en résulte une très probable sous-estimation des populations habitant dans les régions les plus difficiles d'accès. Après 1950, les deux derniers recensements administratifs de 1955 et de 1965 demeurent des opérations de dénombrement mais la collecte exacte du nombre de résidents est cette fois-ci recherchée. Toutefois comme le souligne Françoise DUREAU les méthodes employées ne peuvent satisfaire aux critères d'une opération démographique :

- les critères et les méthodes utilisés notamment en matière de définition de la population résidente à recenser ne sont pas homogènes ;

- l'observation n'est pas simultanée : le dénombrement des cercles administratifs s'effectue sur une période de quatre à cinq années ;

- le recensement des localités n'est pas exhaustif : certaines localités sont ignorées non par méconnaissance mais pour des raisons politiques (cas de campements baoulé dans les régions de l'ouest) ;

- l'agent recenseur ne se déplaçant pas au domicile des résidents mais les convoquant pour l'opération, ceci induit des omissions de recensement des individus très variables dans le temps et dans l'espace. Françoise DUREAU tente par une comparaison des données du répertoire des localités de 1955 et des données de l'enquête démographique de 1957-58⁵ de mesurer les conséquences de ces biais. Les résultats de cette confrontation indiquent que les taux de sous-évaluation oscillent selon les régions entre 4 et 20 % (DUREAU 1987 : 72). Le taux le plus élevé est présenté par la région du Sud-Est ivoirien. Cet écart s'explique par l'ancienneté de la date du recensement administratif avec l'enquête de 1958 mais aussi par l'immigration importante de travailleurs saisonniers dans cette région plutôt mal enregistrée par le dénombrement de 1955.

Les variations dans le temps et dans l'espace de certains facteurs de sous-estimation des recensements administratifs, notamment de la migration, interdisent de pouvoir redresser par une règle homogène leurs résultats. Toutefois, faute de pouvoir corriger les biais des recensements nous connaissons la nature de ces biais. En gardant présent à l'esprit cette connaissance dans le traitement de ces résultats, nous pouvons nous permettre d'utiliser à l'état brut les résultats des recensements administratifs.

⁴ Au Burkina Faso (alors appelé Haute-Volta) et dans la colonie britannique voisine du Ghana (alors nommé Gold Coast) les recensements administratifs poursuivaient les mêmes objectifs.

⁵ Cette enquête réalisée par la direction de la statistique est une enquête par sondage qui couvrit l'ensemble du pays excepté Abidjan, Agboville, Bouaké, Man et Dimbokro.

Françoise DUREAU omet cependant de citer le redressement des données de 1965 réalisé par le géographe Jean-Paul DUCHEMIN. Ce redressement a été effectué par la confrontation de ce dernier recensement aux deux autres sources démographiques que forment les enquêtes régionales de 1962-1964 et les deux campagnes d'éradication de la variole de 1961-1963 et de 1965-1967 (DUCHEMIN et al., 1967). Grâce au croisement de ces trois sources de données Jean-Paul DUCHEMIN parvient à réduire le défaut de couverture du dénombrement de 1965, nous permettant de disposer à l'échelle sous-préfectorale de données suffisamment fiables pour être utilisées dans nos travaux.

2. Les recensements nationaux de 1975 et de 1988

Le recensement de 1975 constitue la première opération de collecte démographique moderne réalisée à l'échelle nationale en Côte d'Ivoire. Les simples dénombrements s'enrichissent de données portant sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de base (sexe, âge, lien de parenté, lieu de naissance, état matrimonial, instruction, activité...). Au total ce sont 21⁶ variables qui sont renseignées. La collecte, qui fut précédée d'une importante campagne de sensibilisation, fut réalisée avec retard, par rapport au calendrier officiel, du 15 avril au 15 mai 1975 en pleine saison des pluies. La difficulté d'accès de certains villages durant cette période constitua un fort obstacle pour les équipes de terrain.

Le recensement de 1988 forme la seconde opération de collecte nationale. Sa réalisation fut plus lourde que la précédente, des questions démographiques et socio-économiques complémentaires furent introduites (religion, niveau d'instruction...) et de nouveaux modules furent ajoutés (question sur la fécondité et l'habitat) (cf. annexe intro 1). Le nombre des variables fut ainsi porté à 51. Par ailleurs, en plus du questionnaire ménage, une fiche d'une page destinée à l'enregistrement des personnes de 14 ans et plus comportant 19 variables fut remplie par les agents recenseurs. Elle était destinée au ministère de l'Intérieur. Le caractère particulièrement ambitieux de cette dernière opération censitaire a pesé sur la réalisation de la collecte. L'opération fut également menée après une importante campagne de sensibilisation et un recensement un an plus tôt des sites habités. Le recueil des informations s'effectua durant une période climatique favorable, la saison sèche, au mois de mars.

⁶ dont 7 variables d'identification (région, département, sous-préfecture, commune, village...) et 14 variables individuelles.

a) Le taux de couverture

Les enquêtes de contrôle qui eurent lieu quelques mois après les collectes censitaires ne sont pas exploitables. Elles ont été réalisées toutes deux durant la plus mauvaise saison : la saison des pluies, la première du 30 juin au 19 juillet 1975, la seconde du 24 avril au 8 mai 1988, et furent réalisées trop tard dans certaines régions (soumises à l'éclatement de certains ménages). Ces enquêtes étant inutilisables, l'évaluation de la qualité des recensements de 1975 et de 1988 ne peut se réaliser que par une comparaison avec d'autres sources et par l'examen des structures.

Françoise DUREAU relève qu'un certain nombre d'omissions de sites habités en 1975 ont été remarquées ultérieurement lors de recherches universitaires et d'opérations des ministères. De la même manière des omissions ont pu être observées en 1988. Dans la plupart des cas il s'agit de sites éloignés des voies de communication qui sont de ce fait difficiles d'accès. L'isolement n'est pas le seul facteur explicatif des omissions. Le caractère illégal d'implantation de campements et de plantations dans les forêts classées ont rendu particulièrement méfiantes les populations de la zone forestière. Selon Sombo N'CHO, un des responsables du recensement de 1988, "la présence des agents des eaux et forêts pour déloger les populations des forêts classées a fortement perturbé les travaux de recensement dans un certain nombre de localités de dénombrement" (N'CHO, 1991). Les populations de la région du Centre-Ouest et surtout du Sud-Ouest ivoirien, zone d'immigration pionnière, furent particulièrement sous-estimées. L'enquête que nous avons réalisée en 1994 à Méadji, nous a permis d'évaluer un taux d'omission de près de 20 % pour cette sous-préfecture !

b) La qualité des informations

Notre propos n'est pas ici de réaliser une critique en règle des recensements ivoiriens, ce chapitre n'y suffirait pas, mais d'indiquer les principaux types d'erreurs que nous avons rencontrés dans l'utilisation des recensements concernant notre étude.

Les rapports de masculinité par groupe d'âge de la population de nationalité ivoirienne peuvent exprimer, par leurs écarts par rapport à la moyenne, un mauvais enregistrement de l'âge mais aussi un sous-dénombrement d'une population particulière. L'émigration ou la surmortalité masculine n'étant pas une caractéristique de la population ivoirienne, l'irrégularité du rapport de masculinité par âge ne peut provenir que d'un mauvais enregistrement de l'information.

Pour le recensement de 1975, le calcul des rapports de masculinité indique, une sur-masculinité avant 15 ans, une sous-masculinité entre 15 et 45 ans puis une sur-masculinité au-delà de cet âge (FARGUES, 1982 ; DUREAU, 1987) (figure 4 a). L'ampleur de ces rapports est particulièrement élevée dans le milieu rural. L'exode des jeunes hommes de la campagne vers les villes permet de comprendre en partie cette différence entre les milieux. La sur-masculinité avant 15 ans s'expliquerait selon Françoise DUREAU et Philippe FARGUES par une mauvaise déclaration de l'âge. L'âge des filles ayant atteint la puberté aurait tendance à être vieilli, alors que celui des garçons aurait tendance à être rajeuni afin qu'ils bénéficient de l'entrée et du maintien dans l'institution scolaire. La sur-masculinité au-delà de 45 ans reposerait quant à elle sur un mauvais enregistrement de la nationalité. Les étrangers d'âges mûrs installés depuis un certain nombre d'années en Côte d'Ivoire déclareraient être Ivoiriens. La sous-masculinité enregistrée entre 15 et 45 ans (avec un maximum à 25 ans) pourrait se comprendre par une erreur de dénombrement. La très grande mobilité des actifs masculins à ces âges constituerait la raison principale de cette sous-évaluation. Philippe FARGUES souligne que le mois pendant lequel l'opération de collecte a été réalisée correspond à une période de l'année agricole où les mouvements saisonniers sont les plus importants. L'omission de nombreux campements dans les régions de l'ouest forestier du pays dans lesquels les jeunes hommes sont particulièrement nombreux contribue également selon le même auteur à renforcer de façon relative le déficit des jeunes actifs masculins au niveau national. Le recensement de 1975 pose donc des problèmes sur l'âge et a sous évalué la population masculine.

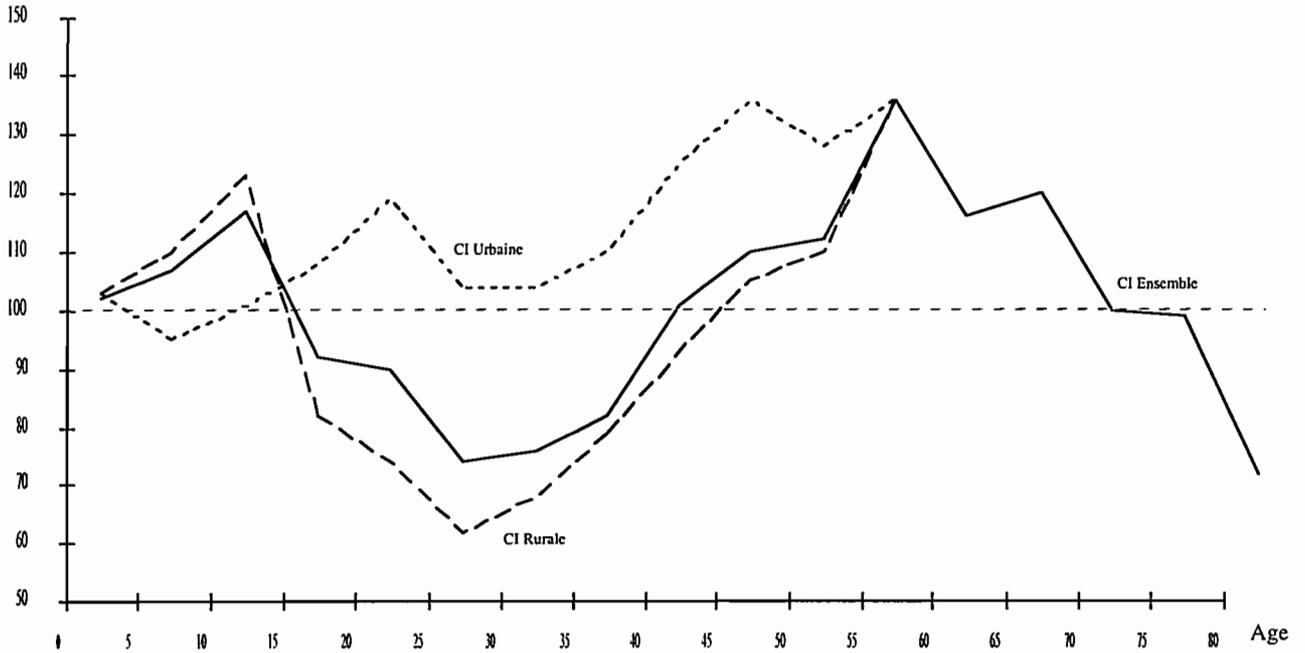
En 1988, nos calculs des rapports de masculinité indiquent également une sur-masculinité avant 15 ans, une sous-masculinité entre 15 et 55 ans et une sur-masculinité au-delà de cet âge (figure 4 b). Toutefois, l'ampleur des rapports est moindre que celle de 1975. Ceci pourrait s'expliquer par une amélioration de la couverture censitaire mais aussi par une mobilité plus grande des femmes. En effet, les hommes partis dans les années soixante-dix ont été pour la plupart d'entre eux rejoints dans les années quatre-vingt par leur épouse, leur fille et/ou une autre parente. Il n'est donc pas certain que le degré d'exhaustivité du dernier recensement soit plus grand que celui du recensement de 1975.

Plus directement, l'observation des données selon les différentes variables indique des incohérences sur l'enregistrement de l'information concernant la variable elle-même. Ainsi, la question portant sur le lieu de résidence antérieure a été, en 1988 notamment, si

Fig. 4 : Rappports de masculinité de la population ivoirienne selon l'âge

Rapport de masculinité

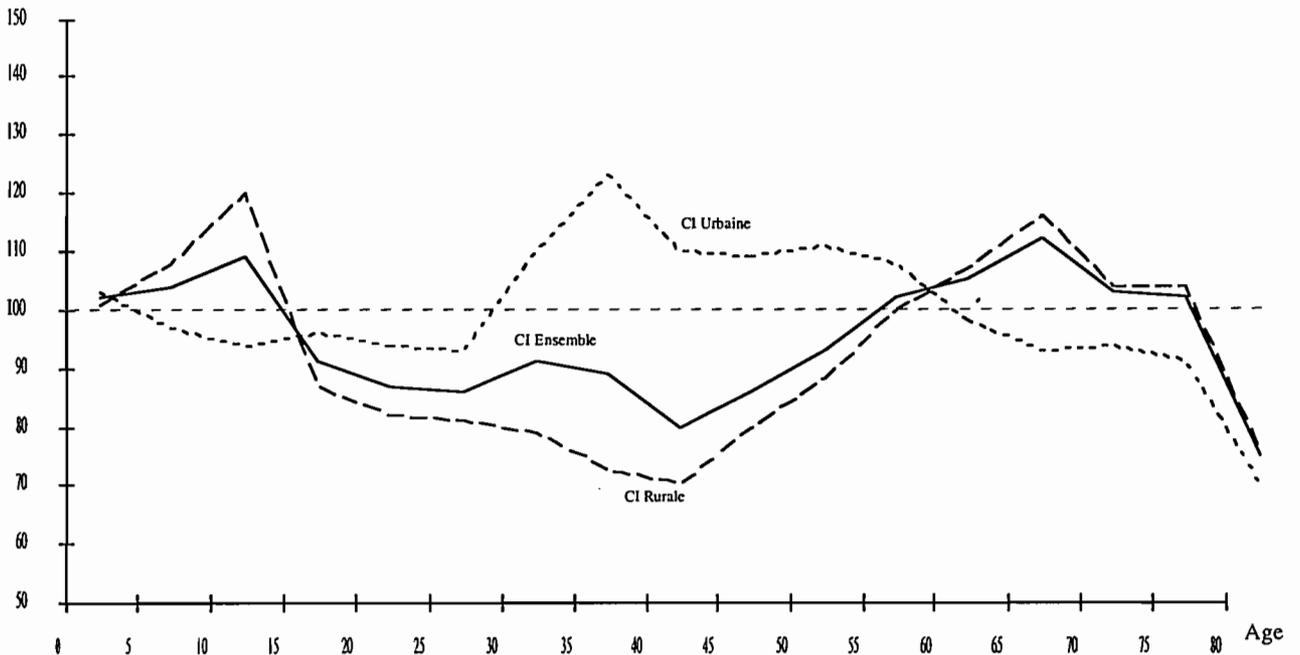
a : 1975



Source : RGPH 1975

Rapport de masculinité

b : 1988



Source : RGPH 1988

mal renseignée que les données concernant cette variable sont tout à fait inexploitable⁷.

D'autres incohérences selon le statut et l'activité indiquent un autre type d'erreur qui n'est pas dû à la qualité de l'enregistrement mais à l'utilisation de concepts inadaptés à notre problématique. La majorité des femmes en 1975 comme en 1988 sont inscrites dans le statut de "ménagère" et de ce fait classées dans la catégorie des "inactifs", or dans le monde rural les femmes participent directement à la vie de l'exploitation en tenant en particulier les champs de vivrier ou en assurant son soutien par la réalisation d'un petit commerce. Dans ce cas la correction des données censitaires ne pose pas de difficultés. Il suffit de placer toutes les femmes dites "ménagères" du milieu rural dans le statut d'aide familiale les inscrivant ainsi dans la catégorie des "actifs". Dans d'autres cas, il n'est pas possible de corriger les choix de concept, nous avons été personnellement gênés par la confusion faite entre planteur et métayer. Ceux-ci ont été placés dans une seule même catégorie dite des "indépendants", or les métayers qui par définition non pas eu accès à la terre ne peuvent être considérés en économie de plantation comme des indépendants économiques.

Tous ces biais limitent l'utilisation des recensements mais ces recueils de données n'en demeurent pas moins, pour un pays comme la Côte d'Ivoire, une mine d'informations extrêmement riche et d'une grande qualité. Il suffit de garder en mémoire les biais que comportent ces données pour pouvoir retirer des traitements censitaires toute leur richesse d'information.

3. Le recensement régional de l'ARSO

Dans le cadre du vaste projet d'Aménagement Régional du Sud-Ouest (ARSO), le BNETD (Bureau National d'Étude Technique et de Développement) organisa un recensement démographique qui s'étala de 1970 à 1972. L'opération reçut, dans sa phase d'expertise, l'appui de chercheurs de l'ORSTOM qui permirent au recensement d'accroître sa rigueur. Les importants moyens mis à la disposition de ce projet permirent une collecte d'informations démographique, sociale et économique (sexe, âge, lien de parenté, ethnie, état matrimonial, activité...) presque aussi complète que dans le recensement général de 1975. La perte de ces données limite l'utilisation de cette source, puisqu'il nous reste

⁷ Selon la matrice croisant le lieu de résidence en 1987 et le lieu de résidence en 1988, l'immigration baoulé en direction de la sous-préfecture aurait représenté 6,0 % de la population moyenne adulte de Méadji contre 0,7 % seulement d'émigrants, ce qui ne se vérifie absolument pas selon nos propres enquêtes quantitatives et nos entretiens qualitatifs. L'émigration est particulièrement sous-évaluée.

seulement les rapports indiquant le nombre des résidents par village et campement et les structures de populations établies à l'échelle des sous-préfectures.

La réalisation de trois passages dans chaque unité de peuplement autorise à penser que les omissions ont été peu nombreuses. L'étalement des recensements dans le temps rend inutilisable l'agrégation des données au niveau régional mais non au niveau sous-préfectoral.

B) Les données écologiques et économiques

Les sources de données exhaustives écologiques et économiques bien qu'en nombre moins important et moins riches que les sources démographiques se sont avérées précieuses pour notre étude. Elles complètent très utilement ce que les données de population seules ne peuvent révéler sur le système d'économie de plantation.

1. Les données du couvert végétal

Seules, deux opérations de cartographie du couvert végétal ivoirien concernant l'ensemble du pays ont été réalisées.

En Côte d'Ivoire, en 1956, l'IGN avait effectué des photographies aériennes du pays qui permettront d'établir un jeu de cartes au 200 000^e. La planche A6 a, de l'atlas de Côte d'Ivoire, restituée dans ses dimensions nationales une image de ce couvert végétal à cette date. Les opérations aériennes, qui furent commandées par la suite, ne couvrirent que de façon partielle le territoire national. Il faudra attendre la période 1986-1990 pour qu'une seconde image exhaustive du couvert forestier ivoirien puisse être réalisée. C'est à la demande de la SODEFOR que le service de la télédétection de la DCGTx effectua, à partir d'images satellitaires Landsat TM et Spot XS, des cartes au 200 000^e de l'ensemble des forêts ivoiriennes. Notons cependant que l'aire minimale des unités cartographiques de ces cartes est, selon le partage de l'espace de la SODEFOR, de 400 hectares, dans le domaine forestier permanent, de 1 000 ha dans le domaine rural et de 400 ha pour les massifs forestiers contigus au domaine permanent. Les cartes de 1986-1990 sous-estiment donc les surfaces réellement couvertes par la forêt. La comparaison des cartes de 1956 à celles de 1986-1990, compte tenu de critères de différenciation des types de couvert végétal différents, ne permet pas une étude très rigoureuse du changement de couverture végétale opéré entre ces deux périodes. Cependant, pour une approche spatiale

très globale de l'amenuisement des forêts primaires, la comparaison de ces deux sources cartographiques mérite l'attention⁸.

Au Ghana, nous disposons d'une estimation du couvert forestier pour l'année 1908. Elle fut réalisée à la demande du gouverneur britannique de l'époque par un relevé au sol. Les aires culturelles sont très approximatives mais permettent de nous donner une idée de la situation écologique qui prévalait à cette époque. En 1953, soit trois années avant la Côte d'Ivoire, la première couverture nationale est effectuée par photographie aérienne puis cartographiée en 1959 dans l'atlas conçu par T.E. HILTON. Enfin en 1990, les premières images satellitaires du pays dans son entier sont réalisées et cartographiées par le projet ouest africain NOAA. L'uniformisation des cartes de 1908, 1953 et 1990 du Ghana, comme celle des cartes de Côte d'Ivoire et du Ghana sont ici difficiles à réaliser compte tenu de critères de différenciation des types de couvert végétal variables d'une carte à l'autre, cependant l'ensemble de ces couvertures va se révéler particulièrement précieux dans la compréhension du développement de l'économie de plantation dans les régions des deux pays.

2. Les données de production cacaoyère et caféière par région

En Côte d'Ivoire, les données de productions régionales, qui sont en fait les données de productions commercialisées, étaient enregistrées par les services de l'administration française par canton et par "cercle" à l'époque coloniale. La réorganisation des archives nationales d'Abidjan, en cours à l'époque de notre recherche, ne nous autorisa pas à réunir les statistiques de cette période. A partir de 1960, année de l'indépendance, les données collectées par les services locaux du ministère de l'Agriculture auprès des transporteurs puis centralisées par la Caisse de stabilisation sont d'un accès aisé puisque publiées dans les rapports officiels du ministère. Cependant à partir de 1991, date de la libéralisation des filières de commercialisation, la collecte de données régionales fut interrompue. Quoique dans certaines régions, notamment celles proches de la frontière ghanéenne (du fait des opérations de contrebande), la fiabilité des données en terme absolu puisse être discutée, celles-ci représentent en terme relatif une source statistique des plus précieuses.

Au Ghana, faute d'avoir pu réunir des séries complètes par centres de collecte et par région nous nous sommes contentés des données de production au niveau national.

⁸ Depuis quelques années, une nouvelle couverture cartographique du pays est réalisée. Il s'agit de la première opération de cadastrage des terres agricoles de Côte d'Ivoire. Cette vaste opération nommée Plan Foncier Rural vise à couvrir l'ensemble du pays dans une période de dix à vingt années.

II. Les données collectées

Le but de notre travail de recherche est de suivre l'évolution de l'économie de plantation dans ses trois étapes, formation, fonctionnement et transformation, au travers de la dynamique de population. Pour y parvenir il paraissait judicieux d'étudier l'économie pérenne à une échelle fine : celle de l'exploitation, du campement, de la sous-préfecture.

Mon intégration en 1991, à l'équipe de recherche du laboratoire de Sassandra, programme scientifique ENSEA-ORSTOM dirigé conjointement par Patrice VIMARD et Koffi N'GUESSAN me permit d'effectuer le travail de collecte statistique nécessaire. Deux types d'enquête menées dans les deux sous-préfectures de Méadji et de Sassandra (ancien front pionnier du Sud-Ouest), furent ainsi réalisées. Il s'agit tout d'abord d'une enquête renouvelée qui permet de suivre l'évolution d'une population entre deux dates et d'une enquête individuelle rétrospective adressée aux chefs d'exploitations qui consistait à élaborer leur itinéraire migratoire, leur installation et les caractéristiques économiques de leurs exploitations. Précisons qu'avant d'élaborer ces deux opérations de collecte, nous avons réalisé plusieurs séjours à Méadji-Sassandra mais aussi dans le V baoulé et le Burkina Faso où nous avons interrogé les agriculteurs et leurs familles à l'aide de guides d'entretien très ouverts. Ce sont ces enquêtes qualitatives, ainsi que les résultats des traitements statistiques des données censitaires, qui nous permirent d'élaborer le système de collecte des deux enquêtes.

A) L'enquête à passages répétés

L'enquête à passages répétés consiste à utiliser, ou à élaborer, un fichier nominatif d'individus avec leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, réalisé une année donnée et dans un territoire donné, et de suivre le devenir de cette population à l'aide de différents passages échelonnés dans le temps dans ce même territoire. Une telle enquête permet à la fois de réaliser une analyse transversale de la population puisque "photographiée" à plusieurs dates et de réaliser une analyse longitudinale de la population puisque "filmée" sur la période séparant les passages. En enregistrant les entrées (naissances, immigration) et les sorties (décès et émigration) de population entre les différentes dates on peut suivre l'évolution d'une population.

A notre arrivée en Côte d'Ivoire deux passages répétés avaient déjà eu lieu, l'un, l'enquête de base en avril 1988, le second en mai 1989. C'est à partir de ces premières enquêtes que nous devons réaliser notre collecte.

1. Le problème de la création d'un plan de sondage approprié à la problématique de la thèse

L'équipe qui initia en 1988 l'enquête de base dans la sous-préfecture de Sassandra était composée de chercheurs et d'étudiants de démographie, d'économie et de sociologie appartenant à l'ENSEA et à l'ORSTOM⁹. L'objectif de cette première équipe était de constituer un laboratoire d'observation des populations dont le but était "l'étude du peuplement, de la dynamique familiale, de la santé" (GUILLAUME A., VIMARD P., 1990). Leur préoccupation était d'observer et de comprendre comment évoluait la société ivoirienne de Sassandra face à la crise économique nationale qui commençait à s'amplifier.

Les trois principales zones géographiques et économiques de la sous-préfecture de Sassandra, la ville, le centre agro-industriel et le monde rural, devaient être couvertes par l'enquête de base. La méthode choisie fut celle du sondage par choix raisonné. Dans chacun de ces sites, la volonté de l'équipe était de choisir un échantillon qui soit "représentatif de la population étudiée" (ADRIAMPÉHÉRY et al., 1989 : 4). La base de sondage fut constituée par le recensement de l'habitat de 1987. Cette opération préalable au recensement de 1988 donnait de façon approximative, par village : l'effectif homme-femme, l'effectif par village-noyau et par campement et la dominante ethnique. Toutefois, si le critère de représentativité fut choisi en premier lieu sur la taille et l'ethnie dominante, le choix d'éléments complémentaires tels que "la possibilité d'accès aux localités, l'existence ou la proximité d'un centre de santé" (ADRIAMPÉHÉRY et al., 1989 : 4) conduisit à écarter de fait tous les campements et donc à privilégier les lieux d'installation anciens au détriment des lieux d'installation récents, à privilégier les populations autochtones et étrangères au détriment des populations baoulé.

En mai 1989, un second passage fut réalisé. Faute de moyens financiers suffisants, l'enquête ne fut effectuée que sur un sous-échantillon de la base 1988. Le village de Kouaté, trop éloigné, fut définitivement écarté, les étrangers autres que les Burkinabè ne furent pas interrogés.

⁹ Les membres qui composèrent la première équipe sont Koffi N'GUESSAN démographe de l'ENSEA, Patrice VIMARD et Agnès GUILLAUME, démographes de l'ORSTOM, ainsi que les étudiants de la promotion 1987-88, de l'ENSEA.

En mai 1991, un troisième passage, exhaustif celui-ci, fut prévu. Si l'approche globale de Sassandra correspondait aux objectifs des premiers membres de l'équipe, elle ne pouvait répondre à notre objectif d'étude de l'économie de plantation. La prise en compte du monde rural exigeait d'être plus exhaustive à ce niveau. Un redressement de l'échantillon d'enquête a alors été envisagé. Cette correction devait être réalisée en conservant toutes les unités enquêtées en 1989. Les moyens financiers s'étant légèrement accrus, des campements ont été rajoutés. Les résultats du recensement national de 1988 n'ayant pas encore été établis (ils ne le seront qu'en 1992), pour choisir ces campements le recensement des sites habités de 1987 a été utilisé.

Les calculs des rapports Homme-Femme et Village-Campement et la dominante ethnique permirent de dessiner de façon approximative les premiers contours de zones démographiques homogènes. L'importance des déséquilibres Homme-Femme, Village-Campement, Autochtone-Allochtone, indiquait en effet des dates de peuplements différents et nous permettait ainsi de distinguer des espaces de peuplements particuliers. La justification de ce découpage, consolidée par la suite après l'obtention des données du recensement, est développée dans notre deuxième chapitre. La délimitation de ces zones constitue un point fondamental de notre étude dans la mesure où chaque espace de peuplement correspond à une phase de développement particulier de l'économie de plantation.

Il s'avéra, au vu de ces résultats, que la situation de la sous-préfecture de Sassandra était bien plus contrastée qu'on l'avait imaginé au départ. Il devenait nécessaire d'étudier chacune de ces zones de façon particulière. Mais si le redressement de l'échantillon a permis de restaurer la représentativité du monde rural, la nécessité de retenir toutes les anciennes unités d'enquête et l'ajout relatif de campements a conduit en mai 1991 à obtenir pour certaines zones des effectifs faibles, notamment pour les zones anciennes et pionnières. Ce n'est qu'en 1994 que pourra être introduit un complément d'échantillon significatif grâce à l'enquête de la sous-préfecture voisine de Méadji que j'ai pu mener conjointement avec Éric LÉONARD.

Afin de réaliser un suivi des populations des campements ajoutés de Sassandra et de Méadji, la retranscription des données, par individu et par ménage, du recensement de 1988 fut opérée préalablement aux passages de 1991 à Sassandra et de 1994 à Méadji. Le décalage d'un seul mois, entre l'enquête de base d'avril 1988 de l'ENSEA-ORSTOM et le recensement national, nous permettait de juxtaposer les fichiers ajoutés aux fichiers anciens.

Notre volonté qui était de détenir un effectif suffisamment important pour nous permettre de réaliser de nombreux croisements de variables, et ainsi nous autoriser à mener une analyse fine du monde rural, nous conduisit à ne retenir d'une part que les villages et campements des zones de Méadji et celle dite "intermédiaire" de Sassandra et d'autre part à ne retenir que la période d'observation 1988-1993/94.

A chaque étape du redressement du fichier initial, il fallut composer avec les membres de l'équipe, chacun ayant ses propres préoccupations. Les enquêtes multi-chercheurs et multi-objectifs posent un réel problème de méthodologie.

2. Le contenu du questionnaire

Chaque campement et chaque village sélectionné devait être couvert par l'enquête de façon exhaustive. Une fiche collective était remplie pour chaque ménage. Les données recueillies par individu étaient de nature démographique : sexe, âge, ethnie, état matrimonial et socio-économique, niveau d'instruction, activité et statut dans l'activité (annexe intro 2). Les renseignements ont été enregistrés pour les différents passages sur la même fiche collective. Trois lignes ont été tracées par individu, chaque ligne correspondant à une année de passage. Cette réalisation permettait de faciliter le travail de contrôle de l'enquêteur.

Pour les enquêtés résidents aux deux passages, les modalités des variables ont été actualisées. Pour les enquêtés résidents à un seul passage (1988 ou 1993/94) des renseignements complémentaires ont été pris :

- pour les décédés, date et cause du décès ;
- pour les immigrés, date, lieu de provenance et motif ;
- pour les émigrés, date, lieu de destination et motif. Pour l'ensemble des individus, une nouvelle variable fut introduite par nos soins : l'année d'installation. Elle devait permettre d'identifier dans le temps les différentes vagues de peuplement.

3. Le déroulement des enquêtes sur le terrain

La durée de chaque enquête sur le terrain s'étalait sur deux à trois semaines, dans la mesure où la fiche collective était complétée par d'autres enquêtes (fécondité, contraception, migratoire et économique, agro-économique). La confrontation des différents questionnaires permettait de limiter les erreurs. Les enquêteurs, abidjanais pour

leur grande majorité, disposaient d'un bon niveau d'études : de la troisième à la maîtrise et parlaient couramment le dioula, langue connue par l'ensemble des enquêtés, ainsi qu'une seconde langue, qui était leur langue d'origine (baoulé, neyo, moré, wobè...).

Ils fonctionnaient par couple garçon-fille : l'enquêteur était chargé de remplir les questionnaires s'adressant au chef de ménage, qui était le plus souvent masculin, l'enquêtrice était chargée de remplir les questionnaires adressées aux femmes du ménage. Un à quatre couples d'enquêteurs, selon la taille des unités de peuplement, étaient suivis par un contrôleur. L'enquête de mai 1991 était composée de 40 personnes. Ces mêmes enquêteurs et contrôleurs étaient ensuite recrutés pour la saisie, le contrôle et la correction des fichiers et ce afin de conserver la cohérence du travail d'enquête.

4. La correction des données¹⁰ : le problème des omissions

Les omissions ont été particulièrement importantes. Elles représentent plus de 20 % des résidents de la zone de Sassandra et près de 38 % des résidents de la zone de Méadji ! Ces omissions sont essentiellement dues à une mauvaise couverture de la zone par les agents recenseurs et par les étudiants qui composèrent la première équipe ENSEA-ORSTOM. Des campements entiers ont parfois été ignorés.

Ces omissions diffèrent selon la zone, le sexe, l'ethnie mais ne varient pas de façon systématique.

L'importance de ces taux d'omission rendait impérative la correction des effectifs des résidents de 1988, par l'ajout des résidents présents en 1993/94 mais omis en 1988 et par le redressement des effectifs des émigrants et des décédés sous-estimés, et ce afin de déterminer une dynamique de population proche de la réalité. Nous avons appliqué pour ce faire la méthode de correction que propose Véronique DUPONT dans sa thèse (DUPONT V., 1984 : 69). Elle consiste à calculer un taux d'omission à partir des résidents présents en 1988 et 1993/94 et des résidents présents en 1988 mais omis en 1993/94 puis d'appliquer ce taux aux effectifs observés des décédés et des émigrés. On obtient alors les effectifs théoriques des sorties de population ce qui nous permet de calculer des effectifs théoriques des résidents de 1988.

Ces corrections permettent de redresser les effectifs mais pas de corriger la composition socio-économique des populations. Les modalités de la plupart des variables évoluant avec le temps la connaissance des caractéristiques socio-économiques des omis en 1993/94 ne nous permet pas de réaliser de redressement. Nous émettrons l'hypothèse

¹⁰ Pour les problèmes relatifs au statut de résidence, cf. la thèse de Véronique DUPONT (DUPONT, 1989 : 59-63).

que les caractéristiques des omis sont identiques à celles des non omis. Cette hypothèse se vérifie relativement bien pour les résidents selon le sexe et le groupe d'âge (annexe intro 4).

B) L'enquête "vie migratoire et insertion économique et sociale"

En plus du questionnaire collectif, un questionnaire propre à chaque membre de l'équipe scientifique fut soumis aux populations de Méadji-Sassandra.

1. Le choix de la population étudiée et le contenu du questionnaire

Le questionnaire individuel fut mené en même temps que l'enquête collective, en 1991 à Sassandra et en 1994 à Méadji. Du fait de moyens limités, notre questionnaire s'adressait à un sous-ensemble de la population composé par les chefs d'exploitation et par les métayers masculins. Les femmes, chefs d'exploitations, étaient trop peu nombreuses pour permettre une analyse statistique significative.

L'enquête individuelle se proposait initialement de questionner les individus à la fois sur leur itinéraire migratoire et sur l'état de leur exploitation, passé et présent (annexe intro 3). L'objectif était de pouvoir suivre l'évolution des individus dans leur parcours professionnel et social. La réalisation d'entretiens qualitatifs préalables aux enquêtes quantitatives nous a permis de constater dans les faits qu'il était possible de reconstituer le passé migratoire des individus mais qu'il n'était pas aisé de reconstruire le passé de l'exploitation. La remémoration des événements était difficile chez ces planteurs et métayers (la remémoration des dates d'accès aux différentes formes de main-d'œuvre posait problème). Le questionnaire des enquêtes quantitatives présente donc deux modules principaux, le premier est plus complet que le second.

a) Le module migration

La biographie migratoire consistait à enregistrer l'ensemble des lieux où le migrant avait séjourné pendant au moins une année. L'activité, le statut et la durée de présence dans chaque statut et activité étaient enregistrés pour chaque lieu ainsi que le motif de départ. Des questions complémentaires étaient posées sur l'installation au lieu d'accueil. Ces questions portaient en particulier sur l'environnement migratoire de l'individu et sur

la façon dont celui-ci avait acquis la terre. Enfin, un recueil d'information sur la vie actuelle du migrant était effectué. Il s'agissait d'appréhender les relations du migrant avec le village d'origine, de définir ses projets, de déterminer ses stratégies en matière de scolarisation des enfants.

b) Le module économique

Le volet économique avait pour objectif de recueillir les données relatives à l'exploitation des planteurs allochtones mais aussi autochtones. Les superficies foncières détenues, et le détail des cultures et de leur surface, la quantité et la qualité de la force de travail utilisée, le niveau technique ont ainsi été enregistrés.

Ces indicateurs, à l'état brut, permettent de dresser un premier bilan de la position économique du planteur. En croisant ces différents indicateurs, on obtient, par ailleurs, de nouveaux éléments de connaissance. Ces indicateurs nous indiquent le mode d'organisation des exploitations (intensif en travail ou en capital), le seuil de reproduction économique, l'efficacité de l'organisation (rendement, valeur ajoutée par actif...).

2. Les problèmes posés par l'enquête individuelle

Les problèmes relatifs à l'itinéraire migratoire sont les erreurs de mémoire. Il n'était pas rare que la somme des durées de séjours dépasse ou soit inférieure de deux années à l'âge du planteur. Malgré notre insistance nous n'avons pu dans ces cas particuliers que réduire l'écart, au pire, à deux ou une année. Si la datation des événements posait parfois problème, la chronologie de ces faits était toutefois toujours respectée.

Le problème des questions trop précises ou trop ouvertes, comme par exemple la question du motif de la migration, fut en partie résolu en posant un plus grand nombre de questions, puis par le croisement des réponses.

Les questions délicates relatives au foncier, comme par exemple le mode d'accès à la terre ou la superficie de l'exploitation, furent en partie résolues ici aussi par un feu de questions croisées qui nous a permis de limiter considérablement les fausses déclarations.

III. Les outils d'analyse et la méthode de traitement

L'étude du système d'économie de plantation nécessite la mise en évidence des liens entre le foncier et la force de travail et de leur évolution dans le temps. Les représentations cartographiques et graphiques des données démographiques, agricoles et forestières permettent de réaliser une observation claire de ces liens. Ce que le géographe Jacques BERTIN nomme "la graphique" occupe une place centrale dans notre méthode de traitement des données. Les cartes et les graphiques constituent tout autant les illustrations d'un résultat que de véritables outils d'analyse (BERTIN, 1977). C'est dans cette optique que nous avons eu l'idée d'utiliser dans cette thèse de façon systématique et améliorée une représentation figurée propre aux démographes : la "pyramide des âges".

De toutes les caractéristiques définissant une population, l'âge et le sexe forment les variables les plus pertinentes pour une analyse démographique. Ces deux caractéristiques ont une incidence directe sur la dynamique des populations. Elles forment notamment deux variables clé pour l'étude des migrations. Pour faciliter l'analyse de la répartition des populations par sexe et par âge une année donnée, les démographes ont eu l'idée de présenter la structure démographique sous forme graphique : c'est la pyramide des âges. Dans cet histogramme, les effectifs, ou les proportions, sont portés sur l'axe horizontal. Les âges, ou les groupes d'âges (le plus souvent représentés par tranches quinquennales), sont portés sur l'axe vertical. Par convention, les hommes sont placés dans la moitié gauche de l'histogramme et les femmes dans la moitié droite. Chaque groupe d'âge est représenté par un rectangle dont la surface est proportionnelle aux effectifs. Ce qui est intéressant c'est que la pyramide des âges peut se complexifier en introduisant au sein de celle-ci la représentation d'une troisième variable. Les modalités de ce facteur sont alors distinguées sur l'histogramme par un jeu de différentes trames. On peut, par exemple, faire apparaître sur une pyramide les citadins et les ruraux de la variable milieu d'habitat ou les célibataires, les marié(e)s, les divorcé(e)s et les veu/fs(ves) de la variable situation matrimoniale. Ces pyramides, plus complexes à interpréter, sont aussi plus riches d'informations.

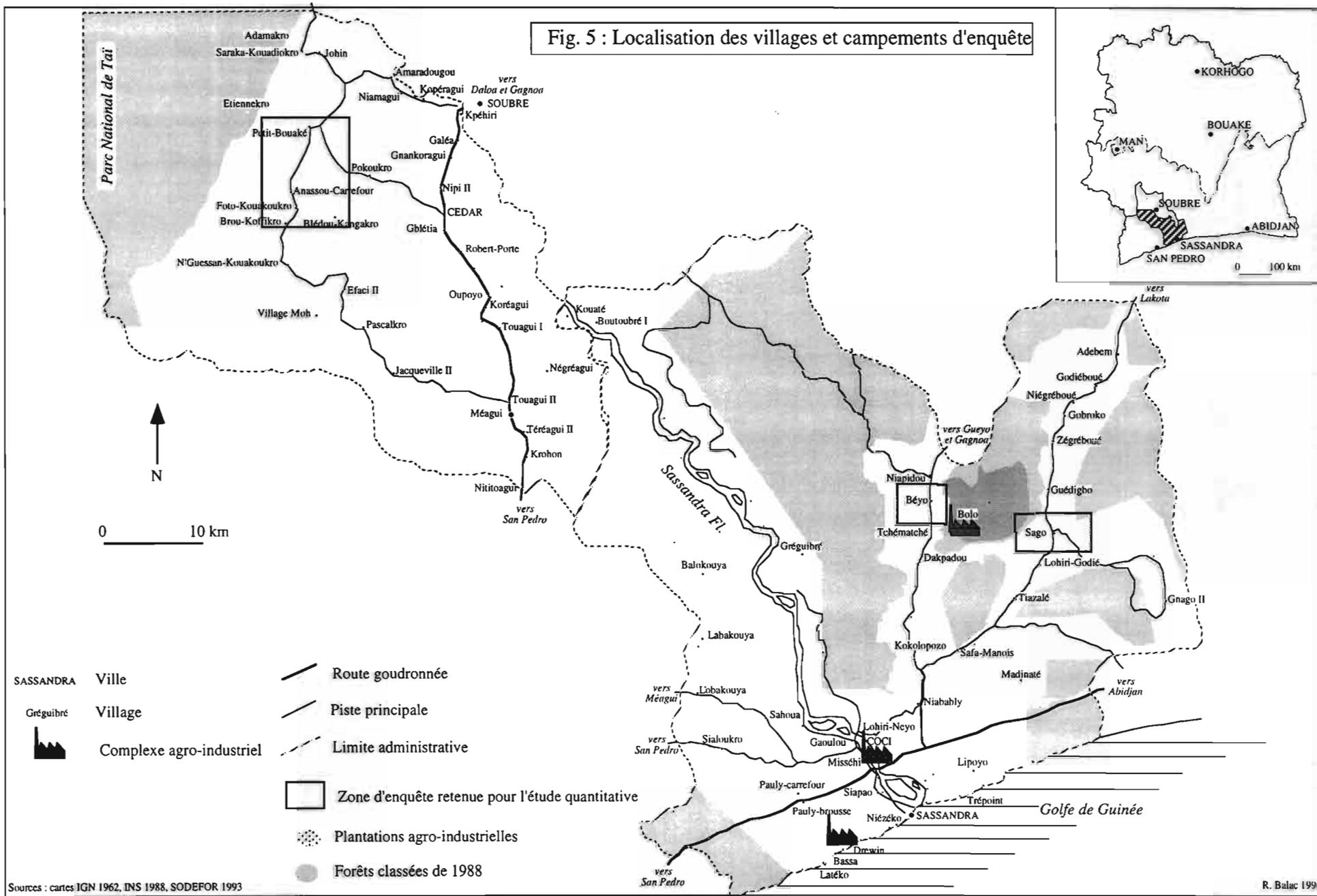
Jusqu'à présent aucun tableur de logiciel ne proposait un module "pyramide des âges" qui permette de générer ce graphique par une simple sélection d'une plage de valeurs. Le recours systématique à ce graphique pour l'approfondissement de notre objet de thèse : les transformations socio-économiques du système d'économie de plantation, nous ont conduit à pallier cette absence en construisant, avec l'aide d'un informaticien (Thomas GROSSI), un ensemble de macro-commandes permettant de réaliser automatiquement une pyramide.

L'intérêt premier des programmes informatiques est de pouvoir créer facilement des pyramides des âges. Mais le recours à une barre d'outil générant des pyramides présente un autre intérêt. La facilité de réalisation des histogrammes conduit à en créer un plus grand nombre.

Nous sommes alors amenés, tout naturellement, à comparer les pyramides entre elles, à découvrir des disparités, des relations. De par cette facilité de comparaison, les pyramides ouvrent des pistes de recherche peu pratiquées jusqu'alors.

Outil graphique, la pyramide des âges permet en effet d'accéder plus rapidement à l'information. Il est plus facile, comme l'a fort bien montré Jacques BERTIN, d'extraire une information d'une image que d'un tableau chiffré (BERTIN, 1977). Il devient ainsi plus judicieux, lors de traitements statistiques et démographiques simples, qui consistent le plus souvent à réaliser des tableaux croisant l'âge, le sexe à d'autres variables, de représenter les croisements sous forme de pyramide des âges plutôt que de se contenter de la simple lecture du tableau chiffré. La barre d'outil "pyramide des âges" peut ainsi se révéler un pertinent outil d'exploration des données.

Fig. 5 : Localisation des villages et campements d'enquête



Première partie : la formation du système

Cette première partie va tenter de comprendre pourquoi l'économie de plantation de café-cacao est apparue comme une opportunité pour la reproduction sociale des individus et comment elle s'est formée. Nous observerons cette formation dans les régions forestières ouest africaines (chapitre I) et plus particulièrement dans la région du Sud-Ouest ivoirien (chapitre II).

Nous examinerons ensuite comment ce système s'est diffusé dans l'espace géographique et quelle incidence les facteurs politiques, économiques et démographiques exogènes ont eu sur cette diffusion. Nous examinerons le développement spatial de l'économie de café et de cacao dans les régions où elle s'est le mieux développée : les régions forestières du Ghana et de la Côte d'Ivoire (chapitre I) et tenterons de repérer la singularité de cette diffusion dans la région du Sud-Ouest ivoirien (chapitre II).

Chapitre I : La formation du système en Afrique de l'Ouest et son expansion dans les régions du Ghana et de Côte d'Ivoire

Le chapitre se décompose en deux points essentiels : l'étude de la formation du système puis celui de sa diffusion. Dans le premier point, il s'agit de comprendre à partir de quels événements s'est constituée l'économie de plantation et tout particulièrement comment l'échange "terre-travail" s'est imposé comme le principe moteur du système. Le second point, la diffusion du système, est développé en deux sections, qui correspondent à deux séquences historiques bien marquées : l'époque coloniale et la période des indépendances. Il s'agit de comprendre comment ont agi, les facteurs politique, économique et démographique dits "exogènes" dans le développement du système dans les différentes régions et parallèlement d'observer, à défaut de pouvoir bien l'expliquer, les particularités locales du rapport d'échange "terre-travail".

I. La formation du système en Afrique de l'Ouest ou l'élaboration de l'échange terre-travail comme principe fondateur

L'économie de plantation repose, comme nous l'avons vu, sur l'existence de deux facteurs de production que forment la terre, et plus précisément la "terre à cacao", et la force de travail. La préexistence de ces deux éléments constitue une condition nécessaire à l'élaboration du système. Il paraît donc important de déterminer dans un premier temps les contours de l'aire géographique potentielle de production et de tenter de définir l'effectif et la capacité d'accroissement des populations à la veille de la formation de l'économie de plantation en Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire à la fin du XIX^e siècle.

Nous montrons dans un second temps par quel processus historique l'interaction entre ces deux éléments a pu s'opérer. Il s'agira plus précisément de comprendre de quelle façon se sont réalisés l'aliénation individuelle de la terre et le détournement de la force de travail de la sphère de production dite "traditionnelle" vers la sphère de production marchande. Nous verrons que ces deux changements ne se sont pas réalisés avec l'avènement de la cacaoculture et de la caféiculture mais avec l'émergence de l'économie extractiviste puis de l'économie de plantation du palmier à huile, preuve que le système d'économie du café et du cacao est issu d'un processus complexe. Nous verrons aussi que l'émergence du système s'est réalisée sous des formes différentes d'une région à l'autre.

A) Les éléments du système

1. L'espace forestier

Le cacaoyer et le caféier exigent pour leur développement et leur fructification des pluies abondantes et des sols fertiles. Ces zones propices correspondent aux étendues géographiques des épaisses forêts tropicales. L'examen du milieu naturel de la région ouest africaine nous permet de dessiner les contours de ces aires écologiques particulières.

L'Afrique de l'Ouest, bordée à l'ouest et au sud par l'océan atlantique, au nord par le désert saharien et à l'est par les montagnes du Cameroun, forme un espace au relief relativement peu contrasté (si l'on excepte cependant la Guinée, l'extrême ouest du territoire ivoirien et la frontière nigéro-camerounaise dont la topographie dépasse 1 000 m) mais où les variations climatiques sont particulièrement marquées (figure 6). Les climats de types équatorial, tropical humide et soudanais se succèdent du sud au nord des territoires côtiers pour finalement évoluer en climat de type sahélien au nord du Burkina Faso et du Mali. L'espace géographique compris entre le sud-est du Ghana et le sud-ouest du Nigeria actuels marque cependant une rupture. Lié à une conjonction particulière des vents, des courants marins et de la topographie, les pluies dans ce sous espace régional sont en effet modérées et valent à ce climat le qualificatif d'équatorial "tempéré". Ces disparités climatiques engendrent deux paysages de végétation très distincts. Alors qu'au sud du 8^e parallèle dans le tiers sud-ouest et le tiers sud-est s'étendent les forêts dense et semi-décidue, au nord et dans la région de climat équatorial "tempéré", ce sont les paysages de savane arborée et herbacée qui dominant. Les sols, à plus de 90 % de nature ferrallitique, dont la qualité dépend en grande partie du type du couvert végétal, varient également en aptitude culturale du sud au nord. Riches dans la zone méridionale, les terres s'appauvrissent dans la zone septentrionale d'autant plus que l'on s'étire en latitude.

C'est donc dans la partie sud de la région qui correspond plus exactement aux territoires actuels de Sierra Leone, du Liberia, de la moitié sud de la Côte d'Ivoire, du sud-ouest du Ghana et d'une partie de l'ouest du Togo d'une part et du sud-est du Nigeria et du sud du Cameroun d'autre part que se localisent les espaces fertiles forestiers et par conséquent que se situent les aires de production potentielle du café et du cacao en Afrique de l'Ouest.

Fig. 6 : L'espace forestier ouest africain au début du XXe siècle

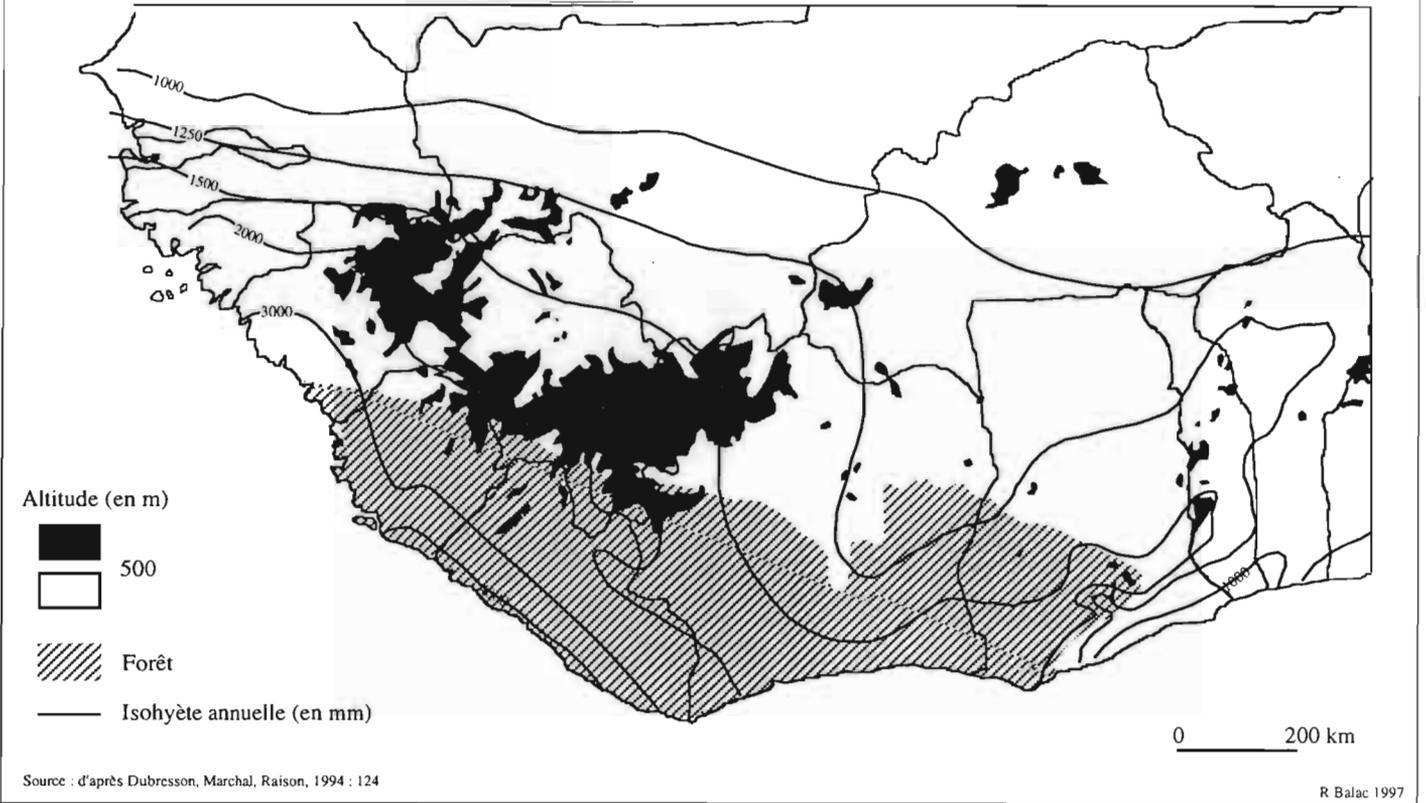
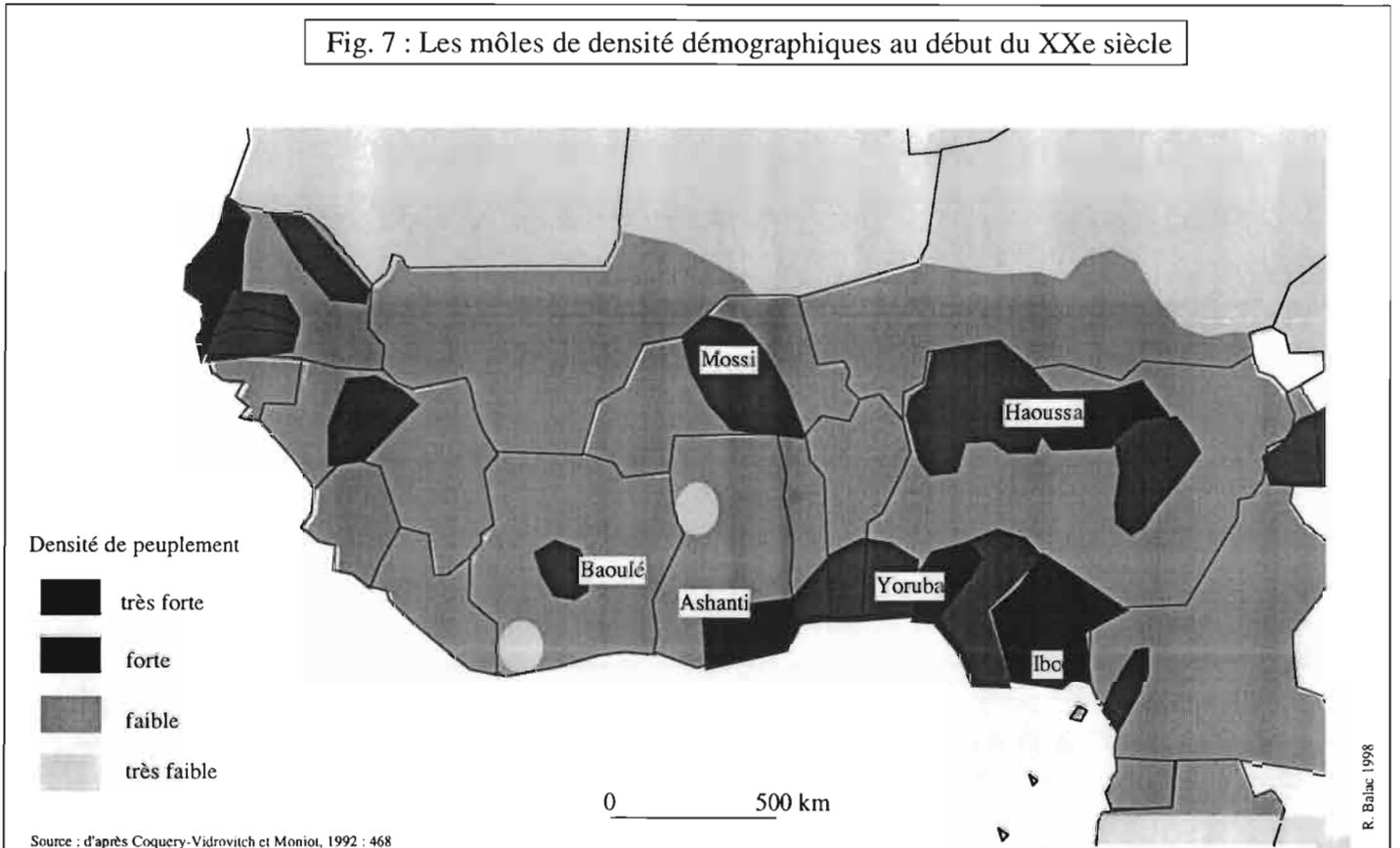


Fig. 7 : Les môles de densité démographique au début du XXe siècle



La délimitation naturelle de ces espaces pose une limite précise et absolue à l'expansion du système.

2. Le poids démographique

L'effectif, la structure, la plus ou moins grande capacité de reproduction d'une population sont des éléments négligés voir totalement ignorés dans la littérature traitant de l'économie de plantation. Pourtant, dans la mesure où le système repose sur une force de travail peu qualifiée et non sur le développement technologique, le nombre d'hommes agit, par le seul fait de sa masse, directement sur le développement de l'économie pérenne. Il paraît donc essentiel de considérer cette donnée en soi.

A l'aube de la période coloniale, une multitude de populations, installées pour la majorité d'entre elles entre le XV^e et le XIX^e siècle, occupait le milieu forestier comme le milieu des savanes. Ces populations, qui se distinguaient par leur originalité sociale, économique et culturelle, ont été, sur un plan descriptif, regroupées et classées de façon plus ou moins objective dans une nomenclature ethnique (AMSELLE, 1985 ; DOZON, 1985).

A la veille du XX^e siècle, l'effectif de ces différentes populations est extrêmement difficile à estimer. Faute d'opérations censitaires menées à cette date, le chercheur ne dispose que d'évaluations très grossières réalisées à partir de données postérieures. Selon ces différentes estimations, la région apparaissait, globalement, comme sous-peuplée. Catherine COQUERY-VIDROVICH, dans son ouvrage sur l'Afrique Noire de 1800 à nos jours, avance des données qui nous permettent d'évaluer la population ouest africaine entre 30 et 40 millions d'individus au milieu du XIX^e siècle, soit une densité de 8,6 à 11,4 habitants par kilomètre carré¹¹ (COQUERY-VIDROVITCH, 1992 : 317-319). D'autres historiens, tel que Peter MANNING cité par John ILLIFE, situe la population à 20 millions d'habitants à cette même date, soit une densité de 5,7 habitants par kilomètre carré (ILLIFE, 1997 : 198). Ces larges écarts sont révélateurs de la méconnaissance démographique de cette période.

Nous savons cependant avec certitude que le poids démographique de la région était très inégalement réparti. La carte des densités de 1960, dans la mesure où est émise l'hypothèse que les écarts relatifs entre les populations à la fin du XIX^e siècle étaient assez peu différents des écarts relatifs entre les populations au milieu du XX^e siècle, nous

¹¹ L'espace "habitable" ouest africain a été évalué par l'addition des superficies du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Liberia, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Togo, de la Gambie et du quart des surfaces de la Mauritanie, du Mali et du Niger, soit un total de 3,5 millions de km².

donne une idée des disparités démographiques qui prévalaient entre zones (figure 7). Les môles de densité correspondaient notamment aux populations ashanti du centre-ouest du Ghana, aux Baoulé du centre-est de la Côte d'Ivoire, aux Mossi du centre du Burkina, ou encore aux Yoruba, Ibo et Haoussa du Nigeria.

Au faible poids numérique global s'associait par ailleurs une faible capacité des populations à s'accroître. Le régime démographique qui était, selon toute vraisemblance, un régime dit "traditionnel" caractérisé par une fécondité et une mortalité élevées, ne pouvait autoriser qu'un accroissement modéré de la population. L'estimation du taux d'accroissement annuel entre 1850 et 1900 oscille, selon les historiens, entre 0,2 % (MANNING in ILLIFE, 1997 : 198) et 0,8 % (COQUERY-VIDROVITCH, 1992 : 317-319).

Ainsi, la faiblesse relative du nombre des hommes et leur difficulté à s'accroître en cette fin de XIX^e siècle permet de comprendre, en partie, le caractère très progressif de l'émergence et de la diffusion des économies marchandes en Afrique de l'Ouest. La population par son poids démographique constitue bien un facteur limitant du développement du système. Cependant, à la différence de l'espace forestier, celui-ci détient un potentiel d'accroissement. La limite de l'espace forestier d'une part, le potentiel d'accroissement de la population d'autre part, annoncent, avant même la formation de l'économie de plantation, les crises futures du système.

B) L'interaction entre les éléments "terre" et "force de travail"

L'échange de la terre contre le travail et du travail contre la terre, tel que nous l'avons présenté dans notre schéma du fonctionnement général du système, est le produit d'un long processus historique : celui de l'intégration des populations ouest africaines dans l'économie de marché. Cette intégration a permis une transformation des cadres économiques et sociaux dits "traditionnels" en provoquant l'aliénation individuelle du bien foncier, jusqu'alors considéré comme propriété collective d'une communauté, et le détournement d'une force de travail vers les lieux de production marchande, jusqu'alors attachée à la production de subsistance. Cette intégration s'est réalisée de façon très progressive et selon des formes très variées d'une région à une autre. Notre propos ne consiste pas ici à établir un tableau exhaustif des étapes et des particularités de l'intégration des sociétés africaines à l'économie marchande, les historiens au jour

d'aujourd'hui n'y sont d'ailleurs pas encore parvenus, mais de montrer au travers de grands repères et d'exemples significatifs le caractère complexe de ce processus¹².

1. Les premiers mouvements d'intégration au marché

On situe encore trop souvent les premiers contacts entre les Africains et les navigateurs portugais à la fin du XV^e siècle comme l'événement marquant l'origine de l'intégration des populations africaines à l'économie de marché. Cette affirmation néglige l'existence du commerce inter-africain et notamment celui de la Kola¹³ organisé à grande échelle par les peuples mandé et haoussa des régions soudaniennes avec les habitants des régions forestières. Ces sociétés composées de colporteurs, de marchands et de négociants, prônaient la recherche du profit individuel. Basé sur une organisation complexe, ce trafic constituait une forme élaborée d'économie d'échange.

Le commerce afro-européen s'impose néanmoins pour avoir été celui qui répandit le plus les principes de l'économie d'échange en Afrique subsaharienne et celui qui intégra l'économie africaine à l'économie mondiale. Les premiers produits que les Africains échangeaient avec les Portugais furent les épices troquées contre de la bimbeloterie, puis, avec l'arrivée de nouveaux Européens, notamment des Anglais et des Français, l'économie de traite s'orienta assez rapidement vers le commerce négrier. Ce commerce des esclaves, en plein essor au XVII^e et XVIII^e siècle, profita notamment, côté africain, aux royaumes guerriers du golfe de Guinée qui consolidèrent ainsi leur pouvoir politique : confédération ashanti du Ghana, royaume d'Abomey du Bénin, royaume yoruba et cité-état du sud-est du Nigeria. Les esclaves, enlevés à l'intérieur du continent, mais aussi l'or et l'ivoire, étaient échangés contre du rhum, du tabac puis des fusils, de la poudre et des tissus d'Europe. Ce commerce ne profitait qu'à une élite africaine que formaient les souverains, les dignitaires et les intermédiaires commerçants de ces États.

L'abolition, côté européen, de la traite puis de l'esclavage dans la première moitié du XIX^e siècle marque un tournant économique en contraignant les négriers africains à se reconverter dans de nouveaux "produits d'exportation". Le négoce des oléagineux : huile et noix de palme (dans les forêts du golfe de Guinée), arachide (sur la côte de Sénégal et dans les rivières du sud) se substitua progressivement au commerce du "bois d'ébène".

¹² Au lecteur, intéressé par une étude à la fois riche et claire sur le sujet, nous conseillons vivement la lecture de l'ouvrage dirigé par Elikia M'BOKOLO : *Afrique Noire, histoire et civilisations, XIX^e - XX^e siècle*, auquel nous nous sommes largement référé pour rédiger cette section (M'BOKOLO, 1992).

¹³ La noix de kola est un fruit aux propriétés excitantes consommée en grande quantité par les populations des savanes. Sa production ne peut se réaliser que dans les régions forestières où elle était peu consommée. Les populations du sud l'échangeaient contre du poisson sec, des boeufs et divers produits vivriers (TRICART, 1956).

2. La révolution oléagineuse

L'introduction de ces nouveaux produits dans le commerce de traite constitue, comme le qualifie très justement Elikia M'BOKOLO, une "révolution oléagineuse" pour les sociétés ouest africaines (M'BOKOLO, 1992 : 129) puisqu'elle annonce l'aliénation individuelle de la terre et la formation d'une main-d'œuvre mobile et salariée.

a) L'aliénation individuelle de la terre

Les plus gros volumes de produits oléagineux, contrairement aux anciens produits de la traite, ne sont plus prélevés au milieu naturel mais sont issus de plantations, pour les palmiers, et de cultures, pour l'arachide¹⁴. La constitution de ces plantations et de ces cultures, à l'initiative des anciens États négriers mais surtout, fait nouveau, de nombreux petits cultivateurs, va conduire de façon intrinsèque à la formation de la propriété privée. Deux raisons essentielles expliquent ce mouvement d'aliénation. D'abord, pour le palmier et l'arachide, la terre, en devenant "porteuse" de productions végétales à destination commerciale, acquiert une valeur marchande. Ensuite, pour le palmier, la plantation exige l'abandon des jachères et la fixation du produit pour une durée souvent supérieure à plusieurs décennies.

D'une région à l'autre, l'appropriation individuelle de la terre se réalise de façon plus ou moins masquée. Par exemple, en pays akwapim (dans le sud-est du Ghana actuel), l'achat et la vente de palmeraies, ainsi que l'achat et la vente de portions de forêt primaire étaient couramment pratiqués (HILL, 1963 : 161-162). En Gambie, où l'exportation d'arachide fut effective dès 1834, une distinction fut établie entre deux types de terre : le *maruo* que l'on peut traduire par exploitation collective et le *kamanyango* que l'on peut traduire par exploitation individuelle. Sur la première, où chaque membre du lignage avait l'obligation de travailler, étaient cultivées les plantes pour l'alimentation qui ne pouvaient être vendues, sur la seconde était cultivé l'arachide que le producteur pouvait commercialiser pour son compte. Cette terre pouvait être héritée par les fils du cultivateur mais elle ne pouvait être vendue (M'BOKOLO, 1992 : 148). En Sierra Leone, sur les côtes du Bénin et du Nigeria, d'autres formes d'appropriation de la terre étaient pratiquées.

¹⁴ L'huile et les noix de palme étaient extraits au départ à partir des seuls palmiers poussant à l'état naturel avant d'être récoltées sur des palmiers plantés. L'arachide, de provenance américaine, ne donnait lieu qu'à des cultures.

L'économie d'échange inter-africain de la kola a également initié certaines formes d'appropriation foncière. Chez les Bété de Daloa, les kolatiers, enjeu du trafic, faisaient l'objet de toutes les attentions. Progressivement, le maître de la terre s'appropriait les kolatiers annulant ainsi l'ancien droit de cueillette pour tous les habitants d'un lieu (M'BOKOLO, 1992 : 157).

b) La constitution d'une main-d'œuvre salariée et mobile

La forte demande européenne en produits oléagineux rendit rapidement insuffisante l'utilisation de la seule main-d'œuvre familiale et des esclaves domestiques. Le recours à des migrants de travail s'imposait. La migration de travail fut motivée par le différentiel de richesse qui opposait les palmeraies du sud et les cultures d'arachides de Sénégal, où affluaient les biens manufacturés européens, à l'intérieur du continent, où pénétraient difficilement ces produits. La situation géographique des populations devint un facteur économique et social de plus en plus discriminant. Les peuples de la côte et de l'arrière-pays immédiat formaient, du fait de leur position géographique, les intermédiaires entre les Européens et les peuples de l'intérieur. Ils réalisaient de par cette position privilégiée d'importantes accumulations de capital. Les peuples de l'intérieur pour accéder aux marchandises européennes devaient effectuer pour les premiers les travaux de plantation, de culture, de récolte et de portage.

La déviation, même temporaire, d'une partie des actifs hors de la sphère de production traditionnelle ne pouvait pas être sans conséquence sur les sociétés de départ. L'absence de jeunes adultes entraîne un accroissement du travail pour les actifs restés au village qui, si cet effort n'est pas suffisant, peut provoquer un déficit de production alimentaire et entraîner la famine. Le manque de document relatif à cette période ne nous permet pas de mesurer l'impact réel sur ces sociétés. Pourtant, le processus engagé du détournement de la force de travail pour une durée plus ou moins longue ne s'inversera pas par la suite. Le retour saisonnier des actifs a très probablement permis de maintenir un certain équilibre de ces sociétés.

Pour chaque zone de production s'élabora un mode particulier de migration saisonnière. En pays akwapim, pour reprendre notre précédent exemple, le recours temporaire à des travailleurs issus des territoires voisins était sollicité. Les voisins du nord : Shaï, Krobu et autres Ga étaient surtout affectés au travail du portage de l'huile (HILL, 1963). En Gambie se développèrent les *navetanes*. Il s'agissait de migrants temporaires, qui restaient une ou plusieurs années, le temps d'accumuler les biens de

prestige, et qui, en contrepartie de la terre reçue, s'engageaient à travailler un certain nombre de jours par semaine sur l'exploitation de ses hôtes. Le reste de leur temps était consacré au travail de leur propre terre dont ils conservaient le produit (M'BOKOLO, 1992 : 148). Ailleurs, dans les autres régions proches du littoral où étaient produits les oléagineux, d'autres formes de déplacements de travailleurs saisonniers se réalisaient.

Les déplacements pouvaient se réduire à des distances de quelques kilomètres mais pouvaient également s'étendre sur des distances beaucoup plus grandes. Ces migrations longues se réalisaient en direction des zones de production les plus importantes que formaient pour les régions du golfe de Guinée, l'est du Ghana et surtout le sud-est du Nigeria. GREY mentionne ainsi le départ de Krou du Liberia et de l'ouest ivoirien en direction de la Gold Coast (GREY, 1854 : 81-82). Jean ROUCH indique dans son étude sur le Ghana les déplacements d'Akan partis de Gold Coast se dirigeant vers les "rivières de l'huile" du bas Nigeria, du Cameroun et du Congo (ROUCH, 1956 : 51).

En initiant l'aliénation privée de la terre et la mobilité d'une force de travail salariée, l'économie de plantation oléagineuse, et plus précisément du palmier à huile, préparait l'émergence de l'économie pérenne de café et de cacao.

3. La formation des premiers foyers de production de café et de cacao

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, à la suite de l'accroissement des productions d'huile de palme en provenance de Malaisie, les cours s'effondrèrent. Cette chute brutale et prolongée des prix incita les populations du golfe de Guinée à abandonner la récolte et le commerce de ces produits pour se reconvertir dans la cueillette du caoutchouc mais aussi dans les plantations du café et du cacao introduites depuis peu sur le continent¹⁵. Les églises protestantes jouèrent un rôle actif en diffusant au cours de leurs missions d'évangélisation des plans de cacaoyer et de caféier (HILL, 1963, CHAUVEAU, 1992).

C'est ainsi que vers 1890, dans deux des trois principales régions exportatrices d'huile, que formaient les arrière-pays de Lagos et d'Accra, ainsi que dans le sud-est du Liberia, les premiers foyers de production cacaocole et caféicole du continent apparurent. La main-d'œuvre, autrefois employée à la cueillette et au portage des régimes de palmes,

¹⁵ Le cacao, originaire du continent sud américain, fut introduit en Afrique dans les îles portugaises de Saô Tomé et Príncipe en 1822. Le café d'origine africaine et américaine est introduit dans ces îles dès 1800. Ces cultures seront développées sur de grands domaines détenus par des familles européennes et métis. Le cacao et le café seront ensuite introduits sur l'île de Fernando Poo, alors sous souveraineté espagnole, respectivement en 1850 et 1800 (LINIGER-GOUMAZ, 1980, PÉLISSIER, 1992). Elaborées sur le modèle de Saô Tomé et Príncipe il s'agissait essentiellement de grandes plantations européennes utilisant des manoeuvres du continent en provenance du Liberia, de Gold Coast, du Cameroun et du Nigeria. Ce sont très probablement ces travailleurs de retour dans leur régions d'origine qui, au début des années 1880, rapporteront le cacao et le café d'origine américaine au Liberia, en Gold Coast et au Nigeria.

fut utilisée dans le défrichage, la plantation, l'entretien puis la récolte du cacao et du café. La tendance à l'aliénation des terres à palmiers et à kolatiers favorisa chez les planteurs l'aliénation des terres plantées en cacaoyer et en caféier. Les capitaux accumulés grâce au produit de la vente du caoutchouc et de l'huile permirent d'investir dans l'achat de terres à cacao.

L'apparition de l'économie de plantation caféière et cacaoyère s'est réalisée, comme pour l'émergence de l'économie pérenne du palmier, sous des formes différentes d'une région à l'autre. Dans l'arrière-pays d'Accra, les premiers planteurs étaient les Akwapim. Leurs collines étant assez peu propices au développement de la cacaoculture et l'espace forestier disponible étant réduit, compte tenu d'une densité démographique relativement élevée, ils émigrèrent vers 1890 hors de leurs villes pour réaliser, à l'aide de leur main-d'œuvre familiale, la culture des premiers arbustes (HILL, 1963). Dans l'arrière-pays de Lagos ce sont des citoyens yoruba et métis qui achetèrent la terre et employèrent d'anciens esclaves, les propriétaires demeurant en ville. A partir de ces trois foyers de production continentaux le système s'est diffusé aux territoires forestiers voisins.

Ainsi, l'économie de plantation de café et de cacao a été élaborée par les populations autochtones pour répondre à la crise de celle des oléagineux qui elle même avait été réalisée pour répondre à la disparition du commerce négrier. Elle s'est constituée à partir des structures laissées par les systèmes de production anciens tout en les adaptant pour se conformer aux contraintes économiques mais aussi écologiques, sociales, démographiques et politiques de son nouvel environnement. Le principe de l'aliénation privée de la terre et de la mobilité de travail salarié était posé et pouvait se diffuser à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, les contraintes d'ordre politique et économique qui avaient poussé à la création de l'économie de plantation vont également agir sur sa diffusion en l'accéléralant ou en la freinant. Au Nigeria, le très faible développement de la cacaoculture après l'indépendance repose sur une raison essentiellement économique : la découverte du pétrole en 1973 eut pour effet de détourner la force de travail des plantations vers les régions de gisement de l'or noir (DUBRESSON et al, 1994). Au Cameroun, ce sont des raisons principalement politiques qui expliqueraient le non-développement de l'économie pérenne. Les textes de loi qui favorisent explicitement l'appropriation du sol par les autochtones au détriment des agriculteurs étrangers auraient dissuadé l'immigration de travailleurs étrangers (WEBER, 1977 ; LOSCH, 1995). Au Ghana et en Côte d'Ivoire par contre, l'économie de plantation remporta un très grand succès qu'explique à des périodes bien définies l'action favorable du politique, de l'économique et du démographique. L'analyse comparative du développement du système dans les régions de ces deux territoires va nous permettre de

mieux comprendre l'incidence de ces facteurs dans le développement spatial de l'économie de plantation.

II) La diffusion du système dans les régions de Gold Coast et de Côte d'Ivoire pendant la période coloniale (1890-1960) : l'incidence des poids politique et économique

A partir de la fin du XIX^e siècle, la pénétration puis l'installation effective des empires coloniaux, français et britanniques, dans tout l'ensemble régional modifiera profondément les sociétés locales et influencera directement la diffusion de l'économie de plantation. Le politique agira directement sur le système en intervenant sur la circulation de la main-d'œuvre et sur l'accès à la terre. En Gold Coast, la politique relativement souple des Britanniques permettra de favoriser le développement de la cacaoculture alors qu'en revanche dans le territoire ivoirien voisin, la politique autoritaire française en ralentira l'émergence et la diffusion.

Si l'incidence du politique est la plus apparente, l'incidence de l'économique et du démographique, entendu ici en terme de masse, n'est pas absente. La fluctuation des cours internationaux et surtout leur chute dans les années trente agiront directement sur la vitesse de diffusion de l'économie de plantation. De même, le lent accroissement démographique durant cette période contraindra le système à suivre un développement très progressif.

A) Les premiers développements : 1890-1929

La relative souplesse de la politique britannique en **Gold Coast** ne s'explique pas par une "délicatesse" particulière des Anglais mais par la volonté de ne pas contrarier les initiatives économiques des indigènes et notamment celles prises par les planteurs de cacao du Sud-Est. C'est pour cette raison que, face aux protestations des autochtones, l'administration anglaise accepta, non sans réticences¹⁶, de ne pas imposer directement les indigènes. La progression des exportations de cacao permettait, en effet, grâce aux seuls impôts indirects, de financer le budget de la colonie. La Gold Coast fut de ce fait, jusqu'en 1944, le seul territoire d'Afrique noire à ne pas verser d'impôt direct (CORNEVIN, 1973 : 68). C'est également dans le souci de ménager les initiatives

¹⁶ C'est en vain que les Anglais en 1852, 1874, 1877 et 1894 tentèrent d'imposer les indigènes. (CORNEVIN, 1973).

Fig. 8 : Localisation des ethnies de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Burkina Faso, citées dans notre étude

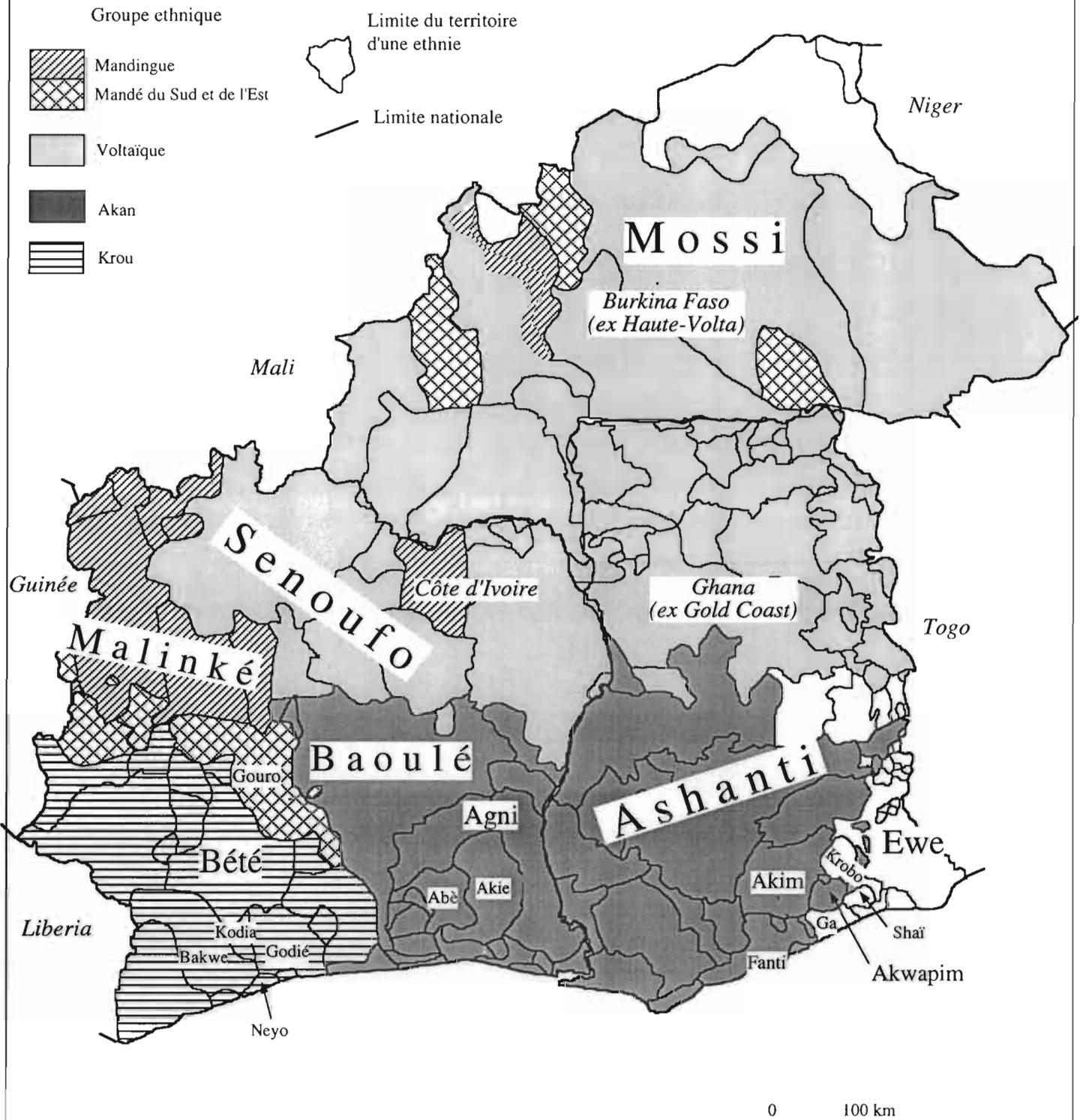
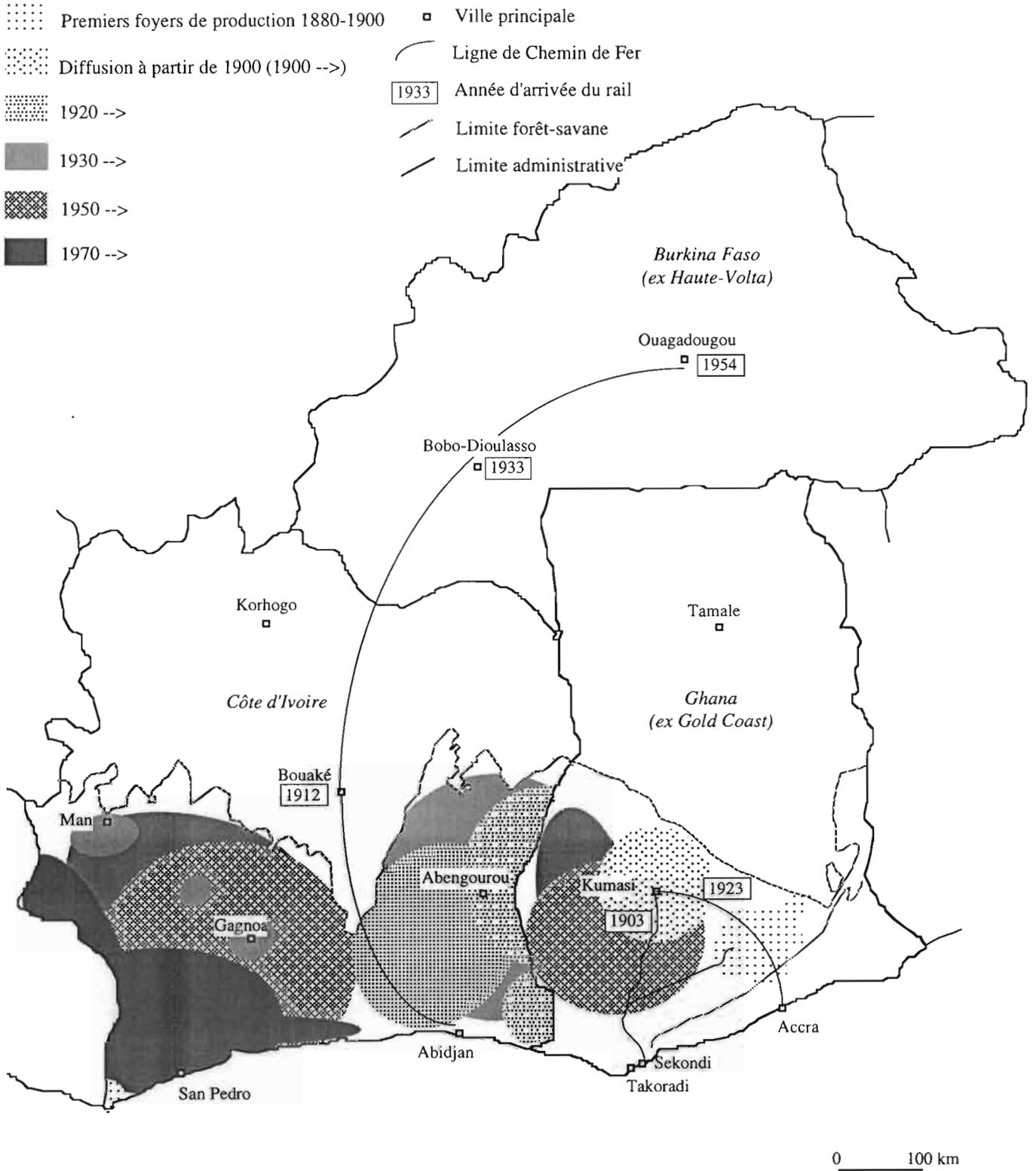


Fig. 9 : Progression des foyers de production du cacao et ou du café au Ghana et en Côte d'Ivoire (schéma)



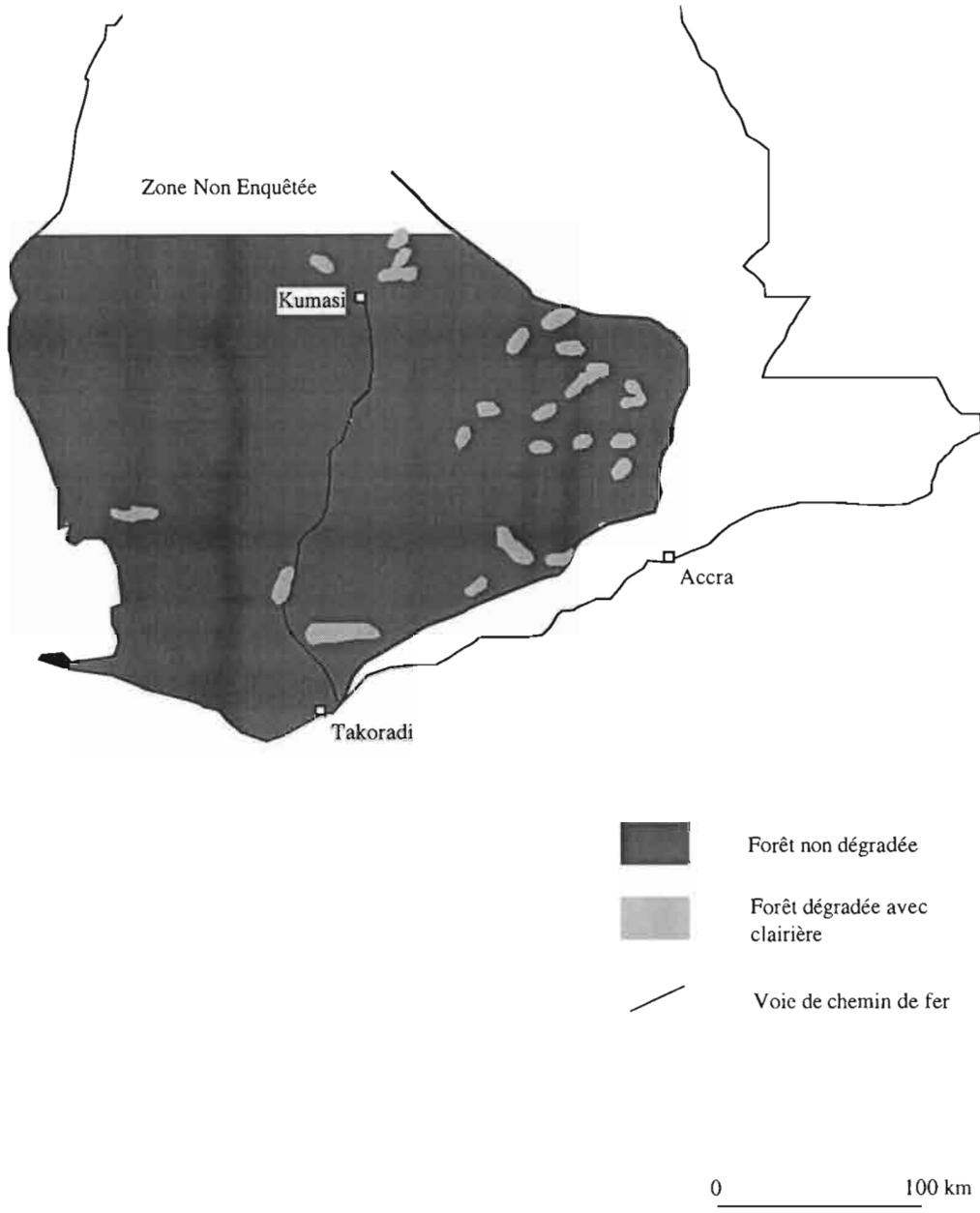
économiques locales que les Britanniques en 1894, devant l'opposition organisée des indigènes, renoncèrent temporairement à contrôler l'aliénation foncière (PUY-DENIS, 1994 : 101-102). Les Anglais se contentèrent d'encourager les initiatives locales, d'une part, en favorisant la circulation des hommes et des marchandises par une politique active de développement des infrastructures, d'autre part, par une limitation des contrôles de leur administration dans le domaine foncier.

Cette politique favorisa le développement des déplacements traditionnels, notamment des commerçants dioula, et facilita la formation de nouveaux mouvements, notamment les déplacements temporaires de travailleurs issus des pays soudanais français en direction des mines d'or et des chantiers du sud forestier (port, voie ferrée...) (ROUCH, 1956).

Le développement des infrastructures, en facilitant par ailleurs l'écoulement des produits cacaoyers, permis d'assurer la création de nouvelles plantations akwapim hors de leur territoire d'origine. En effet, les terres de ces derniers de mauvaise qualité, incitèrent ces planteurs à se regrouper en association provisoire, "les compagnies", pour acheter de vastes portions de forêts chez leurs voisins de l'ouest : les Akim. Ces portions étaient ensuite divisées en bande de même longueur mais de largeur proportionnelle à l'investissement initial. Avec l'extension des plantations l'utilisation d'une main-d'œuvre extra-familiale fut sollicitée. Les Shaï et les Krobu, anciens porteurs d'huile, constituèrent cette force de travail avant que ces derniers n'acquissent pour eux-mêmes un lot de forêt et réalisent leur plantation (HILL, 1963). La carte du couvert forestier dressée par les Britanniques en 1908, à partir d'un relevé au sol, nous permet de reconnaître le développement précoce de la cacaoculture dans le sud-est du pays (figure 10). Le pays akim est truffé de clairières éparses, plus ou moins étendues. De 1893 à 1903, la production de cacao s'est accru de 13 à 2 280 tonnes !

Cette infrastructure permit également de garantir, à partir de 1902, l'essor d'une nouvelle aire de production dans le sud-est de Kumasi par les populations autochtones de la région : les Ashanti. L'ouverture de la voie ferrée Sekondi-Kumasi achevée en 1903 fut déterminante. La carte de 1908 permet de localiser l'émergence de ce second pôle de production (figure 10). On peut observer deux espaces non couverts par la forêt dense à proximité de l'ancienne capitale confédérale ashanti. L'économie de plantation se développa dans cette région dans une forme différente du Sud-Est. La terre complantée en cacaoyers et en plantes vivrières n'était pas achetée mais obtenue grâce au droit d'usage qui permettait le défrichement renouvelé. Après quelques années, en effet, la pousse des cacaoyers ne permettant plus la culture des plantes vivrières à leur pied, il fallait pour pouvoir assurer l'alimentation des membres de l'exploitation défricher de nouvelles forêts (GASTELLU, 1982 : 230). Les Ashanti s'interdisaient de céder la terre à cacao à des

Fig. 10 : Couverture forestière du Ghana en 1908



étrangers. L'utilisation de manœuvres, extérieurs à la cellule domestique, fut rapidement entreprise grâce à des revenus issus du commerce de la kola et du caoutchouc. Des travailleurs du nord, notamment des Mossi, participèrent ainsi à l'extension de ces jeunes exploitations. Cette capacité à contrôler l'accès au foncier et à mobiliser la main-d'œuvre explique que les superficies de ces exploitations étaient en moyenne plus étendues que celles des plantations du sud-est (environ 9 ha contre 4 ha).

En 1911, le développement rapide des foyers de production permit de hisser la Gold Coast au premier rang mondial des producteurs de cacao.

Dans les **territoires** nouvellement occupés par la France, notamment **ivoirien et voltaïque**, le faible développement des cultures marchandes et la quasi-absence d'infrastructures routières et ferroviaires¹⁷ préoccupaient les administrateurs français. Ils décidèrent que la mise en valeur des colonies ne pouvait passer que par une action coercitive particulièrement musclée. Il fallait "mettre l'indigène au travail". Cette politique se soldera par un échec.

La levée d'un impôt de capitation, qui entraînait le plus souvent le départ temporaire de jeunes villageois pour la recherche de l'argent nécessaire à son paiement, la réquisition de main-d'œuvre (pour la construction et l'entretien des routes, des voies ferrées...), l'enrôlement militaire de jeunes hommes (pour la protection de la métropole), firent peser de lourdes contraintes sur les populations et incitèrent de nouveaux déplacements dont la motivation était de fuir la domination française. C'est ainsi que de nombreux "insoumis" quittèrent leur régions d'origine pour se réfugier dans des régions moins bien contrôlées par les Français. Des Bété et des Baoulé émigrèrent pour les villes du sud ivoirien (ETIENNE, 1968, DOZON, 1985), des Mossi émigrèrent vers les franges extérieures de leur pays (MARCHAL, 1975) ou vers la Gold Coast voisine.

Cette politique de contrainte exercée également à l'encontre des cultivateurs agni du Sud-Est et bété du Centre-Ouest, forcés de planter le caféier et le cacaoyer à partir de 1913, permet de comprendre la faible motivation des populations pour le développement de ces cultures.

Ainsi, aux déplacements volontaires enregistrés en Gold Coast, favorables à l'économie de la colonie britannique, s'opposaient les déplacements forcés ou de fuite de la Haute-Volta ou de la Côte d'Ivoire qui contrariaient l'épanouissement économique de

¹⁷ Côté britannique, l'ancienneté des relations commerciales entre indigènes et Anglais permet de comprendre que la partie sud du territoire disposait, au contraire des colonies ivoiriennes et voltaïques, dès le début du XX^e siècle d'un certain nombre d'équipements.

ces régions. En 1919, alors que la Côte d'Ivoire produisait 16 000 tonnes de cacao, la Gold Coast en fournissait 242 000 (figure 11)¹⁸!

A partir de 1920 cependant l'achèvement d'importants aménagements routiers et la forte augmentation des cours du cacao incitèrent les agriculteurs agni du Sud-Est, aidés par l'accumulation d'un premier capital dans le commerce du caoutchouc et de l'huile de palme et d'une expérience dans le cacao au cours de séjours chez leurs "cousins" planteurs de Gold Coast¹⁹, à s'investir dans la cacaoculture (ROUGERIE, 1957, EKANZA, 1983). Encouragées également par ces cours élevés du cacao, de grandes plantations européennes se développèrent dans le Sud et le Centre-Ouest ivoirien (FRECHOU, 1955).

Les nouveaux besoins réclamés par la cacaoculture et la caféiculture naissantes décidèrent les administrateurs français à développer les mesures coercitives. Le très important besoin de main-d'œuvre manifesté par les grands planteurs européens poussa, dès les années vingt, l'administration coloniale à acheminer, de force, des travailleurs issus du nord de la Côte d'Ivoire et des territoires du Soudan, en particulier du pays mossi de Haute-Volta, vers les plantations du sud. Le territoire voltaïque, était en effet considéré par l'administration française, après l'échec du développement du coton sur son sol, comme un "réservoir de main-d'œuvre" devant satisfaire les besoins de la colonie ivoirienne (MARCHAL, 1975). Il s'agissait en outre de détourner le flux de travailleurs qui se dirigeait vers la Gold Coast voisine. Le contrôle de la main-d'œuvre voltaïque devenait un enjeu politique majeur et une source de vives tensions entre Français et Britanniques.

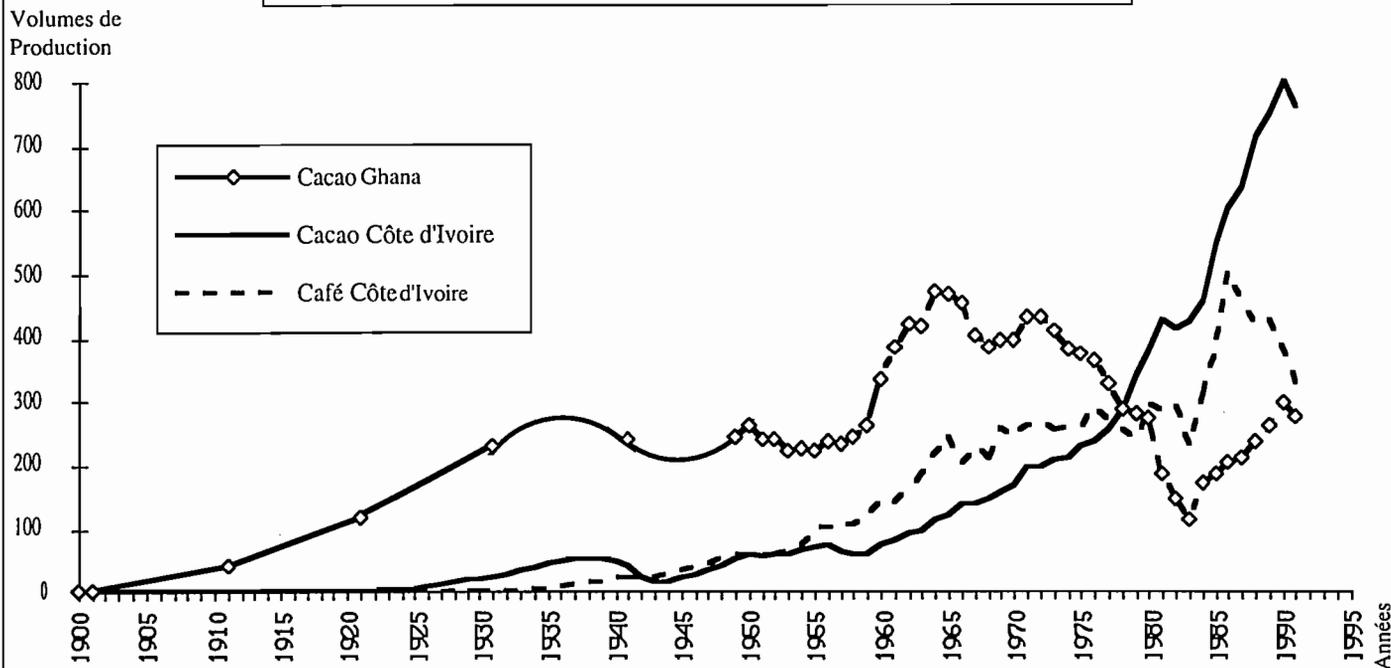
Les travailleurs du nord, acheminés vers les plantations européennes du sud, n'hésitaient pourtant pas à désertter les plantations et leur condition de salarié pour aller s'embaucher comme métayer dans les plantations des autochtones agni. Ce contrat de métayage leur permettait d'ouvrir, après un certain temps et dans certains cas, un accès à la terre (FRECHOU, 1955 ; RAULIN, 1957). Le travail de ces manœuvres permit aux Agni d'étendre leurs plantations au-delà de ce que pouvait autoriser leur seule main-d'œuvre familiale.

Au total, l'autoritarisme français ne permit pas un développement significatif de la cacaoculture et de la caféiculture. Alors que la production du territoire ivoirien dépassait le

¹⁸ Les courbes de production de ce graphique ont été calculées par la méthode des moyennes mobiles. Ce petit outil statistique permet de lisser les phénomènes cycliques de court terme (cas, par exemple, de la production bisannuelle du café) ou les accidents ponctuels (faible production due à une année de sécheresse) pour nous donner avec plus de clarté les tendances de long terme. Les moyennes ont été calculées ici sur trois années.

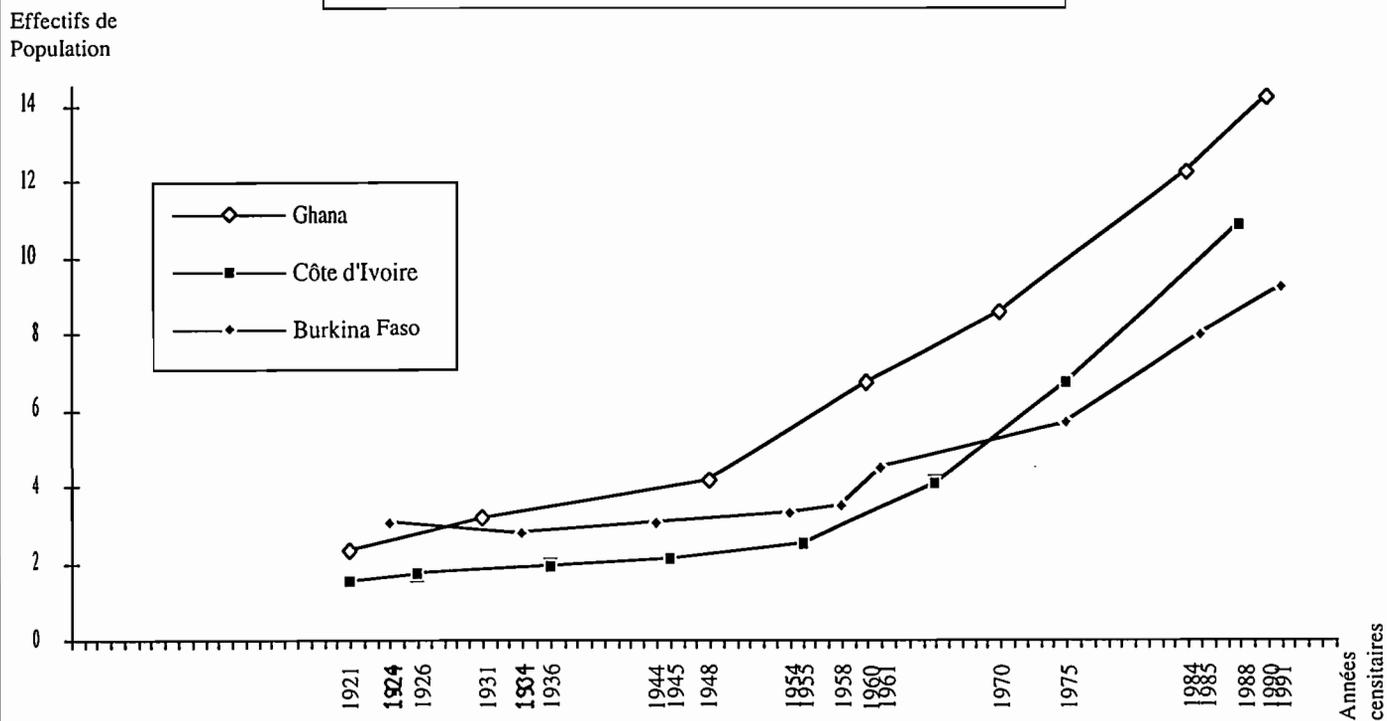
¹⁹ A côté des visites traditionnelles entretenues entre individus de même groupe culturel de chaque côté de la frontière, Gabriel ROUGERIE nous signale, qu'afin d'échapper au recrutement français de la première guerre mondiale, 12 000 Agni avaient quitter leur région pour se réfugier dans la Gold Coast voisine. Ils regagnèrent leur territoire à la fin du conflit (Rougerie, 1957 : 95).

Fig. 11 : Evolution des productions de café et de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire (moyennes mobiles, en milliers de tonnes)



Sources : Côte d'Ivoire : Caistab. ; Ghana : Cocoa Board

Fig. 12 : Evolution des effectifs de population au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso (en millions)



Sources : Recensements administratifs et nationaux

cap des 20 000 tonnes de cacao en 1930, celle de Gold Coast atteignait la même année les 220 000 tonnes!

B) Crise économique et conflit mondial : 1929-1944

Le facteur politique accélère ou freine, comme nous l'avons vu, de façon puissante la diffusion du système, de la même manière, le facteur économique, à travers les cours internationaux du café et du cacao, et le facteur écologique, à travers les maladies parasitaires des arbustes, influencent ce développement comme nous allons l'observer de façon toute particulière dans la période 1929-1944.

En 1929, la chute des prix internationaux contraria la diffusion de l'économie de plantation. Les courbes des productions de Gold Coast et de Côte d'Ivoire accusent un fléchissement dans la seconde moitié des années trente (figure 11). La baisse des cours du cacao puis leur effondrement en 1931 mit en situation de péril les grandes plantations européennes. Les plantations africaines, de structures plus souples, résistèrent mieux et réussirent même à accroître leur production jusqu'au milieu des années trente. La raison véritable de ces hausses de production au début de la décennie est en fait l'ouverture de nouveaux fronts pionniers. Les effets négatifs de la crise, estompés par l'amélioration des réseaux de circulation permettant un meilleur acheminement de la main-d'œuvre et un meilleur écoulement des produits (jonction des réseaux routiers et ferroviaires en Gold Coast entre 1925 et 1930 ; arrivée du rail, devant relié Abidjan à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso en 1933) ne parvinrent pas à dissuader totalement les agriculteurs de planter des cacaoyers. Les nouvelles régions qui s'ouvrirent à la cacaoculture correspondaient, en Gold Coast, à l'ouest de Kumasi et, en Côte d'Ivoire, à l'ouest d'Abengourou. Dans les régions ivoiriennes, notamment dans les nouvelles zones de production situées en pays forestier baoulé, les mauvais cours du cacao incitèrent toutefois les planteurs africains et européens à cultiver le café²⁰, dont les cours s'étaient maintenus à de meilleurs niveaux. A partir de 1930, les plantations caféicoles s'étendirent de façon sensible. Les Baoulé, en particulier, forts de leur expérience d'anciens manœuvres dans les cacaoyères agni et ashanti de Gold Coast réalisèrent un accroissement rapide de leurs surfaces arbustives. En Gold Coast, les préoccupations des planteurs étaient différentes. En 1936, le swollen shoot, maladie parasitaire des cacaoyers, attaqua les plantations du territoire provoquant une rupture sensible dans l'accroissement des productions. L'épiphytie toucha tout particulièrement les vieilles plantations de la région d'Accra. Les plantations ivoiriennes

²⁰ introduit dans le Sud-Est ivoirien à partir du Liberia dès 1880.

seront atteintes plus tard en 1942, et en 1945 c'est une maladie parasitaire du café qui s'abattra sur les plants ivoiriens. Ces maladies végétales, qui atteignent essentiellement les vieux arbustes, ne remirent pas en question la culture des produits de café et cacao et seront même l'occasion d'un rajeunissement du parc cultural des territoires anglais et français par la plantation de variétés plus résistantes (GASTELLU, 1982 ; RUF 1995).

Pendant la crise des années trente, l'interventionnisme français, notamment vis-à-vis de la migration voltaïque, ne perdit pas en intensité. Le besoin, toujours plus grand, de travailleurs incita même l'administration à augmenter le nombre des mesures devant conduire à détourner les flux des migrants voltaïques de la Gold Coast vers la Côte d'Ivoire. Il fut notamment décidé de rattacher administrativement une partie de la Haute-Volta au territoire ivoirien de 1932 à 1947, de multiplier les tracasseries douanières à la frontière entre les colonies anglaises et françaises et même de recourir au Moro Naba (roi des Mossi) afin qu'il "rappelle ses sujets" partis en Gold Coast. Dans ce territoire, la crise des années trente et le swollen shoot faisaient au contraire craindre aux Britanniques un "trop plein de main d'œuvre". L'accroissement du nombre de chômeurs et de vagabonds, que redoutaient les Anglais les décidèrent à intervenir à leur tour dans la régulation des flux migratoires. En 1933, fut votée la Head Tax²¹ dont le tiers du produit revenait au gouvernement et les deux tiers aux chefs coutumiers. Il fut également envisagé par l'administration d'effectuer des reconduites à la frontière en concertation avec les autorités françaises. Ces faits peu connus de la politique de l'occupant anglais ont été éclairés par les travaux récents et particulièrement bien documentés contenus dans la thèse d'histoire d'Issiaka MANDÉ (MANDÉ, 1997).

L'enquête rétrospective de Rémy CLAIRIN, effectuée en Haute-Volta en 1960 auprès d'anciens migrants, nous indique que les années trente furent la décennie où l'orientation des flux de voltaïques s'est infléchie en faveur de la Côte d'Ivoire. Les résultats indiquent en effet que pour 100 départs réalisés en 1933-1939 vers la Gold Coast 105 se dirigeaient vers la basse côte francophone alors que dans la période précédente de 1924-1932 le rapport était de 100 départs vers la Gold Coast pour 43 vers la Côte d'Ivoire (CLAIRIN, 1972). Cette inversion des flux est-elle due aux politiques de population décidées par les occupants européens ? Il semble, d'après les historiens, que les mesures des administrations coloniales aient finalement peu influencé les migrations des Voltaïques ; les difficultés économiques de la Gold Coast semblent à elles seules avoir été déterminantes dans le renversement de la migration voltaïque.

²¹ littéralement : impôt par tête.

Contrairement aux années trente, la seconde guerre mondiale porta un coup d'arrêt brutal aux extensions des plantations dans les deux territoires coloniaux. L'inflation, la désorganisation des circuits de commercialisation et d'acheminement de la main-d'œuvre, entraînèrent une chute des productions.

Sur le plan de la politique économique, l'administration de Vichy tenta, sans y parvenir, de fermer les frontières de l'A.O.F. avec la Gold Coast (ROUCH, 1956 : 54). En janvier 1944, un an après le ralliement de l'A.O.F. au Général DE GAULLE, un plan de rapatriement des ressortissants est signé avec les Britanniques, mais il échouera quelques mois plus tard. Il ne touchera que 5 000 personnes, ce qui sera bien peu au vu du nombre de travailleurs concernés (MANDÉ, 1997).

C) La croissance de l'après guerre : 1945 - 1960

En 1945, la reprise des échanges mondiaux entraîna un accroissement des cours du café et du cacao permettant une lente mais sensible augmentation des productions dans les deux territoires (figure 11).

La même année, un rapport d'expertise portant sur le travail forcé en A.O.F. soulignait son inefficacité (DRESCH, 1979). Ce rapport contribuera l'année suivante, en 1946, à l'abolition de ce système. Dès lors, la main-d'œuvre devenue libre pouvait se détourner des plantations européennes pour les plantations africaines. Pour l'y encourager, quelques grands planteurs ivoiriens (dont le futur président FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY) se regroupèrent pour organiser la migration des travailleurs du nord. Cette idée sera reprise par les grands planteurs européens qui créèrent en 1951 le SIAMO : Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'Œuvre. Cependant, ces travailleurs du nord avaient spontanément, dès 1946, organisé leur migration, si bien que la majorité des migrants en 1951 parvenaient en Côte d'Ivoire par leurs propres moyens. En 1956, le fonctionnement du SIAMO ne s'imposant plus celui-ci fut dissous. La suppression du travail forcé ainsi que la réouverture des frontières de l'A.O.F. avec la Gold Coast permirent une forte reprise des migrations saisonnières vers les territoires côtiers.

Dans les années cinquante, l'augmentation en volume des migrations inter-territoriales, orientées nord-sud : des régions de savanes vers les régions de forêts, mais également l'accroissement des migrations internes aux territoires de basse côte, orientées est-ouest : des anciennes zones cacaoyères de l'ashanti vers les nouvelles zones de production de la région western en Gold Coast et de l'ancienne zone de production cacaoyère et caféière de la région du centre-est vers les pays gouro et dida en Côte d'Ivoire, deviennent tout à fait

considérables. Cette importante mobilité, responsable de nouveaux défrichements et donc de nouvelles plantations, est à l'origine des fortes hausses de productions enregistrées sur cette période (figure 11). Les volumes nationaux produits doublent voire triplent par rapport aux volumes réalisés à la fin du conflit mondial, atteignant par là même des niveaux jamais enregistrés par le passé. Ces tendances vont se prolonger au-delà des indépendances de 1957 pour la Gold Coast, devenu le Ghana, et de 1960 pour la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta. Toutefois, de grands bouleversements étaient déjà à l'œuvre.

III) La diffusion du système dans les régions du Ghana et de Côte d'Ivoire pendant la période des indépendances (1960-1990) : l'incidence des grandes ruptures politique et démographique

La période des indépendances marque le renversement de la situation économique du Ghana au profit de la Côte d'Ivoire. L'économie de plantation semble s'essouffler dans le pays anglophone, comme l'indique les graves pénuries de vivrier des années soixante-dix dans le pays (l'absence de nouvelles plantations signifie celle des nouvelles productions vivrières), alors qu'il s'étend rapidement en Côte d'Ivoire. Les facteurs politiques, économiques et démographiques exogènes permettent de comprendre en partie cette nouvelle situation. Sur le plan politique, les choix des présidents ghanéen et ivoirien s'opposent et interviennent directement sur le développement de l'économie de café et de cacao. Sur le plan économique, la création des caisses de commercialisation en 1947 au Ghana (la Cocoa Board ou plus familièrement la Cocoboard) et en 1956 en Côte d'Ivoire (la Caisse de Stabilisation ou la Caistab.), accorde aux jeunes Etats le monopole de la commercialisation du cacao et du café. Ces caisses visaient à protéger les planteurs contre les variations brutales des cours internationaux. Elles fournirent aux Etats un instrument financier puissant qu'ils ne manqueront pas d'utiliser pour soutenir le financement de leur programme d'investissement. Les planteurs sont peut-être moins dépendants des cours mondiaux mais deviennent plus dépendants du politique. Sur le plan démographique, une importante rupture avec la période passée se réalise, le boom démographique crée un effet de masse qui va directement peser sur le développement du système dans les deux territoires.

A) Le fait politique

1. Le blocage ghanéen

En accédant à la tête du Ghana en 1957, Kouamé N'KRUMAH prit la mesure de la fragilité d'une économie basée sur la seule culture du cacao. En optant pour une politique d'industrialisation, il entendait écarter définitivement le risque d'une chute de l'économie qu'entraînerait inévitablement un effondrement des cours. L'industrialisation exigeait l'utilisation d'une force de travail qualifiée, à cette fin le père du panafricanisme engagea parallèlement un important programme d'éducation. Il s'agissait de scolariser un maximum d'enfants puis de les diriger vers des formations techniques ; ce programme visait également à assurer une formation aux adultes. Afin de financer cet ambitieux projet, Kouamé N'KRUMAH, décida de faire appel aux capitaux privés étrangers, notamment occidentaux, et surtout en maintenant, par le biais de la Cocoboard, un prix d'achat bas aux planteurs, de prélever auprès d'eux des fonds importants. En froid avec les occidentaux (les relations ont été rompues avec l'ancienne métropole), l'attente des capitaux extérieurs sera déçue, quant aux prélèvements réalisés sur la ressource cacaoyère, le faible niveau des cours et leur effondrement en 1965-1966 annihila tout espoir d'une industrialisation rapide. Seuls 150 projets, plutôt mal réalisés, sur les 600 prévus, furent effectués (dont le grand barrage de la Volta) et le programme de renouvellement des infrastructures routières des régions rurales fut arrêté. L'endettement du pays entraîna un emballement de l'inflation et une amplification du chômage. Fragilisé, le gouvernement de N'KRUMAH fut renversé par un putsch militaire en février 1966. Les nouveaux dirigeants, loin de corriger les déséquilibres, les accentuèrent.

Se laissant guider par le mécontentement populaire, les militaires cédèrent à un réflexe nationaliste en promulguant notamment des lois xénophobes. Il était reproché aux étrangers de ne pas former une main-d'œuvre qualifiée et d'accroître ainsi le chômage, de rapatrier les capitaux gagnés au Ghana dans les pays d'origine, d'empêcher l'accès des Ghanéens au secteur du commerce du fait de leur poids dans cette activité, ou encore d'être responsables de la recrudescence de la criminalité (ADDO, 1974, PEIL, 1974). Ces récriminations donnèrent lieu à la promulgation et à l'application de l'Aliens Compliance Order du 18 novembre 1969 qui n'était en fait que l'application stricte de la loi de 1963 modifiée en 1965 et non appliquée jusque là. Il imposait aux étrangers de se procurer, dans un délai de deux semaines suivant la publication, un permis de séjour et un permis de travail. La conséquence fut le départ de nombreux travailleurs étrangers. Le gouvernement apporta quelques semaines plus tard une modification importante en faveur des étrangers travaillant dans l'agriculture et dans les mines. Cette dérogation fut adoptée

trop tard. Les manœuvres étrangers des plantations avaient quitté en masse les exploitations (ADDO, 1974).

L'arrêté de 1969 retient l'attention par son caractère particulièrement choquant et brutal mais il ne doit pas faire oublier les autres facteurs tout autant responsables du départ des étrangers. Les dévaluations répétées de la monnaie ghanéenne, les meilleurs salaires payés au Togo et en Côte d'Ivoire et l'instabilité politique qui insécurisaient les étrangers avaient dissuadés l'immigration et provoqué des retours avant même l'application de l'arrêté. Une quatrième raison sur laquelle la littérature scientifique n'insiste pas et qui pourtant est essentielle doit être ajoutée, il s'agit du difficile accès des étrangers à la terre. En 1960, Guy LE MOAL écrivait que les Ashanti rendaient difficile l'accès à la terre à cacao aux Voltaïques. Ces derniers devaient se contenter de réaliser des champs de cultures vivrières à des fins marchandes ou du commerce. Le second gouvernement ghanéen se rendra complice de cette pratique discriminatoire puisqu'il prévoyait de "limiter et réglementer la vente ou la location de terres et d'autres biens aux étrangers" (ADDO, 1974 : 58). Le non accès à la terre signifiait pour le migrant agricole ne jamais pouvoir devenir planteur. Il interdisait ainsi toute promotion sociale et économique. Comment pouvait-on alors s'étonner de l'instabilité de la force de travail étrangère, soulignée par les observateurs de l'époque (BOYON, 1958 ; ADDO, 1974), et finalement de leur départ ?

L'État, dans l'idée d'accroître ses recettes pour financer l'industrialisation du pays, pesa également sur les planteurs nationaux en intervenant plus largement dans le domaine du foncier. En 1962, il créa l'"Acreage System" qui consistait pour tout planteur de cacao qui s'installait hors de sa région d'origine à verser à l'Etat cinq shillings par acre de forêt acquis, une partie étant reversée au chef traditionnel des terres. Après la chute du premier gouvernement, une seconde loi s'ajouta à la première, exigeant pour tout planteur de verser à l'Etat un dixième du produit financier de sa récolte et 11,16 NC²² pour les plantations non encore productives. Des collecteurs de l'administration se déplaçaient dans les villages pendant la période des récoltes. Près de la moitié de cette rente annuelle était théoriquement reversée aux chefs traditionnels autochtones (BENNEH, 1970). Ces mesures, qui s'ajoutaient au maintien d'un bas prix d'achat aux producteurs, au non renouvellement des infrastructures routières et à l'éviction de la main-d'œuvre étrangère, ont considérablement freiné la diffusion de l'économie de plantation dans l'ouest du pays.

La raréfaction de la forêt mais aussi le swollen shoot et le vieillissement des vergers du sud-est et du centre du pays poussèrent les planteurs de ces régions (Akwapim, Shaï,

²² NC : New Cedis : monnaie ghanéenne.

Krobu, Ashanti...) à se déplacer vers les derniers espaces forestiers de l'ouest : Brong-Ahafo et Sefwi (figures 8 et 9). Dans ces territoires, d'autres formes d'accès à la terre étaient pratiquées. Dans la région de Sefwi Wiawso, par exemple, la forêt n'était pas au départ simplement achetée ni obtenue, par défrichement renouvelé, mais acquise en cédant au chef de terre £4.13s, une bouteille de schnaps, une rente annuelle avant l'entrée en production de la plantation puis le tiers de l'exploitation une fois que celle-ci devenait productive. Par la suite, les demandes d'installation devenant nombreuses et le chef de terre ne pouvant pas contrôler toutes ses plantations, il fut exigé, à la place du tiers des surfaces plantées, le versement d'une rente annuelle correspondant au tiers du produit de la récolte (BENNEH, 1970). Les incohérences de l'Etat en matière de politique agricole ont considérablement contrarié ces nouvelles installations. L'expédition clandestine de production de cacao mais aussi de café en direction de la Côte d'Ivoire, voisine de l'ouest, et du Togo, voisin de l'est, permit cependant à une partie des planteurs des régions proches des frontières d'assurer la viabilité de leurs entreprises, mais ceci au détriment du budget de l'État ghanéen.

Ainsi, après avoir enregistré une augmentation record de ces productions à la fin des années cinquante, le pays connut une stabilisation dans les années soixante puis une chute spectaculaire de ses productions dans la décennie soixante-dix (figure 11). Il faudra attendre l'arrivée au pouvoir de Jerry RAWLINGS, en 1981, et sa politique de redressement économique (en particulier la hausse du prix d'achat aux planteurs) pour observer à partir de l'année 1983 une remontée de la production (figure 11).

2. L'expansion ivoirienne

En Côte d'Ivoire, le pari du président-planteur Félix HOUPHOUËT BOIGNY fut inverse de celui de N'KRUMAH. L'agriculture, et tout spécialement, l'économie de café et de cacao constituera le moteur du développement du pays (FAURÉ et al., 1982). Afin de ne pas dépendre entièrement de ces deux produits, des projets de diversification sur d'autres cultures seront conduits en parallèle (banane, ananas, caoutchouc...). Cependant ces projets conserveront jusqu'à nos jours une place relativement modeste. Le secteur prioritaire demeurait l'entreprise familiale de café et de cacao. La volonté du président de conserver des relations étroites avec l'ancienne métropole lui permit de mobiliser plus facilement les capitaux étrangers. Ils seront ajoutés aux fonds prélevés à la Caisse de Stabilisation pour être investis dans les plans d'aménagements du territoire, devant en particulier bénéficier aux régions jusque là encore enclavées de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Le succès d'un développement reposant sur l'agriculture de plantation fut surtout garanti par les mesures prises sur la liberté de circulation de la main-d'œuvre et sur la liberté d'accès au foncier qui s'opposaient totalement aux mesures prises par le gouvernement ghanéen.

Félix HOUPHOUËT BOIGNY, prônait en effet une politique extérieure d'ouverture vis-à-vis de l'immigration étrangère comme le confirmera la convention de 1960 signée avec les dirigeants de la Haute-Volta, indépendante la même année. Il ira même plus loin en proposant en 1964 au président voltaïque YÉMÉOGO l'instauration entre les deux pays de la double nationalité. Cette mesure devait favoriser la stabilisation des migrants mossi en Côte d'Ivoire. En 1965, il fut envisager d'étendre ce projet au Niger et éventuellement au Dahomey. Cependant, devant les protestations de l'opinion publique ivoirienne et des délégués du parti présidentiel, l'accord, pourtant signé par les différents États, dut être annulé. Les Ivoiriens craignaient que les Dahoméens et les Togolais ne postulent en masse aux postes de la fonction publique d'où ils avaient été chassés en 1958, les Ivoiriens considérant que ces postes, très prisés, devaient leur revenir (BACH, 1982 : 95-96).

Sur la question foncière, le président ivoirien, soucieux de favoriser l'extension des plantations du pays, prépara en 1963 un décret, dont l'esprit était contenu dans la célèbre phrase du président : "la terre appartient à celui qui la cultive". Le document ne fut jamais signé, ce qui permit tout en encourageant le développement des plantations de conserver à l'Etat son rôle de propriétaire prééminent de la terre.

La liberté de circulation de la main-d'œuvre et d'accès à la terre permettait dès lors une diffusion rapide de l'économie de plantation (figure 9). Le développement de l'économie pérenne dans les régions krou de l'ouest se réalisait sur un mode différent de celui des régions akan de l'est. Le droit de défricher la forêt et d'occuper la terre était obtenu auprès des autorités coutumières autochtones non pas en échange de travail mais en échange de dons symboliques (alcools forts, bouteilles de vin...) puis au fil du temps contre une redevance en argent. Cette plus grande facilité d'accès au foncier va motiver le déplacement d'importantes populations. La migration de travail se transforme en mouvement de colonisation. La mobilité de courte durée devient une mobilité de longue durée voire une mobilité donnant lieu à une installation définitive. La migration individuelle de jeunes hommes célibataires évolue en une migration collective de familles. Cette transformation de la mobilité est ainsi repérée dans les enquêtes menées au Burkina Faso à partir des pays mossi et bissa par des équipes de l'ORSTOM (BOUTILLIER, QUESNEL, VAUGELADE, 1975) et à partir du pays bobo par des équipes du CRDI canadien (COULIBALY, GRÉGORY, PICHÉ, 1980). En Côte d'Ivoire, ces changements

sont notamment observés à partir du pays baoulé (ETIENNE, 1968 ; LESOURD, 1982). Le passage d'une migration temporaire de travail à une installation permanente de colonisation agricole est fondamentale dans l'évolution de l'économie de plantation. Il indique la capacité du système à accroître son efficacité notamment sur le plan social. Nous reviendrons sur ce phénomène dans notre deuxième partie.

La rapide mise en valeur des terres explique qu'à partir de 1975 (il faut attendre une période de quatre à cinq ans pour que les cultures arbustives commencent à produire) soit observé un accroissement quasi exponentiel des productions de café et surtout de cacao (le prix au producteur de ce dernier produit devenant à partir de 1975 plus rémunérateur que celui du café, les nouveaux planteurs furent incités à se spécialiser dans la cacaoculture). Le plan d'aménagement de l'ouest du pays permit d'ouvrir la région du Sud-Ouest, dernière grande région forestière du pays, à l'immigration de nouveaux planteurs, de leurs familles et de leur main-d'œuvre salariée.

Largement basée sur le succès de ses exportations de café et de cacao, la Côte d'Ivoire, à l'opposé de son voisin ghanéen, connaît donc une croissance économique exceptionnelle dans les décennies soixante et soixante-dix. Certains parleront même de "miracle ivoirien". Le pays, premier producteur mondial de cacao en 1977-78 et premier producteur africain de café autour des mêmes années, voit croître de façon exponentielle ses productions jusqu'à nos jours (figure 11). Ces accroissements spectaculaires ne s'expliquent pas par la seule dynamique interne du système et par la politique libérale du pays, le formidable élan démographique débuté dans les années soixantes va largement contribuer à ce succès.

B) Le boom démographique

Dans la première section de ce chapitre, nous évoquons la faible place qui était accordée dans la littérature scientifique traitant de l'économie de plantation au facteur démographique et notamment à son "effet de masse". Pourtant, la formidable accélération de la diffusion de l'économie de plantation à partir des années cinquante au Ghana et des années soixante en Côte d'Ivoire ne peut pas se comprendre sans l'extraordinaire accroissement démographique observé à partir de ces années. Les figures 11 et 12 montrent le parallélisme étroit entre l'évolution des effectifs des trois populations étudiées et la progression des volumes de productions cacaoyer et caféier. Le poids démographique agit de façon directe sur le développement de l'économie de plantation du fait que, comme nous l'avons signalé, le développement de l'économie de café et de cacao

ne repose pas sur le progrès technique (celui-ci est particulièrement faible) mais sur l'abondance d'une force de travail non qualifiée.

Le spectaculaire accroissement des populations correspond à l'entrée des populations noires africaines dans la première phase de la transition démographique qui se caractérise par une baisse très forte de la mortalité et par le maintien d'une fécondité élevée. Les progrès de la médecine occidentale et de leur diffusion massive auprès des populations africaines entre 1945 et 1965 (campagnes de vaccinations systématiques, distribution de grandes quantités d'antibiotiques...) permettent de comprendre la réduction rapide de la mortalité. Présenté ainsi, on serait tenté de considérer que l'accroissement démographique est une donnée exogène au système d'économie de plantation, or la diffusion des progrès sanitaires et médicaux ne peut se réaliser avec efficacité sans le développement économique et social préalable des régions, développement qui dépend notamment de l'économie de plantation. Le boom démographique est à la fois exogène et endogène au système d'économie de plantation.

L'examen plus précis des pays étudiés nous confirme ce caractère endogène. Comme le montre la figure 12, l'accroissement de la population du Ghana s'est réalisée plus tôt qu'en Côte d'Ivoire et qu'en Haute-Volta.

De 1921 à 1948, la population s'accroît selon des taux supérieurs à 1,5 % par an (tableau 1). L'immigration étrangère explique une part de cet accroissement. Bien que nous ne connaissions pas l'effectif des migrants entre 1921 et 1948, nous savons qu'il était en accroissement et qu'en 1948 la population d'origine étrangère représentait 7,3 % de la population totale. La baisse de la mortalité, et tout particulièrement de la mortalité infantile, permet de comprendre l'autre part de cet accroissement. Des auteurs comme Jacques BOYON et Samuel GAISIE signalent le caractère relativement ancien de cette baisse, malgré la difficulté à mesurer ce phénomène due à la carence des données à cette époque (BOYON, 1958 : 79 ; CICRED, 1976 : 24). Ces mêmes auteurs remarquent par ailleurs que les niveaux de mortalité diffèrent d'une région à l'autre, en 1953 comme en 1970. Ils sont plus élevés dans les régions de l'ouest et du nord et plus faibles dans les régions de l'est et de l'ashanti. L'ancienneté de l'urbanisation et de l'économie de plantation dans l'est et le centre du pays seraient à l'origine de ces inégalités. De façon plus générale, le développement socio-économique du Ghana expliquerait la précocité de la baisse de la mortalité de ce pays par rapport à la Côte d'Ivoire.

Le boom démographique se réalise véritablement au Ghana à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Le taux d'accroissement de la population dépasse les 4 % de 1948 à 1960 alors que les taux de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta plafonnent respectivement à 1,7 et 1,4 % au début de cette période. L'immigration explique pour

Tableau 1 : Évolution des effectifs de population au Ghana (ex-Gold Coast, 1957)

	Année	Population totale	Taux d'accroissement inter-censitaire en %	Population d'origine étrangère	Population étrangère née à l'étranger
compte	1921	2 298 433	-		
-	1931	3 163 568	3,2		
recensement	1948	4 118 457	1,6	300 648	
-	1960	6 726 815	4,1	827 481	559 711
-	1970	8 559 313	2,4	562 132	349 874
-	1984	12 205 574	2,5		
-	1990	14 211 000	2,5		

Sources : d'après Census Office, Accra, 1984 et 1990

Tableau 2 : Évolution des effectifs de population en Côte d'Ivoire

	Année	Population totale	Taux d'accroissement inter-censitaire en %	Population d'origine étrangère	Population étrangère née à l'étranger
compte	1921	1 532 000	-		
-	1926	1 725 000	2,4		
-	1936	1 931 000	1,1		
-	1945	2 118 000	1,0		
-	1955	2 519 453	1,7		
-	1965	4 098 000	4,9	700 000*	
recensement	1975	6 709 597	4,9	1 481 000	1 049 000
-	1988	10 815 694	3,7	3 039 037	1 742 664

* : estimation

Sources : d'après DUREAU, 1987 : 189 ; Recensements administratifs 1955 et 1965 ; Recensement INS 1975 et 1988.

Tableau 3 : Évolution des effectifs de population au Burkina Faso (ex-Haute-Volta, 1983)

	Année	Population totale	Taux d'accroissement inter-censitaire en %
compte	1924	3 019 650	
-	1934	2 765 533	- 0,9
-	1944	3 048 474	1,0
-	1954	3 280 917	0,7
-	1958	3 468 000	1,4
enquête	1961	4 460 000	8,4 **
recensement	1975	5 643 201	1,7
-	1985	7 964 705	3,5
enquête	1991	9 190 791*	2,4

* : estimation ** : l'accroissement extraordinaire de 8,4 % entre 1958 et 1961 peut être dû à un mauvais enregistrement de la population en 1958 mais peut aussi correspondre à l'expulsion en 1960 des Burkinabè en provenance du Ghana. Le faible accroissement de la période suivante : 1,7 % s'expliquerait alors par l'émigration de la plupart des "expulsés" vers la Côte d'Ivoire.

Sources : d'après GERVAIS in MANDÉ, 1997 : annexe tableau 2 ; INSD 1985 et 1991.

environ 18 % cet accroissement, c'est donc bien à l'accroissement naturel, et plus précisément à la réduction rapide de la mortalité, que revient l'explication du formidable élan démographique. Selon les estimations de l'historien américain K. D. PATTERSON, l'espérance de vie s'éleva de 28 ans en 1921, à 39,5 en 1948 puis à 45,5 ans en 1960 (in COQUERY-VIDROVITCH, 1981 : 60). En Côte d'Ivoire, le boom démographique est tardif mais puissant. Le développement économique et social plus récent de ce territoire, dû en particulier à une diffusion tardive de l'économie de plantation, permet de comprendre ce décalage²³. Entre 1955 et 1965, le taux d'accroissement annuel est de 4,9 %. En Haute-Volta, le boom démographique n'est pas perçu avant 1975. A partir du milieu des années soixante-dix les populations des trois pays ne cesseront de s'accroître selon des rythmes élevés.

Cependant, au cours des années soixante et soixante-dix, des fléchissements dans l'évolution des courbes s'observent sans toutefois remettre en cause la forte progression des effectifs de population. Au Ghana, on peut repérer un décrochement à la baisse du rythme de peuplement entre 1960 et 1970. Le taux d'accroissement chute de 4,1 à 2,4 %. Ce changement de rythme correspond principalement au départ des étrangers contrariés par la dégradation de l'économie ghanéenne puis chassés par l'arrêté de novembre 1969. De 1960 à 1970 la part des étrangers est ainsi tombée de 12,3 % à 6,6 %. N.O. ADDO estime que la part des étrangers devait en 1968 dépasser les 1,2 millions d'individus et que ce sont 500 000 à un million de personnes qui ont quitté le pays. Les conséquences du départ des étrangers ont été d'autant plus lourdes pour le Ghana que ces derniers formaient une part encore plus grande de la force de travail dans les plantations. N.O. ADDO, d'après une étude par sondage menée dans l'agriculture cacaoyère dix mois après l'arrêté, évaluait que la part de la force de travail étrangère qui représentait 47 % de la force de travail agricole totale était tombée à 25 %. Dans la région pionnière de Brong Ahafo, c'était environ 72 % des travailleurs qui quittaient les plantations après la promulgation de l'arrêté. Au niveau national, seuls quelques deux tiers des postes laissés vacants par les étrangers purent être pourvus par les Ghanéens (ADDO, 1974). Ainsi, l'économie cacaoyère ghanéenne manquait de bras malgré l'accroissement soutenu de la population. La raison de la non substitution d'un étranger par un ghanéen repose sur la différence de structure démographique des deux populations (les répartition par sexe et par âge sont dissemblables) mais aussi sur le changement de la société ghanéenne. Avec le temps, en effet, l'instruction des nationaux s'était élevée (le nombre de scolaires a été multiplié par six entre 1945 et 1960) en même temps que de nouvelles aspirations et exigences en terme de promotion sociale s'étaient réalisées. Il ne devenait plus possible de

²³ En 1960, le nombre de médecins de haut niveau était de 500 au Ghana contre une vingtaine en Côte d'Ivoire (PUY-DENIS, 1994 : 127).

compter sur le seul accroissement des effectifs démographiques pour assurer le développement de l'économie de plantation ghanéenne.

En Haute-Volta, devenu le Burkina Faso en 1983, la courbe d'évolution de la population, après avoir amorcé un rythme soutenu, s'incline brutalement entre 1961 et 1975. On peut penser que cette inclinaison a peut-être pour cause la transformation de la migration temporaire en migration définitive essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire.

Dans le territoire ivoirien, le nombre des Voltaïques et des étrangers en général, s'est en effet fortement accru. La proportion de la population d'origine étrangère est passée de 17 % en 1965, à 22 % en 1975 puis à 28 % en 1988, soit plus d'un résident sur quatre ! Les étrangers occupent une place encore plus importante dans l'économie de plantation ivoirienne que dans l'économie pérenne ghanéenne puisqu'ils constituaient en 1988 l'essentiel des manœuvres mais aussi un grand nombre des planteurs.

Ainsi, l'expansion démographique a eu pour effet d'accélérer la diffusion de l'économie de plantation et d'amplifier de façon considérable les décisions politiques en matière d'immigration. Le "boom démographique" ne bénéficia que partiellement au Ghana alors qu'il profita pleinement à l'économie de plantation ivoirienne. L'importante collecte de données démographiques, mais aussi écologiques et économiques, réalisée au Ghana et en Côte d'Ivoire, à partir des années cinquante et de l'Indépendance, nous permet, de visualiser l'effet spectaculaire de l'expansion démographique et de l'incidence des facteurs politique et économique dans la diffusion spatiale de l'économie pérenne de café et de cacao.

C) Essoufflement au Ghana, expansion en Côte d'Ivoire : l'observation spatiale de la diffusion de l'économie de plantation

Les figures 13 et 14 présentent à la même échelle les **couvertures forestières du Ghana** et de la **Côte d'Ivoire** à la **veille des indépendances**. Ces cartes ne sont pas strictement comparables dans la mesure où elles proviennent de deux sources différentes. Ce que recouvre le terme "forêt non dégradée" pour l'équipe des géographes franco-ivoirien se distingue probablement de la définition que lui donne l'équipe anglo-ghanéenne. Malgré nos recherches, nous n'avons pas eu accès à cette information. Toutefois, si différence il y a, l'écart entre les deux définitions ne peut être bien grand. L'étude comparée des deux figures conserve toute sa pertinence si cette comparaison s'effectue à niveau général.

Fig.13: Couverture forestière de la Côte d'Ivoire en 1956

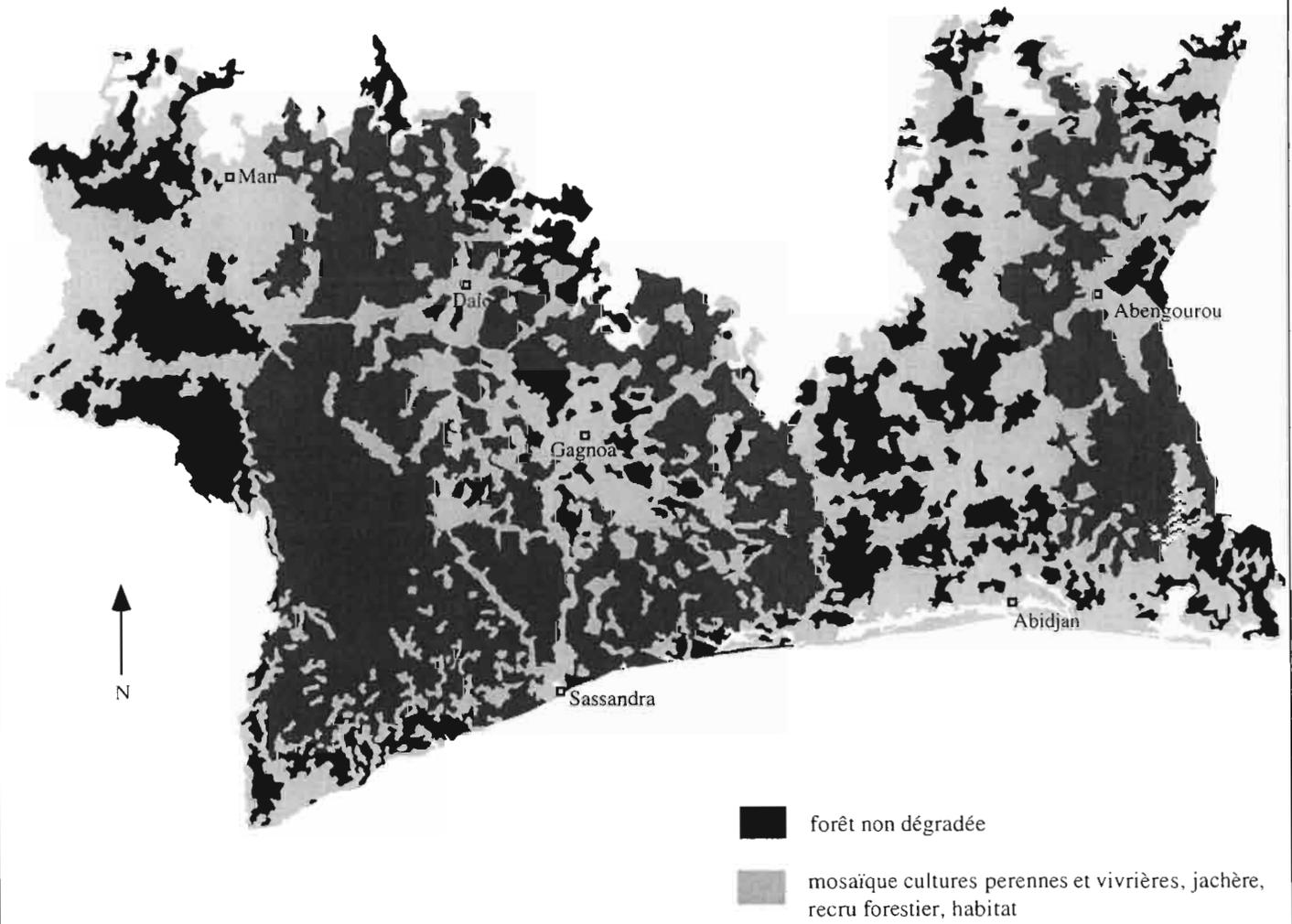
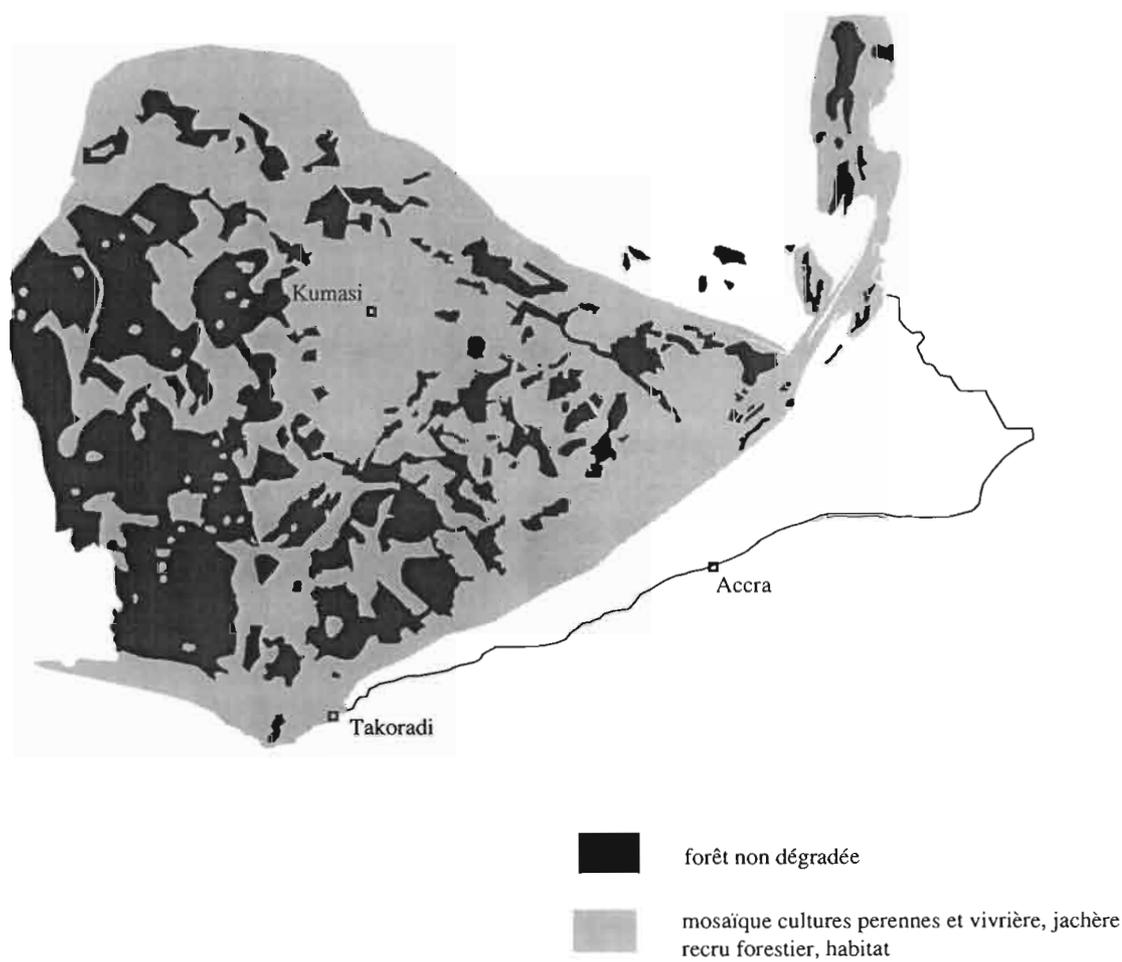


Fig. 14 : Couverture forestière du Ghana en 1953



En observant les deux figures dans leur ensemble, il apparaît que la forêt primaire est moins bien représentée au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Trois raisons principales permettent de comprendre cette différence.

Les causes naturelles, tout d'abord, expliquent l'absence de forêt primaire pour des espaces très restreints. Au Ghana, l'absence de couvert forestier dans l'extrême sud-ouest a pour facteur explicatif l'acidité trop élevée des sols (BENNEH, 1968). En Côte d'Ivoire, les larges bandes claires le long de la côte est, correspondent à des zones sableuses non propices au développement forestier, les quatre longues "trouées" étroites orientées approximativement nord-sud sont occupées par les quatre grands fleuves du pays (d'est en ouest le Comoé, le Bandama, le Sassandra et le Cavally), enfin les multiples "trouées" du manteau forestier du sud-ouest correspondent à des zones marécageuses (Atlas de Côte d'Ivoire, 1972).

L'habitat et les cultures vivrières, ensuite, expliquent l'absence de forêt pour des espaces plus vastes. Au Ghana, la carte des densités de populations rurales de 1948 indique la présence d'un fort peuplement sur la côte, dans le quart sud-est du territoire et, de façon moindre, dans le centre-ouest (figure 15 a). La concentration de la population dans ces zones est un héritage de l'époque pré-coloniale. Les comptoirs européens installés tout le long du littoral constituaient des pôles d'échange économique très attractifs et donc des lieux d'installations stratégiques pour les populations. Le quart sud-est, formait une zone d'implantation privilégiée dans la mesure où elle constituait une zone de passage sans obstacle naturel entre la côte et les savanes intérieures du pays, puisque démunie de forêt tropicale, et que la ville de Kumasi, centre politique du puissant royaume ashanti, constituait un lieu d'échanges, relais entre les régions du nord et la côte. En Côte d'Ivoire, la carte des densités, par sous-préfecture, de la population rurale en 1955 indique l'existence de pôles de peuplement éloignés de la côte, situés à l'emplacement des principaux groupes culturels du pays (figure 17 a). Cette répartition du peuplement témoigne d'une histoire pré-coloniale différente du Ghana. L'éloignement des pôles de population par rapport au littoral souligne la faible part des échanges qui se réalisaient avec la côte. La dispersion de la population ivoirienne en pôles de concentration ethnique répond donc à des raisons indépendantes du commerce européen. La volonté d'éviter des conflits, qu'un trop proche voisinage aurait tôt fait de déclencher, pourrait être l'une des raisons de cet isolement géographique des groupes ethniques. Habitations, cultures vivrières, jachères et forêts secondaires des Agni et des Atié du sud-est, des Gouro et des Baoulé du centre, des Bété du centre-ouest, et enfin des Yacouba et des Guéré de l'ouest, occupent des étendues plus ou moins importantes conquises au fil du temps et de l'expansion démographique à la forêt primaire.

Fig. 15 : Evolution des densités brutes des populations rurales du Ghana

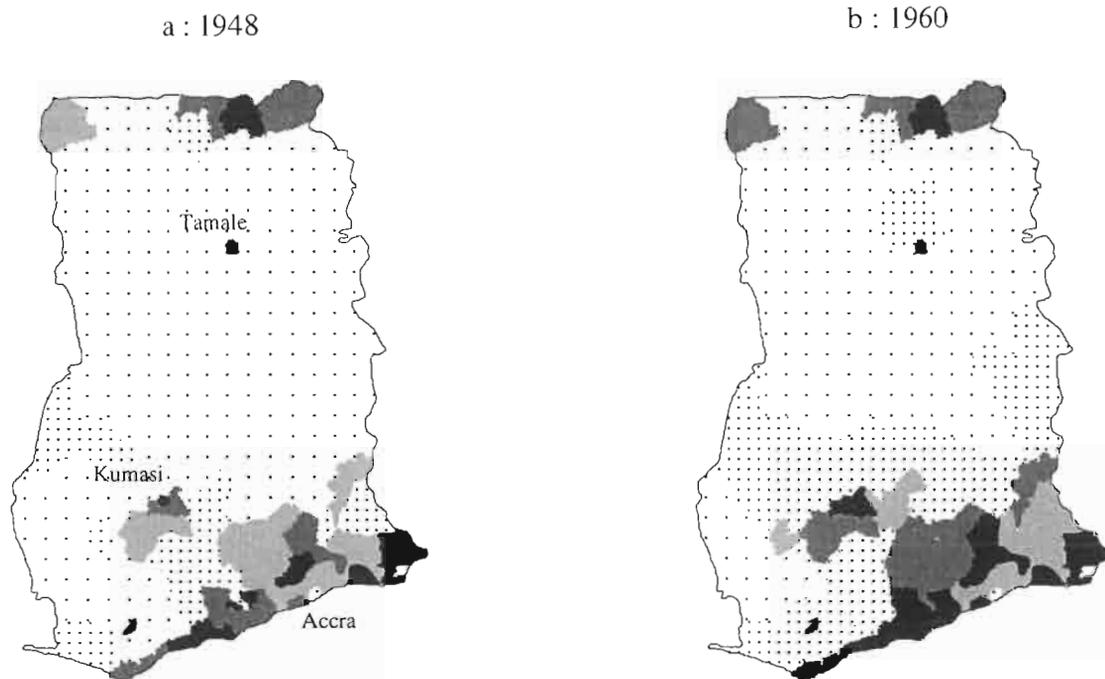
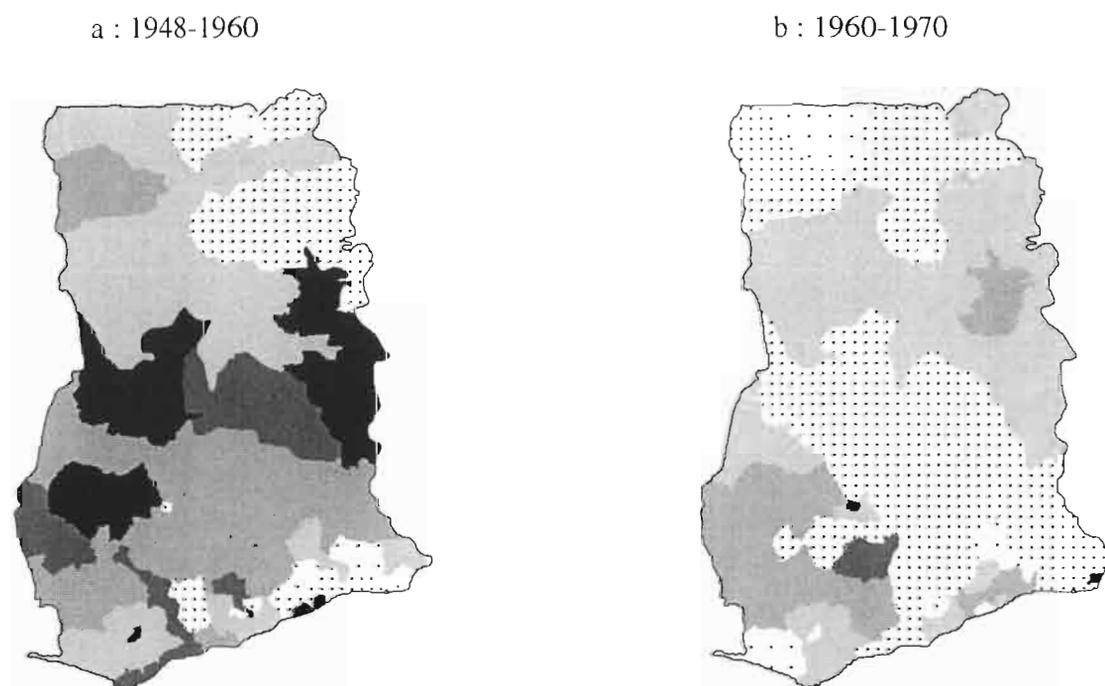
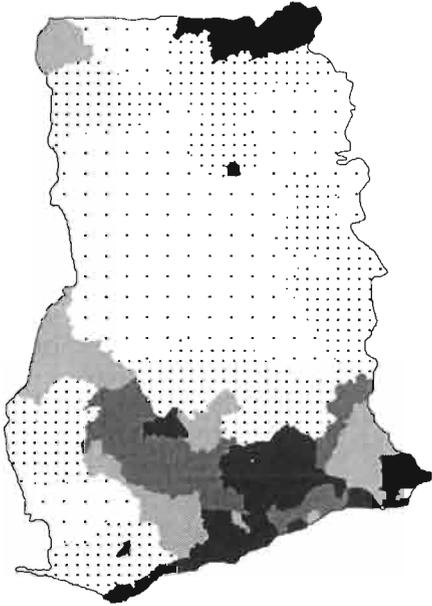


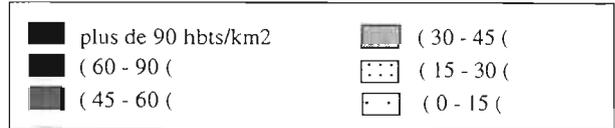
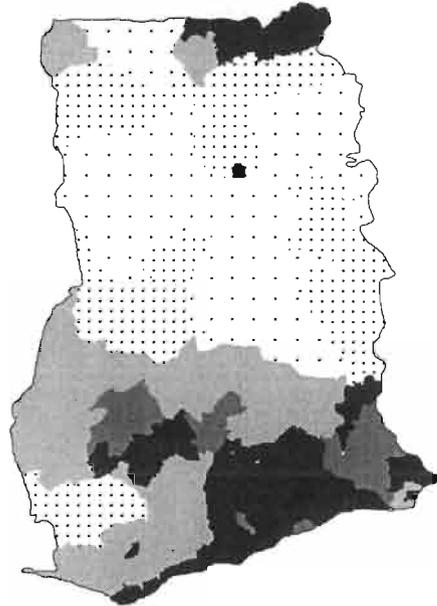
Fig. 16 : Evolution des taux d'accroissements moyens des populations rurales du Ghana



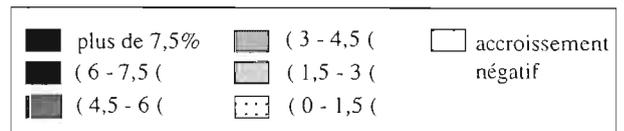
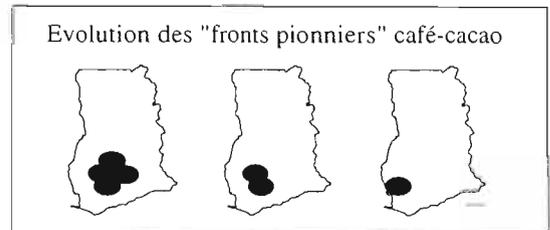
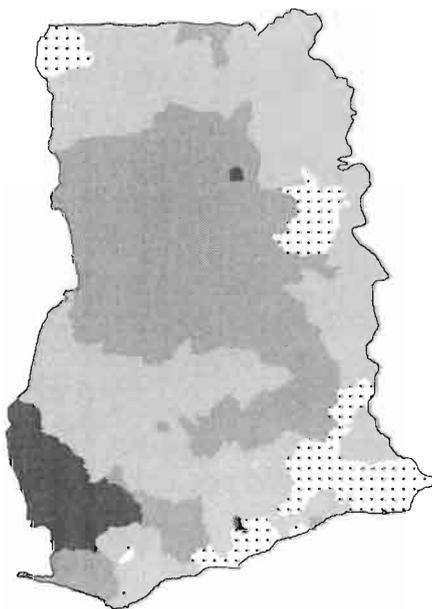
c : 1970



d : 1984



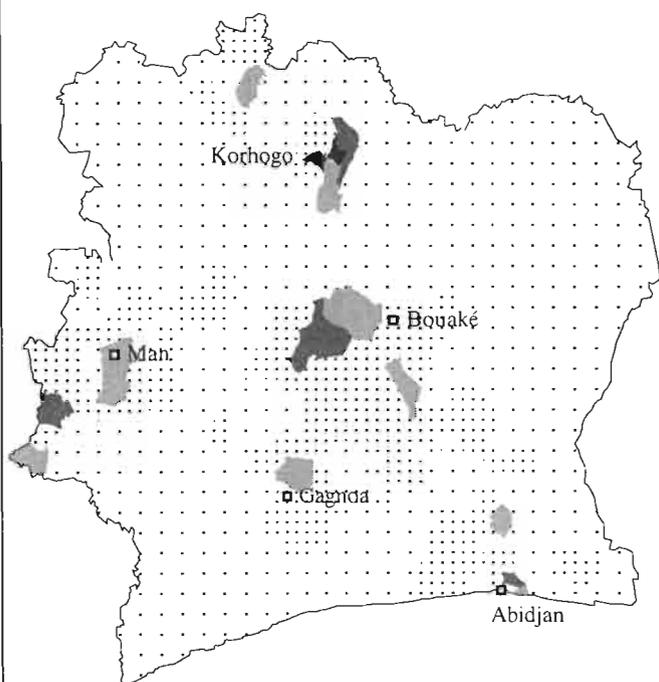
c : 1970-1984



0 100 km

Fig. 17 : Evolution des densités brutes des populations rurales de Côte d'Ivoire

a : 1955



b : 1965

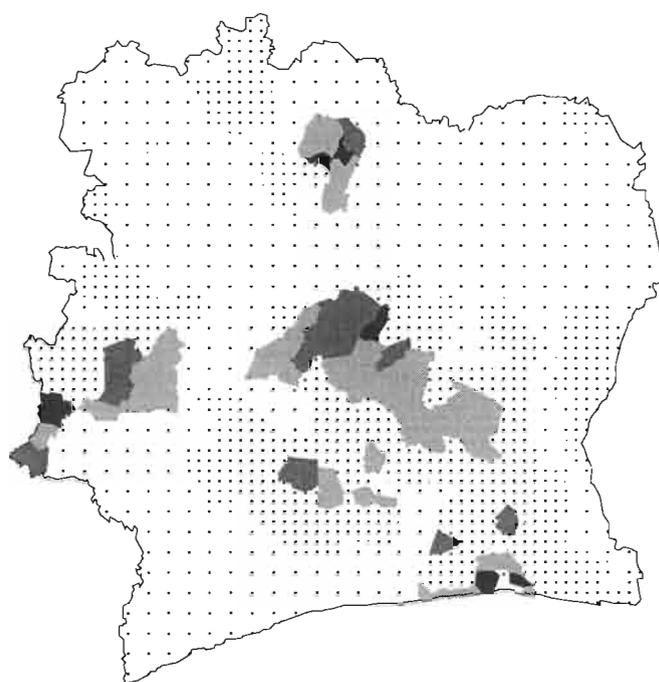
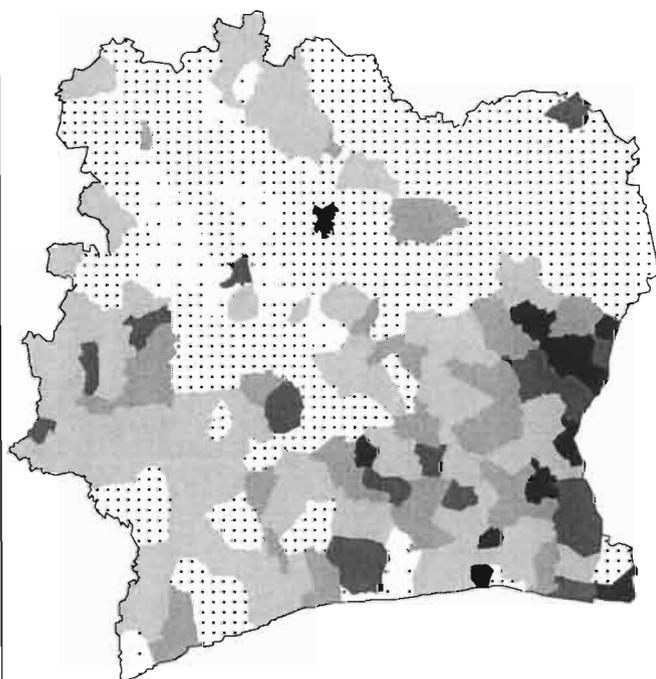
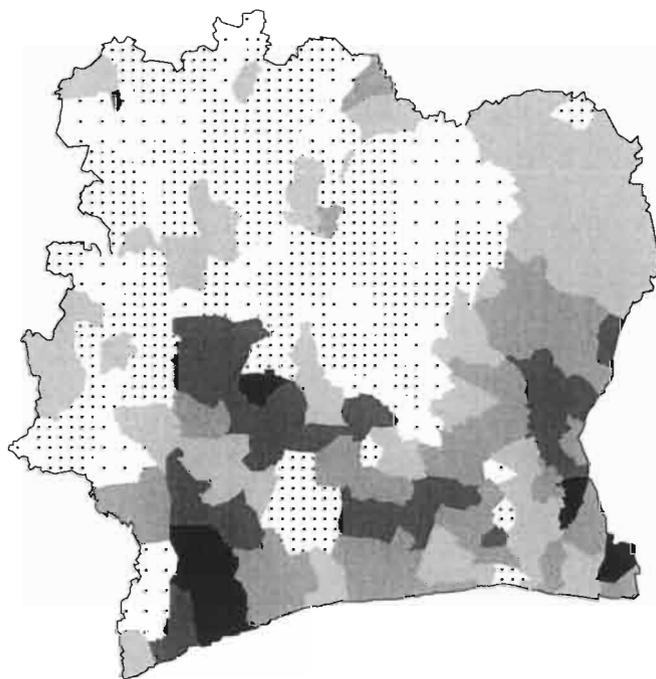


Fig. 18 : Evolution des taux d'accroissements moyens des populations rurales de Côte d'Ivoire

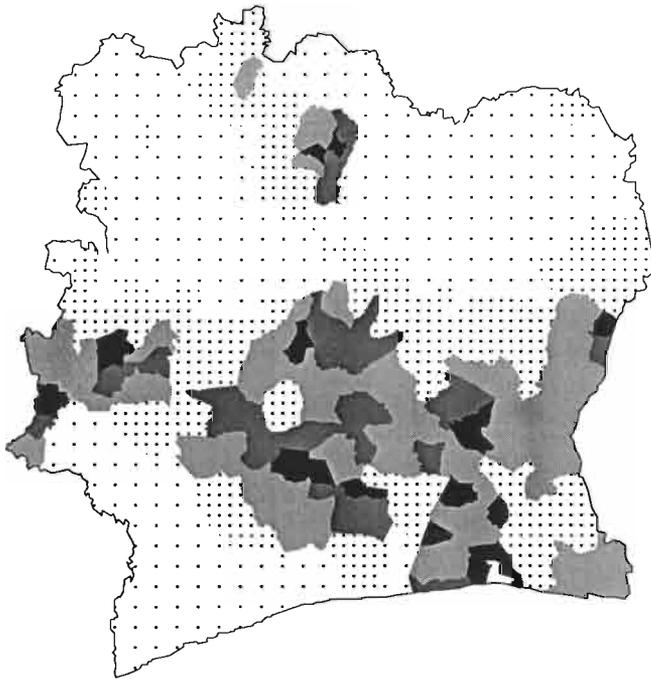
a : 1955-1965



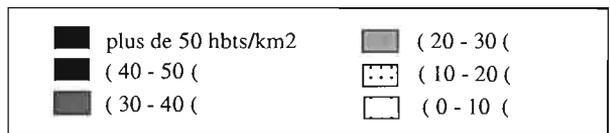
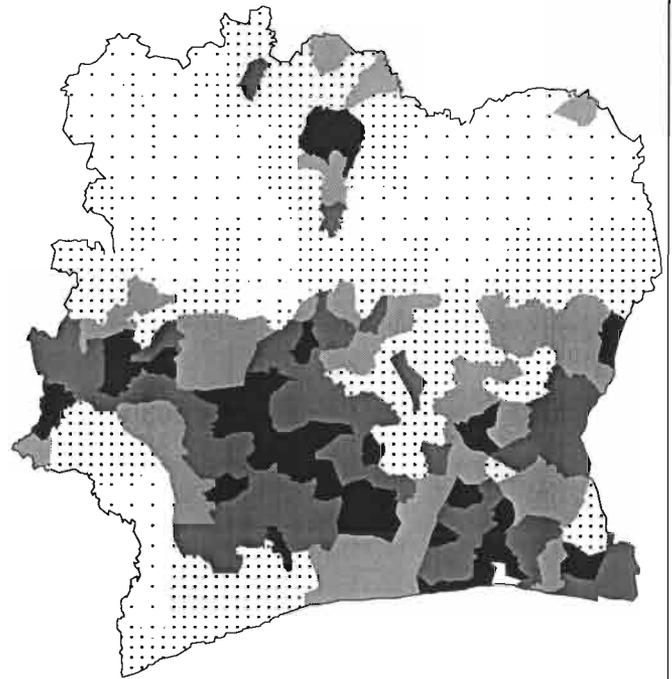
b : 1965-1975



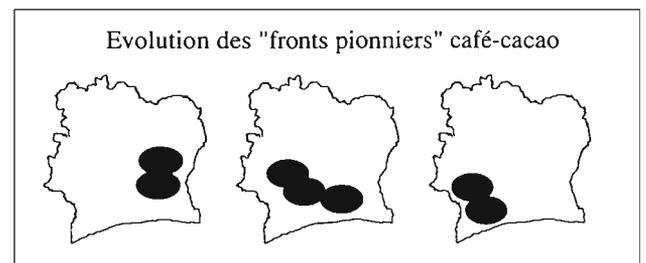
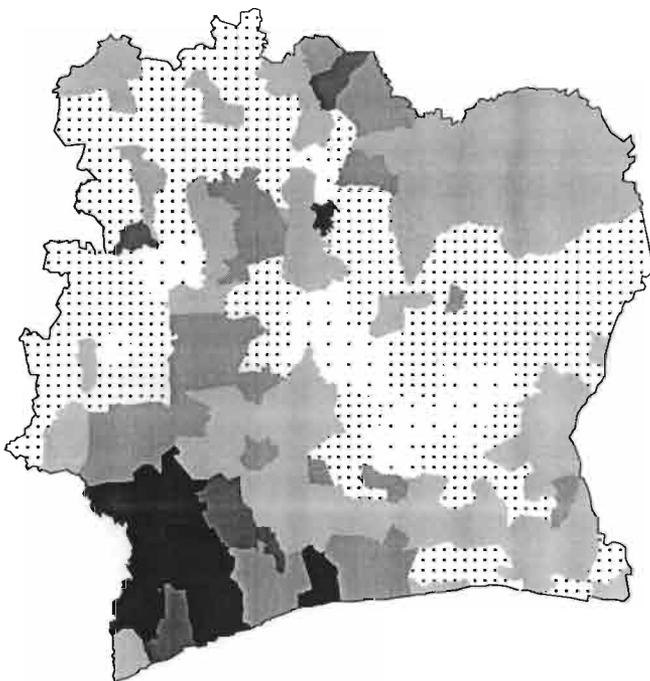
c : 1975



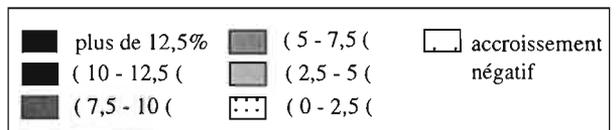
d : 1988



c : 1975-1988



0 100 km



Toutefois, les aires occupées par les cultures vivrières, les jachères et les habitations n'expliquent qu'une part de l'absence des forêts denses au Ghana et en Côte d'Ivoire. L'absence de forêt dans ces territoires, et tout particulièrement entre les pôles de peuplements, est due essentiellement aux plantations de café et de cacao, grandes consommatrices d'espaces. C'est le développement plus ancien de l'économie de plantation au Ghana qui permet de comprendre la plus faible étendue forestière de ce territoire par rapport à la Côte d'Ivoire. Le vide forestier de l'arrière-pays d'Accra correspond aux plantations établies à partir de la fin du siècle dernier en pays akim par les Akwapim, les Shaï et les Krobu. L'absence de forêt dans un large cercle autour de Kumasi étendu au sud le long des axes de communication reliant la ville aux ports de Sekondi et de Takoradi, correspond au second pôle de production cacaocole du pays. Il s'agit des plantations ashanti qui se sont développées dans un mouvement centripète autour de l'ancienne capitale confédérale. En Côte d'Ivoire, les larges bandes claires observées dans la partie est de la carte correspondent aux plantations de café et de cacao qui ont progressivement remplacé la forêt primaire de cette région, selon un mouvement que nous avons décrit, sud (pays agni du Sanwi), sud-est (pays agni de l'Indénié) puis nord (pays baoulé forestier). A l'ouest, au sud de Man, et dans le quart sud-ouest du pays, plus précisément en pays bété, des zones dépourvues de forêt dense se dessinent également. Elles correspondent aux surfaces des cultures pérennes des anciennes grandes plantations européennes et des nouvelles plantations africaines en début d'expansion dans le milieu des années cinquante. A partir de cette décennie, les cartes de densité et des taux d'accroissement des populations rurales nous permettent d'observer la progression géographique de l'économie de plantation.

Le poids démographique plus lourd du Ghana par rapport à la Côte d'Ivoire nous a conduit à utiliser des classes de densité et d'accroissement différentes afin de faire apparaître les évolutions démographiques au sein de chaque territoire. Les cartes de population ne sont donc pas directement comparables.

Au **Ghana**, l'**évolution géographique du peuplement** nous permet de suivre la progression du système d'économie de plantation. Elle s'opère dans le sud forestier dans un mouvement sud-est-nord-ouest puis sud-ouest. La carte des densités de 1960 comparée à celle de 1948 indique un accroissement des densités dans le quart sud-est du pays et autour de Kumasi (figure 15 a et 15 b). La carte des taux d'accroissement 1948-1960 nous indique que les accroissements les plus élevés se sont réalisés dans les régions situées à la limite entre la zone forestière et la zone de savane et surtout dans la région à l'ouest de Kumasi (figure 16 a). Dans ce territoire le taux dépasse les 7,5 % par an. A l'opposé les districts les plus peuplés perdent en population. Le territoire akwapim

connaît en particulier un accroissement négatif de -0,3 %. La saturation foncière aggravée par un vieillissement des plantations et par le swollen shoot a poussé les planteurs de ces régions sinistrées à se déplacer vers l'ouest.

Entre 1960 et 1970, les densités augmentent au nord-ouest et au sud de Kumasi (figure 15 c). La carte des taux d'accroissement 1960-1970 tranche de façon spectaculaire avec la période précédente (figure 16 b). Les taux d'accroissement sont globalement beaucoup plus faibles. Nous repérons ici l'effet spectaculaire du décrochement du rythme de croissance de la population ghanéenne principalement dû à l'éviction des populations étrangères ! Les régions de l'ouest connaissent les accroissements les moins faibles du pays indiquant que la diffusion de l'économie de plantation se poursuit bien qu'elle se soit considérablement ralentie. En 1984, les densités dans la partie sud du pays se sont à nouveau accrues par rapport aux années précédentes la distinguant de plus en plus nettement de la partie nord (exceptée toutefois l'extrême nord-est particulièrement peuplé et la périphérie de la ville de Tamale) (figure 15 d). Les taux d'accroissement par localité se sont légèrement redressés par rapport à la période précédente (figure 16 c). La région ouest, limitrophe de la Côte d'Ivoire, présente la plus forte progression d'effectif avec un taux de plus de 4,5 % annuel. On comprend que le développement de l'économie de cacao et de café, durant les difficultés persistantes de l'économie ghanéenne de la décennie soixante-dix, ne pouvait se réaliser que dans cette région frontalière en s'appuyant sur les exportations illicites de production vers le pays voisin.

Après une forte expansion dans les années cinquante et le début des années soixante, la diffusion de l'économie de plantation au Ghana apparaît bien s'être essoufflée au regard des cartes de population.

L'évolution de l'économie de plantation est plus spectaculaire en Côte d'Ivoire. Le système commence véritablement à se développer à partir des années cinquante et soixante. En 1965, la carte des densités permet d'observer que les zones de concentrations humaines, repérées dix années auparavant, se sont densifiées (figure 17 b). Il s'agit pour l'essentiel de l'effet du formidable accroissement naturel de l'après guerre et du développement extrêmement rapide des villes, localisées au centre de ces pôles, qui attirent à leur périphérie une importante population de cultivateurs. Les espaces interpolaires du quart sud-est et du centre du pays connaissent également un accroissement de leur densité. La figure 18 a, des taux d'accroissement moyens 1955-1965, nous permet de constater, pour ces régions, une augmentation assez remarquable des effectifs de populations. Les départements de Bondoukou, Dimbokro, Bongouanou, Abengourou, Agboville, Adzopé et Aboisso connaissent des taux d'accroissement supérieurs à 5 % l'an pendant cette période. Le niveau élevé de cette croissance

démographique ne peut s'expliquer que par une immigration importante. Ces flux d'entrée correspondent à l'immigration de travailleurs, ivoiriens et étrangers, attirés par le travail, de salarié ou de métayer, des plantations de café et de cacao de ces régions. Cet apport démographique considérable explique l'augmentation régulière des productions nationales que l'on a pu observer dans les années soixante (figure 11).

C'est également dans le courant de cette décennie que l'ouest ivoirien, jusque là peu ouvert à l'économie de plantation, se convertit progressivement à ces nouvelles cultures aidé, comme nous l'avons vu, par la réalisation par l'Etat, dans les années soixante et soixante-dix, d'un important réseau routier reliant l'est du pays au centre-sud, au centre-ouest et à l'ouest. En 1975, cette nouvelle orientation géographique de l'économie de plantation ivoirienne peut être repérée à partir des cartes de population. La carte des densités indique cette année-là, en comparaison de la situation de 1965, un accroissement des densités humaines dans le quart sud est du pays mais également dans la région du Centre-Ouest²⁴ (figure 17 c). L'augmentation des effectifs de populations rurales a été particulièrement forte dans cette région du pays où certaines sous-préfectures affichaient des taux supérieurs à 10 % l'an (figure 18 b) (soit un doublement de la population tous les sept ans !). Ces taux particulièrement élevés expriment la vigueur exceptionnelle de l'immigration dans cette région et l'accélération du rythme de diffusion du système d'économie de plantation.

En 1988, soit treize années après le premier recensement, les cartes de densité et d'accroissement démographique, indiquent que l'orientation du peuplement s'est poursuivie vers l'ouest du pays. Ce mouvement peut être repéré dans la carte des densités de 1988 (figure 17 d) où l'on observe une importante densification de cette région par rapport à 1975 et dans la carte des accroissements de population inter-censitaires 1975-1988 (figure 18 c) où l'on observe que les sous-préfectures du sud-ouest enregistrent les plus forts accroissements du pays qui sont aussi les accroissements les plus élevés de toute l'histoire de l'économie de plantation ivoirienne. La vitesse de diffusion de l'économie pérenne s'est donc à nouveau accrue. L'achèvement par l'Etat du pont de Soubré en 1970, de la route bitumée reliant Gagnoa à San Pedro la même année et des multiples pistes des exploitants forestiers qui rayonnent à partir de celle-ci, ont soutenu l'accélération des processus. Ainsi, de façon générale s'observe à la fin des années quatre-vingt, comme au Ghana quelques années plus tôt, une tendance à l'homogénéisation des volumes de populations dans la moitié sud du pays, traduisant

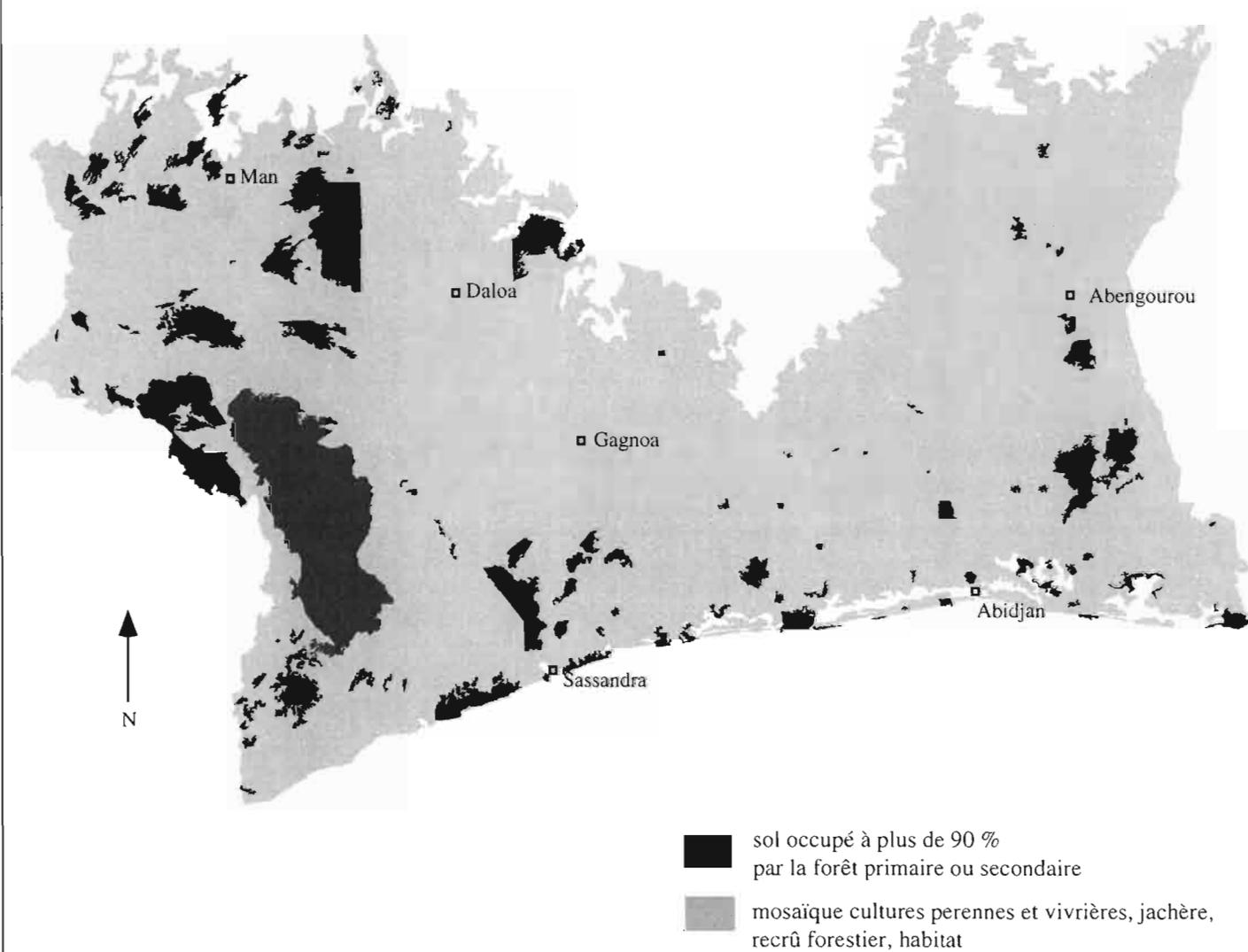
²⁴ Un détail cartographique illustrant à nouveau le poids du facteur politique est le faible accroissement de la sous-préfecture de Gagnoa (située dans le centre-ouest) par rapport à ses voisines. Ce faible taux se comprend par le soulèvement dans la décennie soixante-dix des autochtones bété de cette circonscription contre le pouvoir étatique dominé par les Baoulé. Malgré ou à cause de l'écrasement de cette révolte, les planteurs migrants baoulé ont soigneusement évité de s'installer sur ces terroirs.

bien la généralisation de l'économie de plantation à l'ensemble de la zone forestière. Le contraste avec la zone des savanes, peu peuplée, est de ce fait particulièrement remarquable. Seule la région de Korhogo, occupée par des densités relativement élevées (que permettent de comprendre en partie la présence de la ville, pôle commercial important, et la présence des cultures industrielles du coton et marchande du riz irrigué), rompt avec l'uniformité des faibles densités de la région. De façon plus précise, la zone forestière présente également des disparités importantes. En opposition à la région du Sud-Ouest, nous pouvons observer les déficits démographiques des régions du centre et du centre-est. Ces territoires correspondent à deux ensembles géographiques distincts : une zone dite "pauvre" de savane baoulé, zone de forte émigration vers les régions dites "riches" de la basse côte et la zone forestière agni-baoulé de l'ancienne boucle du cacao. Dans ce dernier ensemble régional, le vieillissement des vergers et les aléas pluviométriques, en diminuant les rendements et en augmentant la charge des planteurs, ont poussé ces derniers à abandonner leurs exploitations pour rechercher de nouvelles terres plus à l'ouest. Malgré ces abandons de plantations, les volumes de productions nationales de café et de cacao, gonflés par les nouvelles productions du Sud-Ouest, s'accroissent toujours, dans les décennies quatre-vingts et quatre-vingts dix, selon un rythme exponentiel (figure 11).

Les cartes du couvert végétal de 1986-1990, nous permettent, en observant le "négatif" des surfaces forestières denses des pays ghanéen et ivoirien d'évaluer, trente années après les premières opérations photographiques aériennes, l'étendue des plantations pérennes (figures 19 et 20).

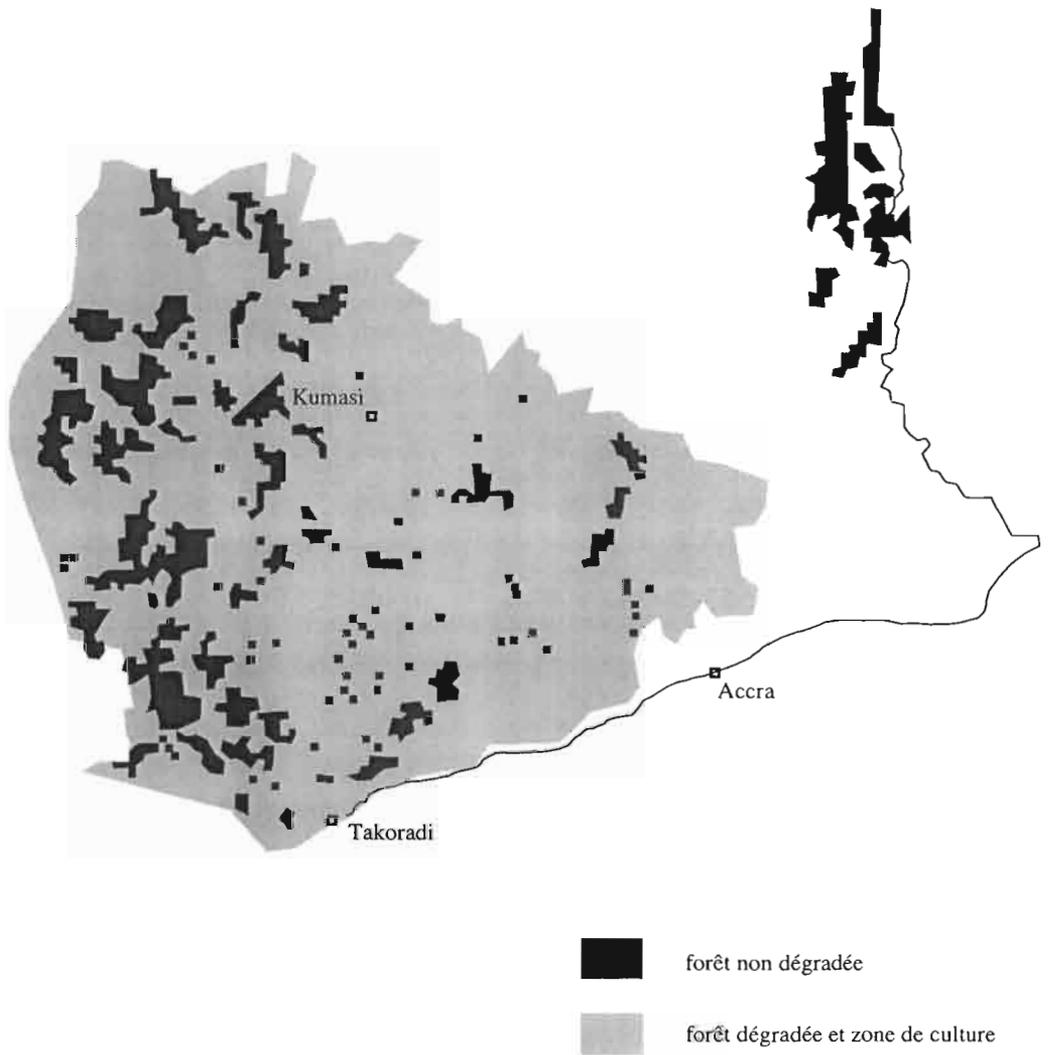
Au Ghana, malgré la quasi-disparition des forêts dans la partie est du pays et l'éclatement des grandes forêts de l'ouest en de multiples îlots forestiers, le pays conserve des surfaces forestières non négligeables. Leur présence témoigne du ralentissement brutal de l'économie de plantation causé par l'incidence ici négative du facteur politique et économique des années soixante et soixante-dix. En Côte d'Ivoire, le contraste par rapport à la situation de 1956 est saisissant. Seuls quelques grands massifs de forêt non dégradés à l'extrême ouest du pays et quelques forêts résiduelles situées au sud de la zone forestière subsistent. La quasi-totalité de la Côte d'Ivoire forestière a donc connu, en l'espace de trois décennies, une mise en valeur culturelle exceptionnelle dominée par l'économie de plantation caféière et surtout cacaoyère. A partir de la région Est, la forêt ivoirienne a connu un défrichement systématique au fur et à mesure de l'arrivée des migrants, isolant pour un temps les îlots de forêt classée. Poussés vers le sud, vers l'ouest puis vers le sud ouest, sur les pistes des exploitants forestiers, les migrants entament aujourd'hui les derniers grands espaces de forêt primaire du pays et

Fig. 19 : Couverture forestière de la Côte d'Ivoire en 1986-90



0 100 km

Fig. 20 : Couverture forestière du Ghana en 1986-90



commencent à "grignoter" ailleurs les dernières réserves forestières. Les anciennes régions de culture sont ainsi délaissées pour les nouveaux territoires. Ce défrichement forestier spectaculaire exprime bien la logique extensive de l'économie de plantation. La politique migratoire et foncière libérale alliée à l'expansion démographique et à la création d'infrastructures ont favorisé en Côte d'Ivoire la réalisation de cette logique spatiale.

Cette logique extensive butte aujourd'hui en Côte d'Ivoire sur la quasi-disparition des forêts primaires. Le défrichement des derniers massifs forestiers est en effet interdit et solidement défendu par l'Etat²⁵. Le déplacement dans les forêts du Liberia voisin est contrarié par la guerre qui y sévit ces dernières années²⁶ (figure 21).

L'histoire des différentes régions de production caféière et cacaoyère d'Afrique de l'Ouest a permis de constater que la formation de l'économie de plantation, et de son principe moteur : l'échange "terre-travail", sont nés de l'initiative des populations africaines et de leur adaptation aux contraintes politique, économique et démographique de leur environnement. Les populations ont su saisir l'opportunité d'améliorer leurs conditions de vie en abandonnant le système de production de subsistance, qui ne permettait qu'une reproduction simple parfois menacée pour adopter le système d'économie de café et de cacao, générateur d'une reproduction simple plus assurée et d'une reproduction élargie. La variation des contraintes dans le temps et dans l'espace nous permet de comprendre les disparités de formation du système par région.

Ces mêmes facteurs politique, économique et démographique exogènes ont également fortement influencé le rythme de développement du système dans l'espace géographique ouest africain. Ils ont accéléré ou freiné, et parfois même étouffé, ce développement. La modulation de leur action dans le temps et dans l'espace permet de comprendre les différences dans la vitesse de diffusion du système par région.

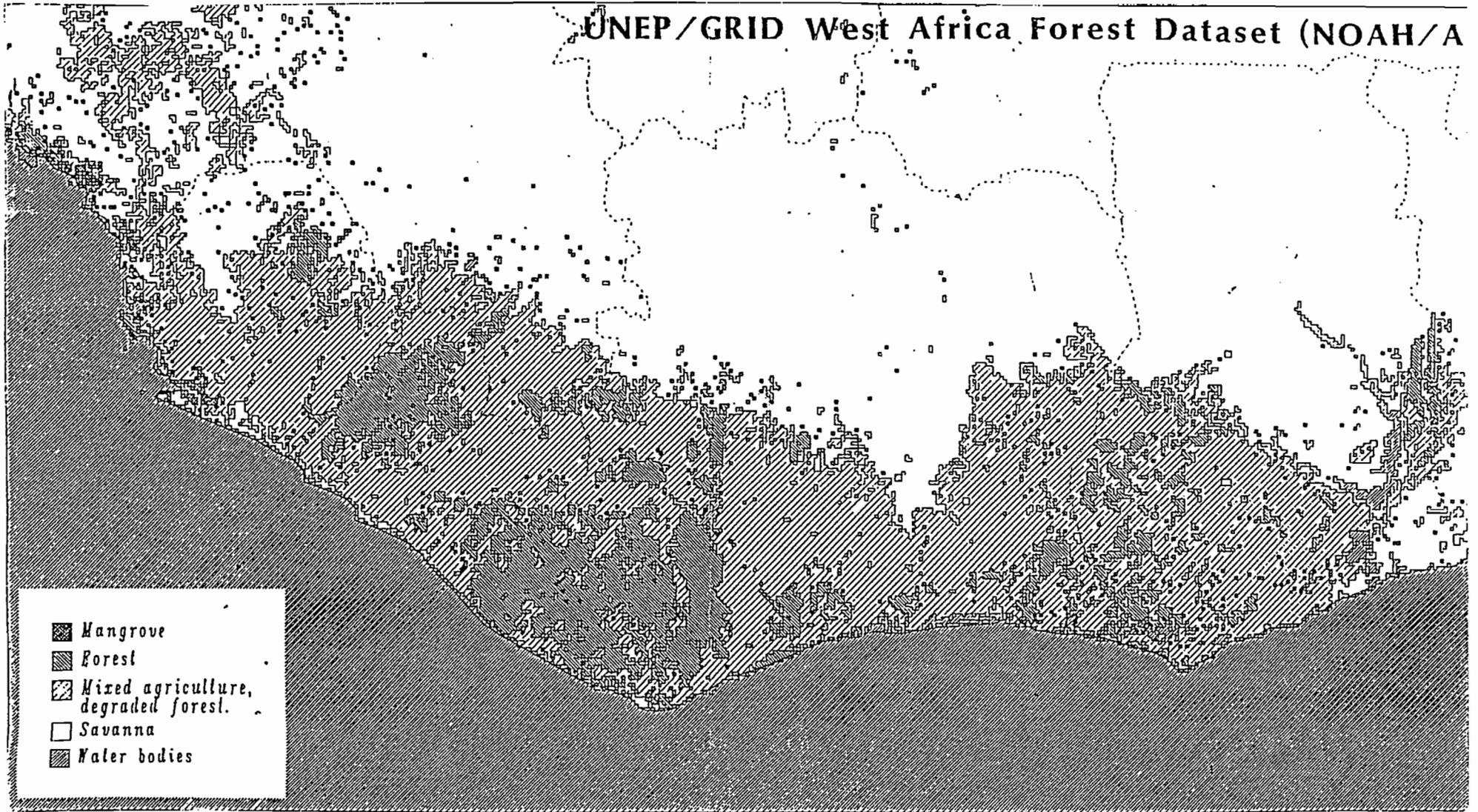
Le caractère "exogène" de ces facteurs demanderait cependant à être reconsidéré, compte tenu de l'importance croissante qu'a occupé le système dans les économies du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Le poids de l'économie de plantation n'agit-elle pas en retour sur l'action politique, économique et démographique ? Sur le plan politique, par exemple, la différence de traitement des Africains par les colons britanniques et français

²⁵ Plus qu'une motivation de la classe dirigeante ivoirienne, il s'agit surtout de satisfaire le souci écologique des pays occidentaux pour capter ainsi des fonds d'aides financiers.

²⁶ Une histoire de brousse relate le voyage de planteurs baoulé qui traversèrent le fleuve Cavally dans l'intention d'établir des champs de cacao au Liberia. Les détonations de coups de fusils les auraient dissuadés de poser le pied sur la rive libérienne. Cette histoire est certes anecdotique mais révèle bien la logique extensive particulièrement forte du système.

Fig. 21 : Couverture forestière du sous-espace régional en 1986-90

UNEP/GRID West Africa Forest Dataset (NOAH/A



au début du siècle ne pourrait-il pas se comprendre par l'existence d'une première cacaoculture autochtone au Ghana et de son absence en Côte d'Ivoire ? Autre exemple, les choix opposés, aux indépendances, d'une industrialisation du Ghana pour les dirigeants ghanéens et du développement de la cacaoculture en Côte d'Ivoire pour les dirigeants ivoiriens, n'ont-ils pas été influencés par une économie de plantation trop prépondérante, vieillie dans le premier et naissante et donc prometteuse dans le second ? Sur le plan économique, les volumes de productions considérables du Ghana puis de la Côte d'Ivoire pèsent forcément sur la détermination des cours du marché international. François RUF montre dans son dernier ouvrage comment l'accroissement des productions de cacao du Ghana puis de la Côte d'Ivoire ont provoqué la chute des cours de ce produit (RUF, 1995). Enfin, dans le domaine démographique, nous avons vu comment l'expansion démographique reposait en partie sur le développement préalable de l'économie de plantation des régions forestières. Les facteurs politique, économique et démographique sont donc à la fois exogènes et endogènes au système. Pour la clarté de l'exposé, nous considérerons dans la suite de notre thèse ces facteurs comme exogènes.

La formation et la diffusion de l'économie de plantation dans la région du Sud-Ouest ivoirien diffère-t-elle des autres régions de Côte d'Ivoire et du Ghana ? C'est ce que nous considérerons dans la partie suivante.

Chapitre II : Formation et diffusion du système dans un sous-espace du Sud-Ouest ivoirien : le territoire de Méadji-Sassandra

Les conditions naturelles et humaines initiales du Sud-Ouest, dernière région forestière de Côte d'Ivoire, étaient identiques à celles qui prévalaient dans les régions de l'Est ivoirien, si ce n'est toutefois une densité de peuplement particulièrement faible. Comment expliquer alors le développement tardif de l'économie de plantation dans cette région puis la vitesse record de son développement à partir de 1970 ?

L'étude de la formation et de la diffusion à l'échelle des sous-préfectures de Méadji et de Sassandra doit nous permettre de répondre à ces interrogations. L'intérêt d'une étude fine est aussi de pouvoir constater à l'intérieur de ces territoires sous-préfectoraux les disparités de diffusion du système et des différentes formes qu'il revêt au sein même de ces espaces. L'objectif de ce deuxième chapitre, comme du premier, n'est pas d'expliquer le développement du système d'économie de plantation dans son entier. Nous nous contenterons de comprendre l'émergence du système, de déterminer le rôle accélérateur ou inhibiteur des facteurs politiques, économiques et démographiques exogènes et de décrire le plus finement possible la diffusion du système dans l'espace. Nous nous réservons l'explication du fonctionnement interne du système dans notre deuxième partie de thèse. Notre plan d'analyse suit le même cheminement que le chapitre précédent. Le premier volet tentera de reconstituer l'histoire des systèmes qui ont précédé l'économie pérenne de café-cacao. Il s'agit de comprendre, à travers leur développement puis leur déclin, de quelle façon ces systèmes ont préparé l'introduction de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra. Le deuxième volet cernera les disparités du rythme de développement de l'économie de plantation par rapport aux autres régions forestières ainsi qu'au sein de Méadji-Sassandra. Il s'agira ici de recomposer les grandes étapes de la diffusion de cette économie pérenne à l'intérieur des deux circonscriptions. Enfin, à partir du bilan de ces premières études, le troisième et dernier volet de ce chapitre consistera à dessiner les contours géographiques en 1988 de zones démo-économiques homogènes.

I. Les systèmes qui précéderent l'économie de plantation

Peu de données quantitatives fiables nous sont parvenues concernant ces anciens systèmes de production. Cependant, de nombreux éléments d'ordre qualitatifs, contemporains de ces systèmes, ou actuels, traitant de ces périodes historiques, existent.

Les archives nationales de Côte d'Ivoire, les études scientifiques relativement nombreuses réalisées sur le Sud-Ouest, ainsi que nos entretiens rétrospectifs forment les principales sources d'informations de cette étude. Selon l'examen de ces sources, nous pouvons découper l'histoire locale en différentes séquences qui correspondent chacune à un système de production dominant, à un ensemble particulier de populations et à un espace territorial précis. De la première occupation humaine à la veille de l'introduction de l'économie pérenne de café-cacao, trois systèmes peuvent globalement être distingués.

A) L'économie de subsistance : de la date indéfinie des premiers peuplements au milieu du XIX^e siècle

Nos connaissances concernant les premiers peuplements de la région sont limitées du fait de la rareté des sources écrites et du caractère partiel et parfois contradictoire des sources orales. Nous savons néanmoins qu'à l'époque de la "découverte" de la côte de Sassandra autour de 1471 par les navigateurs portugais, des populations dont le nom et l'origine ne sont pas mentionnés occupaient déjà le territoire (MAUNY R., 1956). Ces populations sont vraisemblablement sans rapport avec les populations dites aujourd'hui "autochtones" que forment les Noyo, Godié, Bakwé et Kodja que l'on rattache traditionnellement au groupe linguistique krou. D'après les généalogies élaborées à partir de la mémoire des anciens par le sociologue Alfred Schwartz en 1973, ces populations ne seraient parvenues sur le territoire que dans le courant du XVIII^e siècle. Originaires du nord et du nord-est, mais aussi de l'est de la Côte d'Ivoire actuelle, ces populations se seraient progressivement déplacées vers la région du Sud-Ouest sous la poussée des Mandé au nord, entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, et la poussée des Akan à l'est, au XVIII^e siècle (figure 22). Les populations rencontrées par les premiers Portugais ont donc très probablement été intégrées, déplacées ou exterminées par ces populations migrantes. Cette immigration fut le fait de micro-groupements dont la taille n'excédait jamais celle définie par la parenté, soit vingt à trente individus maximum, et dont les arrivées s'échelonnaient dans le temps (SCHWARTZ A., 1993). Ce peuplement "au compte goutte" que constituait l'infiltration de ces groupements dans ce vaste espace forestier du sud-ouest permet de comprendre le caractère très ponctuel et très dispersé des implantations humaines des XVIII^e et XIX^e siècles (figure 22).

L'économie et l'organisation sociale des Krou nous sont mieux connues que l'histoire de leur installation. Les informations relatives à ces sujets nous sont parvenues plus

nombreuses et plus complètes. Certains éléments de production et d'organisation économiques et sociales subsistent encore de nos jours. Le système de production était celui d'une économie de subsistance où la culture du riz et du manioc, la chasse, la pêche et la cueillette formaient les activités principales. Ce système nécessitait une grande consommation d'espace mais n'était pas pour autant destructeur du milieu. L'unité de production se confondait avec l'unité sociale que formait le lignage. D'une taille maximum de vingt à trente personnes (dont un à deux captifs) le lignage était placé sous le contrôle de l'aîné (SCHWARTZ A., 1993). Deux règles fondamentales y étaient observées : la filiation était patrilinéaire et la résidence était patrilocale²⁷. Les hommes se mariaient relativement tard car les aînés ne les dotaient que vers l'âge de trente ans. Cette pratique sociale résulte du contrôle puissant exercé par les aînés sur la main-d'œuvre masculine (MEILLASSOUX, 1975 ; DOZON, 1985). Malgré l'indépendance des groupes, l'obligation d'exogamie conduisait les différents lignages à tisser entre eux de nombreuses relations. Sel, pagnes, boeufs, femmes et captifs étaient échangés comme "biens de prestige". Au total, ce système de production et l'organisation sociale qui l'entourait permettaient une reproduction économique et sociale simple. Ils n'autorisaient aucune forme d'accumulation économique.

B) L'économie de traite : 1840 - 1893

Dès les premiers contacts avec les Européens à la fin du XV^e siècle est venue se greffer au système d'économie de subsistance une dimension économique nouvelle : les échanges commerciaux avec la côte. La malaguettes (épice) au XVI^e siècle, l'ivoire aux XVI^e et XVII^e siècle puis les esclaves tout au long du XVIII^e siècle furent au centre des enjeux. Ces échanges étaient cependant d'assez faible importance. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui correspond à la fin de la traite négrière et donc à l'apaisement de la méfiance entre Européens et autochtones, que se développent véritablement les échanges marchands (SCHWARTZ A., 1993).

Les bois rouges mais surtout l'huile de palme et le caoutchouc prélevés au milieu naturel sont échangés avec Anglais et les Français contre des outils agricoles, des fusils, de la poudre et de la bimmeloterie. Ce commerce va modifier l'espace économique et social des populations. Une spécialisation des activités s'opère entre ethnies en fonction de la position géographique initiale occupée par chacune par rapport à la côte. Les Neyo situés sur le littoral forment les intermédiaires privilégiés entre les Européens et les

²⁷ Patrilinéaire : type de filiation fondé sur l'ascendance paternelle. Patrilocal : résidence du couple déterminée par la résidence du père du mari (Dictionnaire Robert, 1993).

autochtones de l'arrière-pays. Ils tiennent le rôle de courtiers que les précédents échanges avec les Européens ont particulièrement aguerris. Les Kodia, situés le long du fleuve Sassandra, seule voie de communication, forment les seconds intermédiaires. Ils transportent par pirogue les marchandises et savent monnayer chèrement leur habileté à descendre les dangereux rapides. Enfin les Godié et les Bakwé, situés au milieu des terres, forment les ouvriers agricoles. Ce sont ces derniers qui vont en forêt saigner l'arbre à latex et récolter les régimes du palmier à huile.

La circulation des richesses sur le fleuve, dans son embouchure et le long du littoral, incite les populations à la mobilité. Les villages neyo s'installent sur la côte (JAMAIN E., 1973). Les Kodia se rapprochent du fleuve. Des villages bakwé et godié tentent de s'établir également dans ces zones stratégiques. On peut citer par exemple les villages godié d'Ahorokpa et de Koko-Plage de la côte et de Lohiri II sur le fleuve qui, à l'origine, étaient situés dans les terres (BOCQUET O., 1994). D'autres déplacements de type individuel et saisonnier caractérisent la mobilité des Godié et des Bakwé qui effectuent le travail de récolte de l'huile de palme chez les Neyo (figure 23).

Sur le plan économique les transformations introduites par l'économie de traite sont remarquables. Grâce aux produits manufacturés européens, comme les fusils qui améliorent les prises de chasse, les outils agricoles plus résistants qui permettent d'étendre les superficies cultivées, le système de production traditionnel dégage des excédents (DOZON, 1985 ; BOCQUET O., 1994 ; CALAS J., 1994). Mais c'est surtout la position inégale des populations dans la maîtrise des échanges commerciaux qui crée les changements les plus notables. Les populations du sud, privilégiées, bénéficient d'un apport en main-d'œuvre considérable composé des travailleurs saisonniers mais aussi des captifs et des femmes issus du nord, que la maîtrise du commerce permet d'obtenir en plus grand nombre. Cette main-d'œuvre supplémentaire permet d'amorcer un processus d'accumulation. Les lignages s'agrandissent conférant aux aînés un renforcement de leur pouvoir. De plus, des différenciations socio-économiques s'observent entre lignages. L'existence de "rois" sur la côte est attestée dans les récits des anciens. Cette existence est peut-être la manifestation d'un début de centralisation politique réalisée au-delà du village (BOCQUET O., 1994). Au nord du territoire de Méadji-Sassandra l'émigration vers le sud des femmes, des captifs et des travailleurs saisonniers provoque, à l'inverse, une réduction de la force de travail qui empêche toute forme d'accumulation économique. Cette perte de population se traduit sur le plan social par un atrophisme des lignages.

Ainsi se dessine avec le temps, dans des formes de plus en plus précises, une hiérarchisation démographique, économique et sociale qui oppose le nord au sud du

territoire. Alors que l'organisation des échanges assure au sud une extension de son système de production, celle-ci fragilise la reproduction du système de production du nord. Ces transformations de l'espace démo-économique ne pourront cependant pas se développer au-delà d'une durée correspondant à la formation de deux générations. La conquête coloniale française qui s'impose en Côte d'Ivoire à partir de la fin du XIX^e siècle va en effet porter un terme fatal à cette structuration du territoire.

C) Un tournant décisif : l'occupation coloniale française : 1893 - 1960

L'ère coloniale, qui débute en 1893 à Sassandra et en 1907 à Soubré, va bouleverser l'espace démo-économique existant. Deux périodes peuvent être distinguées. La première qui s'étend de 1893 à 1925, correspond au déboutement des autochtones de la maîtrise économique du territoire par la mise en place du système coercitif de l'administration française et d'une économie marchande contrôlée par les maisons de commerce de la métropole installées à Sassandra. La seconde, qui s'étend de 1925 à 1960, correspond à l'installation de nouveaux acteurs économiques : d'une part les planteurs et forestiers européens et d'autre part les manœuvres allochtones africains. Ces derniers seront à l'origine de l'introduction de l'économie de plantation de café et de cacao.

1. Une économie de "ponction" : 1893 - 1925

Dès les premières années de son installation, l'administration coloniale subtilise aux populations autochtones le contrôle du commerce de traite. Les courtiers neyo sont notamment remplacés par les employés des maisons de commerce apolloniens et sénégalais. Le recours aux navigateurs kodia est soigneusement évité grâce au percement en pleine forêt des premières pistes coloniales. En 1910, la ville de Sassandra est reliée au poste de Soubré par la piste militaire Schiffer. Sa création est à l'origine du déplacement manu-militari de villages autochtones bakwé sur le nouvel axe, d'abord pour le construire ensuite pour l'entretenir (figure 24 a). Sur les vingt-deux villages autochtones de la sous-préfecture actuelle de Méadji, dix ont ainsi été déplacés de force. Jugeant cette monopolisation des échanges insuffisante, les Français décident quelque temps plus tard de s'accaparer aussi des productions. Les Noyo sont expulsés de la palmeraie naturelle de Grand-Drewin. Le versement des premiers impôts sous la forme de boules de caoutchouc et d'huile de palme est exigé. En l'espace de quelques années le commerce autochtone est ruiné. Mais l'action destructrice de l'occupation coloniale française va encore plus loin.



◁ Ph. 1 : Sentier sous les palmiers à huile
- rég. Centre-Ouest (Fév. 1895)

L'économie oléagineuse : une réussite aussi
éclatante qu'éphémère des autochtones krou

L'extraction de l'huile de palme à partir
de palmiers sauvages puis de palmiers plantés
permit la réalisation d'une accumulation
économique et sociale des peuples côtiers.

▽ Ph. 2 : Factorerie d'huile de palme
- Sassandra (1893)



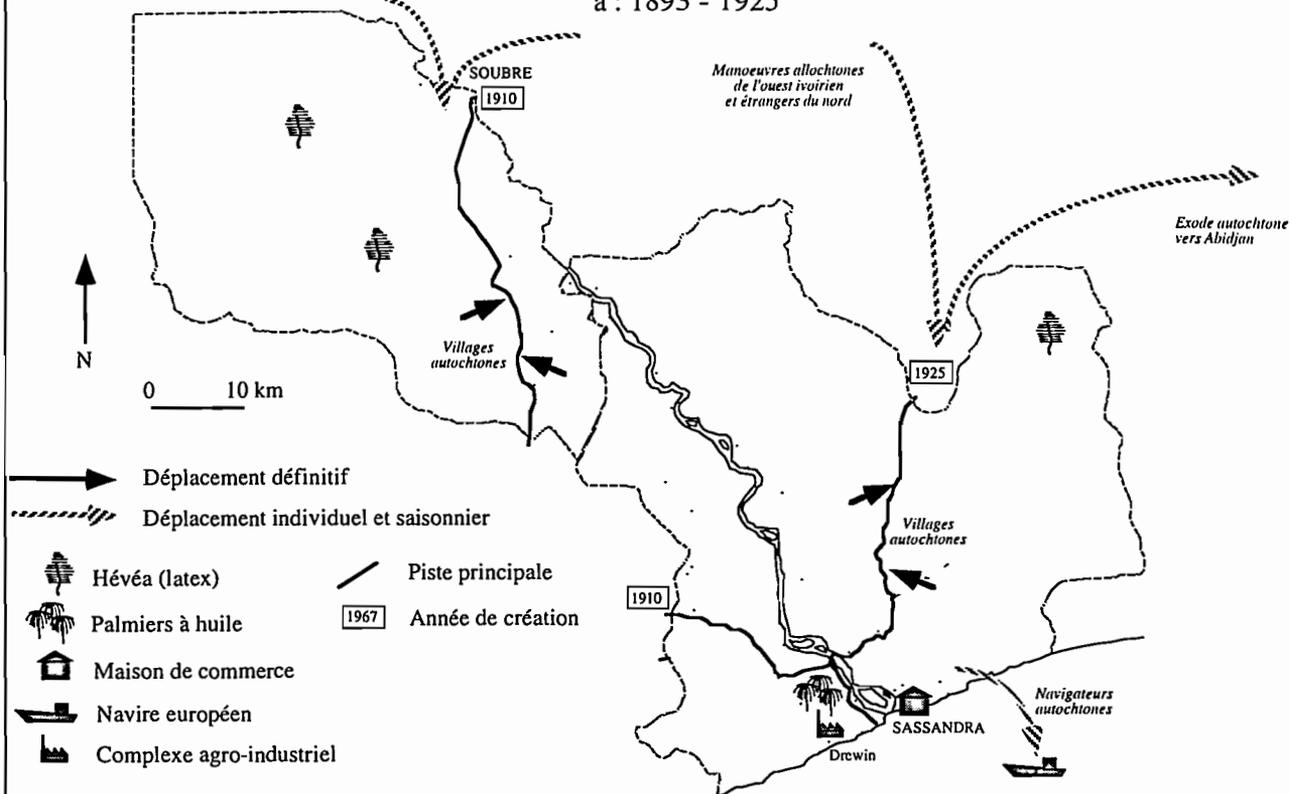


Ph. 3 : Le roi neyo BEUGRE et ses deux fils - Sassandra (Fév. 1895)

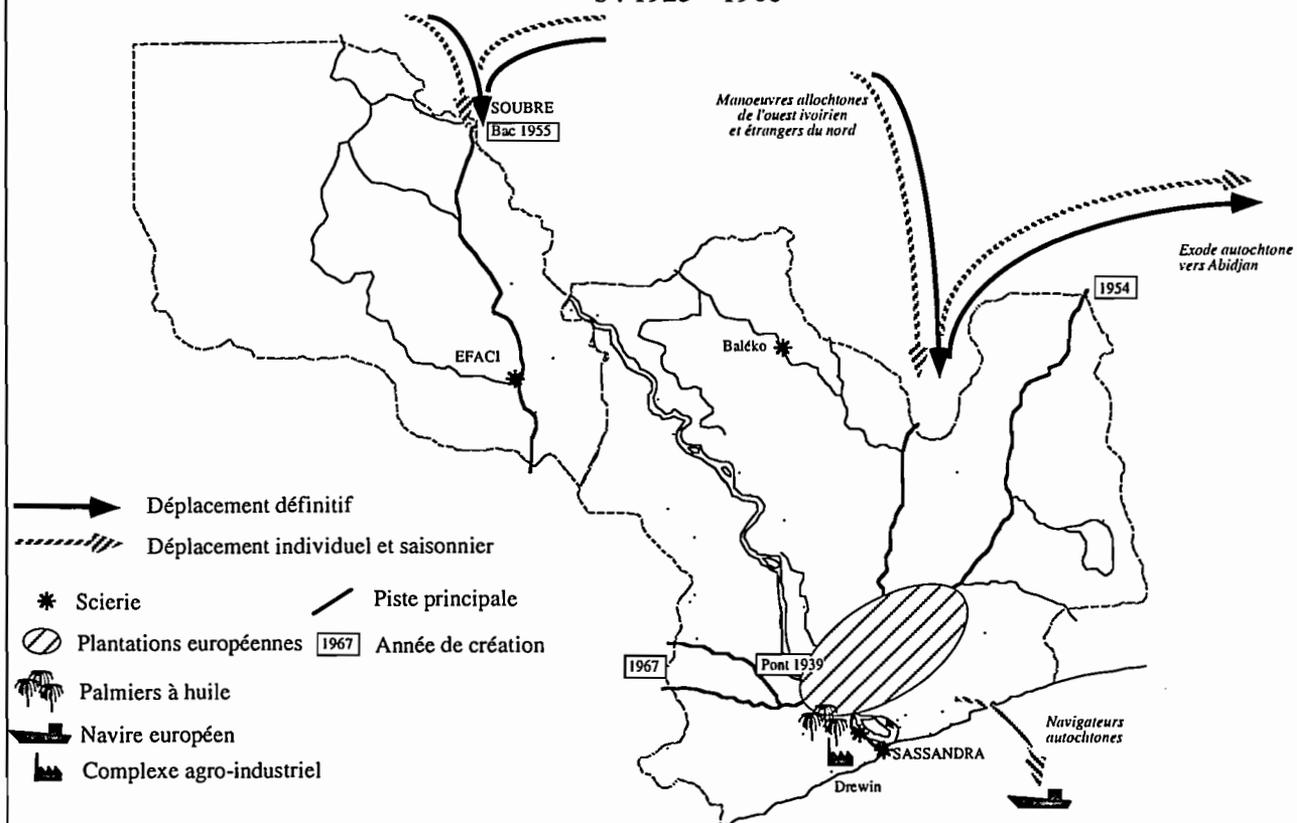
Cette période faste s'achèvera avec la colonisation quand les Français s'empareront par la force du contrôle de la commercialisation puis des plantations de palmiers. La profonde frustration, rencontrée aujourd'hui chez les jeunes autochtones, ne repose donc pas seulement sur la cession récente des terres des chefs coutumiers aux allochtones ivoiriens et étrangers mais probablement aussi sur l'essor brisé du dynamisme économique de leurs aïeux.

Fig. 24 : L'économie coloniale : 1893 - 1960

a : 1893 - 1925



b : 1925 - 1960



La levée d'un impôt monétaire, qui contraint les jeunes actifs à quitter le village pour trouver un travail salarié, le recrutement de la main-d'œuvre prestataire, la conscription mais aussi et surtout la fuite devant la contrainte coloniale entraînent dans les villages une compression de la main-d'œuvre à un point tel qu'en 1914 une disette est déclarée (ARCHIVES NATIONALES DE C.I., 1915). Ainsi, après la chute du commerce autochtone, c'est l'économie de subsistance même qui est menacée dans ses fondements.

La désarticulation économique, provoquée par l'émigration de la main-d'œuvre familiale, entraîne également une certaine désagrégation sociale chez les autochtones. Le statut de salarié que les jeunes émigrants acquièrent, notamment dans la navigation, leur confère en effet une autonomie financière qui leur permet de contester l'autorité des aînés. Les désaccords entre jeunes et vieux sont à l'origine de nouveaux départs. L'opposition entre cadets et aînés aboutit progressivement à l'éclatement de l'organisation lignagère au profit de l'organisation nucléaire familiale. Sur le plan politique, cette déstructuration des lignages se traduit par un plus grand émiettement du pouvoir indigène face à l'occupant français.

Devant l'émigration massive des jeunes autochtones, l'administration est conduite à recruter des travailleurs saisonniers issus du nord de la région. Bété, Dan et Wè remplacent les actifs autochtones au travail de la cueillette de l'huile de palme et du caoutchouc et à la construction des premières infrastructures portuaires et routières. Les Français, qui se sont rendus maîtres par la force des échanges et des productions, parviennent ainsi à créer un espace économique orienté entièrement sur la ponction et l'évacuation par Sassandra des richesses naturelles du territoire. Autochtones et Anglais qui contrôlaient l'économie de traite du territoire avant la conquête française sont alors totalement supplantés.

Cet espace constitué ne durera cependant que le temps de trois décennies. La chute des cours de l'huile de palme à la fin du XIX^e siècle puis du caoutchouc après la première guerre mondiale condamneront les maisons de commerce et les factoreries à la fermeture les unes après les autres. Cet effondrement du commerce de traite clos une époque et annonce l'ouverture d'une seconde marquée par de nouveaux intervenants européens et par les premières initiatives agricoles d'allochtones africains.

2. Une phase charnière : les premières économies pérennes : 1925 - 1960

L'ouverture de la route Sassandra-Gagnoa en 1925 puis du port en 1937 vont permettre à la ville de Sassandra et à une zone située le long de la route de multiplier les

échanges d'hommes et de marchandises. A l'opposé, le reste de la sous-préfecture, Méadji et les autres territoires du Sud-Ouest demeurent à l'écart de tout développement et tendent à perdre de leur population.

Au début des années trente, dans l'arrière-pays immédiat de la ville de Sassandra, cette infrastructure permet aux premiers colons européens de s'installer et de réaliser sur de grandes superficies la culture de la banane (figure 24 b). Le café et le cacao seront aussi cultivés par les planteurs européens mais dans des proportions moindres (FRECHOU H., 1955). Malgré les campagnes d'incitation répétées de l'administration française, ces deux produits introduits dans la région dès 1903 n'auront eu, durant la première période d'occupation, qu'un très faible essor auprès des autochtones (PILLET-SCHWARTZ A.M., 1989). L'enclavement de la région à cette époque et surtout l'altération du tissu social des populations locales, qui n'exerçaient plus qu'un faible contrôle sur la main-d'œuvre familiale, ne rendaient pas possible l'expansion de ces cultures. Dans cette seconde période d'occupation, le blocage de la main-d'œuvre, toujours fort, ne permet pas encore aux autochtones de développer l'arboriculture. En revanche, une poignée d'allochtones, qui ont obtenu le droit de cultiver une portion de terre, suivent l'exemple des planteurs européens et se lancent dans la culture de plantation du café, du cacao et de la banane (IBO J., 1995). Ce mouvement s'accéléra après l'abolition du travail forcé en 1946. A partir des années cinquante, la culture de la banane sera graduellement remplacée par le citron.

A partir du milieu des années cinquante, dans le reste du territoire de Sassandra et de Méadji, ce sont les exploitants forestiers européens qui, plus nombreux que par le passé et surtout équipés de moyens modernes, ouvrent des pistes, des chantiers et des scieries, évacuant leur grumes jusqu'au port de Sassandra (figure 24 b). L'expansion de cette activité est considérable : en l'espace de onze années l'exportation de grumes au départ de Sassandra passe de 38 729 tonnes en 1958 à 464 193 tonnes en 1969 !

Planteurs et exploitants forestiers européens ont besoin pour le développement de leur entreprise d'une très importante force de travail. La pénurie de manœuvres, toujours sensible sur le territoire, entraîne les Européens à engager des étrangers à la région tels que des Wè, des Dan et des Bété et à recruter également des hommes issus de régions plus septentrionales comme des Voltaïques, des Maliens et des Guinéens. Ces recrutements sont à l'origine des premières implantations allochtones agricoles. Certains manœuvres, une fois leur contrat terminé demandèrent aux autochtones l'autorisation de cultiver une portion de terre. En échange de dons symboliques : alcools forts, bouteilles de vin ou de bière, ils se sont installés puis ont été rejoints par leurs familles. Ces campements ainsi créés sont aujourd'hui devenus des villages. La plus grosse unité villageoise actuelle de la sous-préfecture de Sassandra, Safa-Manois (figure 5), est issue

de ce processus historique. Le nom de ce village, comme pour la plupart des campements ainsi créés, révèle l'origine de sa fondation. Le terme "Manois" indique le lieu d'origine de ses habitants, il s'agit ici de la région de Man, le terme "SAFA" est l'abréviation de la Société Agricole et Forestière Africaine. Les premiers résidents de ce village étaient donc des manœuvres originaires du pays wè qui travaillaient pour la société forestière SAFA.

Parallèlement à cette immigration temporaire et permanente d'allochtones, l'émigration des autochtones se poursuit et se prolonge dans le temps. Les départs touchent principalement les jeunes actifs masculins et davantage les Neyo et les Godié que les Bakwé et les Kodja. Les principaux lieux de destination sont, à partir des années cinquante, Abidjan et, de façon moins fréquente, les villes secondaires ivoiriennes.

En se désengageant involontairement du développement économique de leur région, les autochtones permettent aux allochtones africains de prendre l'initiative. On peut ainsi comprendre pourquoi, dans le Sud-Ouest, ce sont les allochtones, et non les autochtones, qui sont les initiateurs et les développeurs de la cacaoculture et de la caféiculture. C'est une différence essentielle avec la région du Sud-Est où, comme nous l'avons vu, l'économie de café et de cacao repose sur l'initiative indigène agni. Le comportement particulièrement brutal des Français vis-à-vis des populations krou, qui est à l'origine de leur désengagement, s'explique par l'opinion raciste des colons que les Agni, organisés en petits états royaux, étaient de fait plus "évolués" que les Krou, organisés en clans (CHAUVEAU, communication personnelle). Il n'y a donc pas eu, à proprement parlé, de "formation" de l'économie de café et de cacao dans le Sud-Ouest mais une "importation" du système. Ce sont donc des raisons historiques, et plus précisément politiques, qui expliquent le retard de l'émergence de l'économie de plantation dans la région du Sud-Ouest.

II. La diffusion de l'économie de plantation de 1960 à nos jours

Le mouvement d'expansion du système d'économie de plantation, issu de l'est et du centre-ouest, gagne le sud-ouest dans les années cinquante et soixante et s'accélère de façon considérable à partir de l'année 1970. Le processus d'installation tel que nous l'avons succinctement décrit dans notre premier chapitre se réalise. Dans les zones inoccupées par les allochtones, les migrants demandent au chef autochtone une portion de forêt qu'ils obtiennent contre le versement de biens symboliques. Dans les zones occupées par les allochtones, les migrants demandent à leur "frère" une portion de forêt qu'ils obtiennent contre certaines prestations en travail. Une fois installés, ces migrants font appel à la main-d'œuvre familiale et à une force de travail salariée, le plus souvent

extérieure à la famille, qui ne tardent pas à réclamer, elles aussi, de la terre pour s'installer. La forêt dans cette seconde phase est obtenue par le biais des autochtones contre de l'argent ou auprès des premiers migrants contre des prestations en travail.

Le désengagement agricole et la faible densité autochtone ne permettent pas de comprendre à eux seuls la vitesse exceptionnelle de l'immigration allochtone à Méadji-Sassandra. Nous allons montrer, dans la section suivante, que l'action des facteurs exogènes du système, que forment le politique et le démographique (ce dernier étant entendu ici en terme d'effectif), diffère des autres régions forestières ivoiriennes et permet de comprendre en grande partie la vitesse de diffusion de l'économie de plantation. Nous verrons, également, que ces facteurs contribuent à expliquer l'inégale diffusion du système dans le territoire lui-même. Enfin, nous tenterons de décrire le plus finement possible le développement spatial du système dans l'espace Méadji-Sassandra.

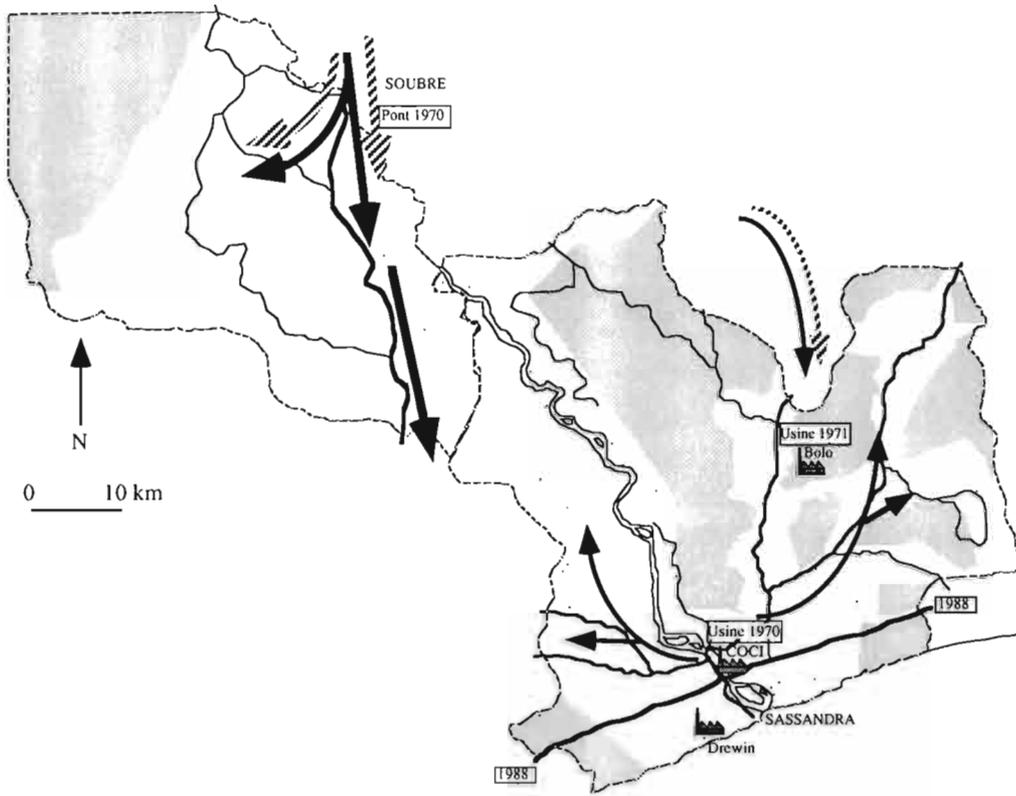
A) L'incidence du facteur politique : la nouvelle donne de l'ARSO

En 1968, un Plan d'Aménagement pour la région du Sud-Ouest, l'ARSO, est mis en place par le jeune gouvernement ivoirien. L'objectif de ce plan vise le désenclavement de la région par l'implantation d'un port moderne et d'une importante infrastructure routière bitumée. La réalisation de ce gigantesque projet en un temps relativement court permet de comprendre, en partie, pourquoi l'immigration, et donc le développement de l'économie de plantation, a été plus intense que dans le quart sud-est du pays. Cependant, l'inégale répartition des équipements au sein de la région a entraîné des disparités dans la diffusion spatiale du système.

La sous-préfecture de Méadji, longtemps difficile d'accès, bénéficiera pleinement des réalisations de l'ARSO. L'axe San Pedro-Soubré-Gagnoa, qui traverse la circonscription, est élargi et bitumé. Le bac de Soubré qui assurait la traversée du fleuve entre la ville et la sous-préfecture de Méadji depuis 1955 est remplacé, à cette occasion, par un pont qui sera ouvert à la circulation en décembre 1970. Le pont de Soubré permet de relier le nouveau réseau routier du Sud-Ouest à l'ensemble du réseau national (figure 25). C'est ce réseau moderne, relayé par l'existence d'un réseau de pistes, percé en pleine forêt par les exploitants forestiers, qui va faciliter l'installation d'un nombre sans précédent de migrants. Le pont de Soubré constituera pour une très grande majorité de migrants la "porte d'entrée" du Sud-Ouest.

Les réalisations de l'ARSO bénéficieront peu, en revanche, à la sous-préfecture de Sassandra ; elles lui seront même préjudiciables. Tout d'abord, le choix de San Pedro, simple petit village de pêcheurs à l'époque de la préparation du projet, et non de

Fig. 25 : Le développement de l'économie de plantation : 1960-1988



Sassandra pour l'accueil du nouveau port va condamner l'ancienne ville des comptoirs à la fermeture de son port en 1972 (SCHWARTZ A., 1993). Cette fermeture obligera notamment les forestiers à évacuer leurs grumes vers le nouveau site et contraindra les planteurs de banane, européens et africains, privés dès 1967 de leur embarcadère, à abandonner définitivement ce produit, difficilement transportable, au profit du citron et de ses huiles essentielles. Ensuite, le réseau bitumé, qui relie San Pedro à l'intérieur du pays, évite la circonscription de Sassandra (figure 25). De ce fait, la sous-préfecture est écartée du nouveau développement régional. Toutefois, l'établissement sur son sol, par l'ARSO, de l'usine moderne de traitement des agrumes du COCI d'une part, et de l'usine de traitement des graines de palme de Bolo d'autre part, en permettant à une partie de la population agricole de développer ces deux cultures limitera le recul économique du territoire. En 1988, c'est environ un chef d'exploitation sur dix qui, dans la sous-préfecture de Sassandra, cultive du citron et/ou du palmier.

L'inégale répartition géographique des infrastructures de l'ARSO va jouer un rôle déterminant dans le développement de l'économie de plantation. D'une part, en ouvrant un axe routier bitumé à Méadji et en négligeant de moderniser le réseau de Sassandra, l'ARSO va entraîner un développement inégal du peuplement et donc de l'économie pérenne dans l'espace. D'autre part, en installant au coeur de Sassandra le complexe de Bolo et l'usine du COCI, l'ARSO va favoriser la constitution de différents systèmes de culture (café-citron, cacao-palmier...) et renforcer ainsi la singularité des vieilles zones agricoles de Sassandra par rapport au reste du territoire. Ces inégalités vont être accentuées par le poids numérique considérable de l'immigration.

B) L'incidence du facteur démographique : l'"effet de masse" de l'immigration allochtone

L'amélioration et la multiplication à partir de l'Indépendance des recensements statistiques, en particulier démographiques, nous permettent, contrairement aux périodes précédentes, de disposer d'importantes données chiffrées. Nous pouvons ainsi calculer que la population de Méadji-Sassandra s'est accrue entre 1971 et 1988 de 23 600 à 152 000 individus (tableau 4) ! La population du territoire a donc été multipliée par six en moins de vingt ans. Cet accroissement global recouvre cependant, comme nous l'annoncions plus haut, de fortes disparités d'une sous-préfecture à l'autre.

La situation géographique privilégiée de Méadji, à la jonction du réseau routier régional du Sud-Ouest et du reste du réseau national, ainsi que la faible densité autochtone, qui permet aux premiers immigrants d'obtenir de grandes superficies et d'échapper plus

facilement au contrôle foncier des autochtones, ont permis à la sous-préfecture d'accueillir des flux considérables de migrants. Selon les données censitaires, le nombre de résidents dans le territoire de Méadji s'élève de 3 500 individus environ en 1971 à près de 88 000 en 1988. Soit une multiplication de la population par vingt-cinq ! Toutefois, la mesure de cet accroissement exceptionnel est encore en dessous de la réalité. Selon les autorités de Soubré et nos propres données d'enquête, le défaut d'exhaustivité du recensement de 1988 oscillerait entre 14 et 18 %. Ceci porterait le total des résidents de Méadji à plus de 100 000 personnes, et le coefficient multiplicateur, entre 1971 et 1988, à trente et non à vingt-cinq. Les pourcentages d'omissions, anormalement élevés, de cette région traduisent implicitement la surprise des services de la Statistique ivoirienne qui ne pensaient pas devoir faire face à un accroissement démographique aussi considérable.

La situation géographique de la sous-préfecture de Sassandra à l'écart des nouveaux axes routiers et la densité autochtone initiale relativement plus élevée qu'à Méadji permet de comprendre l'immigration forte mais beaucoup moins intense de cette circonscription. Le nombre de résidents s'élève d'un peu plus de 20 000 individus en 1972 à plus de 64 000 en 1988, soit, tout de même, un triplement de la population en moins de seize ans.

Bien que l'amplitude exceptionnelle de l'accroissement démographique de Méadji résulte, pour une grande part, de la faiblesse de l'effectif initial, il n'en demeure pas moins que ce territoire a connu un peuplement beaucoup plus intense que celui de Sassandra. Les chiffres de densités brutes des populations rurales en 1988, sont à cet égard très significatifs. Ces densités, une fois les effectifs de population corrigés de leurs omissions, s'élevaient pour Méadji à 39 habitants par km² et pour Sassandra à 15 habitants par km² !

Tableau 4 : Évolution des populations rurales, par ethnie et nationalité, des sous-préfectures de Méadji de et de Sassandra

	1971/1972 ²⁸		1975		1988	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
S/P Méadji						
Autochtone	2 004	57,5	2 404	20,1	3 052	3,5
"Autre Ivoirien"	484	13,9	1 132	9,5	9 319	10,6
Baoulé	819	23,5	5 531	46,3	33 497	38,2
Etranger	177	5,1	2 889	24,1	41 888	47,7
Total	3 484	100,0	11 956	100,0	87 756	100,0
S/P Sassandra						
Autochtone	6 789	33,7	10 685	38,1	8 211	12,8
"Autre Ivoirien"	6 506	32,3	4 293	15,3	11 736	18,3
Baoulé	2 760	13,7	4 181	14,9	15 729	24,5
Etranger	4 078	20,3	8 883	31,7	28 513	44,4
Total	20 133	100,0	28 042	100,0	64 189	100,0

Sources : ARSO, 1971 et 1972 ; INS, 1975 et 1988

²⁸ Le recensement ARSO de Méadji a été réalisé en février 1971, celui de Sassandra en mars 1972.

L'effet de masse de l'immigration allochtone et de sa variation entre les deux sous-préfectures s'observe de façon plus précise dans l'évolution de la répartition des effectifs, par groupe ethnique et nationalité. Le tableau 4 nous permet de constater la réduction spectaculaire de la proportion des autochtones avec le temps. Dans la sous-préfecture de Méadji, l'érosion du poids démographique des Bakwé est saisissante. Leur proportion qui était de plus d'un résident sur deux en 1971, tombe à un résident sur cinq en 1975 puis chute à un peu plus de trois résidents sur cent en 1988 ! Ce taux est le plus bas taux d'autochtonie de toute la Côte d'Ivoire. Dans la circonscription de Sassandra, du fait de l'ancienneté de l'immigration allochtone et de l'émigration autochtone, les Neyo, Godié, Bakwé et Kodia ne représentaient déjà plus en 1972 qu'un résident sur trois. Au cours des seize années suivantes l'immigration allochtone est telle qu'ils ne représentent qu'un peu plus d'un résident sur dix en 1988 !

La répartition des autochtones par groupe ethnique et nationalité indique que ce sont les Baoulé et les étrangers, dont les Burkinabè forment l'écrasante majorité, qui ont alimenté l'immigration des années soixante-dix et quatre-vingt. En 1988, la proportion des Baoulé est de deux résidents sur cinq à Méadji et d'un résident sur quatre à Sassandra. Celle des étrangers est de près d'un résident sur deux à Méadji et de deux résidents sur cinq à Sassandra. L'immigration des "autres ivoiriens", qui recouvre aussi bien des Krou, des Mandé que des Voltaïques, est relativement moins élevée. La proportion de ces derniers ne cesse de diminuer avec le temps. Ceci nous indique que l'immigration en même temps qu'elle s'est accrue s'est modifiée dans sa composition. Si avant l'Indépendance, les autochtones de l'ouest ivoirien formaient la majorité des immigrants du territoire, en se dirigeant notamment vers le centre-est de la sous-préfecture de Sassandra, après cette date ce sont les Baoulé et les Burkinabè qui forment les nouveaux immigrants de Méadji-Sassandra. Ces derniers se répartissent, de préférence, dans les zones encore inoccupées.

C'est aux Baoulé et aux Burkinabè que l'on doit le formidable accroissement démographique du Sud-Ouest ivoirien. L'efficacité du peuplement de la région par ces migrants peut se comprendre par la solide expérience acquise dans les régions de l'est du pays qui en font de redoutables pionniers. Les autochtones krou, en faible effectif et désengagés du développement agricole de leur territoire (bien que "vendeurs" du droit de défricher et d'occuper leur forêt), ont été très vite, économiquement et démographiquement, marginalisés.

C) L'observation spatiale de la diffusion de l'économie de plantation

La diffusion du système peut être examinée à un niveau plus fin que celui des régions ou des sous-préfectures. Les données du couvert forestier de 1956 et de 1986-90, les recensements démographiques par localité, les données de production par centre de collecte de la Caistab., nous permettent d'observer avec une assez grande précision la progression géographique de l'économie de plantation. Cette observation fine va nous permettre de mieux décrire le développement du système dans son rythme et dans sa forme et de mieux évaluer l'incidence des facteurs politique et démographique sur son évolution. Examinons, ce que chacune de ces sources statistiques nous apporte en information.

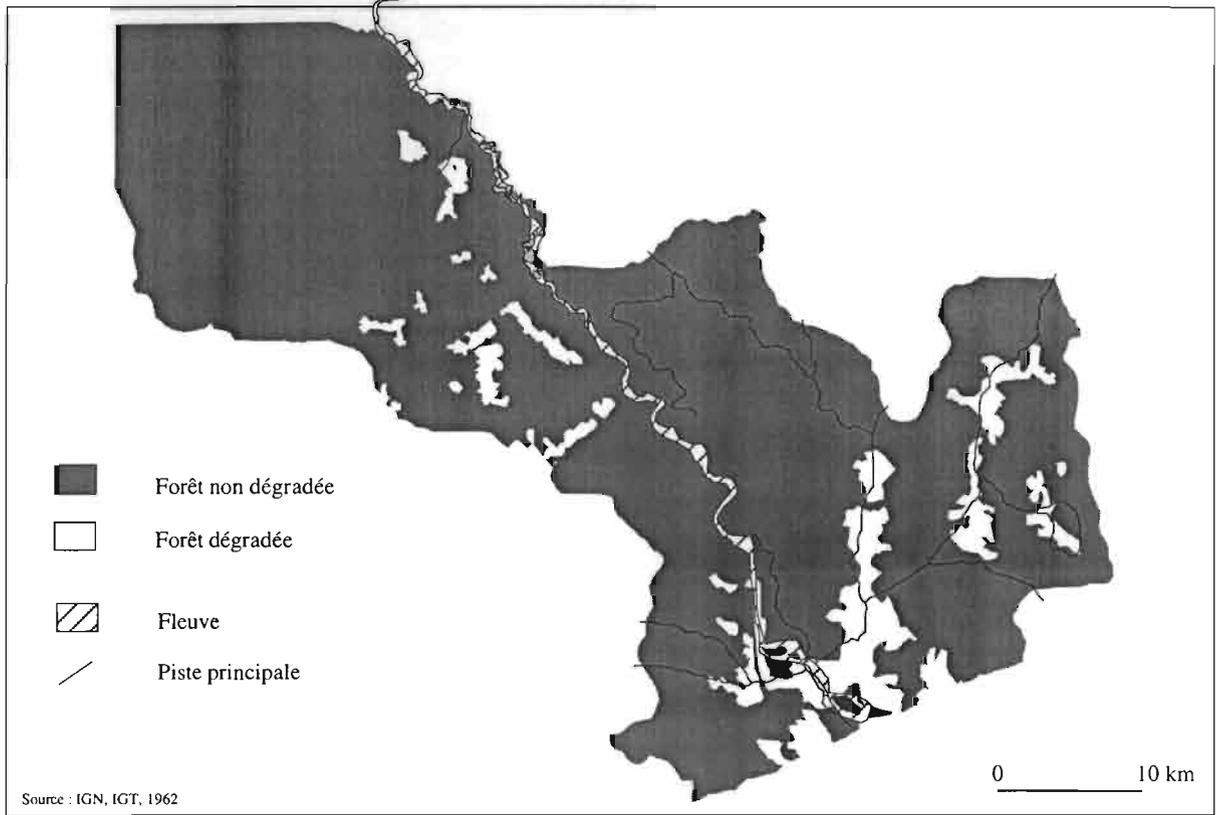
1. Un défrichement forestier systématique

La couverture forestière de 1956 indique à cette date que la forêt non dégradée couvrait presque intégralement le territoire (figure 26). Seuls, l'arrière-pays immédiat de la ville de Sassandra et les couloirs le long des axes routiers de Sassandra-Gagnoa, de Sassandra-Lakota et dans une moindre mesure de Sassandra-Soubré ne présentaient pas de couverture forestière. Ces espaces assez réduits correspondaient aux zones d'implantations humaines et aux activités de l'époque.

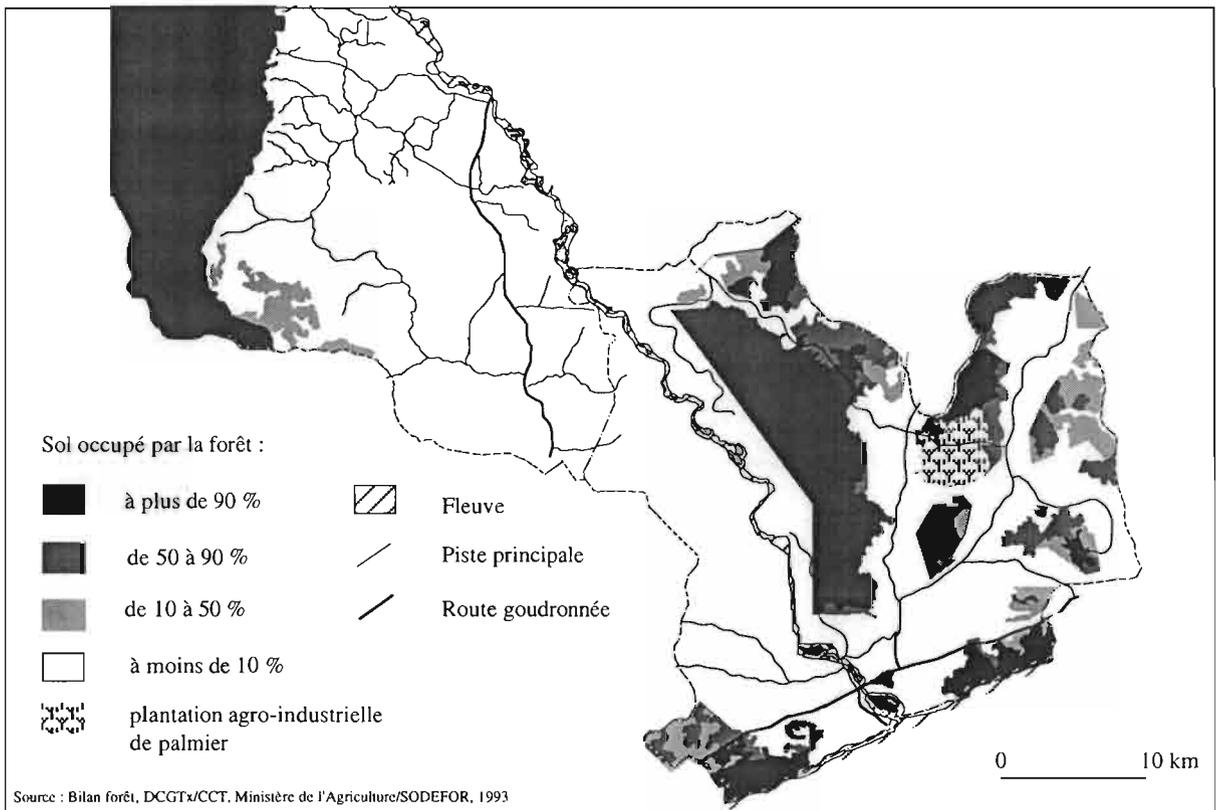
Trente années après l'opération cartographique de l'INS et de l'IGN, la carte du couvert végétal réalisée par satellite illustre de façon spectaculaire la réduction du manteau forestier réalisée à partir des voies routières (figures 26 a et 26 b). On peut cependant remarquer que si la déforestation à Sassandra a débuté plus tôt qu'à Méadji, elle s'est aussi par la suite développée de façon beaucoup moins radicale que chez sa voisine. En 1986-90, de nombreux îlots forestiers subsistent à Sassandra, alors qu'à Méadji la déforestation plus systématique a épargné uniquement la partie concernant le parc national de Taï dans la circonscription. Ces cartes confirment l'histoire d'une mise en valeur ancienne mais lente de Sassandra, réalisée à partir de son centre et de ses anciens axes routiers, et celle récente mais rapide de Méadji. Ces disparités permettent de reconnaître, de façon tout à fait remarquable, le caractère discriminant des infrastructures routières de l'ARSO. Le pont de Soubré et la route bitumée, qui traverse Méadji selon un axe nord-sud, a été à l'origine d'une forte immigration puis d'une déforestation systématique, en revanche l'absence de construction d'infrastructure routière à Sassandra, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, a freiné l'immigration et la déforestation de cette région

Fig. 26 : Evolution du couvert forestier à Méadji-Sassandra

a : 1956



b : 1986 - 90



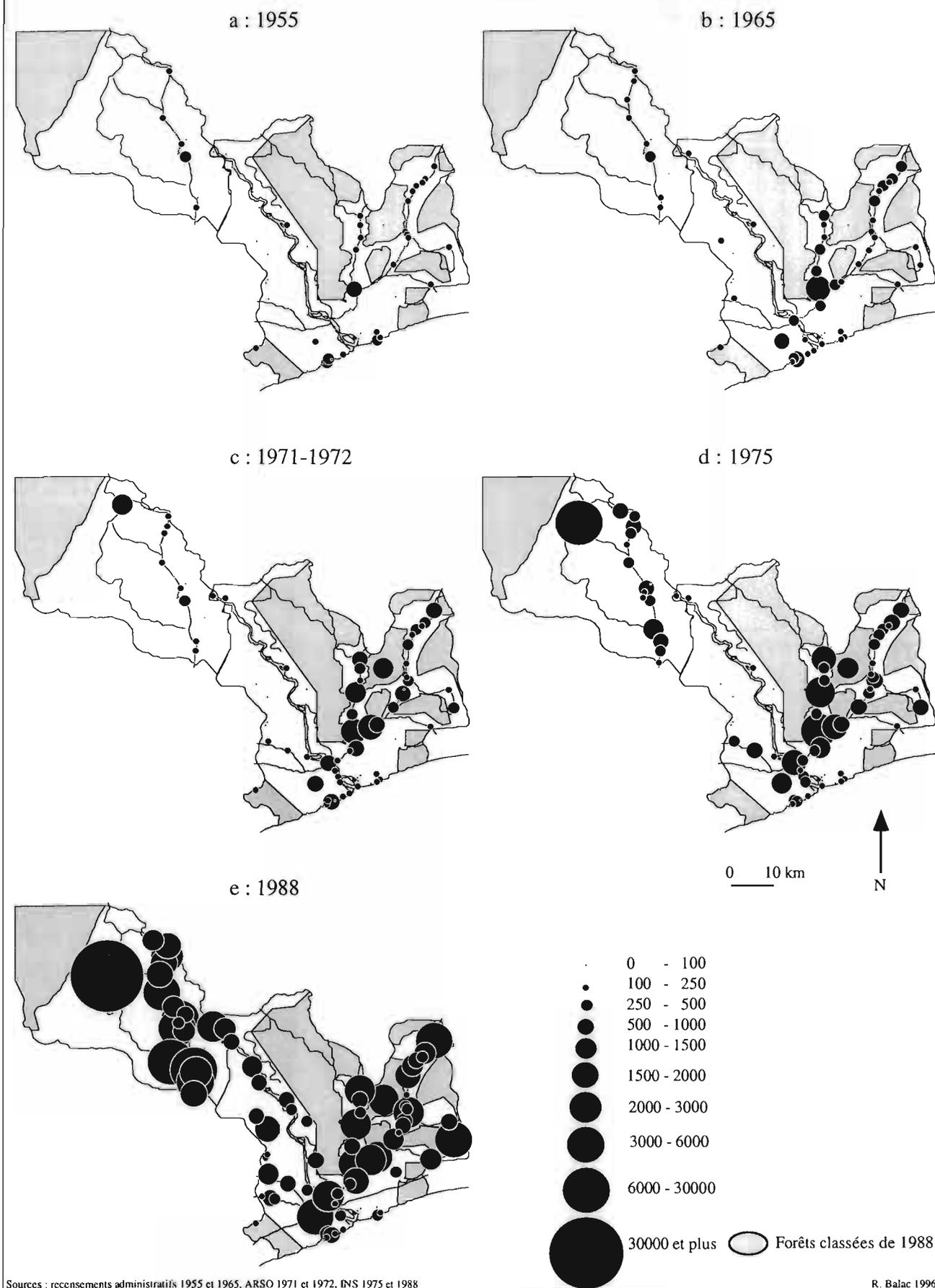
pourtant à l'œuvre dans les années quarante et cinquante. Le rôle discriminant des densités des populations autochtones, plus faible à Méadji qu'à Sassandra, a probablement joué en faveur d'une immigration plus grande à Méadji et donc d'une déforestation plus rapide. Moins sont nombreux les autochtones, moins est important leur pouvoir de contrôle sur leurs terres coutumières.

2. La progression géographique du peuplement

Les cartes de peuplement, réalisées à partir des recensements administratifs de 1955 et de 1965, permettent d'observer tout d'abord la faiblesse du peuplement des deux sous-préfectures (figure 27 a et 27 b). On ne compte qu'une unité de peuplement dont la taille excède 500 habitants en 1955 et deux en 1965. La densité brute ne s'élève en effet en 1965 qu'à 4 habitants par km² pour la sous-préfecture de Sassandra et à 1 habitant par km² pour la sous-préfecture de Méadji, alors que la moyenne nationale était, cette même année, de 10 habitants par km². Nous remarquons également que la population n'est pas répartie de façon équitable sur le territoire. Le peuplement de Méadji est aligné sur l'axe Soubré-Sassandra, qui n'est autre que l'ancienne piste Schiffer, alors que l'essentiel du peuplement de la sous-préfecture de Sassandra se situe sur la côte et dans la partie Est de la subdivision, le long des axes Sassandra-Gagnoa et Sassandra-Lakota, (figure 27 a et 27 b). Entre 1955 et 1965, les plus forts accroissements de population rurale se situent principalement dans une zone à proximité de la ville de Sassandra, sur quelques kilomètres à l'intérieur des côtes et dans une deuxième zone le long de l'axe ancien Sassandra-Gagnoa (figure 28 a). Ces espaces correspondent, comme nous l'avons vu, aux zones économiques les plus dynamiques de l'époque qui recouvrent, en effet, les plantations européennes et africaines ainsi que les lieux d'installation des scieries, d'écoulement et d'évacuation des grumes. Il nous est malheureusement impossible par ces seules données de distinguer les accroissements de population dus à l'agriculture de plantation africaine des accroissements dus à l'agriculture européenne et à l'exploitation forestière.

A partir de 1965, et surtout de 1971/72, jusqu'en 1988, nous pouvons remarquer que l'ensemble du territoire de Méadji-Sassandra est progressivement occupé (figure 27 c, 27 d et 27 e). Dans la sous-préfecture de Méadji, les accroissements les plus élevés se sont déplacés du nord au sud puis, dans un second mouvement, d'est en ouest. Dans la sous-préfecture de Sassandra la diffusion des accroissements s'est réalisée du centre vers la périphérie (figure 28 b, 28 c et 28 e). Ces orientations du peuplement résultent de la

Fig. 27 : Evolution des effectifs de population rurale par village



Sources : recensements administratifs 1955 et 1965, ARSO 1971 et 1972, INS 1975 et 1988

R. Balac 1996

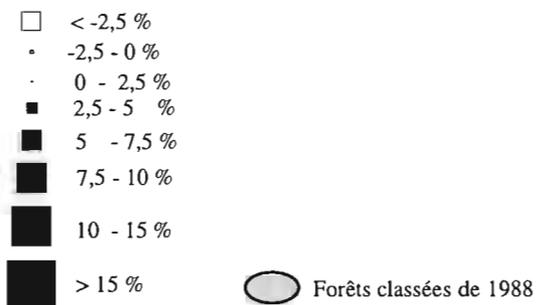
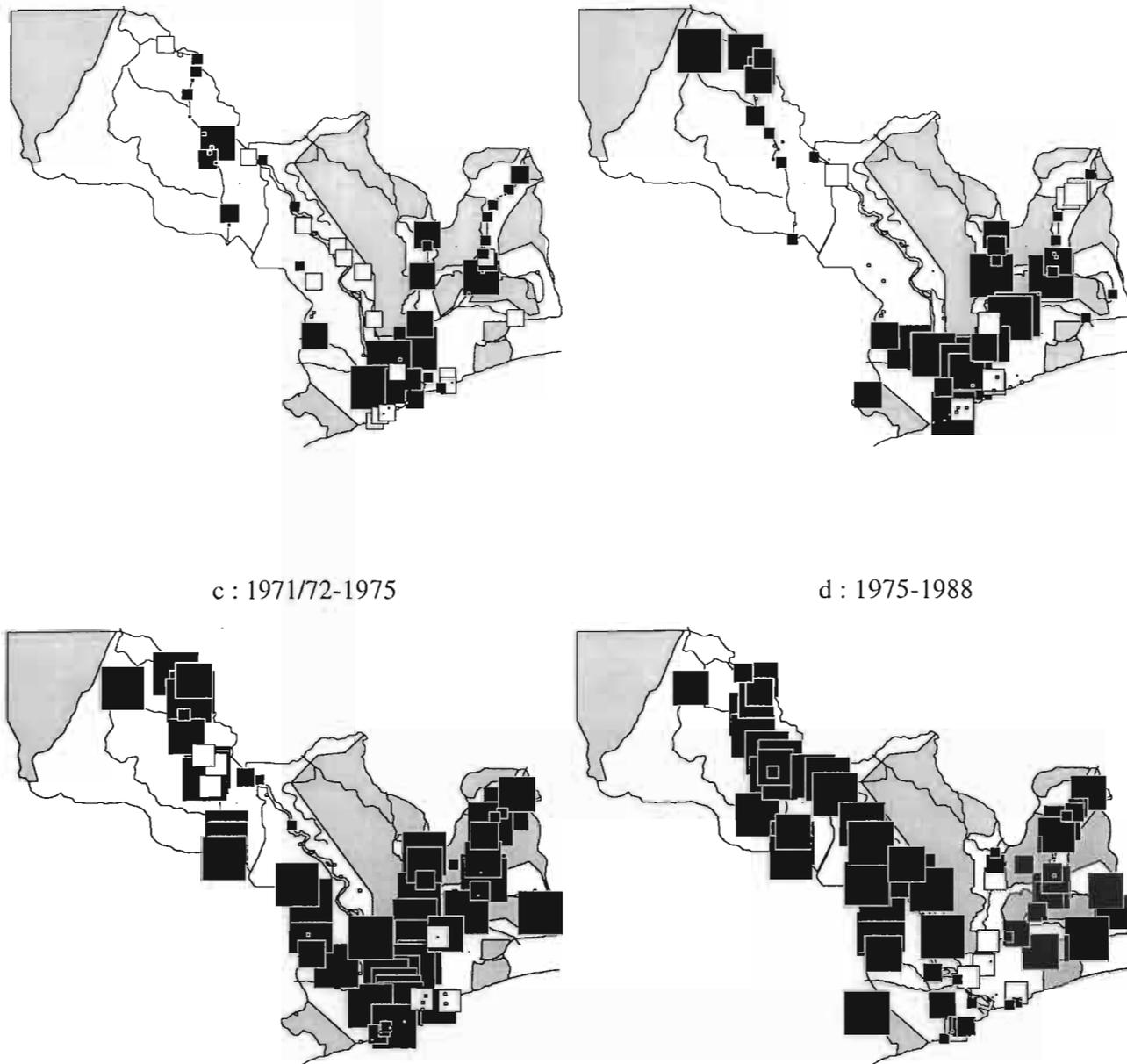
Fig. 28 : Evolution des taux d'accroissements de population rurale par village

a : 1955-1965

b : 1965-1971/72

c : 1971/72-1975

d : 1975-1988



0 10 km

pratique des défrichements forestiers qui se réalise à partir des principaux axes routiers vers les terres les moins accessibles.

A Méadji, l'entrée des migrants dans la région du Sud-Ouest se réalise par le pont de Soubré. La carte des taux d'accroissement de 1965-1971/72 permet de constater en effet que les migrants s'établissent d'abord dans la partie nord de Méadji. La proximité de la ville de Soubré, lieu d'acheminement des productions caféières et cacaoyères, constitue également un facteur attractif dans l'installation des planteurs dans cette région. Avec le temps, le peuplement s'étend vers le sud, de part et d'autre de l'axe bitumé Soubré-San Pedro, puis s'écarte de plus en plus en direction de l'ouest et de l'est, grâce au réseau de pistes créé par les forestiers. Le nombre d'unités de peuplement relativement faible de la sous-préfecture de Méadji ne permet pas de repérer avec précision la diffusion du peuplement. Une série d'études fines menées par une équipe de géographes au milieu des années soixante-dix dans cette région permet cependant de bien l'observer (LÉNA P. et al., 1977 ; VALLAT C., 1979).

A Sassandra, le plus grand nombre de localités cartographiées et le caractère ancien de la création de certaines d'entre elles, permettent d'observer un processus de peuplement plus complexe. Les premières installations se réalisent à la périphérie de la ville de Sassandra et de part et d'autre de l'axe routier ancien Sassandra-Gagnoa. La ville de Sassandra joue, comme Soubré, un rôle attractif dans l'établissement des planteurs-migrants. A partir de cette région centrale, le peuplement s'étend progressivement vers l'ouest et le nord-ouest par les routes Sassandra-San Pedro et Sassandra-Soubré, et vers l'est par la route Sassandra-Lakota. Les installations des planteurs de café et de cacao s'effectuent là où la forêt se trouve encore disponible. Au cours du temps, le coeur du territoire, zone d'installation ancienne et relativement peuplée, perd ainsi de sa vitalité démographique. Les accroissements démographiques de cette région chutent, alors que les régions situées sur son pourtour, couvertes de forêts et très peu peuplées, connaissent un accroissement démographique positif remarquable (figure 28 d).

Ce processus de peuplement puis de dépeuplement est typique d'un développement complet du système d'économie de plantation. Nous retrouvons à l'échelle des villages le phénomène que nous avons repéré au niveau des sous-préfectures et des régions (figures 17 et 18). Le centre de la sous-préfecture de Sassandra, zone ancienne de développement de l'économie de plantation, est abandonné au profit de la périphérie, zone récente de développement de l'économie pérenne. Le développement géographique de l'économie de plantation semble se reproduire selon de grandes permanences. Les facteurs politique et démographique, ce dernier entendu ici en terme de masse, agissent sur le rythme de développement du système de production de café et de cacao mais non sur le fonctionnement du système lui-même. Le processus de peuplement puis de dépeuplement

est attaché au fonctionnement interne de l'économie de plantation que nous développerons dans notre deuxième partie.

3. L'expansion progressive des aires culturelles de café et de cacao

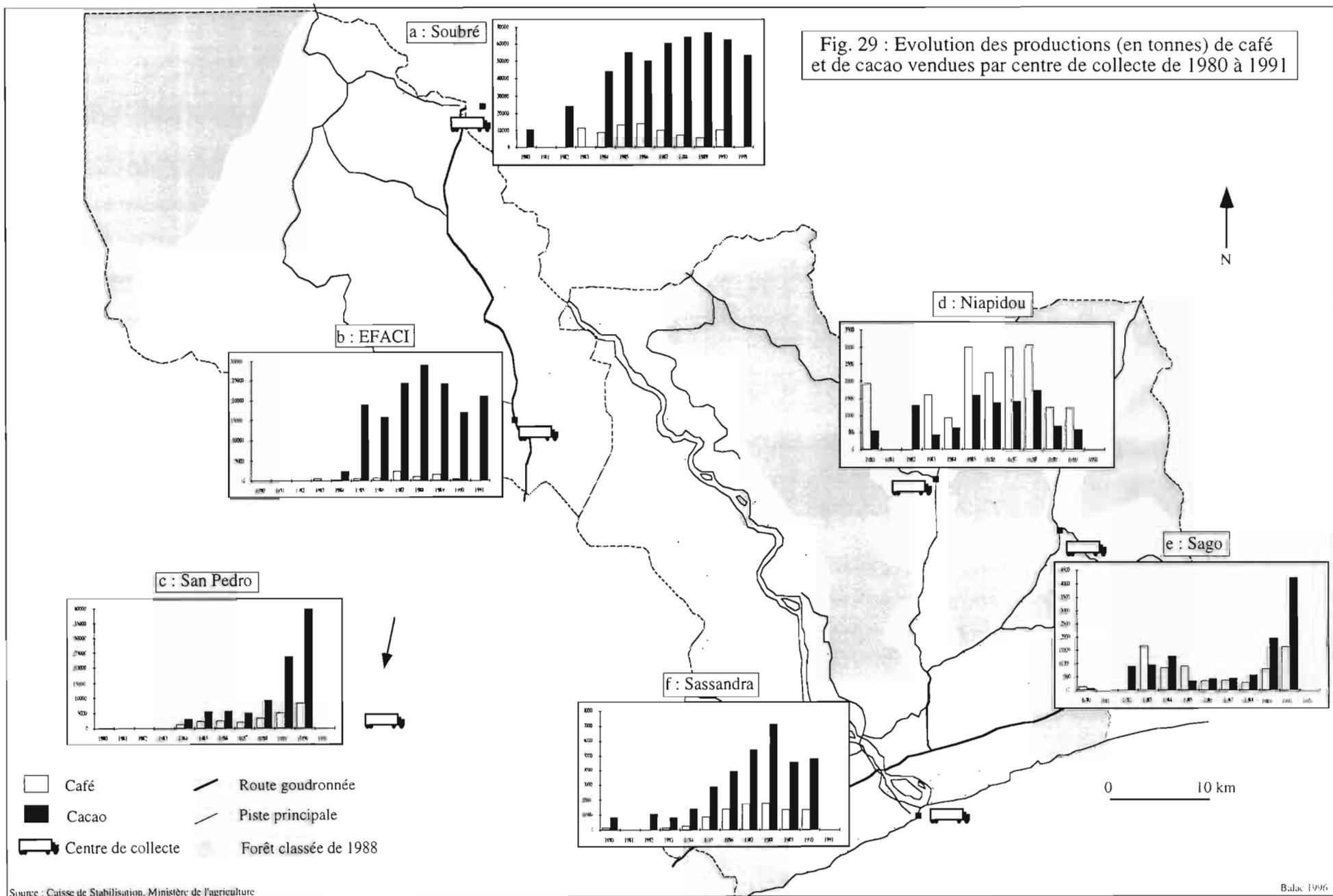
L'expansion géographique de l'économie de plantation peut également s'observer au travers de l'évolution des données de production des centres de collecte. L'examen est ici plus sommaire car il repose sur les données partielles de six centres, retenus par les statistiques du service de l'agriculture (en fait, seuls cinq centres concernent les productions des deux sous-préfectures mais nous avons introduit un sixième centre, San Pedro, pour pouvoir réaliser des comparaisons plus riches (figure 29).

Nous pouvons tout d'abord remarquer l'écart considérable qui oppose le niveau des productions des trois centres de l'espace ouest des trois centres de l'espace est (figure 29). Les volumes les plus élevés sont de 70 000, 29 000 et 40 000 tonnes respectivement pour les centres de Soubré, EFACI et San Pedro et de 3 000, 4 200 et 7 100 tonnes respectivement pour les centres de Niapidou, Sago et Sassandra-Ville. Soit une différence de un à dix !

Cette opposition s'explique pour partie par l'inégale étendue des zones d'approvisionnements des centres de collecte. Dans la partie ouest, le centre de Soubré dispose d'un rayon d'action relativement grand puisque la ville collecte les productions issues de la sous-préfecture de Soubré mais également une grande partie de la production issue du nord de Méadji et du sud de Buyo. Les productions du centre EFACI proviennent de la partie sud de la circonscription de Méadji, d'une petite partie nord de la sous-préfecture de San Pedro et de la partie nord-ouest de la sous-préfecture de Sassandra. Le centre de San Pedro collecte sur tout l'ensemble de son département. Dans la partie est, les trois centres ont des rayons d'approvisionnement qui ne dépassent pas, ou peu, les limites de la circonscription. Les zones d'approvisionnement sont pour Niapidou les villages et campements situés de part et d'autre de l'axe Sassandra-Guéyo, pour Sago les exploitations situées de part et d'autre de l'axe Sassandra-Lakota et enfin pour la ville de Sassandra les exploitations appartenant à la région centrale et à la moitié ouest de la circonscription.

Ces écarts s'expliquent, pour partie également, par la diversification agricole en palmiers et en agrumes qui existe dans le sud de Sassandra et n'existe pas ou peu dans l'espace ouest. Mais la raison principale qui permet de comprendre ces forts écarts entre les volumes de production des espaces ouest et est, c'est bien la différence de mise en valeur des territoires. La mise en valeur systématique des terres situées à proximité du

Fig. 29 : Evolution des productions (en tonnes) de café et de cacao vendues par centre de collecte de 1980 à 1991



Source : Caisse de Stabilisation, Ministère de l'Agriculture

réseau routier bitumé résulte des hauts niveaux de production de l'espace géographique ouest. Nous pouvons souligner que les exploitations de Méadji ont fortement contribué à consolider le département de Soubré dans sa première place des départements producteurs, qu'il occupe depuis 1984. Les productions de Méadji ont également permis au département d'atteindre en 1988 le volume record de 100 000 tonnes de cacao soit le septième de la production nationale ! L'éloignement de la sous-préfecture de Sassandra des axes de communication modernes explique le faible développement de son agriculture arbustive.

Les disparités entre les espaces est et ouest s'observent également dans les différences de spécialisation culturelle, en café ou en cacao. Dans les zones d'approvisionnement des centres de collecte de Niapidou et de Sago, les productions de café sont jusqu'en 1988, pour l'essentiel, plus importantes que les productions de cacao (figure 29). Ce constat est un indice du caractère ancien de l'installation des planteurs dans ces zones. Le café dans les premières années de l'immigration pionnière se rétribuait en effet plus cher que le cacao. Le caféier fut en conséquence davantage planté que le cacaoyer. Dans les quatre autres centres, c'est la production de cacao qui domine. Les zones d'approvisionnement de ces centres sont donc aussi des zones de peuplement plus récentes. La forte proportion de cacao présentée par la ville de Sassandra s'explique par la zone d'installation pionnière située à l'ouest de la circonscription. L'accroissement spectaculaire des productions observé à Sago après 1988 s'explique par le développement de la zone pionnière de Gnago située à l'est de ce village.

Enfin, on peut observer que chacun des centres se singularise par l'évolution dans le temps des volumes de productions. Dans les centres de Niapidou et de Sago, le plafonnement des productions, voire leur diminution dans les années qui précédèrent 1988, constitue un nouvel indice de l'occupation agricole ancienne (figure 29). L'absence d'extension des vergers et leur vieillissement conduisent inéluctablement à la stabilisation puis à la baisse des productions. Dans les zones de mises en valeur récente, on remarque des disparités entre centres. A Soubré, les productions décollent dès 1980, dans le sud de Méadji comme dans l'ouest de Sassandra, le décollage se réalise en 1985 alors qu'à San Pedro celui-ci ne s'effectue qu'en 1988 (figure 29). Ce décalage dans le temps correspond à l'installation progressive des planteurs dans la région ; le peuplement s'est réalisé dans le nord-est de la région, avant de s'effectuer dans sa partie sud-ouest.

Après l'année 1988, l'accroissement des productions est, dans la plupart des centres de collecte, interrompu. Cette rupture, d'ailleurs ponctuelle, s'explique par la division des prix d'achat par deux en 1988-1989. La diminution des productions est sensible dans l'ensemble des zones, excepté dans les zones les plus récentes de l'est de Sassandra comme nous l'indiquent les données du centre de Sago (zone de Gnago) et du

département de San Pedro comme nous l'indiquent les données du centre de collecte de la ville.

Le développement progressif de l'économie pérenne crée dans l'espace des disparités, l'association, dans certaines zones, des cultures de café et de cacao avec d'autres cultures crée un autre type de disparité. Ces espaces, au nombre de trois, ont été dessinés de façon grossière à partir de nos observations de terrain et sont présentées dans la figure 30. Dans une zone qui jouxte la ville de Sassandra et s'étire au nord le long de l'axe Sassandra-Gagnoa, la culture du café et du cacao s'associe à la culture du citron. Dans une zone plus septentrionale, centrée sur le complexe de Bolo, c'est le palmier qui est exploité à côté des caféiers et des cacaoyers. Enfin, à l'est de la sous-préfecture de Méadji, de part et d'autre de l'axe bitumé San Pedro-Soubré, le maïs, le riz et la banane plantain sont cultivés à des fins commerciales au côté du café et du cacao.

Nous pouvons remarquer que ces trois zones où évoluent ces systèmes de cultures se confondent avec les zones de développement ancien de l'économie de café et de cacao.

La présence au coeur de Sassandra des usines du COCI et de Bolo ont permis l'association des cultures de caféiers et de cacaoyers aux cultures de palmiers et de citronniers. Les graphiques 31 et 32 présentent respectivement l'évolution des productions villageoises d'agrumes et des productions de palme. La production d'agrumes évolue dans le temps de façon tout à fait irrégulière et tend sur le long terme à décliner. Les accidents climatiques fréquents, les fortes variations des prix sur le marché international, les capacités de traitement limitées de l'usine mais aussi l'absence jusqu'à la fin des années quatre-vingt d'une politique de moyen et de long terme adaptée constitueraient les éléments explicatifs de cette forme d'évolution (PILLET-SCHWARTZ A.-M., 1989). A l'inverse, la production de graines de palme ne cesse globalement de croître sur cette même période pour atteindre son maximum lors de la dernière année d'observation (1991). Malgré la demande des agriculteurs désireux de cultiver le citron et le palmier, l'extension des exploitations est limitée par les politiques des deux complexes agro-industriels. Les plantations d'agrumes et de palmiers ne doivent pas, notamment, être trop éloignées des usines. Ce fait permet de comprendre que ces cultures ne se sont développées que dans l'ancienne région des plantations bananières et autour de l'axe Sassandra-Gagnoa. Rappelons qu'en 1988, dans la sous-préfecture de Sassandra, c'est environ un chef d'exploitation sur dix qui cultive du citron et/ou du palmier.

L'émergence du système de culture vivrier marchand-café-cacao à Méadji est assez récent. Aucune donnée quantitative ne nous permet ici de mesurer l'importance de ces productions. La culture et la vente de vivrier semblent toutefois, selon nos observations de terrain, occuper une place de plus en plus grande pour les populations proches de la

Fig. 30 : Zones de culture

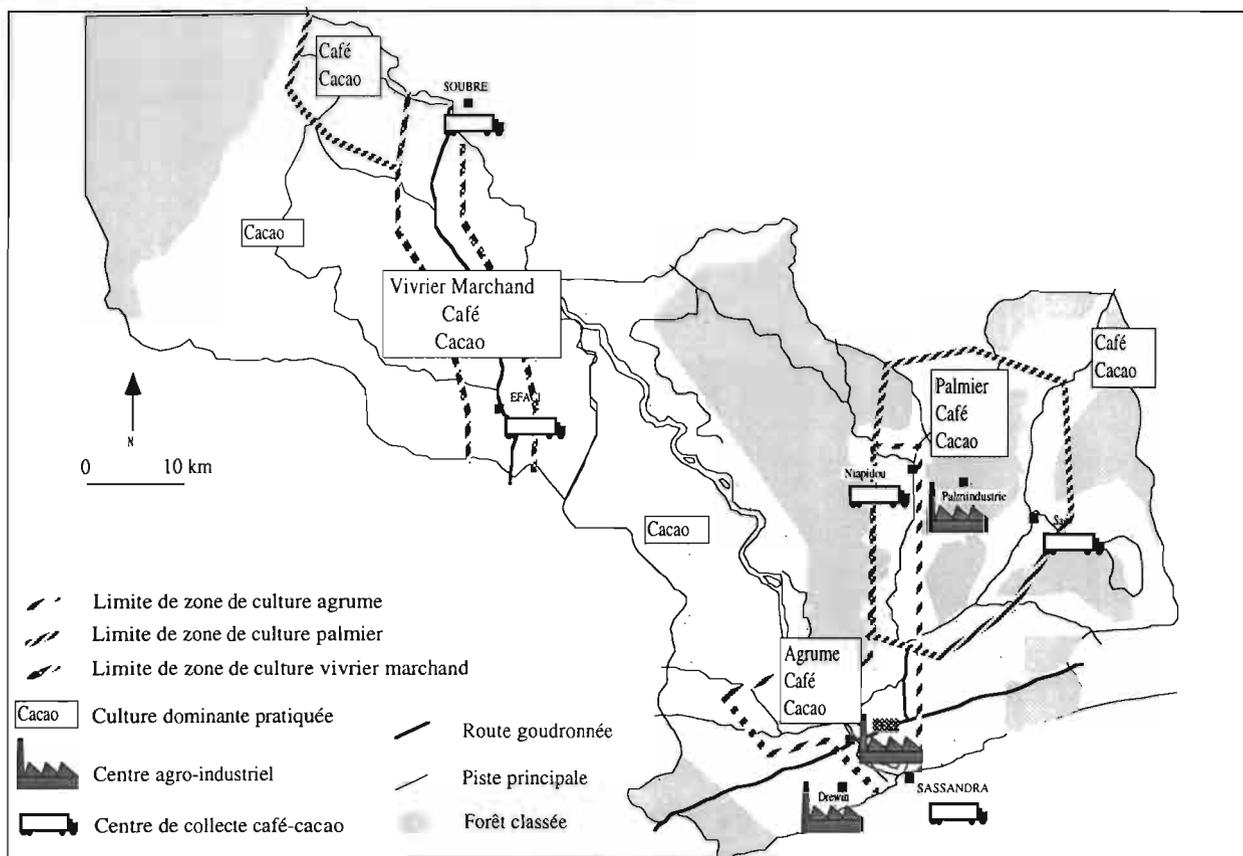


Fig. 31 : Evolution des productions d'agrumes de 1970 à 1991 (en tonnes)

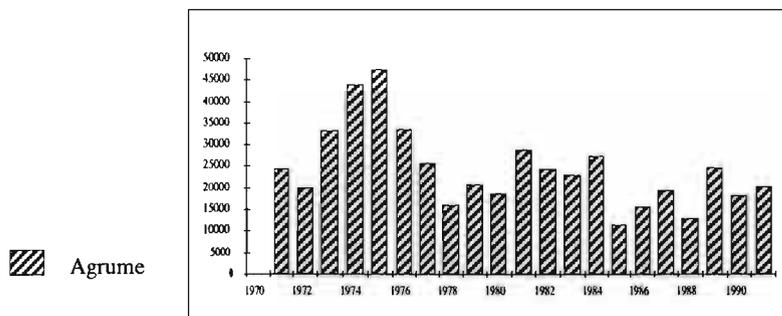
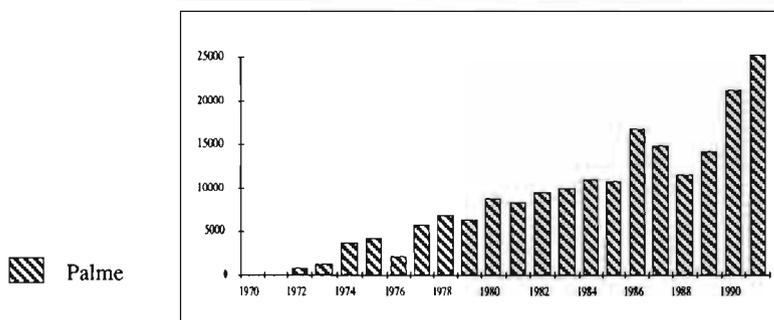


Fig. 32 : Evolution des productions de régimes de palmes villageois de 1970 à 1991 (en tonnes)



route bitumée. L'apparition de ce nouveau système de culture dans la région répond à l'augmentation de la demande urbaine. Le vivrier marchand forme une réelle alternative à la caféiculture et à la cacaoculture (CHALÉARD, 1996). Toutefois, le commerce des vivriers implique, pour être rentable, que les productions puissent être évacuées rapidement. Ce système de culture ne peut donc pas s'étendre à une large population mais à un nombre restreint d'individus localisés le long de l'axe bitumé.

Ces trois sources de données : écologique, démographique et agricole, nous permettent de suivre avec une assez grande précision la diffusion spatiale de l'économie de plantation. Ce résultat confirme le rôle particulièrement discriminant de la variable géographique dans le développement du système. Comprendre la structuration du territoire permet de comprendre le développement de l'économie de plantation. Il serait, à cette étape de notre recherche, intéressant de rassembler ces différentes connaissances afin de pouvoir construire sur une carte les contours pertinents des différents espaces de l'économie de plantation. C'est cette opération que nous nous proposons de réaliser dans notre dernier sous-chapitre.

III. L'espace démo-économique de Méadji-Sassandra en 1988 : bilan et synthèse

Nous nous proposons de réaliser un découpage simplifié de l'espace Méadji-Sassandra en 1988, année la mieux renseignée sur le plan statistique. Il s'agit, à cette date, de distinguer dans le territoire de grandes zones identifiables par le degré de développement atteint par l'économie pérenne de café et de cacao²⁹.

A) La construction des zones

Pour définir les contours géographiques de zones démo-économiques homogènes d'économie de plantation, il nous faut tout d'abord écarter les zones où évoluent d'autres systèmes. L'opération est ici relativement aisée puisque l'économie urbaine qui anime la ville de Sassandra et l'économie agro-industrielle qui anime le complexe de Bolo s'identifient ponctuellement sur le territoire (figure 5). Un autre espace a été distingué de

²⁹ Les zones où évoluent les différents systèmes de culture (associant ou non le café et le cacao à d'autres cultures) correspondent, comme nous l'avons vu, aux différentes zones de développement de l'économie de plantation et rend donc inutile d'opérer une seconde différenciation spatiale de l'espace à partir de ce critère.

l'ensemble de Méadji-Sassandra. Il s'agit des terroirs villageois de la bande côtière qui se sont longtemps différenciés par l'activité de la navigation et où, surtout, l'économie de plantation est extrêmement réduite du fait de sols sableux non propices aux cultures arbustives.

Des trois bases de données que nous détenons, le fichier des recensements de population par localité est le plus précis. Il constitue, naturellement, le fichier retenu pour la réalisation du découpage du territoire. Grâce aux taux d'accroissement démographique de la dernière période intercensitaire 1975-1988, nous pouvons mesurer le dynamisme démographique, et notamment le dynamisme migratoire, d'une localité. Le niveau du dynamisme démographique est aussi, comme nous l'avons vu, un indice de l'état de développement, ancien ou récent, de l'économie de plantation. Le taux d'accroissement de population forme donc un indicateur pertinent.

Les seuils de croissance démographique, permettant de distinguer les localités entre elles, ont été limités à deux, afin de simplifier la lecture démo-économique de l'espace étudié. Les taux d'accroissement que nous avons retenus sont 2,5 et 10 %. Le choix du taux de 2,5 % se justifie parce qu'il correspond à la limite basse de la plage de valeur moyenne des taux de croissance naturelle de Côte d'Ivoire situés entre 2,5 et 3,5 % dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt. On peut raisonnablement estimer que l'accroissement naturel des localités de Méadji-Sassandra fluctue sur cet intervalle de valeur sur la période 1975-1988. Si le taux d'accroissement total d'une localité est inférieur à 2,5 % cela signifie que la population est marquée par une émigration plus forte que l'immigration. Le solde migratoire négatif est la manifestation de la saturation des terroirs et du vieillissement des vergers, autrement dit, nous avons affaire à une économie de plantation en déclin. Les localités dont le taux d'accroissement est inférieur à 2,5 % sont classées dans la catégorie dite "ancienne". Le taux de 10 % correspond à une population marquée par une très forte immigration. Les localités qui présentent des accroissements égaux ou supérieurs à cette valeur manifestent l'existence de fronts pionniers sur leur terroir. Il s'agit d'une économie de plantation en cours de formation. Nous classons ces localités dans la catégorie dite "pionnière". Les localités dont les taux sont égaux à 2,5 % ou compris entre 2,5 et 10 % manifestent une immigration "modérée". L'économie de plantation se situe dans une phase de développement plus lent. Ces localités sont classées dans la catégorie dite "intermédiaire".

En adoptant ces seuils pour chacune des localités des deux sous-préfectures, nous

parvenons à délimiter cinq zones³⁰ (figure 33). A Méadji, l'homogénéité relative des taux d'accroissement place la sous-préfecture dans une seule et même zone démo-économique de nature pionnière. A Sassandra, la situation est plus complexe. Quatre zones ont été délimitées qui viennent se juxtaposer à la zone littorale et aux deux sites de Bolo et de la ville de Sassandra. Une zone ancienne, une zone intermédiaire et deux zones pionnières situées l'une à l'est et l'autre à l'ouest de la circonscription.

B) Une "lecture" des zones toute en contraste

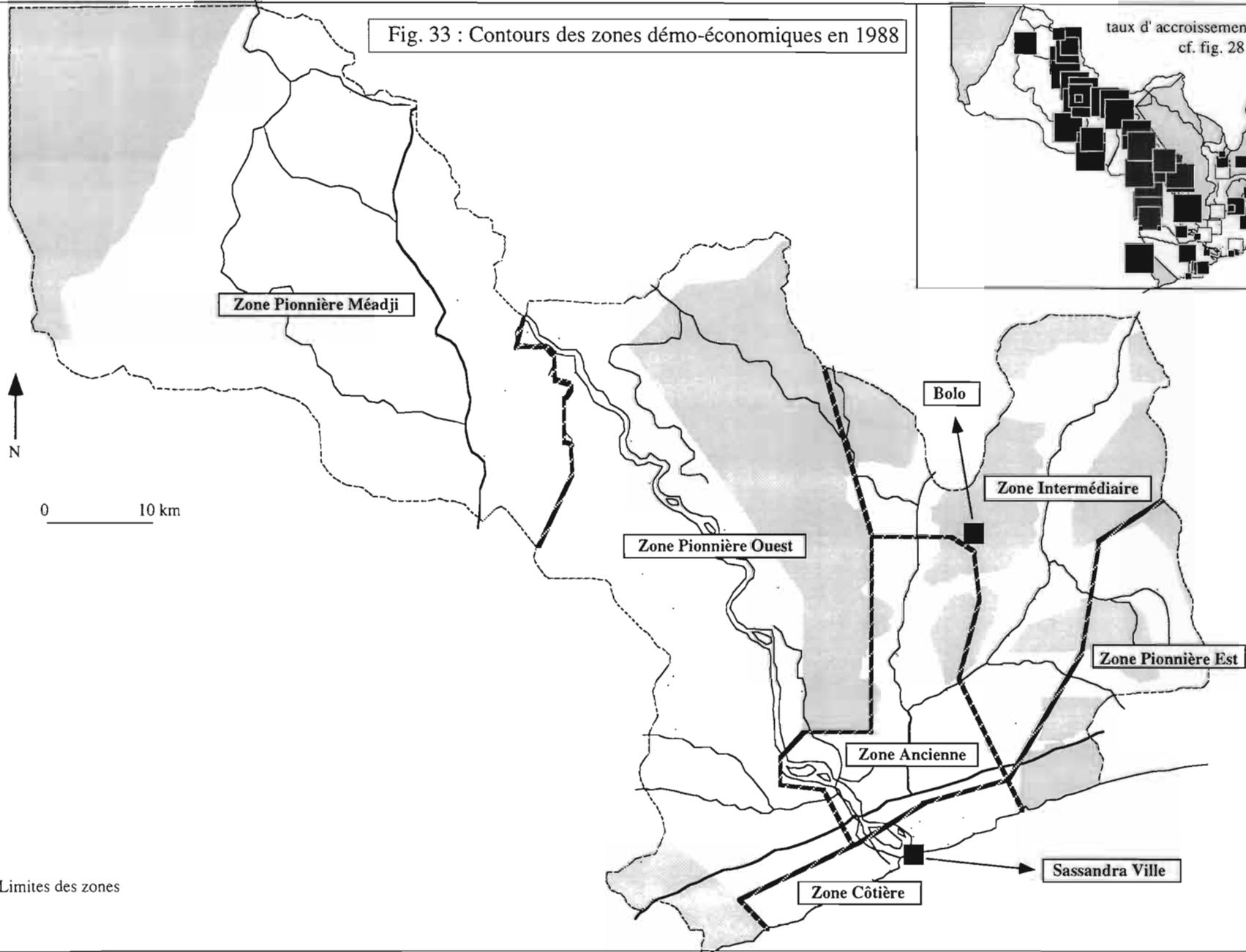
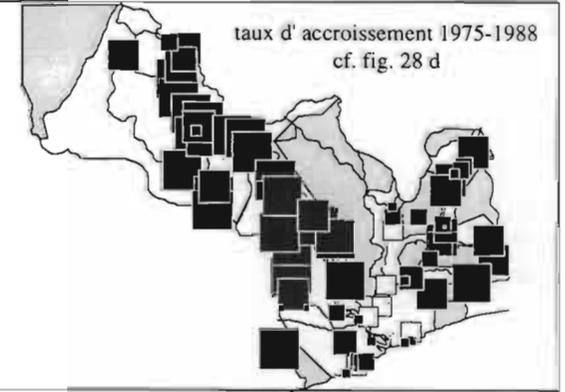
Le découpage en grandes zones permet d'identifier clairement les grandes ruptures de l'espace Méadji-Sassandra. Nous nous proposons ici, à titre de bilan, de réaliser une description, simple et succincte, des principales caractéristiques de chacune des zones d'économie de plantation café-cacao. Pour nous y aider, nous nous appuyerons sur le commentaire des évolutions des effectifs totaux de population par zone et sur la répartition des effectifs par groupe ethnique et par nationalité de l'année 1988³¹.

La zone ancienne présente dès 1955 un niveau des effectifs non négligeable (figure 34). L'évolution des effectifs est d'abord faible, puis s'accélère entre 1972 et 1975, en raison du boom migratoire de 1970, et se ralentit entre 1975 et 1988. Cette évolution traduit le caractère ancien du peuplement. Le profil très cosmopolite de la population (figure 35), résultat de la superposition dans le temps de plusieurs vagues migratoires, forme un autre de ces indices. Il nous suggère la diversité des systèmes agricoles qui s'y sont succédés. Aux côtés des autochtones neyo et godié, ce sont des Bété puis des Dan, des Wobè et des Guéré qui se sont installés à l'époque coloniale d'abord comme manœuvres dans le port de Sassandra, dans les chantiers forestiers et dans les grandes plantations européennes, puis qui se sont établis à leur compte comme planteurs de citron, de palmier, de café et de cacao. Les premiers Dioula attirés par le marché commercial potentiel que formait Sassandra et sa proche région se sont établis tout au long de cette première moitié du XX^e siècle. Les populations baoulé se sont installées plus tardivement, après les années cinquante. Elles ont accompagné les premiers mouvements de l'immigration pionnière puis réalisé leurs plantations de café et de cacao dans les derniers massifs forestiers de la zone. Les étrangers, notamment les Burkinabè, les

³⁰ Précisons que nous avons intégré certaines localités dans des zones pour lesquelles leurs taux ne correspondaient pas. Il s'agit de localités dont les effectifs de 1975 et/ou de 1988 sont particulièrement faibles et donc sujet à des variations extrêmes. Nous avons intégré ces localités singulières dans la zone géographiquement la plus proche.

³¹ Carte et commentaire des zones d'économie non pérenne de café-cacao sont présentés en annexe II-5.

Fig. 33 : Contours des zones démo-économiques en 1988



Maliens et les Guinéens, sont présents dans cet espace depuis le début du XX^e siècle. Ils ont occupé pendant longtemps des emplois de manœuvres avant que certains d'entre eux parviennent à s'installer comme planteur. En 1988, la densité relativement élevée de 34,5 habitants par km² et le vieillissement des vergers découragent l'immigration d'installation et incitent à l'émigration, comme nous le suggère l'évolution des effectifs entre 1975 et 1988.

La zone intermédiaire présente une croissance des effectifs plus tardive (figure 34). La croissance de la population s'est faite régulière entre 1955 et 1972 avant de décoller entre 1972 et 1975 et de poursuivre sa croissance jusqu'en 1988. Cette zone présente également une composition ethnique un peu moins diversifiée (figure 35). Les autochtones, relativement bien représentés (17 %), côtoient des Baoulé et des étrangers des pays sahéliens. Cette évolution et cette répartition caractérisent bien le faible développement de systèmes agricoles antérieurs à l'économie de plantation et le retard relatif du développement de l'économie de plantation dans cet espace. La réalisation tardive de la voie routière permet de comprendre qu'il fallut attendre les années soixante et soixante-dix pour observer l'installation de planteurs de café et de cacao. En 1988, la densité atteinte, dans cette zone, est de 26,3 habitants par km².

Les zones pionnières de Méadji, de l'est et de l'ouest de Sassandra, connaissent une croissance des effectifs quasi nulle jusqu'en 1972 puis une croissance quasi exponentielle jusqu'en 1988 (figure 34). Ces zones présentent également une composition ethnique particulièrement homogène (figure 35). Longtemps isolées, du fait de l'absence d'infrastructures routières, le peuplement s'est réalisé dans ces zones de façon brusque et tardive. Ce sont essentiellement les Baoulé et les Burkinabè, planteurs par excellence de café et de cacao, qui ont investi ces espaces. Le développement de l'économie de plantation s'est réalisé dans ces zones dans un espace vierge.

Les caractéristiques du peuplement de Méadji-Sassandra par grande zone démographique homogène permettent d'observer les disparités du rythme de développement de l'économie de plantation et des systèmes de cultures de façon tout à fait remarquable. Ce découpage constitue un préalable nécessaire à notre étude par village et campement puisqu'il va nous permettre de choisir des unités villageoises pertinentes.

Fig. 34 : Evolution des effectifs de population des zones d'économies de café et de cacao de 1955 à 1988

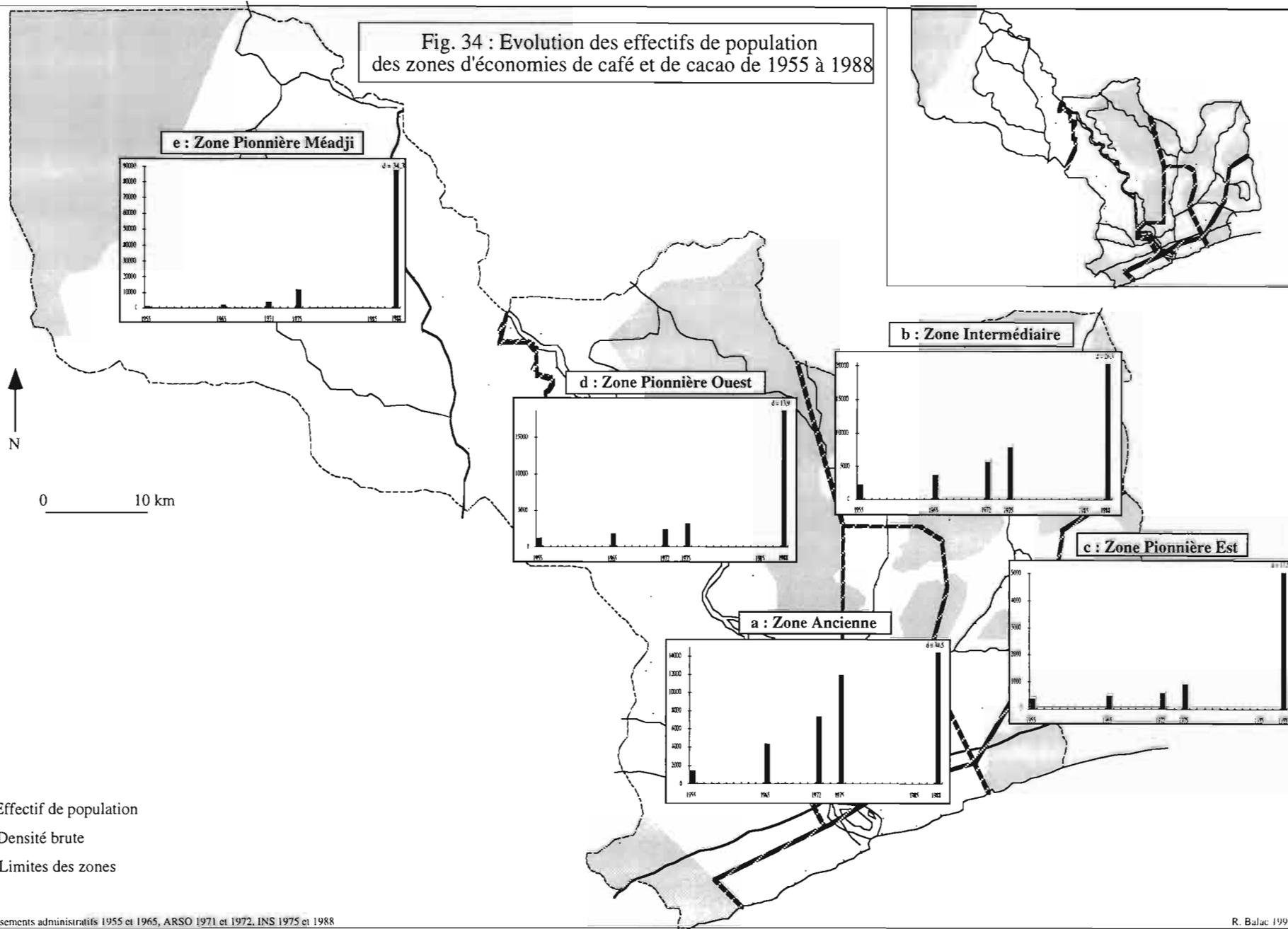
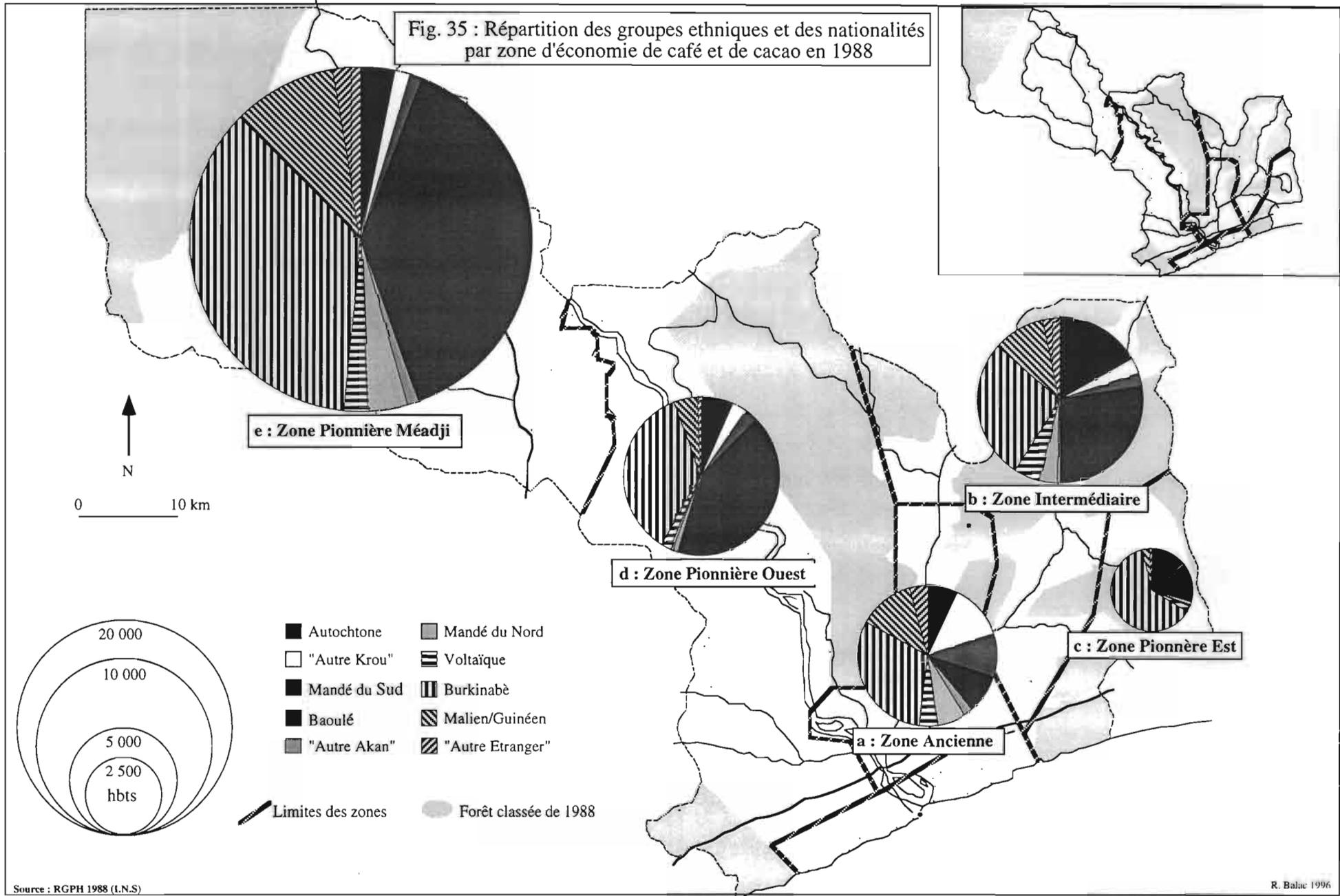


Fig. 35 : Répartition des groupes ethniques et des nationalités par zone d'économie de café et de cacao en 1988



Source : RGPH 1988 (I.N.S)

L'histoire de l'espace Méadji-Sassandra nous a appris que l'économie de plantation, contrairement aux régions de l'est ivoirien, a été "importée" dans la région par l'immigration allochtone. La contrainte coloniale française a été si brutale pour la société autochtone qu'elle a totalement désorganisé le réseau de production, de transport et de commercialisation existant puis annihilé toute initiative économique de cette population dans sa région dès les années 1910. Le blocage colonial français permet de comprendre le retard de l'émergence de l'économie de plantation dans le Sud-Ouest. L'immigration allochtone facilitée par les infrastructures et la politique libérale de l'État en matière de circulation des hommes et d'accès au foncier, motivée par l'augmentation continue des prix d'achat au producteur et accélérée enfin par l'effet de masse de l'expansion démographique et la faible densité autochtone initiale, permet de comprendre la vitesse exceptionnelle avec laquelle le système s'est diffusé par rapport aux autres régions. La diffusion de la cacaoculture et de la caféiculture s'est cependant réalisée de façon très progressive dans l'espace Méadji-Sassandra, s'associant dans certains sous-espaces avec d'autres cultures. Les facteurs politique, économique et démographique qui permettent de comprendre les disparités de diffusion du système à l'échelle des régions permettent également de comprendre ces disparités à l'échelle des terroirs.

L'examen de la diffusion de l'économie de plantation dans l'espace nous a permis d'entrevoir que les facteurs exogènes n'expliquent pas seuls le développement géographique du système. L'étude dans notre deuxième partie de la dynamique endogène du système va nous permettre de compléter notre vision de l'économie de plantation et de comprendre ainsi son fonctionnement.

De la forêt aux plantations de café et de cacao :
chronologie d'une conquête



Ph. 4 : Arbre géant de la forêt vierge ivoirienne
- forêt classée de Divo, rég. Sud (Avril 1991)

Espace de chasse et de cueillette avant de devenir le lieu d'extraction du caoutchouc et de l'huile de palme, l'épaisse forêt ombrophile fut également tout au long du XXe siècle l'espace de travail des exploitants forestiers.

Bien que ne s'intéressant qu'à quelques arbres d'essences rares ces derniers ouvrirent un important réseau de pistes. Ces axes de pénétration permettent de comprendre l'installation rapide après leur départ des planteurs de café et de cacao.



Ph. 5 : Transporteurs de grumes
- forêt du N'Zo, rég. ouest (Avril 1991)





Ph. 6 : Opération d'abattage/brûlis
- bordure est de la forêt du N'Zo, rég. Ouest (Avril 1991)



Les planteurs installés en bord de piste dégagent une parcelle de forêt par une opération d'abattage et de brûlis. Seuls quelques grands arbres, difficiles à abattre et/ou à dégager ou parce qu'ils fournissent de l'ombre, propice à la pousse des jeunes plants, sont conservés. Une fois mort, ces arbres s'abattent sur la plantation. Les caféières et cacaoyères sont jonchées par ces grands arbres qui achèvent leur pourrissement.

Caféiers et cacaoyers sont plantés en association avec les cultures vivrières pendant les trois années, qui constituent la période de croissance et l'entrée en production des arbustes. L'ombre procurée par les cultures vivrières permettent de protéger les jeunes plants du dessèchement. La durée de vie des arbustes, moyennement entretenus, s'étend de vingt à trente années.



Ph. 7 : Vieille cacaoyère baoulé
- Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)



◁ Ph. 8 : Cabosse et fèves de cacao
- Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)

La récolte principale du cacao, appelée "grande traite" a lieu d'octobre à janvier la récolte secondaire, appelée "petite traite" s'étend d'avril à mai. Les cabosses de cacao qui poussent à même le tronc sont cueillies puis ouvertes. Les fèves en sont extraites puis séchées au soleil sur des claies en bois ou sur des dalles de béton.

Fèves de cacao et grains de café sont achetés par les intermédiaires, le plus souvent dioula et libanais, et sont évacués vers les deux principaux ports du pays : San Pedro et Abidjan.

Ph. 9 : Séchage des fèves de cacao
- Village de Sago, Sassandra (Mai 1991)



Deuxième Partie : Le fonctionnement du système

Après avoir étudié la formation du système puis décrit l'action des facteurs politique, économique et démographique exogènes sur sa diffusion, nous nous proposons dans cette deuxième partie, d'explorer le système de l'intérieur, c'est-à-dire dans son fonctionnement endogène.

Notre première partie nous a permis d'établir que l'économie de plantation, élaborée au départ, sur le rapport d'échange "salaire-travail", entre les détenteurs de la terre (les autochtones au début de la formation du système) et les détenteurs de la force de travail (les immigrants) s'était finalement transformée selon un rapport d'échange "terre-travail" permettant l'accès à la terre des immigrants de façon directe, avec la cession d'une portion de forêt par le planteur à son travailleur, ou indirecte, par la cession d'une portion de forêt d'un détenteur de terre à un immigrant salarié qui l'achète avec ses économies. Ce rapport d'échange "terre-travail" constitue le véritable moteur de l'économie de plantation.

Nous montrerons que la réalisation de cet échange, et donc le fonctionnement de l'économie de plantation, s'opère grâce à la migration. L'appel de la force de travail par les planteurs entraîne des flux de population de la savane vers la forêt, la saturation foncière des régions entraîne ensuite des flux de population des anciennes zones de production vers les nouvelles zones, enfin les revenus des plantations ou la vente de forêts entraîne d'autres flux de population hors du milieu de l'économie arboricole (vers le milieu urbain par exemple, ou le village d'origine). La migration est inhérente à la formation mais aussi au fonctionnement de l'économie de plantation. Étudier l'organisation des migrations revient à étudier la structuration de l'économie de plantation.

Cette deuxième partie aura donc pour objectif de définir comment, grâce à la migration, le système se structure sur le plan économique et social, au niveau des différentes régions forestières ivoiriennes (à défaut de détenir l'ensemble des données pour le Ghana) (chapitre III) et plus finement au sein du sous-espace Méadji-Sassandra (chapitre IV).

Chapitre III : Dynamiques sociales et contraintes économiques : le rôle structurant des migrations

La première partie nous a permis d'identifier l'échange "terre-travail" comme la base du fonctionnement du système. Elle nous a également permis de reconnaître deux éléments récurrents dans le développement du système. Le premier, particulièrement visible et même spectaculaire, est le déplacement géographique des foyers de production, le second, moins apparent mais pourtant tout aussi important, est la mobilité socio-économique des populations impliquées dans le système. Ces mobilités, géographique et sociale, qui reposent sur la migration des individus, correspondent toutes deux aux implications du jeu d'échange "terre-travail", le premier à l'entropie foncière et le second à l'entropie sur la main-d'œuvre. Nous étudierons séparément la mobilité spatiale puis la mobilité sociale avant de les analyser du point de vue de leur synergie. Nous essaierons dans cette dernière section de comprendre l'augmentation de la vitesse de progression du système au cours du temps.

I. La mobilité géographique ou "l'entropie foncière et écologique" du système

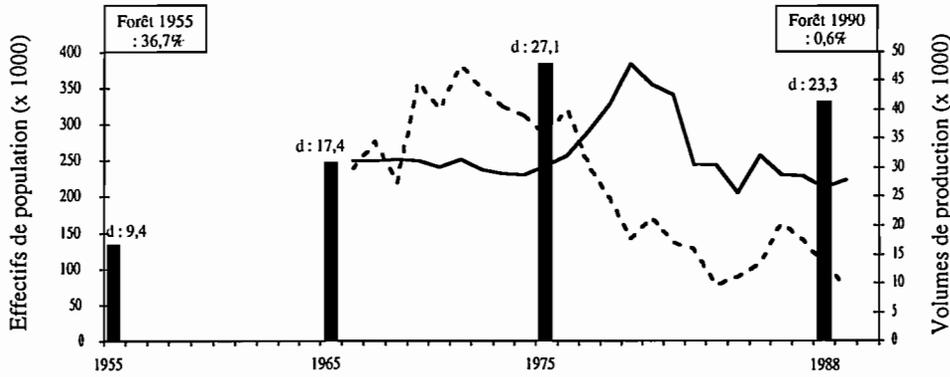
Nous allons montrer que le déplacement géographique du système est inhérent à son fonctionnement, c'est-à-dire qu'il est déterminé par l'échange "terre-travail", mais nous montrerons également qu'il dépend d'une contrainte agro-écologique propre au cacaoyer et au caféier.

L'évolution des couverts forestiers, des densités et accroissements de population et des courbes de production de café et de cacao, tant à l'échelle des régions, comme au Ghana et en Côte d'Ivoire, qu'à l'échelle des terroirs villageois, comme à Méadji-Sassandra, nous a montré que le développement du système se réalisait par fronts pionniers successifs. Une région est défrichée, plantée, puis délaissée au profit d'une nouvelle région encore vierge. Ce phénomène peut être observé de façon plus précise encore en rassemblant les trois types de données par grande région.

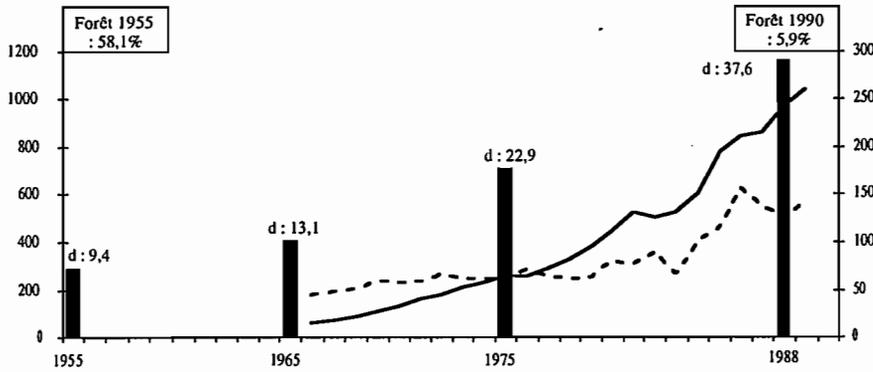
Les graphiques de la figure 36 présentent l'évolution écologique, démographique et agricole, entre 1955 et 1990, de trois grandes régions du pays : l'ancienne "boucle du

Fig. 36 : Evolution de la population rurale et des productions vendues de café et de cacao (en tonnes, moyennes mobiles)

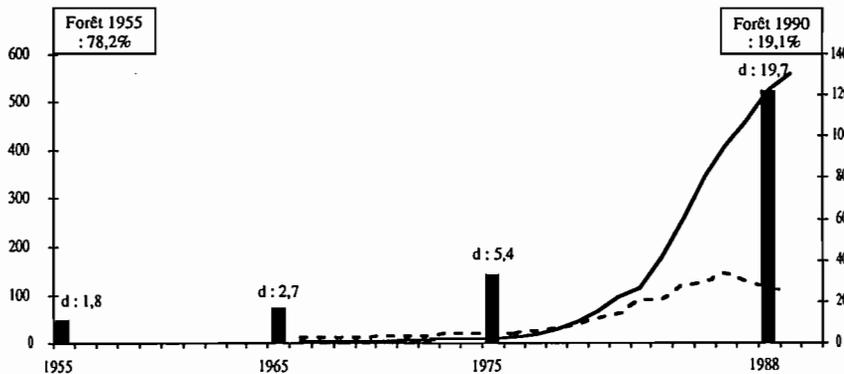
a : Ancienne Boucle du Cacao



b : Centre-Ouest



c : Sud-Ouest



Forêt 1955 : Proportion du territoire couverte en forêt non dégradée en 1955

d : Densité brute (hbs/km²)

-- Café

■ Population

— Cacao

▨ Situation géographique de la région dans l'ensemble national

cacao"³², la région du Centre-Ouest et la région du Sud-Ouest. Chacune de ces figures met en évidence la corrélation étroite entre l'accroissement des populations rurales, la diminution du couvert forestier non dégradé et les accroissements des volumes de production. Ces relations expriment le processus d'expansion de l'économie de plantation. La déforestation, liée à l'augmentation de la population, permet la plantation des cultures de café et de cacao et entraîne, avec un décalage, par rapport à l'accroissement démographique, de quatre à cinq ans (qui correspond au temps de mise en production de ces cultures arbustives), un accroissement des productions pérennes.

Comparées entre elles, les trois régions présentent un développement de l'économie de plantation décalé dans le temps. La région de l'ancienne "boucle du cacao" a connu un développement de l'économie de plantation avant 1955, comme le suggère, cette année là, le pourcentage déjà faible du couvert forestier (36,7 %) et du fort accroissement démographique entre 1955 et 1965 ; le Centre-Ouest a connu un développement du système dans la décennie soixante, comme le manifestent l'accroissement de population, entre 1965 et 1975, beaucoup plus fort que sur la période précédente, et l'élévation des courbes de productions ; enfin, dans le Sud-Ouest, le développement de l'économie de plantation s'est réalisé à partir de la fin des années soixante-dix comme le montre le fort accroissement de population entre 1975 et 1988 ainsi que l'augmentation des productions à partir de 1982. Ces écarts expriment bien la diffusion du système par fronts géographiques successifs d'est en ouest. Le déclin démographique et les diminutions des volumes de productions pérennes de la région de l'ancienne "boucle du cacao", que l'on peut observer dans les décennies soixante-dix et quatre-vingts, et qui répondent pour la même période à l'essor de l'économie de plantation dans les deux régions de l'ouest, traduisent plus encore le phénomène de progression géographique du système et de son corollaire : l'abandon des zones de production les plus anciennes.

Ces graphiques montrent également, de façon saisissante, l'accélération, avec le temps, des processus de peuplement et de mise en valeur des terres. Alors que le couvert forestier non dégradé diminue entre 1955 et 1988 de 36,1 points dans la région est, il baisse de 52,2 points dans le Centre-Ouest et de 59,1 points dans le Sud-Ouest. Les accroissements démographiques sont également de plus en plus rapides, alors que, par exemple, la population du Centre-Ouest quadruple en l'espace de plus de trente années, entre 1955 et 1988, il suffit de treize années, entre 1975 et 1988, pour que la région du Sud-Ouest réalise cette augmentation. Les volumes de production expriment ce même phénomène d'emballement, ils s'accroissent de façon linéaire sur plusieurs décennies dans l'Est et le Centre-Ouest mais augmentent dans le Sud-Ouest de façon quasi exponentielle en l'espace d'une seule décennie !

³² Cette région recouvre ici les départements de Bongouanou et de Dimbokro.

L'enchaînement d'une phase de développement puis d'une phase de récession et la diffusion d'un territoire à l'autre de ce processus constitue une "permanence" du système d'économie de plantation. La plupart des chercheurs travaillant au Ghana ou en Côte d'Ivoire ont reconnu ce phénomène. Parmi eux, l'agro-économiste François RUF a su, de façon remarquable, le formaliser, bien que l'on puisse regretter que le domaine démographique ait été aussi peu investi. S'intéressant plus particulièrement à la cacaoculture, François RUF démontre à partir des statistiques de productions et de nombreux entretiens qualitatifs, que ce phénomène mécanique se retrouve dans l'histoire de tous les pays producteurs de cacao du globe selon différentes échelles : continentale, nationale, régionale et également au niveau très fin de l'exploitation (RUF, 1995).

La raison de ces déplacements repose, en partie, sur une perversion propre au fonctionnement du système. L'économie de plantation se construit à partir de l'échange "terre-travail" mais aussi "terre-argent" entre les détenteurs de la terre et les détenteurs de la force de travail. Or la rétribution du travail par la terre entraîne, à terme, la distribution de toutes les forêts d'une région. Avec la disparition des derniers massifs forestiers disparaissent également, pour les actifs non-plantiers, les chances d'acquérir une plantation et pour les planteurs la possibilité d'accroître leur capital ou simplement de le préserver (la main-d'œuvre devenant rare après la distribution des terres). Le blocage foncier impose alors la migration vers de nouvelles régions forestières.

Le mode de rétribution de la terre contre le travail (ou indirectement de la cession des terres contre de l'argent) n'est cependant pas seul à expliquer la migration des populations et le déplacement des foyers de production. Ces phases de "booms" et de "crises" et la reproduction géographique inéluctable de ce processus, s'expliqueraient aussi, selon François RUF, par le caractère mortel du cacaoyer (l'espérance de vie de l'arbuste correspond environ à l'espérance de vie active du planteur) et par sa difficile replantation (le rendement des arbustes replantés est toujours inférieur au rendement des premiers arbustes ; François RUF parle de "rente différentielle forêt"). La reproduction de l'agriculture pérenne imposerait donc pour des raisons biologiques et écologiques propres au cacaoyer, la création de nouvelles plantations dans de nouvelles régions forestières. Ces conclusions pourraient également être appliquées à la caféiculture³³.

³³ François RUF insiste tout particulièrement dans ses travaux sur le rôle de la contrainte écologique dans le déplacement géographique de l'économie de plantation. Il estime d'ailleurs que cette contrainte est le seul facteur endogène au système. Il considère en effet l'échange "terre-travail" comme un élément institutionnel défini de façon extérieure, car la cacaoculture peut reposer sur un autre mode d'échange : celui notamment de l'échange d'un salaire contre le travail. Cette explication le conduit à privilégier la contrainte écologique au détriment du caractère pervers du mode d'échange "terre-travail". Or, le caractère spectaculaire de l'économie de plantation qu'il retient implicitement pour titrer son ouvrage "booms et crises du cacao" ne peut pas se comprendre par la contrainte physique qu'impose la culture du cacaoyer (la

La consommation de l'énergie forêt et sa transformation en plantations constitue "l'entropie foncière" du système. Cette entropie est maximum quand toutes les forêts d'une région ont disparu. Pour que le système puisse se reproduire, les manœuvres (pour acquérir une terre) puis les planteurs (pour accroître ou maintenir leur capital et pour échapper à la baisse des rendements) doivent se déplacer vers de nouveaux espaces forestiers vierges.

Le déplacement géographique des foyers de production est étroitement lié à la volonté des individus d'accéder à un statut social supérieur. Pour comprendre le rôle des stratégies sociales dans le déplacement des foyers de production de café et de cacao, examinons la dimension sociale du système.

II. La mobilité socio-économique ou "l'entropie socio-productive" du système

La volonté des populations d'accéder à un statut social supérieur est à l'origine de la transformation du rapport d'échange économique "salaire-travail" au rapport d'échange "terre-travail" (direct ou indirect). Les manœuvres, les métayers et les aides familiaux acceptent de travailler chez un planteur contre la promesse d'accéder un jour à la terre à cacao. Les détenteurs du foncier acceptent de céder l'occupation une partie de leurs terres, pour rétribuer la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour faire fonctionner leur exploitation, ou acceptent de la céder contre de l'argent pour pouvoir investir dans d'autres domaines : commerce, emplois bien rémunérés et socialement prestigieux en ville... Cette transformation est fondamentale dans l'histoire du système. L'économie de plantation permet ainsi aux différents acteurs d'élaborer et d'accomplir des stratégies d'ascensions sociales, internes et/ou externes au système de production, que le système traditionnel ou le système d'économie de plantation basé sur le seul échange "salaire-travail" n'aurait jamais pu permettre de réaliser rapidement.

Comment mettre en évidence cette évolution socio-économique qu'autorise le jeu d'échange "terre-travail" ? Le critère ethnique, dans la mesure où il permet, à un moment donné, de regrouper des individus en des ensembles d'acteurs économiques à peu près homogènes : les détenteurs de la terre d'une part et les détenteurs de la force de travail d'autre part, rend possible l'observation de l'ascension sociale des individus. La variable

contrainte écologique du cacaoyer est à peu près fixe) mais comme nous allons le montrer par la dynamique sociale.

ethnique forme ici une variable discriminante mais ne forme pas une variable explicative ! Quelles sont les correspondances entre les groupes ethniques et les acteurs économiques du système ? Le tableau 5 présente pour l'année 1988 la répartition des actifs masculins des populations autochtones et allochtones investis dans l'agriculture de la zone forestière. Le poids considérable de l'économie de café et de cacao dans cette région nous permet de confondre la répartition par statut des actifs de l'économie de plantation avec la répartition par statut des actifs agricoles dans leur ensemble. Le tableau 5 montre de fortes disparités entre les groupes ethniques et les nationalités selon le statut occupé. Les Akan non baoulé et les Krou présentent ainsi les plus fortes proportions d'indépendants et les plus faibles proportions de salariés et d'aides familiaux. Les Baoulé, principale population allochtone ivoirienne, montre une moindre proportion d'indépendants que ces premiers mais une forte proportion d'aides familiaux. Les Burkinabè, principale population d'étrangers (deux étrangers sur trois en 1988), sont encore moins représentés chez les indépendants, et se caractérisent par une forte représentation de salariés et d'aides familiaux. Ces disparités permettent de distinguer, tout d'abord, les détenteurs initiaux des terres à café et à cacao, que forment les Akan non baoulé, les Mandé du Sud et les Krou, des détenteurs initiaux de la force de travail, que forment les Baoulé, les Mandé du Nord, les Voltaïques, les Burkinabè, les Maliens, les Guinéens, et les "autres étrangers". Les détenteurs coutumiers des terres accèdent plus facilement à la tête d'une exploitation que les allochtones. La position géographique initiale est donc un élément déterminant de la position actuelle des populations dans le système. Ce tableau permet ensuite de constater qu'un accès à la terre s'est réalisé pour les allochtones, détenteurs initiaux de la force de travail, et de repérer qu'il s'est effectué pour chacune des populations allochtones selon des degrés différents. La date d'entrée dans le système et plus globalement la date d'entrée dans l'économie d'échange permettent de comprendre la position particulière actuelle de chaque groupe ethnique et nationalité dans le système. Plus ancienne est l'entrée d'une population dans le système, plus élevée est aujourd'hui sa position socio-économique dans le système (planteur, gros planteur) ; plus récente est l'entrée d'une population dans le système, moins élevée est aujourd'hui sa position dans celui-ci (journalier, métayer). De même, avant l'émergence de l'économie de plantation, plus ancienne est l'intégration d'une population dans une économie d'échange (commerce, économie de traite...) plus rapide est son intégration dans le système. Pour le démontrer, nous allons réaliser une étude historique de chacune de ces populations.

Tableau 5 : Répartition des actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut, par groupe ethnique et nationalité en 1988

	Indépendant	Salarié	Aide Familial	Total
Akan non baoulé	72,2	3,1	24,7	100
Krou	78,1	1,8	20,1	100
Mandé du Sud	68,6	1,8	29,6	100
Mandé du Nord	62,4	5,5	32,1	100
Baoulé	59,8	2,4	37,8	100
Voltaïque	53,7	15,9	30,4	100
Guinéen	61,0	19,1	19,9	100
Malien	55,6	17,7	26,7	100
Burkinabè	46,3	28,0	25,7	100
"Autres Étrangers"	37,7	47,5	14,8	100
Côte d'Ivoire forestière	59,4	12,7	27,9	100

Source : d'après les données du RGPH 1988 (I.N.S.)

Tableau 6 : Proportion de citadins, par groupe ethnique et nationalité, en 1965, 1975 et 1988³⁴

	% Urbains 1965	% Urbains 1975	% Urbains 1988
Akan non baoulé	28,6	33,8	42,4
Krou	19,6	29,7	40,0
Mandé du Sud	12,9	17,6	27,4
Mandé du Nord	—	40,7	53,0
Baoulé	13,2	22,4	28,7
Voltaïque	14,0	17,8	24,8
Guinéen	—	58,8	65,9
Malien	—	58,6	57,3
Burkinabè	—	35,3	30,8
"Autres Étrangers"	—	75,9	67,3
Côte d'Ivoire	24,5	32,0	38,3

Sources : d'après ROUSSEL, 1965, RGPH 1975 et 1988 (I.N.S.)

³⁴ Les données pour l'année 1965 sont présentées ici à titre indicatif. Louis ROUSSEL estime en effet que les erreurs des enquêtes régionales par sondage sont importantes et diffèrent selon le groupe ethnique. Faute également d'un découpage ethnique suffisamment fin, les proportions de certains groupes culturels et de nationalités n'ont pu être affichées pour cette même année.

A) Les détenteurs initiaux des terres : les Akan non baoulé et les Krou

La position de départ des Akan non baoulé et des Krou dans le système d'économie de plantation est, du fait de leur situation géographique, celui de détenteurs coutumiers des terres. Les évolutions socio-économiques de ces deux groupes culturels, comme l'histoire régionale nous l'a présenté, seront cependant distinctes. Alors que les Akan non baoulé se sont investis dans l'arboriculture et ont cédé peu de forêt aux allochtones, les Krou se sont impliqués très peu dans l'économie pérenne et ont permis aux immigrants d'occuper la presque totalité de leur patrimoine foncier.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre II, le traitement inégal, qu'ont subi ces populations durant la période coloniale par l'administration française, permet de comprendre en grande partie cette différence de comportement. Pour les Français alors qu'il fallait encourager chez les Akan non baoulé, et tout particulièrement chez les Agni, "leur aptitude à s'enrichir", les Krou, et notamment l'ethnie majoritaire : les Bété, étaient jugés tout juste bons à pourvoir en main-d'œuvre l'entreprise coloniale. La contrainte imposée par les Français, a été déterminante dans la non-implication des Krou dans l'arboriculture. Ce sont les conjonctures historiques et politiques différentes qui expliquent les disparités d'engagement dans l'économie de plantation entre les autochtones de l'est et les autochtones de l'ouest.

D'autres raisons ont été évoquées pour expliciter la faible conversion des Krou à l'économie de plantation. Celles-ci ne remettent pas en question la raison coloniale qui nous paraît fondamentale mais renforcent son effet.

A. KÖBBEN et Henri RAULIN font observer, dans leurs études respectives de 1956 et 1957, que le poids des dots chez les Bété était particulièrement lourd et entraînait chez ces derniers, avec la monétarisation croissante des échanges, de très fortes dépenses d'argent (KÖBBEN, 1956, RAULIN, 1957). Cette contrainte permettrait de comprendre, selon les auteurs, l'ampleur des cessions foncières chez les Bété qui devaient faire face à leur charge matrimoniale et, à l'inverse, son effet moins pesant chez les Agni .

Un autre élément, lié aux habitudes culturelles de nutrition et aux contraintes agronomiques de la production vivrière, expliquerait le faible investissement des Bété, et de façon plus large des Krou, dans l'arboriculture. Le riz, culture vivrière exigeante, cultivée par ces derniers, a pour caractéristique de faire correspondre la période de ses gros travaux à celle du café et du cacao. A l'inverse, pour la culture de l'igname pratiquée par les Akan, la période des gros travaux correspond à la période de moindre charge dans le calendrier des cultures pérennes (RUF, 1988). Pour cette raison technique, la conversion à l'économie de café et de cacao était plus aisée pour les autochtones de l'est que pour les autochtones de l'ouest.

Si les Akan non baoulé et les Krou se sont différemment impliqués dans l'économie de plantation, les deux populations utilisèrent au même moment et de la même façon l'économie de plantation comme tremplin pour accéder aux emplois urbains bien rémunérés et socialement prestigieux. Les Akan non baoulé réalisèrent l'émigration en ville grâce aux revenus retirés de leurs plantations ; les Krou amplifièrent leurs déplacements vers le milieu urbain grâce à la vente de leurs forêts aux autochtones ou plus précisément par la cession contre finance du droit d'occupation de leurs terres. Le développement plus ancien de l'économie de café et de cacao dans les régions Est permis aux Akan non baoulé de réaliser plus facilement que les Krou ces déplacements. Le tableau 6 indique l'accroissement au cours du temps de la proportion des citadins au sein de la population totale de chaque groupe ethnique et nationalité étrangère. Nous pouvons constater en 1965 le retard de l'urbanisation des Krou par rapport aux Akan non baoulé. Néanmoins, le retard enregistré en 1965 (- 9 points) diminue en 1975 (- 4,1 points) et est quasiment rattrapé en 1988 (- 2,4 points).

Les stratégies de scolarisation, liées au monde urbain, sont également très fortes comme nous l'indiquent les données du tableau 7. Les Akan non baoulé et les Krou affichaient en 1988 les niveaux d'instruction et de scolarisation les plus élevés du pays.

Les autochtones utilisèrent leur position privilégiée de détenteurs des terres pour élaborer une stratégie de promotion sociale en direction du milieu urbain. En se désengageant progressivement du monde rural, ils ont, sans le vouloir, cédé le contrôle foncier à d'autres populations.

B) Les détenteurs initiaux de la force de travail

1. Les Dioula³⁵, les Maliens et les Guinéens

Les Dioula ont été les premiers autochtones impliqués dans l'économie de plantation. Leur date d'entrée dans le système est bien antérieure à celle des Baoulé et des Burkinabè, considérés de nos jours comme les champions de l'arboriculture. Cette réalité historique a tendance à être oubliée du fait du faible poids démographique et économique qu'ils représentent aujourd'hui dans le système.

³⁵ Par dioula, nous entendons la fraction commerçante de l'ethnie mandé ivoirienne.

Tableau 7 : Niveau d'instruction et taux de scolarisation, par groupe ethnique et nationalité en 1988

	Taux d'instruction ³⁶	Taux de scolarisation ³⁷
Akan non baoulé	61,8	74,7
Krou	60,4	77,6
Mandé du Sud	41,0	57,6
Mandé du Nord	28,5	48,7
Baoulé	37,8	51,6
Voltaïque	22,8	35,9
Guinéen	21,1	49,4
Malien	14,9	42,3
Burkinabè	16,8	40,0
"Autres Étrangers"	38,2	51,7
Côte d'Ivoire	36,4	54,6

Sources : d'après les données du RGPH 1988 (I.N.S.)

Tableau 8 : Répartition des actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut et par nationalité, en 1988³⁸

	Indépendant	Salarié	Aide Familial	Total
Ivoirien 75	65,3	3,5	31,2	100
Ivoirien 88	66,5	3,8	29,7	100
Étranger 75	35,3	41,8	22,9	100
Étranger 88	47,3	27,4	25,4	100

Sources : d'après les données des RGPH 1975 et 1988 (I.N.S.)

³⁶ Le taux d'instruction est le rapport des effectifs des 6 ans et plus étant ou ayant été scolarisés sur le total des effectifs des 6 ans et plus de la même année.

³⁷ Le taux de scolarisation est le rapport des effectifs des élèves de 6-14 ans sur le total des effectifs des 6-14 ans la même année.

³⁸ Les métayers ont été enregistrés dans la catégorie des indépendants.

Ce sont les importantes activités de commerce, notamment le trafic de la kola, pratiquées avec la zone forestière depuis plusieurs siècles, qui permettent de comprendre la présence ancienne des Dioula en basse côte. L'installation en zone de forêt étant jugée comme peu sûre, avant l'occupation coloniale, leur établissement hors de leur région traditionnelle était cantonné dans les gros villages des zones pré-forestières (pays gouro et baoulé) (ARNAUD, 1987). La pénétration coloniale, à la fin du XIX^e siècle, garantissant la sécurité sur les pistes, motiva le déplacement puis l'implantation des Dioula dans la zone de forêt. Ils établirent des marchés et leurs quartiers d'habitations aux côtés des postes français préparant ainsi la structuration du futur réseau urbain ivoirien (ARNAUD, 1987, DUREAU, 1987). Les autochtones, akan et krou, ne s'installèrent en ville que plus tard. L'activité marchande dioula se limita dans ses débuts au petit commerce, les maisons européennes et la communauté libano-syrienne s'appropriant le commerce de gros.

La migration dioula vers le sud n'était pas seulement guidée par la volonté de réaliser du commerce mais aussi par la fuite du travail obligatoire et de la conscription imposés par l'administration coloniale. Il était plus facile d'échapper aux recruteurs français en basse côte que dans la région d'origine. Le nombre relativement important des Dioula dans le sud forestier ainsi que l'apparition d'une crise dans le trafic de la kola dans les années vingt, permettent de comprendre que la seule activité commerciale était devenue insuffisante pour garantir la survie économique de la plupart des individus. Les cultures du café et du cacao, (au côté de l'artisanat et du transport, avec l'apparition des camions), offrirent une alternative à ces populations du nord. Les contacts anciens entretenus avec les autochtones akan et krou, et le caractère encore faible de l'enjeu pour la maîtrise foncière à cette époque, permirent aux Dioula d'accéder à la terre sans réelles difficultés. Jean-Claude ARNAUD nous signalent qu'en 1933 les Malinké se rencontrent presque partout et représentent parfois plus de la moitié des planteurs, alors que leur proportion dans la population rurale locale atteint rarement 5 %" (ARNAUD : 606, 1987). L'activité du commerce n'était pas pour autant délaissée. Bien au contraire, l'investissement dans l'économie de plantation apparaît comme secondaire dans les stratégies dioula. Elle ne représente qu'une opportunité qui permettra, par la formation d'un capital financier, une meilleure entrée dans l'activité du commerce. Les études conduites dans les années cinquante par Marguerite DUPIRE dans l'est du pays et par Henri RAULIN dans les régions de l'ouest (DUPIRE, 1960, RAULIN, 1957) permettent de repérer le passage de l'activité marchande de la kola vers l'activité d'agriculture de plantation puis d'observer le glissement progressif vers l'activité du commerce qui se concrétise par une installation en ville. Il est d'ailleurs significatif de constater aujourd'hui que les Dioula installés en zone d'économie de plantation résident dans de gros campements presque toujours situés au carrefour de plusieurs pistes et qu'ils pratiquent en majorité, contrairement aux Baoulé et

Burkinabè, la double activité de planteur et de petit commerçant. Aujourd'hui, les Dioula sont en majorité sortis de l'économie de plantation comme nous le confirme la proportion des Mandé du Nord citadins en 1988 (le tableau 6 nous indique pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire une proportion de 53 %, il s'agit du plus haut taux d'urbanisation des groupes ethniques nationaux).

Les Maliens et les Guinéens sont fréquemment assimilés aux Dioula ivoiriens du fait de leur appartenance au même groupe culturel mandé. Pourtant, bien qu'engagées dans le même processus, ces populations peuvent être distinguées. Immigrés plus tardivement en zone forestière ivoirienne et étrangers de surcroît, les Maliens et les Guinéens se situent à un niveau social inférieur dans l'organisation de l'économie de plantation et à un stade moins avancé dans le processus d'urbanisation que les migrants dioula ivoiriens.

La précocité de l'entrée des Dioula dans l'économie d'échange permet de comprendre la précocité de leur entrée dans l'économie de plantation. La spécialisation ancienne dans le commerce permet de comprendre le caractère temporaire de leur investissement dans l'économie de café et de cacao. L'activité commerciale, et tout particulièrement l'activité commerciale en ville, constitue, selon les Mandé ivoirien, malien et guinéen, le meilleur garant d'une promotion sociale.

2. Les Baoulé

Les Baoulé forment, dans le système d'économie de plantation ivoirien, une population particulière, au sens où le pays de ces derniers est partagé entre zone de savane et zone de forêt. L'expérience de l'arboriculture est donc vécue en tant qu'allochtone et en tant qu'autochtone.

Les liens privilégiés entretenus entre les Baoulé des savanes de l'ouest et les Baoulé des forêts de l'est, ainsi qu'avec les Agni, leurs plus proches parents akan, permirent aux Baoulé des savanes d'accéder rapidement à la terre. Les contacts établis avec les Ashanti de Gold Coast, du fait de l'émigration de fuite de quelques Baoulé durant la période coloniale, et les travaux de métayage effectués dans les plantations agni initièrent très tôt les Baoulé à la cacaoculture et à la caféiculture. Les Baoulé développèrent leurs premières plantations pérennes dans la partie orientale de leur région dans les années vingt, sur les marges sud de leur territoire à partir des années trente et dans les vastes zones inoccupées de l'intérieur du pays agni (notamment dans les territoires des anciens royaumes de l'Ndenié et du Sanwi) dans les années trente et quarante (ÉTIENNE, 1968). Cette première expansion agricole se réalisa par l'utilisation de la main-d'œuvre familiale et de

manœuvres issus d'une forme d'organisation particulière aux Baoulé : les "six mois". Ces manœuvres sont de jeunes travailleurs saisonniers baoulé, le plus souvent parents de l'exploitant, nourris, logés et relativement peu rémunérés, qui viennent seconder le chef de plantation dans ses travaux de défrichements forestiers, d'entretien des arbustes et de récolte. Le rapide accès des Baoulé au statut de planteur explique que l'expérience de travailleur agricole au service de planteurs d'une autre ethnie ait été particulièrement limitée dans le temps.

A partir des années cinquante, incités par les hausses successives des cours du café et du cacao, les Baoulé émigrèrent vers les régions situées à l'ouest de leur pays (vers les pays gouro, dida, bété...). Ce mouvement s'accéléra après 1960 par l'amélioration des infrastructures routières et par l'appui politique implicite que le président, baoulé, HOUPHOUËT BOIGNY, leur assura. Les figures 37 a et 37 b permettent de montrer, à l'échelle nationale, la répartition géographique des Baoulé en zone rurale. En 1975, l'extension du peuplement baoulé vers le sud et l'ouest forestier est remarquable, à cette date, un résident rural baoulé sur trois vit à l'extérieur de sa région traditionnelle d'origine. En 1988, la progression du peuplement vers le sud, l'ouest et le sud-ouest devient tout à fait spectaculaire, à cette date, c'est un résident rural baoulé sur deux qui vit hors de sa zone traditionnelle d'origine !

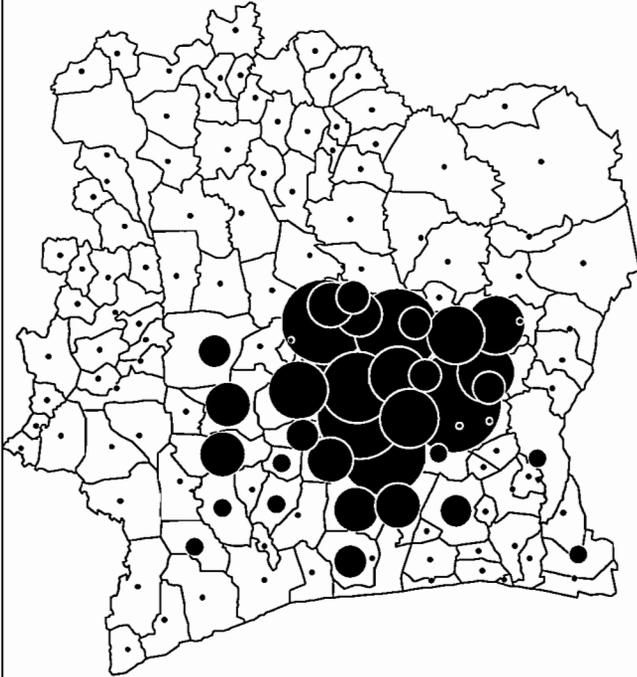
Ces nouvelles plantations de l'ouest se différencient des plus anciennes par leurs superficies plus grandes. L'accumulation d'un premier capital et l'acquisition d'une solide expérience, réalisées dans les plantations de l'est, ont en effet permis à de nombreux planteurs, l'accès à de grandes superficies et à un important volant de main-d'œuvre, principalement des salariés et des métayers de nationalité étrangère. Ces plantations génératrices de hauts revenus sont l'expression de la réussite économique et sociale baoulé (LÉNA, 1979, LESOURD, 1982).

Bien que les stratégies d'ascensions sociales de ces derniers soient principalement orientées vers le travail des plantations (trois Baoulé sur quatre résident en zone rurale en 1988), la scolarisation n'est pas pour autant négligée puisque plus d'un enfant sur deux en 1988 fréquente l'école (ce taux, si les infrastructures scolaires en brousse étaient aussi développées qu'en ville, serait d'ailleurs plus élevé).

Les Baoulé, entrés plus tardivement que les autochtones de la zone forestières et les Dioula dans l'économie de plantation, vont profiter du désengagement de ces populations pour le monde urbain et de l'appui politique de l'État, pour occuper une place de premier plan au sein du système en accaparant la terre. Les Baoulé occuperont jusqu'au début des années quatre-vingt-dix une place dominante avant de devoir partager cette suprématie avec une nouvelle population de planteurs : les Burkinabè.

Fig. 37 : Répartition des ruraux baoulé par sous-préfecture (découpage de 1975)

a : 1975



b : 1988

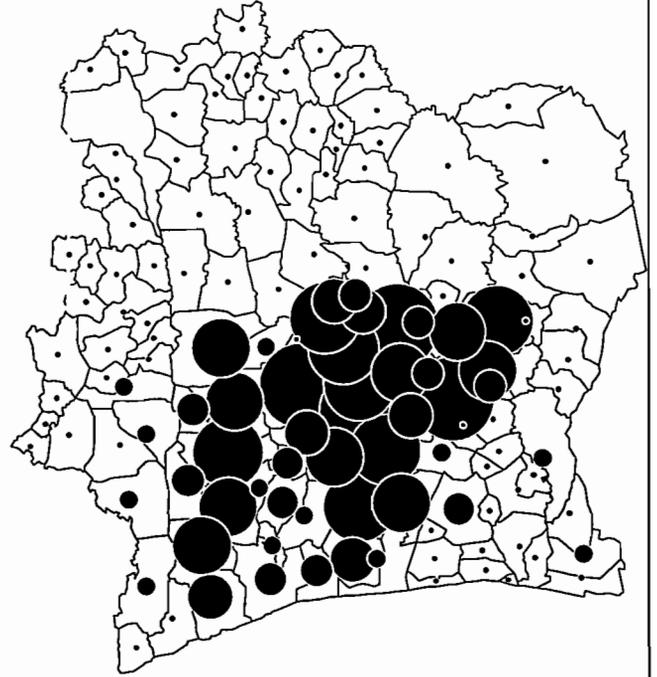
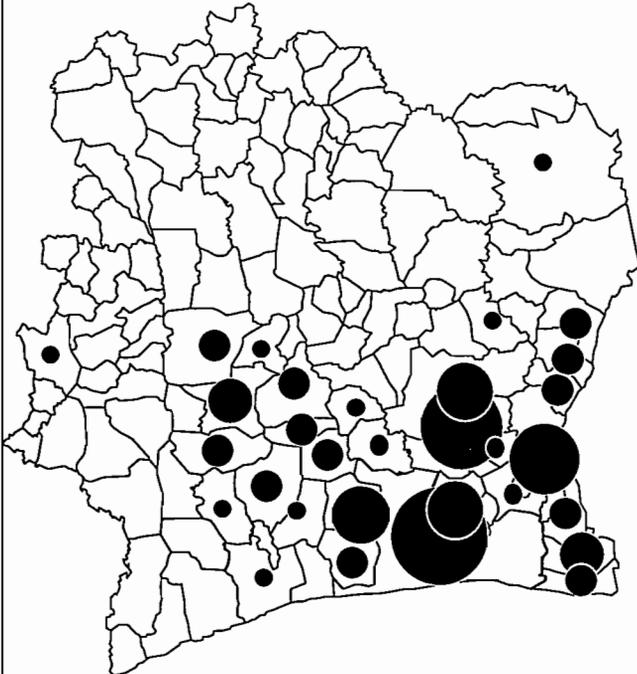
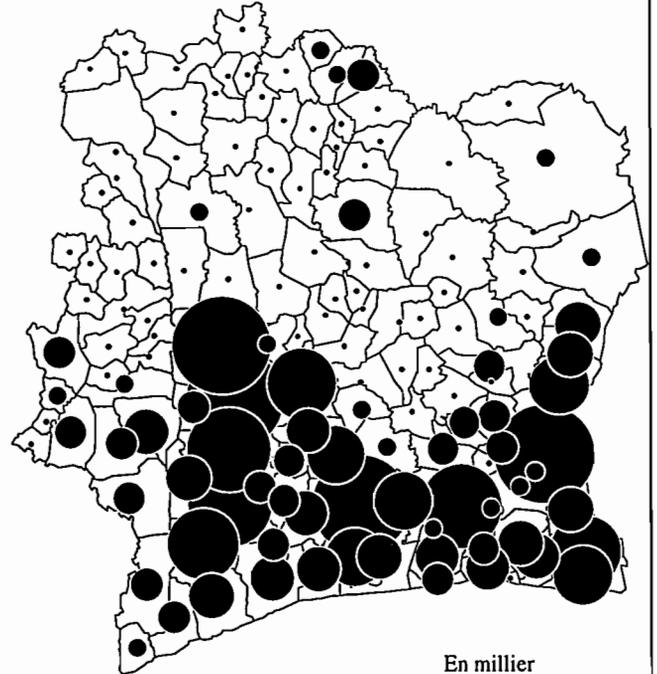


Fig. 38 : Répartition des ruraux étrangers par sous-préfecture (découpage de 1975)

c : 1975 *



d : 1988



En millier



- 60 et plus
- (50-60)
- (40-50)
- (30-40)
- (20-30)
- (10-20)
- (5-10)
- (0-5)

* : Découpage plus grossier du fait de la disparition de certaines données de 1975 par sous-préfecture

3. Les Burkinabè

Comme nous l'avons décrit dans la première partie, l'expérience de l'économie de plantation pour les Burkinabè est également très ancienne. Les migrations de ces derniers ont accompagné la formation du système d'économie pérenne à partir des années vingt au Ghana et à partir des années trente en Côte d'Ivoire. Toutefois, malgré la précocité d'entrée de cette population dans le système, son ascension sociale a, contrairement aux Agni et aux Baoulé, été considérablement contrariée. Leur rôle restera longtemps limité à celui de simple fournisseur de main-d'œuvre.

Comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, bien que les manœuvres mossi aient occupé, dans le Ghana colonial du début des années cinquante, une place de plus en plus importante dans les plantations ashanti, ils étaient proportionnellement plus représentés dans le travail des cultures vivrières. Les résultats de l'enquête de mars 1954 menée par le Labour Department à partir du bac de Yeji³⁹, indiquaient en effet que 66,5 % des Mossi travaillaient dans l'agriculture (igname, manioc, maïs) contre 15 % seulement dans le cacao (ROUCH, 1956 : 94). Pourtant, le travail de manœuvre dans la cacaoculture était financièrement très intéressant, mais comme l'écrit Jean ROUCH celui-ci ne permettait "pas de progrès" car si l'accès aux terres à vivrier était difficile mais possible celui des terres à cacao était particulièrement ardu. Guy LE MOAL, dans un article portant sur les rares migrants voltaïques fixés au Ghana, écrivait à ce sujet : "Qu'ils soient propriétaires ou fermiers et installés au Ghana depuis vingt ou trente ans, nos émigrés ne peuvent cependant oublier qu'ils sont étrangers ; leur fortune est précaire et reste liée au bon vouloir des chefs et propriétaires locaux. Les difficultés concernent surtout les terres à cacao, aussi beaucoup de Voltaïques se tournent-ils vers les cultures alimentaires..." (LE MOAL, 1960 : 449).

Les lois xénophobes promulguées par le pays après son indépendance, qui donna lieu à l'expulsion de novembre de 1969, ainsi que l'inflation continue qui caractérisa cette décennie porteront un terme définitif au processus d'ascension sociale des Mossi dans la cacaoculture ghanéenne. Comme l'indiquent les résultats de l'enquête ORSTOM, conduite en pays mossi et bissa en 1972-73, sur la base d'un échantillon de population précédemment enquêté en 1960-61, les retours au pays et la réorientation des flux en direction de la Côte d'Ivoire s'amplifièrent durant les années soixante (QUESNEL,

³⁹ Le bac de Yeji, qui se situe sur la rivière Volta à 150 km environ au sud de la ville de Tamale et à 200 km environ au nord-est de Kumasi, était l'un des deux passages obligés pour les migrants issus du nord et qui souhaitaient se rendre dans les forêts du sud (ROUCH, 1956 : 71).

VAUGELADE, 1975). Seuls, les quelques Mossi et Bissa installés depuis un très grand nombre d'années au Ghana, propriétaires de plantations ou d'un artisanat en ville, ne réalisèrent pas, ou très peu, de migrations de retour. On peut penser que ces derniers se sont définitivement installés dans le pays.

C'est en Côte d'Ivoire, première destination des émigrants dès la fin des années trente, que vont donc se mobiliser les efforts des migrants burkinabè. L'abolition des travaux forcés permettra, à partir de l'année 1946, en libérant la main-d'œuvre salariée des grandes plantations européennes, de voir s'orienter la mobilité burkinabè vers le travail libre des plantations africaines. La difficulté d'accès à la terre en Haute-Volta, du fait de la pression démographique, permet de comprendre la poursuite des migrations vers la "basse côte". Ce sont les travaux saisonniers, comme les contrats à la tâche, qui vont dans un premier temps attirer les migrants. Mais rapidement le métayage, abusant ou abusant, s'imposa aux migrants comme étant la formule la plus intéressante puisqu'elle formait l'étape préparatoire nécessaire pour un accès à la terre. Cette forme de travail retenait aussi pour un temps plus long les immigrants. La migration s'organisa en conséquence. De nouveaux jeunes adultes célibataires vinrent travailler auprès des plus anciens. Femmes et enfants rejoignirent le métayer, chef de famille (BOUTILLIER, QUESNEL, VAUGELADE, 1977).

L'accès à la terre, difficile dans le sud-est, pour des raisons que nous avons mentionnées plus haut, devenant plus aisé dans le centre-ouest et surtout dans le sud-ouest les Burkinabè migrèrent massivement, comme les Baoulé, vers ces régions (figures 38 a et 38 b). Cependant, la faible accumulation économique obtenue par le salariat ou par le métayage ne permit pas aux Mossi, et plus largement aux Burkinabè, de concurrencer les migrants Baoulé dans l'ouest pour l'accès à la terre. Il est vrai que les Burkinabè ne recherchaient pas à l'époque à s'installer durablement en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, leur statut d'étranger contribua à les maintenir dans une situation précaire. L'ascension sociale de ces derniers se trouve freinée, comme au Ghana, par des réflexes nationalistes. Le tableau 8 permet de mesurer les écarts entre populations actives masculines agricoles, ivoirienne et étrangère, en région forestière. Si les proportions indiquent que les Ivoiriens appartiennent pour les deux tiers d'entre eux à la catégorie des indépendants et dépassent en cela les proportions des étrangers indépendants, l'écart avec ces derniers s'est en treize années considérablement réduit. La forte diminution de la proportion de salariés s'est réalisée en effet au profit de la main-d'œuvre familiale et des indépendants. Les étrangers deviennent davantage métayers que manœuvres et surtout accèdent de plus en plus nombreux au statut de planteur. Le processus d'ascension sociale, interne au modèle

d'économie de plantation, agit donc pour les étrangers comme pour les Ivoiriens mais il est plus lent pour les non nationaux.

Les stratégies des Burkinabè se développent comme pour les Baoulé au sein de l'économie de plantation. Le faible poids des citadins par rapport aux ruraux tend à l'indiquer. La proportion de citadins décroît même de près de cinq points entre 1975 et 1988 (tableau 6). La scolarisation des enfants, d'un niveau peu élevé, reflète la stratégie économique de cette population, il s'agit pour les Burkinabè de mobiliser le plus de main-d'œuvre pour la production agricole. Néanmoins, l'écart positif relativement important observé avec le taux d'instruction suggère que ces stratégies évoluent. L'atteinte d'une aisance toute relative des agriculteurs burkinabè pourrait expliquer ce changement.

La date d'entrée dans le système, que conditionnent la date d'entrée dans l'économie d'échange, mais aussi la position géographique initiale (détenteurs des terres ou non) et les obstacles politiques rencontrés ou non par les différentes populations, permet de comprendre la position socio-économique occupée aujourd'hui par chaque groupe ethnique et par chaque nationalité dans le système d'économie de plantation et même de comprendre, en partie, la position de chaque population hors de celui-ci, dans l'économie urbaine par exemple. Chaque groupe ethnique, observé dans sa dimension temporelle, permet surtout de montrer l'engagement de chacun dans un processus d'ascension sociale qui aboutit, au sein du système, par le remplacement à une position socio-économique, d'une population par une autre. Les détenteurs de leur unique force de travail tendent à devenir détenteurs de la terre, les détenteurs de la terre, ruraux, tendent à devenir citadins. Jean-Pierre CHAUCHEAU, qui a constaté la réalisation partielle de ce phénomène⁴⁰ évoque à ce propos la notion de "cycle ethnique" (CHAUCHEAU, 1995). Cette notion n'a de sens que si l'on s'intéresse aux formes de mobilisation familiale du travail.

Le changement de statut des manœuvres en planteurs forme "l'entropie socio-productive" du système. L'économie de plantation pour se reproduire nécessite, en effet, le remplacement des manœuvres devenus planteurs par de nouveaux manœuvres immigrés (salariés et/ou aides familiaux).

Le décalage dans le temps des entrées des individus dans l'économie de plantation est nécessaire au fonctionnement du système, il faut en effet que demeure constamment l'opposition entre des détenteurs de la terre et des détenteurs de la force de travail.

⁴⁰ Jean-Pierre CHAUCHEAU a observé que dans le village de Bodiba (région Centre-Ouest), le dynamisme économique qui reposait dans les années soixante-dix sur les Baoulé repose à présent sur les immigrants burkinabè.

Le critère ethnique permet de distinguer, à un moment donné, les différents acteurs du système mais d'autres variables permettent également d'effectuer cette distinction. L'âge, par exemple, que nous utiliserons dans le prochain chapitre, permet de réaliser cette distinction. Les jeunes occupent plus fréquemment le rôle de détenteurs de la force de travail, les actifs masculins plus âgés le rôle de détenteurs des terres. Il permet surtout de suivre l'évolution des situations socio-économiques des individus. Avec le temps, les jeunes vieillissent et acquièrent, à leur tour, la terre.

III. L'effet multiplicateur de la "dynamique sociale" et de la contrainte écologique sur la vitesse de progression du système

Entre la "dynamique sociale" et les contraintes foncière et agro-écologique s'opère une puissante interaction qui va permettre au système de gagner une grande vitesse de progression à la fois géographique et sociale. La dynamique sociale en entraînant un nombre de plus en plus grand d'individus, attirés par le levier social que forme l'économie de plantation, va faciliter la constitution de nouvelles plantations dans de nouveaux espaces forestiers ; réciproquement les contraintes foncière et agro-écologique en imposant le défrichement de nouveaux espaces forestiers va permettre, par le déplacement des individus hors des anciennes régions de production, de les libérer de la tutelle des aînés et leur faciliter ainsi l'accès à un statut social supérieur. Cette prise de vitesse, géographique et sociale, est intrinsèque au système.

Cette vitesse a été favorisée dans l'ouest ivoirien, comme nous l'avons vu dans notre première partie, par les facteurs exogènes particulièrement favorables que formaient le facteur politique, par la libre circulation des hommes et l'accès facilité au foncier ainsi que par une politique de développement des infrastructures, le facteur économique, par l'augmentation constante des prix d'achat, et le facteur démographique, par l'expansion du nombre des individus. Ces facteurs internes et externes expliquent que la Côte d'Ivoire ait connu les taux de croissance économique et démographique parmi les plus élevés du monde. Le "miracle" ivoirien repose avant tout sur la rapide expansion de l'économie de plantation à toute sa zone forestière.

Toutefois, la prise de vitesse des processus est avant tout due à la capacité d'innovation des populations, au perfectionnement au fil du temps de leurs stratégies d'ascensions sociales, c'est-à-dire à la dynamique sociale. Elle est à l'origine du passage

du rapport "salaire-travail" au rapport d'échange "terre-travail". L'augmentation de l'efficacité de l'économie de café et de cacao peut s'observer de plusieurs façons.

Elle peut se remarquer, par exemple, dans l'accroissement du nombre de travailleurs par planteur et dans l'évolution des formes des contrats de travail. Chez les Akwapim, l'essor des premières plantations reposait sur la force de travail familiale puis sur la main-d'œuvre salariée d'ethnies voisines mais qui, en moyenne, restait limitée en nombre. Chez les Ashanti, le recours aux métayers, notamment de nationalité étrangère, devint systématique. Chez les Agni, salariés et métayers sont embauchés en plus grand nombre. Enfin, chez les Baoulé, l'utilisation de la main-d'œuvre familiale, de salariés et de métayers est complétée par l'usage des "6 mois". Avec le temps, les "savoir faire" et les expériences techniques, économiques, sociales, se sont enrichis et se sont diffusés par le biais des migrations auprès d'un nombre d'individus de plus en plus grand. L'efficacité du système se renforce ainsi dans chaque nouveau territoire conquis par l'économie de plantation.

Le caractère perfectible du système peut aussi se remarquer dans les stratégies d'occupation de l'espace. L'implantation spatiale des Baoulé dans le Sud-Ouest, imités quelques années plus tard par certains Burkinabè, est en particulier révélatrice de l'expérience allochtone. Les Baoulé s'installent profondément dans la forêt à une distance très éloignée des villages autochtones, échappant ainsi au contrôle des maîtres de terre coutumiers, et créent de petits campements de point en point autour d'une vaste portion de forêt fermant ainsi l'accès à d'autres pionniers potentiels (LÉNA, 1979).

Mais l'accroissement de l'efficacité de l'économie de plantation est surtout remarquable, comme nous l'avons signalé, dans la transformation du rapport "salaire-travail" en rapport "terre-travail". Au cours de leurs différents séjours en "basse côte" et du fait de l'accroissement de la pression démographique dans leurs villages d'origine, qui leur rendait difficile l'accès à la terre, les migrants des savanes ont trouvé qu'il leur était plus opportun de devenir planteur que de demeurer salarié. Cette nouvelle stratégie permet de comprendre la transformation des formes de la migration. Au départ individuelle et temporaire, elle devint au cours du temps familiale et permanente. Cette transition est le fait de l'élaboration de réseaux migratoires particulièrement bien organisés, établis et contrôlés par les migrants plus anciens, entre le lieu d'origine et le lieu d'arrivée. Les taux d'immigration exceptionnels enregistrés dans l'ouest ivoirien firent parler certains observateurs de "course à la terre". Cette expression qui donne l'idée d'un établissement anarchique des immigrants dans ces régions n'est pas juste. L'accroissement spectaculaire du nombre des immigrants est le fait de mouvements de populations de plus en plus organisés et structurés. Ces très importants flux de peuplements soulignent l'efficacité des réseaux migratoires. Les jeunes migrants sont accueillis par des migrants plus âgés,

premiers arrivés, qui leur distribuent la terre et leur fixent les conditions d'établissement. C'est bien par la mise sur pied d'une organisation des migrations que la dynamique sociale, et plus globalement le système, démontre l'amélioration de son efficacité au fil du temps.

Cette maîtrise de l'immigration de colonisation, acquise au cours de l'histoire par les allochtones, contribue à expliquer la mise à l'écart rapide des autochtones krou de l'économie de plantation autant que leur désengagement pour l'agriculture induit par la contrainte coloniale. L'efficacité des migrants permet de comprendre que les Krou n'ont pas pu contrôler la cession de leur patrimoine foncier. Le nombre, la rapidité et l'efficacité de l'établissement allochtone les ont totalement surpris. Le sentiment de dépossession fortement éprouvé par les autochtones de l'ouest permet de comprendre les manifestations de violence qui éclatèrent, à l'occasion de périodes électorales, à l'encontre des immigrés depuis le commencement de l'immigration allochtone jusqu'à nos jours⁴¹.

Le caractère fondamental que forme l'organisation de la migration va nous conduire, dans la suite de notre recherche, à lui porter toute notre attention. L'étude des migrations d'installations des allochtones à Méadji-Sassandra va, grâce à nos enquêtes de terrain, nous permettre de mieux apprécier l'organisation des flux migratoires et de mesurer ainsi la capacité des populations à perfectionner le fonctionnement du système d'économie de plantation.

Cette transformation est fondamentale dans l'évolution du système. Elle va permettre l'accroissement de la vitesse d'expansion géographique de l'économie de plantation et l'accélération de l'ascension sociale des individus. En effet, la rémunération du travail par la terre engendre deux effets essentiels. Le premier est que ce mode de rétribution entraîne, à terme, la distribution de toutes les terres d'une région et donc provoque le départ de la main-d'œuvre vers d'autres régions encore dotées de forêts, expliquant ainsi

⁴¹ En avril 1957, lors de la campagne pour les élections territoriales dans la région de Gagnoa, la crainte des villageois bété "de se retrouver un jour dans une situation de dépendance politique à l'égard des immigrés" poussa certains d'entre eux à réaliser un attentat qui coûta la vie à deux Dioula (RAULIN, 1956). En octobre 1970, lors de la campagne pour le renouvellement des postes de secrétaires au PDCI (parti unique au pouvoir) une rébellion dirigée par un étudiant bété et suivi par des villageois de même ethnie éclate en canton Guébié. L'une des revendications principales des révoltés était le départ des migrants allochtones. La prise symbolique des bâtiments administratifs de la ville de Gagnoa, sans effusion de sang, va cependant déclencher les foudres présidentielles. La répression féroce de la gendarmerie et de l'armée aurait coûté la vie à quelques centaines voir à quelques milliers de Bété citadins et ruraux. Ces événements provoquèrent le départ de nombreux Baoulé et Dioula qui craignaient des représailles bété (DOZON, 1985). Ces événements, qui sont les plus graves qu'ait connus le pays, permettent de comprendre que pendant de nombreuses années cette région du canton guébié ait été évitée par les immigrants (cf. les faibles taux d'accroissements démographiques de cette région sur la figure 18 b !). En octobre 1995, enfin, lors de la campagne pour les présidentielles, des escarmouches sanglantes éclatèrent, en pays bété et krou, entre planteurs bété et baoulé faisant quelques dizaines de tués de part et d'autre et provoquant le déplacement temporaire de près de huit mille immigrants baoulé (quotidiens : La Voie et Fraternité Matin d'octobre et novembre 1995).

l'extension géographique de l'économie de plantation. C'est la dimension horizontale du système. Le second effet est que ce mode de rétribution entraîne l'accès rapide des individus à un statut social supérieur : les manœuvres deviennent des planteurs. C'est la dimension verticale de l'économie de plantation. Ces mobilités, géographique et sociale, sont les deux expressions essentielles du fonctionnement du système.

Chapitre IV : L'organisation migratoire de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra : un exemple d'efficacité

Les enquêtes menées à Méadji-Sassandra au niveau très fin, des campements et des villages, des ménages et des individus, vont nous permettre d'observer de plus près comment s'opère le fonctionnement du système, c'est à dire l'échange "terre-travail" organisé et structuré par les migrations.

Nous étudierons les migrations d'installations allochtones à Méadji et à Sassandra à partir de nos deux échantillons d'enquête. Le choix des villages et campements enquêtés s'est effectué au sein de zones démo-économiques homogènes : il s'agit de la zone dite "pionnière" de Méadji que nous nommerons par économie de langage zone de Méadji et la zone dite "intermédiaire" de Sassandra que nous nommerons, pour la même raison, zone de Sassandra (cf. chapitre II). Les résultats apportés par les deux zones étant très proches (à un décalage temporel près), nous avons décidé, pour éviter de charger inutilement ce chapitre, de ne présenter ici que les résultats de Méadji, ceux concernant la zone de Sassandra ont été portés en annexe. Les allochtones étudiés sont ici les Baoulé qui occupent le statut de détenteurs de terre, en début de formation du système, et les Burkinabè qui occupent le statut de détenteurs de la main-d'œuvre. Nous avons affiner ce découpage par l'introduction, au sein de chaque communauté, de la variable groupe d'âge.

I. Un peuplement par vagues successives générateur d'ordre

Le peuplement est un processus relativement complexe dont on peut dégager la principale logique à partir de l'évolution des effectifs totaux puis des effectifs baoulé et burkinabè, et enfin des structures par sexe et par groupe d'âge de ces deux populations.

A) La mise en évidence de la contrainte foncière

Nous avons présenté dans le chapitre II l'évolution des effectifs de population de Méadji jusqu'en 1988. Les enquêtes nous permettent de compléter cette évolution jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix. L'échantillon d'enquête étant représentatif de sa zone d'appartenance, nous avons appliqué le taux d'accroissement 1988-1994 de la

population enquêtée à la population totale de la zone en 1988. Les effectifs recensés, de 1955 à 1988, et estimés de 1994, sont présentés dans le tableau 9 ci-dessous et ont été représentés sous forme graphique dans la figure 39.

Tableau 9 : Évolution des effectifs et des accroissements (en %) de population de la zone de Méadji

Année	Effectif	Accroissement
1955	1 388	
1965	2 000	3,6
1971	3 484	9,3
1975	11 956	30,8
1988	100 000	16,3
1994	95 313*	- 0,8*

* : estimation

Sources : Recensements administratifs 1955 et 1965, ARSO 1971, INS 1975 et 1988, EPR 1988-1994

L'évolution de la population suit une progression en trois étapes, l'augmentation est d'abord lente entre 1955 et 1965 puis s'accroît brusquement jusqu'en 1988 et décroît faiblement entre 1988 et 1994. Ce profil indique la brusque immigration allochtone intervenue dans les années soixante-dix et quatre-vingt puis l'atteinte d'un seuil de peuplement maximum dans les dernières années de la décennie quatre-vingt. Cette dernière période correspond à la disparition des dernières forêts primaires et à une stabilisation des volumes de production de café-cacao dans cette zone (cf. chapitre II). Ainsi, avec un décalage dans le temps de quelques décennies par rapport aux régions de l'est ivoirien, le cycle de l'économie de plantation s'est également réalisé dans l'ouest du pays (l'examen des courbes de la zone de Sassandra nous apporte les mêmes résultats (annexe VI-1)). Ces évolutions sont l'expression de la réalisation du fonctionnement du système jusqu'à son entropie foncière maximum.

Nous nous concentrerons dans ce chapitre sur la phase de peuplement de Méadji, qui s'étend environ de 1970 à 1988 et qui correspond aussi à la période de disponibilité foncière de la région. La phase de "récession" sera étudié dans le prochain chapitre.

B) Contrainte foncière et décalage des arrivées : la mise en place d'une hiérarchie socio-économique

A Méadji, les autochtones ayant très vite perdu le contrôle de la terre, ce sont aujourd'hui deux populations principales qui se disputent l'occupation du territoire : les Baoulé et les Burkinabè. Le tableau 10 présente l'évolution de leur effectif et de leur taux

d'accroissement. Ces données sont également représentées sous forme graphique dans la figure 40.

Tableau 10 : Évolution des effectifs et des taux d'accroissement (en %) des populations baoulé et burkinabè de la zone de Méadji

Année	Baoulé (eff.)	Baoulé (acc.)	Burkinabè (eff.)	Burkinabè (acc.)
1971	819		131*	
1975	5 531	47,8	2 167	70,1*
1988	35 340	14,3	38 150	17,6
1994	34 710*	- 0,3*	39 077*	0,4*

* : estimation

Sources : ARSO 1971 et 1972, INS 1975 et 1988, EPR 1988-94

Tableau et graphique montrent que l'arrivée des Baoulé a précédé celle des Burkinabè. En 1971, en effet, l'effectif des premiers est plus élevé que celui des seconds. L'installation plus ancienne des Baoulé par rapport aux Burkinabè peut se comprendre par la situation socio-économique particulière de chaque population avant son immigration. Les Baoulé étaient détenteurs de plantations dans l'est du pays, ils détiennent à la fois de l'expérience et des moyens financiers. Cette situation privilégiée permet de comprendre leur arrivée précoce à Méadji, ils occupent dès leur arrivée le statut de planteur. Les Burkinabè étaient soit manœuvres, dans les anciennes régions de plantations ivoirienne, soit aides familiaux, dans l'exploitation de leur village burkinabè. Ils ne détiennent ni l'expérience ni les capitaux des Baoulé. En émigrant vers le Sud-Ouest ivoirien, ils espéraient obtenir, en travaillant quelques années pour les Baoulé, le lopin de terre qu'ils n'avaient pu acquérir dans les anciennes régions de plantations ou dans leur village d'origine. Leur arrivée ne peut donc être que postérieure à celle des Baoulé.

La position socio-économique finale des immigrants, dans leur précédents lieux de séjour, détermine la position socio-économique des individus à leur arrivée à Méadji. Tout se passe, pour les Baoulé et les Burkinabè, comme si l'histoire de l'économie de plantation débutait dans le Sud-Ouest là où elle s'était interrompue dans l'est du pays.

C) La structuration socio-économique révélée par l'étude des migrations

La dynamique sociale peut être plus précisément observée dans le jeu d'échange "terre-travail" en introduisant la variable âge. L'âge permet en effet de distinguer, au sein des

actifs masculins⁴² de chaque groupe ethnique et de nationalité, les détenteurs de la terre et les détenteurs de la force de travail. Les jeunes sont en effet le plus souvent des aides familiaux ou des manœuvres alors que les moins jeunes occupent plus fréquemment les situations de planteur ou de métayer.

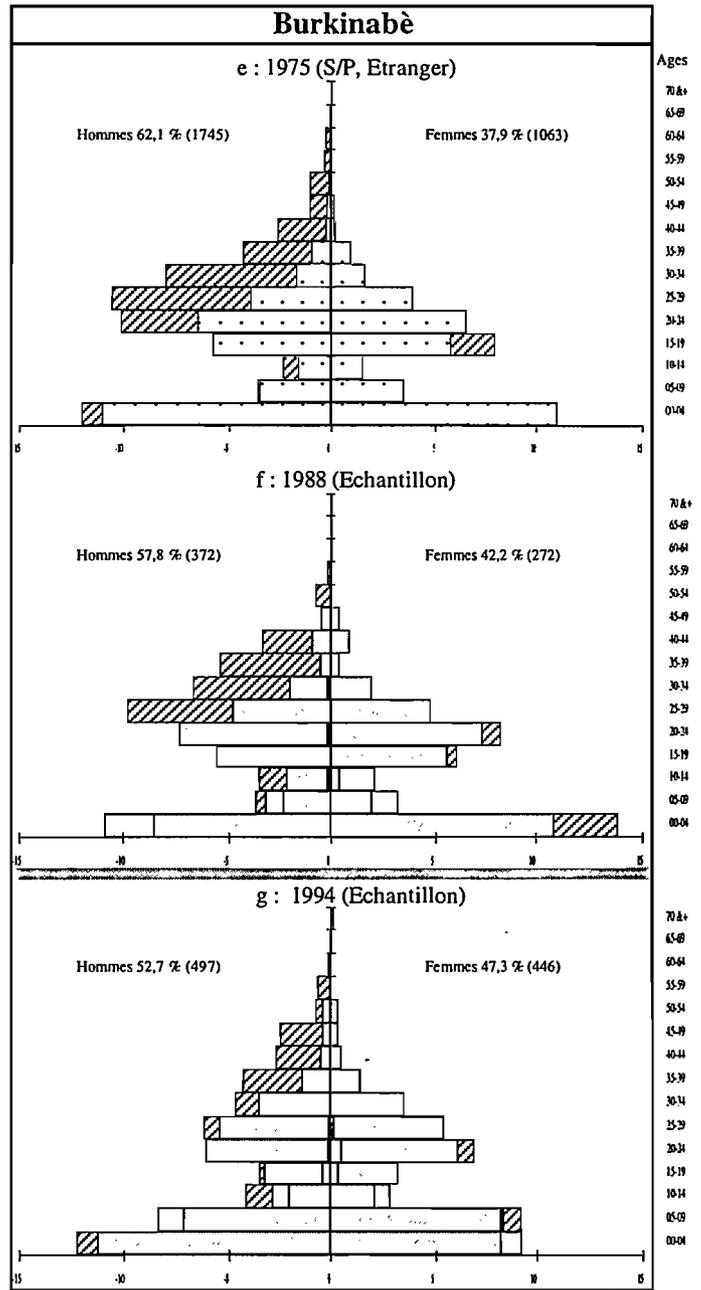
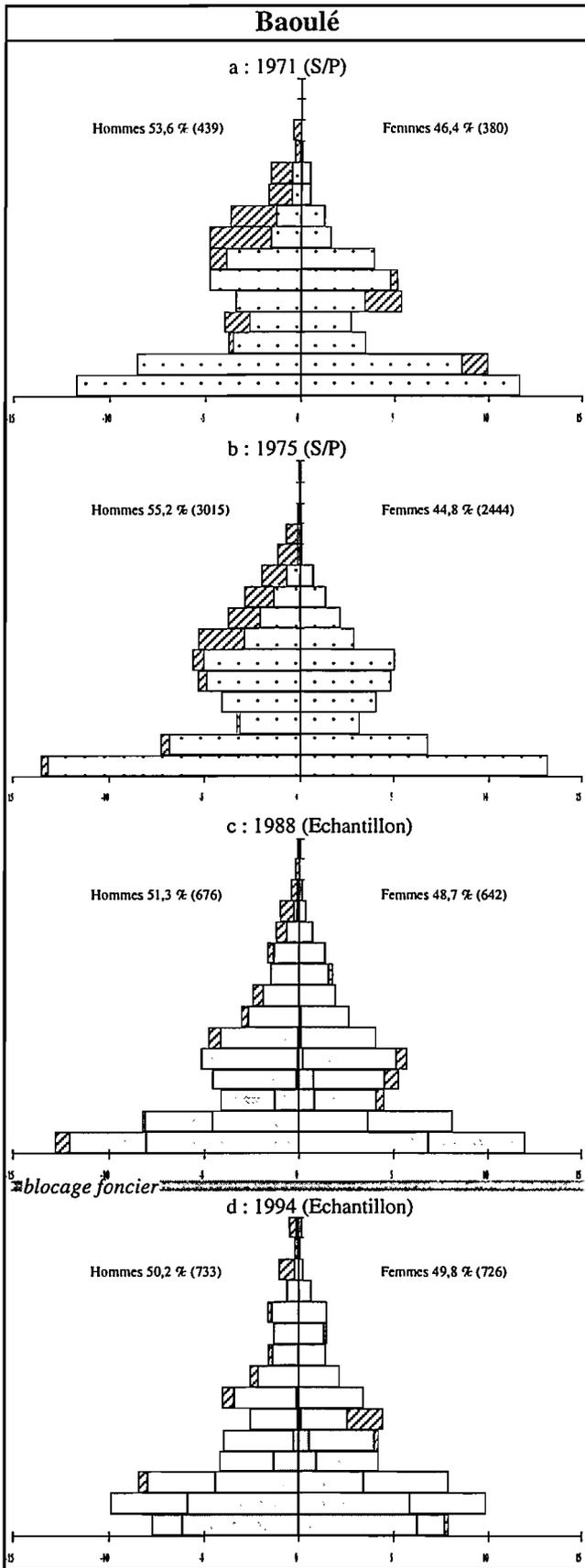
Représentées sous forme graphique par les pyramides des âges, les structures par sexe et par groupe d'âge des résidents et des migrants sont d'une observation plus aisée. Ces pyramides, classées par ordre chronologique, permettent de retracer avec une grande richesse et une grande précision le "film" de l'évolution des populations dans le temps. Les pyramides des âges de la zone de Méadji ont été positionnées sur nos pages graphiques de haut en bas, de la plus ancienne à la plus récente, et de gauche à droite par groupe ethnique (figure 41). Les structures ont été exprimées sur une même base 100 afin de rendre possible la comparaison entre les différentes pyramides. Les effectifs absolus sont indiqués entre parenthèses. Les excédents masculins ou féminins par groupe d'âge ont été représentés par une trame hachurée, afin de rendre plus apparents les déséquilibres entre les sexes. Pour les pyramides des résidents les plus récentes, de 1988 et de 1994, nous avons distingué les natifs du département de l'ensemble des individus. Ils sont indiqués par une trame au grisé plus sombre. Cette distinction n'a pu être réalisée pour les pyramides plus anciennes du fait du manque de précision des données censitaires qui nous sont parvenues⁴³.

Les premières populations baoulé de 1971 et burkinabè de 1975 présentent d'importants déséquilibres entre sexes, au profit des hommes, et entre groupes d'âges, au profit des jeunes adultes de 20-34 ans et des jeunes enfants de 0-4 ans (figures 41 a et 41 e). Ces structures au profil démographique très mouvementé sont caractéristiques des populations pionnières. Les disparités entre les sexes et entre les âges manifestent l'importance relative des jeunes célibataires masculins et des jeunes couples mariés accompagnés de leurs jeunes enfants. La population burkinabè présente cependant des déséquilibres beaucoup plus accusés que la population baoulé.

⁴² Le faible nombre des femmes planteurs, qui acquièrent essentiellement ce statut par un jeu de circonstance, à la suite du décès ou du départ de leur mari de la région, nous a décidé à réaliser l'étude de la dynamique sociale sur les hommes seuls.

⁴³ Les données censitaires de 1971 et de 1975 nous précisent les effectifs selon le sexe et selon le groupe d'âge des Baoulé et des étrangers (LÉNA et al., 1977). Les Burkinabè n'ont pas été distingués de ce dernier ensemble. Cependant, nous savons que la population étrangère est composée pour les trois quart d'entre elle de Burkinabè (en 1975, leur proportion était de 74 % exactement) et, nous savons, d'après les études de l'époque, que le profil démographique des autres nationalités étrangères était très proche de la structure des Burkinabè. Pour ces raisons, la pyramide des étrangers, dans sa forme, peut être assimilée sans difficulté à celle des Burkinabè. Le caractère tardif de l'immigration étrangère à Méadji explique par ailleurs que nous n'avons pas retenu les données de structures de l'année 1971 des étrangers. L'effectif trop faible de cette population cette année là ne rend pas significatives les données par sexe et par groupe d'âge.

Fig. 41 : Structures (en %) des résidents baoulé et burkinabè de Méadji par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1971 à 1994



- Natifs du département
- Lieu de naissance indéterminé
- Nés hors du département
- Excédent masculin ou féminin

Au cours du temps, les structures des populations baoulé et burkinabè ont évolué. De 1971 à 1988, nous pouvons remarquer que les distorsions s'estompent. Les rapports entre les sexes tendent vers l'équilibre (figures 41 b, 41 c et 41 f). La proportion des femmes si elle diminue paradoxalement chez les Baoulé entre 1971 et 1975 de 46,4 à 44,8 % s'accroît en 1988 à 48,7 %. Chez les Burkinabè, la proportion des femmes s'accroît de 37,9 % en 1975 à 42,2 % en 1988. Les groupes d'âges excédentaires ou déficitaires se corrigent. Chez les Baoulé comme chez les Burkinabè, la réduction de la part des 20-34 ans se réalise au profit d'une augmentation des 50 ans et plus et des 5-14 ans. Les structures tendent progressivement à épouser une forme pyramidale : base élargie, resserrement graduel des flancs et sommet étroit. Ces structures au profil régulier s'apparentent à une population de type "sédentaire jeune". Ces évolutions traduisent la réalisation au lieu d'arrivée d'une recomposition des familles. Le regroupement familial et l'émergence d'une seconde génération, née sur place, succèdent ainsi à l'immigration des pionniers.

En 1988, le processus de transformation des structures démographiques vers une structure de type "sédentaire jeune", commun aux deux populations allochtones, reste cependant inachevé. Le décalage dans le temps entre Baoulé et Burkinabè demeure par ailleurs important⁴⁴.

Cette évolution des structures des résidents est le fait de l'immigration. La recomposition des flux d'installation par groupe ethnique par sexe et par groupe d'âge va nous permettre de comprendre très précisément l'évolution démographique des résidents.

Pour observer les grandes étapes du processus de peuplement allochtone à Méadji, nous avons utilisé la question de l'année d'installation de notre fichier collectif. La question posée aux résidents de 1994 sur l'année d'installation permet de construire, rétrospectivement mais de façon partielle, l'histoire de l'installation allochtone. Cette recomposition est en effet incomplète puisqu'elle est réalisée à partir des réponses apportées par les résidents de 1994 et non à partir de l'ensemble des individus qui ont vécu dans la zone d'étude. Émigrés et décédés, dont l'événement est antérieur à 1988, ont en effet "échappés" à notre collecte et donc à notre reconstitution historique. Toutefois, nous savons que l'incidence de la mortalité et de l'émigration sont faibles en phase pionnière. La population des pionniers, essentiellement composée d'adultes dans la force de l'âge, est en effet relativement peu exposée au risque de décès. D'autre part, dans une phase de peuplement, l'émigration est réduite et concerne essentiellement les travailleurs saisonniers. La reconstitution des structures des immigrants conserve donc son intérêt.

⁴⁴ Nous traiterons des structures des résidents de 1994 dans le chapitre VI.

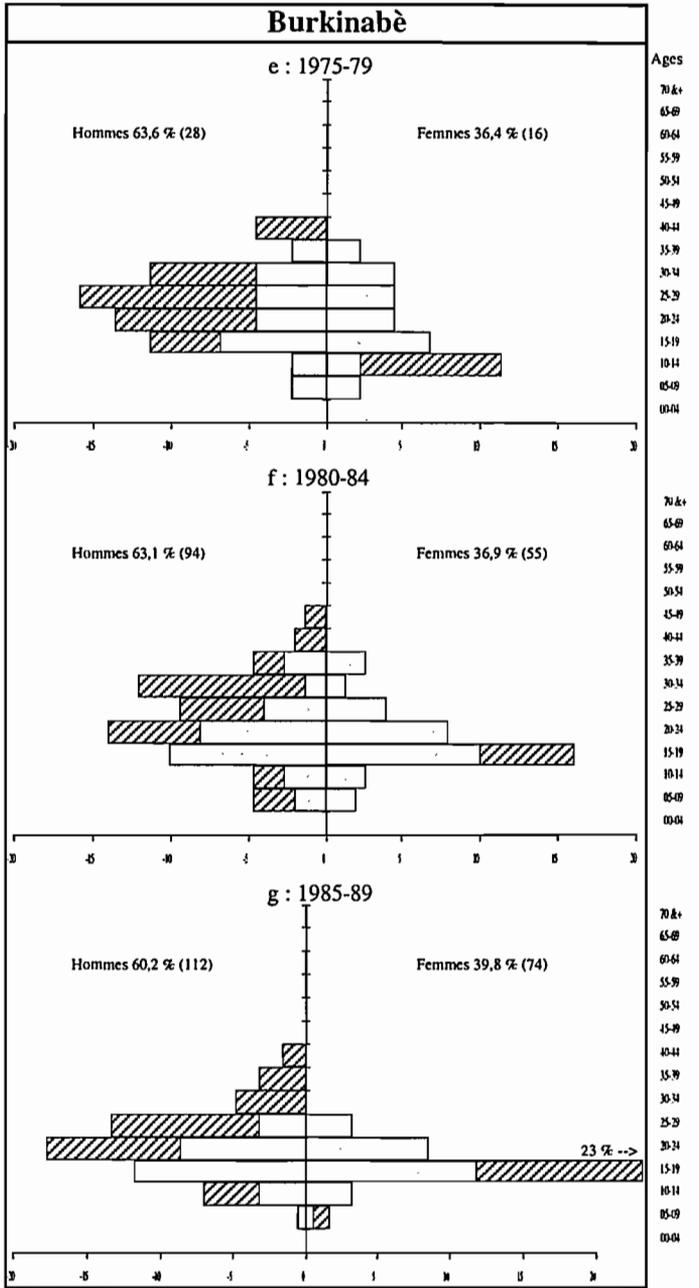
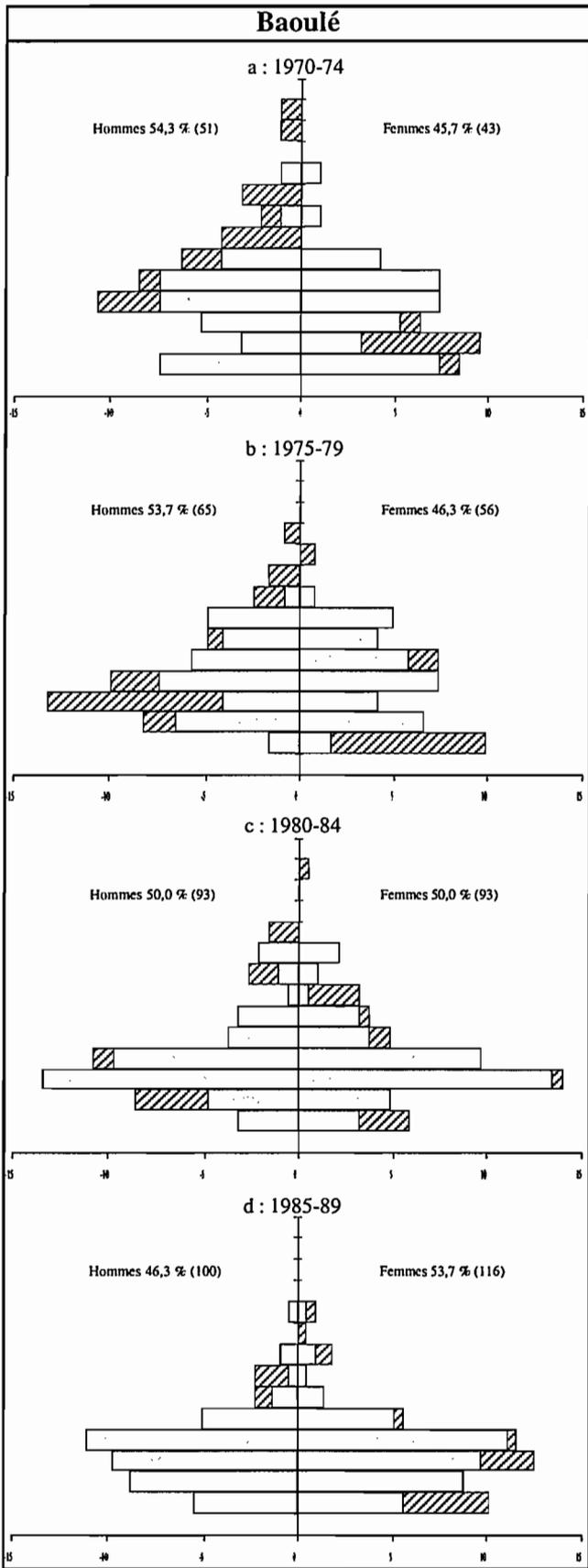
Nous avons représenté les structures des résidents de 1994 selon leur âge à leur arrivée sur quatre périodes quinquennales de 1970 à 1989. Les moins de 5 ans n'ont pas été représentés. Le poids relatif de ces derniers écrasait la représentation des autres groupes d'âges. La faiblesse des effectifs rend sensible le profil des structures aux fluctuations aléatoires des effectifs. Pour cette raison, nous nous attacherons plus à observer les profils d'ensembles des structures que leurs détails (figure 42).

L'observation successive des pyramides des migrants confirme ce que nous suggérait l'évolution des structures des résidents : elle nous indique un rajeunissement et une féminisation de l'immigration dans le temps. Ces évolutions se repèrent pour les Baoulé comme pour les Burkinabè (figure 42). Ce sont d'abord les hommes d'âges mûrs qui s'installent, puis les jeunes hommes et les femmes, et enfin les adolescents, garçons et filles. Le peuplement des zones d'études s'est donc réalisé selon un développement ordonné selon l'âge et de sexe. Cette hiérarchisation de la migration suggère qu'il n'y a pas eu de mouvement anarchique comme l'aurait laisser supposer un afflux massif de migrants. Le déplacement de centaines de milliers d'individus vers l'ouest ivoirien s'est organisé avec le temps. Cette organisation obéit à une logique d'installation à demeure des premiers arrivés, logique qui opère au cours du temps, avec une intensification d'autres migrations. L'examen plus précis de l'évolution des structures des migrants, enrichi par les études des années soixante-dix et par nos informations qualitatives recueillies sur le terrain, nous permet de décrire ce processus migratoire avec une assez grande facilité.

Les premiers planteurs installés dans la zone d'étude dans le courant des années soixante et le début des années soixante-dix sont baoulé (le premier se serait établi en 1963). D'âges mûrs, ces pionniers arrivent seuls ou par petits groupes. La pyramide des âges de la période 1970-74 montre, en effet, un très fort déséquilibre du rapport de masculinité au profit des hommes et plus particulièrement aux âges de 35-49 ans (figure 42 a). Ces premiers immigrants demandent aux autochtones bakwé de pouvoir s'installer sur une portion de forêt pour y planter leurs cacaoyères. Un espace leur est attribué, sans mesures précises, contre l'offre de dons symboliques : alcools forts, bouteilles de vin, casiers de bière... L'importance des terres disponibles permet une installation rapide de ces premiers planteurs.

Pour les aider à défricher leurs parcelles, les pionniers font alors appel, à la main-d'œuvre familiale du village d'origine (frère, neveu ...) et à la force de travail étrangère qu'ils engagent sous contrat. Peu à peu, la migration s'organise. Elle est encadrée et est directement dirigée du village d'origine vers le village d'accueil. Ces migrants de seconde vague arrivent dans la zone d'étude plus jeunes que les pionniers. La pyramide des âges

Fig. 42 : Structures (en %) des résidents de 1994, baoulé et burkinabè, selon leur période d'arrivée dans la zone de Méadjì



▨ Excédent masculin ou féminin

de la période 1975-79, indique un rajeunissement de l'immigration d'installation (figure 42 b). Ces jeunes adultes obtiendront à leur tour, en échange de leur travail auprès de leurs aînés, une portion de forêt puis feront appel à de nouveaux migrants. Dans le même temps les épouses des pionniers, accompagnées parfois de leurs jeunes enfants, rejoindront leurs maris. Il s'agit du troisième mouvement d'immigration. La structure des immigrants montre un accroissement en termes absolus et relatifs des femmes et des enfants de moins de 15 ans (figure 42 b). Le regroupement familial s'opère lentement.

A la fin des années soixante-dix, un important flux de Burkinabè tente de s'installer comme planteur dans la zone d'étude. Cette concurrence foncière va inciter les Baoulé à défricher leurs dernières réserves forestières afin de mieux assurer l'occupation du sol.

Au début des années quatre-vingt, l'espace foncier a été entièrement distribué et défriché. L'accès direct à la terre pour les nouveaux arrivants devient extrêmement difficile, comme l'indique la réduction de la proportion des immigrants masculins, âgés de 25 à 39 ans, sur la période 1980-84 (figure 42 c). L'immigration pionnière perd, avec la disparition des forêts, sa raison d'être. En revanche, l'immigration familiale prend de l'ampleur pour composer le flux d'immigration dominant. La proportion des femmes s'identifie en valeur à celle des hommes sur la période 1980-84 pour la dépasser dans la période suivante (figure 42 d). La proportion des jeunes de moins de 25 ans grandit également sur cette même période. La féminisation et le rajeunissement tout à fait remarquables de l'immigration d'installation indiquent qu'une recomposition rapide des familles se réalise dans la décennie quatre-vingt.

Ce double processus nous conduit ainsi d'une phase pionnière de peuplement à une phase achevée de peuplement. On peut ainsi comprendre que les déséquilibres de la population résidente observés entre sexes et entre groupes d'âges se sont corrigés de telle façon qu'en 1988 la structure présentée est une structure équilibrée.

Ce processus migratoire s'observe aussi chez les Burkinabè. Toutefois, il apparaît sous une forme plus grossière et moins accomplie (figures 42 e, 42 f et 42 g). Arrivés plus tardivement que les Baoulé et dotés de moins de moyens, ils n'ont pu accéder aisément à la terre. Les Burkinabè sont restés longtemps cantonnés dans le statut de simples manœuvres. A la fin des années soixante-dix, cependant, un certain nombre de migrants parvinrent à obtenir des portions de forêt. Aussitôt, un appel aux "petits frères" fut effectué et le processus migratoire observé chez les Baoulé fut engagé chez les Burkinabè. L'immigration de travail chez les planteurs burkinabè ne cessa pas pour autant de se réaliser. C'est la raison pour laquelle on peut remarquer dans les structures de population des immigrants une proportion toujours très élevée d'hommes par rapport aux femmes même si ce rapport tend avec le temps à se réduire au profit du sexe féminin.

Ainsi, avec un décalage dans le temps par rapport aux Baoulé, les Burkinabè entament leur processus de colonisation agricole et familiale. Ce processus qui se réalise avec retard s'opère pour cette raison, comme nous le verrons, sur des surfaces en terre plus réduites.

Ainsi, l'observation de l'évolution des effectifs totaux puis par ethnie et enfin par sexe et par groupe d'âge nous a permis de mettre en évidence le processus migratoire complexe de longue durée qui opère dans cette région. Les Baoulé précèdent les Burkinabè dans leur arrivée à Méadji, les hommes relativement âgés précèdent les jeunes. Nous allons voir que la succession ordonnée de ces flux de migrants est liée à l'organisation du jeu d'échange "terre-travail" et à la position socio-économique de chaque individu avant son arrivée à Méadji. Les plus expérimentés et les mieux dotés en capitaux financiers (les Baoulé et les "vieux") précédant les moins expérimentés et les moins pourvus en biens financiers (les Burkinabè et les jeunes). Les premiers accèdent à d'importantes surfaces en terre permettant d'appeler et d'intéresser de nouveaux migrants, les derniers accèdent à peu de terre, ne leur permettant pas de faire appel ni d'intéresser d'autres migrants. Ainsi, au fur et à mesure que s'amenuise l'espace foncier disponible, l'immigration se tarit et sa composition se modifie : les derniers allochtones qui immigrent à Méadji sont ceux qui ne disposent que de leurs bras et d'aucune expérience (les Burkinabè originaires des villages du Burkina et les adolescents).

II. Des biographies exemplaires de la mise en place du système

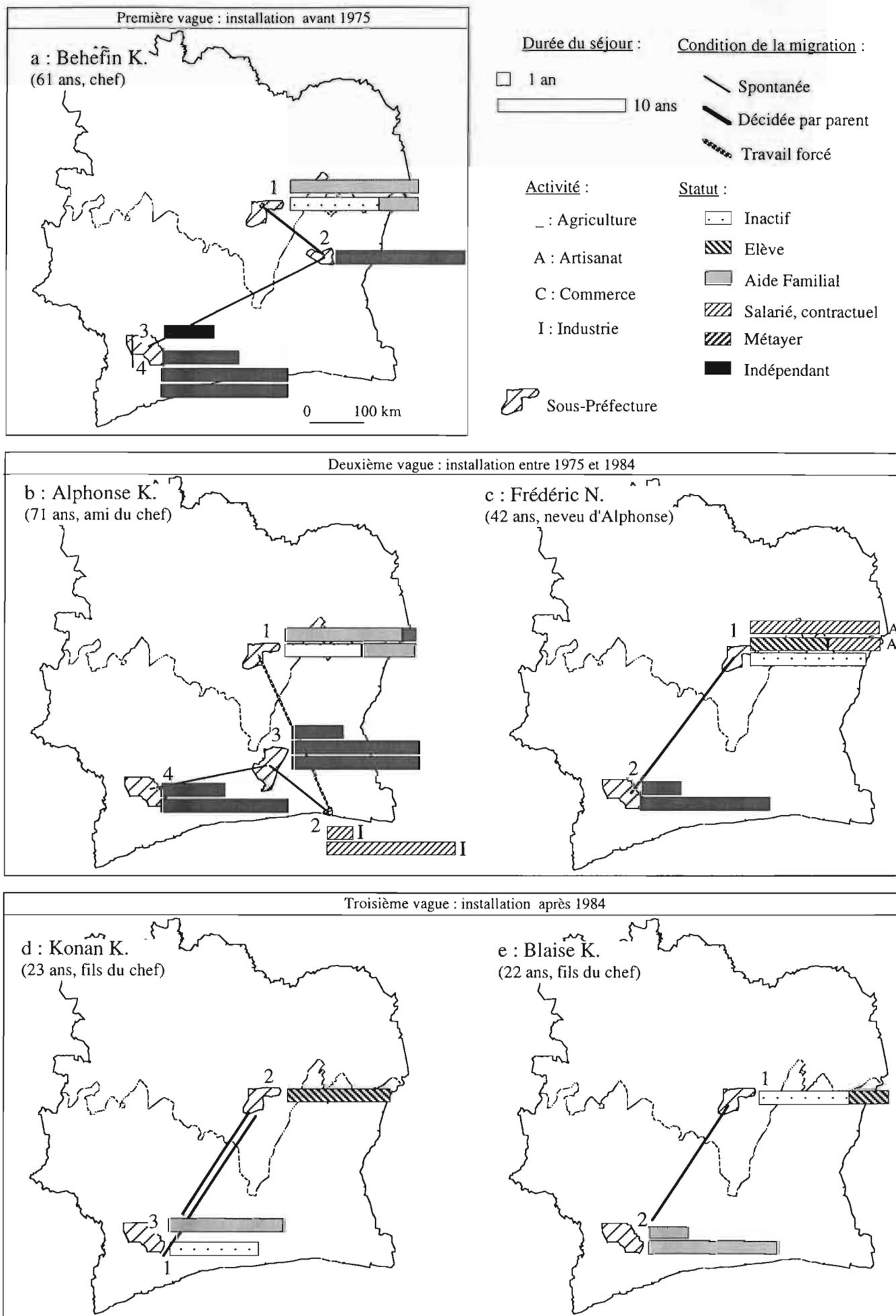
Pour comprendre comment s'articule la migration et l'accès à la terre, il est impératif d'étudier de plus près, à une échelle d'observation fine, l'organisation des migrations d'installation. Nous proposons d'y parvenir par l'étude de quelques biographies migratoires empruntées à trois générations différentes de Baoulé et de Burkinabè. Les migrations s'organisent davantage au sein de la communauté familiale chez les Baoulé et davantage au sein de la communauté ethnique chez les Burkinabè, c'est pourquoi nous présentons les migrations d'installation de Baoulé appartenant à une même famille (au nombre de cinq) puis les migrations d'installation de Burkinabè appartenant à la même région d'origine (au nombre de quatre). Nous chercherons à observer comment les liens sociaux et économiques qui reliaient les individus dans la région de départ se maintiennent en zone de plantation et comment ces liens sont à l'origine de nouvelles relations et de nouveaux échanges générateurs de la structuration socio-économique du système.

A) Les premiers allochtones installés : les Baoulé

Behefin K. (planteur, 61 ans) un pionnier

Behefin K. est né en 1933 dans un village de cultivateurs, de la sous-préfecture de Bouaké (figure 43 a). Enfant, il ne fréquente pas l'école, il n'y en a pas d'ailleurs à cette époque dans son village ni dans les villages voisins, mais aide ses parents sur leurs champs d'igname. Adolescent, puis jeune adulte, il réalise des contrats saisonniers de "six mois" chez un oncle planteur émigré à Daoukro. En 1958, l'oncle décède. Héritier désigné par son lignage, Behefin, alors âgé de 25 ans, lui succède. Il se marie la même année à sa première épouse. Les dix hectares de la plantation de café sont cependant déjà vieux et les pluies sont devenues insuffisantes dans la région. Les rendements de l'exploitation faiblissent, les revenus s'amenuisent. Cette situation décide Behefin K., et quelques voisins confrontés aux mêmes difficultés, à partir prospecter dans la région du Sud-Ouest en 1963. Renseigné au cours de son voyage par d'autres Baoulé, il se rend avec trois compagnons au village bakwé de Niamangui demander de la terre pour s'installer. Le chef autochtone leur désigne, contre quelques bouteilles de vins, non pas une surface de terre mais une "largeur de piste" au sud du campement de Petit-Bouaké. Aucune limite en profondeur n'est fixée. Les Baoulé pourront occuper toute la surface qu'ils pourront défricher. Seuls, l'épuisement de leur force physique ou l'atteinte d'une limite géographique naturelle, comme une rivière ou un marigot, ou artificielle, comme la plantation d'un autre planteur, marqueront l'arrêt de leur progression. Ainsi, en 1994, Behefin K. aura-t-il fait défricher et planter pour son propre compte près de 30 hectares de terres. En 1964, Behefin K. s'installe avec sa troisième épouse, (une femme Niaboua, de l'ouest) au campement de Petit-Bouaké. Les deux premières épouses sont restées en pays baoulé avec les enfants, les plus âgés d'entre eux "fréquentent" l'école primaire. Aidé par ses "frères" de Bouaké il défriche un hectare la première année, deux la seconde puis trois la troisième année, secondé cette année-là par deux manœuvres employés à l'année. En 1968, il s'établit auprès de sa plantation en bordure de piste en créant le campement de Behefin K...kro. Au fil des ans sa plantation s'agrandit grâce à l'embauche de contractuels baoulé mais aussi burkinabè. En 1972, un jeune neveu s'installe auprès de notre pionnier. Il reçoit de Behefin K., en échange d'une aide en travail, 10 hectares de forêt extraite de la vaste portion que les autochtones lui avaient allouée. D'autres parents plus nombreux arrivent entre 1978 et 1980. Ces nouvelles installations coïncident avec l'arrivée d'une importante vague d'immigrés burkinabè qui tentent de s'établir dans la

Fig. 43 : Biographies migratoires de 5 Baoulé du campement de Behéfin K. de Médaji



région. Behefin K. et ses parents baoulé s'empressent de défricher et de mettre en valeur les portions de forêt qui prolongent leurs plantations.

Alphonse K. (planteur, 71 ans) un migrant de la deuxième vague

Alphonse K. est originaire du même village que Behefin K. ; il fait parti des quelques Baoulé qui s'installèrent à la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt dans le campement. Le parcours d'Alphonse K. (figure 43 b) présente de grandes similitudes avec Behefin K., excepté en début de migration. De dix ans son aîné, Alphonse K. quitte la sous-préfecture de Bouaké sous la contrainte à l'âge de 20 ans. Nous sommes en 1943, en pleine seconde guerre mondiale, et l'administration coloniale a besoin de bras sur la côte. Elle recrute de force le jeune Alphonse, avec d'autres de ses camarades, pour Grand-Bassam. Il y est employé comme chargeur de grumes. En 1946, à la fin du travail obligatoire, Alphonse K. décide de rester à Grand-Bassam. Il y travaillera 12 années entières dans la même activité pour un autre patron avant de décider de s'établir comme planteur de café à Tiassalé. Installé par un parent baoulé, il obtient 8 hectares qu'il plante en café. Après 24 années, la plantation est devenue "sèche". La production est faible, les revenus déclinent. A 56 ans, poussé par ses enfants, il demande à son parent Behefin K. de s'installer à Méadji. Behefin K. l'accueille en 1979 et lui octroie une portion de forêt dont une partie est défrichée et plantée en cacao par les neveux et les manœuvres d'Alphonse. En 1994, la plantation atteindra 9 ha.

Frédéric N. (planteur, 42 ans) un autre migrant de la deuxième vague

Frédéric N. arrivé également au début des années quatre-vingt est le neveu d'Alphonse K.. Il est né dans la sous-préfecture de Bouaké en 1952 (figure 43 c). Contrairement à ses aînés, il suit une scolarité de 9 ans à 15 ans. Il abandonnera l'école après la classe de CM2 suite à son échec au concours du passage en sixième. Pendant ses congés d'été le jeune Frédéric N. se rend à Tiassalé effectuer des travaux sur la plantation de son oncle. A sa sortie de l'école il s'engage comme apprenti maçon chez un artisan de la région. Il y sera par la suite embauché et passera en tout près de 14 années jusqu'à la fermeture de la petite entreprise. Frédéric N. se tourne alors vers l'agriculture de plantation. Le départ de son oncle pour Méadji et sa demande d'aide l'incite à partir le rejoindre. Frédéric N. arrive à Behefin K...kro en 1981 deux années après l'arrivée de l'oncle, il est alors âgé de 29 ans. Il est accompagné de sa seule épouse, les enfants ayant été confiés aux parents du

village. Bien que doté par son oncle de 7 hectares de terres, Frédéric N. travaille également les trois premières années de son installation comme abusan, contractuel et aide familial chez ses parents baoulé. En 1994, Frédéric N. demande à son fils aîné, âgé de 19 ans, de le rejoindre pour le seconder dans les travaux de sa plantation.

Konan K. (aide familial, 24 ans) et Blaise K. (aide familial, 23 ans) migrants de la troisième vague

En 1985 et 1986, deux des fils de Behefin K. parvenus à l'âge adulte viennent s'installer à Behefin K...kro à la demande de leur père. Konan K. issu du second mariage de Behefin K. est né à Méadji en 1970 (figure 43 d). A l'âge de 7 ans, il est envoyé par son père au village afin de suivre une scolarité. Il atteint le niveau du CM1. Ses études interrompues, il est appelé par son père à Méadji. A 15 ans le jeune Konan K. regagne donc Méadji où il aide son père sur sa plantation. Son désir à 24 ans est de partir en ville "travailler la mécanique" mais son père s'y oppose, le contraignant à demeurer auprès de lui. Blaise K. issu du premier mariage de Behefin K. est né dans le village baoulé en 1971 (figure 43 e). A l'âge de 7 ans, il entame une scolarité primaire qu'il ne pourra faire aboutir. Une maladie le contraindra à abandonner la classe de CP1. Il ne retournera plus à l'école. Il rejoint alors son père à Méadji où il "se plaît", dit-il, "à travailler dans les cacaoyères du vieux".

Nous voyons bien, dans l'histoire de Behefin K. et de ses proches, l'arrivée successive des différents groupes d'âges masculins. Bien qu'Alphonse de dix années plus âgé que le pionnier Behefin arrive après ce dernier, la tendance est que ce sont les aînés qui précèdent et commandent l'arrivée des cadets.

Les hommes les plus âgés ont été planteurs, dans des étapes migratoires précédentes, avant de gagner le Sud-Ouest. Leur parcours décrit le développement d'est en ouest de l'économie de plantation au niveau national. Anciens planteurs, ils disposent donc d'une assise financière et d'une expérience qui leur permettent de partir en avant-garde vers une région économique "vierge". Les générations plus récentes sont dépendantes des plus anciennes pour leur accès à la terre. Elles ne s'affranchiront de la tutelle de leurs aînés qu'une fois la terre obtenue en échange d'un travail effectué. L'organisation de la colonisation agricole baoulé est ancienne (cf. Behefin). L'efficacité de cette organisation s'est sans cesse améliorée au cours du temps. L'assise économique des premiers arrivés s'est élargie grâce au travail des plus jeunes et de l'emploi des Burkinabè. Nous voyons

aussi au travers de ces cinq biographies, que si l'accès à la forêt se réalise de plus en plus tôt dans la vie des immigrants la superficie obtenue devient de plus en plus petite. En effet, l'efficacité de l'organisation de la migration tend à croître avec le temps, mais parallèlement la disponibilité foncière tend à se réduire.

B) Les seconds allochtones installés : les Burkinabè

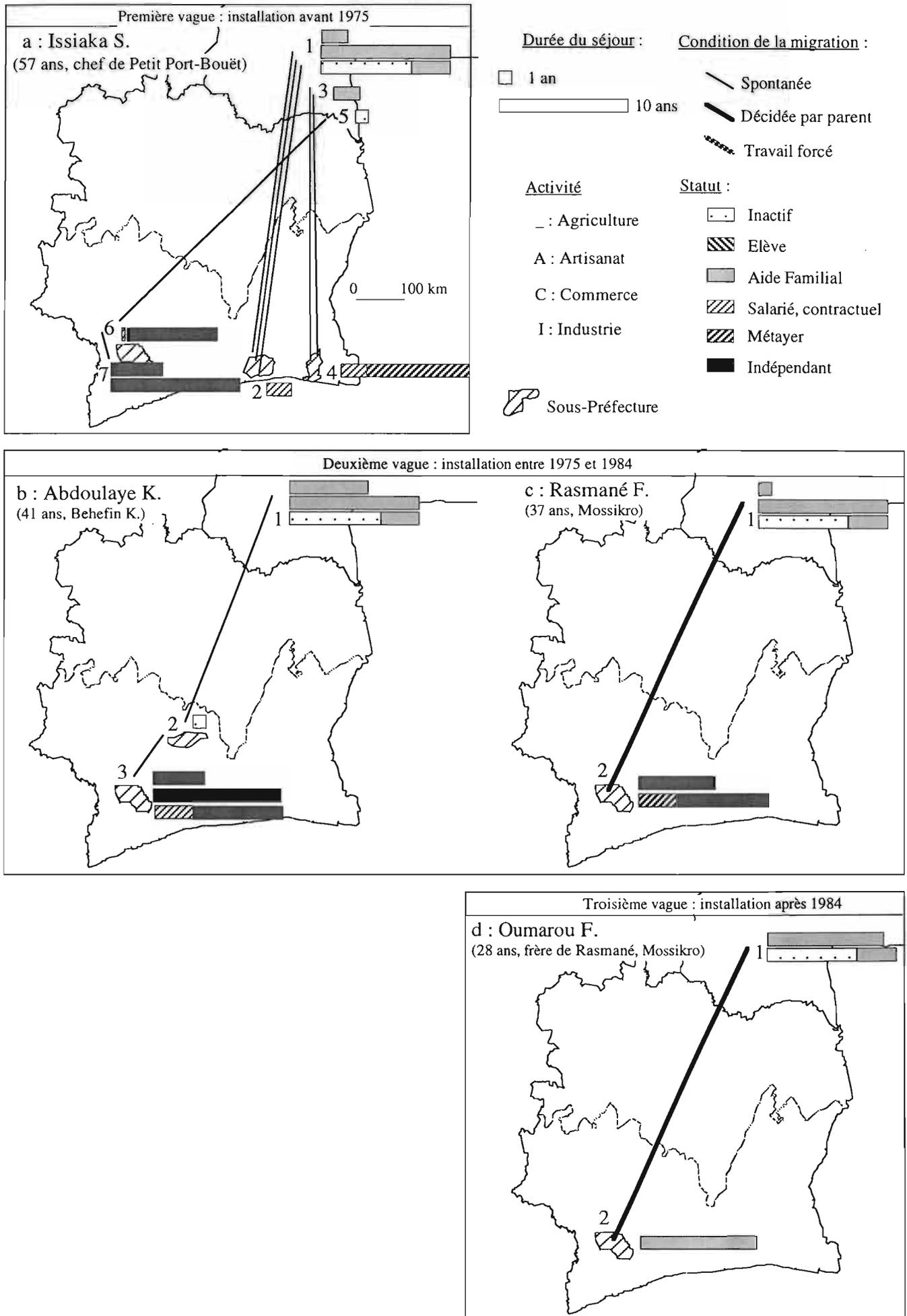
Issiaka S. (planteur, 57 ans) un pionnier

Issiaka S. est né en 1937 dans un village du pays mossi. Il n'existait pas d'école dans sa région à l'époque et ne sera donc pas scolarisé. En 1959, à l'âge de 22 ans il est incité par des camarades à quitter le Burkina Faso pour "aller gagner l'argent en basse côte". Il est tout d'abord employé comme manœuvre, pendant deux années, à la Sodepalm⁴⁵ de Dabou (figure 44 a). En 1962, il rentre au pays où il se marie. Après deux années, il repart pour la Côte d'Ivoire dans la sous-préfecture de Bonoua. Il est employé comme contractuel puis comme abusan chez un planteur abouré. Pendant ces huit années il apprend le travail du café et du cacao. En 1972, il retourne au pays, y séjourne une année complète, avant de repartir à nouveau en Côte d'Ivoire mais cette fois-ci avec l'intention de s'installer comme planteur. A 36 ans, Issiaka S. arrive à Méadji. Il séjourne dans le campement burkinabè de Join (figure 5), créé par le premier Burkinabè installé dans la région, et travaille pour un Dioula de Kra N'Guessan Kro comme manœuvre pendant trois mois. Il demande dans le même temps de la terre aux autochtones de Niamangui et obtient, contre quelques dons symboliques, une portion de forêt. Sept années plus tard, après avoir défriché et planté la totalité de ses terres (5 ha en café et 3 en cacao) Issiaka S. souhaite agrandir sa plantation. L'espace autour du campement de Join étant entièrement occupé, il n'hésite pas à se déplacer au sud de la sous-préfecture. Il a obtenu, auprès d'un autochtone, mais contre de l'argent cette fois-ci, 15 hectares de forêt. Il place un "petit frère" sur son ancienne plantation et crée en 1980 avec quelques planteurs burkinabè qui le rejoindront le campement de Petit Port-Bouët.

Contrairement, à son voisin Behefin K., Issiaka S. se fait aider par des "petits frères" et non par ses enfants. Si le fils aîné a bien travaillé deux années chez son père il est, à 24 ans et en 1994, en train de poursuivre des études de marabout au Mali. Issiaka S. utilise trois abusan, dont deux sont ses propres frères. Marié à deux femmes, il a 12 enfants : 4

⁴⁵ La Sodepalm est une société étatique détentrice de vastes plantations de palmiers à huile et productrice d'huile de palmes.

Fig. 44 : Biographies migratoires de 4 Burkinabè de Mèadji



filles et 8 garçons. Trois vont à l'école, les autres sont trop petits. Il retourne au village chaque année où il s'est fait construire une maison.

Abdoulaye K. (planteur, 41 ans) un migrant de la deuxième vague

Abdoulaye K., installé dans le campement de Behefin K. appartient à une génération plus jeune de migrants burkinabè. Né en 1953, en pays mossi, ce dernier ne quitte son village pour la Côte d'Ivoire qu'à l'âge de 26 ans (figure 44 b). Le départ, quelques années plus tôt, d'un frère plus âgé pour la "basse côte" décide Abdoulaye K. à partir lui aussi tenter sa chance pour dit-il "aller faire de l'argent". En 1979, Abdoulaye K. arrive dans la région du Centre-Ouest ivoirien, dans la sous-préfecture de Sinfra. Au terme d'une année celui-ci cependant n'obtient pas de contrat qui le satisfait. Au cours de son séjour, il s'est surtout rendu compte que le travail salarié ou de métayage était "moins intéressant" que celui de planteur. L'exemple de compatriotes ayant réussi à s'installer comme exploitants le séduit. Ne trouvant pas à Sinfra de terres où s'installer, il quitte le Centre-Ouest pour Méadji où selon des "frères" : "il y a de la terre fertile". Accueilli par des compatriotes mossi, Abdoulaye K. obtient des autochtones de Niamangui une petite portion de forêt. Pendant les trois premières années, il défriche sa forêt et réalise sa plantation tout en effectuant des contrats pour des Baoulé et des Burkinabè et des travaux pour ses "frères" mossi qu'ils l'ont aidé à s'installer. Alors que ses quatre hectares de cacaoyère commencent à produire, il accueille à son tour en 1985 son beau-frère et sa soeur venus chercher de la terre. Ce dernier l'aide sur son champ pendant trois années avant de partir s'installer dans le campement de Petit-Bouaké où ce dernier a trouvé à acheter de la terre. L'exploitation et le ménage d'Abdoulaye K. assurent ainsi, comme les exploitations et ménages baoulé, un rôle de relais dans l'installation de nouveaux candidats.

Rasmané F. (planteur, 41 ans) un autre migrant de la deuxième vague

Rasmané F., né également en 1953 en pays mossi, présente un parcours plus rapide et plus court qu'Abdoulaye K. puisque celui-ci quitte son village dès l'âge de 21 ans pour Méadji. Ce départ précoce s'explique par la volonté de son père qui souhaite voir ses fils réussir dans la cacao-culture. Avant son retour définitif au village, le paternel avait réalisé plusieurs séjours comme manœuvre dans les plantations ivoiriennes. Accueilli par un proche du village, il arrive à Méadji en 1978. Les trois premières années, Rasmané F.

travaille comme abusant. Au terme de cette période, il a économisé suffisamment pour acheter aux autochtones de Kpéhiri 6 hectares de forêt. Deux années plus tard, Rasmané F. se marie et crée son propre ménage. En 1990, il réalisera son second mariage.

Oumarou F. (aide familial, 28 ans) un migrant de la troisième vague

En 1985, Oumarou F. âgé de 18 ans et frère de Rasmané, le rejoint à Méadji l'aider sur sa plantation. Le jeune frère a été appelé par son aîné et a été poussé par le père. Oumarou F. réalise par ailleurs des contrats pour des Burkinabè et parfois pour des Baoulé. Il exprime l'intention d'accéder un jour à la terre et de devenir planteur comme son grand frère. "S'il n'y a pas de terre pour moi ici et si mon grand frère me rend ma liberté j'irai trouver la terre ailleurs" déclare t'-il. Oumarou F. est un planteur virtuel, il se définit par rapport au lieu d'arrivée et non plus par rapport au lieu de départ. Il se marie en 1992 avec une fille originaire elle aussi du pays mossi.

Ces quatre biographies montrent comment les installations burkinabè se réalisent également de manière échelonnée dans le temps. Ceci était peu perceptible dans l'observation des pyramides des migrants du fait de la période d'installation plus courte des Burkinabè comme planteur par rapport aux Baoulé.

L'itinéraire des Burkinabè est fortement marqué par le travail de manœuvre. Il témoigne, à l'inverse des Baoulé, de la difficulté d'accès à la terre de cette communauté. Ces difficultés anciennes ont pour conséquence de ralentir les Burkinabè dans leur accès à la terre à Méadji et de limiter la surface de forêt obtenue. L'itinéraire d'Issiaka S. est typique du parcours des planteurs actuels de la région du Sud-Ouest. A peine moins âgé que Behéfin K., Issiaka S. n'est devenu planteur qu'à 36 ans (25 ans pour le Baoulé). Toutefois, le temps d'accès à la terre s'est réduit au cours des générations. Si les plus anciens aujourd'hui ont dû séjourner dans plusieurs lieux et passer par les statuts de manœuvre saisonnier, puis manœuvre permanent avant de devenir planteur, les jeunes ont accédé moins difficilement à la terre que leurs aînés. Ici aussi cependant, la superficie de terre acquise par les jeunes est particulièrement petite. Plus le rang d'arrivée est élevé, moins la disponibilité en terre est grande.

III. La structuration du système par les migrations : organiser et faciliter l'accès à la terre et à la main-d'œuvre

La première section était essentiellement descriptive. Les informations de l'enquête collective auprès des ménages nous ont permis d'identifier trois types de mouvement d'immigration dans la phase pionnière. Ces trois flux qui se chevauchent dans le temps correspondent chacun à des populations au statut économique et social particulier. Le premier mouvement correspondait à l'arrivée d'adultes masculins baoulé d'âge mûrs : les planteurs pionniers ; le second correspondait à l'immigration d'adultes masculins plus jeunes, baoulé et burkinabè : les métayers et aides familiaux employés par les premiers ; le troisième correspondait à l'arrivée de femmes et d'enfants, principalement baoulé : membres de la famille des planteurs et métayers déjà installés. Nos entretiens qualitatifs et la reconstitution de biographies migratoires exemplaires nous ont permis de comprendre que la succession de ces flux était le fait d'une organisation de l'immigration en trois phases. Ce sont les premiers arrivés qui sont aussi les plus âgés qui ont organisé la migration des plus jeunes. Chez les Baoulé, l'immigration organisée par la famille est ancienne, elle peut concerner trois générations. Chez les Burkinabè, l'organisation reposait essentiellement sur une migration individuelle de travail. L'organisation familiale est récente, elle se développe aux côtés de l'immigration de travail. Dans cette troisième et dernière section, nous allons nous intéresser exclusivement aux deux premiers mouvements d'installation.

Notre objectif est d'affiner notre analyse des migrations et de sa progressive organisation afin de comprendre le fonctionnement du système. Nous allons montrer en effet que l'organisation de la migration vise, pour les détenteurs de terre, l'accès à la main-d'œuvre et que cette organisation vise, pour les détenteurs de la force de travail, l'accès au foncier. L'organisation de la migration structure le système.

Nos travaux reposent sur le traitement statistique des biographies migratoires des planteurs et des métayers résidents présents en 1994 à Méadji. Nous décomposerons le processus migratoire selon les variables discriminantes que représentent l'ethnie et la nationalité et le groupe d'âge. Rappelons ici que ces deux variables nous permettent de créer des cohortes de population pertinentes au sens où l'ethnie et l'âge sont deux indicateurs de la date d'entrée de l'individu (ou d'une communauté) dans le système d'économie de plantation et que cette date d'entrée conditionne la position socio-économique de l'individu, à un moment donné, dans ce système. Ces deux variables permettent de mettre à jour la hiérarchisation socio-économique du système d'économie de plantation.

A) L'organisation de l'accès à la main-d'œuvre

Nous allons montrer que la migration s'est de plus en plus structurée avec le temps, en fonction de l'immigration de main-d'œuvre dont les planteurs installés à Méadji avaient particulièrement besoin. Nous montrerons qu'au fur et à mesure des vagues migratoires, la migration initialement motivée par l'individu seul, puis par la communauté, devint finalement de plus en plus encadrée par la famille. Nous montrerons de la même façon que la migration, autrefois élaborée en référence au lieu de départ, s'est transformée pour se construire en référence au lieu d'arrivée.

Nous allons examiner les changements de la migration à partir du contexte de départ du migrant, de son itinéraire puis de son arrivée à Méadji au travers de trois générations. Nous montrerons également que la migration de travail des Burkinabè s'est transformée en une migration de colonisation agricole. L'accès tardif de cette communauté à la terre permet de comprendre le retard de l'organisation des migrations par rapport aux Baoulé.

L'analyse des conditions de départ, de migrations et d'arrivée à Méadji se réalise à travers plusieurs indicateurs que nous examinons ici un à un. Le caractère un peu fastidieux que pourrait présenter la lecture de ces résultats exhaustifs et souvent récurrents nous incite à inviter le lecteur pressé à dépasser ces pages pour accéder directement à la conclusion de section.

1. L'environnement migratoire du migrant à son premier départ

L'environnement social de départ

Quel fut le déterminant de la migration ? Répondait-elle à un choix individuel, communautaire ou familial ? L'examen du lien ou non, de plus grande ou de moins grande proximité familiale, entretenu avec un planteur de café et/ou de cacao parti avant l'individu peut nous permettre d'apporter des éléments de réponse.

Tableau 11 : Personne connue par le migrant ayant été planteur de café/cacao avant son premier déplacement

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Père + Oncle	37	60	78	60	0	5	26	12
Fr. + Aut. Par.	43	26	17	28	58	45	50	49
Même village	8	9	3	7	25	27	13	22
Personne	4	3	0	2	9	18	8	13
N.P.	8	2	2	3	8	4	3	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Le lien de proximité familial permet tout d'abord de distinguer les Baoulé des Burkinabè. 60 % des Baoulé ont eu un père ou un oncle partis avant eux contre seulement 12 % des Burkinabè ; plus globalement 88 % des Baoulé ont eu un membre de leur famille parti avant eux contre 61 % des Burkinabè (tableau 11). Cette différence incite à penser que la migration baoulé vers le Sud-Ouest est beaucoup plus fortement influencée par le cadre familial que la migration burkinabè. Cette disparité renvoie à la situation particulière de chaque population dans le système. La migration des Baoulé est quasi exclusivement une migration de colonisation agricole, celle-ci incite au déplacement familial, alors que la migration burkinabè se partage entre migration de colonisation et migration de travail, cette dernière peu propice au regroupement familial.

Le lien de proximité familial permet ensuite de distinguer, au sein de chaque communauté, les générations entre elles. Ce lien devient de plus en plus étroit au fil des générations. Les individus les plus âgés connaissent peu de parents ou de proches partis avant eux, alors que les plus jeunes connaissent dans leur grande majorité un parent ou un proche dans ce cas. Les proportions de Baoulé qui ont connu un proche parti avant eux forment en effet 80 % des plus de 50 ans, 86 % des 34-49 ans et 95 % des 18-34 ans, côté burkinabè les proportions sont respectivement de 58 %⁴⁶, 49 % et 76 %. Cette progression suggère, au-delà de l'effet d'âge, le renforcement au fil du temps de l'influence familiale dans la migration. L'existence de cette progression chez les Burkinabè montre que la colonisation agricole et familiale prend de l'importance sur la migration de travail.

Le lieu de naissance influence l'individu dans son devenir migratoire, il forme donc un autre déterminant de la migration. Le tableau 12 nous montre que 10 % des Baoulé sont

⁴⁶ Ce chiffre est peu significatif car l'effectif absolu des Burkinabè de 50 ans et plus est faible : 12 personnes.

nés en dehors du pays traditionnel baoulé contre 2 % seulement des Burkinabè nés en Côte d'Ivoire hors de leur pays d'origine.

Tableau 12 : Lieu de naissance des Baoulé et des Burkinabè par génération

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
V Baoulé	100	89	83	90	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	100	98	97	98
Reste C.I.	0	11	17	10	0	2	3	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Ces personnes sont de jeunes gens nés dans les premières régions de productions du café et du cacao de l'Est et du Centre-Ouest ivoirien, issus de planteurs-migrants. Nées puis élevées dans le milieu de l'économie de plantation, elles ont été prédisposées dans leur migration à l'activité arboricole du café et du cacao.

La différence des proportions entre Baoulé et Burkinabè exprime à nouveau l'ancienneté de la migration de colonisation agricole des premiers par rapport aux seconds. La progression avec le temps, chez les Burkinabè, des proportions de natifs directement issues des régions forestières indique l'implication croissante de cette communauté dans le colonat agricole.

2. L'itinéraire migratoire du migrant avant son arrivée à Méadji

Le nombre de séjours permet de retrouver la distinction entre les populations baoulé et burkinabè et de vérifier le fait d'une implication plus rapide des jeunes générations dans l'économie pérenne.

Le nombre de séjours chez les Baoulé est plus faible que chez les Burkinabè. Cette différence exprime l'antériorité de cette communauté dans la migration de colonisation agricole. Ce constat renvoie, à nouveau, à la situation particulière que chaque population occupe dans le système d'économie de plantation. Les Burkinabè, fournisseurs de main-d'œuvre changent de lieux de résidence plus fréquemment que les Baoulé, propriétaires de terres ou aides familiaux. La recherche de contrat incite plus à la mobilité que la recherche de terre⁴⁷.

⁴⁷ Notons cependant qu'un léger biais renforce la différence entre les communautés. L'éloignement géographique du Burkina Faso de la zone forestière ivoirienne par rapport au V baoulé plus proche permet de comprendre que les migrations au "village d'origine" burkinabè excède aisément les 6 mois. Ces visites

Tableau 13 : Nombre de lieux de séjours avant Méadji

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
1	35	34	39	36	8	18	55	30
2	27	34	34	32	33	25	13	22
3	22	10	20	17	50	22	18	24
4 et plus	16	22	7	15	8	35	13	24
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Au sein de chaque communauté, nous pouvons remarquer que le nombre de séjours se réduit au fil des générations. Ceci peut se comprendre par un effet d'âge. Plus on est jeune moins la durée d'exposition au risque de migrer est longue, mais ce résultat peut aussi se comprendre par la réalisation d'un itinéraire migratoire écourté chez les jeunes générations car imposé par les plus anciens.

Les lieux d'étapes migratoires

Nous avons représenté dans le tableau 14 la répartition des migrations, et non des migrants, par lieux de séjour, par groupe ethnique et par groupes d'âges.

Tableau 14 : Lieux de séjours

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Burkina Faso	0	0	0	0	10	19	17	17
V baoulé	52	43	39	44	25	20	12	19
Sud	15	12	12	13	25	23	18	22
Centre-Ouest	20	30	30	27	35	21	15	22
Sud-Ouest	13	15	19	16	5	17	38	20
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

On peut constater une plus grande concentration des déplacements baoulé dans les régions du V baoulé et du Centre-Ouest et une dispersion géographique des déplacements

au village sont donc comptabilisées dans notre enquête comme une migration effective contrairement aux visites de quelques semaines des Baoulé qui sont considérées comme une absence temporaire.

burkinabè. La migration agricole a ses lieux, la migration de travail en a d'autres, plus nombreux.

On remarque, par ailleurs, qu'au fil des générations, le nombre d'étapes devient plus fréquent dans la partie ouest de la zone forestière ivoirienne que dans la partie est. Elle correspond à l'expansion est-ouest de l'économie café-cacao. Les jeunes, dont la migration est plus récente dans l'histoire, ont séjourné dans les nouvelles zones de développement de l'arboriculture caféière et cacaoyère. Ils ont intégré le mouvement d'expansion national en cours.

L'activité et le statut précédant l'arrivée à Méadji

Les différentes activités et les différents statuts occupés par les migrants tout au long de leurs différents lieux de séjour sont présentés respectivement dans les deux tableaux ci-dessous.

Tableau 15 : Activités exercées dans les différents lieux de séjours avant l'arrivée à Méadji

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Agriculture	85	76	70	78	84	93	79	88
Commerce	0	2	2	1	0	2	7	3
Artisanat	10	13	3	9	16	2	6	5
Autre Profes.	2	3	3	3	0	2	3	2
Élève	3	6	22	9	0	1	5	2
Total	100							

Source : Enq. Méadji 1994

Tableau 16 : Statuts occupés dans l'agriculture dans les différents lieux de séjours avant l'arrivée à Méadji

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Indépendant	31	14	7	18	18	10	6	10
Aide Familial	50	58	79	60	39	48	60	50
Mancœuvre	19	28	14	22	42	42	34	40
Total	100							

Source : Enq. Méadji 1994

Ils montrent que l'activité pratiquée était essentiellement agricole puisqu'au moins 70 % des Baoulé et des Burkinabè étaient engagés dans l'agriculture. Ils nous précisent par

ailleurs que les statuts les plus fréquemment occupés étaient pour les Baoulé ceux de planteurs et d'aides familiaux, et pour les Burkinabè ceux d'aides familiaux et de manœuvres confirmant ainsi l'accès tardif à la terre des seconds par rapport aux premiers.

Ces deux tableaux permettent de préciser que les individus inscrits dans l'activité agricole et dans les statuts d'aides familiaux s'accroissent au fil des générations au détriment des autres activités et des autres statuts. Au-delà de l'effet d'âge, cette observation suggère à nouveau l'effet d'une organisation de plus en plus familiale de la migration, et d'une migration de plus en plus définie par rapport au lieu d'arrivée.

Ces tableaux montrent également que les migrants non familiarisés avec les activités agricoles sont particulièrement rares à s'insérer dans l'économie de plantation.

3. L'arrivée à Méadji

Le motif d'arrivée

Les réponses aux questions portant sur les motifs et la décision du déplacement sur Méadji permettent d'affiner nos observations.

Tableau 17 : Motif de la migration

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
-Rejoindre les parents	4	8	36	16	0	2	16	7
-Quête d'emploi	4	6	19	10	17	24	45	31
-Créer une plantation	72	67	32	57	75	58	34	51
-Autres motifs	20	19	13	17	8	16	5	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Le premier motif invoqué, tant du côté des Baoulé que du côté des Burkinabè, est de "créer une plantation" (tableau 17). La création d'une plantation constitue l'ambition finale de chaque communauté. Malgré la difficulté plus grande des Burkinabè d'accéder à la terre, cet objectif est également partagé avec les Baoulé, (les proportions sont

respectivement de 57 et de 51 %). Les seconds motifs de la migration distinguent, cependant, les deux populations. Chez les Baoulé, il s'agit de "rejoindre ses parents" alors que chez les Burkinabè il s'agit de se mettre en "quête d'emploi". La migration des Baoulé, et plus particulièrement des plus jeunes, est une migration de colonisation agricole alors que la migration des Burkinabè est une migration de travail. Ces deux types de mobilité renvoient, à nouveau, à la position particulière occupée par chaque population dans le système. Les Baoulé qui ont pu s'approprier au fil du temps la forêt ont permis aux plus jeunes d'accéder à la terre par le biais de la famille en tant qu'aide familial. A l'opposé, les Burkinabè qui n'ont pu accéder tôt au foncier sont contraints de s'employer comme manœuvre chez les premiers.

L'observation plus détaillée du tableau nous indique cependant que cette situation est en train d'évoluer. La part du motif "rejoindre ses parents" s'accroît chez les Burkinabè au fil des générations. Cette tendance indique, à nouveau, que les Burkinabè ont réussi à accéder à la terre et qu'ils attirent à leur tour les membres plus jeunes de leurs familles pour les seconder dans le travail des plantations. La migration de travail se transforme au cours du temps en une migration de colonisation agricole.

Le tableau des motifs témoigne également de l'implication de plus en plus grande au fil des générations des aînés dans la migration des cadets, et bien que le renforcement de cette présence soit moins important chez les Burkinabè, l'évolution se réalise dans le même sens.

Le mode de décision de la migration

L'implication de plus en plus grande de la famille dans la migration est confirmée par le mode de décision de la migration pour Méadji (tableau 18). La proportion des migrants dont la prise de décision est parentale est chez les Baoulé de 50 ans et plus de 33 %, chez les 35-49 ans de 53 % et chez les 18-34 ans de 75 %. Ces proportions, côté burkinabè sont respectivement de 8, 16 et 37 %.

Tableau 18 : Prise de décision de la migration

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Seul	67	47	25	46	92	84	63	77
Parent	33	53	75	54	8	16	37	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Il y a bien, au-delà de l'effet d'âge, l'exercice d'un contrôle de plus en plus grand des aînés sur la mobilité des cadets. La migration des plus jeunes est organisée par les plus âgés.

Le type d'accueil

La répartition des allochtones selon le type d'accueil à Méadji ne fait que confirmer les caractéristiques migratoires déjà observées (tableau 19).

Tableau 19 : Type d'accueil

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Père, Oncle	14	25	39	26	0	0	10	4
Frère, Autre Parent	43	34	32	36	17	26	32	26
Sans lien	33	37	22	31	75	65	58	64
Seul, Épouse + Enfants	10	4	7	7	8	9	0	6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Côté baoulé, l'accueil est autant le fait d'un parent que d'un non apparenté alors que côté burkinabè, à l'inverse, l'accueil des non apparentés est plus important. Cette différence se comprend du fait du caractère individuel et de travail de la migration burkinabè. Ces derniers sont le plus souvent accueillis par leur employeur baoulé alors que les premiers sont accueillis plus facilement par leur propre famille.

L'observation par génération nous permet de constater qu'au fil du temps l'accueil familial prend de l'importance. Ce fait se réalise de façon moins intense chez les Burkinabè mais s'effectue dans le même sens. L'organisation de la migration se renforce au cours du temps et prend une forme de plus en plus familiale et de plus en plus définit par rapport au lieu d'arrivée.

* * *

Ainsi, la migration, tout au long de son processus, s'est de plus en plus structurée au fil du temps. Elle fut tout d'abord organisée par les premiers baoulé installés dans la région qui firent appel aux travailleurs burkinabè et à leur main-d'œuvre familiale. Puis, ces travailleurs burkinabè et ces aides familiaux baoulé, après avoir acquis leur portion de terre, firent à leur tour appel à de nouveaux migrants plus jeunes et ainsi de suite jusqu'à la distribution totale des terres du terroir. Chaque nouveau planteur initiant son propre appel de main-d'œuvre, le nombre des migrants à chaque nouvelle vague devenait plus important. Cet effet multiplicateur eut pour effet d'accélérer sans cesse le processus de peuplement. Le système d'économie de plantation se développa de plus en plus vite jusqu'à la disparition de l'ensemble des massifs forestiers.

La raréfaction de la terre au fil des vagues d'arrivées permet de comprendre que le contrôle de plus en plus grand des planteurs sur la main-d'œuvre est en fait bien relatif. Si ce contrôle se renforce avec le temps c'est aussi parce qu'il s'exerce sur des individus de plus en plus jeunes et de la même famille. Ces jeunes parents sont les seuls à accepter une très petite portion de terre, souvent de mauvaise qualité et/ou éloignée des principales voies de communication. Hors ces très jeunes migrants, qui sont en majorité adolescents à la veille du blocage foncier, n'ont pas l'expérience de leurs aînés. Leur productivité est moindre que celle d'adultes initiés de longue date à l'arboriculture.

Cette organisation de plus en plus familiale de la migration et dont le lieu de référence devient de plus en plus le lieu d'arrivée, indique tout particulièrement chez les Burkinabè l'entrée de cette communauté dans la colonisation agricole. Étant parvenu à accéder à la terre, la migration de ces derniers s'est transformée. La migration de travail s'est muée en une migration de colonisation agricole. Ce qui n'avait pas été possible ou très difficile au Ghana ou dans le Sud-Est ivoirien se réalise enfin dans le Sud-Ouest ivoirien. Cette transformation de la migration contraint les Baoulé à renforcer l'appel de leur force de travail familial.

B) L'organisation de l'accès à la terre

Nous allons montrer que l'organisation de la migration se prolonge tout naturellement par l'organisation de l'accès au foncier. Cette organisation est importante parce qu'elle permet de comprendre le contrôle de l'accès à la force de travail. Le migrant, arrivé à Méadji, n'y restera en effet que si le planteur qui leur a fait appel lui permet directement ou indirectement d'accéder au foncier. Cette organisation s'effectue sous contrainte : elle est dépendante de la disponibilité foncière qui s'amenuise au fur et à mesure des

installations et des défrichements. En cela, nous allons montrer que la stratification économique des exploitations dépend du stade d'avancée du processus de peuplement.

1. L'acquisition d'une terre

Le type d'accès

Le tableau 20 nous montre la répartition des planteurs en fonction du type de lien avec le donateur. On remarque que 85 % des Baoulé ont directement acquis leurs terres auprès de leurs propres familles ou de leur ethnie.

Tableau 20 : Intermédiaire foncier

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Famille	40	57	86	59	0	14	32	16
Même ethnie	33	32	9	26	17	12	21	15
Autochtone	27	8	0	12	75	56	47	57
Autre Ethnie	0	3	5	3	8	19	0	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Cette observation exprime le puissant contrôle foncier exercé par la communauté akan que permet de comprendre leur premier rang d'arrivée parmi les allochtones et le dessaisissement du contrôle foncier des autochtones. Les Baoulé se sont rendus maîtres de très importantes surfaces forestières. Chez les planteurs burkinabè, c'est une minorité seulement (31 %) qui acquiert la terre par le biais de la famille et de la communauté (la majorité, 57 %, l'ayant obtenue auprès des autochtones). Cette faible proportion illustre le faible contrôle foncier exercé par les Burkinabè qui s'explique par leur arrivée tardive et leur situation financière précaire. Toutefois, nous pouvons remarquer, qu'au fil des générations, l'obtention de la terre, se réalisant par le biais de la famille, s'accroît en proportion. Patiemment les Burkinabè réduisent leur retard par rapport aux Baoulé.

Le mode d'acquisition de la terre

Tableau 21 : Mode d'accès au foncier

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Don	67	80	84	77	50	40	48	43
Achat	13	12	5	10	33	37	42	38
Travail	4	6	0	4	9	12	0	8
Héritage	4	2	9	5	0	7	5	6
Autre	12	0	2	4	8	4	5	5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enq. Méadji 1994

Chez les Baoulé, l'obtention par "don" est la plus fréquente. Elle concerne 77 % des Baoulé. Cette pratique recouvre en grande partie la distribution familiale du pan de forêt, par le premier arrivé, à ses parents arrivés après lui. Cette distribution n'est pas véritablement un don au sens où le parent qui obtient la terre fournit un travail d'aide familial au donateur. Fréquemment, ce travail se prolonge après l'obtention de la terre. Cet échange de la terre contre le travail montre que si l'individu contrôle la terre il contrôle également un certain potentiel de main-d'œuvre. Les planteurs baoulé arrivés tôt détiennent les plus grandes surfaces et accèdent ainsi à un très large volant de main-d'œuvre. Chez les Burkinabè, l'obtention de la terre par don est un cas bien moins fréquent. La terre est tout autant acquise par ce mode d'acquisition que par achat (respectivement 43 et 38 %). Ce fait souligne la position économique plus précaire de ces derniers. Les Burkinabè doivent économiser, sur leur revenu de salarié ou sur leur gain de métayer, le capital nécessaire pour l'achat d'une terre. L'obtention par achat est d'autant plus difficile que le prix augmente avec la raréfaction de la forêt et donc avec le temps.

Notons la faible proportion, tant chez les Baoulé que chez les Burkinabè, de cas d'obtention de la terre par héritage qui souligne le caractère encore jeune des planteurs en 1994. La faible proportion de cas d'obtention par le travail indique que les Autochtones et les Baoulé cèdent peu la terre par cette pratique. L'achat est, après le don, le mode d'acquisition le plus fréquent.

2. La stratification foncière des exploitations

S'il ne nous a pas été possible, du fait de l'absence de données concernant le nombre de candidats postulant à l'accès à la terre, de mesurer la facilité ou la difficulté d'accès à la terre des migrants, il nous est par contre possible de mesurer, parmi ceux qui ont accédé à la terre, le degré de difficulté d'ascension économique dans le système d'économie de plantation par la quantité de surface obtenue. Celle-ci varie peu avec le temps. Aussi la mesure de la surface en 1994 permet-elle de nous donner sinon une idée exacte de la situation d'accès au foncier du moins une idée pertinente des écarts de superficie entre planteurs. Il eut été beaucoup plus difficile par contre de reconstituer la situation de la force de travail à l'installation des planteurs à partir de la situation de 1994. Celle-ci évolue en effet rapidement en fonction du temps, en quantité comme en qualité.

Nous allons montrer que la surface de terre acquise dépend essentiellement de la disponibilité foncière à un moment donné et de l'organisation de la migration.

Le rang d'arrivée

La date d'arrivée du migrant, et plus encore sa date d'accès à la terre, conditionne l'étendue de terre obtenue. Les graphiques a et b de la figure 45 représentent respectivement la situation des planteurs baoulé et burkinabè selon la date d'accès à la terre et la surface plantée en café et en cacao en 1994. Ils montrent de façon particulièrement saisissante la saturation foncière progressive de la zone. Plus un migrant accède tôt à la terre, plus la surface de terre obtenue est grande. A l'inverse, plus un migrant s'installe tard, moins la surface de terre acquise est grande.

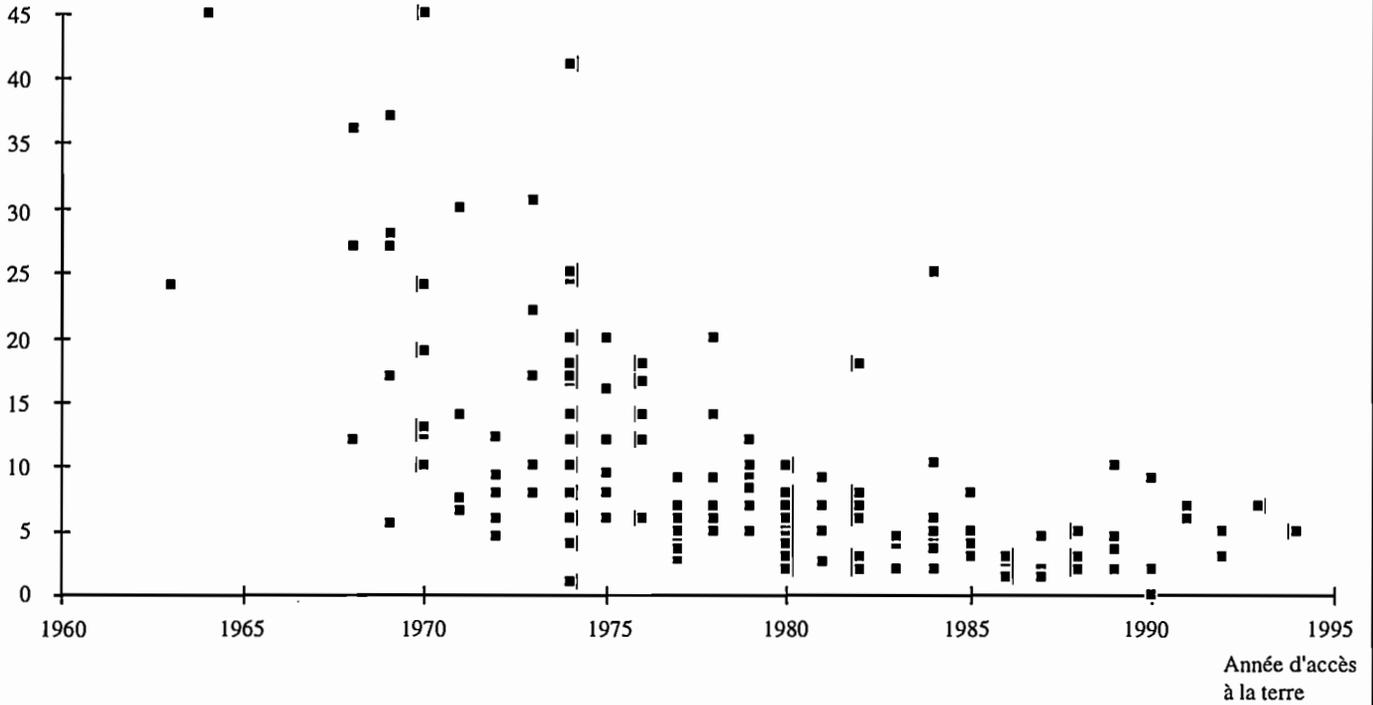
Le phénomène est particulièrement net chez les Baoulé⁴⁸. Alors que les plantations de ceux qui ont accédé à la terre avant 1970 atteignent les 20 à 45 hectares, celles acquises après 1985, atteignent au mieux les 10 hectares. Chez les Burkinabè, le nuage de point est plus ramassé. Les Burkinabè se distinguent par une accession au foncier plus tardive et donc à des surfaces beaucoup moins grandes. Le processus de raréfaction des terres s'il s'observe de façon moins visible se réalise également. Ainsi, avant 1980, les plantations pouvaient atteindre les 20 hectares, mais après cette date les plantations n'excèdent guère les 5 hectares.

⁴⁸ Précisons que nous avons retiré de ce graphe l'exploitation du plus gros planteur de la zone qui atteint les 101 ha et dont la surface fut acquise en 1968. Le caractère exceptionnel de ce planteur écrasait la représentation du nuage de point. Il réduisait la lisibilité du graphique.

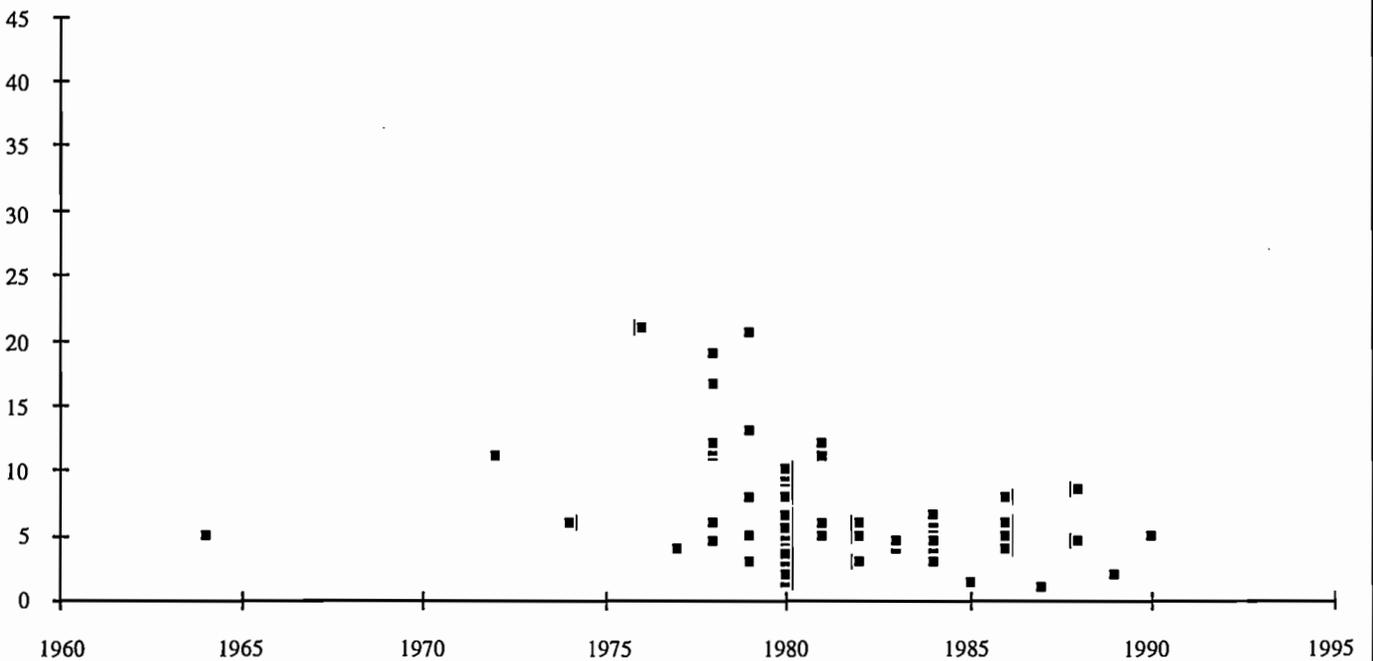
Fig. 45 : Répartition des exploitations de Méadji selon l'année d'accès à la terre et la surface plantée

Surface de plantation
en café et cacao
en 1994 (en ha)

a : Baoulé



b : Burkinabè



La position socio-économique préexistante

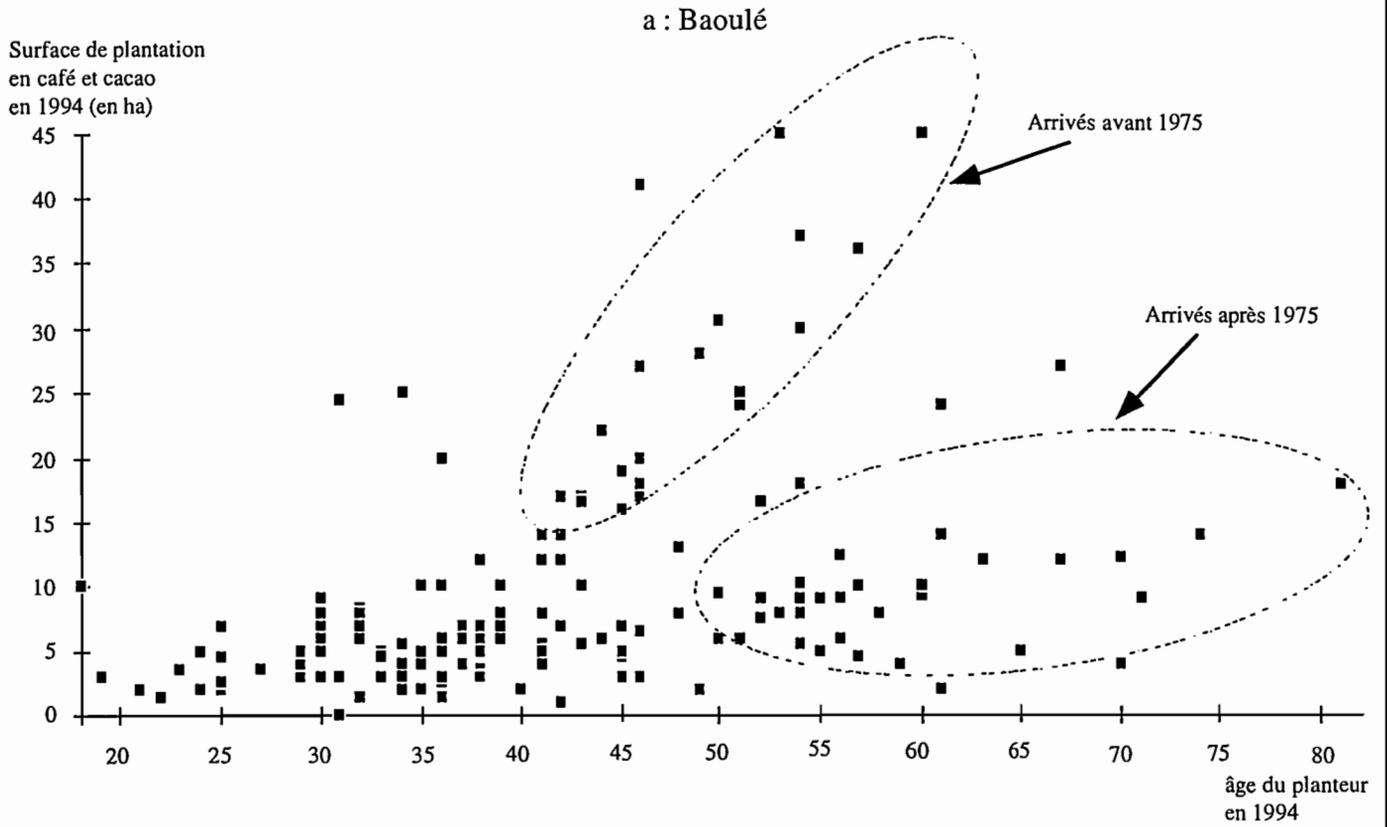
Ce sont les migrants les plus âgés, arrivés avant 1975, qui détiennent le plus de surface en plantation. Mais il est intéressant de constater, qu'après 1975, un grand nombre de migrants âgés se sont installés (figures 46 a et 46 b). Leur arrivée tardive détermine-t-elle l'obtention de petites portions de terre identiques en taille à celle obtenue par les jeunes migrants arrivés au même moment ? On peut constater que non. A date d'arrivée identique, les migrants âgés obtiennent plus de terres que les jeunes ! Parmi les résidents arrivés après 1975, en effet 30 % des personnes âgées de 40 ans et plus détiennent une plantation de 10 hectares et plus contre 9 % des personnes âgées de moins de 40 ans. Le pouvoir des aînés exercé chez les Baoulé est plus fort que celui des cadets. La quantité de terre obtenue par les plus jeunes est bien conditionnée par les plus âgés.

Ce phénomène est beaucoup moins net chez les Burkinabè. L'âge semble assez peu intervenir dans la construction de la stratification foncière (le nuage de point est informe). La migration de travail qui caractérise les Burkinabè et qui est davantage une migration individuelle permet de comprendre que l'accès à la terre se réalise de façon plus indépendante de la famille.

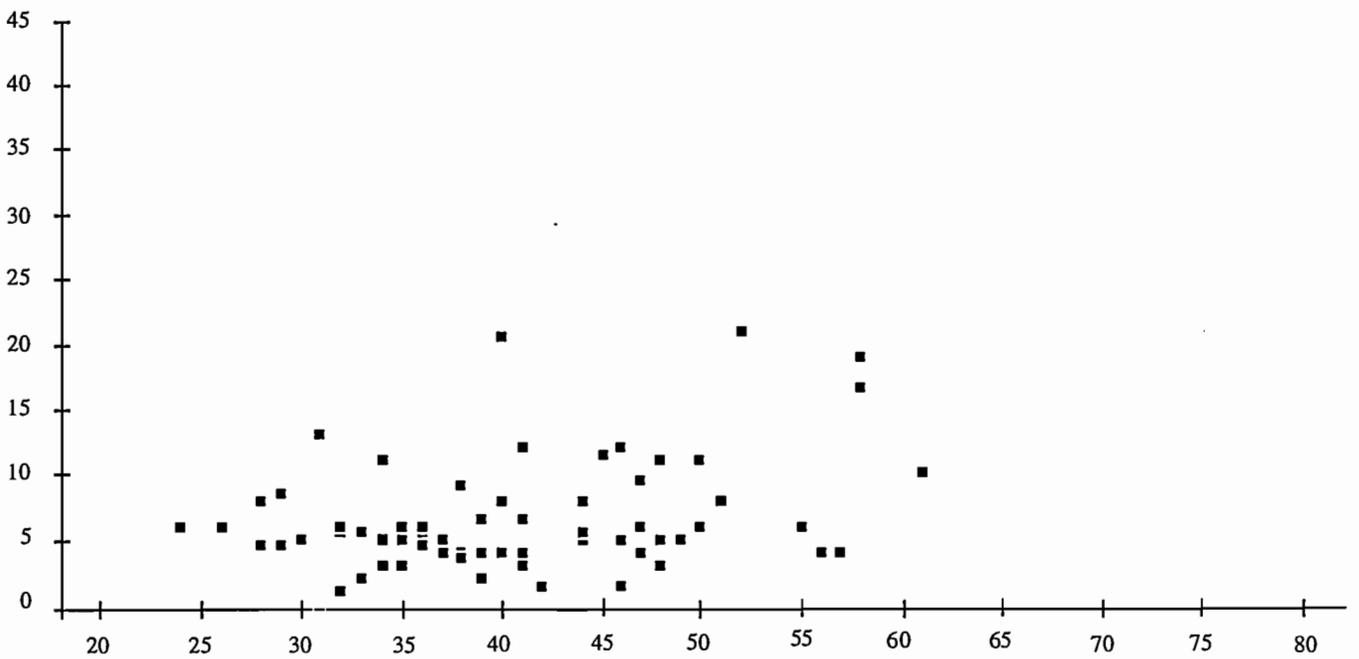
Le fonctionnement de l'économie de plantation dans le Sud-Ouest ivoirien repose sur la réalisation de l'échange "terre-travail" entre les détenteurs de la terre et les détenteurs de la force de travail. Nous avons montré que cet échange était lui-même organisé et structuré par la migration.

Ce sont des planteurs baoulé issus des régions de l'Est qui ont été les premiers allochtones à s'installer à Méadji, ils ont obtenu aisément la forêt auprès des autochtones krou. Ils ont ensuite fait appel à des travailleurs burkinabè et à leur main-d'œuvre familiale : des hommes d'âge adulte expérimentés. L'histoire de l'économie de plantation débute ainsi dans le Sud-Ouest, là où elle s'était interrompue dans le Sud-Est. Pour attirer cette force de travail, les planteurs baoulé partagèrent leur immense domaine forestier auprès de leurs manœuvres leur permettant ainsi de devenir planteur à leur tour. Les Burkinabè, en particulier parvinrent aux côtés de jeunes baoulé à accéder à la terre. Ces nouveaux planteurs firent appel à de nouveaux migrants. Peu à peu la migration s'organise et se transforme. Chez les Burkinabè, longtemps cantonnés dans la migration de travail, le changement est particulièrement significatif. Leur migration individuelle, ou communautaire, de courte durée se transforme progressivement en une migration familiale de colonisation (comme pour les Baoulé qui ont réalisé ailleurs et depuis longtemps cette

Fig. 46 : Répartition des exploitations de Méadji selon l'âge du planteur et la surface plantée



b : Burkinabè



transformation). Au fil des générations la rupture avec le milieu d'origine se renforce. Le nouveau lieu de référence devient le milieu d'accueil.

Mais le mode de rétribution pervers de la terre contre le travail conduit avec le temps à une raréfaction des terres disponibles, si bien qu'au fil des ans, les candidats à l'installation à Méadji sont de plus en plus jeunes et donc de moins en moins expérimentés et productifs. L'évolution avec le temps des structures des migrants (figure 42) et parallèlement la réduction des surfaces obtenues par les migrants, notamment baoulé (figure 45 a), sont à cet égard particulièrement significatifs. La mobilité géographique correspond à une mobilité sociale, mais la raréfaction des terres réduit cette mobilité avec le temps. La faiblesse croissante des terres à échanger contre le travail permet de comprendre que la société des migrants-planteurs se structure dans le sens d'un tarrissement et d'un rajeunissement de l'immigration.

A la fin des années quatre-vingt, la disparition des dernières forêts de Méadji incite à nous poser la question du devenir de l'économie de plantation dans la région. Comment le système va pouvoir se reproduire dans une situation où l'échange "terre-travail" est singulièrement compromis ? Dans quelles mesures, les différentes strates de l'économie de plantation, que forment les détenteurs des terres et les détenteurs de la force de travail ou plus finement les petits, les moyens et les gros planteurs d'une part, les métayers et les salriés d'autre part, vont-elles évoluer ? La migration et son analyse socio-économique va, une nouvelle fois, nous permettre d'apporter les réponses à ces interrogations.

Troisième Partie : le blocage et les transformations du système

Nous avons montré dans notre deuxième partie que le blocage foncier était inhérent au système d'économie de plantation. Au fur et à mesure que s'opère l'échange "terre-travail", les forêts se raréfient de plus en plus jusqu'à leur disparition complète. Quelles conséquences le blocage foncier va-t-il avoir sur le système et de façon plus large sur les sociétés paysannes ? Nous nous proposons dans cette troisième partie d'observer ces transformations selon les deux situations de blocage foncier que le système peut faire apparaître : le cas du blocage régional (chapitre V) et le cas du blocage national (chapitre VI).

Cet examen sera réalisé de façon précise (au niveau du genre, du groupe d'âges et des catégories socio-économiques) afin de distinguer les transformations dues au blocage sur le facteur terre à celles dues au cycle familial.

Chapitre V : Du blocage économique au blocage social : les transformations socio-économiques d'une "région type"

Quand les terres agricoles d'une région ont été entièrement distribuées et plantées, les manoeuvres en quête de terre et les planteurs à la recherche d'une main-d'œuvre abondante, poussés de plus par le vieillissement de leurs vergers, se déplacent vers une nouvelle région forestière vierge. Le chapitre I nous a permis d'observer ce déplacement géographique des foyers de production, le chapitre III nous a permis de montrer l'existence du jeu social qui l'animait, dans ce chapitre nous allons tenter d'observer le plus finement possible, à l'échelle des communautés et des générations, comment se réalise l'entropie foncière et de main-d'œuvre d'une région. Le but est de montrer quelles transformations s'opèrent dans une région totalement défrichée et plantée quand il existe d'autres régions voisines encore dotées de massifs forestiers.

L'absence dans les recensements de 1955 et de 1965 de données de structure démographique par région et la perte des données du recensement de 1975 nous ont conduit à reconstituer les mécanismes régionaux des cycles d'économie de plantation et familiaux à partir des seules données du recensement de 1988. Nous avons réalisé une modélisation régionale des cycles d'économie de plantation et des cycles familiaux.

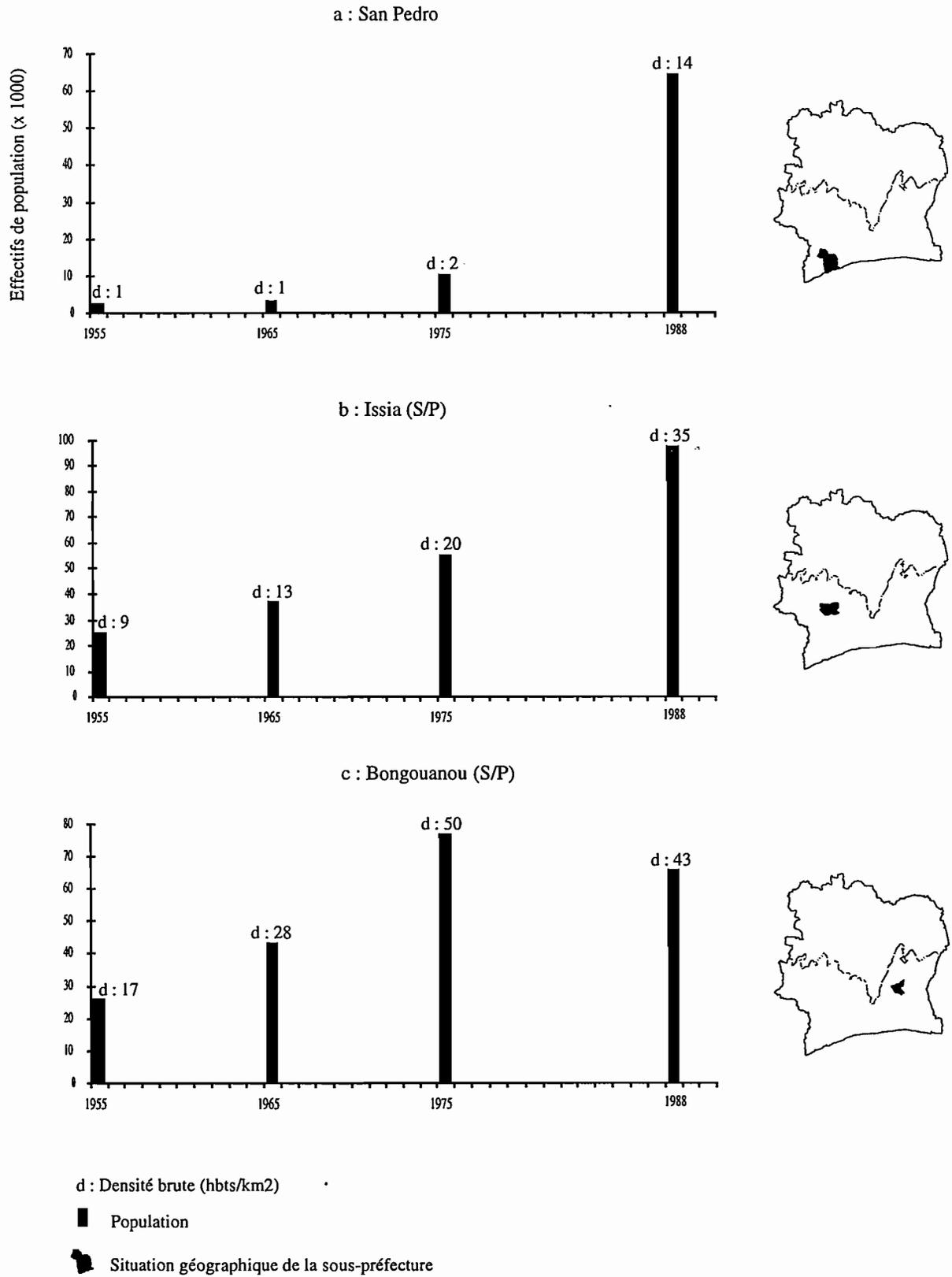
Dans chacune des trois grandes régions ivoiriennes de production de café-cacao une sous-préfecture a été retenue. Le choix de l'unité géographique sous-préfectorale et non de l'unité régionale répond au souci de trouver des données démographiques plus homogènes dans leur construction et plus précises⁴⁹. Les sous-préfectures étudiées sont celles de Bongouanou pour la région de l'ancienne boucle du cacao, d'Issia pour la région du Centre-Ouest et de San Pedro pour la région du Sud-Ouest.

I. Les "photographies" démographiques des trois circonscriptions en 1988 : trois instantanés d'étapes successives de l'évolution du système

Les graphiques d'évolution des populations rurales totales rappellent la place particulière occupée par chaque sous-préfecture dans l'histoire du développement de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire (figures 47 a, 47 b et 47 c). San Pedro fut une

⁴⁹ Nous avons veillé en particulier à écarter les circonscriptions qui comportaient un centre agro-industriel. Le fort effectif et surtout la spécialisation de certaines communautés ethniques pour le salariat agro-industriel auraient immanquablement biaisé notre analyse.

Fig. 47 : Evolution des effectifs de population rurale



des dernières sous-préfectures investie par l'économie de plantation. L'emprise récente de l'économie de plantation sur ce territoire s'exprime par l'élévation brusque de la population rurale dans les années soixante-dix et quatre-vingt, elle correspond à l'arrivée massive des planteurs et des travailleurs de café-cacao (figure 47 a). Du fait du mouvement de progression national est-ouest de l'économie de plantation, la sous-préfecture d'Issia a connu un développement plus ancien du système. L'élévation de la population, dès les années soixante, indique l'arrivée de flux de migrants durant cette décennie (figure 47 b). Située encore plus à l'est, Bongouanou fut parmi les premières circonscriptions de Côte d'Ivoire à connaître le développement du système de production de café et de cacao. Le caractère ancien de l'économie de plantation dans ce territoire s'observe au travers de l'élévation de la population, avant les années cinquante, et surtout par la baisse des effectifs dans les années soixante-dix et quatre-vingt correspondant au déclin de l'économie caféière et cacaoyère (figure 47 c).

Les structures par sexe et par groupe d'âge des principales communautés allochtones et autochtones par circonscription en 1988 rendent compte de façon plus précise du lien entre la situation démographique et l'état de développement de l'économie de plantation.

Les profils des pyramides des populations allochtones mais aussi autochtones de la sous-préfecture de San Pedro caractérisent une immigration de colonisation agricole récente et de forte ampleur (figures 48 a, 49 a, 50 a et 51 a).

La structure des Baoulé de San Pedro présente une structure de population de type "pionnier" :

- un déséquilibre du rapport de masculinité au profit des hommes (1,20) avec un excédent particulièrement significatif au-delà de 20 ans ;
- une très grande jeunesse de la population (89,2% ont moins de 40 ans) qui explique le rétrécissement de la pyramide entre 10 et 20 ans.

Les Burkinabè présentent une structure de population "pionnière" encore plus marquée qui traduit leur installation plus récente et leur statut de détenteur de la force de travail plus que de détenteur de la terre :

- un déséquilibre extrêmement important du rapport de masculinité à l'avantage des hommes (1,68) avec un excédent particulièrement significatif pour les tranches d'âge actives ;
- une très grande jeunesse de la population (94,5% ont moins de 40 ans) ;
- une proportion cependant moins grande des enfants (36,7% ont moins de 15 ans) conséquence du grand déséquilibre entre sexes.

Les Dioula et les Maliens-Guinéens sont dix fois moins nombreux que les Baoulé et les Burkinabè. La structure des Dioula s'apparente à la structure des Baoulé, indiquant une installation ancienne et une position dans le système qui est celle de détenteurs des terres. La structure des Maliens-Guinéens s'apparente en revanche à la structure des Burkinabè, indiquant une installation récente et une position dans le système de détenteurs de la force de travail.

Fig. 48 : Baoulé

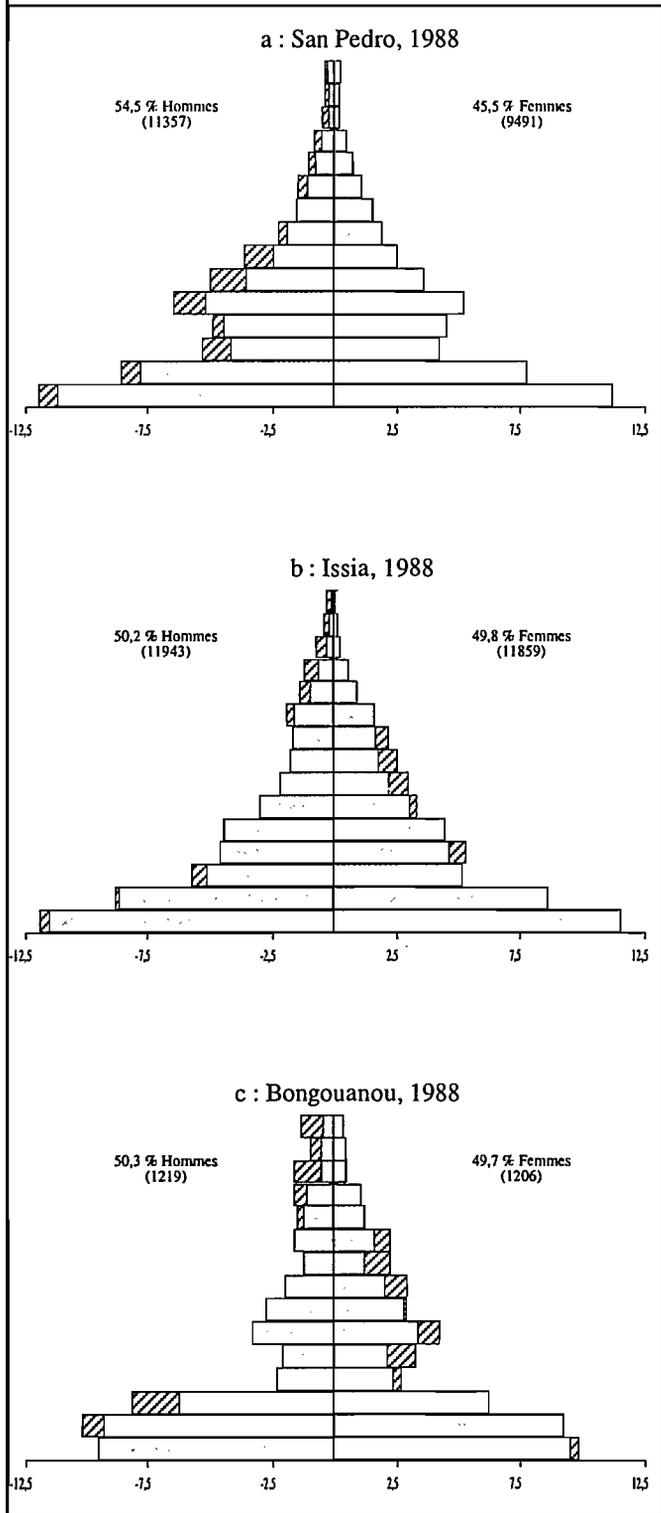
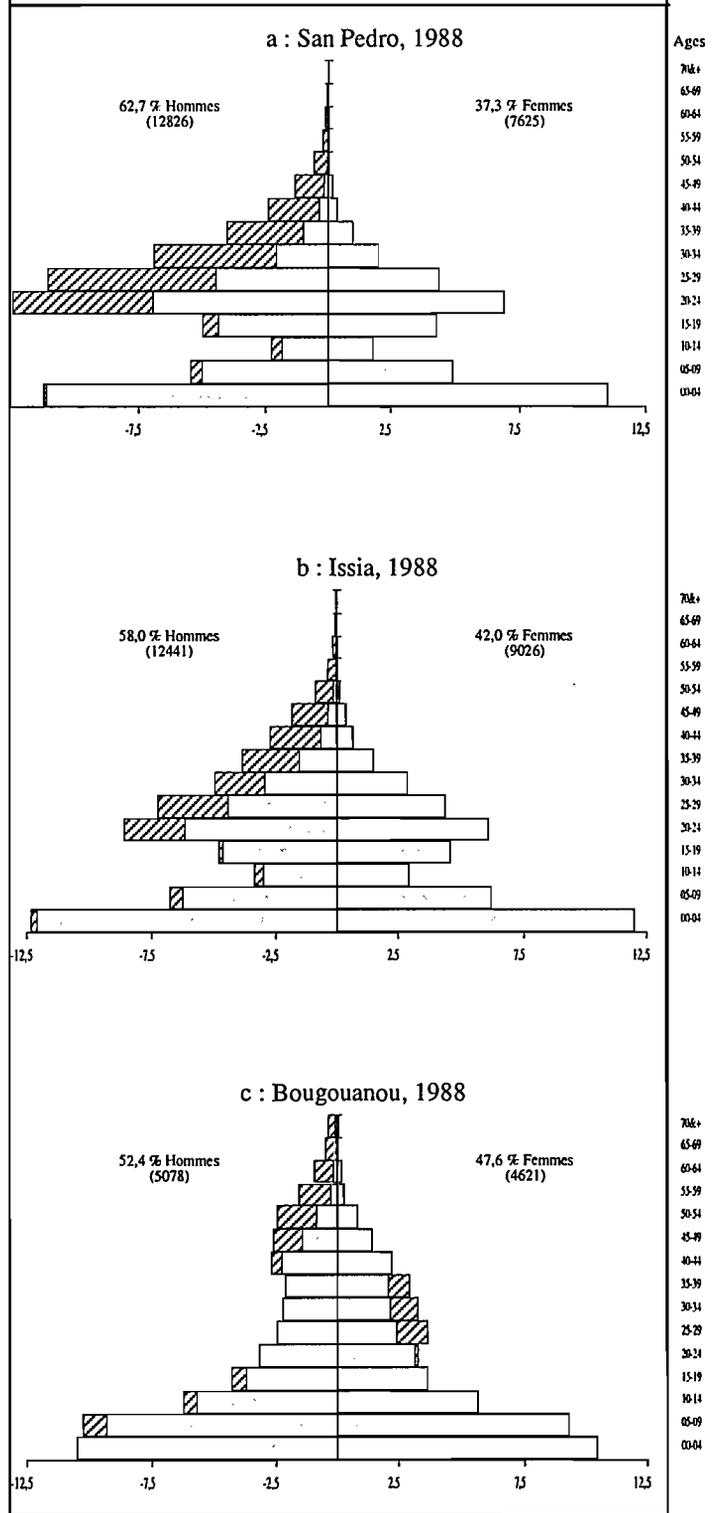


Fig. 49 : Burkinabè



Source : RGPH 1988

R. Balac 1997

Excédent masculin ou féminin par groupe d'âge

Les autochtones bakwé, quant à eux, présentent au contraire des allochtones une structure de population fortement marquée par l'émigration :

- un déséquilibre au profit des femmes (0,96) ;
- une proportion des 50 ans et plus relativement importante (13,2 %).

Ces profils sont l'expression de l'émigration ancienne des Bakwé en direction des villes, émigration que la "vente" des terres aux allochtones, dans les années soixante-dix, a permis de prolonger au moins jusqu'en 1988.

Sur le territoire d'Issia, l'immigration moins récente des colons agricoles s'observe chez les populations allochtones par des excédents par sexe et par groupe d'âges moins amples (figures 48 b, 49 b, 50 b et 51 b).

Les Baoulé présentent une structure de population qui s'apparente à une structure de type "sédentaire jeune" :

- un partage entre sexes équilibré (1,01) ;
- une proportion des effectifs par classes d'âge qui se réduit de façon tout à fait régulière avec l'accroissement de l'âge.

Les Burkinabè présentent quant à eux une structure de population "pionnière" typique mais moins prononcée qu'à San Pedro :

- un déséquilibre important du rapport de masculinité à l'avantage des hommes (1,38) avec un excédent particulièrement significatif pour les tranches d'âge actives ;
- une très grande jeunesse de la population (92,6% ont moins de 40 ans) ce qui explique l'étroitesse de la pyramide entre 5 et 20 ans.

Dioula et Maliens-Guinéens, dix fois moins représentés ici aussi, présentent à nouveau des profils démographiques qui s'apparentent pour les premiers aux Baoulé et pour les seconds aux Burkinabè. Ces similitudes entre groupes ethniques de Côte d'Ivoire et nationalités étrangères confirment ainsi l'entrée plus ancienne et la position socio-économique plus élevée des Ivoiriens par rapport aux étrangers dans le système.

Les Bété présentent un profil démographique semblable aux Bakwé.

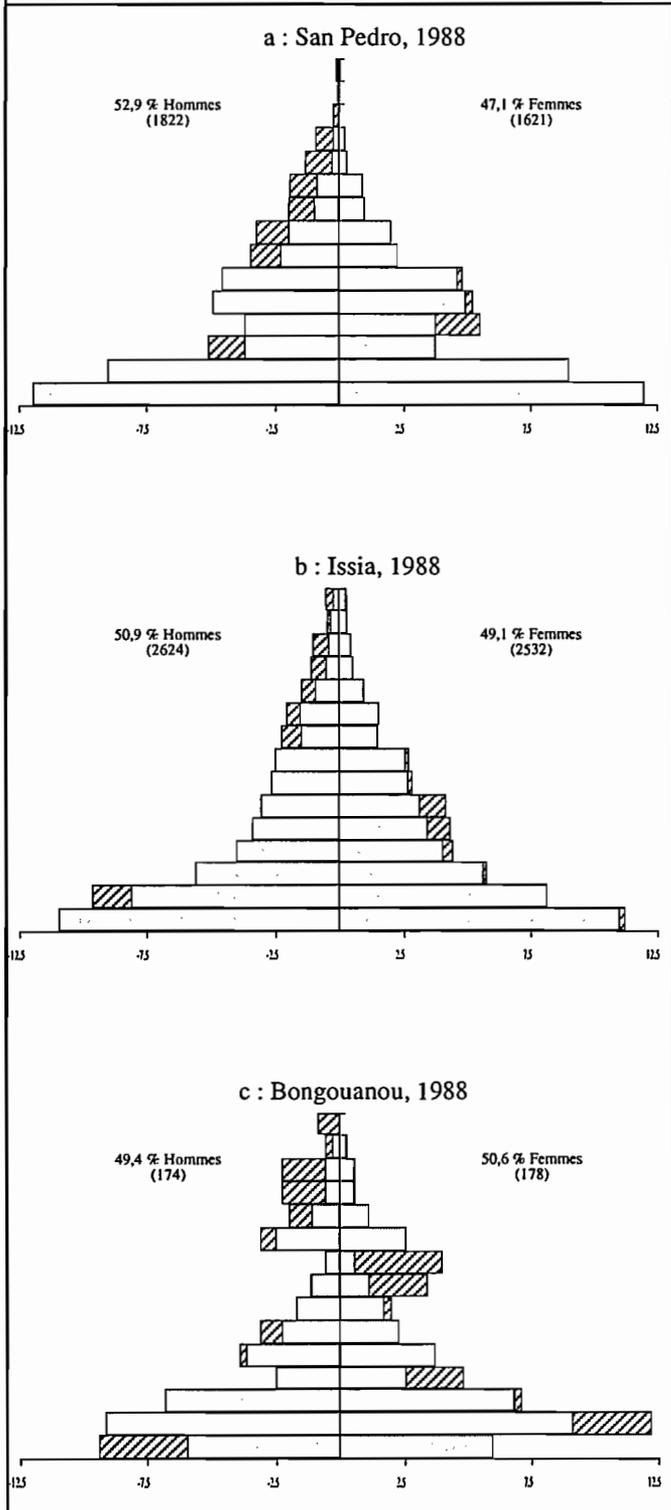
En 1988, la sous-préfecture de Bongouanou a perdu, depuis longtemps, ses massifs de forêt primaire. La diminution de la pluviosité, le vieillissement des vergers ont provoqué une forte émigration des populations allochtones mais aussi autochtones. Les structures démographiques renseignent sur la nature et l'importance de cet exode (figures 48 c, 49 c, 50 c et 51 c).

Les pyramides des populations baoulé et dioula présentent un profil plus fortement marqué par l'émigration que les populations burkinabè et malienne-guinéenne :

- un rapport de masculinité équilibré au niveau général mais un déséquilibre de cet indicateur aux âges actifs à l'avantage des femmes qui témoigne de l'exode d'une fraction importante de la population active masculine à ces âges ;
- une proportion des moins de 15 ans importante ;
- une représentation relativement forte des plus de 50 ans.

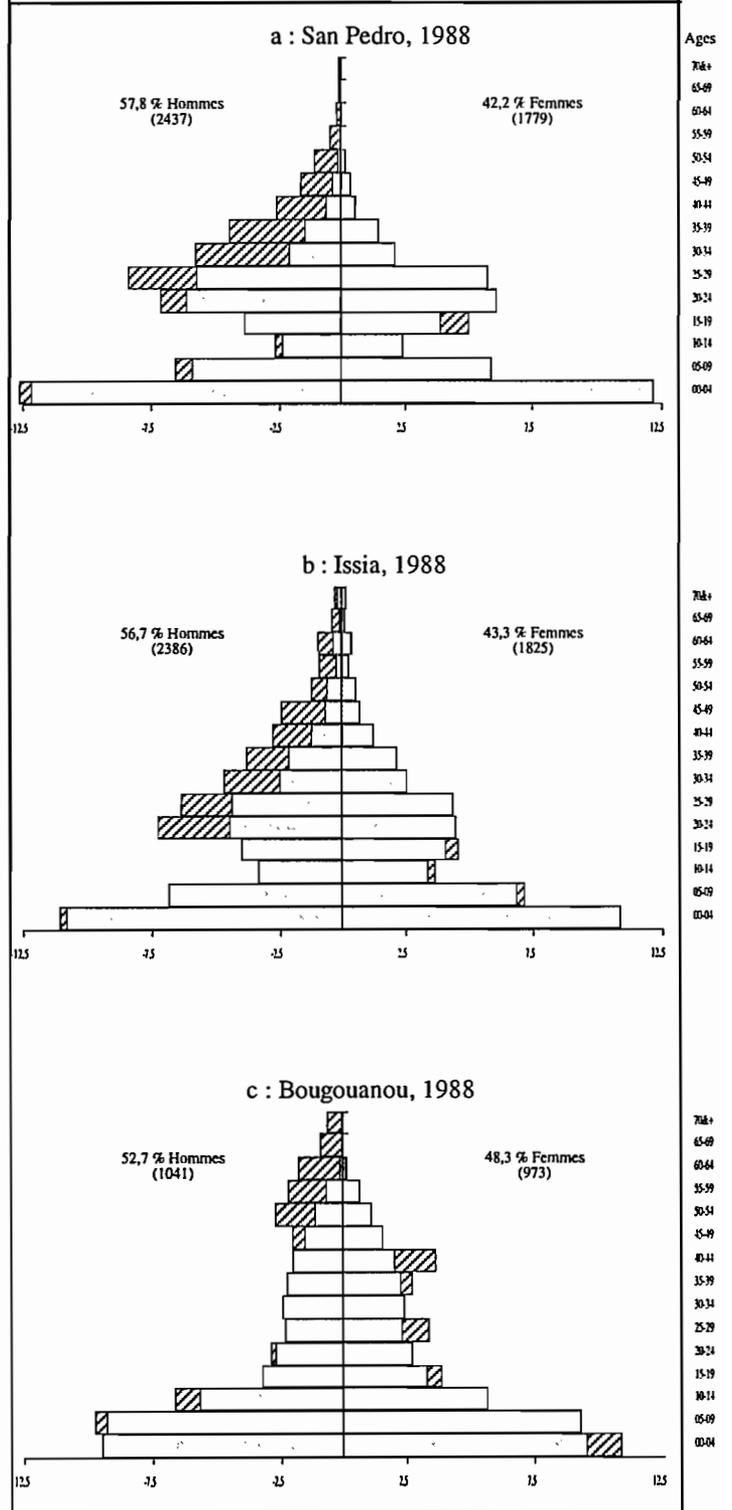
Cette structure à l'avantage des inactifs exprime le départ des allochtones de cette ancienne région de production.

Fig. 50 : Dioula



Source : RGPH 1988

Fig. 51 : Maliens-Guinéens



R. Balac 1997

 Excédent masculin ou féminin par groupe d'âge

L'émigration des autochtones, agni dans cette sous-préfecture, est également plus marquée qu'en pays bété ou bakwé :

- le déséquilibre très important du rapport de masculinité au profit des femmes (0,85) ;
- la faible proportion des actifs âgés des 15-49 ans (22,8 %).

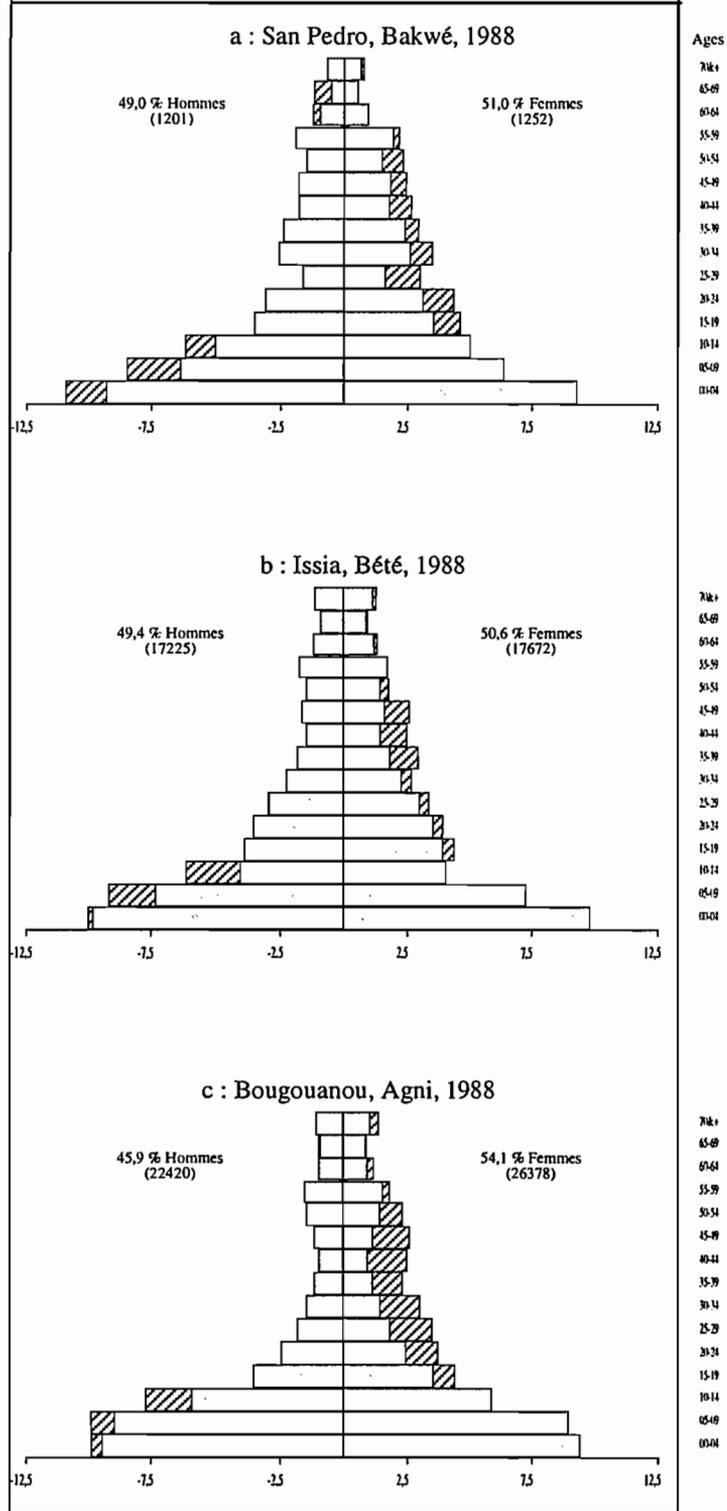
Les différences de structure démographique observées sont donc fonction du caractère ancien ou récent du phénomène d'immigration dans une région. La lecture dynamique de ces pyramides, permet de façon théorique, de recomposer le processus des installations allochtones en un même lieu. Ainsi, la situation des populations par sexe et par groupe d'âge, en 1988, du territoire administratif de San Pedro, est celle qui prévalait, quelques années plus tôt, sur le territoire d'Issia. Cette hypothèse a été confirmée par la consultation des données, bien que très globale, du RGPH de 1975. Le rééquilibrage de la structure démographique entre les sexes et entre les tranches d'âge s'explique par la recomposition des familles et par le vieillissement naturel de la population au lieu d'arrivée. Ces regroupements familiaux et l'émergence d'une seconde génération numériquement importante sont les éléments du processus de sédentarisation des populations immigrées.

Les situations démographiques de San Pedro et d'Issia en 1988 ont, de la même façon, dû correspondre à ce que furent les différentes situations historiques du territoire de Bongouanou plusieurs années plus tôt. La consultation de l'étude de Jean-Louis BOUTILLIER sur Bongouanou dans les années cinquante permet de le vérifier aisément (BOUTILLIER, 1960) (annexe V-1). D'une situation de pionniers en passant par une étape de sédentarisation les allogènes de Bongouanou se sont orientés à nouveau vers l'émigration. Le processus : Immigration-Sédentarisation-Emigration s'est entièrement réalisé dans ce territoire.

Au-delà des particularités locales, l'analyse macro-démographique dégage des tendances lourdes qui permettent de modéliser une "dynamique migratoire". La lecture régionale des pyramides dans le sens géographique ouest-est correspond à l'évolution historique du système.

L'étude dynamique des structures montre aussi la réalisation successive de deux cycles : le cycle migratoire de l'économie de plantation et le cycle domestique. Le premier est caractérisé, selon deux périodes, la première se caractérise par l'abondance foncière où se distingue l'immigration de peuplement et de travail ; les hommes sont alors plus nombreux que les femmes et les actifs sont plus nombreux que les inactifs ; puis dans une seconde étape celle de la pénurie foncière où se distingue l'émigration ; les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes, les inactifs deviennent plus nombreux que les actifs. Le cycle domestique se caractérise par le regroupement familial et par

Fig. 52 : Autochtones



Source : RGPH 1988

R. Balac 1997

 Excédent masculin ou féminin par groupe d'âge

l'émergence au fil du temps d'une seconde génération. Ces deux cycles interagissent fortement l'un avec l'autre. Ils se réalisent selon un décalage plus ou moins grand selon les groupes ethniques. Chez les Baoulé et les Dioula, la seconde phase du cycle migratoire de l'économie de plantation intervient quand le cycle domestique est déjà avancé, c'est-à-dire quand la charge des inactifs est lourde : la population a vieilli et les enfants de moins de 15 ans forment une proportion importante de la population. Cette configuration est particulièrement défavorable et rend difficile pour les détenteurs de grandes surfaces en terre la conduite des exploitations. Chez les Burkinabè et les Maliens-Guinéens, la seconde phase du cycle migratoire de l'économie de plantation intervient quand les populations sont en début de cycle domestique, c'est-à-dire quand la charge des inactifs est encore faible : les enfants de moins de 15 ans et les personnes de plus de 60 ans forment une faible proportion des populations. Cette configuration est favorable pour la conduite des exploitations, d'autant plus que les surfaces sont de petites dimensions.

L'importance de l'activité commerçante chez les Dioula et les Maliens-Guinéens fragilise toutefois ces communautés dans la phase déclinante de l'économie de plantation.

II. La lecture dynamique des structures démo-économiques : la reconstitution des mécanismes du système

L'étude des structures par catégorie socio-économique nous permet d'analyser en détail, pour chaque communauté, l'accomplissement du cycle d'économie de plantation et du cycle domestique. Les situations démographiques des trois sous-préfectures en 1988 correspondent à trois étapes chronologiques particulières de l'histoire de l'économie de plantation.

La situation démographique de San Pedro en 1988 correspond à la phase pionnière de l'économie de plantation : les terres sont disponibles, les premiers migrants qui s'installent sont des planteurs et des travailleurs salariés. La situation d'Issia en 1988 correspond à la phase de stabilisation, la terre se raréfie, enfin la situation de Bongouanou correspond à la phase de blocage foncier.

A) La phase pionnière

1. Les Baoulé (figures 53, 54, 55)

La disponibilité foncière en début de cycle permet de comprendre la forte proportion d'indépendants, trois hommes baoulé sur quatre occupent le statut de planteur ou de métayer parmi la population active baoulé (tableau 24). Cet accès aisé à l'autonomie économique favorise l'accès à l'indépendance sociale. Plus de trois hommes sur cinq sont mariés et près d'un Baoulé sur deux est chef de ménage. L'accès aisé à la terre permet de comprendre que la main-d'œuvre familiale adulte masculine baoulé soit peu représentée (16,7 % des adultes masculins se déclarent aides familiaux) mais le recours à la main-d'œuvre étrangère permet aux planteurs de pallier ce déficit (cf. structure d'activité des Burkinabè et des Maliens-Guinéens).

Durant cette phase d'établissement des Baoulé, le cycle domestique est peu avancé, et ce malgré l'installation rapide des épouses auprès de leurs maris. Il permet de comprendre la relative faiblesse du nombre moyen d'individus par ménage qui est de 6,5.

2. Les Burkinabè (figures 56, 57, 58)

Au début du cycle de l'économie de plantation, les Burkinabè forment pour l'essentiel les métayers et les salariés des autochtones et des allochtones baoulé. La confusion des métayers avec les planteurs dans la catégorie "indépendant" nous empêche d'établir avec facilité ce constat. La forte proportion des salariés permet toutefois de vérifier pour partie la situation première des Burkinabè. Détenteurs, dans cette première étape, de leur seule force de travail et non de la terre, les Burkinabè ont plus de difficulté que les Baoulé pour accéder à l'indépendance sociale. La majorité des jeunes âgés de 20 à 34 ans sont célibataires, le célibat concerne deux hommes de ce groupe d'âges sur trois. La réalisation du cycle familial est en conséquence particulièrement retardée. Les enfants masculins ayant atteint l'âge adulte ne représentent que 2,4 % des hommes de plus de 14 ans contre 12,8 % pour les Baoulé. La taille moyenne des ménages burkinabè est donc faible, elle est de 4,8 individus⁵⁰.

⁵⁰ Ce nombre est d'ailleurs surévalué, compte tenu de l'intégration dans ce calcul des Burkinabè qui vivent dans les ménages baoulé.

Les Baoulé

Sens de l'évolution

Fig. 53 : Lien de parenté avec le CM

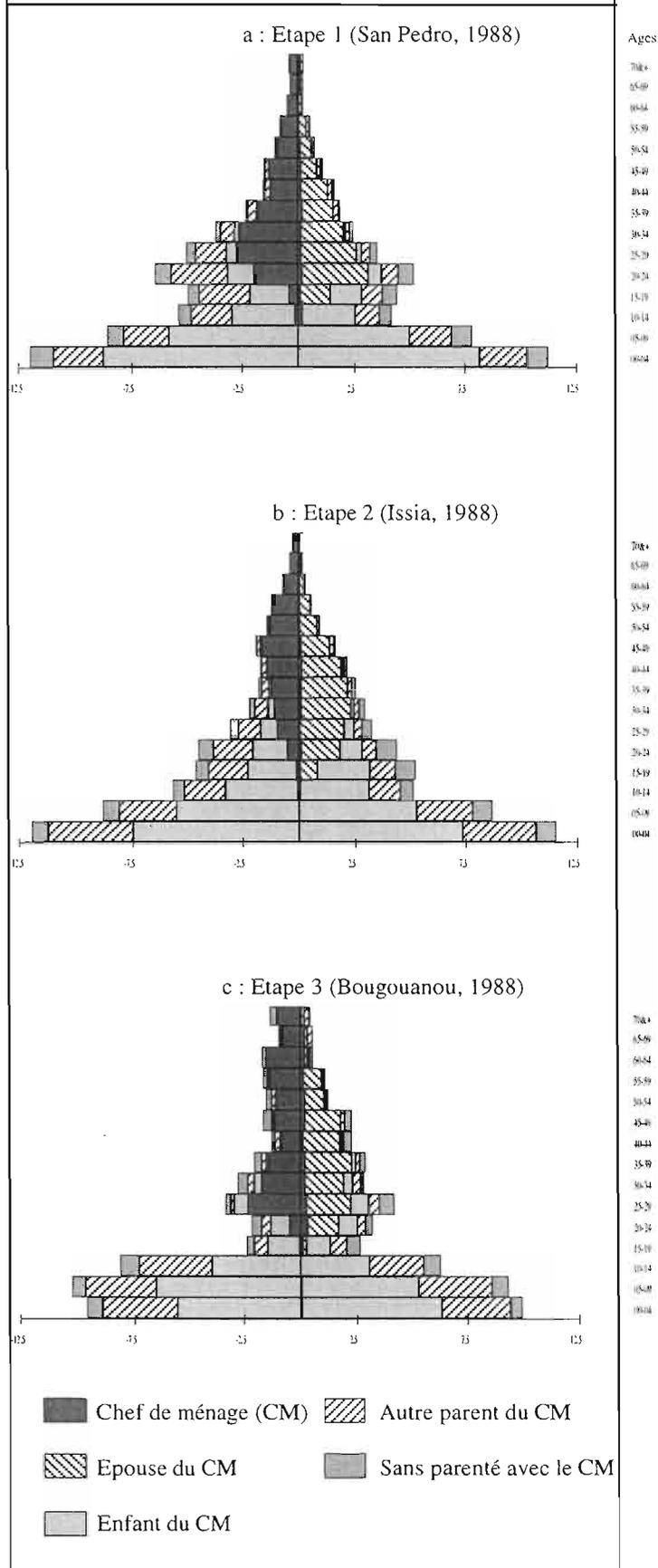


Fig. 54 : Situation matrimoniale

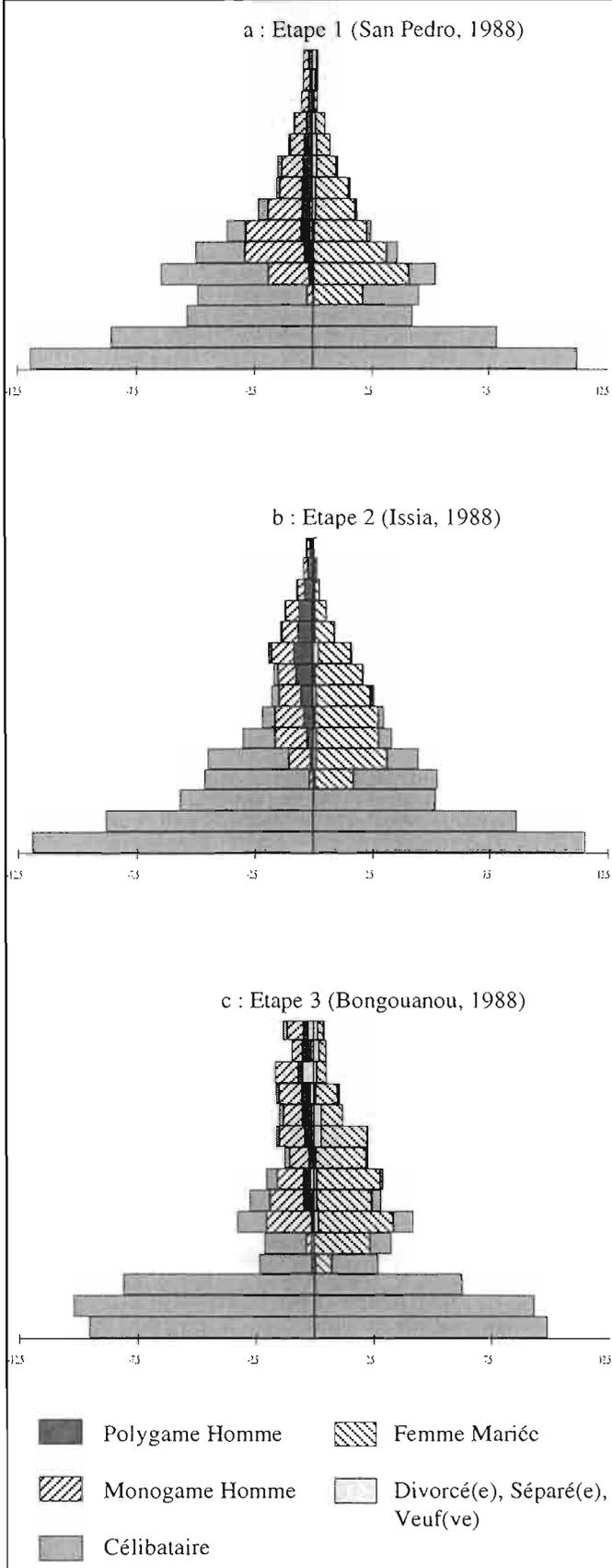
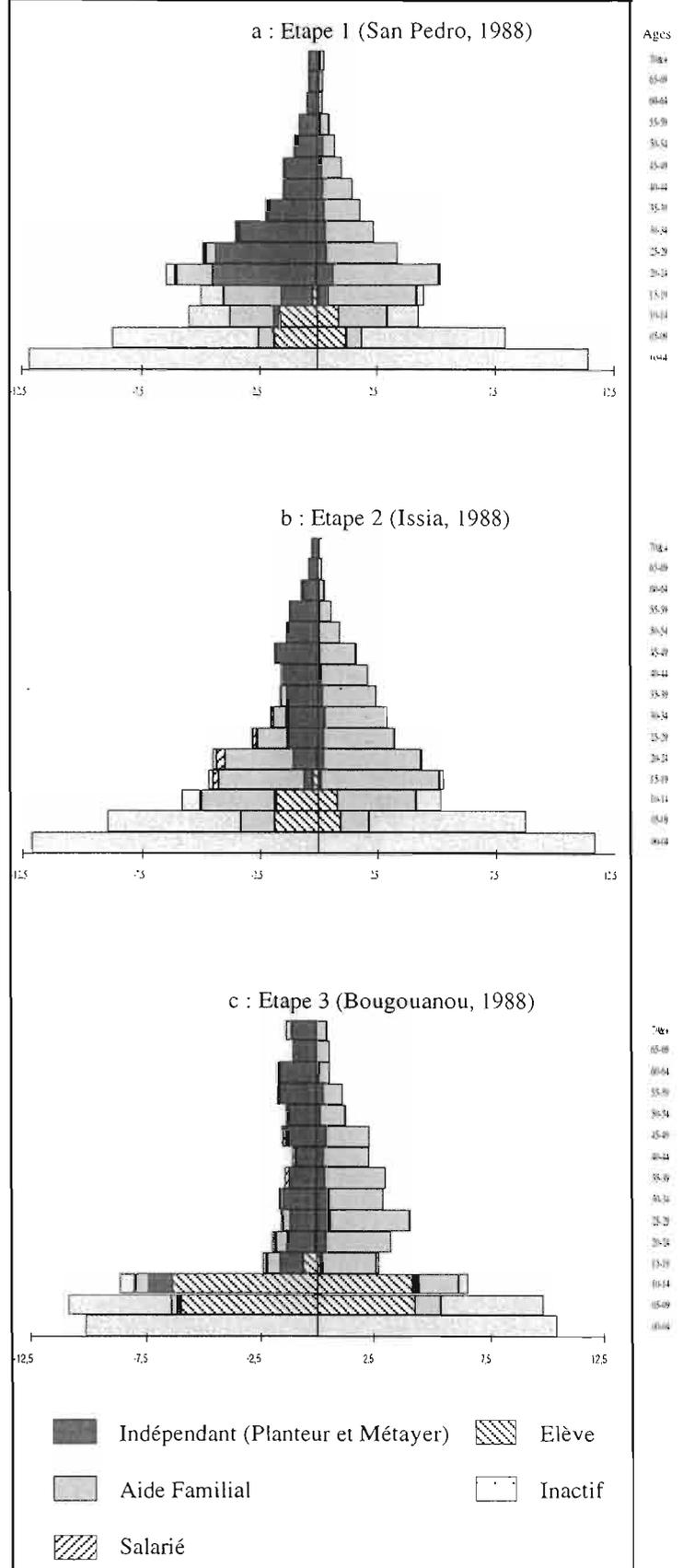


Fig. 55 : Statut dans l'activité agricole

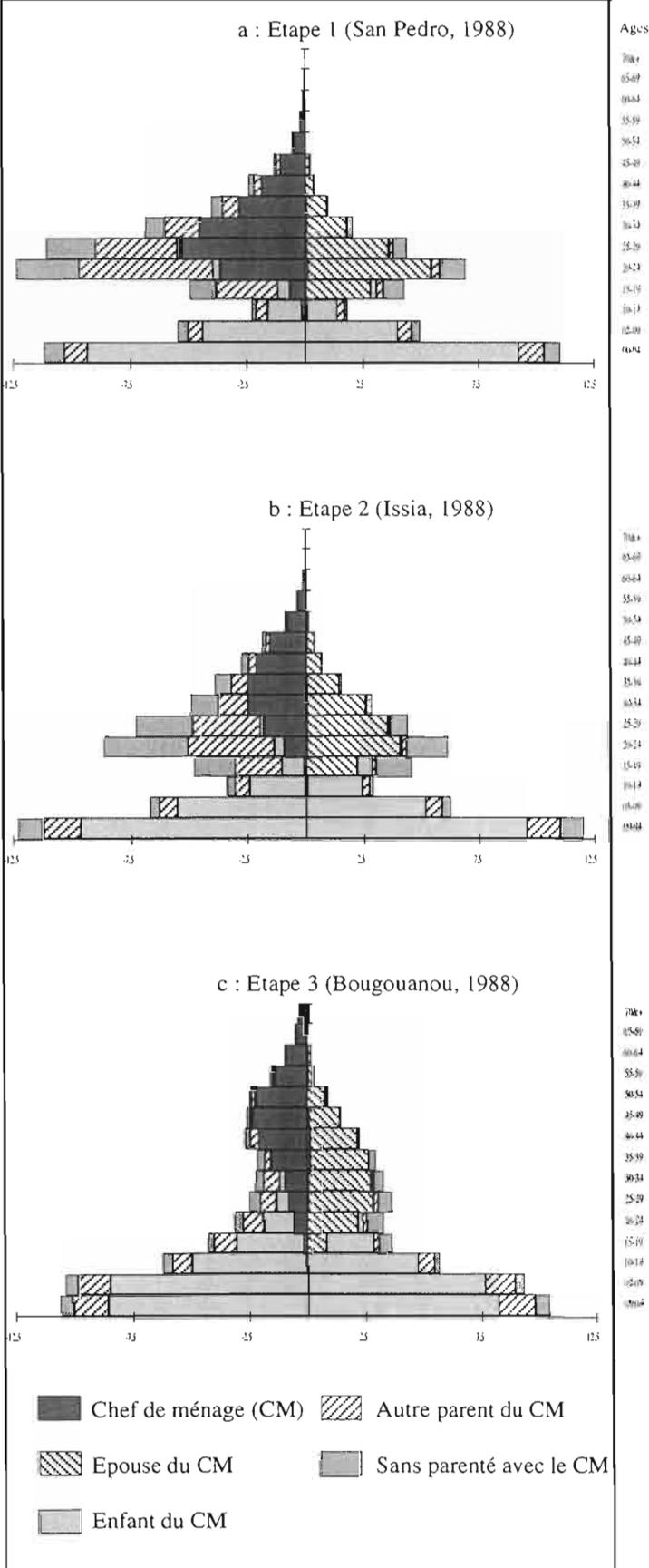


Les Burkinabè

Sens de l'évolution



Fig. 56 : Lien de parenté avec le CM



Source : RGPH 1988

R. Balaç 1997

Fig. 39 : Evolution des effectifs recensés et estimés (pour 1994) de la zone de Méadji

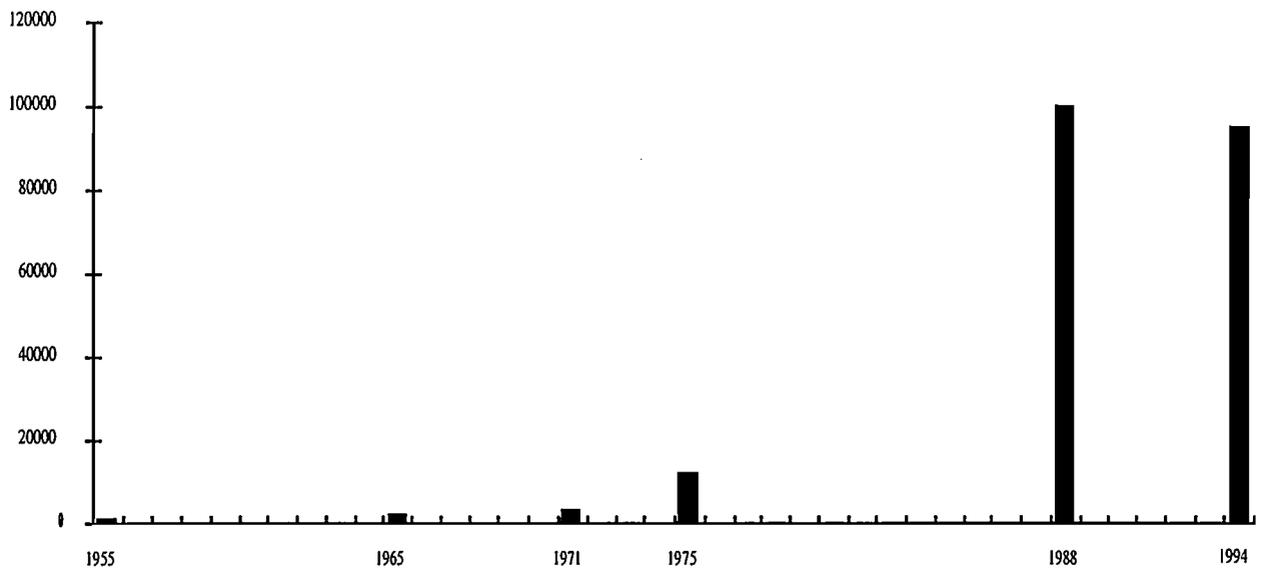


Fig. 40 : Evolution des effectifs, recensés et estimés (pour 1994), des Baoulé et des Burkinabè de la zone de Méadji

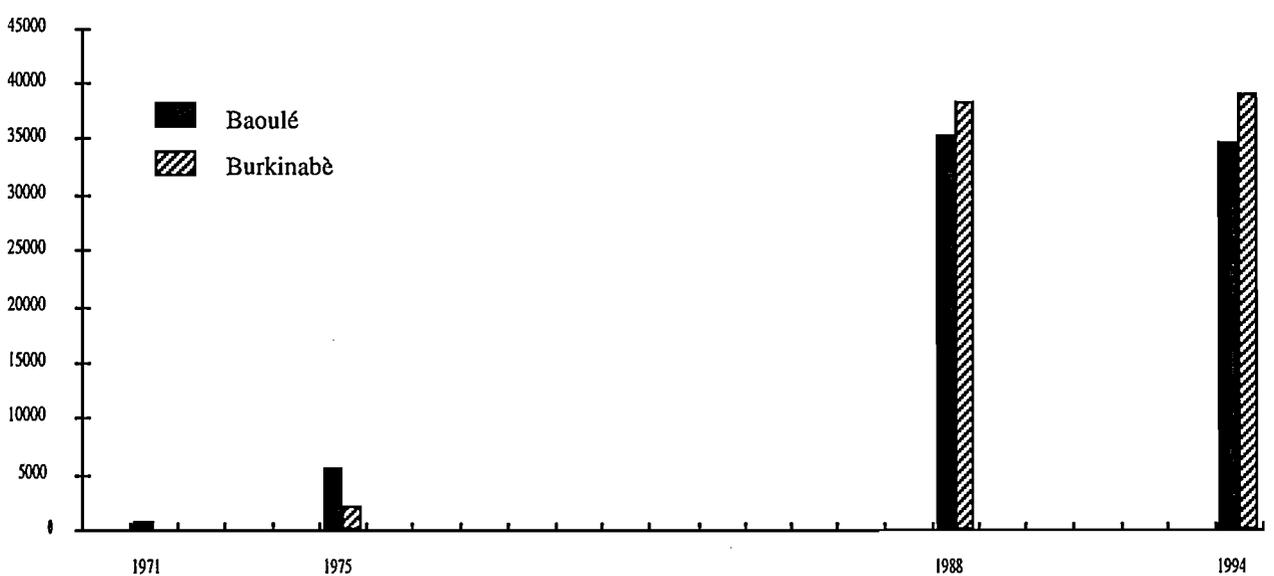
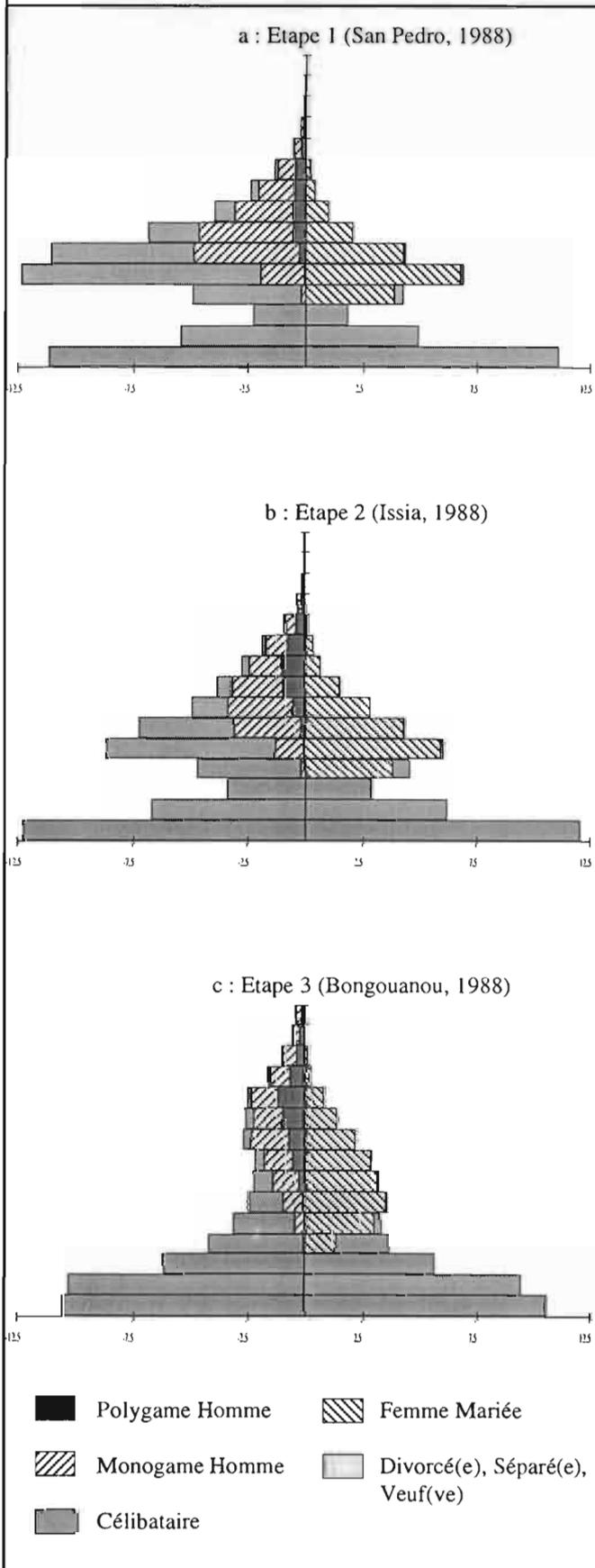
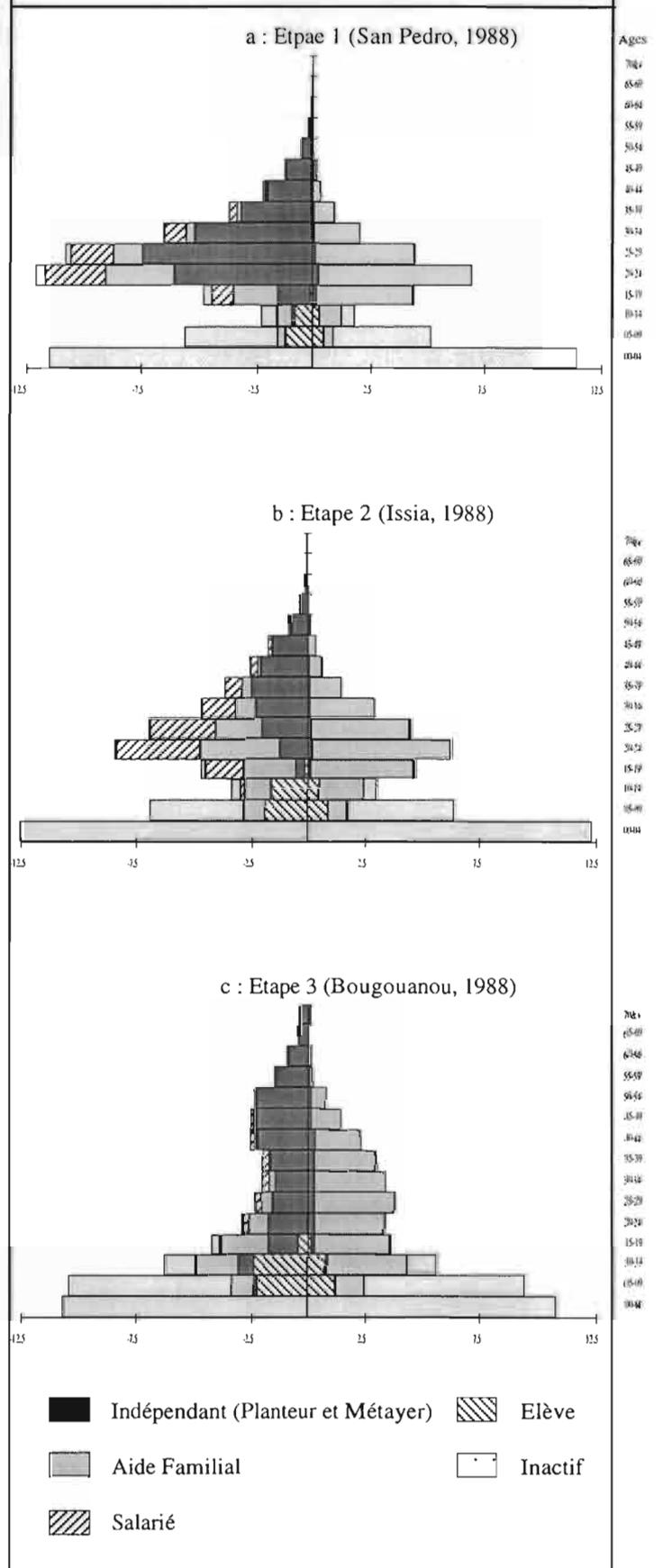


Fig. 57 : Situation matrimoniale



Source : RGPH 1988

Fig. 58 : Statut dans l'activité agricole



R. Balac 1997

B) La réalisation du peuplement

1. Les Baoulé

Les premiers baoulé installés font appel à leurs familles restées au village ou dans les anciennes zones de production. Parallèlement, la réalisation du cycle domestique permet aux enfants nés dans la zone d'accueil d'accéder à l'âge adulte. Le rassemblement familial et l'avancée du cycle domestique permettent de comprendre le quasi-doublement de la proportion des enfants des chefs de ménage (leur part augmente de 12,8 % à 20,4 %). Ils accroissent, au même titre que l'immigration des "autres parents" et des "non apparentés", la proportion des aides familiaux et des métayers. Leur part, côté masculin, augmente de 16,7 à 38,4 %, et s'accroît, côté féminin, par rapport à l'ensemble de la population adulte de 36,4 à 46,8 %.

La distribution rapide des terres explique que l'accès à cette ressource devient de plus en plus difficile pour les jeunes nouveaux arrivés. La proportion d'indépendants âgés de 20 à 34 ans ne concernent plus que 39,9 % des hommes contre 80,8 % dans la phase précédente. En conséquence l'accès au mariage et au statut de chef de ménage devient plus difficile (56,6 % de cette classe d'âge ne sont pas mariés contre 49,6 % dans la phase pionnière et 25,6 % seulement sont devenus chef de ménage contre 47,7 % dans la phase précédente). En revanche les pionniers, devenus âgés, multiplient le nombre de leur mariage. La polygamie touche près de deux hommes de plus de 34 ans sur cinq contre un sur cinq lors de la phase pionnière. Le rassemblement familial, l'accroissement du nombre d'enfants, et la difficulté pour les jeunes de quitter le ménage compte tenu de la raréfaction progressive des terres permet de comprendre l'agrandissement de la taille moyenne des ménages. L'effectif moyen s'accroît de 6,4 à 9 individus !

2. Les Burkinabè

L'accès à des lopins de terre, quoique de petite surface, des Burkinabè permet de comprendre la mise sur pied d'un réseau d'immigration devant alimenter en force de travail les exploitations. Les ménages burkinabè s'accroissent de ces nouveaux venus, la taille moyenne augmente de 4,8 à 7,8 individus. Ce sont notamment des personnes qui sont issues du même village mais pas de la même famille. La part des non apparentés masculins adultes est de 28,8 % parmi les plus de 14 ans. L'accomplissement tardif du cycle domestique permet de comprendre la forte représentation de cette population

Tableau 22 : Evolution théorique⁵¹ des proportions (en %) et indices des résidents selon le lien de parenté avec le Chef de Ménage (CM)

	n° étape	Baoulé	Burkinabè	Dioula	Malien-Guinéen	Autochtone
Enfant ≥ 15 ans H parmi les ≥ 15 ans H	1	12,8	2,4	9,8	4,2	13,1
	2	20,4	4,4	18,6	6,7	22,7
	3	14,7	20,3	21,2	18,9	22,1
Autre Parent ≥ 15 ans H parmi les ≥ 15 ans H	1	28,5	33,4	20,0	22,8	19,4
	2	26,2	31,0	21,8	22,8	23,2
	3	10,3	16,2	9,4	16,0	28,3
Sans parenté ≥ 15 ans H parmi les ≥ 15 ans H	1	7,8	17,2	8,1	18,2	2,6
	2	9,5	28,8	9,7	28,9	3,2
	3	14,3	10,0	11,8	6,6	5,7
CM ≥ 15 ans H parmi les ≥ 15 ans H	1	50,7	46,9	62,1	54,6	64,9
	2	43,9	35,7	49,7	41,7	50,8
	3	60,1	53,4	56,5	58,5	43,5
CM de 20-34 ans H parmi les 20-34 ans H	1	47,7	44,3	57,6	49,3	55,9
	2	25,6	24,6	28,5	27,0	33,1
	3	53,8	30,0	38,7	29,7	23,0
Autre Parent < 15 ans parmi les < 15 ans	1	22,7	11,3	10,5	8,9	28,3
	2	29,7	12,5	20,9	15,9	27,0
	3	34,5	13,7	31,5	18,5	52,0
Nombre de résidents par ménage	1	6,4	4,8	5,8	5,0	4,7
	2	9,0	7,8	7,7	6,6	7,7
	3	6,5	7,1	6,8	6,4	8,8

Source : RGPH 1988

Tableau 23 : Evolution théorique des proportions (en %) des résidents selon leur situation matrimoniale (H : homme, F : femme)

	n° étape	Baoulé	Burkinabè	Dioula	Malien-Guinéen	Autochtone
Célib. de 20-34 ans H parmi les 20-34 ans H	1	49,6	62,1	45,7	52,5	49,7
	2	56,6	62,7	52,4	66,0	40,8
	3	48,2	63,9	74,2	73,5	62,1
Célib. de 20-34 ans F parmi les 20-34 ans F	1	15,7	1,8	2,1	2,5	36,7
	2	19,5	1,6	5,1	2,7	10,7
	3	21,2	4,8	25,0	9,3	41,0
Polygame ≥ 35 ans H parmi les ≥ 35 ans H	1	20,5	20,4	40,4	23,5	16,6
	2	36,4	33,7	35,7	22,9	33,3
	3	18,1	32,0	40,0	28,6	18,7

Source : RGPH 1988

⁵¹ Les étapes numérotées 1, 2 et 3, correspondent respectivement aux situations démographiques de San Pedro, d'Issia et de Bongouanou en 1988.

Tableau 24 : Evolution théorique des proportions (en %) et indices des résidents selon le statut occupé dans l'activité agricole

	n° étape	Baoulé	Burkinabè	Dioula	Malien- Guinéen	Autoch- tone
Indépendant ≥ 15 ans H parmi les ≥ 15 ans H	1	75,3	64,7	77,3	69,1	79,9
	2	54,1	39,6	57,4	51,8	65,4
	3	77,8	72,6	81,2	77,6	72,3
Indép. de 20-34 ans H parmi les 20-34 ans H	1	80,8	63,3	76,2	66,5	80,4
	2	39,9	28,5	36,5	37,9	58,2
	3	71,4	64,9	70,0	66,9	68,8
Aides familiaux ≥ 15 ans H parmi les ≥ 15 ans H	1	16,7	16,3	14,4	14,8	6,7
	2	38,4	27,1	30,7	19,5	22,4
	3	9,6	15,4	8,7	16,1	13,0
Aides familiaux ≥ 15 ans F parmi les ≥ 15 ans	1	36,4	29,7	43,8	35,7	45,3
	2	46,8	35,9	46,7	34,3	50,7
	3	48,0	42,4	51,0	44,8	41,2
Inactifs	1	47,2	36,8	51,7	44,3	50,0
	2	44,7	40,5	47,7	41,5	47,9
	3	53,5	46,5	46,8	47,3	53,1
Taux de scolarisation des 5-14 ans H	1	24,4	25,7	27,4	20,9	62,2
	2	24,9	34,8	27,0	29,4	62,3
	3	63,1	28,2	57,1	39,1	60,5
Taux de scolarisation des 5-14 ans F	1	17,5	11,5	9,2	13,0	48,4
	2	12,7	15,4	10,4	9,3	50,1
	3	51,3	13,2	17,2	21,6	45,5

Source : RGPH 1988

Tableau 25 : Evolution théorique de la fécondité

	n° étape	Baoulé	Burkinabè	Dioula	Malien- Guinéen	Autoch- tone
I.S.F.	1	9,2	8,8			7,5
	2	8,2	10,4			7,7
	3	7,0	6,7			6,4

Source : RGPH 1988

ainsi que celle des "autres parents" (ils forment 31,0 % des hommes), la part des enfants masculins adultes ne s'est en effet accru que de deux points passant de 2,4 % à 4,4 %. Toutefois, le rassemblement familial en particulier l'arrivée des épouses a permis d'accroître la part de la main-d'œuvre familiale de la famille nucléaire. Leur proportion s'accroît de 29,7 à 35,9 %.

Les jeunes hommes arrivés ont des difficultés à accéder à leur tour à la terre ou plus globalement à l'indépendance économique comme leur autoriserait l'accès au statut de métayer. La part des indépendants masculins âgés de 20 à 34 ans est tombée de 63,3 % à 28,5 %. L'indépendance sociale est par conséquent difficile à atteindre. La part des célibataires masculins est aussi importante chez les jeunes que par le passé (ils représentent toujours deux personnes sur trois, âgées de 20 à 34 ans) et la part des chefs de ménage se réduit dans ce groupe d'âge de moitié passant de 44,3 % à 24,6 % ! En revanche les pionniers cumulent les mariages. La polygamie concerne 33,7 % des hommes de 35 ans et plus contre 20,4 % la période précédente.

C) La phase de blocage foncier et de vieillissement des vergers : l'émigration des jeunes actifs

1) Les Baoulé

Dans cette phase, l'impossibilité d'accès à la terre renforcée par le dépérissement des plantations a provoqué un mouvement massif d'émigration (figure 48 c). Ces départs ont tout particulièrement touché les jeunes "sans terres", et davantage la catégorie des autres parents que les enfants, moins dépendants de l'autorité du chef de ménage. Ces départs permettent d'expliquer en terme relatif l'augmentation des indépendants et des chefs de ménage. Les départs des jeunes provoquent la chute en terme absolu et en terme relatif de la part des aides familiaux masculins (elle tombe à 9,6 %). Les ménages diminuent en taille, le nombre moyen des membres de ménage diminue de 9 à 6,5 individus.

Le mouvement d'émigration massif des jeunes adultes, associé à la poursuite du cycle domestique, permet de comprendre, à l'extrémité haute de la pyramide des âges, la structure vieillie de la population (la proportion des jeunes adultes de moins de 45 ans égale celle des plus de 44 ans) et , à sa base, la forte proportion des moins de 15 ans (malgré une réduction forte du groupe des 0-4 ans). Il résulte de cette évolution un fort accroissement de la part des inactifs. Leur part augmente atteignant 53,7 %, soit plus d'un résidents sur deux. La forte proportion des enfants de moins de 15 ans s'explique par la part importante des enfants confiés. Plus d'un enfant sur trois est dans ce cas. L'existence

d'infrastructures scolaires en forme très probablement la raison. Le taux de scolarisation des 5-14 ans est particulièrement élevé. Il est de 63,1 % pour les garçons et de 51,3 % pour les filles. Le territoire ne joue plus un grand rôle économique pour les Baoulé mais tient une place sociale de premier plan en accueillant les enfants de ceux qui sont partis s'installer vers de nouvelles régions forestières.

2. Les Burkinabè

Le blocage foncier a provoqué le départ massif des salariés, des métayers⁵² mais aussi des aides familiaux. Toutefois, le départ de la force de travail familial a été moins important que chez les Baoulé. La part des aides familiaux ne s'est réduite que de 27,1 à 15,4 % contre 38,4 à 9,6 % chez les Baoulé. Les enfants burkinabè arrivés à l'âge adulte, et les autres parents sont en effet mieux représentés que du côté des Akan (les enfants adultes masculins représentent 20,3 % des plus de 14 ans contre 14,7 % aux Baoulé et la catégorie des "autres parents" représente 16,2 % contre 10,3 %). Pourtant l'accès à l'indépendance économique et sociale est devenu particulièrement ardu pour ces jeunes. La proportion des jeunes indépendants est plus faible que celles des indépendants âgés, de même la proportion des jeunes chefs de ménage est plus faible que celle des chefs de ménage âgés. La faiblesse relative du départ des aides familiaux repose sur la cohésion sociale plus forte des Burkinabè mais qui peut se comprendre aussi par l'étroitesse relative des opportunités des jeunes Burkinabè, par rapport aux jeunes Baoulé, qui les rendent plus dépendants de leurs aînés.

La réalisation tardive du cycle domestique et du rapprochement des femmes auprès de leurs maris peut aussi permettre de comprendre la faiblesse relative des départs des aides familiaux, ces derniers étant plus jeunes et donc plus dépendants. La mobilisation de la main-d'œuvre chez les Burkinabè est donc plus aisée. La part des aides familiaux féminins s'est accru de 35,9 à 42,4 %. Le maintien de cette force de travail familial explique que le nombre moyen d'individus par ménage ait peu diminuée malgré l'émigration, il se réduit de 7,8 à 7,1 individus.

La survie économique des exploitations burkinabè se comprend par une proportion encore relativement faible des inactifs et ce malgré l'accomplissement du cycle familial,

⁵² Rapellons que le contrat de métayage en Côte d'Ivoire ne permet pas l'accès direct à la terre pour ce travailleur comme il le permet par exemple au Togo. Au Togo le contrat "dibi ma dibi" signifie que la moitié de la propriété des parcelles défrichées revient directement au métayer. En Côte d'Ivoire le contrat abusant signifie le partage de la récolte en trois : un tiers pour le métayer et les deux tiers pour le propriétaire, le contrat abugnon : partage de récolte moitié-moitié. L'accès à la terre pour le métayer de Côte d'Ivoire est indirect, il acquiert la terre soit par un travail supplémentaire réalisé auprès de son employeur, soit par achat.

cette part représente 46,5 % contre 53,5 % aux Baoulé. La réduction du taux de scolarisation entre, peut-être aussi, dans une stratégie de réduction des charges. Les taux se réduisent respectivement pour les garçons et les filles de 34,8 à 28,2 % et de 15,4 à 13,2 %. D'autre part, l'accueil des enfants confiés, contrairement aux Baoulé, demeure extrêmement faible (13,7 %). Cette faiblesse indique que la zone ne remplit pas un rôle social aussi fort que pour la communauté akan. Les Burkinabè limitent dans les vieilles zones de production le poids des charges sociales.

D) Les Dioula et les Maliens-Guinéens (figures 59, 60, 61 et figures 62, 63, 64)

L'installation ancienne des Dioula dans les zones forestières ivoiriennes et plus globalement dans le système et, à l'opposé, l'installation récente des Maliens-Guinéens dans ces régions et plus globalement dans le système permettent de comprendre la similitude des structures et de leur évolution entre les Dioula et les Baoulé d'une part et entre les Maliens-Guinéens et les Burkinabè d'autre part, tant en ce qui concerne l'activité agricole que la composition sociale des ménages.

Toutefois, ces deux populations se distinguent des deux premières communautés étudiées par deux aspects. La pratique de la religion musulmane permet de comprendre qu'avec la raréfaction croissante des terres le célibat des jeunes hommes se renforce puissamment (le célibat des 20-34 ans s'accroît de 45,7 à 52,4 % puis à 74,2 % chez les Dioula et augmente de 52,5 à 66,0 % puis à 73,5 % chez les Maliens-Guinéens) et qu'à l'inverse la polygamie se maintient à un niveau élevé chez les résidents âgés (la polygamie des plus de 34 ans se maintient autour d'un niveau de 40 % chez les Dioula et de 25 % environ chez les Maliens-Guinéens). Le poids de la tradition musulmane facilite le retour à un pouvoir gérontocratique fort en cas de crise économique. La seconde particularité des Dioula et des Maliens-Guinéens est leur double activité de planteur et de commerçant. Le commerce rural étant étroitement dépendant de l'état de santé de l'économie de plantation, une crise du système de café-cacao entraîne aussitôt une crise de l'activité commerciale. Le blocage foncier puis le dépérissement des plantations ont provoqué une émigration relative des jeunes adultes masculins de plus grande ampleur que dans les deux autres communautés autochtones. Ce phénomène est remarquable chez les Dioula où la réduction de la proportion des jeunes a été particulièrement forte.

Les Dioula

Sens de l'évolution

Fig. 59 : Lien de parenté avec le CM

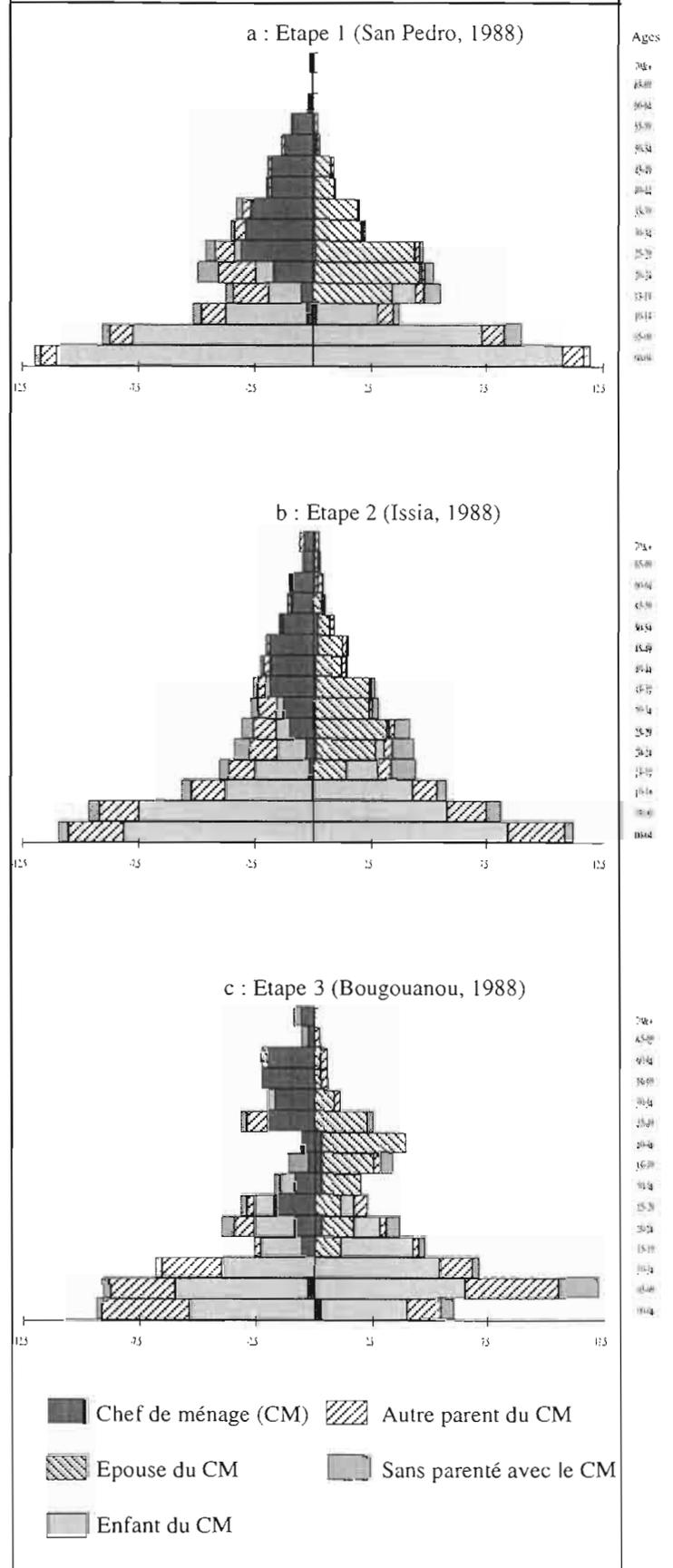
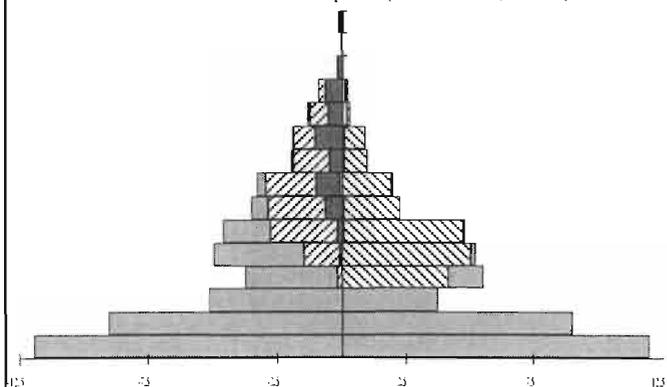
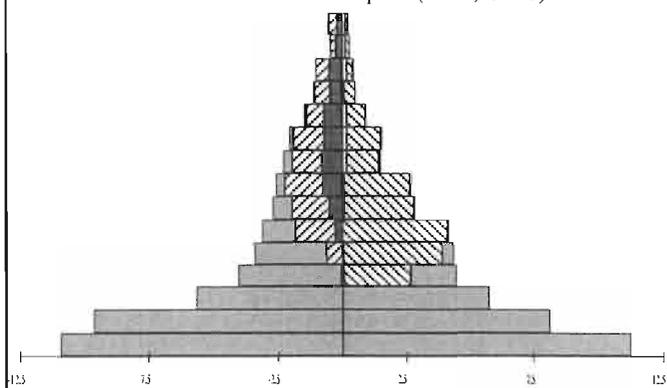


Fig. 60 : Situation matrimoniale

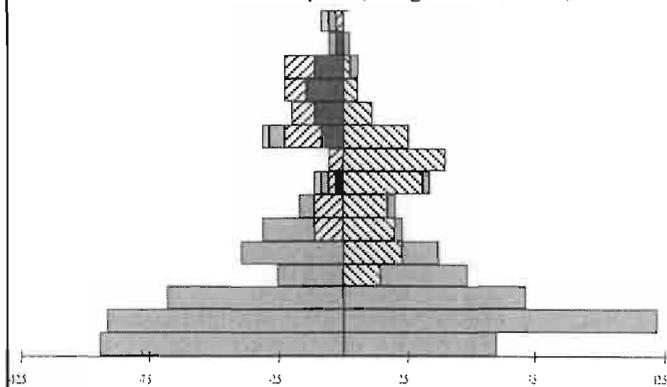
a : Etape 1 (San Pedro, 1988)



b : Etape 2 (Issia, 1988)



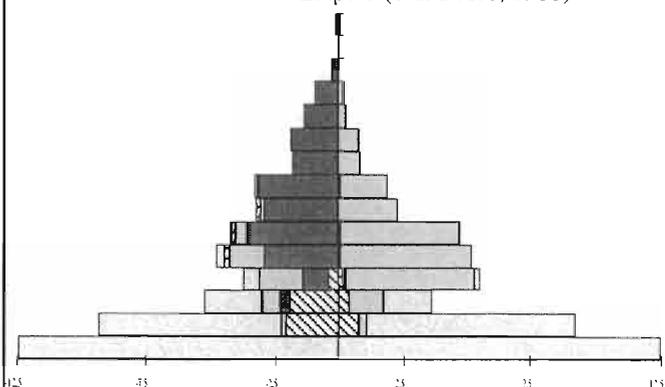
c : Etape 3 (Bougouanou, 1988)



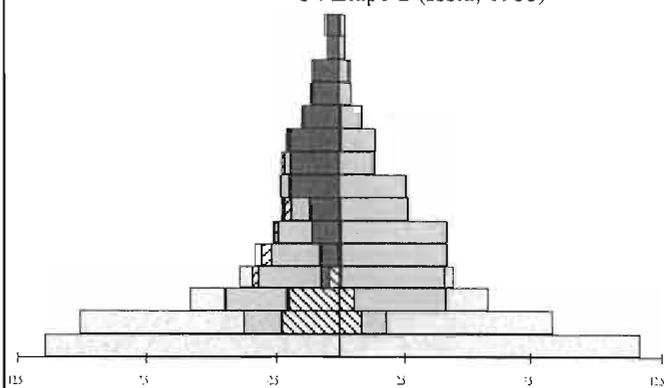
- | | |
|----------------|---------------------------------|
| Polygame Homme | Femme Mariée |
| Monogame Homme | Divorcé(e), Séparé(e), Veuf(ve) |
| Célibataire | |

Fig. 61 : Statut dans l'activité agricole

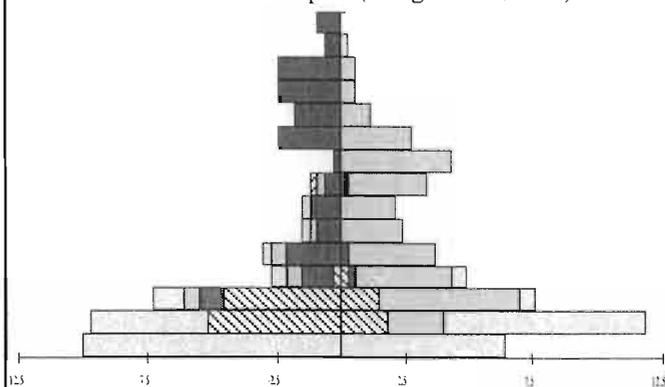
a : Etape 1 (San Pedro, 1988)



b : Etape 2 (Issia, 1988)



c : Etape 3 (Bougouanou, 1988)



- | | |
|-----------------------------------|---------|
| Indépendant (Planteur et Métayer) | Elève |
| Aide Familial | Inactif |
| Salarié | |

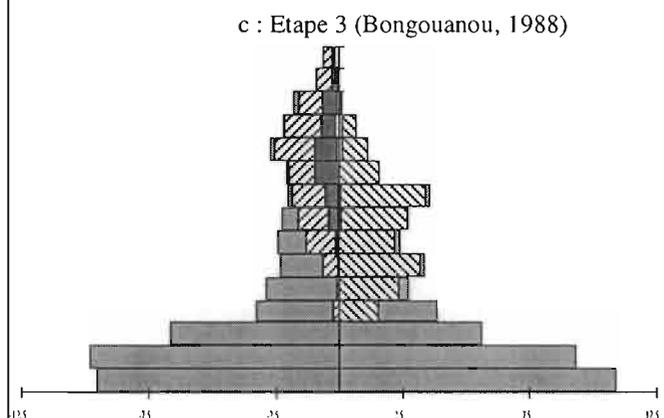
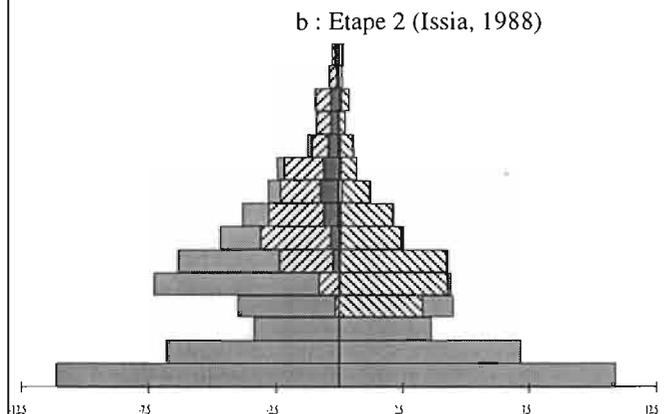
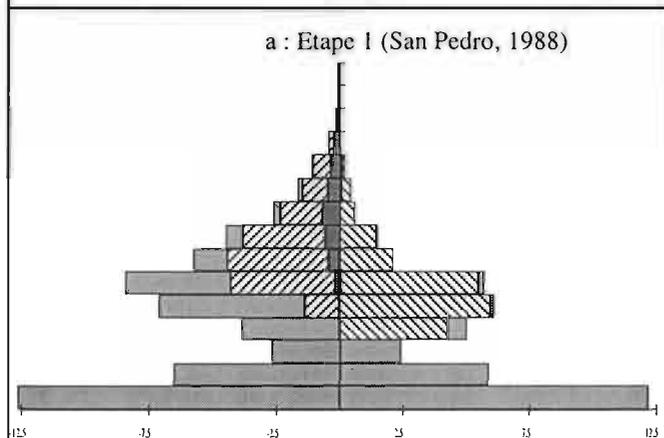
Agés

70+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
0-04

70+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
0-04

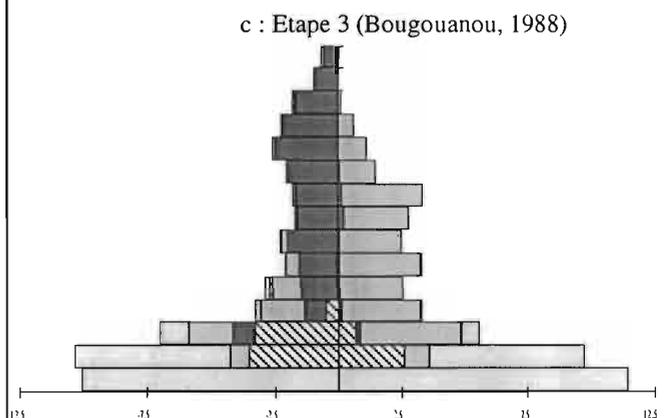
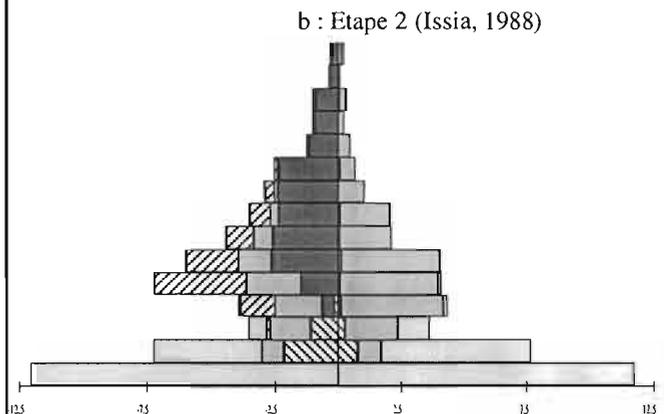
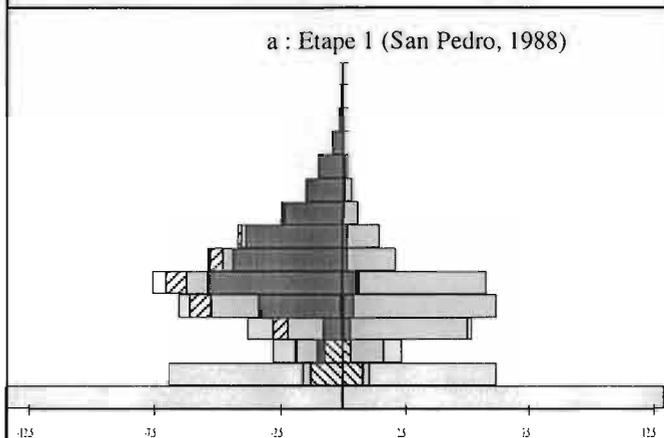
70+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
0-04

Fig. 63 : Situation matrimoniale



- | | |
|----------------|---------------------------------|
| Polygame Homme | Femme Mariée |
| Monogame Homme | Divorcé(e), Séparé(e), Veuf(ve) |
| Célibataire | |

Fig. 64 : Statut dans l'activité agricole



- | | |
|-----------------------------------|---------|
| Indépendant (Planteur et Métayer) | Elève |
| Aide Familial | Inactif |
| Salarié | |

Agés

70+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

70+

65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

70+

65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

E) Les autochtones (figures 65, 66, 67)

Il est plus difficile de modéliser l'évolution des structures autochtones à partir de différentes ethnies. Nous savons que si les Akan non baoulé ont activement participé à l'économie de plantation, ce n'est pas le cas des Krou. Par ailleurs, d'autres éléments nous rendent perplexes tel que le caractère discontinu de l'évolution des proportions des femmes chef de ménage (aucune femme bété n'occupe ce statut au contraire des femmes bakwé et agni). Des singularités d'ordre culturel expliqueraient-elles ce phénomène ? Si nous ne pouvons placer facilement les structures autochtones dans un schéma d'évolution historique, il se dégage cependant de grandes tendances qui ne peuvent résulter que de l'évolution des cycles de l'économie de plantation et domestique. Il en est ainsi de la réduction de la proportion des hommes adultes par rapport aux femmes, les départs d'une zone saturée et en déclin économique permettant de comprendre l'amplification de l'émigration masculine. La diminution de la proportion des chefs de ménage avec le temps repose également sur la raréfaction foncière et sur le renforcement du pouvoir des anciens sur les jeunes. L'accroissement de la proportion des enfants confiés et le maintien de taux de scolarisation relativement élevés résultent du remplacement du rôle économique de la zone par le rôle social au fur et à mesure que la région perd de sa vitalité économique (la proportion des enfants confiés de moins de 15 ans augmente de 27,0 à 52,0 %).

Les Autochtones

Sens de l'évolution

Fig. 65 : Lien de parenté avec le CM

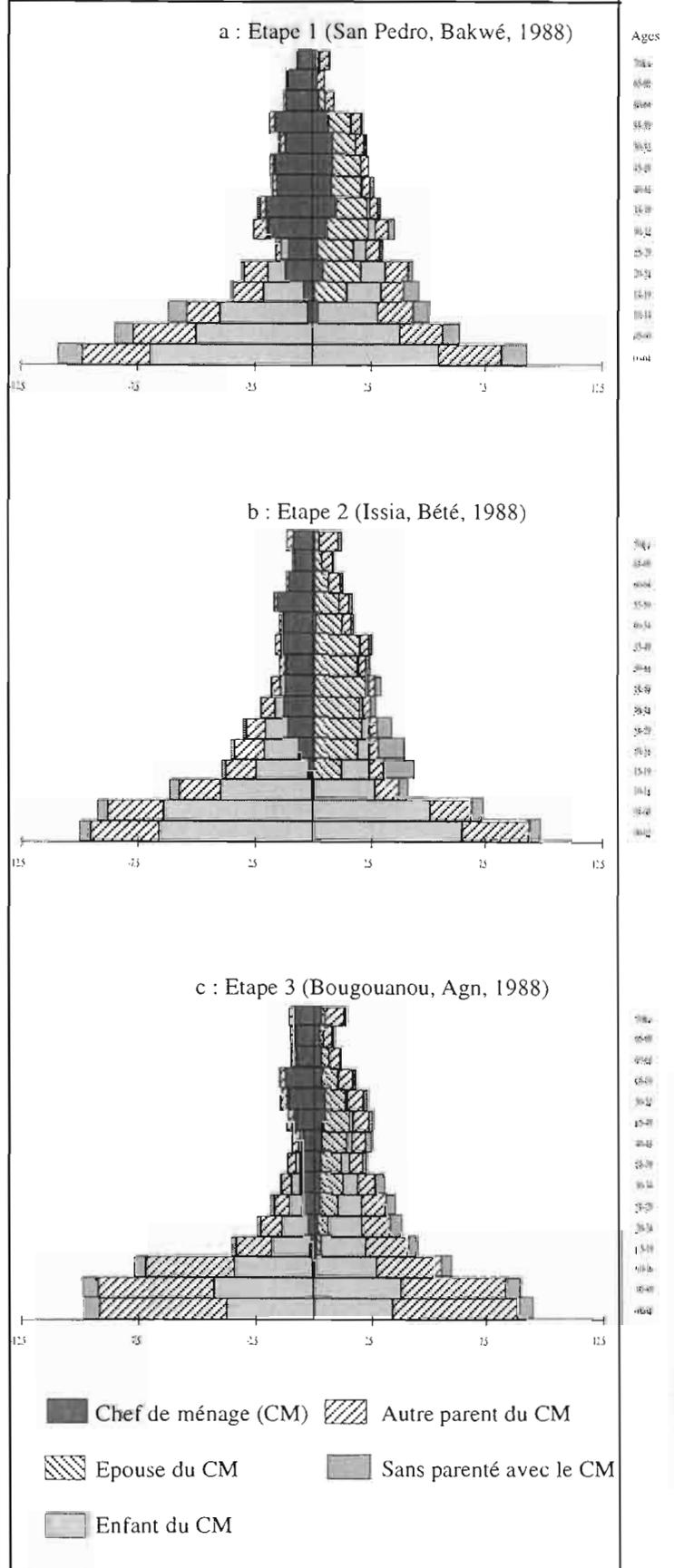


Fig. 66 : Situation matrimoniale

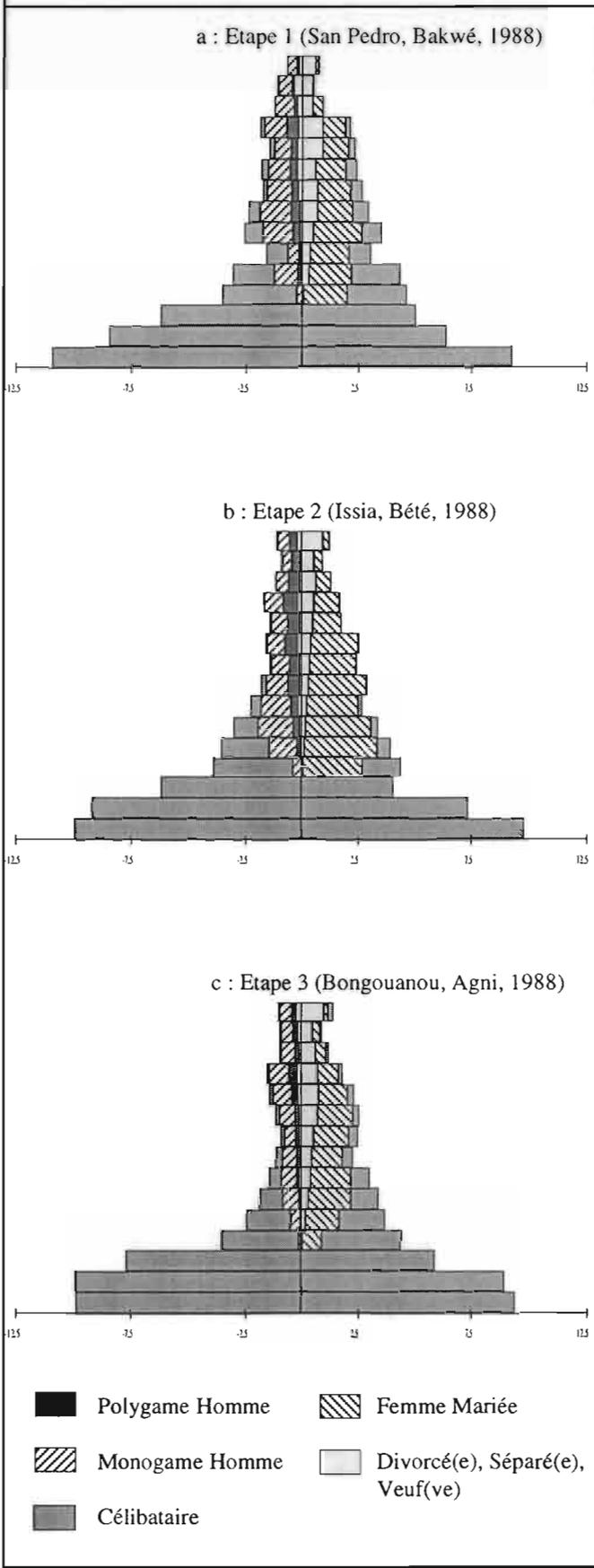
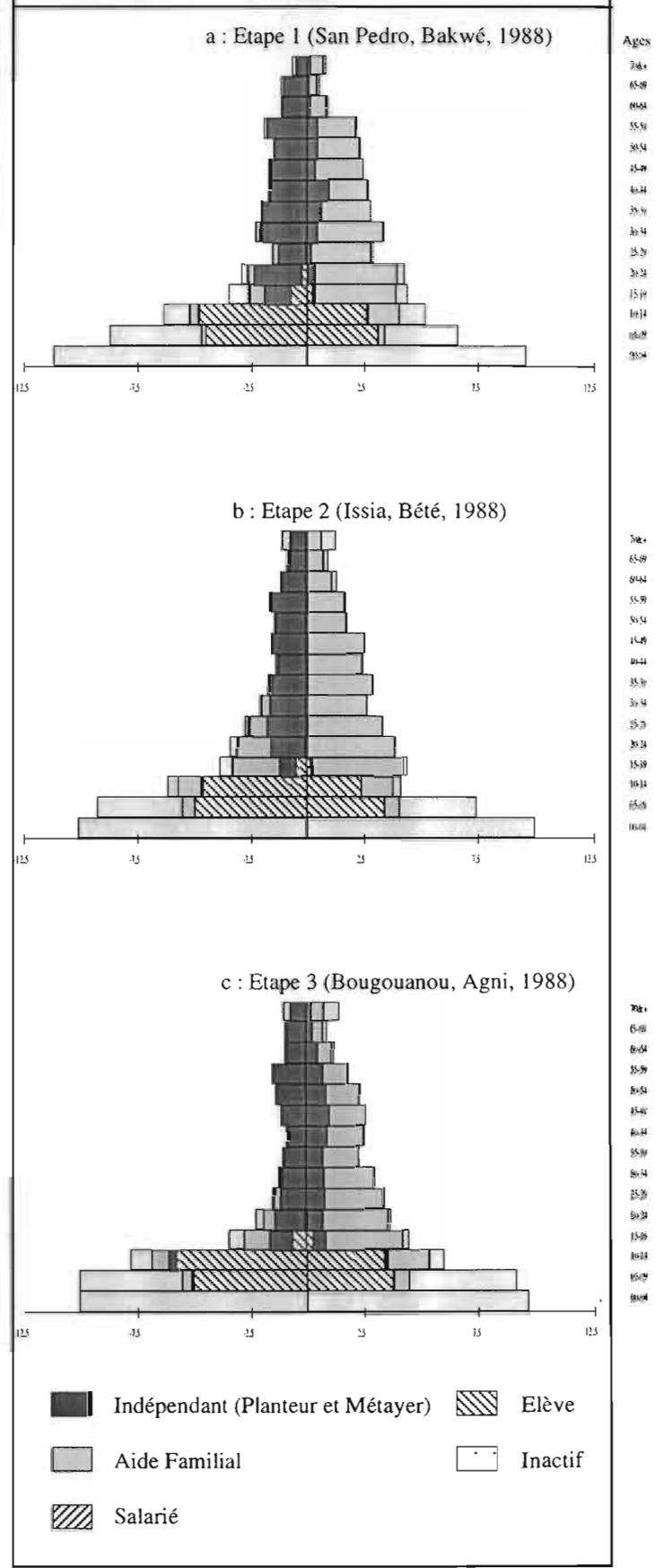


Fig. 67 : Statut dans l'activité agricole



Agés

70+

65-69

60-64

55-59

50-54

45-49

40-44

35-39

30-34

25-29

20-24

15-19

10-14

05-09

00-04

70+

65-69

60-64

55-59

50-54

45-49

40-44

35-39

30-34

25-29

20-24

15-19

10-14

05-09

00-04

70+

65-69

60-64

55-59

50-54

45-49

40-44

35-39

30-34

25-29

20-24

15-19

10-14

05-09

00-04

Source : RGPH 1988

R. Balac 1997

La reconstruction de l'évolution des effectifs et des structures démo-économiques et démo-sociales se réalise-t-elle dans l'ensemble des régions de production ivoiriennes ? Concrètement, est-il possible que les territoires du Centre-Ouest et du Sud-Ouest connaissent demain un processus migratoire complet ? Sachant que ce processus nécessite, pour qu'il s'accomplisse en un lieu, un autre espace disponible pouvant accueillir les émigrants alors que le Sud-Ouest représente la dernière région de forêts denses du pays, la réponse ne peut être que négative. La situation que connaît Bongouanou en 1988 ne se réalisera pas dans le Sud-Ouest ivoirien. Le processus ne pourra s'accomplir que de façon partielle dans l'une et l'autre région. La forêt, non renouvelée, conduit obligatoirement le modèle d'économie de plantation au niveau national à une impasse. C'est un blocage structurel puissant.

Faute d'espace forestier disponible plus à l'ouest, quelles vont être les réactions des sociétés paysannes du Sud-Ouest ?

Chapitre VI : La rupture du cycle de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra : l'annonce du blocage national du système

Au début et au milieu des années quatre-vingt, les terres agricoles des zones de Sassandra et de Méadji ont été totalement distribuées et occupées par les plantations, comme elles le furent quelques années plus tôt dans les autres régions ivoiriennes. A partir de ces dates, le jeu d'échange "terre-travail" ne pouvait donc plus s'opérer. Nous allons montrer que le blocage de l'accès au foncier se manifeste chez les détenteurs de la force de travail par une émigration importante et un fort ralentissement de leur immigration. Ces mouvements de départ et d'évitement de la force de travail pour Méadji-Sassandra vont à leur tour provoquer un blocage de l'accès à la main-d'œuvre pour les planteurs, grevant ainsi le fonctionnement de leurs exploitations. Cependant, les similitudes avec les autres régions ivoiriennes s'arrêtent là. L'examen précis des structures des populations des résidents et des migrants va nous permettre d'observer des phénomènes de repli particulièrement puissants. L'étude approfondie des motifs, des lieux de provenance et de destination des migrants, va nous montrer également que les mouvements d'émigration ont changé de nature. Le blocage et les transformations de l'économie de café-cacao à Méadji-Sassandra annoncent le blocage et les transformations de l'économie de plantation au niveau national.

La migration, qui comme nous l'avons vu, assure la fonctionnalité de l'économie de plantation constitue l'analyseur privilégié de la crise du système dans ce chapitre. Ses transformations en terme de poids, de structure et d'orientation sont l'expression directe des réactions et des adaptations des ruraux.

Les transformations observées à Méadji et à Sassandra étant très proches, à un décalage temporel près, nous présentons ici les résultats concernant la zone de Méadji et plaçons en annexe les résultats de la zone de Sassandra.

I. Le blocage de l'accès à la terre : Méadji, terre d'accueil, devient une zone de départ

A) Une forte émigration et un ralentissement de l'immigration

Dans le graphique 39 du chapitre IV, nous avons pu constater qu'après une augmentation considérable des effectifs dans les années soixante-dix et le début des

années quatre-vingt, Méadji présentait un tassement de sa population. Entre 1988 et 1994, l'effectif, de la zone, ne diminuait en effet de - 0,8 % en moyenne par an contre une croissance de 16,3 % entre 1975 et 1988 pour l'ensemble de la sous-préfecture. La décomposition de l'accroissement global 1988-1994 en accroissement naturel et migratoire permet de constater que c'est le retournement du solde migratoire au profit de l'émigration qui est la cause de ce tassement spectaculaire. Le tableau 26 nous indique en effet, qu'au taux d'accroissement naturel de 3,4 %⁵³ s'oppose un taux de migration net négatif de - 4,2 %. Le calcul des proportions d'émigrés indique que près de deux résidents de 1988 sur cinq (41,1 %) ont quitté leur village ou leur campement au cours des six années suivantes. Le calcul des proportions d'immigrés indique que plus d'un résident de 1994 sur six (17,6 %) était arrivé au cours des six dernières années.

Le blocage foncier intervenu au milieu des années quatre-vingt est responsable du départ entre 1988 et 1994 d'une part importante des résidents et du ralentissement des flux d'arrivées. Ces mouvements concernent essentiellement les manœuvres (métayers, salariés et aides familiaux). Ne pouvant plus accéder à la terre, une grande partie d'entre eux ont préféré quitter ou éviter la zone de Méadji pour de nouvelles zones pionnières.

Les mouvements de départ ont été amplifiés par la chute des prix d'achat aux planteurs, du café et du cacao en 1988-1989. La baisse des revenus des planteurs a démotivé l'immigration de travailleurs salariés et familiaux. La chute des prix demeure toutefois un événement d'ordre conjoncturel. Son effet négatif n'a été que très ponctuel.

B) L'émigration touche davantage les Burkinabè que les Baoulé

La figure 40 du chapitre IV indiquait que le tassement de la croissance des effectifs baoulé était deux fois plus fort que celui des Burkinabè (les taux étaient respectivement de - 0,3 contre + 0,4 %). Les Baoulé auraient-ils été plus touchés par les départs que les Burkinabè ? La décomposition des taux globaux en taux d'accroissement migratoire et naturel permet de répondre par la négative. Les Burkinabè ont été sensiblement plus affectés par le déficit migratoire que les Baoulé (-4,1 % contre -3,2 %). La position tenue

⁵³ La forte valeur du taux d'accroissement naturel résulte de la faiblesse du taux de mortalité et de l'importance du taux de natalité. La proportion de décès relativement faible résulte du caractère jeune de la population résidente : les décès d'adultes jeunes sont plus rares que ceux des adultes âgés. La faiblesse de la mortalité peut se comprendre aussi par le fait que les malades moribonds retournent le plus souvent au village d'origine pour y décéder. La mortalité de la population résidente est de cette manière sous-estimée. Le nombre des naissances, relativement élevé, se comprend par la jeunesse des structures de population, favorable à la natalité. Le nombre des naissances est toutefois quelque peu sous-estimé dans la mesure où un certain nombre de femmes enceintes, résidentes de Méadji, vont accoucher dans leur région d'origine. Quand la mère revient dans la zone d'accueil, accompagnée de son nouveau-né, ce dernier est enregistré dans les enquêtes comme immigré.

Tableau 26 : Dynamique démographique 1988-1994 de la zone d'enquête de Méadji

	Zone de Méadji
Population résidente en 1988 (effectif théorique)	2585
Naissance	530
Décès (théorique)	44
Immigré	440
Emigré (théorique)	1054
Solde naturel (N-D)	+ 486
Solde migratoire (I-E)	- 614
Population résidente en 1994	2457
Taux de natalité (‰)	36,6
Taux de mortalité (‰)	3,0
Proportion d'immigrés (%)	17,9
Proportion d'émigrés (%)	41,1
Taux d'accroissement naturel (%)	+ 3,4
Taux d'accroissement migratoire (%)	- 4,2
Taux d'accroissement total (%)	- 0,8

Sources : EPR 1988-1994

Tableau 27 : Dynamique démographique 1988-1994 des Baoulé et des Burkinabè de la zone d'enquête de Méadji

	Baoulé	Burkinabè
Population résidente en 1988 (théorique)	1490	750
Naissance	278	204
Décès (théorique)	32	6
Immigré	201	171
Emigré (théorique)	476	351
Solde naturel (N-D)	+ 246	+ 198
Solde migratoire (I-E)	- 275	- 180
Population résidente en 1994	1461	768
Taux de natalité (‰)	32,8	46,7
Taux de mortalité (‰)	3,8	1,4
Proportion d'immigrés (%)	13,8	22,3
Proportion d'émigrés (%)	32,3	47,0
Taux d'accroissement naturel (%)	+ 2,9	+ 4,5
Taux d'accroissement migratoire (%)	- 3,2	- 4,1
Taux d'accroissement total (%)	- 0,3	+ 0,4

Source : EPR 1988-1994

par chaque communauté dans le système permet de comprendre cette différence. Les Burkinabè, en majorité détenteurs de leur seule force de travail, sont plus enclins au départ que les Baoulé en majorité détenteurs des terres. Au total, si la croissance démographique des Baoulé est plus faible que celle des Burkinabè c'est qu'elle se compose d'un accroissement naturel moins élevé que celui des Burkinabè. Le plus faible taux de natalité et le plus fort taux de mortalité résultent d'un vieillissement plus avancé de la population baoulé puisque installée avant les allochtones burkinabè.

C) L'émigration concerne davantage les cadets que les aînés

Les pyramides des résidents, vues au chapitre IV (figure 41), indiquaient jusqu'en 1988 une transformation sensible des structures par sexe et par groupe d'âges des Baoulé et des Burkinabè. Une féminisation et un vieillissement des structures s'opéraient, assurant ainsi un rééquilibrage entre les sexes et entre les âges de populations pionnières caractérisées par un excédent de jeunes et d'hommes. Cette transformation se réalisait avec un décalage dans le temps entre les deux populations allochtones.

Entre 1988 et 1994, tant du côté des Baoulé que du côté des Burkinabè, la réduction des déséquilibres entre hommes et femmes comme entre les groupes d'âges s'est poursuivie et s'est surtout considérablement accélérée. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer l'évolution relativement légère des profils de pyramides entre 1975 et 1988, soit sur une période de treize années, et de la comparer à l'évolution des structures réalisée entre 1988 et 1994, soit sur une période de six années (figures 41 b, 41 c, 41 d, 41 e, 41 f et 41 g). La réduction des déséquilibres entre sexes et entre groupes d'âges est saisissante, elle a progressé de façon deux fois plus forte sur une durée deux fois plus brève !

Le blocage foncier du milieu des années quatre-vingt, en interdisant aux manœuvres tout accès rapide à la terre, a provoqué leur départ et le ralentissement de leur immigration vers Méadji. Il accélérât ainsi un processus déjà engagé par la réduction progressive des terres restées encore libres (cf. Chapitre IV). Les Burkinabè d'une part et les jeunes d'autre part qui sont en majorité des manœuvres ont de ce fait été davantage concernés par l'émigration que les Baoulé et les hommes plus âgés, qui sont en majorité des planteurs. Ces mouvements migratoires ont entraîné à leur tour une diminution de la force de travail dans les exploitations provoquant une fragilisation de celles-ci. La question qui se pose alors est de comprendre comment l'économie de plantation a pu, malgré tout, se maintenir à Méadji. L'observation des structures des populations baoulé et burkinabè par catégorie socio-économique permet de nous apporter une réponse.

II. Le blocage de l'accès à la main-d'œuvre : le repli sur la communauté ethnique et sur le noyau familial

Pour réaliser une étude fine des changements économiques et sociaux des ruraux de Méadji nous avons élaboré des pyramides d'âges par catégorie socio-économique. L'évolution des structures des résidents entre 1988 et 1994 est facilitée par la représentation graphique de ces deux situations et peut se comprendre en grande partie par la lecture des structures des émigrants et des immigrants de 1988-1994 placées sur la même page. Trois découpages socio-économiques, chez les Baoulé puis chez les Burkinabè, sont successivement examinés : la situation de parenté avec le chef de ménage, la situation matrimoniale et le statut économique dans l'activité agricole. Les structures sont présentées en terme relatif⁵⁴.

A) Les stratégies de repli

1. Les Baoulé : le repli sur la famille nucléaire

Les pyramides des résidents, selon le lien de parenté avec le chef de ménage, entre 1988 et 1994, montrent que la réduction de l'excroissance des 15-29 ans concerne principalement la catégorie des collatéraux du chef de ménage (figure 68 a et 68 d). Globalement, frères, oncles, cousins et neveux du chef de ménage qui représentaient 29,8 % des hommes de 15 ans et plus en 1988 ne représentent plus que 16,3 % de ces derniers en 1994 ! Plus précisément, c'est la part des frères et des cousins du chef de ménage qui a le plus diminué. Leur proportion chute de 24,3 à 10,3 %. Ce n'est pas le changement de statut de parenté qui explique cette diminution relative des collatéraux. En effet, le croisement de la situation des résidents adultes, non omis de 1988, avec leur situation six années plus tard, en 1994, indique que sur 76 individus seul un collatéral a accédé au statut de chef de ménage, 5 autres ont accédé à un autre statut suite à un

⁵⁴ Ne pouvant pas connaître les modalités des variables socio-économiques des résidents omis en 1988, les pyramides présentées pour cette année sont celles des seuls résidents non omis. Nous émettons ainsi l'hypothèse implicite que la distribution des résidents non omis est identique à celle des omis. Cette hypothèse a été parfaitement bien vérifiée pour les structures par sexe et par groupe d'âge pour les Baoulé et les Burkinabè.

Fig. 68 : Structures de parenté des Baoulé de la zone de Méadji (en %)

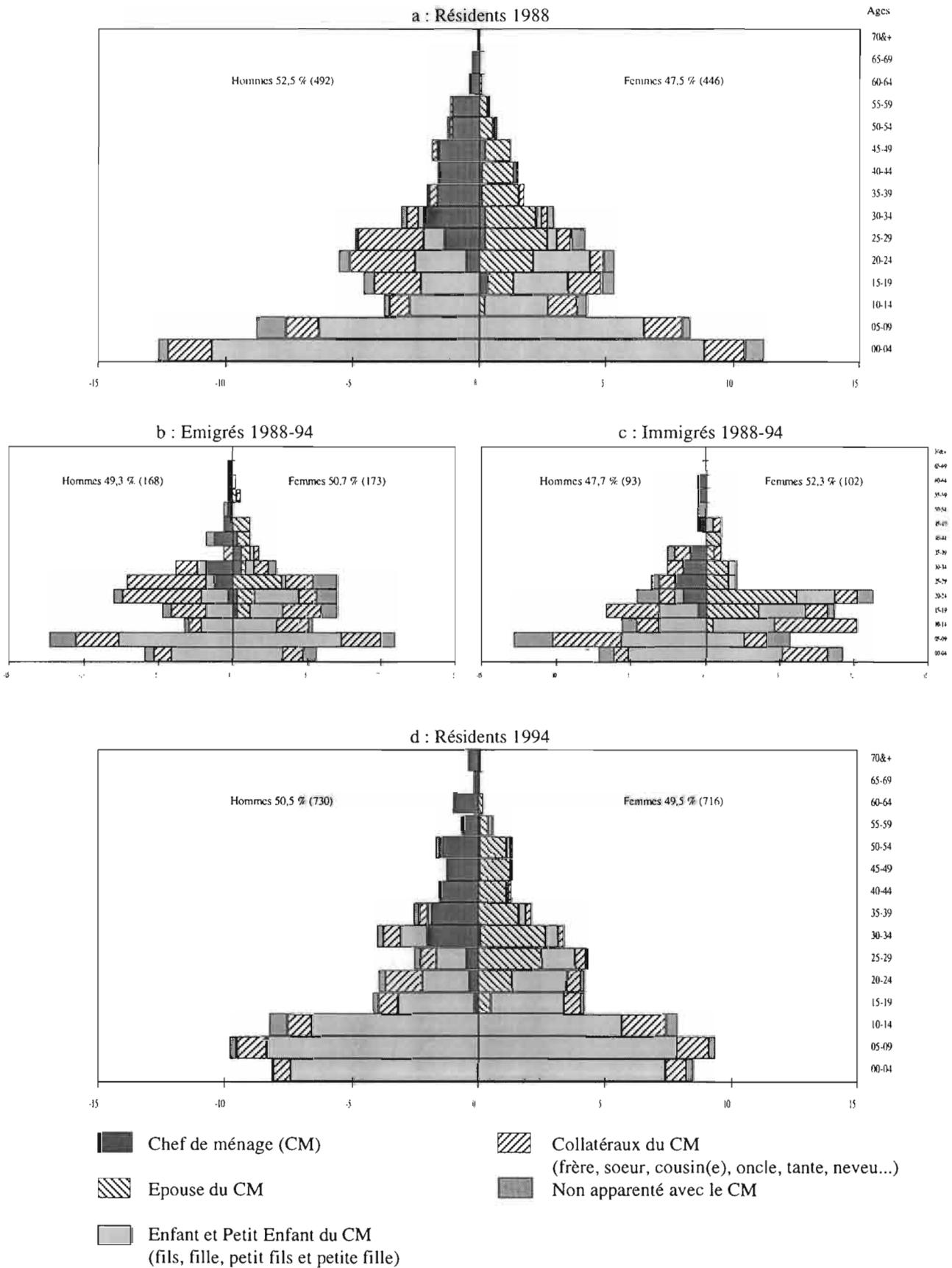


Fig. 69 : Structures matrimoniales des Baoulé de la zone de Méadjji (en %)

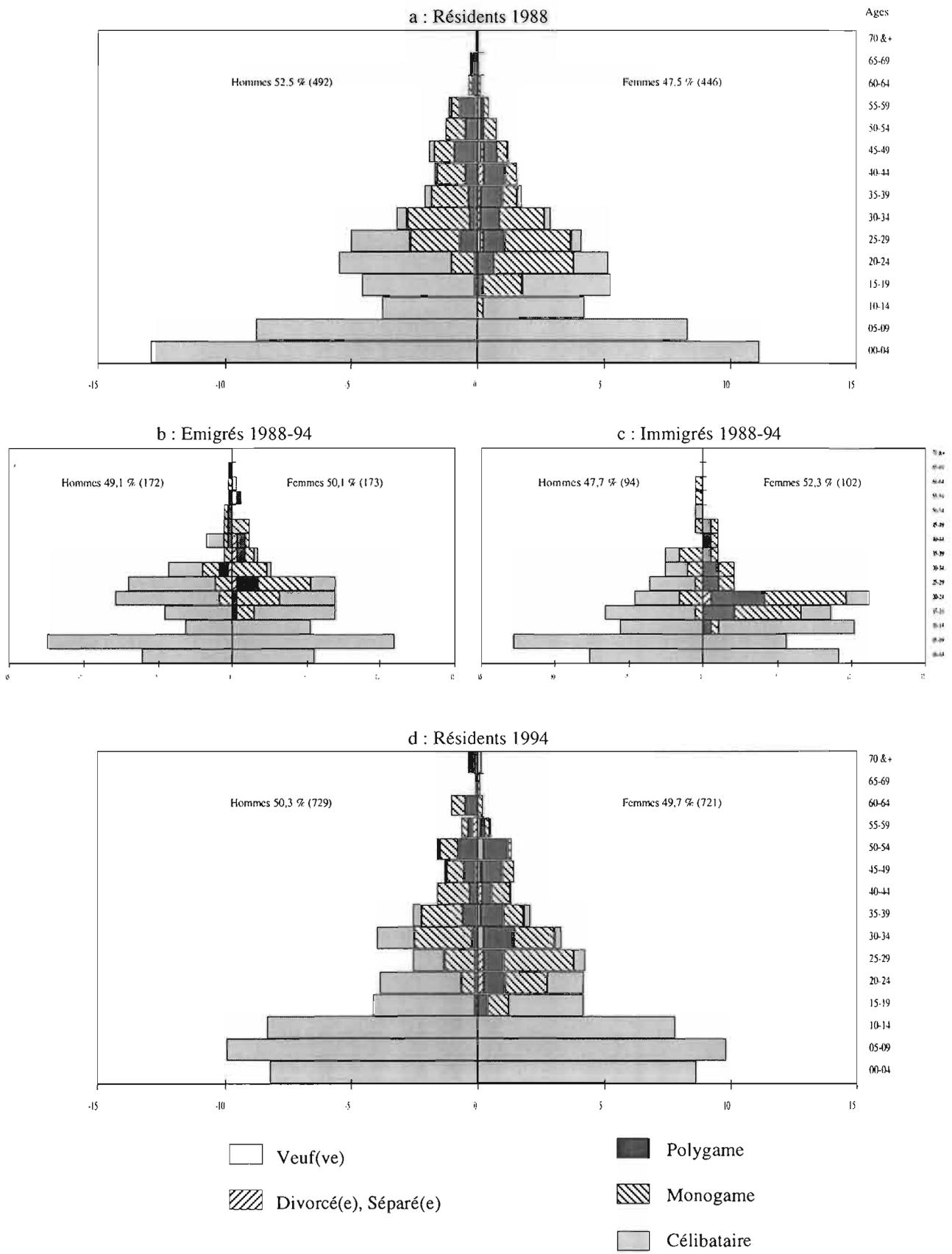
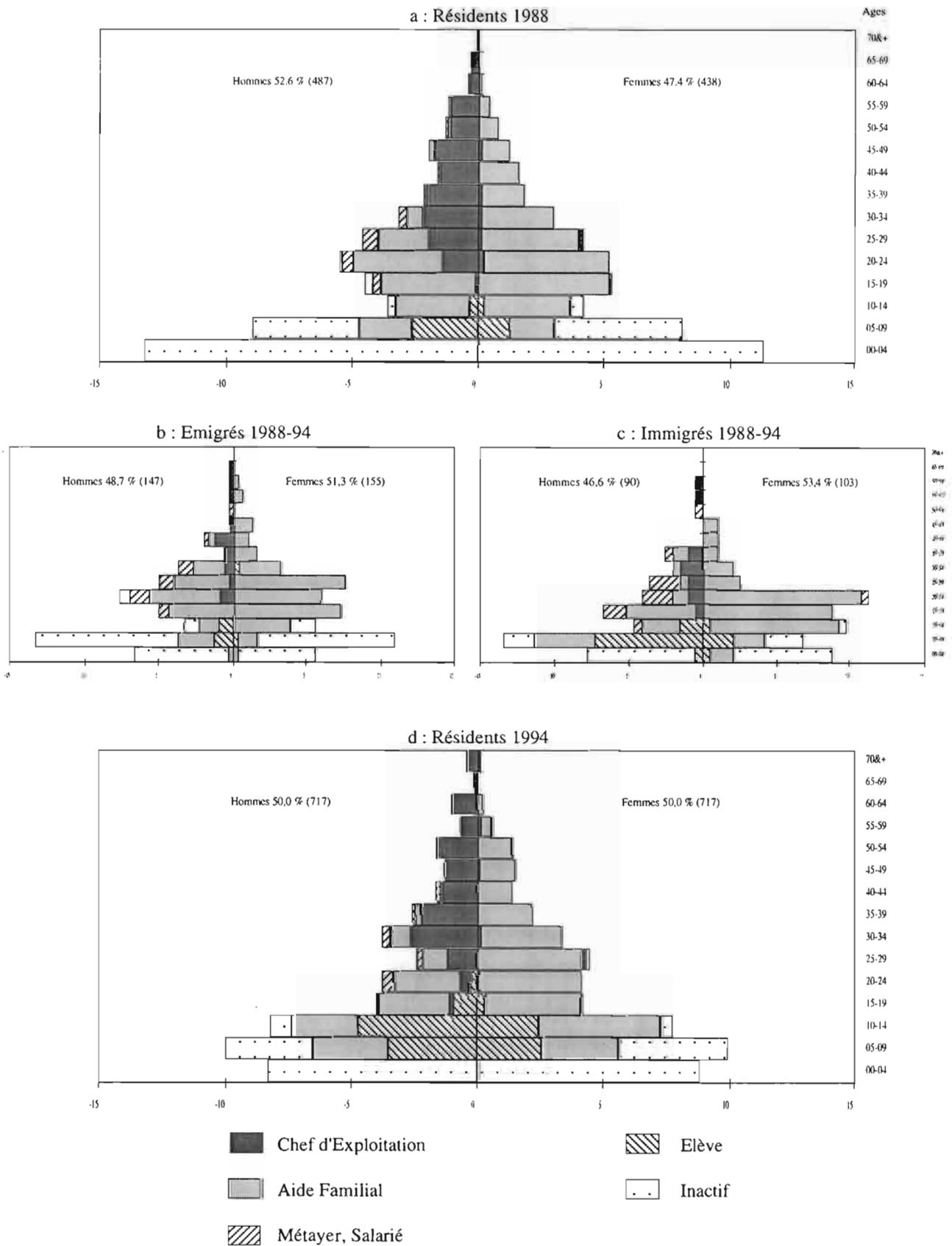


Fig. 70 : Structures des statuts d'activité des Baoulé de la zone de Méadji (en %)



changement de ménage ou à un changement de personne à la tête du ménage, 12 sont demeurés des collatéraux et 51 ont émigré⁵⁵ (tableau 28).

Tableau 28 : Matrice 1988-1994 concernant les hommes baoulé non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur lien de parenté avec le chef de ménage (CM)

88 94	CM	Enfant	Collatéraux	Non Apparenté	Émigré	Décédé et Inconnu	Total
CM	81	0	0	0	21	11	113
Enfant	2	27	3	0	16	4	52
Collatéraux	1	1	12	4	51	7	76
Non Appa	0	0	0	2	7	5	14
Total	84	28	15	6	95	27	255

Source : EPR Méadji 1988-1994

Comme permet de le confirmer les pyramides des migrants c'est bien l'émigration massive des collatéraux et la faiblesse de l'immigration de ces parents qui permet de comprendre le tassement de ces derniers chez les résidents de 1994⁵⁶ (figure 68 b et 68 c).

Le départ massif des collatéraux et leur non remplacement par l'arrivée de nouveaux frères et cousins manifestent à la fois l'extrême sensibilité de ces derniers au blocage foncier et leur facilité à quitter le ménage d'accueil. Nous verrons en effet que les collatéraux ne sont pas, pour la majorité d'entre eux, détenteurs d'une plantation. La disparition des derniers îlots forestiers et la rareté des cessions d'une plantation (par retour au village du planteur chef de ménage ou de son décès de fait de la jeunesse relative des planteurs, qui se réalise d'ailleurs en privilégiant de plus en plus le transfert père-fils) les poussent à quitter la région. Pour les mêmes raisons, les frères et cousins non résidents ne sont plus incités à migrer vers Méadji. Côté féminin, la réduction de la proportion des collatéraux a été plus faible que chez les hommes puisque leur part s'est abaissée de 2,7 points. Ces femmes, épouses de collatéraux ou futures épouses, ont été entraînées dans les migrations des frères et cousins du chef de ménage⁵⁷. Le problème qui se pose alors est de savoir qui va remplacer les collatéraux, les métayers et les aides familiaux baoulé mais également la main-d'œuvre burkinabè émigrée ?

Les fils, filles, petits-fils et petites-filles adultes du chef de ménage, âgés de 15 ans et plus, comblent partiellement ce déficit. L'accomplissement du cycle domestique a permis

⁵⁵ Les 7 individus restants sont décédés ou sont inconnus en 1994.

⁵⁶ Les collatéraux forment un effectif de 51 émigrés (soit 54,7 % des émigrés adultes) et à l'inverse ne forment qu'un effectif de 15 immigrés (soit 37,2 % des immigrés adultes).

⁵⁷ L'effectif émigré des collatéraux de 24 femmes (24,2 % des émigrées adultes), s'oppose à un effectif immigré de 8 femmes (15,1 % des immigrées adultes).

l'arrivée à l'âge adulte d'enfants du chef de ménage. La comparaison des pyramides 68 a et 68 d nous indique, de façon particulièrement nette, la prise d'importance de cette population. Alors qu'enfants et petits enfants de 15 ans et plus ne représentaient qu'un adulte sur six en 1988, ceux-ci représentent un adulte sur quatre en 1994⁵⁸. La population de ces enfants, devenus adultes n'a pas réalisé une émigration aussi massive que celle composée de collatéraux. Le rapport des émigrés sur les immigrés est de deux chez les enfants et petits enfants, alors que sa valeur est de trois chez les collatéraux⁵⁹. Comment expliquer la faiblesse des départs des enfants par rapport aux collatéraux alors qu'ils occupent, comme nous le verrons plus loin, le même statut de "sans terres" et ne peuvent plus accéder à une portion de forêt à Méadji ? Cette faiblesse peut se comprendre par les liens de dépendance très forts qui relient les enfants à leurs parents. Les enfants n'ont pas la même facilité à quitter le ménage que les collatéraux, l'autorité paternelle agit fortement sur les enfants, d'autant plus que face au départ des collatéraux, le planteur a besoin de maintenir auprès de lui sa force de travail familiale. Cette dépendance est également accentuée quand les enfants sont jeunes, or deux fils sur trois et trois filles sur quatre en 1994 ont entre 15 et 24 ans. La faiblesse relative des départs des enfants peut se comprendre encore, chez les garçons, par l'espoir d'hériter un jour de la plantation du "vieux". Cependant, il s'agit ici d'une stratégie par défaut puisque l'objectif ne peut être atteint qu'à moyen ou long terme et aboutir à l'obtention d'une plantation âgée et donc peu productive. Nous pouvons de façon plus globale remarquer l'effet négatif du blocage foncier chez les jeunes par l'observation des proportions des chefs de ménage. Elle indique que si leur part s'est accrue entre 1988 et 1994 pour les plus de 34 ans, elle s'est réduite chez les 20-34 ans (figure 68 a et 68 d). La part des chefs de ménages s'est ainsi abaissée de 30,7 à 27 %.

Le recouvrement partiel de la force de travail des collatéraux baoulé et des employés burkinabè a donc pu s'opérer par le repli des planteurs sur la main-d'œuvre du noyau familial biologique. L'accomplissement du cycle domestique a aussi permis à ces derniers de compter sur un effectif plus grand d'épouses. Leur proportion s'est élevée de 24,9 à 26,7 %. Les épouses formaient également une proportion considérable des femmes adultes immigrées (52,8 %). Mais ce même cycle familial a également eu pour effet d'accroître la proportion des inactifs. L'augmentation des moins de 15 ans est essentiellement le fait des enfants et petits enfants du chef de ménage. Leur proportion au

⁵⁸ Plus précisément les proportions sont passées de 15 à 29,8 % côté masculin et de 14,5 à 25,8 % côté féminin.

⁵⁹ Chez les enfants et petits enfants, on recense 14 arrivées, effectif sous-évalué, pour 34 départs tous sexes confondus. Chez les collatéraux, on recense 52 départs, effectif sous-évalué, pour 15 arrivées.

sein de la population totale des résidents s'est élevée de 37,5 à 43,5 % ! L'accroissement naturel du nombre des membres de la famille avec le temps permet de comprendre qu'entre 1988 et 1994, la taille moyenne des ménages baoulé s'est élevée de 7,6 individus à 8,6, soit une personne supplémentaire en l'espace de six années ! C'est donc l'accomplissement du cycle familial (regroupement des familles et émergence d'une seconde génération) qui a permis, en augmentant le nombre des membres de la famille, et notamment le nombre des actifs, de maintenir l'économie de plantation chez les Baoulé à Méadji, malgré le départ des collatéraux et des Burkinabè après le blocage foncier.

La formation de "ménages biologiques" composés par trois générations est devenue de ce fait de plus en plus fréquente. Cette évolution dans la taille et dans la composition du ménage rappelle le modèle du ménage traditionnel. A la phase de "nucléarisation" des ménages, observée en phase pionnière par André QUESNEL et Patrice VIMARD dans la région caféicole du Togo (QUESNEL, VIMARD, 1988), succéderait une phase de "regroupement des noyaux biologiques" dans la phase de récession. Le blocage foncier aurait-il entraîné, en freinant l'émancipation sociale des plus jeunes, un retour de la société rurale baoulé vers des schémas sociaux anciens ? L'étude des transformations des structures matrimoniales nous apporte sur cette question de nouveaux éléments.

Les difficultés rencontrées par les Baoulé pose la question du devenir de l'agriculture arbustive.

2. Les Burkinabè : le repli sur la communauté

La structure de parenté des Burkinabè résidents en 1988 diffère de la structure des Baoulé, notamment chez les adultes (figure 71 a). On peut ainsi noter la quasi absence, au-delà de 15 ans de la catégorie des enfants et petits-enfants du chef de ménage et remarquer, à l'inverse, la présence importante de la catégorie des non apparentés, population presque inexistante chez les Baoulé. Ces différences traduisent le caractère récent de l'installation des Burkinabè dans la région, les Burkinabè étant plus jeunes que les Baoulé, leurs enfants ont plus rarement que les enfants baoulé atteint l'âge de 15 ans, et donc traduisent la position socio-économique modeste de cette communauté dans le système, l'importance relative des non apparentés (31,3 % des hommes et 16,2 % des femmes du même âge) correspond aux métayers et salariés hébergés avec leurs familles dans les ménages de leurs employeurs baoulé.

Entre 1988 et 1994, nous avons pu remarquer que le groupe des 15-44 ans se resserre au profit d'une meilleure représentation des autres groupes d'âges. L'observation des catégories de parenté indique que cette réduction s'est en particulier réalisée au détriment

des collatéraux et des non apparentés (figures 71 a et 71 d). La proportion des collatéraux masculins de 15 ans et plus s'est abaissée de 30,2 à 28,2 % et celle des collatéraux féminins du même âge de 19,1 à 15 %. La part des non apparentés s'abaisse dans des proportions beaucoup plus significatives (figures 71 a et 71 d). Leur proportion chute de 31,3 à 16,2 % chez les hommes et de 11 à 2,9 % chez les femmes ! Ce n'est pas, ici non plus, un changement de statut entre 1988 et 1994 qui permet de comprendre ces réductions. La matrice croisant, côté masculin, les résidents de 15 ans et plus, non omis de 1988, avec leur situation six années plus tard, indique que sur 55 collatéraux résidents en 1988, 3 sont devenus chefs de ménage, 10 sont demeurés des collatéraux et 42 ont émigré (tableau 29) et sur 57 résidents non apparentés en 1988, un est devenu chef de ménage, 5 sont demeurés des non apparentés et 51 ont émigré en 1994. La matrice, côté féminin, présente des résultats identiques. La réduction de ces proportions résulte donc des migrations.

Tableau 29 : Matrice 1988-1994 concernant les hommes burkinabè non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur lien de parenté avec le chef de ménage (CM)

88	94	CM	Enfant	Collatéraux	Non Apparenté	Émigré	Décédé et Inconnu	Total
CM	34	0	0	0	0	26	3	63
Enfant	0	3	1	0	0	2	—	6
Collatéraux	3	0	10	0	0	42	—	55
Non Appa.	1	0	0	0	5	51	—	57
Total	38	3	11	5	121	3	181	

Source : EPR Méadji 1988-1994

Le départ des collatéraux peut se comprendre par la raréfaction de la terre et la diminution des prix d'achat du café et du cacao en 1988-1989, mais alors comment expliquer le renouvellement partiel de cette catégorie de parenté par l'immigration ? L'afflux de ces individus, en pleine crise agricole, ne peut résulter que d'une plus grande capacité des planteurs burkinabè à mobiliser la force de travail familial. L'émigration des non apparentés et de leur non remplacement par l'immigration rend compte du départ des ouvriers burkinabè des exploitations baoulé. L'effondrement des prix d'achat des produits n'a pas permis aux Baoulé de conserver la main-d'œuvre étrangère auprès d'eux. Ces Burkinabè ont quitté la zone d'enquête. Le départ des non apparentés et le maintien d'une importante proportion de collatéraux manifeste chez les Burkinabè un repli sur la communauté ethnique. Grâce à la maîtrise des flux migratoires, les Burkinabè n'ont pas, comme leur concurrents baoulé, souffert du manque de main-d'œuvre. Dans les

Fig. 71 : Structures de parenté des Burkinabè de la zone de Méadji (en %)

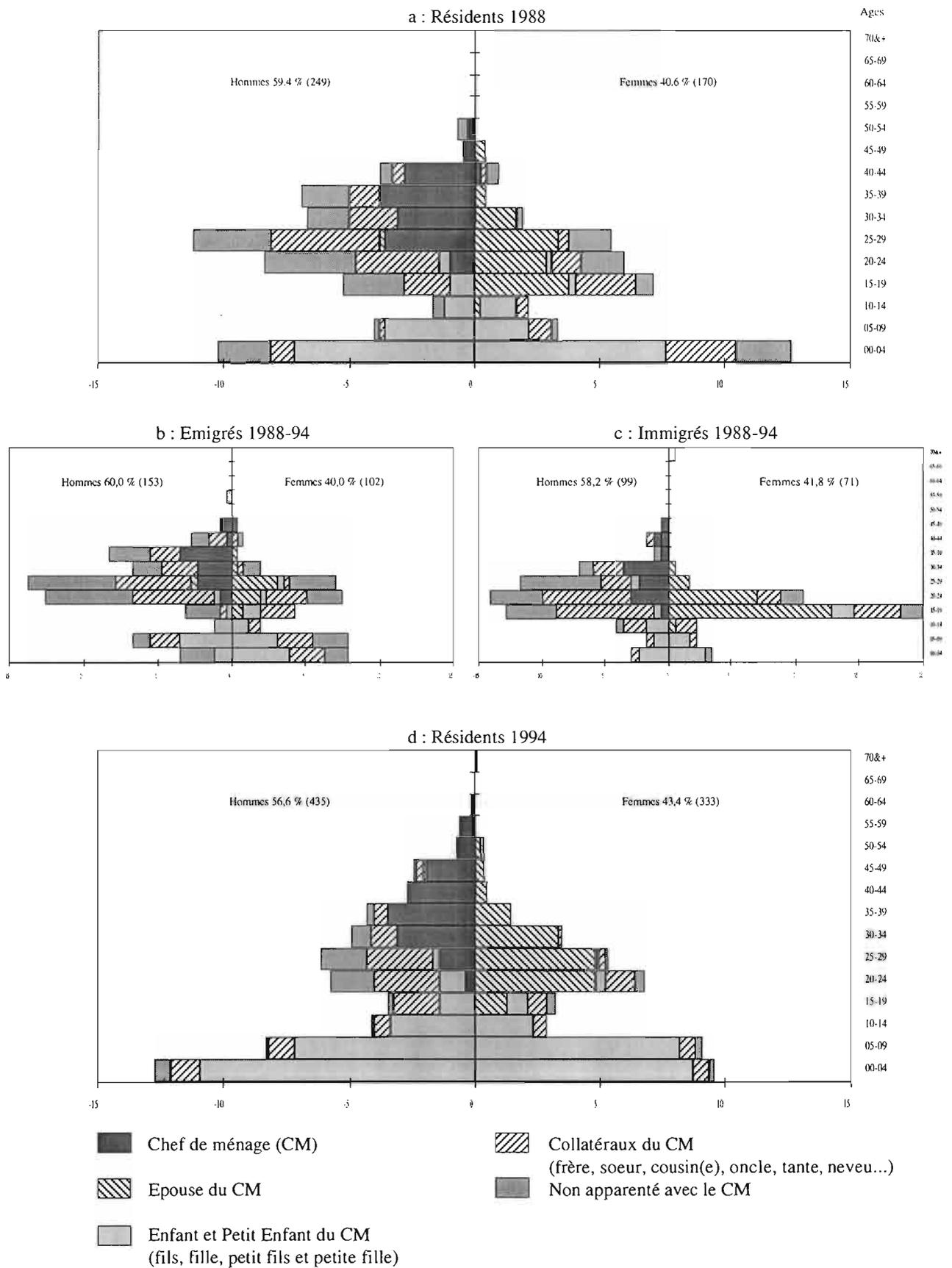


Fig. 72 : Structures matrimoniales des Burkinabè de la zone de Méadji (en %)

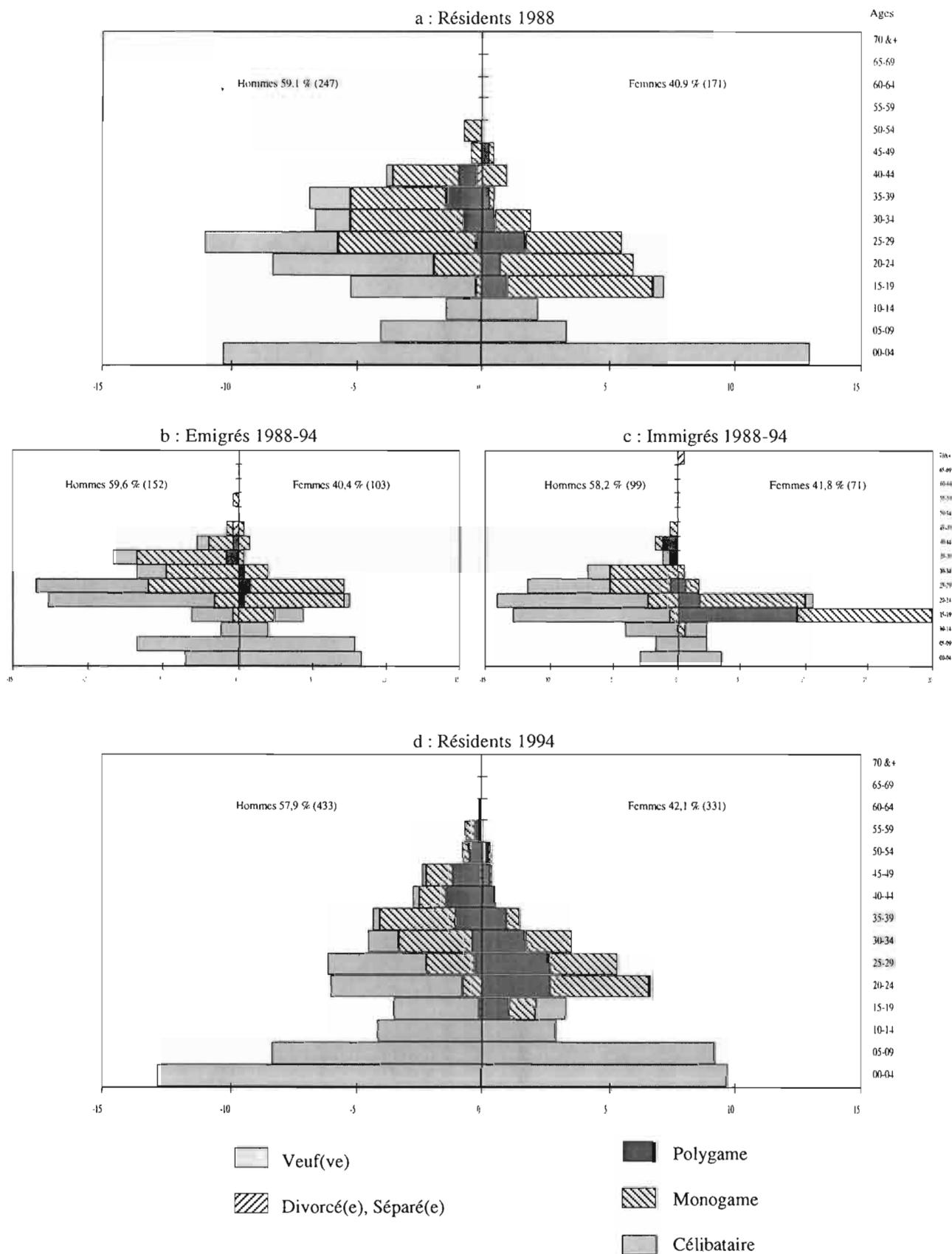
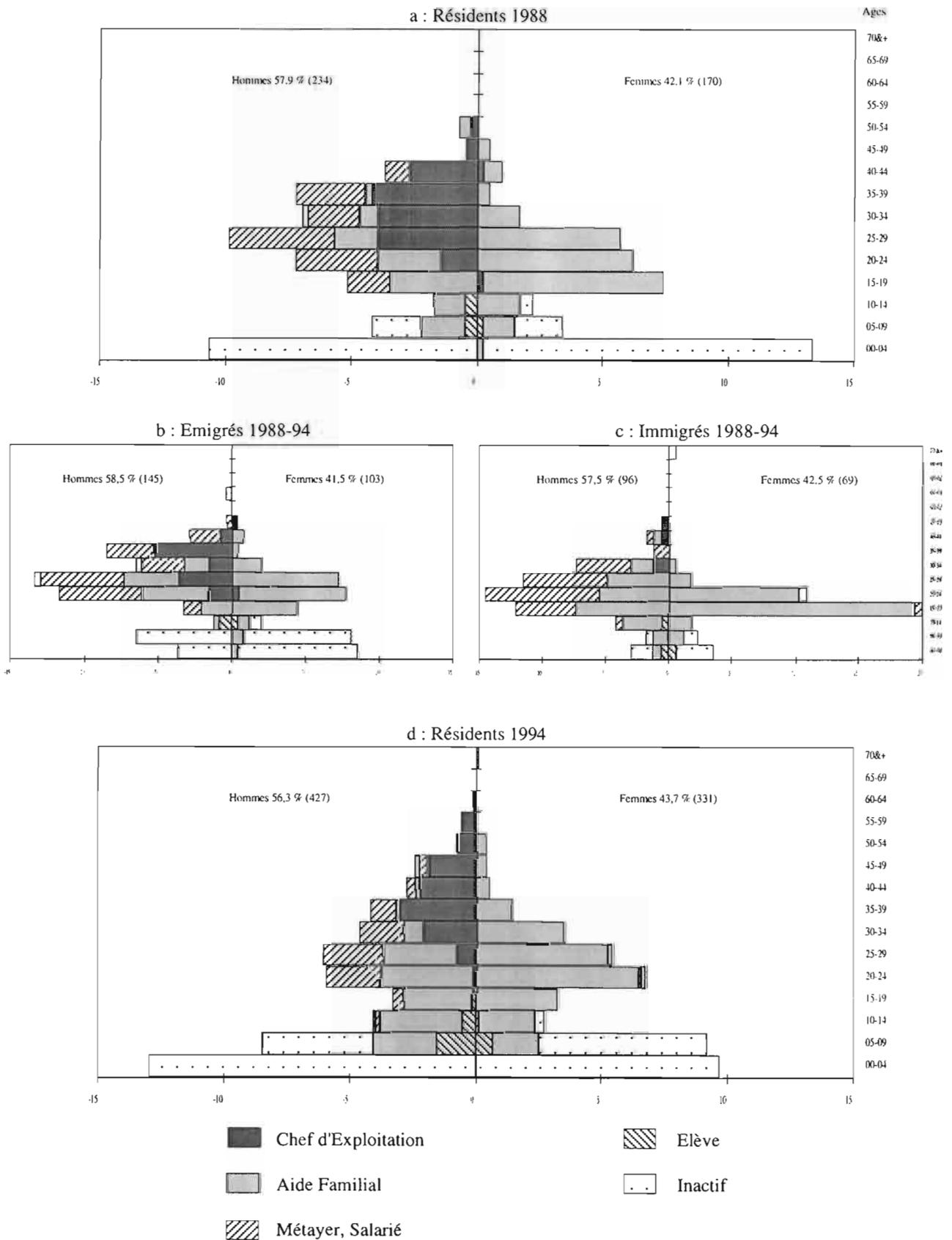


Fig. 73 : Structures des statuts d'activité des Burkinabè de la zone de Méadji (en %)



exploitations burkinabè, les départs ont été compensés par l'immigration mais aussi par l'accomplissement du cycle domestique.

Entre 1988 et 1994, la part des épouses parmi les adultes est passée de 19,2 à 31,9 % et la part des enfants de moins de 15 ans parmi la population totale de 34,2 à 47,2 % ! L'élévation de la taille moyenne des ménages constitue un bon indicateur de ce processus. Le nombre moyen d'individus par ménage s'est accru de 5,5 à 6,3 soit un accroissement de 0,8 personnes en l'espace de six années. Ainsi, avec un retard de quelques années sur les Baoulé, les Burkinabè procèdent à une stabilisation de leur installation centrée sur le repli communautaire et sur la famille biologique. Le décalage dans le temps entre Burkinabè et Baoulé peut s'observer à travers les pyramides des résidents, la structure de parenté des Burkinabè en 1994 ressemble à la structure de parenté des Baoulé six ans plus tôt. Cette similitude conforte bien l'idée que le processus de stabilisation de la population est commun aux deux communautés.

B) Les difficultés d'accès à l'indépendance sociale des jeunes

1) Les Baoulé : le retard de l'accès au mariage des cadets

Sur le plan matrimonial, la réduction spectaculaire du groupe des 15-29 ans masculins concerne essentiellement des célibataires (figure 69 a et 69 d). La diminution de cette population à ces âges n'est pas, ici non plus, le fait d'un changement de statut avec le temps. La matrice 88-94 indique que sur 117 célibataires de 15 ans et plus en 1988, 10 seulement se sont mariés, 27 sont demeurés célibataires et 72 ont émigré⁶⁰.

Tableau 30 : Matrice 1988-1994 concernant les hommes baoulé non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur situation matrimoniale

88	94	Célibataire	Mono-game	Polygame	Veuf et Divorcé	Émigré	Décédé et Inconnu	Total
Célib.	27	8	1	1	72	8	117	
Mono.	0	54	10	1	17	12	94	
Polygame	0	6	24	0	7	5	42	
Veuf/Div.	0	3	0	0	1	—	4	
Total	27	71	35	2	97	25	257	

Source : EPR Méadji 1988-1994

⁶⁰ Les 8 restants sont décédés ou sont inconnus en 1994.

La forte émigration des célibataires correspond donc à l'émigration des collatéraux. La pyramide des émigrés nous permet de vérifier que les célibataires forment l'écrasante majorité des partants (figure 69 b). La difficulté de se marier liée à la difficulté d'accéder au statut de planteur permet de comprendre ces départs. Le non accès à l'indépendance économique des garçons constitue un frein à leur mariage. L'observation des résidents âgés de 20 à 34 ans permet d'ailleurs de constater que, malgré le départ d'un grand nombre de célibataires de ces âges, la proportion des célibataires s'est accrue au cours de la période inter censitaire. Le taux s'élève de 4 points passant de 52,7 à 56,7 %. Cet accroissement confirme la difficulté de plus en plus grande de se marier dans une région où la terre n'est plus disponible. Nous remarquons, en revanche, que ce taux de célibat se réduit chez les générations plus âgées et que la polygamie tend même à se renforcer pour les polygames de rang élevé. Entre 1988 et 1994, la proportion des Baoulé de 50 ans et plus mariés à plus de trois épouses s'accroît de 3,4 à 15,7 % en six années. La tendance au renforcement du pouvoir social des vieux par rapport aux jeunes se confirme donc sur le plan de la nuptialité. La pénurie foncière, en privant les jeunes hommes d'une assise économique, les contraint à différer leur mariage dans le temps. A l'inverse, les hommes les plus âgés, détenteurs de terres et détenteurs de la force de travail des membres de leurs ménages, peuvent accroître le nombre de leurs épouses.

Côté féminin, l'effet de la progression de la polygamie (la proportion des femmes en union polygamique s'est élevée de 20,7 à 28,4 % entre 1988 et 1994 (figures 69 a et 69 d) a également pour effet de renforcer le pouvoir social des femmes les plus âgées sur les femmes les plus jeunes. Le trop faible nombre de cas de divorces féminins en 1988 et 1994 ne nous permet pas d'établir ici une étude de l'instabilité matrimoniale.

2. Les Burkinabè : un retard identique de l'accès au mariage des cadets

Comme chez les Baoulé, on constate chez les Burkinabè un retard de l'âge au mariage des jeunes hommes restés à Méadji. La proportion des célibataires masculins des 20-34 ans s'est considérablement accrue entre 1988 et 1994. Le taux de célibat s'est élevé de 50,5 à 62,5 % (figures 72 a et 72 d). En revanche, pour les groupes masculins plus âgés, le taux de célibat s'est réduit. La proportion s'est abaissée chez les 35-44 ans de 17 à 6,9 % et la polygamie, surtout, s'est fortement accrue, dans ce même groupe d'âge, la proportion des hommes mariés à deux femmes et plus s'est élevé de 19,1 à 37,5 % !

Le blocage foncier permet de comprendre la difficulté de l'accès au mariage pour les jeunes. Ne pouvant accéder à la terre l'accès à l'indépendance sociale leur est bloqué. Par contre, les Burkinabè aujourd'hui âgés de plus de 34 ans, ont pu accéder à la terre avant

la réalisation du blocage foncier, cela permet de comprendre l'augmentation du nombre de leurs mariages. La religion musulmane, à laquelle est convertie la quasi totalité des Burkinabè, incite les hommes à multiplier les mariages. Le niveau de la polygamie burkinabè, inférieur au niveau baoulé en 1988, lui devient alors supérieur en 1994.

L'extrême faiblesse du célibat féminin (6 % des femmes burkinabè de 15 ans et plus sont célibataires alors que ce taux est de 24 % chez les femmes baoulé la même année) résulte de la forte polygamie. Le cloisonnement relatif de la société rurale d'accueil, en liaison avec le caractère récent de l'immigration burkinabè, explique l'efficacité du maintien du système religieux traditionnel à Méadji. Le peu de cas de divorces est également à porter au crédit de l'efficacité du maintien de l'organisation matrimoniale traditionnelle (figure 72 d).

Ainsi, comme chez les Baoulé, le blocage foncier a eu pour conséquence d'accroître le décalage social entre les aînés et les cadets, les hommes et les femmes. Le pouvoir social des aînés s'est renforcé au détriment des jeunes hommes et des femmes.

C) Le retard de l'accès à l'indépendance économique

1. Les Baoulé : les difficultés de devenir planteur pour les plus jeunes

La réduction de la proportion des hommes âgés de 15 à 29 ans correspond sur le plan du statut économique à l'émigration massive d'aides familiaux et, quoique plus faiblement représentée, à une population de métayers et de salariés⁶¹ (figures 70 a et 70 d). La matrice 1988-1994 indique que sur 98 aides familiaux non omis de 15 ans et plus en 1988, 2 sont devenus des salariés, 14 sont devenus des exploitants, 24 sont demeurés aides familiaux et 54 ont émigré⁶².

Tableau 31 : Matrice 1988-1994 concernant les hommes baoulé non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur statut dans l'activité agricole

88	94	Indépendant	Aide Familial	Métayer Salarié	Émigré	Décédé et Inconnu	Total
Indép.	89	0	0	21	17	127	
Aide Fam.	14	24	2	54	4	98	
Mét. / Sal.	0	0	2	14	3	19	
Total	103	24	4	89	24	244	

Source : EPR Méadji 1988-1994

⁶¹ La position privilégiée des Baoulé, en tant que détenteurs des terres, permet de comprendre la faible représentation des statuts de métayer et de salarié.

⁶² Les 4 restant sont décédés ou sont inconnus en 1994.

La structure des émigrés montre d'ailleurs que l'effectif des 15-29 ans est composée pour près de 9 individus sur 10 par des aides familiaux (68,7 %) et par des métayers et des salariés (16,4 %) (figure 70 b). La faible immigration d'actifs masculins, d'ailleurs beaucoup plus jeunes, ne permet pas de rétablir la balance migratoire des actifs à ces âges (figure 70 c). Les collatéraux célibataires émigrés sont donc essentiellement des aides familiaux, des métayers et des salariés.

Ces résultats confirment que le blocage foncier de Méadji a provoqué en premier lieu le départ des individus sans terres et l'évitement de cette région par d'autres jeunes actifs. La difficulté d'accès à la terre peut également se lire dans la forte réduction des proportions des chefs d'exploitation chez les jeunes adultes masculins par rapport à l'ensemble des hommes de 15 ans et plus (figures 70 a et 70 d). Les chefs d'exploitations âgés de 20 à 29 ans représentent 12,1 % des hommes adultes en 1988 contre seulement 7,2 % en 1994. Mais cet affaiblissement relatif des jeunes chefs d'exploitation se remarque aussi et surtout au sein de ce groupe d'âge. Alors que près d'un jeune sur trois était planteur en 1988, seul un jeune sur quatre occupe ce statut en 1994.

Une étude plus détaillée des jeunes chefs de ménage indique également que l'accès à la terre n'est parfois pas suffisant pour accéder à une indépendance socio-économique complète. En croisant la variable du statut dans l'activité agricole à la variable lien de parenté on remarque en effet que le nombre d'exploitants âgés de 20 à 34 ans en 1994 est supérieur au nombre de chefs de ménages. Cela indique que certains jeunes planteurs demeurent, malgré leur statut d'exploitant, au sein du ménage du "vieux". Ce constat signifie que même détenteurs d'une terre, cette dernière est parfois insuffisante pour s'affranchir de la tutelle des parents ! Les jeunes, restés dans la région, sont donc considérablement freinés dans leur ascension économique et sociale.

L'observation des structures selon le statut économique nous permet également de mesurer l'effet négatif qu'a entraîné le départ des aides familiaux pour les planteurs. Le rapport des aides familiaux masculins par exploitant, initialement de 0,77, est tombé à 0,58. En revanche, le rapport des actifs familiaux féminins par chef d'exploitation a légèrement augmenté de 1,65 à 1,70. Cet accroissement se comprend, comme nous l'avions signalé plus haut, par le rééquilibrage des sexes qui était auparavant en défaveur des femmes. Cette évolution positive permet d'atténuer quelque peu la détérioration du rapport total. Entre 1988 et 1994, le rapport tombait ainsi de 2,43 actifs familiaux par chef d'exploitation à 2,28 actifs. Les départs et l'évitement de Méadji par de nombreux aides familiaux a donc certes provoqué un déficit de la force de travail familiale mais celui-ci a

été en grande partie compensé par l'immigration féminine et par l'arrivée à l'âge adulte des propres enfants des planteurs.

Cette réduction du déficit de la force de travail familiale résout-elle pour autant les problèmes des planteurs baoulé ? Nous devons répondre par la négative. Les femmes et les jeunes adultes ne réalisent pas le même travail que les aides familiaux masculins qui ont émigré ; dans le domaine strictement agricole, les femmes exercent essentiellement leurs travaux sur les champs de vivrier et les jeunes adultes n'ont pas la force physique ni l'expérience de leurs aînés. Soulignons aussi que le rapport d'aide familial par exploitant est une moyenne, il peut donc masquer d'importantes disparités entre exploitations, les planteurs âgés disposant d'un important volant de main-d'œuvre familial et les jeunes planteurs disposant d'une main-d'œuvre limitée. Mais le véritable double problème auquel se heurtent aujourd'hui les planteurs baoulé est celui du départ des manœuvres burkinabè, que nous développons dans la prochaine sous-section, et l'alourdissement des charges familiales qu'entraîne l'accomplissement du cycle domestique. Si la réalisation du cycle familial présente à un moment donné l'avantage d'offrir au planteur une nouvelle force de travail, elle présente aussi l'inconvénient de lui faire supporter un plus grand nombre d'inactifs. Globalement, la proportion des inactifs est passée de 50,2 % à 55,3 %. Cet accroissement est notamment dû à l'augmentation de la proportion des scolaires. En l'espace de six années, le taux de scolarisation des 5-14 ans a été multiplié par plus de deux. Il est passé chez les garçons de 22,9 à 45,1 % et chez les filles de 10,9 à 27,6 % ! Cependant, la réduction de la proportion du groupe des 0-4 ans et l'accroissement de l'activité chez les autres enfants du groupe d'âge 5-14 ans ont limité l'effet négatif de l'accroissement de la scolarisation sur l'activité.

2. Les Burkinabè : les mêmes difficultés des jeunes pour accéder au statut de planteur mais dans un contexte communautaire différent

Les statuts occupés au sein de l'activité agricole sont, comme nous le confirment les structures par catégorie socio-économiques, d'une grande diversité (figures 73 a et 73 d). Les actifs se répartissent dans des catégories aussi différentes que chef d'exploitation, aide familial, métayer ou salarié. Cette diversité s'oppose à la relative homogénéité de la population agricole baoulé. Elle traduit, mieux que le découpage par lien de parenté ou par situation matrimoniale, l'existence de deux populations distinctes : une population relativement âgée de planteurs et de leurs familles bien installées et une population jeune d'employés et de leurs familles, au service des Baoulé et d'établissement plus précaire.

Entre 1988 et 1994, le resserrement de la proportion des hommes âgés de 15 à 44 ans, que permet de comprendre l'émigration (figure 73 c), concerne essentiellement la catégorie des métayers et des salariés (tableau 32).

Tableau 32 : Matrice 1988-1994 concernant les hommes burkinabè non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur statut dans l'activité agricole

88	94	Indépendant	Aide Familial	Métayer Salarié	Émigré	Décédé et Inconnu	Total
Indép.	33	1	0	32	3	69	
Aide Fam.	0	7	0	30	—	37	
Mét. / Sal.	0	0	8	52	—	60	
Total	33	8	8	114	3	166	

Source : EPR Méadji 1988-1994

Leur représentation au sein de ce groupe d'âge a régressé de 40 à 26,2 %. Cette diminution s'est réalisée au profit des aides familiaux. La représentation de ces derniers s'est élevée de 20,3 à 33,2 %. L'émigration des métayers et des salariés a été insuffisamment compensée par l'immigration. On recense ainsi 52 départs, effectif sous-évalué, pour 37 arrivées. La baisse d'attrait de la région de Méadji, exprimée par le solde migratoire négatif des employés agricoles, se comprend par la chute des prix d'achat et par la pénurie foncière. En revanche, l'émigration des aides familiaux a été plus que compensée par l'immigration. On recense ainsi 30 départs, effectif sous-évalué, pour 41 arrivées. Comment comprendre alors l'immigration de cette catégorie d'actifs pour une région saturée sur le plan de la terre, d'autant plus qu'étant derniers arrivés dans le Sud-Ouest et donc détenteurs pour la majorité d'entre eux de petites surfaces, les Burkinabè ne peuvent développer qu'une organisation de la production basée sur l'utilisation intensive du travail qui ne peut être que peu rémunératrice ? Ces arrivées ne peuvent se comprendre que par la plus faible exigence socio-économique des Burkinabè par rapport aux Baoulé. Les jeunes Burkinabè acceptent volontiers d'acquérir en échange de leur travail une toute petite portion de plantation ou une faible rémunération de leur travail complétée par une formation à l'arboriculture. Cette faible exigence résulte de la position socio-économique de départ très faible de cette communauté étrangère et de la marge de liberté très étroite des cadets par rapport aux aînés. La "faible exigence des Burkinabè" est donc bien relative.

Nous pouvons mesurer la force de la cohésion sociale de cette communauté en observant la forte réduction de la proportion des jeunes chefs d'exploitations. La proportion des indépendants du groupe d'âge des 20-34 ans diminue en effet de 34,5 à 17,8 % alors qu'elle s'accroît chez les 35-44 ans de 63,8 à 74 %. Malgré la réduction des

opportunités pour les jeunes d'acquérir un jour la terre, ces derniers migrent toujours vers Méadji.

L'immigration des collatéraux et la réalisation du cycle familial permettent de comprendre que le rapport d'aides familiaux par planteur se soit particulièrement amélioré pour les exploitants burkinabè. Le rapport des aides familiaux masculins par exploitant est passé de 0,54 à 0,90, celui des aides familiaux féminins par exploitant s'est accru de 1,32 à 1,83. Au total le rapport de la force de travail familial a augmenté de 1,86 à 2,73 ! Les Burkinabè disposent en 1994 d'un volant de main-d'œuvre familial et total bien supérieur à celui des Baoulé. Les Burkinabè ont ainsi inversé à leur avantage la situation qui prévalait en 1988. La charge des inactifs, augmentée par l'accomplissement du cycle domestique, est aussi plus faible que chez les Baoulé. Leur poids qui était de 34,6 % s'est élevé jusqu'à 47,5 %. Une des raisons de cette différence est la faiblesse de la progression de la scolarisation. Elle s'est élevée de 10,6 % à 11,8 %.

L'étude fine des structures de la population baoulé selon la parenté avec le chef de ménage, la situation matrimoniale et le statut dans l'activité nous ont permis d'observer et de comprendre les transformations socio-économiques face au double blocage foncier et de main-d'œuvre du système.

La pénurie de terre a entraîné une émigration importante des collatéraux qui composaient l'essentiel de la main-d'œuvre familiale du planteur, chef de ménage. Ce sont les enfants de l'exploitant nés au lieu d'accueil qui arrivés à l'âge adulte ont comblé partiellement cette perte de main-d'œuvre. La jeune génération masculine, qui a plus de chance d'hériter des plantations que les parents éloignés, vit cependant une situation plus difficile que ses aînés au même âge du fait de la rareté des cessions des plantations. L'âge au mariage des jeunes adultes est en particulier retardé et l'accès à la terre ou plutôt l'accès à une portion de terre viable est devenu extrêmement difficile. La phase "post-pionnière" de l'économie de plantation s'exprime donc par un regroupement des enfants biologiques autour du père. Les ménages s'agrandissent en taille. L'autorité du patriarche s'étend sur une petite communauté composée par ses fils et petits-fils, et sur ses nombreuses épouses. Ces éléments semblent bien indiquer une sorte de retour en arrière de la société paysanne baoulé.

La population burkinabè se caractérisait en 1988 par son installation récente et par l'existence d'une double population. D'une part, une population majoritaire, composée de métayers et de salariés, le plus souvent célibataires et logés dans les ménages des employeurs baoulé ou dans les ménages de "frères" burkinabè. D'autre part, une

population de planteurs, relativement jeunes et le plus souvent mariés. En 1994, la population burkinabè présente toujours son caractère double mais les rapports entre les sous-populations se sont inversés. La pénurie foncière et la baisse des revenus de 1988-1989 ont incité les métayers et les salariés à quitter nombreux la zone d'étude, notamment les exploitations baoulé. Les planteurs, qui ont vieilli et ont procédé à leur second mariage, ont été rejoints par de jeunes frères et de jeunes neveux. Leurs ménages se sont agrandis. La pratique d'une agriculture plus intensive en travail et leur maîtrise des réseaux migratoires leur ont permis d'éviter les difficultés liées à la pénurie foncière.

Le caractère jeune de la population burkinabè constitue l'un de ses meilleurs atouts en 1994. La proportion des actifs est plus importante que celle des inactifs. Cependant, le processus de vieillissement de la population, dans lequel est résolument entrée la population baoulé, s'opère également chez les Burkinabè. La jeune génération rencontre déjà une situation économique et sociale plus difficile que ses aînés. Le processus de transition socio-économique est en œuvre et risque à terme de poser des problèmes aussi difficiles à surmonter demain qu'ils le sont aujourd'hui pour les Baoulé.

III. L'effet de plus en plus contraignant du manque de terres : le changement des objectifs géographiques et socio-économiques de la migration

Une seconde série d'informations, collectées lors de la même enquête collective, les structures des migrants selon le lieu de destination et de provenance et le motif de la migration⁶³, permet d'enrichir notre étude des transformations de l'économie de plantation et apporte des éléments de connaissance sur l'évolution du système au-delà de l'espace Méadji-Sassandra.

⁶³ Les données portant sur le type de la migration, individuelle ou collective, ainsi que sur le lien de parenté avec le chef de ménage du lieu de provenance, pour les immigrés, et sur le lien de parenté avec le chef de ménage de destination pour les émigrés, faute d'avoir été correctement recensées lors de l'enquête de terrain ne seront pas utilisées dans cette étude.

A) Une transformation des objectifs géographiques

1. Les migrants baoulé : un espace migratoire qui se replie sur la zone d'origine et les anciens lieux de colonisation

La distribution des migrants baoulé selon les lieux de provenance et de destination montre toute l'étendue de l'espace de mobilité des Baoulé. Le V baoulé, les régions forestières du Sud-Est, du Sud, du Centre-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Ouest forment à la fois des zones de départ et d'arrivée (figures 74 a et 74 b). Cette diversité n'est que la manifestation de l'ancienneté des Baoulé dans l'économie de plantation.

La région d'origine traditionnelle des Baoulé constitue le premier lieu de départ et d'arrivée des migrants. Toutefois, il ne touche qu'un peu plus d'un migrant sur deux. Cette représentation relativement faible de la région d'origine résulte des solides implantations établies par les Baoulé hors de leur lieu originaire et donc de la mise en route d'un relâchement progressif des liens avec le "village des ancêtres". Le département de Soubré, dans lequel est incluse la sous-préfecture de Méadji, forme le second espace de provenance et de destination. Il concerne plus d'un émigrant et d'un immigrant sur quatre. Les anciennes régions d'immigration du Sud-Est et du Centre-Ouest constituent les autres bases de "repli" et de "lancement" des migrants, ces territoires concernent plus d'un émigré sur dix et près d'un immigré sur quatre. L'espace de mobilité des Baoulé de Méadji se limite au monde rural de la zone forestière ivoirienne. Le département d'Abidjan, n'attire que 2,5 % des émigrés et ne forme le territoire de départ que de 4,5 % des immigrés. Les liens entre la grande ville et la zone de plantation de Méadji sont particulièrement ténus. A Soubré, ce sont surtout les femmes, motivées pour des raisons essentiellement d'ordre familial et tout particulièrement d'ordre matrimonial, qui sont le plus impliquées dans la mobilité interne. Ces mouvements sont l'indice qu'un marché matrimonial interne à la région d'accueil s'est peu à peu constitué avec le temps. Ce marché matrimonial est lui-même le signe d'une autonomisation progressive des Baoulé du Sud-Ouest par rapport à leur région d'origine.

En observant de façon particulière les émigrants adultes masculins, nous pouvons toutefois remarquer que l'extension de l'espace baoulé est aujourd'hui sérieusement compromise. Seul un émigrant de Méadji sur dix a en effet réalisé un déplacement vers l'ouest et les autres départements du Sud-Ouest ivoirien. La colonisation de nouveaux espaces serait-elle remise en question par une raréfaction des dernières forêts ivoiriennes ? Les émigrants adultes en privilégiant le retour vers le V baoulé (un émigrant sur quatre) ou le repli vers les anciennes régions d'implantations semblent bien le signifier. L'étude des migrations par motif confirme la nature de ce repli spatial.

Fig. 74 : Structures des migrants baoulé 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le lieu

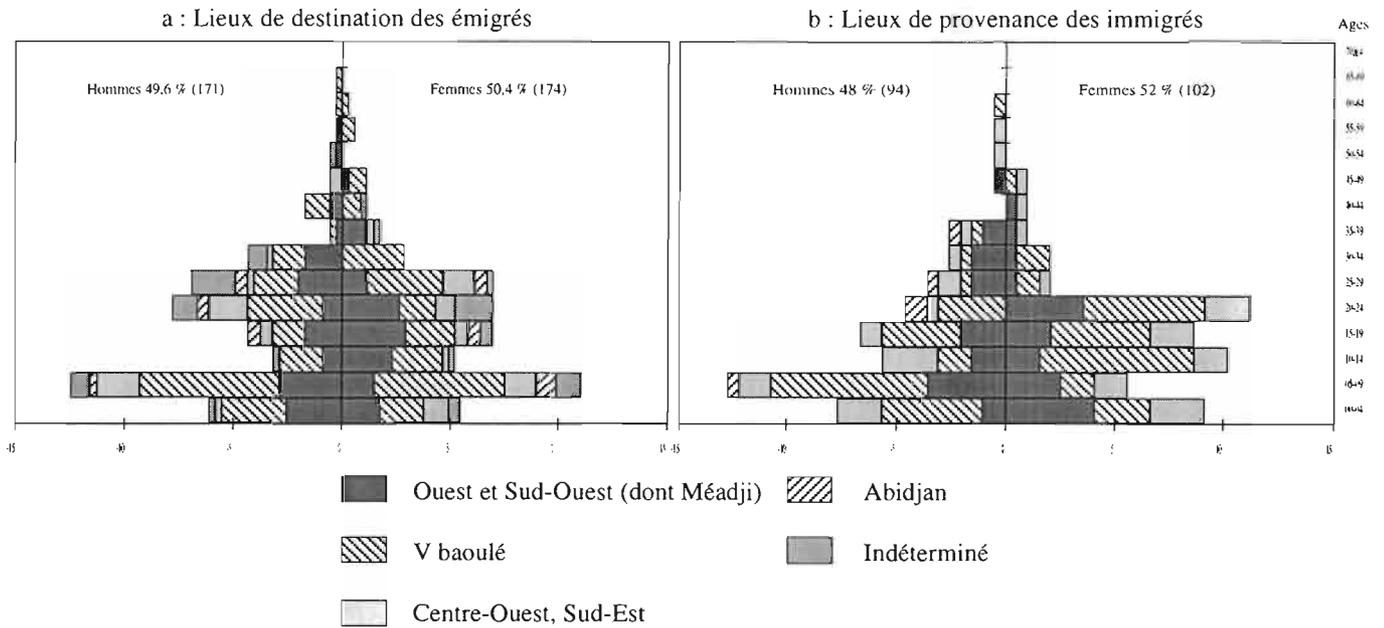
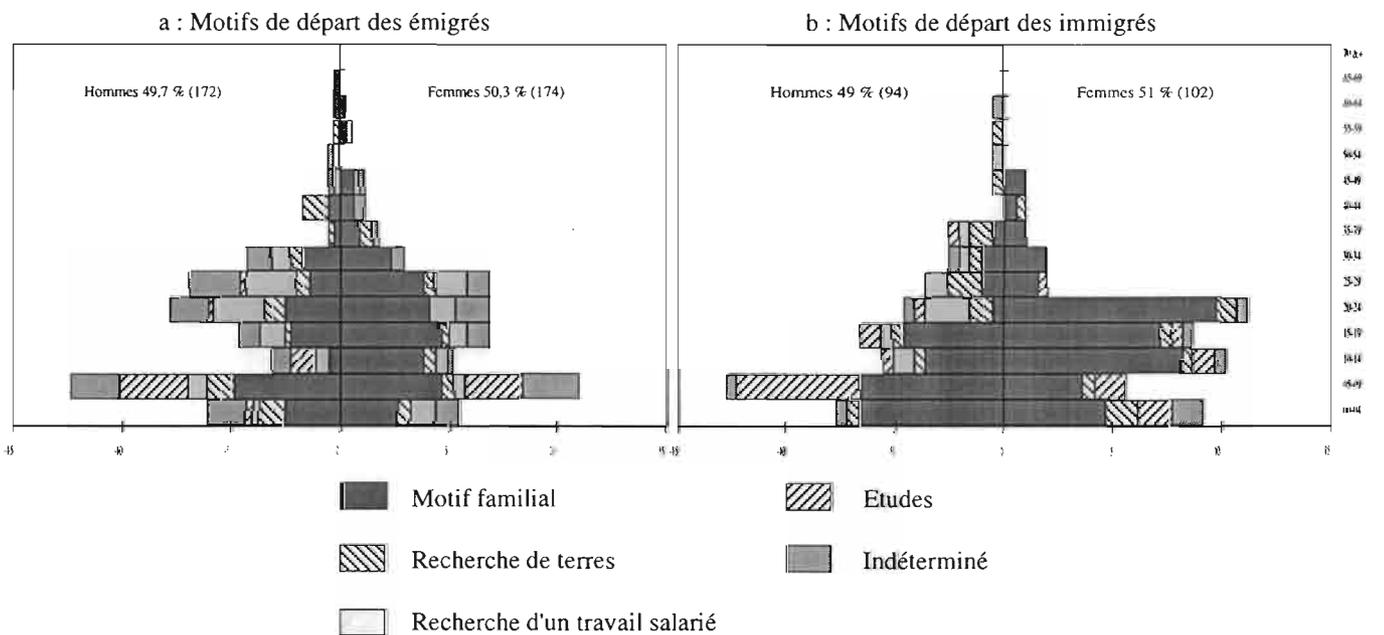


Fig. 75 : Structures des migrants baoulé 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le motif



2. Les migrants burkinabè⁶⁴ : un espace migratoire qui se resserre autour du pays d'origine et de la zone d'accueil

La distribution des migrants burkinabè selon les lieux de départ et d'arrivée s'est resserrée autour du Burkina Faso et du Sud-Ouest ivoirien. Leur pays d'origine constitue le lieu de provenance pour plus des deux tiers des immigrés et le lieu de destination de près de la moitié des émigrés, le département de Soubré concerne quant à lui plus d'un immigrant sur cinq et plus d'un émigrant sur trois. Cette concentration des migrations autour du pays d'origine et de la zone d'accueil signifie que l'espace de mobilité des Burkinabè s'est résolument détourné des zones d'implantation des employeurs non burkinabè, baoulé en particulier, pour les zones où les Burkinabè sont solidement implantés. La crise, mais aussi l'accès à la terre d'une partie des Burkinabè, ont provoqué un repli de cette communauté étrangère vers ses propres zones de colonisation. Ainsi, la ventilation des Burkinabè à l'intérieur de Soubré résulte du redéploiement géographique d'anciens employés des Baoulé, devenus planteurs ou aides familiaux, vers d'anciens ou de nouveaux campements burkinabè. C'est ainsi que s'explique l'émergence entre 1988 et 1994 des deux campements installés à quelques centaines de mètres des campements baoulé de Mathieukro et de Père Kouassikro (figure 5). En se détachant des localités baoulé, les Burkinabè affirment ainsi leur nouvelle indépendance économique, comme l'avaient fait en leur temps les Baoulé vis-à-vis des autochtones agni. Le redéploiement vers le Burkina Faso ne doit se lire comme un repli de certain Burkinabè sur le village d'origine, car comme le montre Jean-Yves MARCHAL et André QUESNEL dans une étude de 1995 le retour d'une grande partie des Burkinabè de Côte d'Ivoire, appartenant notamment à l'ethnie mossi, se déploie vers de nouvelles zones de colonisation dans le sud-ouest et à l'est de ce pays, où les migrants s'adonnent aux cultures maraîchères et du coton (MARCHAL, QUESNEL, 1996).

Les migrations à destination ou en provenance d'Abidjan sont très faibles. Ce lieu représente 0,5 % des émigrés et 1,2 % des immigrés. L'espace de mobilité des Burkinabè de Méadji est spécifiquement rural.

⁶⁴ Une importante proportion de Burkinabè émigrés présentent des lieux de destination et des motifs de départ indéterminés. Il s'agit de départs de ménages entiers, dont le chef était le plus souvent un employé agricole des Baoulé, pour lesquels les voisins n'ont pu nous renseigner (il est plus facile d'obtenir des informations sur le départ d'un membre d'un ménage résident que d'un ménage entier émigré).

Fig. 76 : Structures des migrants burkinabè 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le lieu

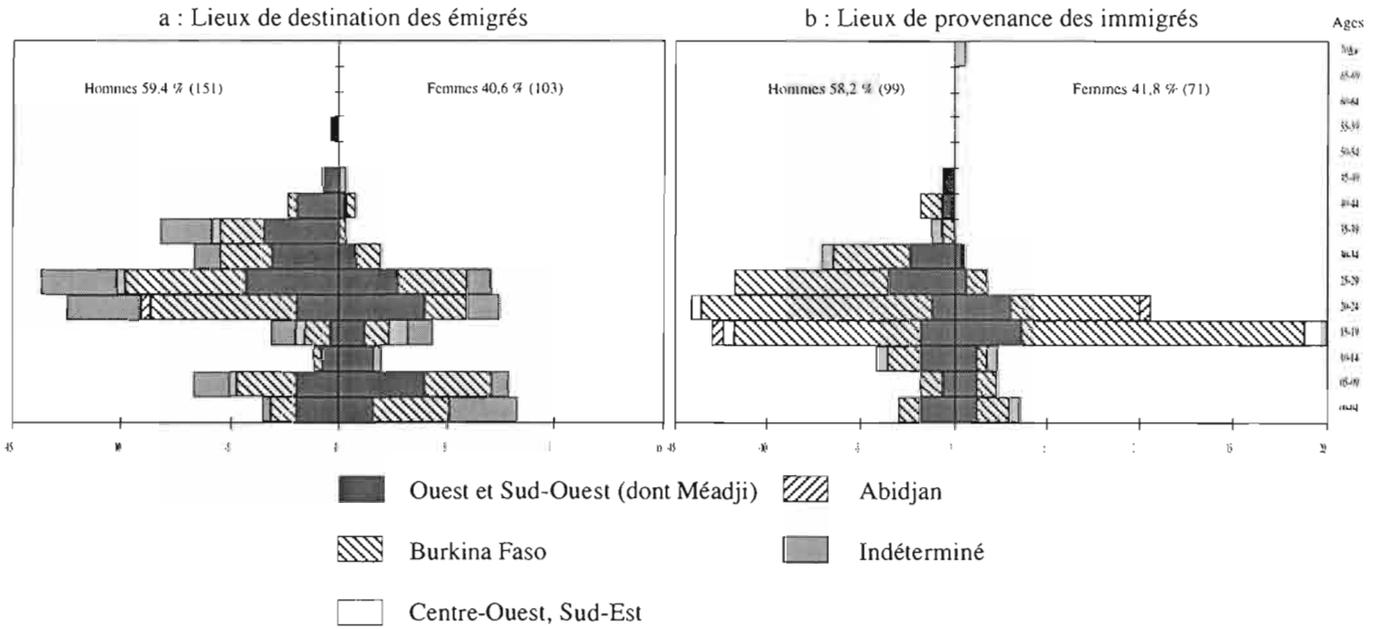
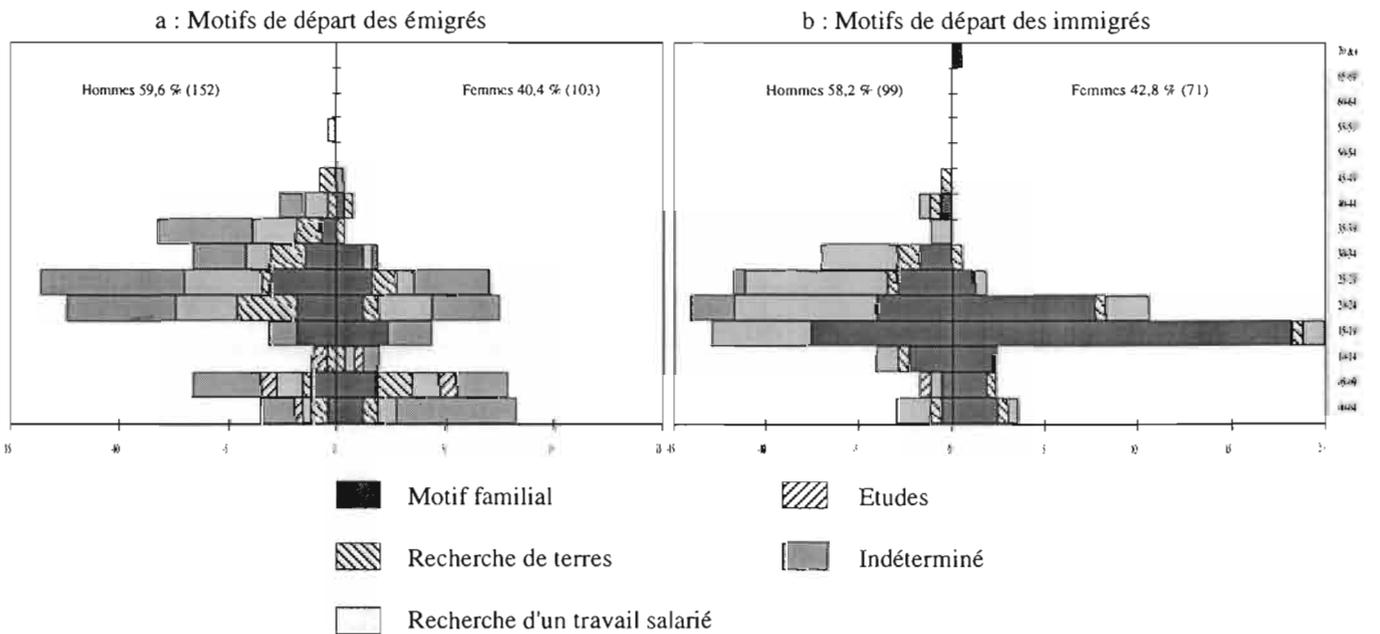


Fig. 77 : Structures des migrants burkinabè 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le motif



B) La transformation des objectifs socio-économiques

1. Les migrants baoulé : la conversion des stratégies économiques offensives en stratégies de repli familial

Le motif familial de la migration est le premier motif invoqué tant par les hommes que par les femmes (figures 75 a et 75 b). Si l'on peut comprendre que ce motif soit particulièrement bien représenté côté féminin, du fait d'une mobilité très dépendante des hommes et le plus souvent réduite aux déplacements matrimoniaux, on peut toutefois s'interroger sur sa forte représentation du côté des émigrants adultes masculins. Autrefois motivés par la recherche de terre, les émigrants baoulé semblent avoir abandonné cet objectif, du moins dans un premier temps, au profit d'une émigration guidée par un retour dans la famille ou, ce qui est nouveau, au profit d'une émigration guidée par la recherche d'un travail salarié. La prise d'importance de ces motifs est l'indice que l'économie de plantation s'achemine à l'échelle nationale vers un blocage foncier total.

Les 5-9 ans forment une population importante parmi les migrants. La scolarisation, permet de comprendre l'importance de la mobilité à ces âges, ce motif concerne 27 % des émigrés et 38,9 % des immigrés de ce groupe d'âge. En terme absolu, l'émigration pour raison scolaire l'emporte sur l'immigration. Le V baoulé constitue un lieu d'émigration plus fréquent que le département de Soubré. Pour les immigrés, le lieu de départ le plus fréquent est également constitué par le V baoulé, ceci peut surprendre compte tenu de la faiblesse du nombre d'écoles dans la zone d'étude. Ces échanges d'enfants, entre villages d'origines et campements d'accueils, soulignent l'existence de liens sociaux encore étroits entre les deux espaces, malgré leur tendance au relâchement par l'avènement à l'âge adulte de parents issus d'une nouvelle génération née à Méadji et qui par conséquent connaît très peu le village des aïeux.

2. Les migrants burkinabè : des stratégies toujours offensives mais plus diversifiées

Si du côté des immigrés les motifs se limitent essentiellement, à devenir aide familial ou travailleur salarié pour les hommes, à rejoindre le mari pour les femmes, du côté des émigrés la forte proportion des motifs "recherche de la terre" aux côtés des motifs "recherche d'un travail salarié" indique le caractère toujours offensif des stratégies migratoires. Un Burkinabè sur cinq recherche la terre contre un Baoulé sur dix !

L'orientation économique et sociale des Burkinabè tout entière orientée vers le travail agricole permet de comprendre la très faible mobilité des enfants. Les migrations pour motif scolaire sont rares.

L'observation des migrations, entre 1988 et 1993/94, de leurs structures démographiques et socio-économiques ainsi que celles des résidents ont permis de restituer les mécanismes de la transformation de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra.

Le blocage foncier, amplifié par la baisse conjoncturelle des prix d'achat de 1988-1989, signifiant l'impossibilité pour les individus sans terres d'accéder rapidement au statut de planteur, a entraîné leur départ. Cette émigration, qui s'identifie au départ de la main-d'œuvre salariée et familiale, a provoqué à son tour un blocage sur l'accès à la force de travail pour les planteurs restés à Méadji-Sassandra. L'économie de plantation a cependant pu se maintenir dans ce territoire grâce au décalage du cycle de l'économie de plantation entre populations et à l'accomplissement du cycle domestique. Chez les Baoulé, c'est l'arrivée à l'âge adulte des enfants qui a permis de combler partiellement le départ de la main-d'œuvre étrangère et de la main-d'œuvre familiale composée par les frères et cousins du planteur. L'étendue des plantations baoulé et la faible quantité de main-d'œuvre a conduit ces derniers à organiser un système économique extensif en terre. Chez les Burkinabè, c'est leur origine socio-économique très modeste qui a permis aux planteurs burkinabè, en offrant en particulier une opportunité d'accès à une petite plantation, de remplacer le départ de l'ancienne force de travail familiale par l'arrivée d'une nouvelle. L'exiguïté des terres détenues par les Burkinabè et la relative abondance de main-d'œuvre les a conduits à organiser, au contraire des Baoulé, un système économique intensif en travail. La "capture de la main-d'œuvre familiale" a été facilitée par la réalisation au même moment du blocage foncier national. Les opportunités à l'extérieur de Méadji-Sassandra étant réduites, il était dès lors plus aisé pour les Baoulé de prolonger le séjour de leurs enfants dans leur ménage et pour les Burkinabè de contrôler les migrations de leurs cadets.

Le maintien de l'économie de plantation, grâce à ces mécanismes de repli sur la main-d'œuvre familiale, ne se réalise pas sans provoquer des frustrations chez les plus jeunes et chez les femmes. Le retard de l'accès à l'indépendance économique (par l'atteinte du statut de planteur) et sociale (par le mariage et l'atteinte du statut de chef de ménage) ne peut qu'être durement ressentie. Les jeunes hommes, et tout particulièrement les jeunes Baoulé, savent qu'au même âge leurs pères occupaient un statut socio-économique supérieur. Leur maintien prolongé sous la dépendance des "vieux" signifie pour les

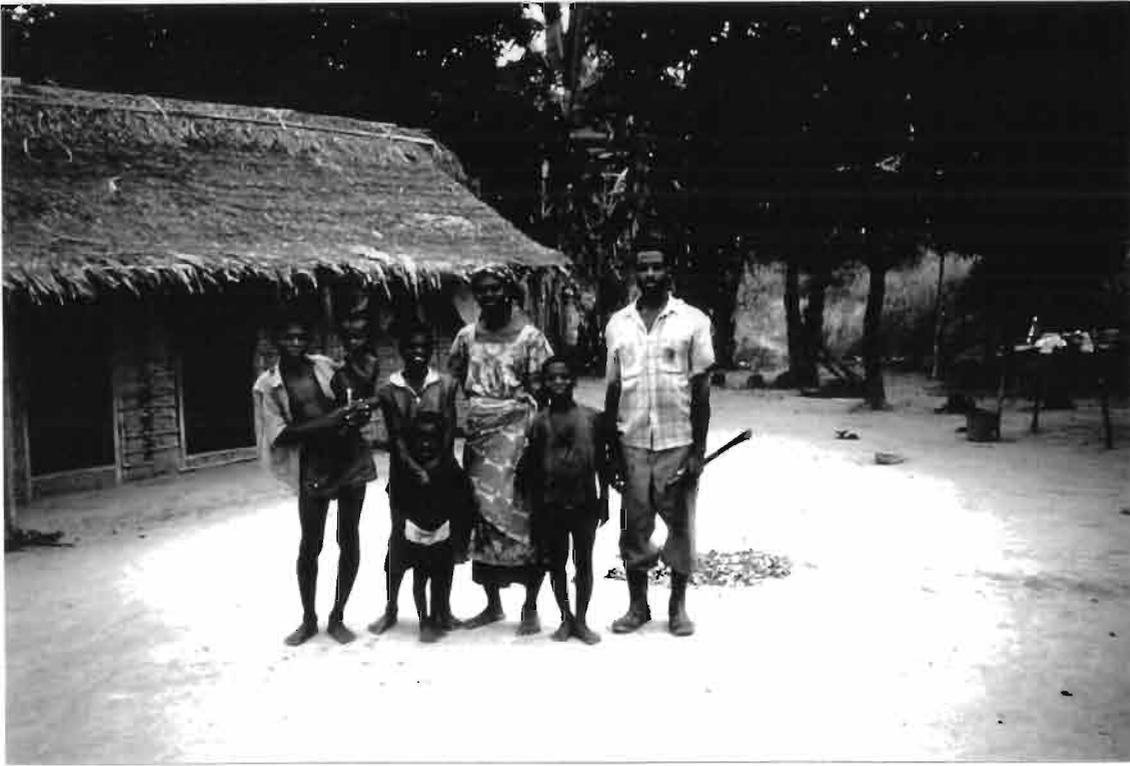
jeunes être victimes d'une véritable régression sociale. Chez les jeunes femmes, l'accroissement de la polygamie conduit aux mêmes conséquences. La dépendance des jeunes femmes vis-à-vis de la première épouse⁶⁵ ne peut être ressentie que comme une dégradation de leur condition sociale.

Ces événements sociaux qui sont la conséquence du blocage foncier, qui lui même est la conséquence de l'accroissement démographique, ont agi en retour sur le croît démographique par la migration mais aussi par la fécondité. Le retard de l'âge au mariage des hommes et l'augmentation de la proportion des femmes en union polygamique permettent de comprendre la réduction de la fécondité⁶⁶, en particulier chez les Baoulé, confirmant à terme une réduction de la croissance de la population.

⁶⁵ Les femmes en union polygamique se nomment entre elles du terme révélateur de "rivaless" !

⁶⁶ Lire à ce sujet la thèse d'Agnès ADJAMAGBO consacrée toute entière à cette problématique à Sassandra (A. ADJAMAGBO, 1998).

De L'optimisme conquérant des jeunes planteurs
au malaise des vieux planteurs et de leurs familles



Ph. 10 : Jeune planteur autochtone godié
et sa famille récemment installés
- bordure de la "côtière", Sassandra (Mai 1991)



Arrivé dans un important massif forestier, à un âge relativement jeune, le pionnier crée son campement et sa plantation. Une fois son installation réalisée, l'importance de l'étendue forestière lui permettra de rémunérer par la terre des manoeuvres extérieures à la cellule familiale. Ces enfants étant encore trop jeunes pour l'aider efficacement, cette force de travail extérieure lui permettra d'agrandir rapidement sa plantation.

Ph. 11 : Réalisation d'une parcelle de vivrier
avant la plantation des cacaoyers
- bordure de la "côtière", Sassandra (Mai 1991)





△ Ph. 12 : Vieux planteur baoulé, ancien pionnier, entouré de ses quatre épouses et de quelques uns de ses enfants - Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)

Avec le temps, la forêt qui se raréfie et les rendements des plantations qui déclinent ne permettent plus au planteur de trouver des manoeuvres extérieurs. Devenu âgé le planteur resserre son contrôle sur ses femmes, ses enfants voire sur ses petits enfants afin de bénéficier de leur force de travail. Les Baoulé, premiers allochtones installés dans le Sud-Ouest seront les premières populations de planteurs à être confrontés à cette situation délicate.

▽ Ph. 13 : Femme baoulé préparant le repas - Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)





△ Ph. 14 : Planteur-Commerçant dioula en compagnie de sa première épouse
- village de Sago, Sassandra (Mai 1991)

Bien que les Dioula, les Maliens et les Guinéens pratiquent la double activité de planteur et de commerçant et que les Burkinabè se soient installés tardivement et disposent de petites plantations on peut penser que la réalisation du blocage foncier, du vieillissement des vergers et du cycle domestique entraîneront à terme ces populations vers des difficultés de recrutement de main-d'oeuvre et de viabilité des exploitations proches de celles que connaissent aujourd'hui les Baoulé.

▽ Ph. 15 : Planteur burkinabè entouré de trois de ses épouses et de ses plus jeunes enfants
- Village de Siapao, Sassandra (Avril 1991)



Conclusion

L'objet de notre thèse était de mettre en évidence le rôle fondamental joué par la logique de reproduction sociale à travers la migration dans l'économie de plantation. **Nos analyses ont abouti à la démonstration du rôle de structuration et de perfectionnement des migrations vis-à-vis du système.**

Les migrations sont à la base de l'organisation des deux facteurs de production : la terre acquiert une valeur marchande et la force de travail est détournée de ses lieux de production traditionnels vers les nouveaux lieux de production. Si l'adoption du caféier et du cacaoyer tiennent à l'ouverture d'une opportunité économique, l'organisation des éléments terre et travail est l'aboutissement d'un processus historique. Le passage d'une économie de subsistance à une économie extractiviste puis à une économie de plantation de palmier a préparé, par la capacité de perfectionnement des migrations, l'organisation particulière des facteurs terre et travail.

La migration, et plus précisément le rang d'arrivée des migrants dans le système d'économie de plantation, en commandant l'accès aux facteurs de production, est ensuite à l'origine de la structuration de l'économie, de la société et de la population. Les premiers installés accèdent à d'importantes superficies de terre qui leur permettent de mobiliser une force de travail importante. Détenteurs des terres, ces migrants occupent un statut économique et social élevé. Par contre les derniers arrivés accèdent à de petites superficies et ne peuvent mobiliser qu'un faible volant de main-d'œuvre, de ce fait leur situation économique et sociale s'améliore peu. L'arrivée décalée des individus permet de comprendre la hiérarchie économique et sociale entre les groupes ethniques et les nationalités. De la même façon, l'arrivée successive des adultes mûrs puis des jeunes, des hommes puis des femmes, permet de comprendre la consolidation de la hiérarchie économique et sociale de la population active selon l'âge et le sexe ainsi que, plus globalement, la structure démographique des populations installées.

Parallèlement, la migration améliore l'efficacité du système. Le changement le plus remarquable est la transformation progressive de la migration de travail en migration de colonisation agricole. L'accès à la terre et le contrôle d'une force de travail croissante (celle de la famille nucléaire, de dépendants apparentés...) par un nombre toujours plus grand d'individus permet d'accélérer la diffusion spatiale de l'arboriculture et d'accroître la vitesse d'ascension sociale des uns et des autres. L'accroissement de l'efficacité du système permet de comprendre en partie la diversité des formes de l'économie de plantation par région. L'action des facteurs économique, politique et démographique

externes, qui accélèrent ou freinent la diffusion de l'arboriculture, permet de comprendre l'autre part des différences régionales présentée par le système.

L'échange "terre contre travail" est un mode pervers d'échange économique puisqu'il entraîne à terme la distribution de l'ensemble des terres forestières interdisant la reproduction du système. Le blocage foncier national fait obstacle au déplacement nécessaire des foyers de production. Les flux de main-d'œuvre se tarissent, l'ascension sociale des acteurs se fige, le système s'immobilise. **La structure économique, sociale et démographique propre au système devient alors, contraignante** pour une partie de la population. L'observation des zones de Méadji-Sassandra en phase de saturation foncière nous a montré que les jeunes hommes et les jeunes femmes, qui sont aussi les manœuvres et les aides familiaux, se trouvent contraints à demeurer plus longtemps sous la tutelle de leurs parents. Cette situation permet de comprendre le paradoxe apparent d'une augmentation de la production de cacao de 800 000 tonnes en 1988 à un million de tonne en 1995 malgré la disparition quasi totale des massifs forestiers ivoiriens. Ne pouvant émigrer pour conquérir de nouvelles forêts les cadets sont restés travailler dans les exploitations de leurs aînés. Cette intensification en travail, à l'échelle de la zone forestière entière, permet de comprendre l'augmentation de la production nationale malgré la disparition des derniers massifs forestiers du pays. Par ailleurs, maintenus sur des exploitations anciennes, ils ont été amenés à fournir un effort en travail plus grand qu'ils auraient eu à fournir sur une jeune exploitation.

La fin de la période expansive du système signifie-t-elle pour autant que les jeunes vont demeurer dans le ménage de leurs parents ? D'autres résultats nous suggèrent plutôt que leur maintien est provisoire. Nous avons ainsi constaté qu'à Méadji-Sassandra le blocage foncier avait entraîné une inversion des soldes migratoires favorable à l'émigration. Une analyse plus fine nous a montré que cette émigration correspondait d'une part à un redéploiement interne au niveau local et d'autre part à des mouvements d'émigration vers les régions d'origine. Si les premiers mouvements s'inscrivent dans la logique expansive de l'économie de plantation -il s'agit, pour les derniers arrivés, d'occuper les terres non encore mises en valeur- le second s'inscrit hors du système d'économie de plantation. Il s'agit de mouvements d'émigration suscités par le blocage foncier national et les contraintes de structures économiques et sociales figées. **Une déstructuration du système d'économie de plantation, par les migrations, est donc en cours.**

La confrontation de ce résultat avec d'autres travaux permet de conforter nos analyses. L'enquête REMUAO de 1993 en indiquant un équilibre des échanges migratoires, sur la période 1988-1992, milieu rural et urbain confondus, entre les régions ivoiriennes ainsi

qu'entre la Côte d'Ivoire et ses pays voisins, signale la fin du rôle de l'ouest ivoirien et de son économie de plantation comme pôle d'attraction exclusif. Selon les résultats de cette enquête, la croissance migratoire mesurée par le taux de migration interne net des populations âgées de 15 ans et plus ne varierait plus selon les régions que de -0,6 % à +0,7 % et les flux migratoires avec les autres pays francophones d'Afrique de l'Ouest seraient de 796 000 immigrations contre 605 000 émigrations (REMUAO-EIMU, 1995).

Les observations de Jean-Yves MARCHAL et d'André QUESNEL réalisées sur le terrain burkinabè en 1995 indiquent l'installation de planteurs et de travailleurs mossi, autrefois établis en Côte d'Ivoire, sur les nouveaux fronts pionniers, cotonnier et maraîcher, de l'est et de l'ouest du Burkina Faso (MARCHAL, QUESNEL, 1996). Le redéploiement géographique de ces migrants vers ces régions et non le simple retour au village d'origine exprime le caractère économique toujours offensif de l'émigration mossi mais orientée cette fois-ci vers des systèmes autres que l'économie de plantation. Côte ivoirien, les récents travaux de Jean-Louis CHALÉARD signalent l'essor du vivrier marchand, tant en zone de forêt qu'en zone de savane. L'émergence d'opportunités en matière de vente de produits vivriers pourrait ainsi expliquer une grande part du retour des Baoulé de Méadji-Sassandra vers leur région d'origine. Cet essor, s'il se confirme, définirait l'économie vivrière marchande comme un "contre-modèle" de l'économie de plantation (CHALÉARD, 1996). **La migration qui structure et perfectionne le système est aussi le moteur de sa déstructuration. La migration, expression de la volonté de reproduction du groupe social, fait et défait les systèmes tout en créant de nouveaux !**

Nos travaux nous ont permis de préciser que ces nouvelles mobilités étaient le fait des individus "sans terres" ou des petits planteurs qui ont peu de chance d'accéder à une plantation viable compte tenu du blocage foncier national et de leur lien de parenté éloigné avec le planteur. Ces personnes sont le plus souvent, en effet, des collatéraux du planteur et sont aussi plus âgées que les enfants de l'exploitant ; elles sont donc socialement moins dépendantes et économiquement plus expérimentées que les fils et filles du planteur. **La déstructuration du système par la migration s'opère donc par les individus les moins engagés dans l'arboriculture.** Cette observation se vérifie quand on compare les mouvements migratoires actuels des Baoulé et des Burkinabè mais aussi lorsque l'on examine leur dynamisme économique respectif. L'organisation du crédit est, par exemple, et comme le montre Éric LÉONARD, le propre des Burkinabè et non des Baoulé (LÉONARD, 1997). On peut ajouter que les femmes sont aussi plus innovantes en la matière que les hommes. Comment expliquer cette différence ? Le crédit repose sur la

confiance, et l'arrivée tardive des Burkinabè par rapport aux Baoulé est peut être la raison de la cohésion sociale plus forte qui anime cette communauté étrangère.

Un autre exemple confirme ce mouvement de déstructuration par la base : la scolarisation des enfants de planteurs. Lors de notre enquête de 1994 à Méadji, nous avons collecté les informations concernant la scolarisation des enfants des planteurs âgés de 6 à 14 ans cette année-là. Les résultats nous ont semblé, au premier abord, assez surprenants. Il est apparu que les enfants des planteurs de plus de 50 ans, c'est-à-dire les enfants des grands planteurs, étaient moins scolarisés que les enfants des planteurs moins âgés et donc économiquement moins bien nantis. Cet écart se vérifie à la fois chez les Baoulé et les Burkinabè. Chez les Baoulé, 42 % des enfants dont le père est un planteur âgé de 50 ans et plus étaient scolarisés, contre 51,7 % des enfants des planteurs de 35-49 ans. Chez les Burkinabè, 14 % des enfants de planteurs âgés de 50 ans et plus étaient scolarisés, contre 17 % des enfants de planteurs âgés de 35 à 49 ans et 21 % des enfants de planteurs âgés de 18 à 34 ans (cf. Annexe Conclusion). La taille de l'exploitation déterminerait-elle deux stratégies de scolarisation distinctes ? Les jeunes planteurs qui disposent de superficies moyennes ou petites, étant confrontés à un problème de terre et non de main-d'œuvre, décideraient de scolariser davantage leurs enfants que les planteurs âgés qui disposent de grandes superficies et qui ont besoin d'un important volant de main-d'œuvre. En fait, si cet argument est valable, il nous semble que la raison véritable de cette différence réside non pas sur le mode de gestion nécessairement distinct des exploitations de tailles hétérogènes, mais sur les variations du degré d'engagement psychologique et matériel dans l'arboriculture. Sur le plan psychologique, les planteurs âgés sont plus engagés dans l'économie de plantation que les jeunes planteurs : ils fonctionnent depuis des années dans ce système où ils ont réussi et pour eux l'avenir de leurs enfants s'inscrit forcément dans cette économie. Sur le plan matériel, ils disposent de terre en quantité suffisante pour assurer, pensent-ils, le maintien de leurs enfants dans cette activité. En revanche, les jeunes planteurs sont moins engagés mentalement et matériellement dans l'économie arbustive, à la fois en raison de leur âge, plus jeune, et de leur situation foncière, moins confortable. Ils imaginent un avenir plus difficile pour leurs enfants. Ils pensent que l'instruction permettra à leur progéniture de mieux s'adapter aux difficultés de leur future vie d'adulte. Précisons que cet investissement ne signifie pas forcément une préparation des enfants à une sortie de l'agriculture pour une entrée dans le milieu urbain. Les parents savent que le concours de passage en sixième est très difficile (moins de 20 % des enfants de CM 2 en Côte d'Ivoire réussissent cette épreuve). Le choix pour ces pères d'un investissement dans la scolarisation constitue une innovation, dans la mesure où rares sont ceux qui, parmi ces planteurs, ont eu une expérience scolaire. Dans une période de crise de l'économie de plantation, ce choix montre aussi

combien les agriculteurs les moins engagés économiquement et socialement dans le système en place sont aussi ceux qui innoveront le plus.

Au final, notre thèse montre que la mobilité spatiale est fondamentale dans la formation, le fonctionnement et la déstructuration de l'économie de plantation. De façon plus large, elle permet aussi de mettre au jour le rôle fondamental de la migration comme mode d'adaptation et d'organisation privilégié des populations rurales ouest africaines.

La logique de réseau apparaît plus forte et plus stable que la logique de territoire. L'attachement à des relations entre individus l'emporte sur l'attachement à un lieu, elle apparaît plus sûre. Cette logique est puissante. La migration transcende l'économie de plantation comme elle transcende l'ensemble des systèmes économiques et sociaux ouest africains. Les travaux de réflexion menés par Jean-Yves MARCHAL et André QUESNEL en région soudano-sahélienne aboutissent également à la reconnaissance de la place fondamentale occupée par la mobilité. Ces auteurs titrent ainsi une de leurs sections de chapitre par l'expression particulièrement évocatrice : "l'installation dans la mobilité" (MARCHAL, QUESNEL, 1996).

Les réseaux migratoires sont aussi des réseaux spécialisés. Contrairement à l'idée reçue d'une dépendance étroite entre milieu rural et milieu urbain, on peut identifier, en Côte d'Ivoire, au moins deux réseaux distincts : le lien village d'origine-ville d'une part et le lien village d'origine-campement des zones cacaoyères et caféières d'autre part. La relation entre ville et campement en zone cacaoyère et caféière est elle extrêmement lâche. Cette distinction est importante à retenir pour les politiques et organisations internationales, car en fonction d'une population ou d'un lieu d'action choisi l'impact général différera. Une "aide" apportée aux populations citadines atteindra par effet de réseau les populations des villages d'origines mais ne se répercutera que très faiblement sur les populations allochtones des zones de production café-cacao. De la même manière une action réalisée en direction des populations allochtones des régions de café et de cacao produira un effet sur les populations des villages d'origine mais n'en produira pas ou peu sur les populations urbaines.

Repérer la mobilité comme une constante des populations ouest africaines permet de comprendre les difficultés écologiques, économiques et sociales auxquelles se heurte et se heurtera demain notamment l'agriculture ivoirienne. La prééminence de la logique du réseau représente un danger pour l'environnement : le souci de préserver le réseau migratoire l'emporte sur le souci de protéger les ressources naturelles du lieu d'accueil. Elle représente également un danger pour l'économie de la Côte d'Ivoire : le problème actuel n'est pas l'immigration des étrangers, tel que la presse tant à le laisser croire, mais

la réalité de leur mouvement de retour. Or la croissance agricole ivoirienne dépend aujourd'hui étroitement de la force de travail non ivoirienne. La logique de réseau est également dangereuse pour la paix sociale. La primauté du réseau sur le territoire ne permet pas la réalisation d'un creuset en Côte d'Ivoire comme il s'est réalisé ailleurs, en Europe ou en Amérique du Nord. La faiblesse du nombre des mariages mixtes en Côte d'Ivoire est à cet égard très révélatrice de la cohésion ethnique à la fois forte et exclusive. Un homme se mariera plus facilement avec une femme appartenant à la même communauté d'immigrants qu'avec une femme issue d'une autre communauté allochtone ou d'une communauté autochtone. En période de crise, la tendance est au repli sur la famille et sur la communauté d'origine. Des tensions particulièrement vives ont été observées à partir de 1990 entre les Ivoiriens et les étrangers - en 1994, un match de football opposant l'équipe nationale à l'équipe ghanéenne servit de déclencheur à une "chasse au Ghanéen" provoquant la mort de plusieurs dizaines de ces ressortissants à travers tout le pays - mais aussi entre les Ivoiriens appartenant à des groupes ethniques différents. Durant les années quatre-vingt dix, la presse se fit l'écho, de façon récurrente, de la colère des Ivoiriens du nord qui se plaignaient d'être considérés comme des étrangers (appartenant aux mêmes groupes linguistiques que les Maliens et les Burkinabè du sud, les Ivoiriens du nord portent les mêmes noms de famille) et d'être victimes, pour cette raison, de discrimination aux concours d'entrée dans la fonction publique et de brutalités policières lors des contrôles d'identité. Pendant la campagne présidentielle de 1995, dans la région du Centre-Ouest, des heurts éclatèrent, comme nous l'avons signalé, entre des planteurs autochtones bété et des planteurs baoulé, entraînant la mort d'une dizaine d'hommes et provoquant la fuite de milliers de ruraux akan partis se protéger dans les villes de la région.

Sur le plan de la recherche fondamentale, la prise en compte du caractère primordial de la mobilité spatiale dans le développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest devrait susciter la réalisation d'études plus approfondies sur le phénomène migratoire, notamment sur les réseaux. Les grandes études régionales actuelles (REMUAO et WALTPS) sont insatisfaisantes, non pas tant du fait du caractère nécessairement global des résultats qu'impliquent de telles études à cette échelle, mais par la démarche qui consiste à privilégier le rapport milieu rural-milieu urbain. Les relations entretenues entre le milieu rural des savanes et le milieu rural des forêts ou entre les petites et moyennes villes et les capitales sont ainsi occultées. Ces enquêtes ne rendent pas compte de toute la complexité des mouvements migratoires.

Sur le plan de la recherche appliquée, les études sur l'extrême mobilité des ruraux et les nombreux problèmes qu'elle peut poser, pourraient susciter la proposition de mesures pour aider les pouvoirs politiques dans leurs décisions.

Une intervention adaptée en vue d'une stabilisation de l'agriculture serait par exemple de développer une politique incitative à la fixation des agriculteurs, tout en garantissant la libre circulation des individus. Plus précisément, la prise en compte du rôle moteur des migrations dans la déconstruction du système d'économie de plantation permet d'avancer les éléments suivants comme incontournables pour la mise en place d'une nouvelle politique agricole ivoirienne dont l'objectif serait la stabilisation de l'agriculture.

Assurer la sécurisation des biens et des personnes

Afin d'éviter le départ des actifs de l'économie de plantation et d'aider au développement des initiatives pour sa transformation, il paraît impératif que l'État garantisse aux petits producteurs la protection de leurs biens et de leurs personnes en leur accordant un certain nombre de droits.

Les planteurs tant étrangers qu'ivoiriens ont besoin, afin de développer pleinement leurs initiatives, de disposer d'un véritable **titre de propriété**, cessible et transmissible. Ce titre en assurant une sécurisation profonde des planteurs les incitera à s'investir sur le long terme. La protection des ressources naturelles, en particulier, qui ne formait pas un impératif pour les planteurs allochtones et autochtone le deviendra nécessairement par l'accès à la propriété. L'État détient par le Plan Foncier Rural, qui jusqu'à présent "inventorie les droits fonciers par leur nature et en leur configuration physique, ainsi que les titulaires de ces droits" (DCGTx, 1994) un instrument tout à fait opérationnel pour rendre possible cette politique. Les auteurs du rapport de mission de supervision du P.F.R. (DCGTx, 1994) invitent d'ailleurs le gouvernement à étendre l'utilisation du P.F.R. à cette fin.

Les étrangers ont besoin d'autre part d'une sécurisation de leur présence en Côte d'Ivoire. **L'ouverture plus grande de l'accès à la nationalité ivoirienne** pour ces étrangers permettrait d'éviter ces départs.

Faciliter l'accès aux moyens financiers

Le manque de liquidité constitue une des principales entraves à l'innovation paysanne et tout particulièrement pour le passage d'un système d'économie de plantation extensif en terre en un système intensif en travail et en technologie. La création par l'État de nouvelles structures de financement de la production et de la collecte constitue une priorité absolue. La mise en faillite puis la dissolution de la Banque Nationale de Développement Agricole

en 1991 n'étant pas directement attachée aux problèmes actuels des exploitations paysannes (la BNDA était essentiellement une institution de financement des projets d'investissements publics, BANQUE MONDIALE, 1994 : 48), sa disparition ne doit en rien décourager l'installation de nouvelles institutions de crédits. Par ailleurs, le caractère trop mercantile d'intervenants privés comme les sociétés de gestion des produits agricoles (SOGEPAG), initiative de l'exportateur SIFCA, qui ont conduit les planteurs à s'endetter de façon tout à fait exagérée, doit inciter l'État à ne pas céder le domaine du crédit au seul secteur privé (LÉONARD, 1997).

Répondre à la demande de formation agricole

Les ruraux, et tout particulièrement les jeunes, sont demandeurs d'information sur les nouvelles techniques agricoles, sur les filières de commercialisation des produits... Cette demande, très vive, exprime la volonté des populations de trouver une solution à leurs difficultés par l'agriculture et souligne aussi la carence des formations agricoles et les défauts de diffusion de l'information technique par les services d'État d'encadrement paysan. On peut en effet s'étonner, que dans un pays où domine l'agriculture, l'enseignement assuré dans ce domaine par l'Éducation Nationale soit aussi faible et que l'action d'information des planteurs par l'ancienne SATMACI ait été aussi limitée. L'État pourrait envisager : de développer, dans le secondaire technique des filières de formation en agriculture ; de financer en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, des formations d'ingénieurs, de techniciens et de personnels d'encadrement en agriculture et en agronomie. Il pourrait également envisager d'assurer un encadrement plus adapté et plus soutenu auprès des planteurs (réunions d'information mais aussi publication d'une revue agricole, émissions radiophoniques...).

Sécuriser les ruraux, leur permettre d'accéder à des moyens financiers et répondre à leur besoin d'information constituent les principales mesures que le gouvernement ivoirien pourrait adopter pour aider à la stabilisation de l'agriculture. Leur réalisation permettrait de soutenir l'ensemble du monde rural et plus particulièrement les populations qui détiennent aujourd'hui le plus fort potentiel d'innovation, tout en subissant les plus lourdes discriminations sociales et économiques, à savoir : les jeunes, les femmes et les étrangers d'origine soudanienne.

Aujourd'hui, à l'heure de l'extinction de la rente forestière, des crispations sociales et des recompositions économiques encore fragiles, c'est le moment où les politiques ivoiriens doivent agir s'ils décident d'aider à la stabilisation de l'agriculture et plus largement s'ils décident d'impulser la formation d'un creuset de population. Si le pouvoir

politique ivoirien montre sa volonté en ce domaine, on peut néanmoins se poser la question de la portée réelle que pourront avoir ces décisions. Le long héritage migratoire des populations ouest africaines pourra-t-il donner naissance à de véritables sociétés rurales locales ? Le territoire rural ivoirien, hier et aujourd'hui "lieu de passage" deviendra-t-il demain un "lieu d'enracinement" ?

Annexes

- intro 1. Questionnaire-ménage du RGPH 1988
- intro 2. Questionnaire-ménage des enquêtes de Méadji et de Sassandra
- intro 3. Questionnaire "vie migratoire et insertion économique et sociale destiné au chef d'exploitation"
- I-1. Evolution des productions de café et de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire (en tonnes)
- I-2. Evolution des prix d'achat du café et du cacao au producteur ivoirien (en FCFA/kg) tableau
- I-3. Evolution des prix d'achat du café et du cacao au producteur ivoirien (en FCFA/kg) figure
- I-4. Remarques sur l'élaboration des cartes de population
- I-5. Census map of local authorities (du Ghana en 1960)
- I-6. Evolution de la population rurale du Ghana par "local authorities"
- I-7. Localités administratives de Côte d'Ivoire
- I-8. Evolution de la population rurale par sous-préfecture en Côte d'Ivoire
- I-9. Déplacement des centres de gravité démographiques et économiques du monde rural en Côte d'Ivoire
- II-1. Evolution des effectifs et des taux d'accroissements par village et par zone démo-économique des S/P de Sassandra et de Méadji
- II-2. Production de café et de cacao (en tonnes) vendues par centre de collecte
- II-3. Production d'agrumes et de palmes (en tonnes)
- II-4. Répartition par groupe ethnique et nationalité, et par zone des résidents de 1988
- II-5. Evolution des effectifs de 1955 à 1988 et répartition par groupe ethnique et nationalité en 1988 des populations des zones non café-cacao
- III-1. Effectifs des actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut, par groupe ethnique et nationalité en 1988
- III-2. Effectifs des citoyens, par groupe ethnique et nationalité, en 1965, 1975 et 1988
- III-3. Niveau d'instruction et taux de scolarisation par groupe ethnique et nationalité en 1988
- III-4. Effectifs des actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut et par nationalité, en 1988
- IV-1. Personne connue par le migrant ayant été planteur de café/cacao avant son premier déplacement
- IV-2. Lieu de naissance
- IV-3. Nombre de lieux de séjours avant Méadji
- IV-4. Lieux de séjours
- IV-5. Activités exercées dans les différents lieux de séjours avant l'arrivée à Méadji
- IV-6. Statuts occupés dans l'activité agricole avant l'arrivée à Méadji
- IV-7. Motifs de la migration
- IV-8. Prise de décision de la migration
- IV-9. Type d'accueil

- IV-10. Intermédiaire foncier
- IV-11. Mode d'accès au foncier
- V-1. Structures des populations rurales agni et allochtone de Bongouanou en 1955 d'après l'échantillon d'enquête de Jean-Louis BOUTILLIER
- VI-0. Les résultats d'analyse de la zone de Sassandra
- VI-1. Evolution des effectifs recensés et estimés (pour 1993) de la zone de Sassandra
- VI-2. Structures (en %) des résidents baoulé et burkinabè de la zone de Sassandra par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1988 à 1993
- VI-3. Structures (en %) des résidents dioula et malien-guinéens de la zone de Sassandra par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1988 à 1993
- VI-4. Structures (en %) des résidents godié de la zone de Sassandra par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1988 à 1993
- VI-5. Dynamique démographique 1988-1993 de la zone de Sassandra
- VI-6. Dynamique démographique 1988-1993 des populations de la zone de Sassandra, par groupe ethnique et nationalité
- VI-7. Les Baoulé de Sassandra, lien de parenté avec le CM
- VI-8. Les Baoulé de Sassandra, situation matrimoniale
- VI-9. Les Baoulé de Sassandra, statut dans l'activité agricole
- VI-10. Les Burkinabè de Sassandra, lien de parenté avec le CM
- VI-11. Les Burkinabè de Sassandra, situation matrimoniale
- VI-12. Les Burkinabè de Sassandra, statut dans l'activité agricole
- VI-13. Les Dioula de Sassandra, lien de parenté avec le CM
- VI-14. Les Dioula de Sassandra, situation matrimoniale
- VI-15. Les Dioula de Sassandra, statut dans l'activité agricole
- VI-16. Les Maliens-Guinéens de Sassandra, lien de parenté avec le CM
- VI-17. Les Maliens-Guinéens de Sassandra, situation matrimoniale
- VI-18. Les Maliens-Guinéens de Sassandra, statut dans l'activité agricole
- VI-19. Les autochtones Godié de Sassandra, lien de parenté avec le CM
- VI-20. Les autochtones Godié de Sassandra, situation matrimoniale
- VI-21. Les autochtones Godié de Sassandra, statut dans l'activité agricole
- concl. Taux de scolarisation selon le lieu de résidence des enfants et la génération du père, Méadji 1994

TOUTES PERSONNES												PERSONNES DE 6 ANS ET PLUS					FEMMES RE:	
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	
NUMERO D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	SITUATION DE RESIDENCE	LIEN DE PARENTE	SEXE	DATE DE NAISSANCE OU AGE	LIEU DE NAISSANCE	LIEU DE RESIDENCE EN MARS 1967	SITUATION MATRIMONIALE	NATIONALITE/ETHNIE	RELIGION	SURVIE DE LA MERE	NIVEAU D'INSTRUCTION	TYPE D'ACTIVITE	OCCUPATION ACTUELLE	SITUATION DANS L'OCCUPATION	BRANCHE D'ACTIVITE	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS VIVANTS	
																	TOTAL	MASCULIN
Attribuer un numéro à chaque membre du ménage en commençant par le chef de ménage qui doit recevoir le numéro [0.0.1]	Inscrire très soigneusement en caractères d'imprimerie (majuscules) sur les lignes en pointillés les nom et prénom des membres du ménage, en commençant par le chef de ménage et en suivant l'ordre indiqué dans le manuel d'instructions.	Entourer pour chaque membre du ménage inscrit, le code correspondant à sa situation de résidence	Passer la question "Où est votre lien de parenté avec le chef de ménage?"	1 sm 2 sf	Passer la question "Quelle est votre date de naissance?"	Passer la question "Où étiez-vous né(e)?"	Passer la question "Où résidez-vous en Mars 1967?"	Passer la question sur les instructions du manuel:	Inscrire selon le cas	Passer la question "Quelle est votre religion?"	Passer la question "Votre mère est-elle encore en vie?"	Passer la question selon les instructions du manuel.	Passer la question selon les instructions du manuel	Passer la question "Que faites-vous comme travail au moment?"	Passer la question selon les instructions du manuel	Passer la question "Que fait l'entrepreneur ou l'établissement dans lequel vous travaillez?"	Passer la question "Combien d'enfants avez-vous mis au monde dans votre vie?"	Demandez à la femme recensée de préciser le nombre d'enfants de sexe masculin et féminin inscrits le nombre de la grille de codification
		1 rp 2 ro 3 vl	1 cm 4 pm 2 ep 5 op 3 fl 6 ap	1 sm 2 sf	Ex: 6 janvier 1955 pour une personne née le 6 janvier 1955 b/Pour l'épouse, le chiffre suivi du nombre de la lettre J (jour) M (mois), nos née lors de la Côte d'Ivoire Ex: 5 (pour 5) ou 20 (pour 20 mois) 19A (pour 19 ans)			1 c 5 m3+ 2 ul 6 f 3 ml 7 s-d 4 m2 8 v	Ci/naturalisé b/Pour les étrangers, le nom du pays Ex: Burkinabé	1 cat 2 non 3 sep	1 oui 2 non 3 sep	1 sc 5 ag1 2 sc 6 ag2 3 sc 7 ag3 4 prl 8 sup	1 occ 5 étu 2 cbo 6 ret 3 que 7 her 4 m2 8 out		1 sc 4 in 2 sc 5 of 3 to 6 ep			
		1 rp 2 ro 3 vl	1 cm 4 pm 2 ep 5 op 3 fl 6 ap	1 sm 2 sf				1 c 5 m3+ 2 ul 6 f 3 ml 7 s-d 4 m2 8 v		1 cat 2 non 3 sep	1 oui 2 non 3 sep	1 sc 5 ag1 2 sc 6 ag2 3 sc 7 ag3 4 prl 8 sup	1 occ 5 étu 2 cbo 6 ret 3 que 7 her 4 m2 8 out		1 sc 4 in 2 sc 5 of 3 to 6 ep			
		1 rp 2 ro 3 vl	1 cm 4 pm 2 ep 5 op 3 fl 6 ap	1 sm 2 sf				1 c 5 m3+ 2 ul 6 f 3 ml 7 s-d 4 m2 8 v		1 cat 2 non 3 sep	1 oui 2 non 3 sep	1 sc 5 ag1 2 sc 6 ag2 3 sc 7 ag3 4 prl 8 sup	1 occ 5 étu 2 cbo 6 ret 3 que 7 her 4 m2 8 out		1 sc 4 in 2 sc 5 of 3 to 6 ep			
		1 rp 2 ro 3 vl	1 cm 4 pm 2 ep 5 op 3 fl 6 ap	1 sm 2 sf				1 c 5 m3+ 2 ul 6 f 3 ml 7 s-d 4 m2 8 v		1 cat 2 non 3 sep	1 oui 2 non 3 sep	1 sc 5 ag1 2 sc 6 ag2 3 sc 7 ag3 4 prl 8 sup	1 occ 5 étu 2 cbo 6 ret 3 que 7 her 4 m2 8 out		1 sc 4 in 2 sc 5 of 3 to 6 ep			
		1 rp 2 ro 3 vl	1 cm 4 pm 2 ep 5 op 3 fl 6 ap	1 sm 2 sf				1 c 5 m3+ 2 ul 6 f 3 ml 7 s-d 4 m2 8 v		1 cat 2 non 3 sep	1 oui 2 non 3 sep	1 sc 5 ag1 2 sc 6 ag2 3 sc 7 ag3 4 prl 8 sup	1 occ 5 étu 2 cbo 6 ret 3 que 7 her 4 m2 8 out		1 sc 4 in 2 sc 5 of 3 to 6 ep			
		1 rp 2 ro 3 vl	1 cm 4 pm 2 ep 5 op 3 fl 6 ap	1 sm 2 sf				1 c 5 m3+ 2 ul 6 f 3 ml 7 s-d 4 m2 8 v		1 cat 2 non 3 sep	1 oui 2 non 3 sep	1 sc 5 ag1 2 sc 6 ag2 3 sc 7 ag3 4 prl 8 sup	1 occ 5 étu 2 cbo 6 ret 3 que 7 her 4 m2 8 out		1 sc 4 in 2 sc 5 of 3 to 6 ep			

PERSONNES

PERSONNES DE 6 ANS ET PLUS

FEMMES RESIDENTES DE 12 ANS ET PLUS

N°	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34			35			36	
	DATE DE NAISSANCE OU AGE	LIEU DE NAISSANCE	LIEU DE RESIDENCE EN MARS 1987	SITUATION MATRIMO- NIALE	NATIONA- LITE/ ETHNIE	RELIGION	SURVIE DE LA MERE	NIVEAU D'INSTRUC- TION	TYPE D'ACTIVITE	OCCUPATION ACTUELLE	SITUATION DANS L'OCCU- PATION	BRANCHE D'ACTIVITE	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS			NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ENCORE EN VIE			NAISSANCES VIVANTES DES 12 DERNIERS MOIS	
												TOTAL	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	
1	Passer la question "Quelle est votre date de naissance?"	Passer la question "Où êtes-vous né?"	Passer la question "Où résidez-vous en Mars 1987?"	Passer la question "Quelle est votre situation matrimoniale?"	Inscrire selon le cas a) Pour les personnes nées en Côte d'Ivoire	Passer la question "Quelle est votre religion?"	Passer la question "Vive-t-elle encore?"	Passer la question "Selon les instructions du manuel, quel niveau d'instruction avez-vous?"	Passer la question "Selon les instructions du manuel, quel type d'activité faites-vous actuellement?"	Passer la question "Que faites-vous comme travail en ce moment?"	Passer la question "Selon les instructions du manuel, quelle est votre situation dans l'occupation?"	Passer la question "Que fait l'entreprise ou l'établissement dans lequel vous travaillez?"	Passer la question "Combien d'enfants nés vivants avez-vous mis au monde dans la grille de codification?"	Demander à la femme recensée de préciser le nombre d'enfants nés vivants de sexe masculin.	Demander à la femme recensée de préciser le nombre d'enfants nés vivants de sexe féminin.	Passer la question "Combien de vos enfants sont encore en vie?"	Demander à la femme recensée de préciser le nombre d'enfants de sexe masculin encore en vie.	Demander à la femme recensée de préciser le nombre d'enfants de sexe féminin encore en vie.	Passer la question "Combien d'enfants nés vivants de sexe masculin avez-vous mis au monde depuis le mois de mars 1987 jusqu'à maintenant?"	Passer la question "Combien d'enfants nés vivants de sexe féminin avez-vous mis au monde depuis le mois de mars 1987 jusqu'à maintenant?"
				1 c 5 m3+		1 c 5 ha	1 oui	1 an 5 sgt	1 occ 5 étu											
				2 ul 6 f		2 pr 6 ar	2 non	2 sta 6 sg2	2 che 6 rat				1 am 4 in							
				3 mt 7 s-d		3 mu 7 sr	3 nsp	3 ec 7 stp	3 que 7 hor				2 sa 5 of							
				4 m2 8 v		4 an	4 oo	4 pri 8 sup	4 men 8 out				3 te 6 op							
				1 c 5 m3+		1 c 5 ha	1 oui	1 an 5 sgt	1 occ 5 étu											
				2 ul 6 f		2 pr 6 ar	2 non	2 sta 6 sg2	2 che 6 rat				1 am 4 in							
				3 mt 7 s-d		3 mu 7 sr	3 nsp	3 ec 7 stp	3 que 7 hor				2 sa 5 of							
				4 m2 8 v		4 an	4 oo	4 pri 8 sup	4 men 8 out				3 te 6 op							
				1 c 5 m3+		1 c 5 ha	1 oui	1 an 5 sgt	1 occ 5 étu											
				2 ul 6 f		2 pr 6 ar	2 non	2 sta 6 sg2	2 che 6 rat				1 am 4 in							
				3 mt 7 s-d		3 mu 7 sr	3 nsp	3 ec 7 stp	3 que 7 hor				2 sa 5 of							
				4 m2 8 v		4 an	4 oo	4 pri 8 sup	4 men 8 out				3 te 6 op							
				1 c 5 m3+		1 c 5 ha	1 oui	1 an 5 sgt	1 occ 5 étu											
				2 ul 6 f		2 pr 6 ar	2 non	2 sta 6 sg2	2 che 6 rat				1 am 4 in							
				3 mt 7 s-d		3 mu 7 sr	3 nsp	3 ec 7 stp	3 que 7 hor				2 sa 5 of							
				4 m2 8 v		4 an	4 oo	4 pri 8 sup	4 men 8 out				3 te 6 op							

QUESTIONS A POSER EXCLUSIVEMENT AU CHEF DE MENAGE

FECONDITE

NAISSANCES VIVANTES DES 12 DERNIERS MOIS DONT LES MERES SONT DECEDEES.	37	38
	Y-a-t-il eu des naissances vivantes dans votre ménage depuis le mois de mars 1987 jusqu'à maintenant dont les mères sont décédées? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Indiquer le nombre de naissances par sexe dans la grille de codification. masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/>

HABITAT

CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

39	40	41	42	43	44	45
NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS DISTINCTS DU MENAGE	NOMBRE TOTAL DE PIECES OCCUPEES PAR LE MENAGE	TYPE DE CONSTRUCTION	NATURE DES MURS	NATURE DU TOIT	NATURE DU SOL	CARACTERISTIQUES DU LIEU D'HAUSANCE
Peser la question "Quel est le nombre total de logements distincts de votre ménage?" Inscrire le nombre total de logements dans la grille ci-dessous.	Peser la question "Quel est le nombre total de pièces occupées par votre ménage?" Inscrire le nombre total de pièces dans la grille ci-dessous.	Observer le bâtiment et entourer le bon sens. 1 Maison isolée 2 Maison en bande 3 Immeuble 4 Casse-croûte	Peser la question "De quel matériau sont faits les murs de votre logement?" 1 Bois 2 Autre matériau végétal 3 Brique ou Terre battue 4 Semi-dur 5 Dur 6 Autre (à préciser)	Peser la question "De quel matériau est fait le toit de votre logement?" 1 Matière végétale 2 Tôle 3 Caille 4 Autre (à préciser)	Peser la question "De quel matériau est fait le sol de votre logement?" 1 Terre battue 2 Sol en dur 3 Autre (à préciser)	Peser la question selon les instructions du manuel. 1 WC à l'intérieur avec chasse d'eau 2 WC à l'intérieur sans chasse d'eau 3 WC dans le cour avec chasse d'eau 4 WC dans le cour sans chasse d'eau 5 Letrine dans le cour 6 Letrine hors de le cour 7 Lieu d'aisance à l'extérieur sans installation

46	47	48	49	50	51
ALIMENTATION EN EAU	MODE D'ECLAIRAGE	MODE DE CUISSON	EQUIPEMENTS ELECTRO-MENAGERS	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	MONTANT MENSUEL DU LOYER (LOCATAIRES)
Peser la question "Quel est le mode habituel d'approvisionnement en eau de votre ménage?" 1 Eau courante 2 Pompe villageoise 3 Puits 4 Source, Rivière, Marigot 5 Autre (à préciser)	Peser la question "Quel est le mode habituel d'éclairage utilisé par votre ménage?" 1 Electricité 2 Lampe 3 Feu de bois 4 Electricité + Lampe 5 Lampe + Feu de bois 6 Autre (à préciser)	Peser la question "Comment faites-vous cuire vos repas?" 1 Bois de chauffage 2 Charbon de bois 3 Gaz 4 Bois + charbon 5 Gaz + charbon 6 Gaz + bois 7 Autre (à préciser)	Peser la question "Possédez-vous une radio, un réfrigérateur, une télévision ou un ét de marche?" 1 Rien 2 Radio 3 Réfrigérateur 4 Télévision 5 Radio + Réfrigérateur 6 Radio + Télé 7 Réfrigérateur + Télé 8 Radio - Réfr. + Télé	Peser la question selon les instructions du manuel. 1 Propriétaire 2 Locataire 3 Logement de fonction 4 Autre (à préciser)	Peser la question "Combien payez-vous votre loyer par mois?" Inscrire le montant en francs CFA dans la grille ci-dessous.

R: 0,666%

ENQUETE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE SASSANDRA

3 et 4^{ème} passage (Mai 91 / 92)

QUESTIONNAIRE - MENAGE

UNITE DE PEUPEMENT.....	<input type="checkbox"/>
QUARTIER.....	<input type="checkbox"/>
ILOT.....	<input type="checkbox"/>
NUMERO DE MENAGE.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	3 4 5
1991	1992
NOM DE L'ENQUETEUR.....	NOM DE L'ENQUETEUR.....
NOM DU CONTROLEUR.....	NOM DU CONTROLEUR.....
DATE DE PASSAGE.....	DATE DE PASSAGE.....
NOMBRE DE FEUILLES.....	NOMBRE DE FEUILLES.....

TABLEAU RECAPITULATIF

	RESIDENTS		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1988				
1989				
1991				
1992				

R: 0,707%

NOM ET PRENOM	STATUT DE RESIDENCE		LIEN DE PARENTE	NUMERO NOYAU FAMILIAL	POUR LES CHEFS DE MENAGE		SEXE	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	ETHNIE OU NATIONALITE	ÉTAT MATRIMONIAL	POUR LES 5 ANS ET PLUS				FEMMES DE 12 ANS ET PLUS	MOUVEMENTS DEPUIS LE PASSAGE PRECEDENT (AVRIL 1988 OU 1989) Individus: E, Abs, I, Vis, Cm, Dcd.				ANNEE D'INSTALLATION
												INSTRUCTION		ACTIVITE			DATE DE L'événement mois / année	LIEU DE Provenance Destination	MOTIF	Si chgmt de ménage	
												SAVEZ - VOUS LIRE ET ECRIRE	DERNIERE CLASSE SUIVIE	NATURE	STATUT						
	RP = 01 V = 03 QP = 04 CMP = 05 IP = 06 NP = 10 NP = 12 É = 22 VE = 24 OCC = 44	RA = 02 VV = 33 OA = 05 CMA = 07 IA = 09 INA = 11 NA = 13 EV = 23 CME = 55	avec la personne la plus proche		Anc. Cm = 0 Mm Cm = 1 Nvx Cm = 2 M crée = 3 M imm. = 4 Dép. men = 5 M Dis = 6 Aut. ind. = 8 NP = 9	Fem. = 2 Msc. = 1	Mois/Année	Village échantillon, pour les autres préciser la S/P, pour les étrangers donner le nom du pays		Ce = 0 M1 = 1 M2 = 2 M3 = 3 M4 = 4 M5 = 5 D1 = 6 Ve = 7 NP = 9	MI = 1 M2 = 2 M3 = 3 M4 = 4 M5 = 5 D1 = 6 Ve = 7 NP = 9	NS = 0 SLE = 1 SL = 2 NP = 9	CE = 2 OC = 3 4° - 5° = 4 5° = 5 2 Cy = 6 SUR = 7 NP = 9	Ex: Agriculteur Pêcheur Maçon Elève	Chôm. = 0 Emp. = 1 Indép. = 2 Spu. = 3 Spr. = 4 Af. = 5 App. = 6 Jo/So = 7 Aut. = 9	Rien = 0 FC = 1 AV = 2 MN = 3 NV = 4 NOCD = 5 ENC = 6 SO = 8 NP = 9		Préciser le milieu de résidence : Urbain/Rural	Préciser le type de déplacement	LIEN DE PARENTE avec CM d'origine si imm. vis ou d'accueil si em.	
8	9	11	13	14	15	15	20	22	24	25	25	27	29	30	31	35	35	41	42	44	

MEADJI 1994 - ENSEA ORSTOM

Questionnaire "Vie Migratoire et Insertion Economique et Sociale"
destiné au chef d'exploitation

Fiche d'Identification

IBI

1. Identifiant, Numéro d'ordre I I I I I I I I I I
2. NOM et Prénom
3. Ethnie/Nationalité I I I
4. Année de naissance (ou Age) II I I I
5. Année au premier mariage (ou Age) I I I
6. Activité principale 15 I I I
7. Activité secondaire I I I
8. Statut(s) dans l'activité agricole (CG)
- 1- Indépendant 2- Aide Familial
4- Salarié Institution 8- Salarié Perm.(Mensuel, "6 mois")
16- Salarié Temp.(Contr., Journ.) 32- Abusan, Abugnon 15 I I I
9. En quelle année avez-vous acquis votre première terre ? I I I

1) Itinéraire résidentiel avant l'arrivée dans le village actuel

11	12	13	14	15	16
Num. de l'étape	Lieu d'installation	Durée	Activité en fin d'étape	Statut dans cette activité	Motif du départ
1	Lieu de Nais. 23 I I I I I	I I I	28 I I I	I I	31 I I
2	32 I I I I I	I I I	37 I I I	I I	I I
3	41 I I I I I	I I I	46 I I I	I I	I I
4	50 I I I I I	I I I	55 I I I	I I	I I
Dernière	59 I I I I I I I	I I I	65 I I I	I I	68 I I

2) Arrivée dans le village actuel

21. En quelle année vous êtes-vous installé dans ce village ? 69 I _ I _ I

22. Pour quelle raison ? I _ I _ I

23. Comment s'est décidée cette migration ?..... I _ I _ I

24. Avec qui êtes-vous parti ? (CG)

0- Personne	1- Epouse	128- Institution
2- Enfants	4- Père/Mère	
8- Oncle	16- Frère (même père et/ou même mère)	
32- Autre parent	64- Sans Lien	I _ I _ I _ I

25. Quelle était votre situation matrimoniale à votre arrivée? 76 I _ I

26. Qui vous a accueilli ? (CG)

0- Personne	1- Epouse	128- Institution
2- Enfants	4- Père/Mère	
8- Oncle	16- Frère (même père et/ou même mère)	
32- Autre parent	64- Sans Lien	I _ I _ I _ I

27. A votre installation, quelle était votre activité principale ? 83 I _ I _ I

28. A votre installation, quel était votre statut(s) dans cette activité ? (CG)

1- Indépendant	2- Aide Familial
4- Salarié Institution	8- Salarié Perm.(Mensuel, "6 mois")
16- Salarié Temp.(Contr., Journ.)	32- Abusan, Abugnon
	I _ I _ I

28 bis Année d'obtention de la terre à Neadji

29. De quelle personne avez-vous acquis votre terre ?

1- Autoch.	2- Famille	3- Même ethnie	4- Autre.....	84 I _ I
------------	------------	----------------	---------------	----------

30. Comment avez-vous obtenu votre terre ? (CG)

1- Don	2- Argent	4- Travail	8- Héritage	16- Autre.....	I _ I _ I
--------	-----------	------------	-------------	----------------	-----------

3) Relations avec le milieu d'origine

31. Avant le départ de votre village d'origine, quelles personnes de votre entourage avaient émigré avant vous ? Si ces personnes existent, préciser celles qui ont migré pour les plantations café-cacao. (CG)

1- Père	Cf-Cc	
2- Oncle	Cf-Cc	
4- Frère (même père et/ou même mère)	Cf-Cc	
8- Fils	Cf-Cc	
16- Autre parent (cousin, ...)	Cf-Cc	
32- Proche du même village (sans parenté)	Cf-Cc	
64- Autre (à préciser	Cf-Cc	87 I _ I _ I I _ I _ I

32. Quand a eu lieu votre dernière visite au village ?

Mois : Année : 91 I _ I _ I I _ I _ I

33. Quels ont été les motifs de la dernière visite ?

..... I _ I _ I

34. Quelle est la fréquence de vos retours au village ? I _ I _ I

35. Durant ces 12 derniers mois avez-vous envoyé de l'argent à votre famille non résidente ? 1- Oui 2- Non 98 I I

36. Si oui à qui ? I I

37. Cet argent a servi à quoi ? I I I

38. Depuis ces 12 derniers mois avez-vous reçu une aide particulière de votre famille non résidente ?

0- Non Si oui laquelle ? (CG)
 1- Argent 2- Vivrier
 4- Aide aux champs 8- Autre (précisez)

I I I
I I I

39. Quels biens possédez-vous dans votre village d'origine ? (CG)

0- Aucun 1- Terre en friche
 2- Plantations perennes 4- Champs de vivrier
 8- Terrain à bâtir 16- Maison d'habitation en banco
 32-Maison d'habitation en dur 64- Autre (préciser)

I I I

4) Projets

41. Comptez-vous vous établir définitivement dans cette localité?

1- Oui 2- Non 104 I I

42. Pourquoi ? I I

43. Si non, où comptez-vous aller ?
 Précisez le milieu 1- Urbain 2- Rural 106 I I I I I

5) Enfants

51	52	53	54	55	56	
N°	Prénom	Sexe	Age	Lieu de resid	Scolarisé	
1						Village
2						I I I I I
3						I I I
4						Campt.
5						I I I I I I
6						I I I I I
7						Ailleurs
8						I I I I I
9						I I I
10						Total
11						I I I I I I
12						I I I I I

1. Identifiant, Numéro d'ordre :

I _ I

11	12	13	14	15	16	17-18
Num. de l'étape	Lieu d'installation	Durée	Activité en fin d'étape	Statut dans cette activité	Motif du départ	Durée Totale Nb. Emplois
1	Lieu de Nais.	I _ I _ I I _ I _ I I _ I _ I	I _ I _ I I _ I _ I I _ I _ I	I _ I I _ I I _ I		
2		I _ I _ I I _ I _ I	I _ I _ I I _ I _ I	I _ I I _ I	I _ I _ I	I _ I _ I I _ I
3		I _ I _ I I _ I _ I	I _ I _ I I _ I _ I	I _ I I _ I	I _ I _ I	I _ I _ I I _ I
4		I _ I _ I I _ I _ I	I _ I _ I I _ I _ I	I _ I I _ I	I _ I _ I	I _ I _ I I _ I
Dernière		I _ I _ I I _ I _ I I _ I _ I	I _ I _ I I _ I _ I I _ I _ I	I _ I I _ I I _ I		

6.

Surf.CC I _ I _ I, _ I

Surf.Pô.CC I _ I _ I, _ I

Pô.CC I _ I _ I _ I _ I _ I

Px.CC I _ I _ I _ I

Surf.CF I _ I _ I, _ I

Surf.Pô.CF I _ I _ I, _ I

Pô.CF I _ I _ I _ I _ I _ I

Px.CF I _ I _ I _ I

Nb.MOF I _ I _ I

Nb.UMO I _ I, _ I _ I

Nb.Abusan I _ I _ I

Surf.Pô.CC I _ I _ I, _ I

Pô.CC I _ I _ I _ I _ I _ I

Nb."6 mois" I _ I _ I

An/Men I _ I _ I

Nb.Cont/Jour I _ I _ I, _ I

I _ I _ I

Nb.Sarclage/an

I _ I

Nb. Passage Phyto

I _ I

Util.engrais (O=1, N=2)

I _ I

Annexe I-1

: Evolution des productions commercialisées de café et de cacao							
au Ghana et en Côte d'Ivoire (en tonnes)							
Ghana				Côte d'Ivoire			
Année	CACAO	CACAO	CAFE	Année	CACAO	CACAO	CAFE
1900			22	1948	207559	41220	55391
1901	1000			1949	278372	56026	61008
1902			63	1950	247834	61686	54189
1903			75	1951	262223	55452	59539
1904		2		1952	210663	50171	64099
1905		2		1953	246982	71695	50423
1906				1954	210693	52704	88292
1907				1955	220098	75196	84796
1908	20 000	2	48	1956	228789	75754	118719
1909		4	32	1957	263482	66497	101205
1910		6	30	1958	206448	46333	112505
1911	41000	11	22	1959	255488	63263	104671
1912		25	38	1960	317148	62871	147488
1913		42	10	1961	430418	93605	185500
1914		49	5	1962	409411	80998	97071
1915		113	10	1963	421045	103038	194639
1916		186	42	1964	421045	98219	260698
1917		317	27	1965	571772	139169	202105
1918		420	30	1966	409215	121772	272566
1919		460	110	1967	375348	149662	130759
1920		1036	17	1968	423883	146640	287759
1921	118000	1474	12	1969	349989	144476	210124
1922		2363	63	1970	410883	180706	279610
1923		3600	112	1971	421156	179156	239706
1924		4299	94	1972	462464	225814	268838
1925		6279	51	1973	415125	185445	301804
1926		6837	117	1974	349045	208522	195935
1927		9808	187	1975	375594	241511	270397
1928		16515	239	1976	394084	231136	308126
1929		16314	405	1977	319007	232380	291340
1930		22239	445	1978	271339	303621	195565
1931	227000	19895	726	1979	265074	318381	277048
1932		25776	1328	1980	296419	397759	249608
1933		30914	1699	1981	257922	417220	366839
1934		41593	2604	1982		464751	247708
1935		43565	5183	1983	178626	360445	270581
1936		49765	6484	1984	158956	446640	165852
1937		48064	10079	1985	174003	563901	494153
1938		52720	14076	1986	219044	630955	508223
1939		55189	17961	1987	222000	610992	510528
1940		45359	15606	1988	188177	659145	346316
1941	241000	42961	28415	1989	300101	867770	402455
1942		28592	19798	1990	295051	725393	536790
1943		543	22993	1991	293352	804249	198909
1944		14762	24103	1992	242817	747725	257000
1945		26336	37872	1993		701969	138937
1946		28337	36282	1994		885079	138012
1947		28048	42676	1995			

Ghana : avant 1947, il s'agit de volumes exportés, à partir de cette date il s'agit de volumes commercialisés

Côte d'Ivoire : avant 1961, il s'agit de volumes exportés, à partir de cette date il s'agit de volumes commercialisés

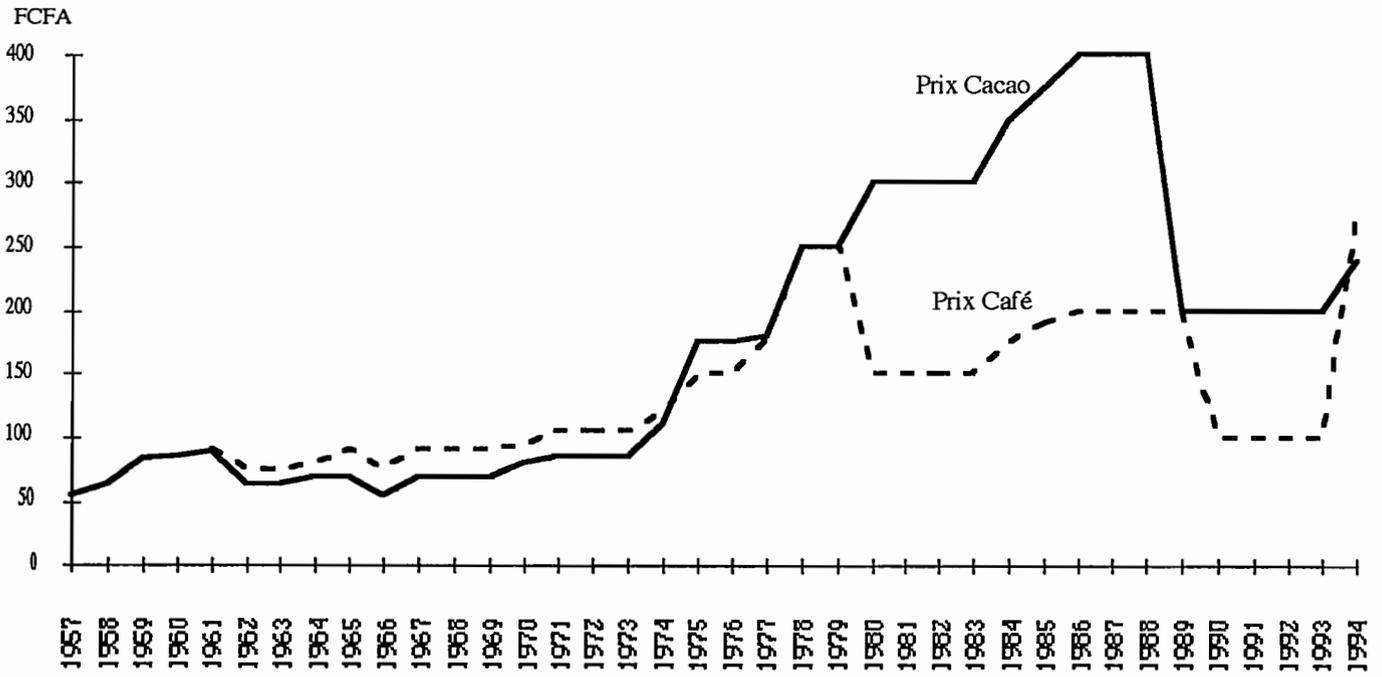
Sources : Gastellu, 1982, Cocoa Board, 1992 ; Caistab, 1994

: Evolution des prix au producteur du café et du cacao		en Côte d'Ivoire (en FCFA / kg)	
Année	CACAO	CAFE	
1956	—	—	1956 : date de création de la Caisse de Stabilisation
1957	54	—	
1958	64	—	
1959	84	—	
1960	85	—	
1961	89	90	
1962	64	75	
1963	64	75	
1964	70	80	
1965	70	90	
1966	55	75	
1967	70	90	
1968	70	90	
1969	70	90	
1970	80	95	
1971	85	105	
1972	85	105	
1973	85	105	
1974	110	120	
1975	175	150	
1976	175	150	
1977	180	180	Avant 1977/78, il s'agit du prix du café vert,
1978	250	250	après cette date il s'agit du prix du café cerise.
1979	250	250	
1980	300	150	
1981	300	150	
1982	300	150	
1983	300	150	
1984	350	175	
1985	375	190	
1986	400	200	
1987	400	200	
1988	400	200	
1989	200	200	
1990	200	100	
1991	200	100	
1992	200	100	
1993	200	100	
1994	240	275	
1995			

Source : Caistab.

Annexe I-3

Evolution des prix d'achat du café et du cacao au producteur ivoirien (en FCFA/kg)



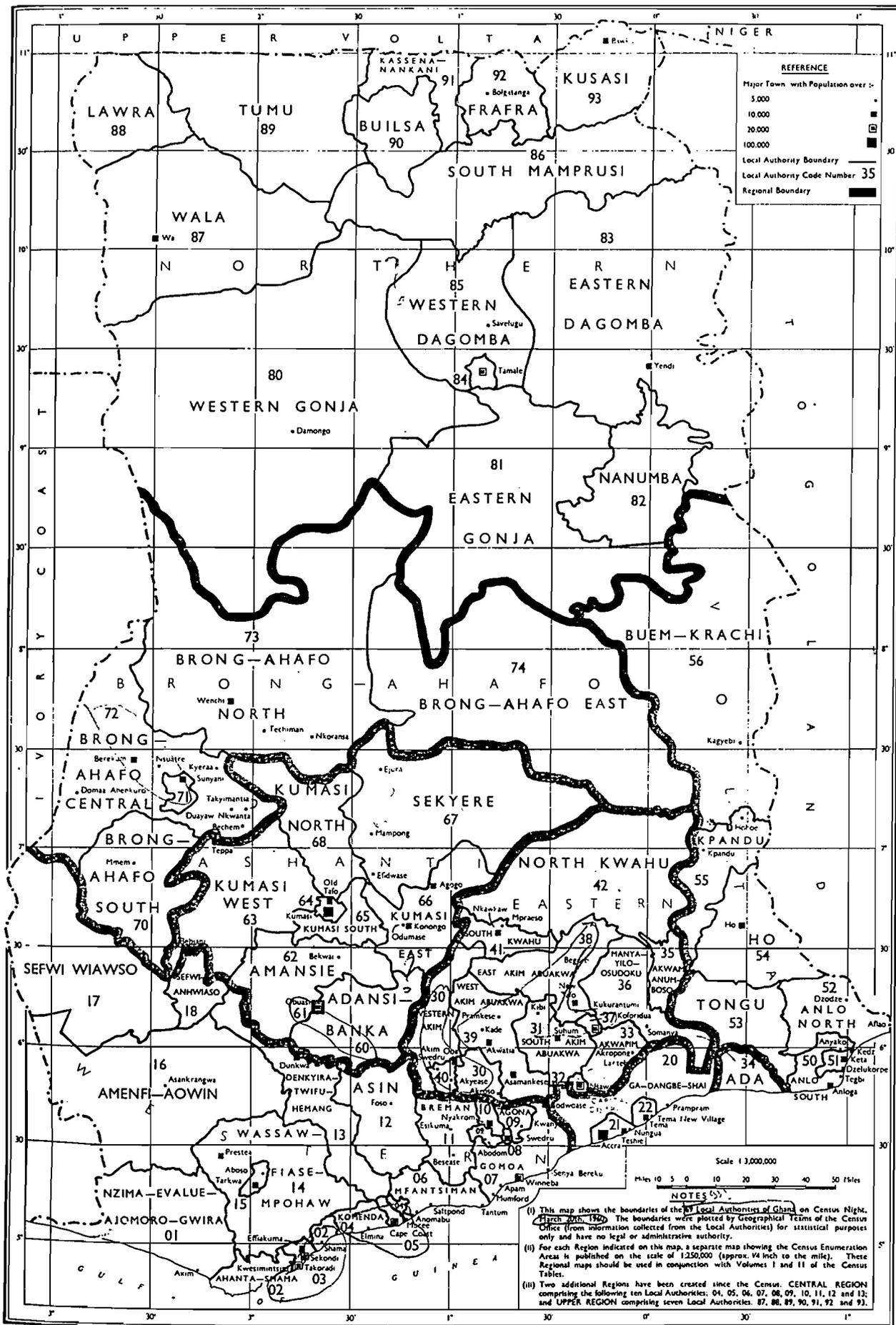
Source : Caistab.

Annexe I-4 : Remarques sur la construction des cartes de peuplement

Nous avons adopté comme définition du milieu urbain celle retenue par le Census Office ghanéen et par l'Institut National de la Statistique ivoirien. Les agglomérations comportant un effectif de population au moins égal à 5 000 habitants ont été considérées comme des villes, en deçà de ce seuil l'agglomération est considérée comme rurale. Cette définition est discutable, la taille n'est pas la seule caractéristique d'une "ville" (CHALÉARD et al., 1991) mais faute de pouvoir présenter une définition qui fasse l'unanimité et qui soit directement applicable, compte tenu des informations limitées que nous offrent les recensements, nous adoptons cette définition.

Pour le Ghana, les données de population ont été ventilées selon le découpage des "local authorities" en vigueur en 1960, toutefois certaines de ces unités spatiales ont dues être regroupée en une seule. Pour la Côte d'Ivoire, les données démographiques des quatre années censitaires ont été ventilées selon le découpage sous-préfectoral officiel de 1986 qui prévalait encore en 1992 (les données de 1975 ont été ventilées grâce à l'utilisation des pondérations calculées à partir de l'enquête DCGTx sur le transport en 1976).

Annexe I-5 CENSUS MAP OF LOCAL AUTHORITIES



Information supplied by the Geographical Section of the Office of the 1946 Population Census of Ghana under the direction of Dr. J.M. Hunter of the Geography Department of the University of Ghana.

Drawn and photo-theographed by Survey of Ghana A.L. 1946.

33
10-11-10
XL

Annexe ++ : Evolution de la population rurale du Ghana par "Local Authorities"															
Région	N°	Local Authorities	Superficie (km ²)	Population rurale (< 5 000 kmts)				Densité rurale				Accroissement			
				1948	1960	1970	1984	1948	1960	1970	1984	1948/60	1960/70	1970/84	
Western	1	Nzima-Evalue	3538	71891	87484	79208	128012	20	25	22	36	1,6	-1,0	3,3	
	2	Ahanta-Shama	976	54917	101337	125001	173837	56	104	128	178	5,1	2,1	2,4	
	3	Sekondi-Tekoradi													
	4	Komenda-Edina	645	39115	71633	79570	100883	61	111	123	156	5,0	1,1	1,7	
	5	Cape Coast													
	6	Mfantiman	860	67866	102719	111548	131537	79	119	130	153	3,5	0,8	1,2	
	7	Gomoa	1425	81374	114634	137764	154330	57	80	97	108	2,9	1,8	0,8	
	8	Swedru	41	432	2253	2261	2089	11	55	55	50	13,8	0,0	-0,6	
	9	Agona	427	49488	39309	35266	42404	116	92	83	99	-1,9	-1,1	1,3	
	10	Nyakrom-Nkum	199	5838	10403	6123	11218	29	52	31	56	4,8	-5,3	4,3	
	11	Breman	1288	66888	88541	93845	126898	52	69	73	99	2,4	0,6	2,2	
	12	Asin	2323	44327	50436	71444	110870	19	22	31	48	1,1	3,5	3,1	
	13	Denkyira	2818	32990	61053	93678	147833	13	23	36	56	5,1	4,3	3,3	
	14	Wassaw	4507	55799	78584	101010	141582	12	17	22	31	2,9	2,5	2,4	
	15	Tarkwa	132	12555	30632	29825	22057	95	232	224	167	7,4	-0,3	-2,1	
	16	Amenfi	7842	44918	70598	95538	175944	6	9	12	22	3,8	3,0	4,4	
	17	Sefwi-Wawso	6053	33402	67478	93752	187088	6	11	15	31	5,9	3,3	4,9	
	18	Sefwi-Anhwawso	873	24509	35450	38610	52810	28	41	44	60	3,1	0,9	2,2	
Accra	20	Ga	2188	88658	70229	100470	149928	31	32	46	69	0,2	3,6	2,9	
	21	Accra	241	12709	23677	18652	11379	53	98	77	47	5,2	-2,4	-3,5	
	22	Tema	163	1808	4528	5939	9936	11	28	36	61	7,7	2,7	3,7	
Eastern	30	Western Akim	2510	63577	114688	126867	174347	25	46	51	69	4,9	1,0	2,3	
	40	South Akim													
	31	Nsawam	5571	200981	329868	357488	482240	36	59	64	87	4,1	0,8	2,1	
	37	Akwapim													
	38	Ada													
	39	Akwamu													
	32	Manya	1142	79259	78312	101727	132613	69	87	89	116	-0,3	2,9	1,9	
	33	New Juaben													
	34	East Akim	653	45441	50118	51833	63423	70	77	79	97	0,8	0,3	1,4	
	35	West Akim	769	22555	32681	35308	45796	29	42	46	60	3,1	0,8	1,9	
38	Oda	2113	117437	154450	153849	176846	56	73	73	84	2,3	-0,1	1,0		
41	South Kwahu	7218	73528	115336	124716	218941	10	16	17	30	3,8	0,8	4,0		
42	North Kwahu														
Volta	50	Anlo South	588	57578	47813	50599	52276	98	81	88	89	-1,5	0,6	0,2	
	51	Keta	186	7093	2466	7805	8134	38	13	42	44	-8,8	11,5	0,3	
	52	Anlo North	1512	93348	128219	150776	180467	62	85	100	119	2,8	1,6	1,3	
	53	Tongu	2440	103072	86056	98801	109580	42	35	40	45	-1,5	1,4	0,8	
	54	Ho	2634	63050	102474	116745	147354	24	39	44	56	4,0	1,3	1,7	
	55	Kpandou	2033	60649	101417	111923	131335	30	50	55	65	4,3	1,0	1,1	
	56	Buam	11177	88306	206739	259723	323449	8	18	23	29	7,1	2,3	1,8	
Ashanti	60	Adansi	2807	48758	71807	129526	157276	17	26	46	56	3,2	5,9	1,4	
	61	Obuasi													
	62	Amansele	3034	94021	140281	169349	220886	31	46	56	73	3,3	1,9	1,9	
	63	Kumasi West	4322	58944	148347	200591	252254	14	34	46	58	7,7	3,0	1,8	
	64	Kumasi	168	23244	28621	51170	89691	138	158	305	534	1,1	6,5	4,0	
	65	Kumasi South	1196	70781	108895	140037	205572	59	91	117	172	3,6	2,5	2,7	
	66	Kumasi East	2526	58209	93785	95494	147402	23	37	38	58	4,0	0,2	3,1	
	67	Sekyere	10336	144618	242625	255005	345302	14	23	25	33	4,3	0,5	2,2	
68	Kumasi North														
Brong Ahafo	70	Brong-Ahafo South	3890	23083	74784	109910	148504	6	19	28	38	9,8	3,9	2,1	
	71	Sunyani	7639	111862	187169	227890	303400	15	25	30	40	4,3	2,0	2,0	
	72	Brong-Ahafo Central													
	73	Brong-Ahafo North	14728	72866	168627	181529	286676	5	11	12	19	7,0	0,7	3,3	
74	Brong-Ahafo East	13400	33580	65849	78108	127327	3	5	6	10	5,6	1,7	3,5		
Northern	80	Western Gonja	37403	80112	111654	148987	237740	2	3	4	6	2,8	2,9	3,3	
	81	Eastern Gonja													
	82	Nanumba	3820	19846	45937	66908	80572	5	12	18	21	7,0	3,8	1,3	
	83	Eastern Dagomba	15978	91428	106377	139626	205738	6	7	9	13	1,3	2,7	2,8	
	84	Tamale	241	15815	17740	14907	31291	66	74	62	130	1,0	-1,7	5,3	
	85	Western Dagomba	5182	66894	76339	88622	141107	13	15	17	27	1,1	1,5	3,3	
	86	South Mamprusi	7760	77871	104463	120048	179497	10	13	15	23	2,4	1,4	2,9	
	87	Wala	8707	80323	116631	132535	187643	9	13	15	22	3,1	1,3	2,5	
	88	Lawra	2810	88436	114193	123514	150316	31	41	44	53	2,1	0,8	1,4	
	89	Tumu	6959	31092	43540	42442	53802	4	6	6	8	2,8	-0,3	1,7	
	90	Bullsa	2220	51215	50922	51782	67866	23	23	23	31	0,0	0,2	1,9	
	91	Kassena	1642	91051	93397	99006	150723	55	57	60	92	0,2	0,6	3,0	
	92	Frafra	1904	163474	144513	153306	205893	86	76	81	108	-1,0	0,6	2,1	
93	Kusasi	3076	140560	161572	199301	281702	46	53	65	92	1,2	2,1	2,5		
Ghana			238533	3586430	5175641	6086857	6383574	15	22	28	35	3,1	1,6	2,3	

Sources : Census Office, 1960, 1970, 1984

Annexe I-7: LOCALITES ADMINISTRATIVES DE CÔTE D'IVOIRE



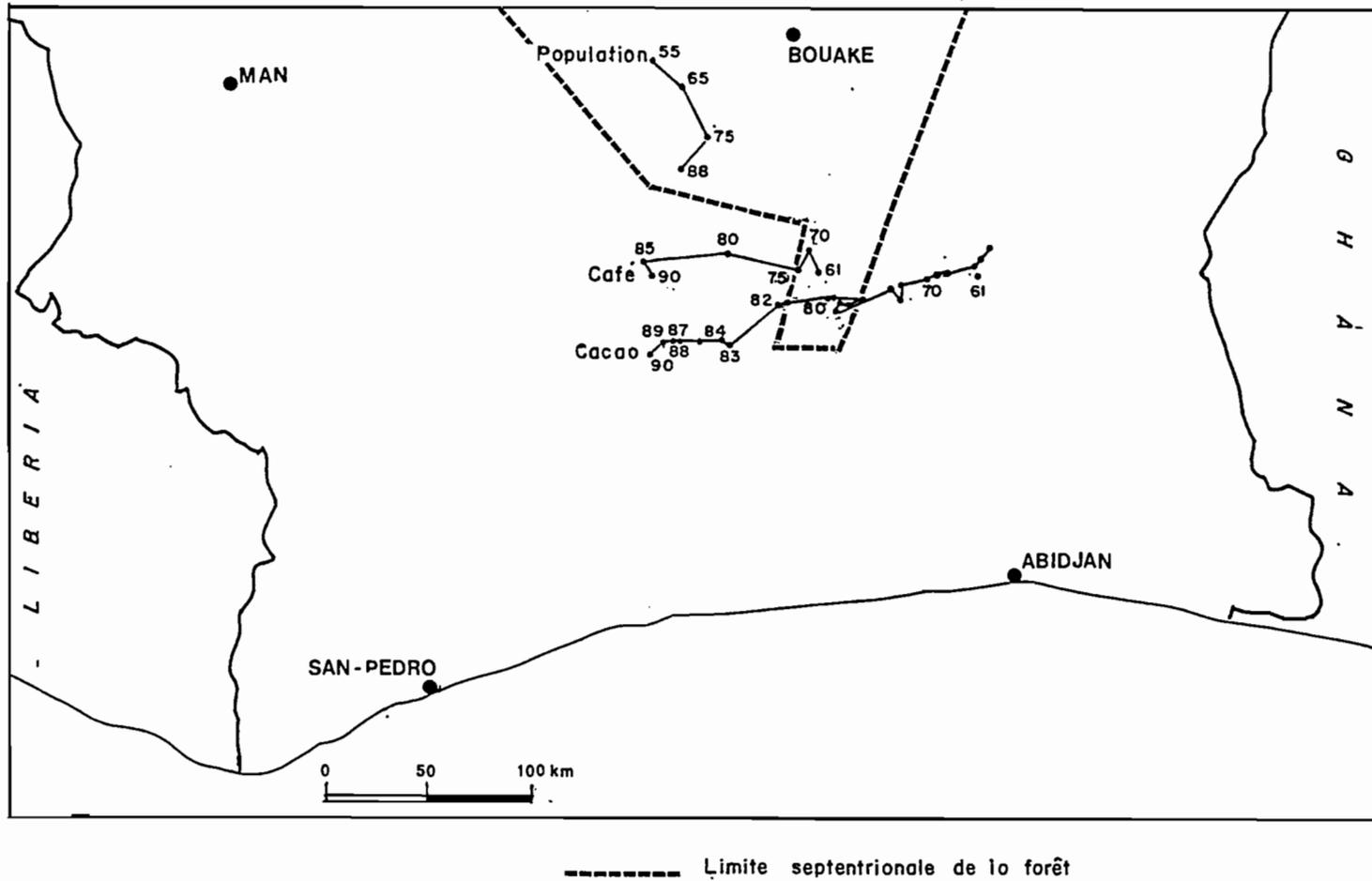
: Evolution de la population rurale par sous-préfecture en Côte d'Ivoire													
Région	Sous-Préfecture	Superficie (km2)	Population rurale (< 5 000 hbts)				Densité rurale				Accroissement		
			1955	1965	1975	1988	1955	1965	1975	1988	1955/65	1965/75	1975/88
Centre	ARRAH	1478	11452	21600	37975	38737	8	15	26	26	6,3	5,6	0,2
	BONGOUANOU	1520	25984	43000	76491	65518	17	28	50	43	5,0	5,8	-1,2
	M'BATTO	1671	11107	17800	37501	38449	7	11	22	23	4,7	7,5	0,2
	TIEMELEKRO	807	6517	14300	25314	26197	8	18	31	32	7,9	5,7	0,3
	DAOUKRO	926	7847	14800	26287	15727	8	16	28	17	6,3	5,7	-4,0
	ETROKRO	1365	3098	7000	15977	20889	2	5	12	15	8,2	8,3	2,1
	OUELLE	1405	10725	21000	41082	27762	8	15	29	20	6,7	6,7	-3,0
	BOCANDA	2185	35876	59000	76756	55554	16	27	35	25	5,0	2,6	-2,5
	DIMBOKRO	1586	21233	35000	33852	28855	13	22	21	18	5,0	-0,3	-1,2
	KOUASSI-KOUASSIKRO	1188	11129	17400	11788	12127	9	15	10	10	4,5	-3,9	0,2
	KOKOUMBO	552	4845	15200	19473	23805	9	28	35	43	11,4	2,5	1,5
	TOUMODI	2049	20849	29900	40261	34700	10	15	20	17	3,6	3,0	-1,1
	DIDIEVI	1022	25660	29000	29282	31869	25	28	29	31	1,2	0,1	0,7
	TIEBISSOU	2263	36004	48400	48171	43123	16	21	21	19	3,0	0,0	-0,9
	TIE-N'DIEKRO	767	9670	18000	10450	13865	13	23	14	18	6,2	-5,4	2,2
YAMOISSOUKRO	2020	22392	28400	64790	75722	11	14	32	37	2,4	8,2	1,2	
Centre-Nord	BEOUMI	1651	49953	49200	59348	50990	30	30	36	31	-0,2	1,9	-1,2
	BODOKRO	1029	21906	30400	27504	26137	21	30	27	25	3,3	-1,0	-0,4
	BOTRO	711	14903	21400	10958	11401	21	30	15	16	3,6	-6,7	0,3
	BOUAKE	1613	22005	27600	31178	47221	14	17	19	29	2,3	1,2	3,2
	BROBO	1276	15089	20100	18055	19386	12	16	14	15	2,9	-1,1	0,5
	DIABO	607	13575	25100	22159	23953	22	41	37	39	6,1	-1,2	0,6
	DJEBONOUA	596	11028	21400	22763	11221	19	36	38	19	6,6	0,6	-5,4
	BASSAWA	750	3637	4200	6732	8740	5	6	9	12	1,4	4,7	2,0
	BONIEREDOUGOU	1151	10056	10600	10345	14467	9	9	9	13	0,5	-0,2	2,6
	DABAKALA	4228	17421	22200	23836	28288	4	5	6	7	2,4	0,7	1,3
	FOUMBOLO	2837	2663	5100	4669	6792	1	2	2	2	6,5	-0,9	2,9
	SATAMA-SOKORO	443	5139	5700	6334	8522	12	13	14	19	1,0	1,1	2,3
	SATAMA-SOKOURA	417	2631	2400	3720	7243	6	6	9	17	-0,9	4,4	5,1
	FRONAN	1369	12734	12900	13321	15577	9	9	10	11	0,1	0,3	1,2
	KATIOLA	1347	11278	13400	13644	14718	8	10	10	11	1,7	0,2	0,6
	NIKARAMADOUGOU	4171	12932	14700	17024	22641	3	4	4	5	1,3	1,5	2,2
	TAFIRE	1900	5343	7200	7937	19483	3	4	4	10	3,0	1,0	6,9
	TORTIYA	637	704	3400	5705	24554	1	5	9	39	15,7	5,2	11,2
	M'BAHIAKRO	2632	17122	22800	36644	38304	7	9	14	15	2,9	4,7	0,3
PRIKRO	2668	16572	27700	46150	53402	6	10	17	20	5,1	5,1	1,1	
SAKASSOU	1837	31930	48400	60086	50836	17	26	33	28	4,2	2,2	-1,3	
Nord-Est	BONDOUKOU	7488	47299	60500	89231	114950	6	8	12	15	2,5	3,9	1,9
	SANDEGUE	2721	8355	11000	20768	25976	3	4	8	10	2,8	6,4	1,7
	BOUNA	15424	19858	20800	30807	56332	1	1	2	4	0,5	3,9	4,6
	DOROPO	969	5058	11900	13077	19054	5	12	13	20	8,6	0,9	2,9
	NASSIAN	1935	6901	8600	12575	20609	4	4	6	11	2,2	3,8	3,8
	TEHINI	3269	12326	12400	16185	26447	4	4	5	8	0,1	2,7	3,8
	ASSUEFRY	469	2000	8000	18623	22226	4	17	40	47	13,9	8,4	1,4
	KOUASSI DATEKRO	1380	2625	10700	21288	27240	2	8	15	20	14,1	6,9	1,9
	KOUN-FAO	2267	7238	28200	58980	66843	3	12	26	29	13,6	7,4	1,0
	TANDA	1625	10830	22700	39385	40691	7	14	24	25	7,4	5,5	0,3
	TRANSUA	551	3000	8100	21237	35569	5	15	39	65	9,9	9,6	4,0
Est	ABENGOUROU	3365	17832	26300	66397	105367	5	8	20	31	3,9	9,3	3,6
	BETTIE	912	994	2700	9432	22581	1	3	10	25	10,0	12,5	6,7
	NIABLE	821	1505	8300	16645	28996	2	10	20	35	17,1	7,0	4,3
	AGNIBILEKROU	1635	7223	17500	39665	59658	4	11	24	36	8,8	8,2	3,1
Sud	ABIDJAN	422	4545	0	0	0	11	0	0	0			
	ALEPE	2276	19411	31000	42888	71205	9	14	19	31	4,7	3,2	3,9
	ANYAMA	774	12219	18000	33157	45824	16	23	43	59	3,9	6,1	2,5
	BINGERVILLE	218	7996	12200	13166	18420	37	56	60	84	4,2	0,8	2,6
	BONOUA	1260	6000	12000	22829	34690	5	10	18	28	6,9	6,4	3,2
	DABOU	1967	26785	37500	55310	73876	14	19	28	38	3,4	3,9	2,2
	GRAND-BASSAM	133	3476	3300	5037	4843	26	25	38	36	-0,5	4,2	-0,3
	JACQUEVILLE	676	9773	13400	26004	42485	14	20	38	63	3,2	6,6	3,8
	SIKENSI	501	8544	18000	25260	38009	17	36	50	76	7,5	3,4	3,1
	SONGON	521	3715	23800	35596	39630	7	46	68	76	18,6	4,0	0,8
	ABOISSO	1107	11600	19000	29246	44893	10	17	26	41	4,9	4,3	3,3
	ADIAKE	824	5880	13800	21938	29732	7	17	27	36	8,5	4,6	2,3
	AYAME	2119	5687	14500	28228	41224	3	7	13	19	9,4	6,7	2,9

Région	Sous-Préfecture	Superficie (km2)	Population rurale (< 5 000 hbts)				Densité rurale				Accroissement		
			1955	1965	1975	1988	1955	1965	1975	1988	1955/65	1965/75	1975/88
	MAFERE	1321	6465	7000	30931	41545	5	5	23	31	0,8	14,9	2,3
	TIAPOUM	863	3175	8700	17028	31016	4	10	20	36	10,1	6,7	4,6
	ADZOPE	2078	13339	23200	36459	48390	6	11	18	23	5,5	4,5	2,2
	AFFERY	537	3600	7300	5579	5648	7	14	10	11	7,1	-2,7	0,1
	AGOU	554	11262	21000	26260	38189	20	38	47	69	6,2	2,2	2,9
	AKOUBE	1163	12055	19300	29917	44296	10	17	26	38	4,7	4,4	3,0
	YAKASSE-ATTOBROU	951	3775	10700	19397	27636	4	11	20	29	10,4	5,9	2,7
	AGBOVILLE	2528	24041	33700	62645	95563	10	13	25	38	3,4	6,2	3,2
	AZAGUIE	492	2334	6500	14269	20539	5	13	29	42	10,2	7,9	2,8
	RUBINO	837	5062	13300	35841	41346	6	16	43	49	9,7	9,9	1,1
	DIVO	2480	23235	31100	81361	139517	9	13	33	56	2,9	9,6	4,1
	FRESCO	1875	3880	7700	11667	45842	2	4	6	24	6,9	4,2	10,5
	QUITRY	2925	8757	22400	38738	82467	3	8	13	28	9,4	5,5	5,8
	HIRE	602	6776	12600	24303	32287	11	21	40	54	6,2	6,6	2,2
	GRAND-LAHOU	2347	13987	11900	21562	46770	6	5	9	20	-1,6	5,9	6,0
	LAKOTA	2342	36862	43000	51090	72235	16	18	22	31	1,5	1,7	2,7
	ZIKISSO	426	7938	12000	12773	22596	19	28	30	53	4,1	0,6	4,4
	TAABO	1005	3720	8000	16540	31881	4	8	16	32	7,7	7,3	5,0
	TIASSALE	2465	12258	21000	46112	67383	5	9	19	27	5,4	7,9	2,9
Sud-Ouest	GRAND-BEREBY	2336	3175	5500	11861	35678	1	2	5	15	5,5	7,7	8,5
	SAN-PEDRO	4576	2679	3200	10406	64380	1	1	2	14	1,8	11,8	14,0
	GUEYO	681	2885	5100	10121	30571	4	7	15	45	5,7	6,9	8,5
	SASSANDRA	4708	11552	16800	28042	64256	2	4	6	14	3,7	5,1	6,4
	BUYO	2491	3730	5500	13544	61827	1	2	5	25	3,9	9,0	11,7
	MEAGUI	2562	1359	1800	11956	87804	1	1	5	34	2,8	18,9	15,3
	GRAND-ZATRY	932	6276	9600	13695	45121	7	10	15	48	4,3	3,6	9,2
	SOUBRE	2316	10922	12400	27476	83221	5	5	12	36	1,3	8,0	8,5
	ORABO	4348	2751	3600	3378	26639	1	1	1	6	2,7	-0,6	15,9
	TABOU	1467	9087	8500	11377	21693	6	6	8	15	-0,7	2,9	5,0
Centre-Ouest	BONON	1762	6767	15200	32787	52376	4	9	19	30	8,1	7,7	3,6
	BOUAFLE	2418	32009	40500	52373	77688	13	17	22	32	2,4	2,6	3,0
	BEDIALA	1129	4016	7300	27425	55163	4	6	24	49	6,0	13,2	5,4
	DALOA	2244	19128	31400	66453	98891	9	14	30	44	5,0	7,5	3,1
	GBOGUE	602	10512	11400	23323	35946	17	19	39	60	0,8	7,2	3,3
	ZOUKOUGBEU	1448	8044	10800	21398	47911	6	7	15	33	2,9	6,8	6,2
	GAGNOA	2105	27895	39400	47160	72435	13	19	22	34	3,5	1,8	3,3
	GUIBEROUA	1355	10392	20700	28402	43588	8	15	21	32	6,9	3,2	3,3
	OURAGAHIO	1165	29992	38700	48266	67111	26	33	41	58	2,5	2,2	2,5
	ISSIA	2741	24739	37000	55034	97104	9	13	20	35	4,0	4,0	4,4
	SAIOUA	970	13279	16200	35931	69738	14	17	37	72	2,0	8,0	5,1
	DIEGONEFLA	583	8253	13000	25762	52619	14	22	44	90	4,5	6,8	5,5
	OUME	1744	12112	23000	45404	59877	7	13	26	34	6,4	6,8	2,1
	SINFRA	1618	16575	20300	48174	86563	10	13	30	54	2,0	8,6	4,5
	VAVOUA	6210	20664	25600	60364	150536	3	4	10	24	2,1	8,6	7,0
	GOHITAFLA	712	24765	27100	35433	31693	35	38	50	45	0,9	2,7	-0,9
	ZUENOULA	2093	34571	44200	55277	62889	17	21	26	30	2,5	2,2	1,0
Ouest	BANGOLO	2079	24013	43300	54338	70483	12	21	26	34	5,9	2,3	2,0
	BIANKOUMA	2606	27491	38700	48350	53446	11	15	19	21	3,4	2,2	0,8
	GBONNE	1066	4878	10700	11212	12001	5	10	11	11	7,9	0,5	0,5
	SIPILOU	1215	6388	10100	15354	19967	5	8	13	16	4,6	4,2	2,0
	BIN-HOUYE	460	5535	13200	16297	20815	12	29	35	45	8,7	2,1	1,9
	DANANE	3202	39057	54300	79509	103983	12	17	25	32	3,3	3,8	2,1
	ZOUAN-HOUNIEN	872	26442	41000	55765	67100	30	47	64	77	4,4	3,1	1,4
	DUEKOUÉ	3038	19455	25100	37088	74567	6	8	12	25	2,5	3,9	5,4
	BLOLEQUIN	2939	16434	21200	26173	47291	6	7	9	16	2,5	2,1	4,6
	GUIGLO	3299	12872	16800	16670	39135	4	5	5	12	2,7	-0,1	6,6
	TAI	4320	3186	3600	6781	29552	1	1	2	7	1,2	6,3	11,3
	TOULEPLEU	821	17480	25400	21321	24078	21	31	26	29	3,7	-1,8	0,9
	FACOBLY	1030	14797	26800	29917	40289	14	26	29	39	5,9	1,1	2,3
	KOUIBLY	989	14193	28300	33731	44518	14	29	34	45	6,9	1,8	2,1
	LOGOUALE	799	20034	31100	29970	37844	25	39	38	47	4,4	-0,4	1,8
	MAN	1175	25681	39700	56682	52613	22	34	48	45	4,4	3,6	-0,6
	SANGOUINE	849	6550	15200	19000	29885	8	18	22	35	8,4	2,2	3,5
Nord-Ouest	DIANRA	3354	12368	12100	14866	29721	4	4	4	9	-0,2	2,1	5,3
	KONGASSO	697	6996	7700	8837	10280	10	11	13	15	1,0	1,4	1,2
	KOUNAHIRI	458	8817	11900	10585	9357	19	26	23	20	3,0	-1,2	-0,9
	MANKONO	2014	13654	11700	12365	16324	7	6	6	8	-1,5	0,6	2,1

Région	Sous-Préfecture	Superficie (km2)	Population rurale (< 5 000 hbts)				Densité rurale				Accroissement		
			1955	1965	1975	1988	1955	1965	1975	1988	1955/65	1965/75	1975/88
	SARHALA	1181	4376	4800	4491	9206	4	4	4	8	0,9	-0,7	5,5
	TIENINGBOUE	3325	18698	21400	23654	37691	6	6	7	11	1,3	1,0	3,6
	BAKO	2432	11195	13300	14524	17661	5	5	6	7	1,7	0,9	1,5
	DILOUATIÉDOUGOU	1890	4118	3600	2958	4800	2	2	2	3	-1,3	-2,0	3,7
	GOULIA	2800	9226	10900	13873	18648	3	4	5	7	1,7	2,4	2,3
	KANIASSO	694	4807	5500	5168	7426	7	8	7	11	1,3	-0,6	2,8
	MADINANI	3048	19337	23400	18915	21631	6	8	6	7	1,9	-2,1	1,0
	MINIGNAN	1833	4851	6400	10324	15761	3	3	6	9	2,8	4,8	3,3
	ODIENNE	3325	16061	18800	15300	18055	5	6	5	5	1,6	-2,1	1,3
	SAMATIGUILA	1977	2272	1200	2754	4809	1	1	1	2	-6,4	8,3	4,3
	SEGUELON	2062	9769	10200	10835	11617	5	5	5	6	0,4	0,6	0,5
	SEYDOUGOU	698	4385	4800	3944	5237	6	7	6	8	0,9	-2,0	2,2
	TIEME	343	2242	4300	3876	5168	7	13	11	15	6,5	-1,0	2,2
	TIENKO	1374	5972	6200	7179	10175	4	5	5	7	0,4	1,5	2,7
	DJIBROSSO	1691	4671	4100	5158	6454	3	2	3	4	-1,3	2,3	1,7
	DUALLA	656	1526	3400	1934	4860	2	5	3	7	8,0	-5,6	7,1
	KANI	1158	4615	5200	7968	13532	4	4	7	12	1,2	4,3	4,1
	MASSALA	993	4983	7900	7758	9223	5	8	8	9	4,6	-0,2	1,3
	MORONDO	1742	5265	5800	7843	12452	3	3	5	7	1,0	3,0	3,6
	SEGUELA	1610	18838	10900	13606	22880	12	7	8	14	-5,5	2,2	4,0
	SIFIE	814	8052	9400	8575	12502	10	12	11	15	1,5	-0,9	2,9
	WOROFILA	2462	8183	7800	10313	10175	3	3	4	4	-0,5	2,8	-0,1
	BOOKO	1028	6912	10000	11646	13449	7	10	11	13	3,7	1,5	1,1
	BOROTOU	1124	4297	6000	6941	7965	4	5	6	7	3,3	1,5	1,1
	GUINTEGUELA	1359	4210	4000	5111	4637	3	3	4	3	-0,5	2,5	-0,7
	KOONAN	1125	4958	8100	8982	10937	4	7	8	10	4,9	1,0	1,5
	KORO	908	2818	3500	4705	16938	3	4	5	19	2,2	3,0	9,9
	OUANINOU	1070	17360	20100	16476	16986	16	19	15	16	1,5	-2,0	0,2
	TOUBA	1938	16789	19500	18040	21410	9	10	9	11	1,5	-0,8	1,3
Nord	BOUNDIALI	3128	21851	22600	23687	24586	7	7	8	8	0,3	0,5	0,3
	GBON	1023	9481	15000	12341	17049	9	15	12	17	4,6	-2,0	2,5
	KASSERE	1187	9308	13700	14297	16018	8	12	12	13	3,9	0,4	0,9
	KOLIA	1283	13822	13000	16070	23118	11	10	13	18	-0,6	2,1	2,8
	KOUTO	815	16751	15700	20579	25041	21	19	25	31	-0,6	2,7	1,5
	DIA WALA	1800	5840	6300	6072	19821	3	4	3	11	0,8	-0,4	9,1
	FERKESSEDOUGOU	2566	10852	12300	16984	33213	4	5	7	13	1,3	3,2	5,2
	KONG	8731	10703	10800	10593	16407	1	1	1	2	0,1	-0,2	3,4
	KOUMBALA	1228	5385	6300	7628	12718	4	5	6	10	1,6	1,9	3,9
	NIELLE	1285	8049	9800	11205	25079	6	8	9	20	2,0	1,3	6,2
	OUANGOLODOUGOU	1557	7725	8500	14372	30514	5	5	9	20	1,0	5,3	5,8
	DIKODOUGOU	1892	12289	15700	20937	30556	6	8	11	16	2,4	2,9	2,9
	GUIEMBE	474	7965	7500	11274	9523	17	16	24	20	-0,6	4,1	-1,3
	KARAKORO	304	12791	21500	12929	14476	42	71	43	48	5,2	-5,1	0,9
	KORHOGO	1474	28651	42800	41646	63919	19	29	28	43	4,0	-0,3	3,3
	KOMBORODOUGOU	220	8380	6200	8619	11470	38	28	39	52	-3,0	3,3	2,2
	M'BENGUE	2364	10326	16300	19869	28026	4	7	8	12	4,6	2,0	2,6
	NAPIOLEDOUGOU	1105	23637	26100	33377	31335	21	24	30	28	1,0	2,5	-0,5
	NIOFOIN	1639	9579	14200	15826	18620	6	9	10	11	3,9	1,1	1,3
	SINEMATIALI	677	24753	25200	26428	32864	37	37	39	49	0,2	0,5	1,7
	SIRASSO	1822	16616	20400	23133	25222	9	11	13	14	2,1	1,3	0,7
	TIORONARADOUGOU	288	12738	16500	17011	14773	44	57	59	51	2,6	0,3	-1,1
	KANAKONO	454	4393	6100	6162	7413	10	13	14	16	3,3	0,1	1,4
	TENGRELA	1748	19374	31200	21105	25253	11	18	12	14	4,8	-3,9	1,4
Côte d'Ivoire		322416	2270700	3236200	4579616	6595157	7	10	14	20	3,5	3,5	2,8

Sources : recensements administratifs 1955 et 1965, INS 1975 et 1988

Annexe I-9: DEPLACEMENT DES CENTRES DE GRAVITE DEMOGRAPHIQUES
ET ECONOMIQUES DU MONDE RURAL



ANNEXE II-1 : Evolution des effectifs et des taux d'accroissements par village et par zone démo-économique									
des S/P de Sassandra et de Médjji									
S/P Sassandra	Pop. 1955	Pop. 1965	Pop. 1972	Pop. 1975	Pop. 1988	Tx. 55-65	Tx. 65-72	Tx. 72-75	Tx. 75-88
Sassandra ville	2453	8000	10360	9404	13270	11,8	3,7	-3,2	2,7
BOLO	0	0	1211	1307	2561			2,5	5,2
AHOROKPA	185	213	139	135	183	1,4	-6,1	-1,0	2,3
DAGBEGO	217	217	130	99	150	0,0	-7,3	-9,1	3,2
NIANI	47	48	46	32	43	0,2	-0,6	-12,1	2,3
DABEDA		25	21	20	21		-2,5	-1,6	0,4
BROGUIE		193	153	130	91		-3,3	-5,4	-2,7
KADROKPA	255	218	218	164	301	-1,6	0,0	-9,5	4,7
KOKO-PLAGE	64	83	24	34	52	2,6	-17,7	11,6	3,3
LIPOYO	148	133	142	101	96	-1,1	0,9	-11,4	-0,4
GAPE	70	100	69	42	58	3,6	-5,3	-16,6	2,5
BLIHIRI	94	156	106			5,1	-5,5		
LATEKO	256	250	206	227	208	-0,2	-2,8	3,2	-0,7
LEBLEKO	149	115	134	106	145	-2,6	2,2	-7,8	2,4
VODIEKO	67	35	26	60	120	-6,5	-4,3	27,9	5,3
BASSA	261	292	233	260	585	1,1	-3,2	3,7	6,2
GRAND-DREVIN	0	614	581	484	961		-0,8	-6,1	5,4
GODE	98	91	48	60	80	-0,7	-9,1	7,4	2,2
GOVIADOU	19	24	60	23	31	2,3	13,1	-32,0	2,3
PAULY-PLAGE	90	88	73	46	71	-0,2	-2,7	-15,4	3,3
NIEGA	80	80	54	42	58	0,0	-5,6	-8,4	2,5
Z. Capitale	2100	2975	2463	2065	3274	3,5	-2,7	-5,9	3,5
TCEMACHE	169	207	248	308	291	2,0	2,6	7,2	-0,4
DAKPADOU	141	346	1009	2040	2814	9,0	15,3	23,5	2,5
YAO-APPELAKRO		418	271	448	618		-6,2	16,8	2,5
KOKOLOPOZO	905	1943	1910	3010	2563	7,6	-0,2	15,2	-1,2
SAFA-MANOIS	0	409	1682	1679	2590		20,2	-0,1	3,3
NIABABLY	0	323	741	1271	1625		11,9	18,0	1,9
NIABAYO	20	75	138	306	300	13,2	8,7	26,5	-0,2
LOHIRI-NEYAU	26	30	116	347	295	1,4	19,3	36,5	-1,3
GAHOULOU	68	373	869	1615	2575	17,0	12,1	20,7	3,6
MISSEHI	49	43	102	183	225	-1,3	12,3	19,5	1,6
PK 0-7	61	172	186	317	460	10,4	1,1	17,8	2,9
LEKIDOU	27	27	151	421	82	0,0	24,6	34,2	-12,6
Z. Ancienne	1466	4366	7423	11945	14438	10,9	7,6	15,9	1,5
NIAPIDOU	162	430	791	1539	2606	9,8	8,7	22,2	4,1
BEYO	142	213	308	432	930	4,1	5,3	11,3	5,9
ADEBEM	215	423	575	791	3047	6,8	4,4	10,6	10,4
GODJIBOUE	228	359	354	593	1412	4,5	-0,2	17,2	6,7
TRIPOKO	151	159	146	161	420	0,5	-1,2	3,3	7,4
NIEGROUBOUE	218	289	260	293	539	2,1	-0,5	4,0	4,7
GOBROKO	137	177	194	307	1146	2,8	1,3	15,3	10,1
ZEGREBOUE	159	255	340	428	1594	4,7	4,1	7,7	10,1
BADIEBOUE	73	109	152	213	247	4,0	4,8	11,3	1,1
GUEDIKPO	146	193	226	189	429	2,8	2,3	-6,0	6,3
MANABOUE	125	120	140	253	291	-0,4	2,2	19,7	1,1
SAGO	148	245	430	789	2416	5,0	8,0	20,2	8,6
NGUESSANKRO	0	198	518	720	2036		13,7	11,0	8,0
AKAKRO	0	0	0	78	350				11,6
TETIDOU	71	73	94	115	560	0,3	3,6	6,7	12,2
LOHIRI-GODIE	77	236	917	362	974	11,2	19,4	-31,0	7,6
GNAMIENKRO	0	0	0	0	147				
TIEZARE	206	243	286	618	1243	1,7	2,3	25,7	5,4
Z. Intermédiaire	2258	3702	5731	7881	20387	4,9	6,2	10,6	7,3
GNAGO	246	148	154	129	562	-5,1	0,6	-5,9	11,3
GNAGO II		241	301	675	3390		3,2	26,9	12,4
KPATA-ABIDOU	127	102	131	117	1055	-2,2	3,6	-3,8	16,9
Z. Pion. Est	373	491	586	921	5007	2,7	2,5	15,1	13,0
PAULY-BROUSSE	128	525	825	1298	3832	14,1	6,5	15,1	8,3
GUEDIO-GUEDIO	127	134	239	34	248	0,5	8,3	-65,0	15,3
KARAGO					115				
SIALLOUKRO		57			523				
LOSSAN-KOUMAKRO					456				
LOUGA	61	41	170	128	262	-4,0	20,3	-8,5	5,5
SAHOUA	55	63	208	718	822	1,4	17,1	41,3	1,0
LOBAKUAYA	49	128	241	320	1206	9,6	9,0	9,5	10,2
LABAKUYA	37	18	9	23	178	-7,2	-9,9	31,3	15,7
KERAYO	17	13	10	10	125	-2,7	-3,8	0,0	19,4
BALOKUYA	52	43	11	32	1669	-1,9	-19,5	35,6	30,4
BREGUIAGUI	79	103	13	23	796	2,7	-29,6	19,0	27,3
INAHIRI	60	57	15	26	767	-0,5	-19,1	18,3	26,0
KOUATE	98	95	117	145	2696	-0,3	3,0	7,2	22,5

BOUTOUBRE I	79	102	103	112	1233		2,8	0,1	2,8	18,5
BOUTOUBRE II	68	73	67	62	616		0,7	-1,2	-2,6	17,7
GRIHIRI	29	38	41	45	1074		2,7	1,1	3,1	24,4
LOUHIRI	63	58	46	40	546		-0,8	-3,3	-4,7	20,1
ZAEBRE	137	133	134	105	527		-0,3	0,1	-8,1	12,4
GAOUROUBRE	86	73	81	57	415		-1,6	1,5	-11,7	15,3
GREGUIBRE	67	57	67	43	472		-1,6	2,3	-14,8	18,4
Z. Plon. Ouest	1292	1811	2397	3221	18562		3,4	4,0	9,8	13,5
S/P Méadji	Pop. 1955	Pop. 1965	Pop. 1971	Pop. 1975	Pop. 1988		Tx. 55-65	Tx. 65-71	Tx. 71-75	Tx. 75-88
GNAMANGUI	57	44	1269	6830	33488		-2,6	56,0	42,1	12,2
KOPERAGUI	40	36	87	618	1391		-1,1	14,7	49,0	6,2
KPEHIRI	103	169	232	422	1659		5,0	5,3	15,0	10,5
GALEA	66	130	208	677	2821		4,1	7,8	36,0	9,0
GNANKORAGUI	83	99	158	351	1512		1,8	7,8	20,0	11,2
NIPI2	74	101	93	104	1804		3,1	-1,4	2,8	21,9
NIPI1	100	117	163	259	4897		1,6	5,5	11,6	22,6
OUPAGUI	53	65	82	55	1135		2,0	3,9	-10,0	23,3
GREAGUI	16	72	75	57	747		15,0	0,7	-6,9	19,8
OUPOUYO	130	165	170	699	4574		2,4	0,5	35,3	14,4
KOREAGUI	84	97	89	210	334		1,4	-1,4	21,5	3,6
GUIRE	45	82	82	211	4503		6,0	0,0	23,6	23,5
TOUADJI I	257	291	390	262	1324		1,2	4,9	-9,9	12,5
NEGREGUI	45	71	76	122	1565		4,6	1,1	11,8	19,6
TOUADJI II				1094	10039					17,1
MEADJI					7648					
TEREAGUI I	76	126	146	557	2256		5,1	2,5	33,5	10,8
KROHON	116	128	120	486	4433		1,0	-1,1	35,0	17,0
NETEAGUI	24	19	23	117	1674		-2,3	3,2	40,7	20,5
Z. Plon. Méadji	1389	1812	3463	13331	87804		2,7	10,8	33,7	14,5
Sources : recensements administratifs 1955 et 1965, ARSO 1971 et 1972, INS 1975 et 1988										

Annexe II-2

ANNEXE II-2						
Production de café et de cacao (en tonnes) vendues par centre de collecte						
	Sassandra					
Année	Café Niapidou	Cacao Niapidou	Café Sago	Cacao Sago	Café Sassandra	Cacao Sassandra
1980	1931	545	116	54	160	852
1981						
1982		1269		906		1065
1983	1592	426	1686	944	150	817
1984	913	630	829	1271	268	1432
1985	2992	1586	900	346	900	2868
1986	2257	1361	350	415	1382	3940
1987	2994	1392	371	433	1727	5441
1988	3056	1721	274	569	1778	7140
1989	1225	666	798	1965	1348	4611
1990	1213	557	1610	4206	1333	4816
1991						
	Soubré					
Année	Café Soubré	Cacao Soubré	Café EFACI	Cacao EFACI		
1980		11001				
1981						
1982		23840				
1983	11276		577			
1984	8854	44123	122	2242		
1985	13042	54862	587	18944		
1986	14141	50114	627	15909		
1987	9914	60436	2288	24369		
1988	7181	64036	1004	28929		
1989	5551	66661	1430	24270		
1990	10239	62478	443	16888		
1991		53568		21100		
	San Pedro dépt					
Année	Café San Pedro	Cacao San Pedro				
1980						
1981						
1982						
1983	12	73				
1984	1298	3021				
1985	2271	5507				
1986	2474	5632				
1987	2017	5153				
1988	3369	9224				
1989	5222	23756				
1990	8142	39737				
1991						
Source : Caisse de Stabilisation, Ministère de l'Agriculture						

Annexe II-3

		ANNEXE II-3			
		Production d'agrumes et de palmes (en tonnes)			
Année	Agrume	Palmier Village			
1970					
1971	24323				
1972	19969		788		
1973	33390		1199		
1974	43843		3657		
1975	47499		4212		
1976	33565		2171		
1977	25767		5779		
1978	16103		6881		
1979	20595		6297		
1980	18695		8784		
1981	28874		8311		
1982	24435		9567		
1983	22836		9993		
1984	27339		11004		
1985	11300		10747		
1986	15572		16764		
1987	19231		14882		
1988	12863		11567		
1989	24568		14223		
1990	18164		21240		
1991	20163		25234		
1992	13132				

Sources : Agrume : R. Cousin (de 1971 à 1979) et COCI (de 1980 à 1991) ; Palmier : Palminindustrie

Annexe II-4

ANNEXE II-4								
Répartition par groupe ethnique et nationalité, et par zone des résidents en 1988								
ZONE								
Ethnie Nb.	Sassandra-ville	Bolo	Côtière	Ancienne	Intermédiaire	Pion. Est	Pion. Ouest	Pion. Meadji
Autochtone	1124	22	1787	1039	3437	685	1241	3052
"Autres Krou"	2048	267	300	1904	613	32	604	1291
Mandé du Sud	775	175	86	1445	476	12	482	953
Baoulé	819	183	32	1317	5596	751	7850	33497
"Autre Akan"	877	256	56	312	178	68	213	931
Mandé du Nord	1040	46	60	912	669	27	133	3052
Voltaïque	358	148	11	656	1085	108	402	2206
Burkinabé	1160	1246	231	4554	5541	3135	6588	31030
Malien/Guinéen	1611	99	107	1858	2056	142	910	8667
"Autre Etrange"	3452	119	453	585	689	47	153	2191
Total	13264	2561	3123	14582	20340	5007	18576	86870
Autre Ivoirien								886
Total S/P							77453	87756
Ethnie %	Sassandra-ville	Bolo	Côtière	Ancienne	Intermédiaire	Pion. Est	Pion. Ouest	Pion. Meadji
Autochtone	8,5	0,9	57,2	7,1	16,9	13,7	6,7	3,5
"Autres Krou"	15,4	10,4	9,6	13,1	3,0	0,6	3,3	1,5
Mandé du Sud	5,8	6,8	2,8	9,9	2,3	0,2	2,6	1,1
Baoulé	6,2	7,1	1,0	9,0	27,5	15,0	42,3	38,6
"Autre Akan"	6,6	10,0	1,8	2,1	0,9	1,4	1,1	1,1
Mandé du Nord	7,8	1,8	1,9	6,3	3,3	0,5	0,7	3,5
Voltaïque	2,7	5,8	0,4	4,5	5,3	2,2	2,2	2,5
Burkinabé	8,7	48,7	7,4	31,2	27,2	62,6	35,5	35,7
Malien/Guinéen	12,1	3,9	3,4	12,7	10,1	2,8	4,9	10,0
"Autre Etrange"	26,0	4,6	14,5	4,0	3,4	0,9	0,8	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Source : INS 1988								

Annexe II-5 a : Les zones d'économies non pérennes en café-cacao

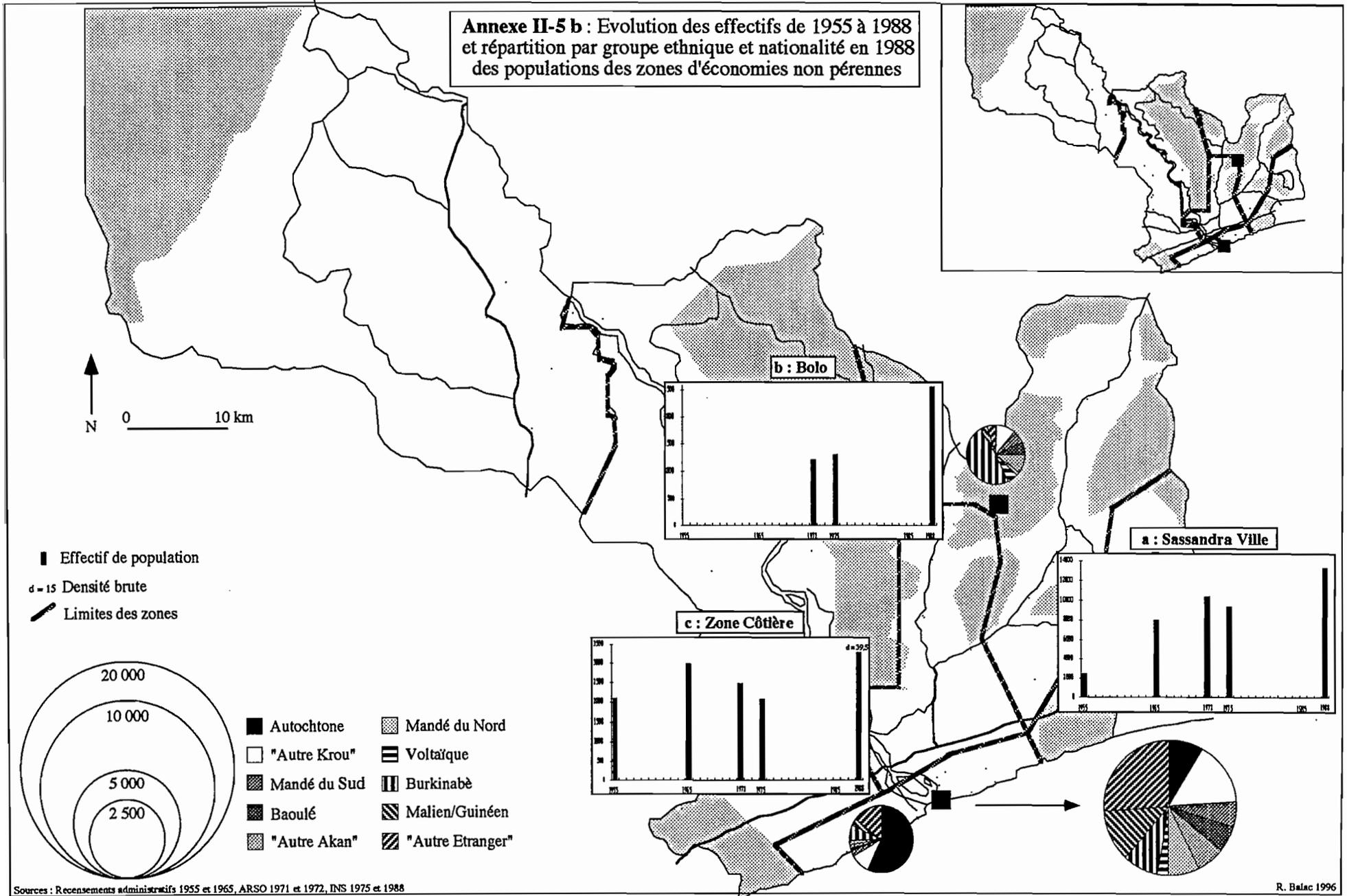
L'évolution erratique des effectifs de la ville de Sassandra (**annexe II-5 b**) traduit bien les différentes phases historiques que la cité portuaire a connues. Le dynamisme des activités d'exportation du bois, notamment dans les années cinquante et soixante, explique le fort accroissement de la population entre 1955 et 1972. La fermeture du port la même année au profit du port de San Pedro, soixante-dix kilomètres plus à l'ouest, a provoqué la chute économique de la ville. Elle s'est exprimée par l'émigration de manœuvres et de leurs familles vers le nouveau port. La croissance démographique qui reprend après 1975 n'est que très modérée. La ville ne comptabilise que 13 000 résidents en 1988.

En tant que centre urbain, Sassandra regroupe des populations d'origines géographiques et culturelles très diverses (**annexe II-5 b**). Les résultats du recensement de 1988 nous indiquent que chaque activité est dominée par un groupe ethnique ou une nationalité particulière. Les Ghanéens exercent l'activité de la pêche. Ils constituent près d'un résident sur quatre ! Les Mandé ivoiriens et étrangers contrôlent le petit commerce. Les Akan se trouvent principalement dans l'administration. Les autochtones se retrouvent également essentiellement dans l'administration. Ces derniers ne représentent par ailleurs qu'une part relativement faible des citoyens : 8 %. Cette spécialisation des activités relève, comme dans le système d'économie de plantation, de processus historiques particuliers à chaque population.

Le centre agro-industriel de Bolo présente une évolution croissante des effectifs entre 1972 et 1988. Cette croissance est déterminée par les différents plans d'agrandissement du complexe. La répartition de la population présente en 1988 une très forte proportion d'étrangers, notamment de Burkinabè (**annexe II-5 b**). Cette répartition résulte, ici aussi, de la spécificité du système agro-industriel. Créé de toute pièce par l'État ivoirien, ce système repose sur deux types de population bien différents : d'un côté une masse de salariés agricoles aux rémunérations particulièrement faibles et leurs familles, de l'autre une population de cadres aux rémunérations élevées mais minoritaire. En 1988, les étrangers originaires du Sahel, immigrés de zones rurales économiquement défavorisées, forment la masse des ouvriers, les Akan et dans une moindre mesure les Krou, diplômés des zones urbaines, forment les cadres dirigeants.

La zone côtière présente une évolution de ses effectifs particulièrement accidentée (**annexe II-5 b**). Cette zone peu propice aux cultures caféière et cacaoyère n'a pas attiré un grand nombre d'allochtones. Ces derniers ne représentaient en 1988 qu'un résident sur trois, en excluant les "autres krou" (**annexe II-5 b**). Aussi, l'évolution des effectifs totaux est plus sensible que partout ailleurs à l'exode autochtone. C'est le départ massif de ces derniers en particulier dans les décennies soixante et soixante-dix qui explique la forte baisse de la population. Les activités agricoles de la zone littorale sont limitées. L'activité de la navigation, en crise depuis le milieu de la décennie soixante-dix, n'embauche plus que quelques individus.

Annexe II-5 b : Evolution des effectifs de 1955 à 1988 et répartition par groupe ethnique et nationalité en 1988 des populations des zones d'économies non pérennes



Sources : Recensements administratifs 1955 et 1965, ARSO 1971 et 1972, INS 1975 et 1988

Annexe III-1 : Actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut, par groupe ethnique et nationalité en 1988

	Indépendant	Salarié	Aide Familial	Total
Akan non baoulé	89 837	3 869	30 679	124 385
Krou	103 484	2 379	26 609	132 472
Mandé du Sud	89 196	2 384	38 389	129 969
Mandé du Nord	19 288	1 692	9 929	30 909
Baoulé	139 204	5 660	88 161	233 025
Voltaïque	17 570	5 183	9 943	32 696
"Autres Ivoiriens"	1 076	170	918	2 164
Guinéen	8 972	2 808	2 923	14 703
Malien	40 048	12 757	19 249	72 054
Burkinabè	153 845	93 264	85 556	332 665
"Autres Étrangers"	11 544	14 520	4 538	30 602
Côte d'Ivoire forestière	674 064	144 686	316 894	1 135 644

Source : d'après les données du RGPH 1988 (I.N.S.)

Annexe III-2 : Citadins, par groupe ethnique et nationalité, en 1965, 1975 et 1988

	Urbains 1965	Total 1965	Urbains 1975	Total 1975
Akan non baoulé	180 000	630 000	319 508	946 604
Krou	139 000	710 000	245 291	825 117
Mandé du Sud	45 000	350 000	110 141	624 053
Mandé du Nord	—	—	289 200	709 839
Baoulé	101 000	765 000	283 193	1 266 337
Voltaïque	70 000	500 000	142 548	800 098
Guinéen	—	—	58 446	99 476
Malien	—	—	207 291	353 448
Burkinabè	—	—	273 355	774 099
"Autres Étrangers"	—	—	187 896	247 446
Non déterminés	—	—	29 424	63 083
Côte d'Ivoire	980 000	4 000 000	2 146 293	6 709 600

suite

	Urbains 1988	Total 1988
Akan non baoulé	619 898	1 461 506
Krou	454 245	1 136 291
Mandé du Sud	228 331	831 841
Mandé du Nord	654 689	1 236 124
Baoulé	514 207	1 789 721
Voltaïque	313 845	1 266 234
Guinéen	148 891	225 845
Malien	408 056	712 500
Burkinabè	481 086	1 564 650
"Autres Étrangers"	360 886	536 040
Non déterminés	36 403	54 942
Côte d'Ivoire	4 220 537	10 815 694

Sources : d'après ROUSSEL, 1965, RGPH 1975 et 1988 (I.N.S.)

Annexe III-3 : Effectifs d'instruits et de scolarisés, par groupe ethnique et nationalité en 1988

	≥ 6 ans instruits	≥ 6 ans total	6-14 ans élèves	6-14 ans total
Akan non baoulé	711 548	1 151 139	299 274	400 691
Krou	544 742	902 312	227 434	292 937
Mandé du Sud	262 653	640 243	119 695	207 700
Mandé du Nord	269 862	946 585	155 764	319 599
Baoulé	520 125	1 375 656	234 571	454 547
Voltaïque	217 561	953 340	110 592	307 960
"Autres Ivoiriens"	18 994	37 154	9 458	16 163
Guinéen	36 186	171 622	23 026	46 587
Malien	80 232	537 517	59 290	140 320
Burkinabè	194 281	1 157 211	115 038	287 952
"Autres Étrangers"	166 514	435 871	43 182	83 583
Côte d'Ivoire	3 022 698	8 308 640	1 397 324	2 558 039

Sources : d'après les données du RGPH 1988 (I.N.S.)

Annexe III-4 : Actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut et par nationalité, en 1988

	Indépendant	Salarié	Aide Familial	Total
Ivoirien 75	337 586	18 033	161 498	517 117
Ivoirien 88	471 334	26 979	210 137	708 450
Étranger 75	85 564	101 476	55 437	242 477
Étranger 88	217 228	125 623	116 435	459 286

Sources : d'après les données des RGPH 1975 et 1988 (I.N.S.)

Annexe IV-1 : Personne connue par le migrant ayant été planteur de café/cacao avant son premier déplacement

Nombre	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Père + Oncle	18	42	46	106	0	3	10	13
Fr. + Aut. Par.	21	18	10	49	7	25	19	51
Même village	4	6	2	12	3	15	5	23
Personne	2	2	0	4	1	10	3	14
N.P.	4	2	1	7	1	2	1	4
Total	49	70	59	178	12	55	38	105

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-2 : Lieu de naissance

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
V baoulé	49	62	49	160	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	12	54	37	103
reste C.I. (dont Meadji)	0	8	10 (1)	18	0	1	1	2
Total	49	70	59	178	12	55	38	105

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-3 : Nombre de lieux de séjours avant Méadji

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
1	17	24	23	64	1	10	21	32
2	13	24	20	57	4	14	5	23
3	11	7	12	30	6	12	7	25
4 et +	8	15	4	27	1	19	5	25
Total	49	70	59	178	12	55	38	105

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-4 : Lieux de séjours

%	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Burkina Faso	0	0	0	0	2	19	6	27
V baoulé	31	38	22	91	5	20	4	29
Sud	9	11	7	27	5	23	6	34
Centre-Ouest	12	26	17	55	7	22	5	34
Sud-Ouest	8	13	11	32	1	17	13	31
Total	60	88	57	205	20	101	34	155

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-5 : Activités exercées dans les différents lieux de séjour avant l'arrivée à Méadji

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Agriculture	109	121	73	303	32	153	61	246
Commerce	0	3	2	5	0	4	5	9
Artisanat	12	21	3	36	6	4	5	15
Autre Profes.	3	4	3	10	0	4	2	6
Élève	4	10	23	37	0	1	4	5
Total	128	159	104	391	38	166	77	281

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-6 : Statuts occupés dans les différents lieux de séjour dans l'activité agricole avant l'arrivée à Méadji

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Indépendant	40	20	6	66	7	17	4	28
Aide Familial	65	86	65	216	15	81	43	139
Manoeuvre	25	42	11	78	16	70	25	111
Total	130	148	82	360	38	168	72	278

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-7 : Motif de la migration

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Rejoindre les Parents	2	6	21	29	0	1	6	7
Quête d'emploi	2	4	11	17	2	13	17	32
Créer une plantation	35	47	19	101	9	32	13	54
Autres motifs	10	13	8	31	1	9	2	12
Total	49	70	59	178	12	55	38	105

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-8 : Prise de décision de la migration

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Seul	33	33	15	81	11	46	24	81
Parent	16	37	44	97	1	9	14	24
Total	49	70	59	178	12	55	38	105

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-9 : Type d'accueil

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Père, Oncle	7	17	23	47	0	0	4	4
Frère, Autre Parent	21	24	19	64	2	12	12	28
Sans lien	16	26	13	55	9	36	22	67
Seul, Epouse + Enfant	5	3	4	12	1	5	0	6
Total	49	70	59	178	12	55	38	105

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-10 : Intermédiaire foncier

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Famille	19	37	36	92	0	6	6	12
Même ethnie	16	21	4	41	2	5	4	11
Autochtone	13	5	0	18	9	24	9	42
Autre	0	2	2	4	1	8	0	9
Total	48	65	42	155	12	43	19	74

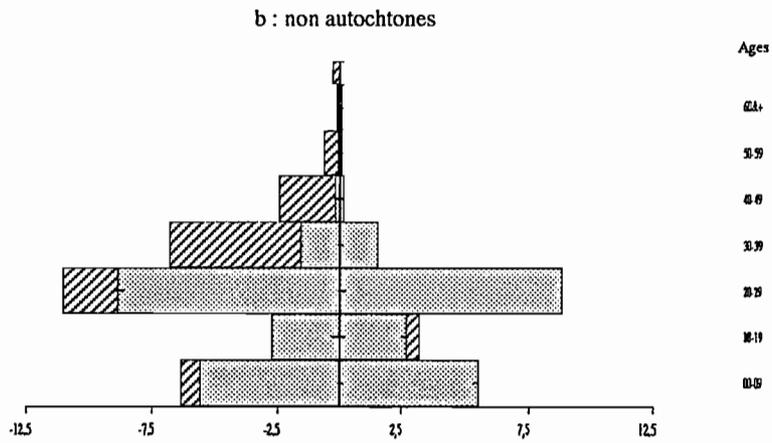
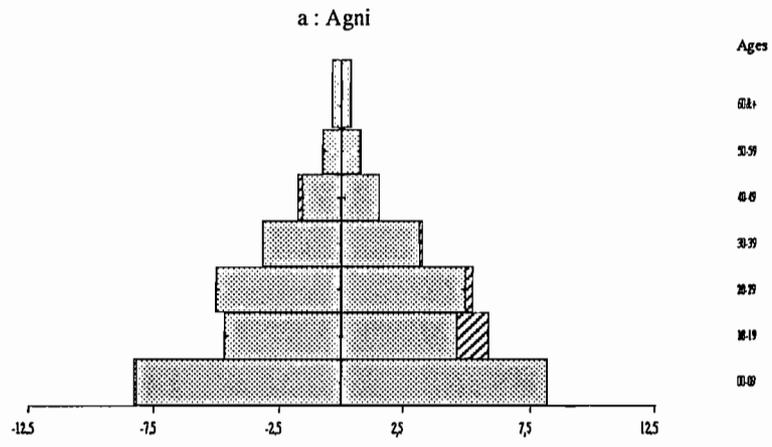
Source : Enq. Méadji 1994

Annexe IV-11 : Mode d'accès au foncier

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Don	32	52	36	120	6	17	9	32
Achat	6	8	2	16	4	16	8	28
Travail	2	4	0	6	1	5	0	6
Héritage	2	1	4	7	0	3	1	4
Autre	6	0	1	7	1	2	1	4
Total	48	65	43	155	12	43	19	74

Source : Enq. Méadji 1994

Annexe V-1 : Structures des populations rurales agni et allochtone de Bongouanou en 1955
d'après l'échantillon d'enquête de Jean-Louis BOUTILLIER



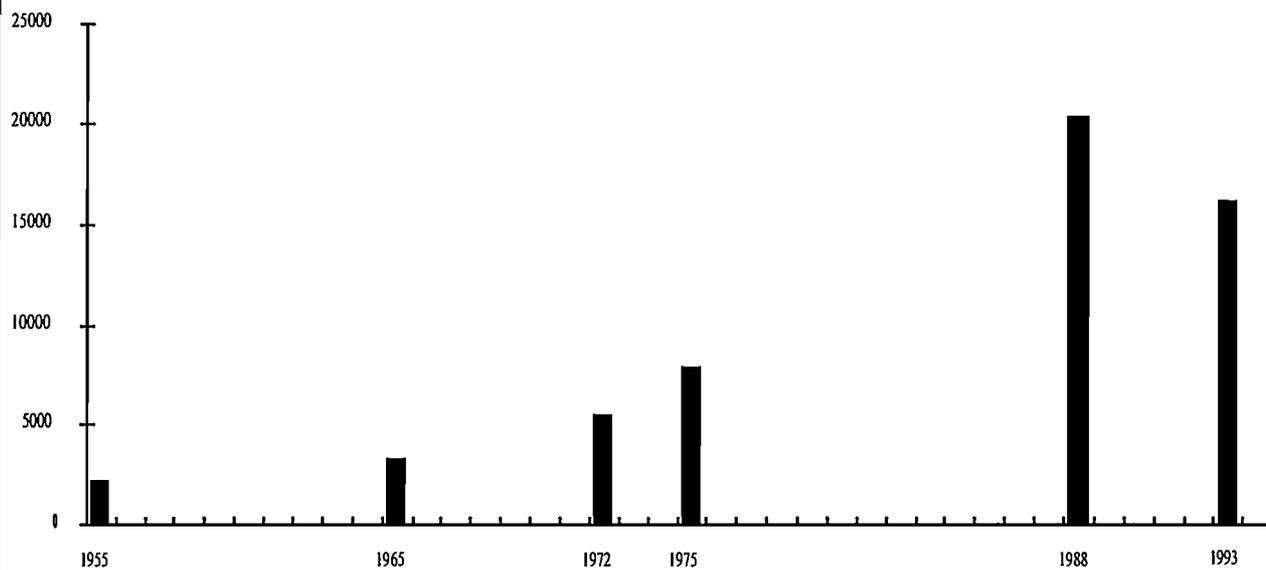
▨ Excédent masculin ou féminin par groupe d'âge

Annexe VI-0 : Les résultats d'analyse de la zone de Sassandra

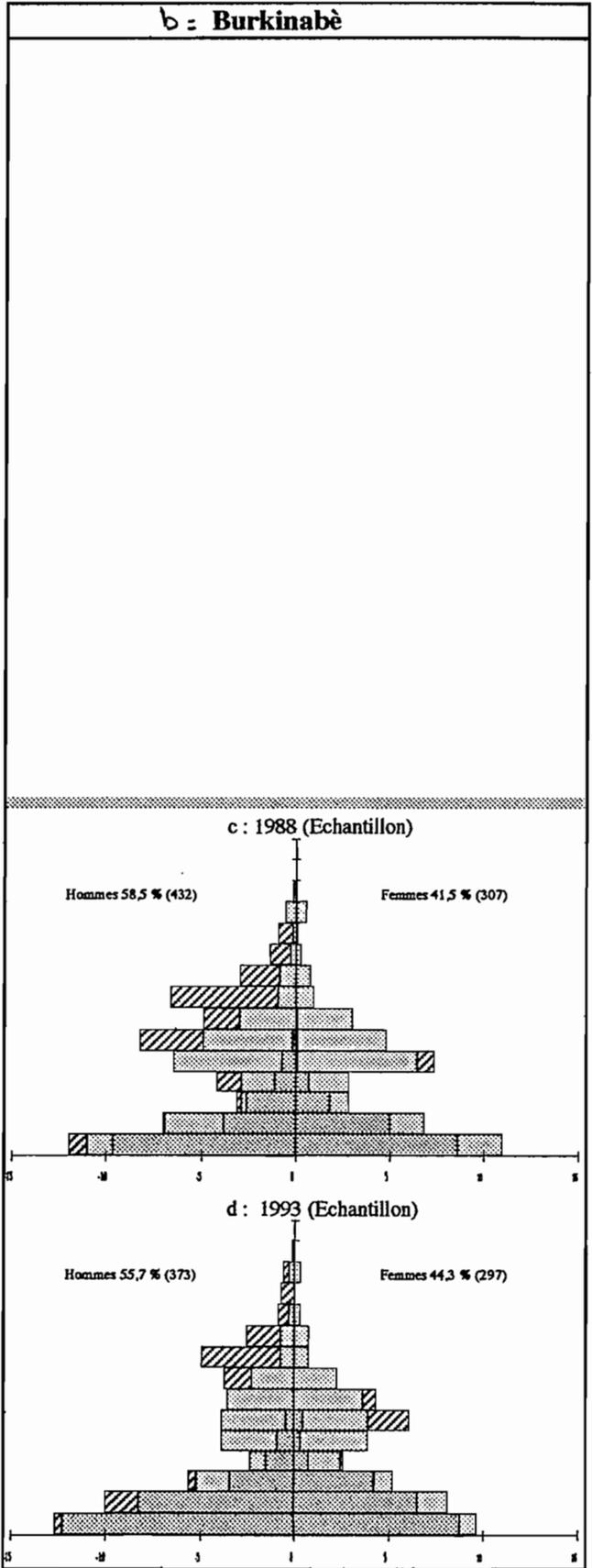
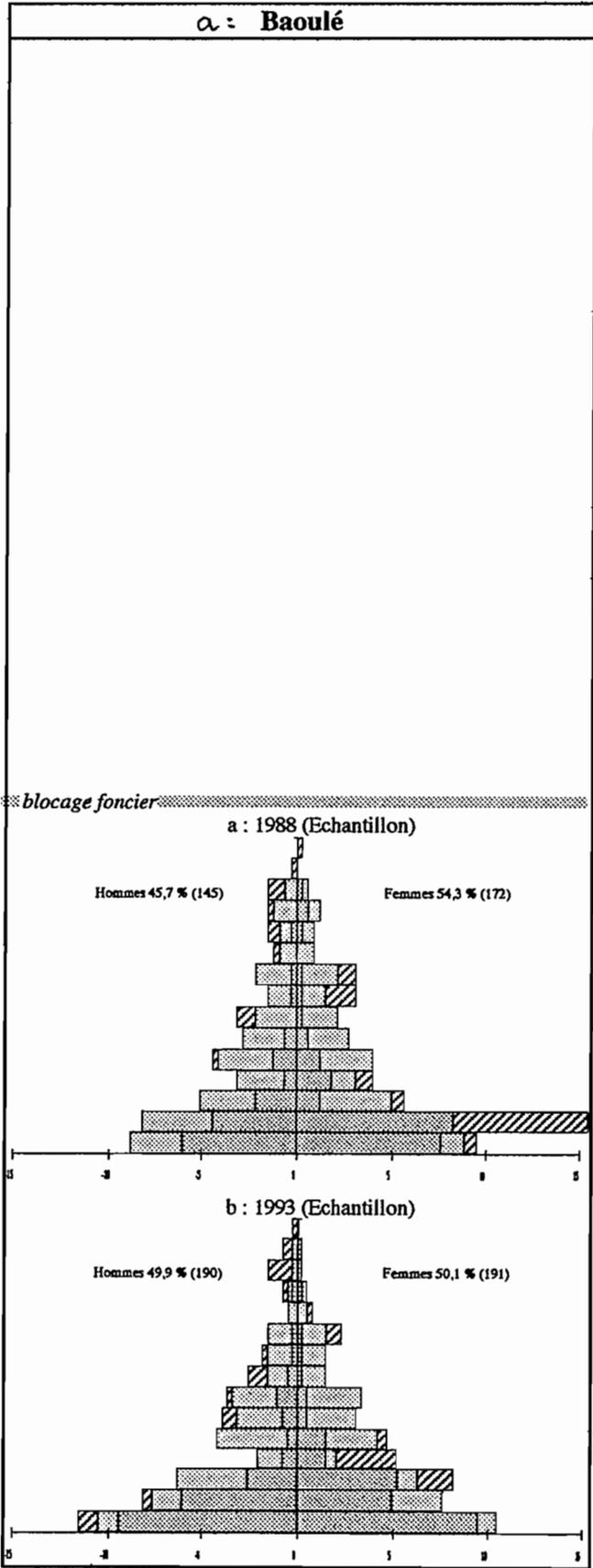
Dans la zone de Sassandra, l'évolution à partir de 1988 des effectifs (annexes VI-1 et VI-5), et des structures démographiques (annexes VI-2, VI-3, VI-4, VI-7 à VI-21) confirment que le blocage foncier s'est réalisé plusieurs années avant Méadji. L'inversion du solde migratoire au profit de l'émigration y est plus importante, la féminisation et le vieillissement des populations allochtones y sont plus marqués, les départs des aides familiaux collatéraux y sont plus forts, le repli sur la force de travail familiale composée par les fils et filles du planteur y est plus franche. Toutefois, en observant de plus près ces données, on peut remarquer quelques traits originaux. L'évolution des profils démographiques des Dioula et des Maliens-Guinéens témoignent par exemple d'une émigration des jeunes particulièrement importante. Le rang d'arrivée ne permet pas ici de comprendre cette évolution. C'est l'activité du commerce exercée par ces populations, en complément de leur activité agricole, qui permet d'expliquer ces départs importants. La baisse des revenus des planteurs après 1988-1989 a entraîné une plus grande précarisation de ces doubles actifs, notamment des Maliens-Guinéens. L'évolution du profil des autochtones godié résidents est également très particulier. Elle témoigne du maintien d'une forte émigration des jeunes, hommes et femmes, vers la ville et du renforcement de relations sociales entre les sédentaires et les émigrants comme le suggère l'accroissement de la proportion d'enfants confiés entre 1988 et 1993 (annexe VI-19).

Au-delà de ces traits originaux, les résultats de Sassandra confirment la réalisation d'un même processus de transformation de l'économie de plantation observé à Méadji. Les populations du Sud-Ouest ivoirien sont actuellement confrontées à un vaste mouvement de restructuration démographique, économique et sociale commun.

Annexe VI-4: Evolution des effectifs recensés et estimés (pour 1993) de la zone de Sassandra

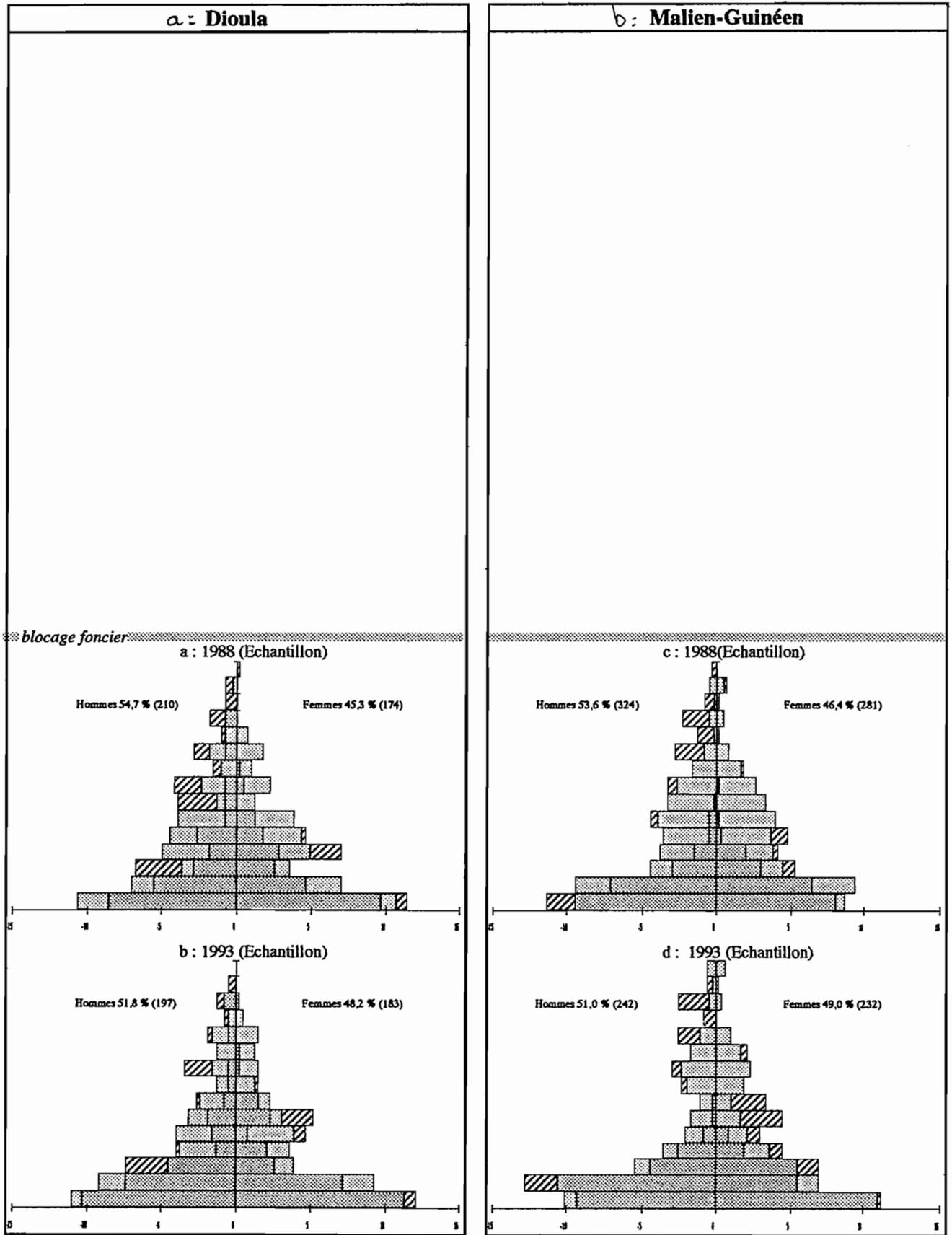


: Structures (en %) des résidents baoulé et burkinabè de la zone de Sassandra par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1988 à 1993

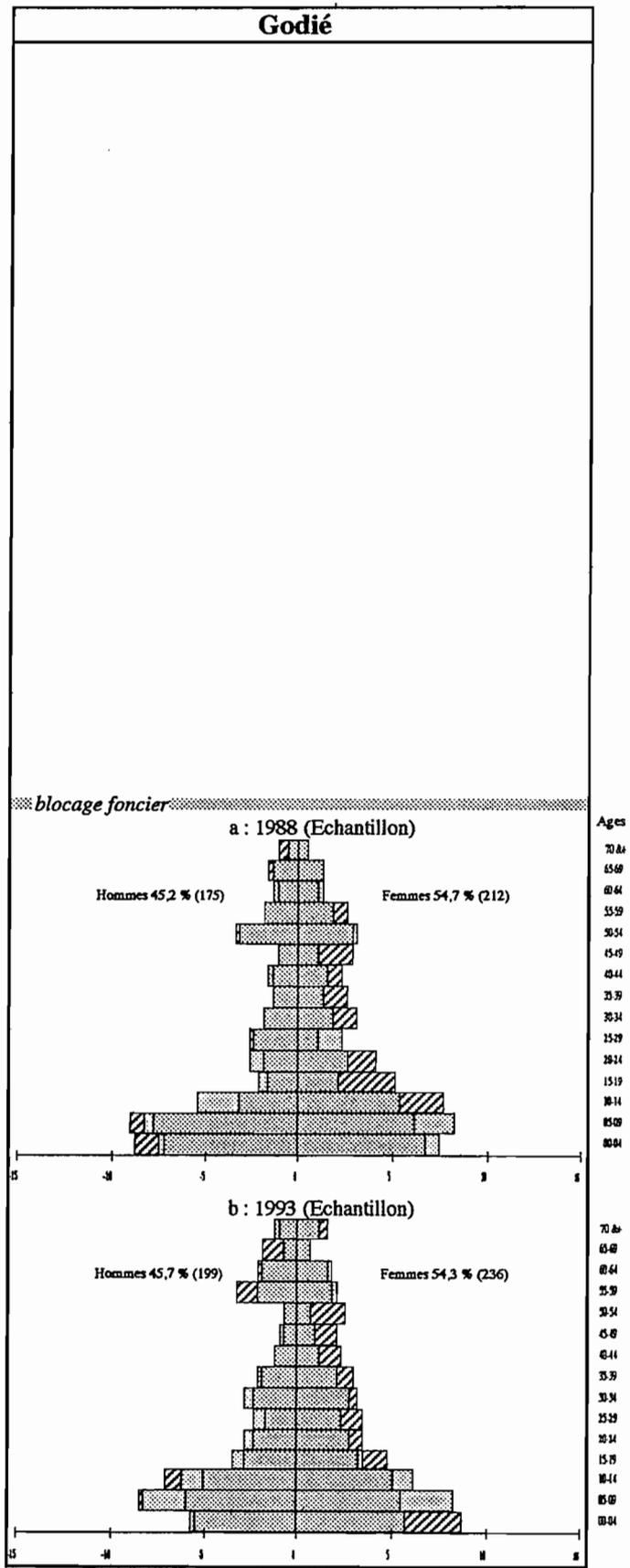


Natifs du département
 Nés hors du département Excédent masculin ou féminin

Structures (en %) des résidents dioula et malien-guinéen de la zone de Sassandra par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1988 à 1993



: Structures (en %) des résidents godié de la zone de Sassandra par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1988 à 1993



Natifs du département
 Nés hors du département
 Excédent masculin ou féminin

Source : EPR Sassandra 1988-1993

Annexe VI-5: Dynamique démographique 1988-1993 de la zone d'enquête de Sassandra

	Zone de Sassandra
Population résidente en 1988 (effectif théorique)	3498
Naissance	476
Décès (théorique)	131
Immigré	510
Émigré (théorique)	1563
Solde naturel (N-D)	+ 345
Solde migratoire (I-E)	- 1053
Population résidente en 1993	2790
Taux de natalité (‰)	26,3
Taux de mortalité (‰)	7,2
Proportion d'immigrés (%)	18,3
Proportion d'émigrés (%)	45,5
Taux d'accroissement naturel (%)	+ 1,9
Taux d'accroissement migratoire (%)	- 5,8
Taux d'accroissement total (%)	- 3,9

Sources : EPR 1988-1993

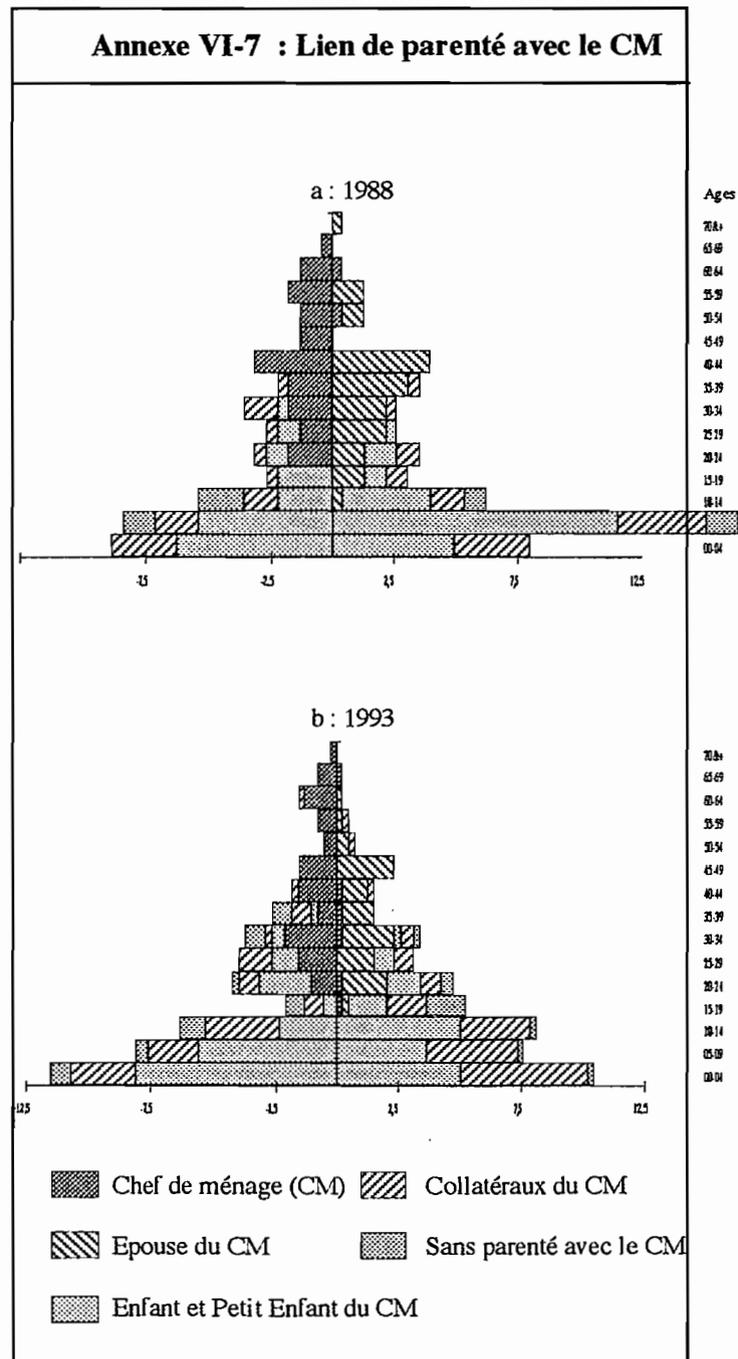
Annexe VI-6 : Dynamique démographique 1988-1993 des populations de la zone d'enquête de Sassandra, par groupe ethnique et nationalité

	Godié	Baoulé	Dioula	Autres Ivoiriens	Burkinabè	Malien/ Guinéen	Autres Etran.
Population résidente en 1988 (théorique)	505	421	416	461	849	689	122
Naissance	47	46	77	74	131	81	19
Décès (théorique)	38	10	15	21	16	27	3
Immigré	100	99	40	96	104	57	12
Émigré (théorique)	194	177	142	192	413	343	69
Solde naturel (N-D)	+ 9	+ 36	+ 62	+ 53	+ 115	+ 54	+ 16
Solde migratoire (I-E)	- 94	- 78	- 102	- 96	- 309	- 286	- 57
Population résidente en 1993	420	379	376	418	655	457	81
Taux de natalité (‰)	17,6	20,0	33,8	30,2	30,3	24,6	32,6
Taux de mortalité (‰)	14,2	4,3	6,6	8,6	3,7	8,2	5,1
Proportion d'immigrés (%)	23,8	26,1	10,6	23,0	15,9	12,7	14,8
Proportion d'émigrés (%)	39,9	42,5	34,8	42,6	49,1	50,8	57,3
Taux d'acct. naturel (%)	+ 0,3	+ 1,6	+ 2,7	+ 2,2	+ 2,7	+ 1,6	+ 2,7
Taux d'acct. migratoire (%)	- 3,5	- 3,4	- 4,5	- 3,9	- 7,1	- 8,7	- 9,8
Taux d'acrt. total (%)	- 3,2	- 1,8	- 1,8	- 1,7	- 4,6	- 7,1	- 7,1

Source : EPR 1988-1993

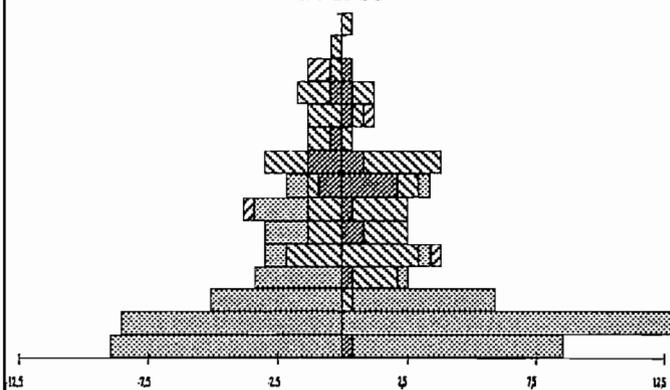
Les Baoulé de Sassandra

Annexe VI-7 : Lien de parenté avec le CM

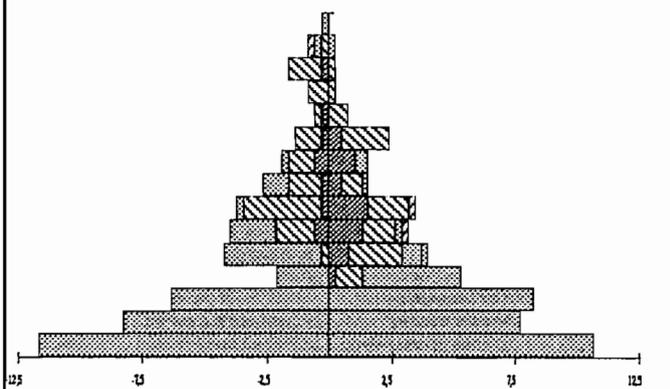


Annexe VI-8 : Situation matrimoniale

a : 1988



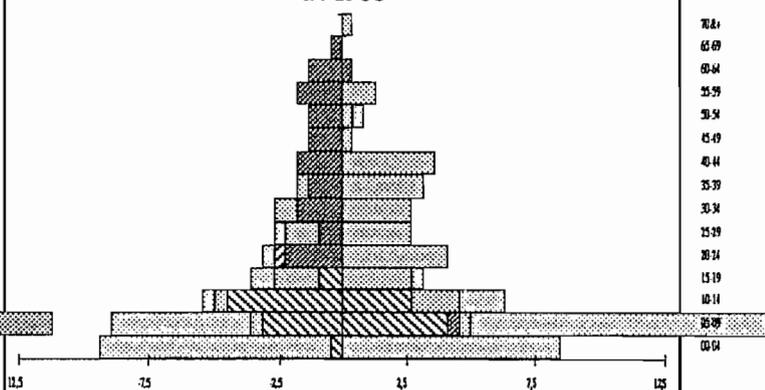
b : 1993



- | | | | |
|--|-------------|--|-----------------------|
| | Polygame | | Divorcé(e), Séparé(e) |
| | Monogame | | Veuf(ve) |
| | Célibataire | | |

Annexe VI-9 : Statut dans l'activité agricole

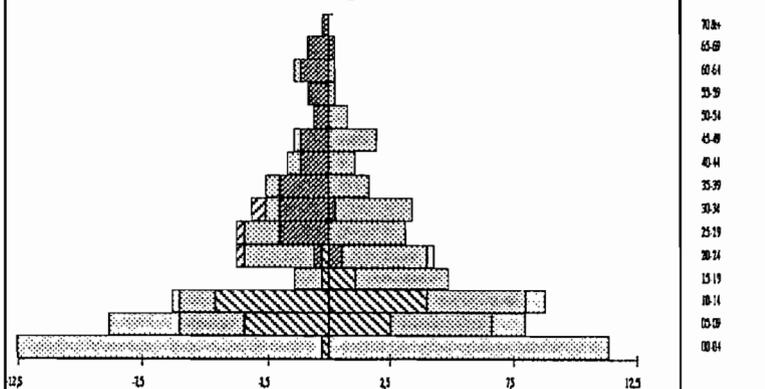
a : 1988



Agés

- 70+
- 65-69
- 60-64
- 55-59
- 50-54
- 45-49
- 40-44
- 35-39
- 30-34
- 25-29
- 20-24
- 15-19
- 10-14
- 5-9
- 0-4

b : 1993

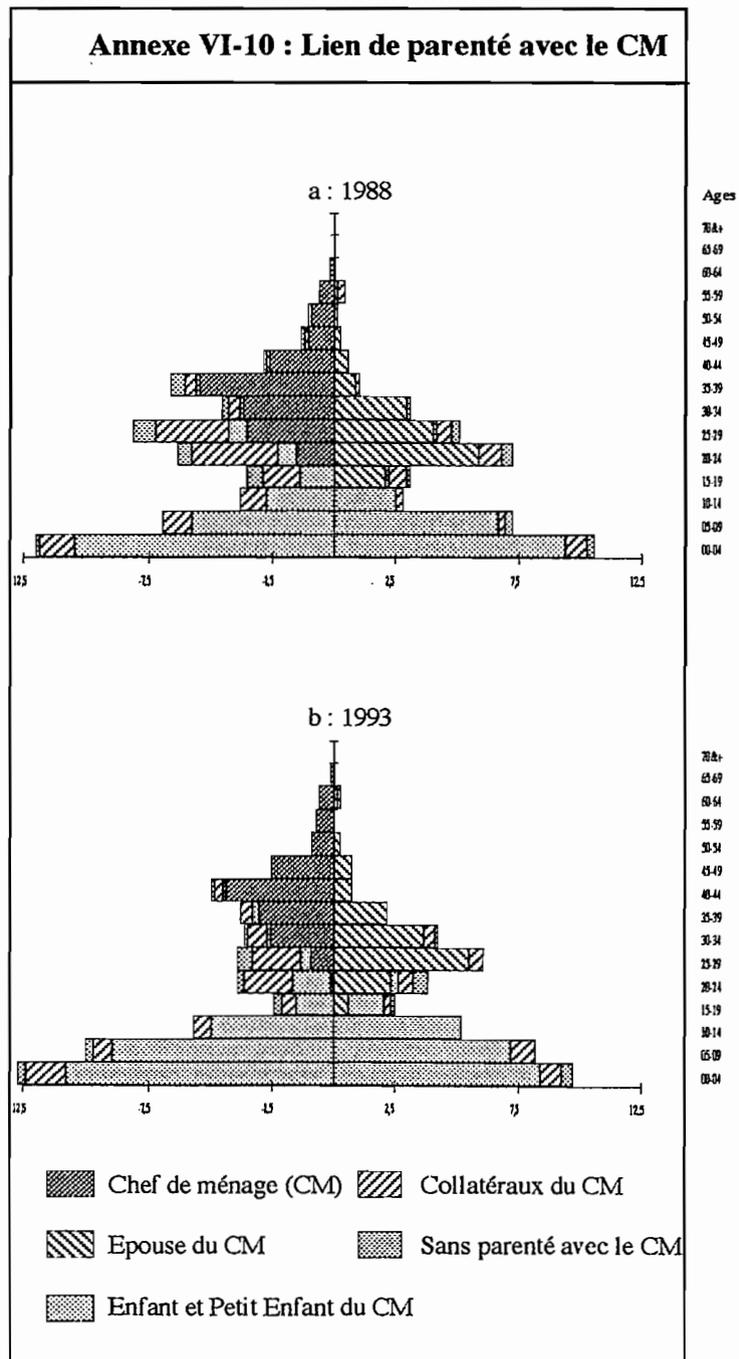


- 70+
- 65-69
- 60-64
- 55-59
- 50-54
- 45-49
- 40-44
- 35-39
- 30-34
- 25-29
- 20-24
- 15-19
- 10-14
- 5-9
- 0-4

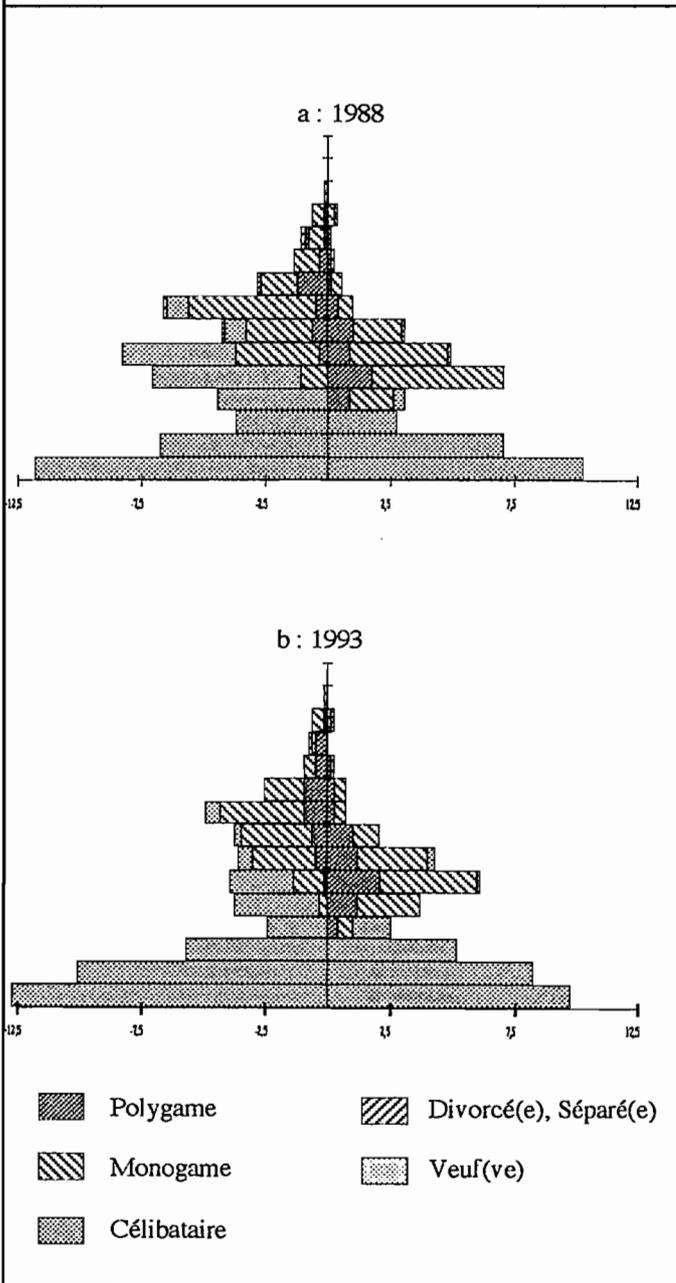
- | | | | |
|--|---------------------|--|---------|
| | Chef d'exploitation | | Elève |
| | Aide Familial | | Inactif |
| | Métayer, Salarié | | |

Les Burkinabè de Sassandra

Annexe VI-10 : Lien de parenté avec le CM

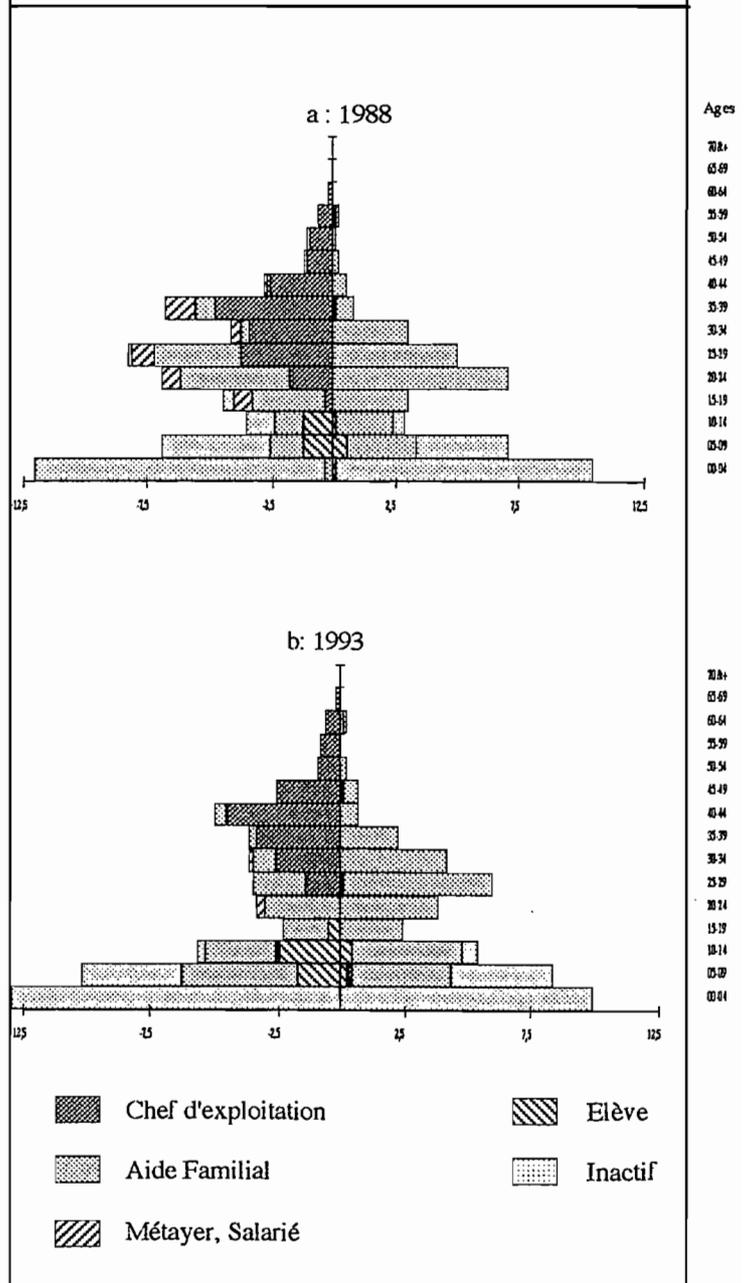


Annexe VI-11 : Situation matrimoniale



Source : EPR Sassandra 1988-1993

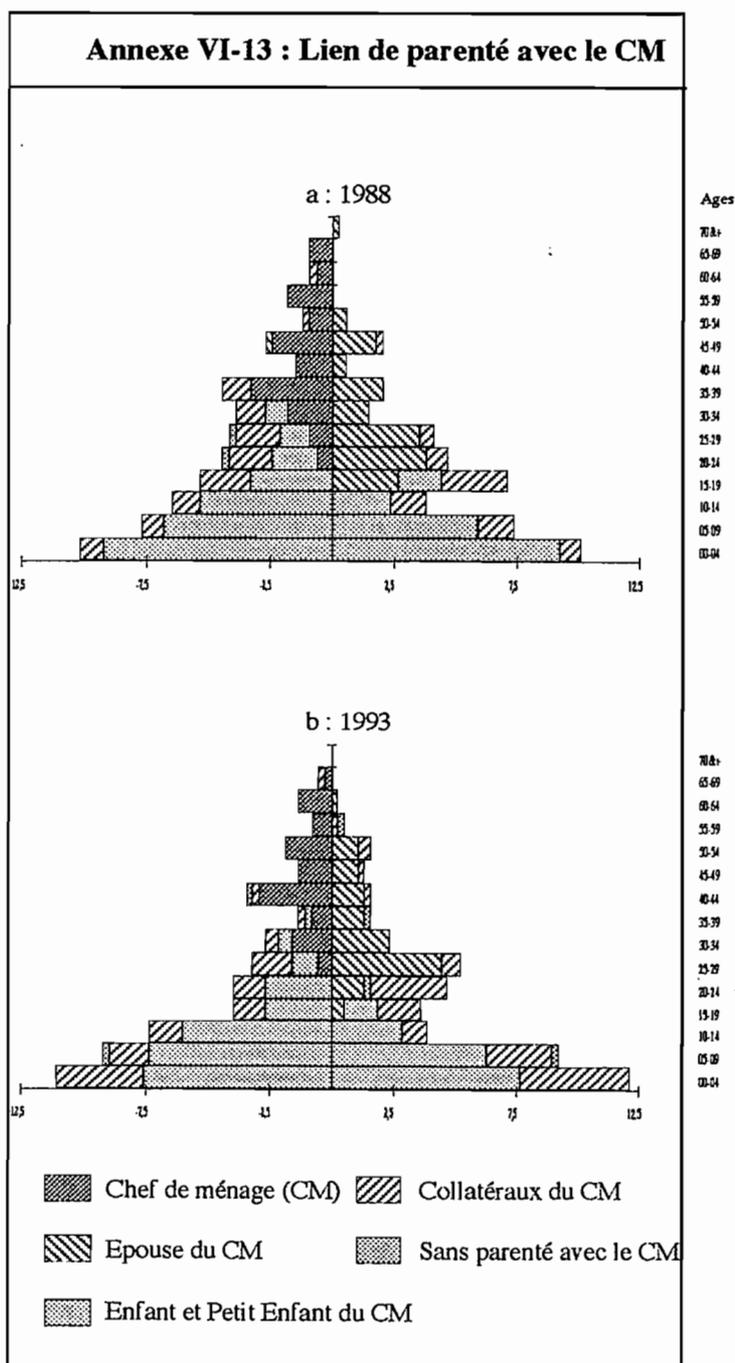
Annexe VI-12 : Statut dans l'activité agricole



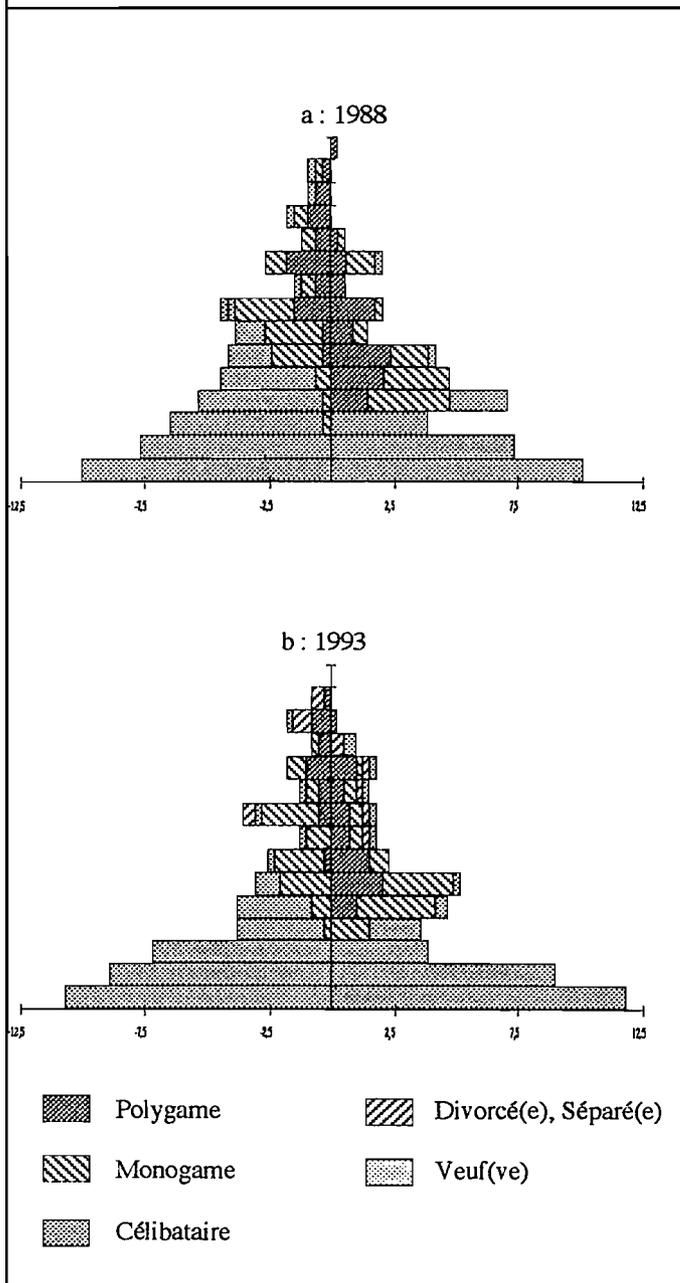
R. Balac 1997

Les Dioula de Sassandra

Annexe VI-13 : Lien de parenté avec le CM

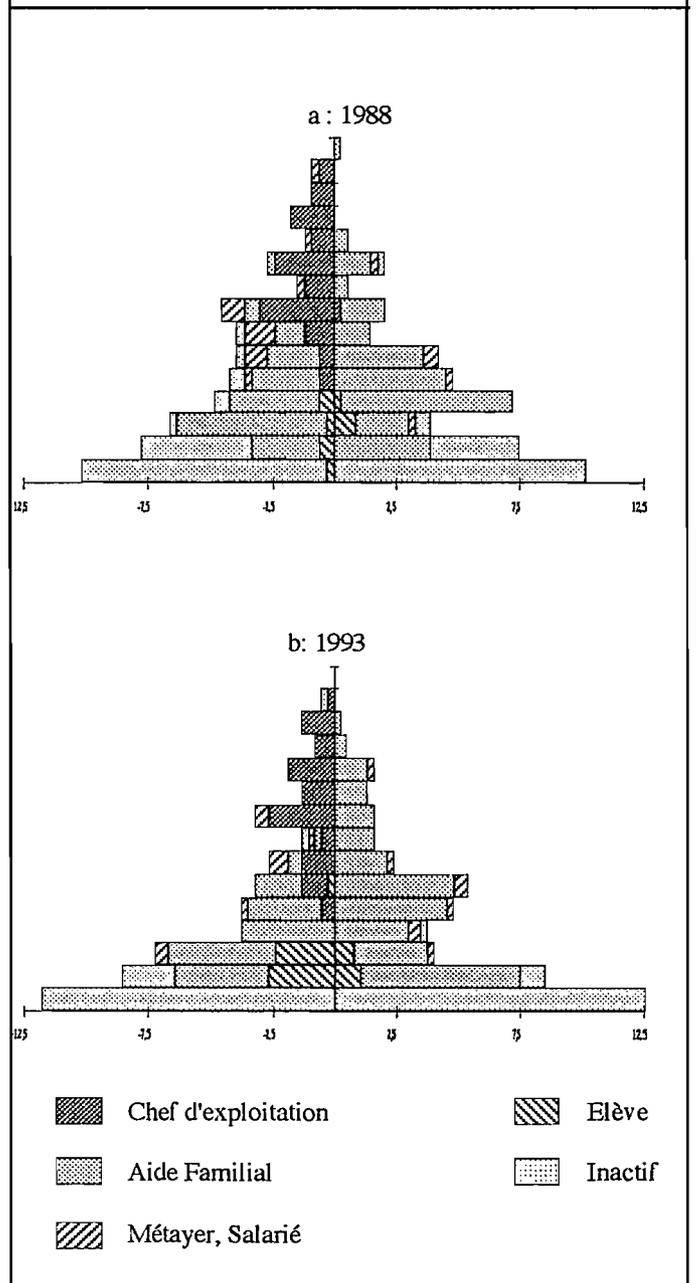


Annexe VI-14 : Situation matrimoniale



Source : EPR Sassandra 1988-1993

Annexe VI-15 : Statut dans l'activité agricole



Ages

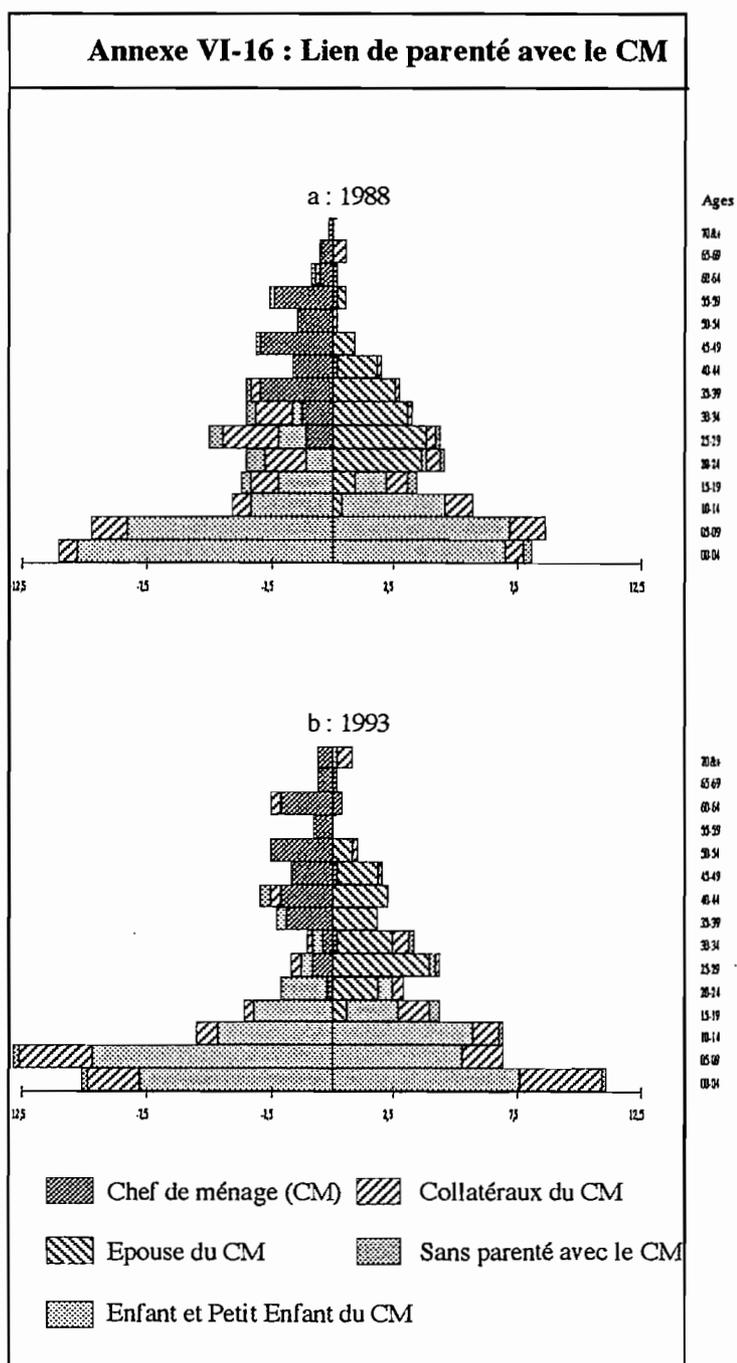
70+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

70+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

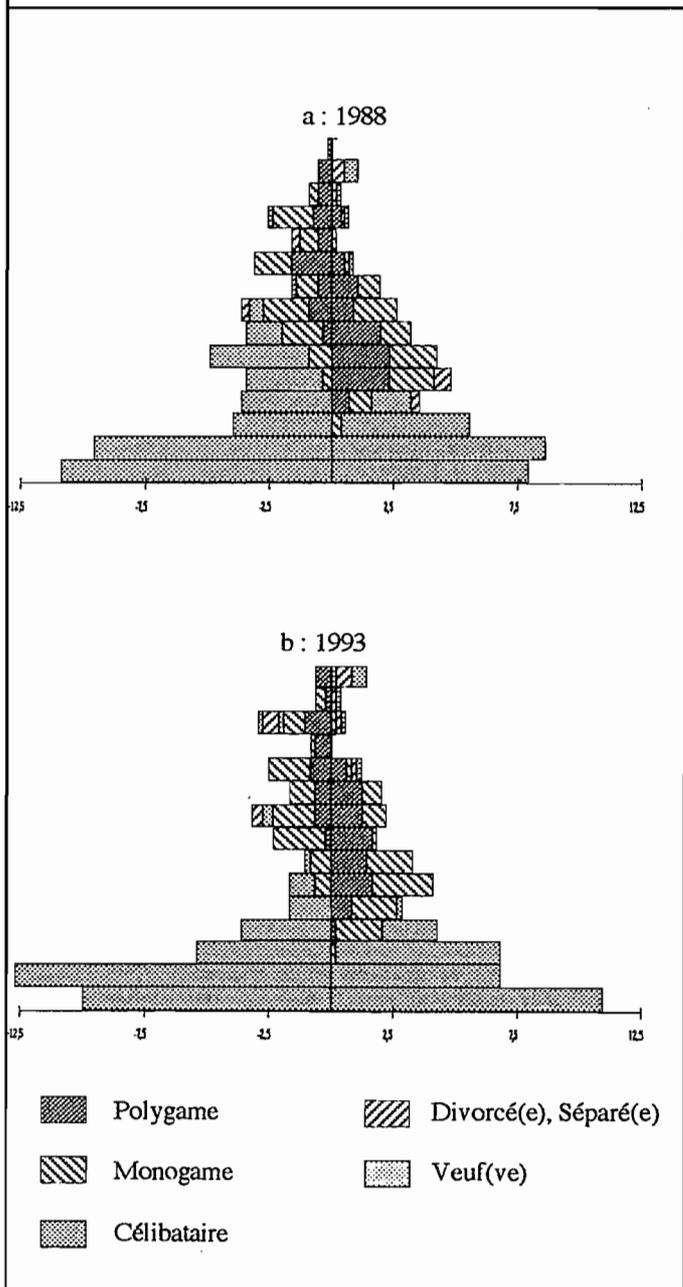
R. Balac 1997

Les Maliens-Guinéens de Sassandra

Annexe VI-16 : Lien de parenté avec le CM

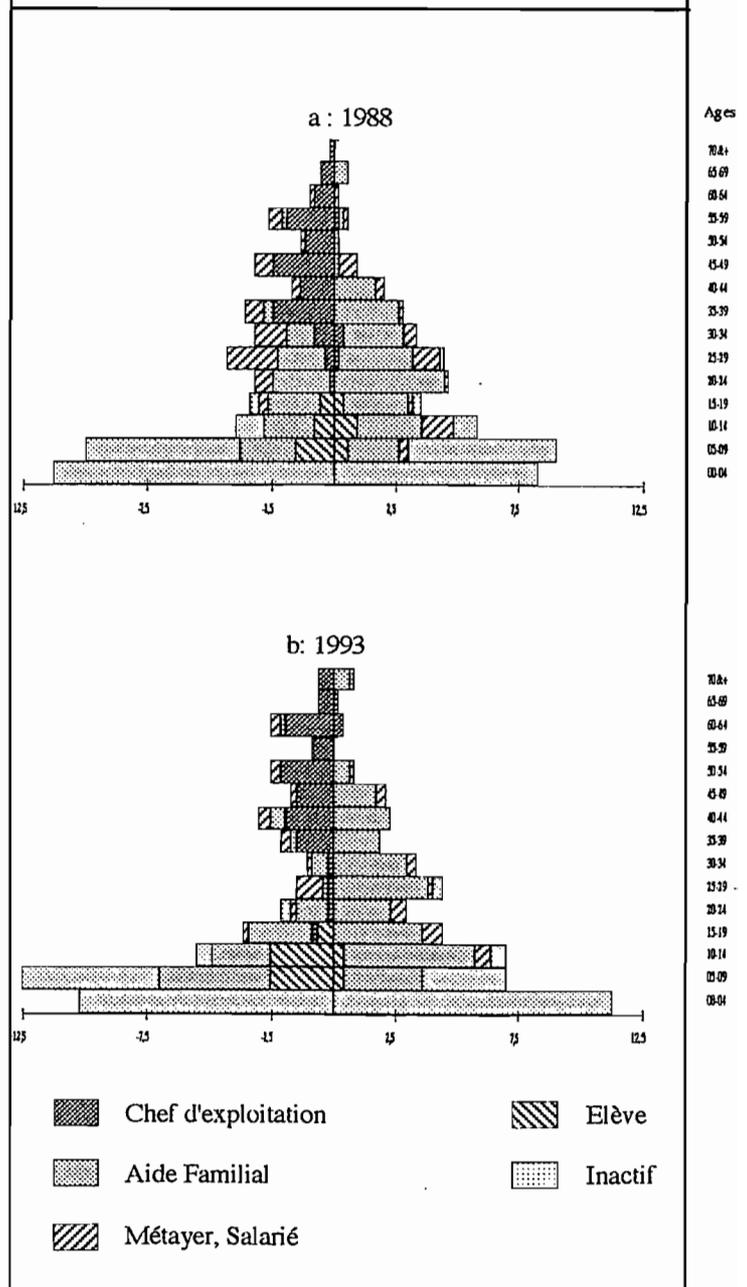


Annexe VI-17 : Situation matrimoniale



Source : EPR Sassandra 1988-1993

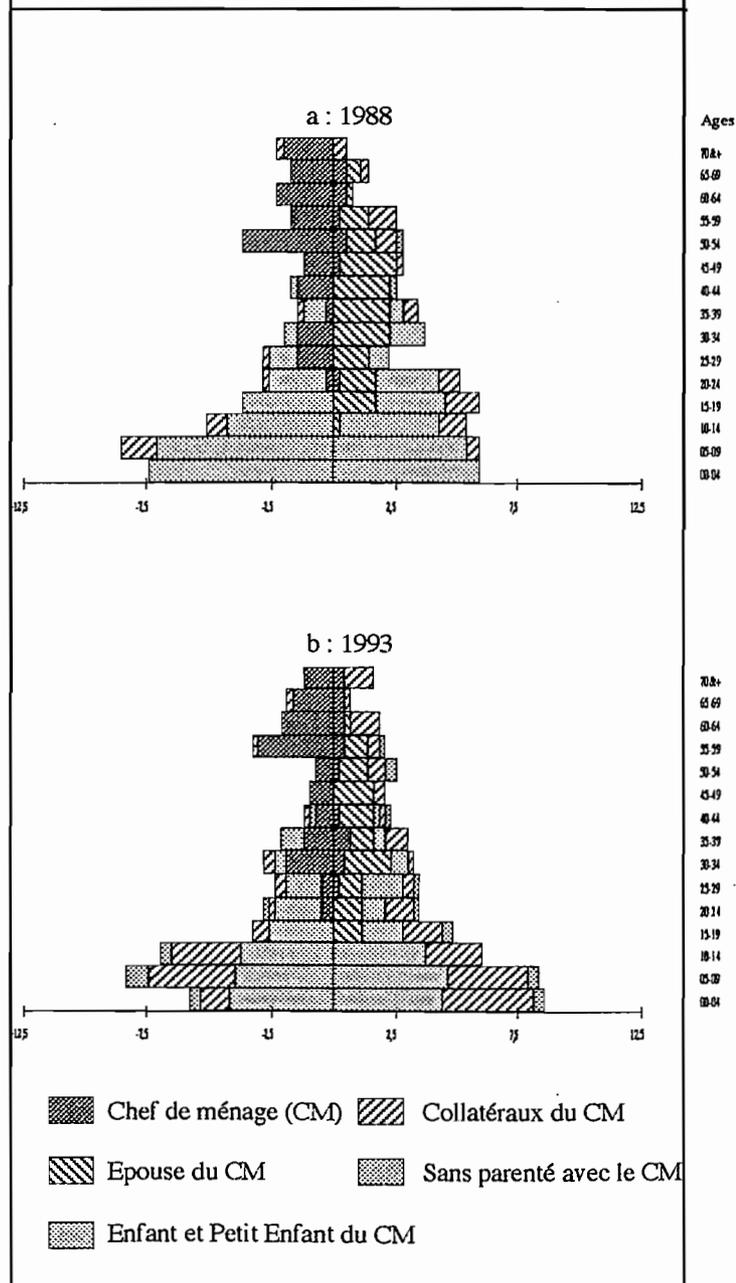
Annexe VI-18 : Statut dans l'activité agricole



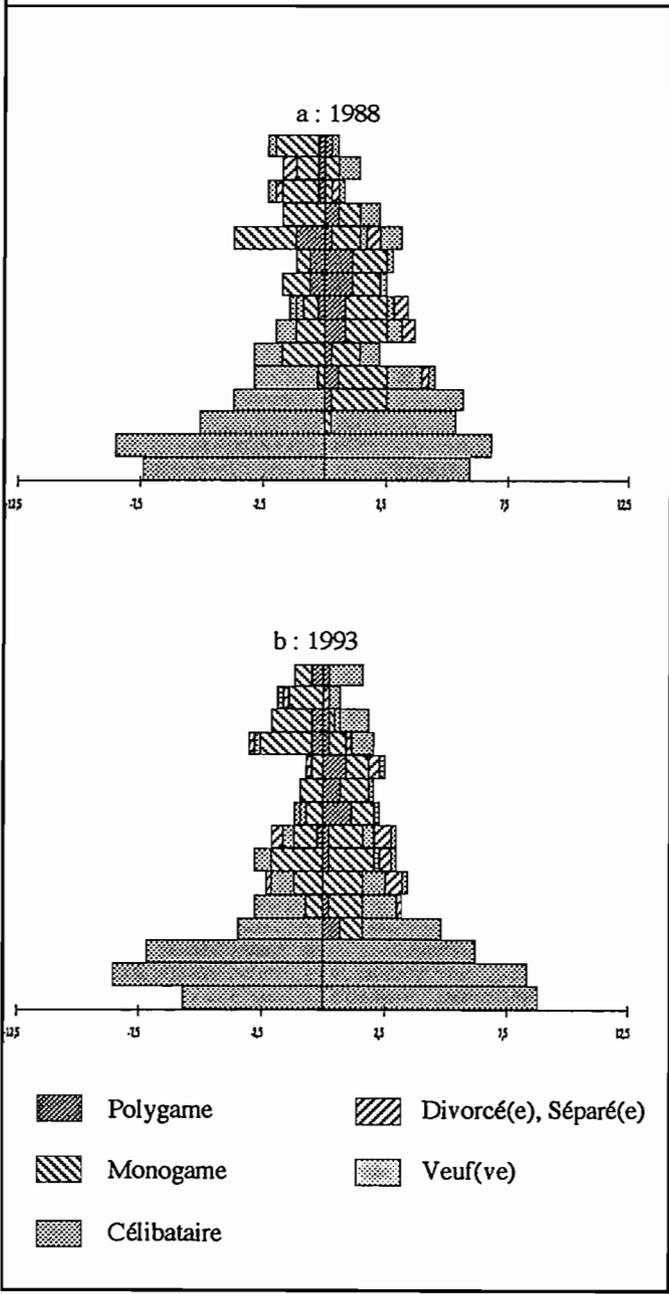
R. Balac 1997

Les autochtones godié de Sassandra

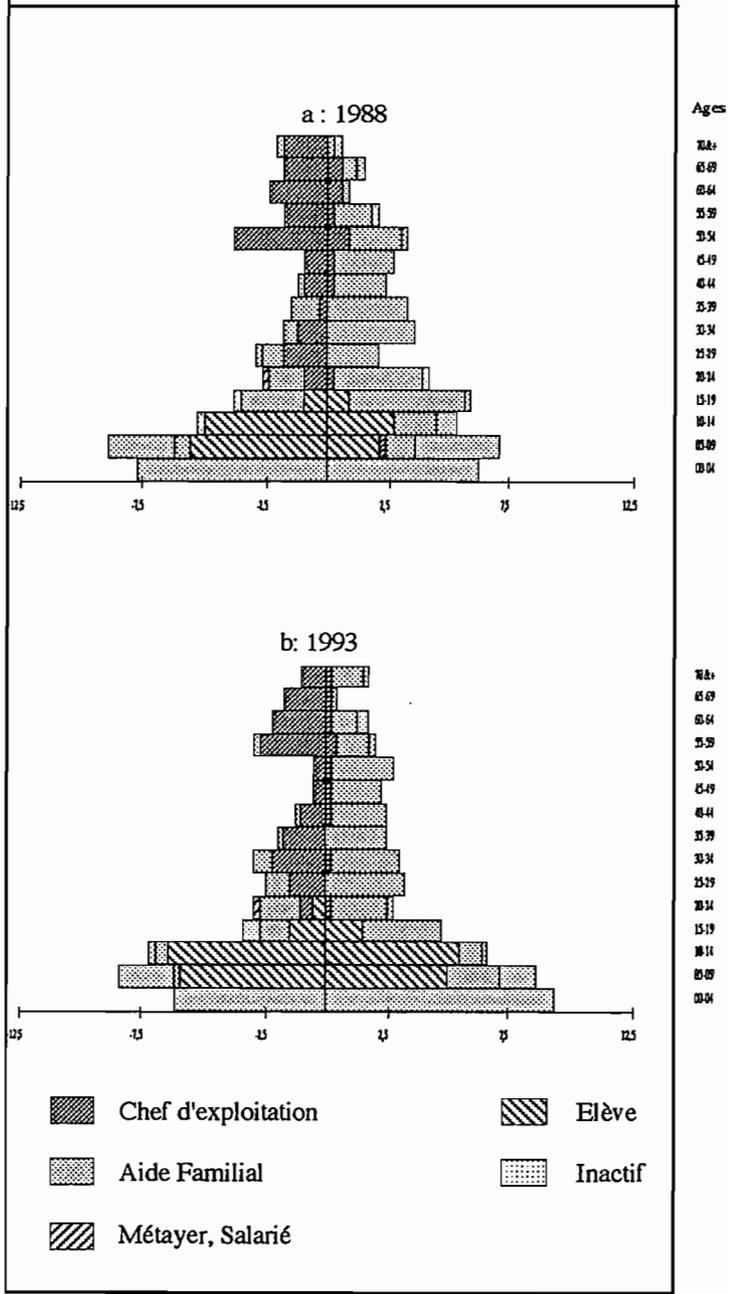
Annexe VI-19 : Lien de parenté avec le CM



Annexe VI-20 : Situation matrimoniale



Annexe VI-21 : Statut dans l'activité agricole



Ages

75+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

75+
65-69
60-64
55-59
50-54
45-49
40-44
35-39
30-34
25-29
20-24
15-19
10-14
05-09
00-04

Annexe concl. : Taux de scolarisation selon le lieu de résidence des enfants et la génération du père, Méadji 1994

	Baoulé				Burkinabè			
	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total	50 ans et+	35-49 ans	18-34 ans	Total
Campement de Méadji	38,4	53,4	28,1	45,5	11,0	12,0	21,0	13,0
Village d'origine	(100)	47,1	40,0	60,0	(25)	(38)	-	35
"Reste du monde"	(20)	44,4	-	37,1	(17)	(25)	-	20
Total	42,0	51,7	27,5	45,9	14	17	21	17

Source : Enq. Méadji 1994

Bibliographie

OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX

Aghassian (M.), Amselle (J.-L.), Baldé (M.S.), Fieloux (M.), 1976 - *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, Les Dossiers Africains, 126 p.

Amselle (J.-L.), M'Bokolo (E), Eds, 1985 - *Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, La Découverte, coll. texte à l'appui, ? p.

Antheaume (B.), Delaunay (D.), Portais (M.), 1987 - "L'abeille et l'araignée : de l'autonomie territoriale à l'interdépendance réticulaire", *Bull. de Liaison* n° 7, Dép. H., Paris, ORSTOM, pp. 3 - 6.

Badouin (R.), 1987 - "L'analyse économique du système productif en agriculture", *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 23, n° 3 - 4, pp. 357 - 375.

Bertin (J.), 1977 - *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Flammarion, 273 p.

Binswanger (H.), Prabhu (P.), 1984 - *The evolution of farming systems and agricultural technology in sub-saharan africa*, discussion paper n° ARU 23, Washington D.C., World Bank, 44 p.

Bonnemaison (J.), 1986 - *La dernière île*, Arléa-Orstom, 406 p.

Boserup (E.), 1970 - *Evolution agraire et pression démographique*, Flammarion, Paris, 218 p.

Boulangier (P.M.), 1979 - "Introduction à l'approche systémique", *Approche systémique en sciences de la population*, Chaire Quetelet'78, Département de démographie, Université Catholique de Louvain, Ordina Éditions, Liège, pp. 11-40.

Braudel (F.), 1991 - *La dynamique du capitalisme*, Coll. Champs, Flammarion, Paris, 123 p.

Courgeau (D.), 1981 - *Analyse quantitative des migrations humaines*, Paris, Masson, 225 p.

Courgeau (D.), 1984 - "Relations entre cycle de vie et migrations", *Population*, INED, n° 3, pp. 483-513.

Couty (P.), 1991 - "L'agriculture africaine en réserve : Réflexions sur l'innovation et l'intensification agricoles en Afrique tropicale", in *Systèmes de production agricole en Afrique tropicale*, *Cahiers d'Etudes Africaines*, 121-122, XXXI, 1-2, pp. 65-81.

Domenach (M.), Picouet (M.), 1995 - *Les migrations*, coll. Que sais-je ?, PUF, 128 p.

Durand (D.), 1996 - *La systémique*, coll. que sais-je ?, PUF, 7^e édition, 126 p.

Fargues (P.), 1989 - "Déficit vivrier et structures familiales en Afrique au Sud du Sahara", *Population*, n° 3, pp. 631-648.

Glandsdorff (P.), Grecos (A.), 1992 - "Entropie", *Encyclopédie Universalis*, pp. 478-480.

Godelier (M.), 1973 - "Mode de production, relation de parenté et structures démographiques", *La Pensée*, n° 172, Paris, pp. 7-31.

Guilmoto (C.), 1997 - *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*, les Dossiers du Ceped, n° 46, 42 p.

Haeringer (P.), 1968 - "L'observation retrospective appliquée à l'étude des migrations africaines", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. V, n° 2, pp. 3-22.

Lele (U.), Stone (S.), 1989 - *Population pressure, the environment and agricultural intensification, variations on the Boserup hypothesis*, discussion paper n° MADIA DP-4, Washington D.C., World Bank, 84 p.

Le Moigne (J.-L.), 1992 - "Système", *Encyclopédie Universalis*, pp. 1024-1038.

Massey (D.), 1990 - "Social structure, household strategies and the cumulative causation of mobility", *Population Index*, vol. 56, n° 1, pp. 3-30.

Lugan (J.-C.), 1996 - *La systémique sociale*, PUF, coll. Que sais-je ?, 128 p.

Meillassoux (C.), 1975 - *Femmes, greniers et capitaux*, Maspero, 253 p.

Morin (E.), 1981 - *La méthode, la nature de la nature (tome 1)*, Ed. du Seuil, coll. Points Essais, 410 p.

Noiriel (G.), 1992 - *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX-XX^e siècle*, Editions du Seuil, Paris, coll. Points Histoire, 441 p.

Ollivier de Sardan (J.-P.), 1997 - *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, coll. Hommes et Sociétés, 206 p.

Pressat (R.), 1983 - *L'analyse démographique : concepts, méthodes, résultats*, PUF, Paris, 293 p.

Rosental (P.A.), 1990 - "Maintien Rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations", *Annales ESC*, n° 6, pp. 1403-1431.

Serres (M.), 1997 - *Le parasite*, Hachette-Littératures, coll. Pluriel, Paris, 461 p.

Stark (O.), 1991 - *The migration of labour*, Cambridge, Blackwell Publishers, 406 p.

Tapinos (G.), 1991 - *Eléments de démographies*, Armand Colin, coll. U, 2^e édition, 367 p.

Todaro (M.), 1969 - "A model of labour migration and urban unemployment in less developed counties", *American Economic Review*, vol. 59, n° 1, pp. 138-148.

Chayanov (A.V.), Traduction de Couty (P.), 1970 - *Théorie des systèmes économiques non capitalistes*, ORSTOM-Dakar, multigr., 24 p.

Tcheyanov (A.), 1990 - *L'organisation de l'économie paysanne*, traduction d'Alexis Berelovitch, Paris, Librairie du regard, 344 p.

OUVRAGES ET ARTICLES RELATIFS AUX MIGRATIONS ET À L'ÉCONOMIE DE PLANTATION OUEST AFRICAINE ET SUD AMÉRICAINE

Addo (N.O.), 1968 - "Some aspects of the relation between migration and socio-economic development in Ghana" in *Population and Socio-economic development in Ghana*, *Ghana Population Studies*, n° 2, pp. 101-129.

Addo (N.O.), 1974 - "L'immigration de travailleurs africains au Ghana", *Revue internationale du Travail*, vol. 109, n° 1, pp. 51 - 75.

Addo (N.O.), 1981 - *Population and labour policies program. The impact of public policies on migration and development in Ghana, with special reference to the asutsuare sugar area*, ??? p.

Adjamagbo (A.), 1998 - *Changement socio-économiques et logiques de fécondité en milieu rural ouest africain : le cas de la région de Sasandra en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Paris IV, 272 p. + annexes.

Affou Yapi (S.), Tano (K.), 1991 - "Situation foncière et émigration dans la boucle du cacao (Côte d'Ivoire)", *Agronomie Africaine*, 3(1), pp. 35-43.

Albaladejo (C.), Tulet (J.C.), Eds, 1996 - *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne, la formation de nouveaux territoires*, l'Harmattan, coll. Recherches et Documents, Amériques Latines, 358 p.

Amin (S.), 1979 - *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, éditions de minuit, Paris, coll. grands documents, 336 p.

Ancey (G.), Chavassu (J.), Michotte (J.), 1974 - *L'économie de l'espace rural de la région de Bouaké*, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 38, 251 p.

Ancey (G.), Pescay (M.), Yung (J.-M.), 1987 - *Etude régionalisée des revenus ruraux pour l'année 1985 en Côte d'Ivoire*, MDR/SEDES.

Andriampahery (D.), Dakono (A.), Koffi (A.E.), Mulumba (M.), 1989 - *Dynamique de population et mutation économique dans le Sud-Ouest ivoirien : la sous-préfecture de Sassandra*, ENSEA, Col. Etudes et Recherches, n° 16, multigr., 143 p.

Anthume (B.), 1982 - "Des hommes à la rencontre des arbres : le cacaoyer et les akpasso dans le Centre-Ouest du togo", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XVIII, n° 1, pp. 47 - 62.

ARCHIVES NATIONALES R.C.I., série 1 QQ 87. - Rapports économiques des commandants de cercle de Sassandra adressés au gouverneur de Côte d'Ivoire entre 1895 et 1925.

Arnaud (J.-C.), 1987 - *Le pays malinké de Côte d'Ivoire : aire ethnique et expansion migratoire*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Rouen, 3 tomes, multigr., 940 p.

Bach (D.), 1982 - "L'insertion ivoirienne dans les rapports internationaux", in *Etat et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Karthala, coll. Hommes et Sociétés, pp. 89-121.

Balac (R.), 1993 - *Etude de l'évolution démographique, économique et foncière de la zone de Méadji*, Projet pilote du Plan Foncier Rural, DCGTx, multigr., 37 p.+ annexes.

Balac (R.), 1993 - *Présentation et analyse des principales données démographiques de la zone de Daloa*, Projet pilote du Plan Foncier Rural, DCGTx, multigr., 10 p.+ annexes.

Balac (R.), 1994. - "La dynamique des populations rurales et le développement du système d'économie de plantation en Côte d'Ivoire : les premiers éléments d'une approche historique et géographique", *Bulletin du GIDIS-CI*, n° 7, pp 27-66.

Balac (R.), 1997 - "Peuplement et économie de plantation dans le territoire de Sassandra", in *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra*, in Guillaume (A.) et al., Eds, Orstom-ENSEA-GIDIS-CI, pp. 87-113.

Balac (R.), 1997 - "L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel. Analyse d'une crise", *Le modèle ivoirien en questions, crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala-Orstom, 311-324 pp.

Bassett (T.J.), 1991 - "Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire", in *Les spectres de Malthus*, in Gendreau (F.) et al., Eds., EDI-ORSTOM-CEPED, Paris, pp. 219-245.

Behrens (C.), 1982 - "Les Kroumen et le développement du Sud-Ouest ivoirien", *Cahiers d'Outre-Mer*, 35 (140), pp. 335 - 361.

Benneh (G.), 1968 - "Agricultural land use and population in closed forest region of Ghana" in *Population and Socio-economic development in Ghana, Ghana Population Studies*, n° 2, pp. 44-79.

Benneh (G.), 1970 - "The impact of cocoa cultivation on the traditional land tenure system of the Akan of Ghana", *Ghana Journal of Sociology*, vol. 6, n°1, pp. 43-61.

Benoît (M.), 1982 - *Oiseaux de mil : les Mossi du Bwamu*, Paris, ORSTOM, coll. Mémoires, n° 95, 117 p.

Benveniste (C.), 1974 - *La boucle du cacao, Côte d'Ivoire : Etude régionale des circuits de transport*, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 31, 221 p.

Blion (R.), 1995 - "Les Burkinabè de Côte-d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire", *Mondes en développement*, n°91, tome 23, pp. 81-93.

Boateng (E.A.), 1974 - "L'agriculture et la croissance démographique au Ghana" in *L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique*, Ominde (S.H.) et Ejiogu (C.N) Eds, pp. 291-303.

Bocquet (O.), 1994 - *Situation du système agraire de l'arrière pays de Sassandra : histoire et situation économique actuelle*, mémoire de DEA, Institut National Agronomique de Paris-Grignon, IEDES et CNEARC Montpellier, multigr., 48 p. + annexes.

Bocquier (P.), 1996 - *Insertion et mobilité professionnelles à Dakar*, Orstom, coll. Etudes et Thèses, 312 p.

Boutillier (J.-L.), 1960 - *Bongouanou, Côte d'Ivoire. Etude socio-économique d'une subdivision*, Paris, Berger-Levrault, 224 p.

Boutillier (J.-L.), 1971 - "Croissance démographique et croissance économique en Côte d'Ivoire", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, Vol. VIII, n° 1, pp. 73-79.

Boutillier (J.-L.), **Quesnel (A.)**, **Vaugelade (J.)**, 1977 - "Systèmes socio-économiques Mossi et migrations", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, Vol. XIV, n° 4, pp. 361-381.

Boutillier (J.-L.), **Quesnel (A.)**, **Vaugelade (J.)**, 1985 - "Migration de la jeunesse du Burkina", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, Vol. XXI, n° 2-3, pp. 243-249.

Boyon (J.), 1958 - *Naissance d'un Etat africain : le Ghana*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Armand Colin, 288 p.

Calas (J.), 1994 - *Situation du système agraire de l'arrière pays de Sassandra*, mémoire d'ingénieur agronome, Institut National Agronomique de Paris-Grignon, Paris, multigr., 72 p. + annexes.

Caldwell (J.C.) Ed., 1973 - *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, New-York, Population Council, 1028 p.

Chaléard (J.-L.), 1979 - *Structures agraires et économie de plantation chez les Abè, département d'Agboville*, Université de Paris X-Nanterre, Thèse de troisième cycle, 2 tomes, 529 p.

Chaléard (J.-L.), 1996 - *Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, coll. hommes et sociétés, 661 p.

Champaud (J.), 1966 - "L'économie cacoyère du Cameroun", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. III, n° 3, pp. 105-124.

Chauveau (J.-P.), **Richard (J.)**, 1977 - "Une "périphérie recentrée". A propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire", *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XVII, n° 4 , pp. 485-524.

Chauveau (J.-P.), 1977 - *Comparaison des formes togolaises et ivoiriennes d'économie de plantation (Café-Cacao) après une mission au Togo*, ORSTOM Petit Bassam, Abidjan, multigr., 15 p.

Chauveau (J.-P.), 1979 - "Economie de plantation et "nouveaux milieux sociaux" : Essai d'analyse comparative et historique à partir d'observations en pays gban et baoulé", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XVI, n°1-2, pp. 59-82.

Chauveau (J.-P.), 1983 - "Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana" in *Enjeux fonciers en Afrique noire*, (Eds. Le Bris E., Le Roy E. et Leimdorfer F.), ORSTOM - Karthala, Paris, pp. 45 - 56

Chauveau (J.-P.), 1987 - "La part baule. Effectif de population et domination ethnique : Une perspective historique", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 105-106 : pp. 123-165.

Chauveau (J.-P.), 1994 - "Crises, innovations et reconversions : histoire comparée de la cacao-culture en Gold Coast, au Nigéria et en Côte d'Ivoire (année 1890-1945)", in *Crises et ajustements en Côte d'Ivoire ; les dimensions sociales et culturelles*, Actes de la Table Ronde de Bingerville, 30 novembre, 1-2 décembre, GIDIS-CI-ORSTOM, pp. 105-116.

Chauveau (J.-P.), 1995 - "Pression foncière, cycle domestique et crise économique : étude de cas en Côte d'Ivoire forestière" in *Terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, Dynamiques des systèmes agraires, ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, pp.107-129.

Chauveau (J.-P.), **Richard (J.)**, 1983 - *Bodiba en Côte d'Ivoire. Du terroir à l'Etat : petite production paysanne et salariat agricole dans un village Gban*, ORSTOM 119 p.

Chauveau (J.-P.), **Dozon (J.-P.)**, 1985 - "Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XXI, n°1, pp. 63-80.

Chauveau (J.-P.), **Léonard (E.)**, 1996 - "The historical determinants of the diffusion of cocoa cultivation and of the pioneer fronts in Côte d'Ivoire", in *Cocoa pioneer fronts since 1800 : the role of smallholders, planters and merchants*, W.G. Clarence-Smith (Ed.), Macmillan, London, pp. 176-194.

CICRED Series, 1976 - *The population of Ghana*, Eds, Gaisie (S.K), Graft-Johnson (K.T. de), 133 p.

CIRES, 1979 - "La mobilité de la main d'œuvre agricole en forêt", *Cahier du CIRES*, n° 23 n° spécial, 127 p.

CIRES, 1981 - *Cahier du CIRES*, n° 30, ? p.

Cleaver (K.), **Schreiber (G.)**, 1994 - *Reversing the Spiral. The Population, Agriculture, and Environment Nexus in Sub-Saharan Africa*, The World Bank, Washington, D.C., coll. Directions in development, 293 p.

Colin (J.-P.), 1990 - *La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, coll. à travers champs, 284 p. + annexes microfichées

Coquery-Vidrovitch (C.), 1985 - *Afrique noire, permanences et ruptures*, Payot, Paris, 440 p.

Coquery-Vidrovitch (C.), **Moniot (H.)**, 1992 - *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, coll. nouvelle clio, PUF, 3^e édition, 499 p.

Cordell (D.), **Gregory (J.)**, **Piché (V.)**, 1989 - "La mobisation de la main-d'œuvre burkinabè 1900/1974 : une vision rétrospective", *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 23, n°1, pp. 73-105.

Cornevin (R.), 1973 - *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, PUF, coll. SUP, section l'historien, 2e édition, 251 p.

Coulibaly (S.), **Gregory (J.)**, **Piché (V.)**, 1980 - *Les migrations voltaïques*, Tome I, Importance et ambivalence de la migration voltaïque, Ottawa, CRDI, multigr., 144 p.

De Fina (C.), 1995 - *Le contrat de travail dans un univers complexe : conventions et contrats en agriculture de plantation ivoirienne*, thèse de doctorat, 2 tomes, ENSAM, 569 p.

Delaunay (D.), 1990 - "La démographie agraire de l'Equateur", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XXVI, n° 4, pp. 705 - 729.

Delaunay (D.), 1991 - "Les transitions démographiques de l'économie domestique en Equateur", in *Les spectres de Malthus*, Gendreau (F.) et al., Eds., EDI-ORSTOM-CEPED, Paris, pp. 137-167.

Deniel (R.), 1968 - *De la savane à la ville : essai sur les migrations des Mossi vers Abidjan et sa région*, Paris, Aubier-Montaigne, 223 p.

Dittgen (A.), Labaste (P.), Sess (J.-M.), 1978 - "Evolution de la population rurale en Côte d'Ivoire entre 1965 et 1975", *Cahiers du CIREA*, n° 17, pp. 55-84.

Dozon (J.-P.), 1985 - *La société bété. Histoires d'une "ethnie" en Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM-Karthala, 367 p.

Dresch (J.), 1979 - "Travail forcé et migrations" in *Un géographe au déclin des Empires*, FM/Herodote, Paris, Maspero, pp. 143-162.

Dubresson (A.), Marchal (J.-Y.), Raison (J.R.), 1994 - *Les Afriques au Sud du Sahara*, coll. géographie universelle, Belin-Reclus, 480 p.

Duchemin (J.-P.), Trouchaud (J.-P.), 1967 - *Evaluation de la population en 1965 par unités administratives*, Abidjan, Orstom, doc. trav.

Duchemin (J.-P.), Pescay (M.), Richard (J.), Yung (J.-M.), 1979 - *Etudes régionalisées des migrations rurales en Côte d'Ivoire, Volume 1 : Présentation et synthèse de l'étude*, SEDES Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Multigr. 66 p.

Duchemin (J.-P.), 1979 - "Densité de population", planche B1 a, in Atlas de Côte-d'Ivoire.

Dupire (M.), 1960 - *Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale*, Etudes Erbuénéennes, VIII, pp. 7-237.

Dupont (V.), 1984 - *Dynamiques des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo, Atakpamé, Kpalimé, Badou*, ORSTOM, coll. Etudes et Thèses, 437 p.

Dureau (F.), 1987 - *Migrations et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire*, ORSTOM, coll. Etudes et Thèse, 654 p.

Ekanza (S.P.), 1983 - *Mutations d'une société rurale : Les Agni du Moronou : XVIIIe siècle-1939*, Thèse de doctorat d'Etat, Université d'Aix-en-Provence, 2 tomes, ??? p.

Engmann (E.V.T.), 1987 - *Population of Ghana : 1850 - 1960*, Accra, Ghana University Press, 300 p.

Etienne (P. et M.), 1968 - "L'émigration baoulé actuelle", *Cahiers d'Outre-Mer*, XXI, pp.155 - 195.

Etienne (P.), 1971 - "Les Baoulé face aux rapports de salariat", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. VIII, n° 3, pp. 235-242.

Fargues (P.), 1981/82 - "Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975", *Cahiers du CIRES*, n° spécial 31-32, 205 p.

Fargues (P.), 1986 - "Mobilité du travail et croissance d'une économie agricole : la Côte d'Ivoire", *Revue Tiers Monde*, vol. XXVII, n° 105, pp. 195-211.

Fauré (Y.), Médard (J.-P.), Eds, 1982 - *Etat et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Karthala, coll. Hommes et Sociétés, 273 p.

Faussey-Domalain (C.), Vimard (P.), 1991 - "Agriculture de rente et démographie dans le Sud-Est ivoirien : une économie villageoise assistée en milieu forestier péri-urbain", *Revue Tiers Monde*, vol. XXXII, n° 125, 93-114.

Fiege (K.), Hillen (P.), 1985 - *Planification régionale et développement socio-économique dans la région du Sud Ouest de la Côte d'Ivoire*, Freie Universität Berlin, multigr., 376 p.

Foster (P.), 1965 - *Education and social change in Ghana*, Library of Sociology and social reconstruction, London, 322 p.

Foucher (J.-F.), 1982 - *Planteurs de café et saturation foncière dans le Sud-Est ivoirien*, Document de travail du CIRES, n° 38, 43 p.

Frechou (H.), 1955 - "Les plantations européennes en Côte d'Ivoire", *Cahiers d'Outre-Mer*, n°29, pp. 56-83.

Gastellu (J.-M.), 1979 - "Disparition de la main-d'œuvre étrangère", *Cahiers du CIRES*, n° 23, pp. 17 - 45.

Gastellu (J.-M.), 1982 - "Les plantations de cacao au Ghana", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XVIII, n° 2, pp. 225-254.

Gastellu (J.-M.), 1989 - *Riches paysans de Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 178 p.

Gendreau (F.), Meillassoux (C.), Schlemmer (B.), Verlet (M.), Eds., 1991 - *Les spectres de Malthus*, EDI-ORSTOM-CEPED, Paris, 442 p.

Gervais (R.), 1990 - *Population et politiques agricoles coloniales dans le Mossi, 1919-1940*, thèse de doctorat, Université Paris VII, 3 tomes, 520 p.

Gervais (R.), 1991 - "Le foyer à deux pierres, production agricole et gestion de la force de travail : perspectives historiques", in Gendreau (F.) et al., Eds., *Les spectres de Malthus*, EDI-ORSTOM-CEPED, Paris, pp. 247-272.

Gil (B.), 1969 - "L'immigration au Ghana et l'amélioration qualitative de la main-d'œuvre" in Congrès Mondial de la Population 1965, Nations Unies, vol. IV, New York, pp. 210-214.

Gombeaud (J.-L.), Moutout (C.), Smith (S.), 1990 - *La guerre du cacao. Histoire secrète d'un embargo*, Paris, Calman Levy, 217 p.

Guillaume (A.), Vimard (P.), 1990 - *Santé de la mère et de l'enfant à Sassandra*, Paris, Ensea-Orstom-Unicef, 98 p. multigr.

Grégoire (E.), Labazée (P.), Eds, 1993 - *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala-Orstom, 262 p.

Haeringer (P.), 1973 - Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, Vol. X, n° 2-3, pp. 195-201.

Hauhouot (A.), Koby (A.T.), Atta (K.), 1984 - *De la savane à la forêt. Etude des migrations du Centre Bandama*, Abidjan, IGT/CRDI manuscrit reports, multigr., 222 p.

Hervouët (J.-P.), Laveissiere (C.), 1981 - "Populations de glossines et occupation de l'espace. Enquête entomologique préliminaire dans la région de la Lobo (Côte d'Ivoire), février 1981", *Cahiers ORSTOM, Entomologie médicale et Parasitologie*, vol. XIX, n° 4, pp. 247-260.

Hervouët (J.-P.), Laveissiere (C.), 1983 - "Les interrelations homme/ milieu/ glossine et leurs répercussions sur le développement de la maladie du sommeil en secteur forestier de Côte d'Ivoire", in *De l'épidémiologie à la géographie humaine*, Travaux et Documents de Géographie Tropicale, Bordeaux, ACCT/CEGET (CNRS), pp. 139-147.

Hervouët (J.-P.), Laveissiere (C.), 1985 - "La campagne contre la trypanosomiase humaine dans le foyer de Vavoua (Côte d'Ivoire). Présentation de la zone d'intervention", *Cahiers ORSTOM, Entomologie médicale et Parasitologie*, vol. XXIII, n° 3, pp. 149-165.

Hill (P.), 1963 - *The Migrant Cocoa-Farmers of Southern Ghana. A study in Rural Capitalism*, Cambridge University Press.

Ibo (J.), 1994. - "Genèse de l'économie de plantation ivoirienne : le cas de YAO APPELA", *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°138-139, XXXV (2-3), pp. 541 - 562.

IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM, 1980 - *Recensements africains, première partie : monographies méthodologiques*, Paris, multigr., 655 p.

IGT, PRCT, IPR, CEMV, 1990 - *Mouvements de population, transmission et contrôle des endémies dans le Sud-Ouest ivoirien*, Rapport Final, Document II : Rapport scientifique, Abidjan, OMS, IGT/PRCT/IPR/CEMV, pp. 7g-7p.

Jamain (E.), 1973 - "Introduction à l'histoire précoloniale du pays neyo d'après la tradition orale", Abidjan, ORSTOM Petit-Bassam, multigr., 15 p.

Jarrige (F.), Ruf (F.), 1990 - "Comprendre la crise du cacao", *Café, Cacao, Thé*, vol. XXXIV, n° 3, Juillet-Septembre, pp. 213 - 222.

Jouve (?), de Milly (?), Eds, 1990 - *Compétitivité du cacao africain, analyse du marché mondial et des principaux producteurs*, Min. de la Coopération Française, CIRAD, 279 p.

Kientz (A.), 1992 - *Protection du Parc National de Taï et gestion des terroirs par la population riveraine*, Programme Sectoriel d'Aménagement Forestier et de Protection de la Nature, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, 79 p.+ annexes.

Kindo Bouadi, 1978 - *Dynamisme économique et organisation de l'espace rural chez l'Agni du N'Denean et du Djuablin (Côte d'Ivoire)*, Abidjan, UNCI, thèse, 328 p. ???

Köbben (A.), 1956 - *Le planteur noir. Essai d'une ethnographie d'aspect*, Etudes Eburnéennes, n° V, pp. 7-190.

Kohler (J.-M.), 1972 - *Les migrations des Mossi de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n°18, 106 p.

Koli Bi (Z.), 1990 - "Le front pionnier et l'évolution récente des paysages forestiers dans le Sud-Ouest ivoirien", in *la dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest*, Richard (J.-F.), Ed., Presses Universitaires de Dakar, pp. 175-201.

Labazée (P.), 1993 - "Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire", in *Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala-ORSTOM, pp. 125 - 174.

Labazée (P.), 1994 - "Producteurs, consommateurs et marchands du Nord ivoirien : aspects des constructions sociales et des relations d'échange", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, Vol. XXX, n° 1-2 Marchés et développement, pp. 211-228.

Lahuec (J.-P.), Marchal (J.-Y.), 1979 - *La mobilité du peuplement bissa et mossi*, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n°103, 149 p.

Lakpe Ore (R.), 1975 - *Stratification sociale et main d'œuvre agricole. Relations autochtones-allochtones dans le Centre Ouest ivoirien*, Rapport de stage, Institut d'Ethno-Socio., ORSTOM Petit-Bassam, Abidjan, multigr., 26 p.

Le Borgne-David (A.), 1996 - *Les nouvelles logiques migratoires des paysans du Sud-Ouest du Parana, Brésil, "le salariat plutôt que la malaria"*, thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, multigr., 318 p. + annexes.

Le Moal (G.), 1960 - "Un aspect de l'émigration : la fixation des Voltaïques au Ghana", *Bull. de l'IFAN*, série B, XXI, n° 3-4, 7 p.

Léna (P.), Martinet (F.), Richard (J.-F.), Schwartz (A.), 1977 - *Projet Taï. Le dynamisme pionnier dans le Sud-Ouest ivoirien, ses effets sur le milieu forestier (région de Soubré)*, Rapport final, ORSTOM, multigr., pp. 1- 208.

Léna (P.), 1979 - *Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud Ouest ivoirien*, thèse de troisième cycle de l'Université de Paris X-Nanterre, multigr., 345 p.

Léna (P.), 1992 - "Expansion de la frontière économique, accès au marché et transformation de l'espace rural en Amazonie brésilienne", *Cahiers des Sciences Humaines*, Orstom, n° 4, vol. 28, pp. 579-601.

Léonard (E.), 1993 - *Différenciation et reproduction des exploitations agricoles dans le Sud-Ouest ivoirien : une typologie des systèmes de production*, Abidjan, Orstom Petit-Bassam, multigr., 57 p.

Léonard (E.), 1994 - "Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers ivoiriens", Colloque International GIDIS-ORSTOM, Crises, ajustements et

recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle, Abidjan 28 novembre - 2 décembre 1994, à paraître.

Léonard (E.), 1997 - "La commercialisation du café et du cacao, restructurations nationales et implications dans la région de Sassandra", in *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra*, in Guillaume (A.) et al., Eds, Orstom-ENSEA-GIDIS-CI, pp. 203-219.

Le Pape (M.), Vidal (C.), 1993 - in *Land rights in Côte d'Ivoire*, Heath (J.), Washington D.C., World Bank technical paper number 238, Africa technical department

Lesourd (M.), 1982 - *L'émigration Baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*, Thèse de troisième cycle de l'Université de Paris X-Nanterre, 2 tomes, multigr., 526 p.

Lesourd (M.), 1988 - "La forêt, la machette et le billet de banque. Problématique du colonat agricole en région d'économie de plantation. L'exemple du système de production Baule (Côte d'Ivoire forestière)", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, n° 24, pp. 73-97.

Liniger-Goumaz (M.), 1980 - *La Guinée Equatoriale : un pays méconnu*, L'Harmattan, Paris, 507 p.

Losch (B.), Fusillier (J.-L.), Dupraz (P.), 1990 - *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ?* Publication CIRAD/DSA, multigr., 249 p.

Losch (B.), 1995 - "Cacaos africains : comment la Côte-d'Ivoire a devancé le Cameroun", *Bulletin du GIDIS-CI*, n° 11, pp. 29 - 46.

Mandé (I.), 1997 - *Les migrations de travail en Haute Volta, mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat, Paris VII, 2 tomes, multigr. 391 p.

Marchal (J.-Y.), 1975 - "De la fin de l'expansion politique aux mouvements migratoires contemporains (XVIIe siècle - 1960) : un développement lent et des pulsions chroniques" in *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta), I : Les migrations internes*, fascicule 1, pp. 10 - 58 bis.

Marchal (J.-Y.), 1987 - "En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi : l'exemple des Moose du Burkina Faso", *Cahiers Sciences Humaines*, ORSTOM, Vol. 23, n° 3-4, pp. 445-454.

Marchal (J.-Y.), Quesnel (A.), 1996 - *Dynamique de peuplement des zones libérées de l'onchocercose : pour une mise en valeur durable*, CIRCED-FAO, multigr. 66p.

Marguerat (Y.), 1981-82 - "Des ethnies et des villes. Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, Vol. XVIII, n° 3, pp. 303-340.

Mauny (R.), 1956 - *Esmeraldo de Situ Orbis. Côte occidentale d'Afrique, du Sud Marocain au Gabon, par Duarte Pacheco Pereira, (vers 1506-1508)*, traduction de R. MAUNY, Bissau, Centro de Estudos da Guiné Portuguesa (Mémoire 19).

M'Bokolo (E.), 1992 - *Afrique Noire, Histoire et Civilisations*, Tome II, UREF, Hatier-Aupelf, 576 p.

Meillassoux (C.), 1964 - *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, Mouton, 382 p.

N'Cho (S.), 1991 - "Préparation et exécution du RGPH 1988", *Séminaire national de présentation des résultats du recensement général de la population et de l'habitat*, Abidjan, multigr., 27 p.

Ollone (Capitaine d'), 1901 - *De la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée. Mission Hostains-d'Ollone 1898-1900*, Paris, Hachette et Cie., 318 p.

ORSTOM (multiples auteurs), 1975 - *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta), I : Les migrations internes ; II : Les migrations de l'Ouest mossi ; évolution récente et bilan actuel des migrations de travail ; les migrations et la société mossi*, 12 fascicules, Ouagadougou

Ouattara (N.), Coffi (J.-P.), Medjon (G.), Yabule (K.), 1993 - *Programme d'étude et de recherche sur le droit foncier rural en Côte d'Ivoire. Première zone : rapport d'enquête sur les problèmes fonciers dans le Sud-Ouest ivoirien (San-Pédro, Soubré, Sassandra, Tabou)*, Université de Côte d'Ivoire, CIREJ, multigr., 222 p.

Peil (M.), 1974 - "Ghana's Aliens", vol.8, n° 3/1974

Pélissier (R.), 1992 - "Guinée équatoriale" in *Encyclopédie Universalis*, pp. 69-72

Pescay (M.), 1986, -"Contraintes et potentialités des systèmes de production agricole en Côte d'Ivoire", in *Déséquilibre structurels et programmes d'ajustement en Côte d'Ivoire*, Ministère de la Coopération, multigr., 70 p.

Pescay (M.), Koffi (R.), 1992 - *Etude diagnostic de la situation sociofoncière de la zone d'Abengourou*, Opération pilote du Plan Foncier Rural, DCGTx, multigr., 79 p.

Pillet-Schwartz (A.-M.), 1989 - "Chronique d'une région en mal de décolonisation. La basse vallée du Sassandra", *Tropiques, Lieux et liens*, ORSTOM, coll. Didactiques, pp. 565-577.

Pontié (G.), Anthaume (B.), 1990 - "Les planteurs rénovateurs de cacao du Litimé (centre-ouest du Togo) : l'innovation technique à marche forcée", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XXVI, n° 4, pp. 655 - 677.

Prady (B.), 1983 - *Immigration et économie de plantation dans la région de Vavoua, Centre-Ouest ivoirien*, Thèse de troisième cycle, Université de Paris X-Nanterre, multigr., 141 p.

Puy-Denis (P.), 1994 - *Le Ghana*, Paris, Karthala, coll. méridiens : peuples et pays du monde, 231 p.

Quesnel (A.), Vimard (P.), 1987 - "Système de production et dynamique de populations en économie de plantation : un exemple le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo)", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. 23, n° 3-4, pp. 483-503.

Quesnel (A.), Vimard (P.), 1988 - *Dynamique de population en économie de plantation : le plateau de Dayes*, ORSTOM, coll. Études et Thèses, 460 p.

Quesnel (A.), Vimard (P.) Eds., 1991 - *Migration, changements sociaux et développement*, Troisièmes journées démographiques, Paris du 20 au 22 septembre 1988, ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, 388 p.

Quesnel (A.), 1995 - "Transitions démographiques, transformations des systèmes d'exploitation agricole et environnement", *Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, n°8/94, pp. ?? - ??.

Raison (J.-P.), 1981 - "La colonisation des terres neuves en Afrique tropicale : réflexions sur quelques travaux récents", *Travaux et Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine*, n°34-Les phénomènes de "frontière" dans les pays tropicaux, pp. 59 - 75.

Raison (J.-P.), 1988 - "La colonisation des espaces vides forestiers tropicaux", *Informations géographiques*, vol. 52, n° 5, pp. 206 - 208.

Raulin (H.), 1957 - *Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire, fasc. 3 : Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et Daloa*, Paris, ORSTOM, multigr., 139 p.

Remuao-Eimu, 1995 - *Rapport national descriptif. Enquête ivoirienne sur la migration et l'urbanisation 1993*, INS, CIRES, IGT, IES, 203 p.

Rémy (G.), 1973 - *Les migrations de travail et les mouvements de colonisation mossi. Recueil bibliographique*, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 20, 128 p.

Rémy (G.), 1977 - "Mobilité géographique et immobilité sociale : un exemple voltaïque", *Cahiers d'Etudes Africaines*, XX, n° 79, pp. 215-253.

Rémy (G.), 1981 - "Les Mossi à la rencontre de la grande brousse (région de Dédougou, Haute-Volta)", *Travaux et Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine*, n°34-Les phénomènes de "frontière" dans les pays tropicaux, pp. 117-131.

Rouch (J.), 1956 - "Migrations au Ghana", *Journal de la Société des Africanistes*, XXVI, fasc. 1-2, pp.33-196.

Rougerie (G.), 1957 - *Pays Agnis du Sud-Est de la Côte D'Ivoire. Essai de géographie humaine, Etudes Eburnéennes*, VI.

Rougerie (G.), 1990 - "Forêts denses, friches et "poumons verts"", in *la dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest*, Richard (J.-F.), Ed., Presses Universitaires de Dakar, pp. 77-90.

Roussel (L.), 1967a - *Côte d'Ivoire 1965, Population*, Etudes régionales 1962-1965, Synthèse, Abidjan, Ministère du Plan, 207 p.

Roussel (L.), 1967b - *Côte d'Ivoire 1965, Emploi*, Etudes régionales 1962-1965, Synthèse, Abidjan, Ministère du Plan, pp. 10-45.

Roussel (L.), 1973 - "Côte d'Ivoire", in *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, J.-C. Caldwell Eds, The Population Council, New York, pp. 889-916.

Ruf (F.), 1987 - "Eléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. I- De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail", *L'agronomie Tropicale*, vol. 42, n° 3, pp. 218-232.

Ruf (F.), 1988 - *Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne*, thèse de doctorat de troisième cycle à l'Université de Paris-X, 6 Tomes, multigr. 976 p.

Ruf (F.), 1991 - "Les crises cacaoyères. La malédiction des âges d'or ?", *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. XXXI, n° 1 - 2, pp. 83 - 134.

Ruf (F.), 1993 - "From "forest rent" to "tree capital", the basic rules of cocoa cycles, communication à l'International conference on Cocoa Economy, Askindo, CIRAD, Bali, 19 - 22 octobre 1993, à paraître.

Ruf (F.), 1994 - "Crises et ajustements structurels spontanés : le cacao et le département d'Abengourou (Côte d'Ivoire)" in *Crises et ajustements en Côte d'Ivoire ; les dimensions sociales et culturelles*, Actes de la Table Ronde de Bingerville, 30 novembre, 1-2 décembre, GIDIS-CI-ORSTOM Petit-Bassam, pp. 117-133.

Ruf (F.), 1995 - *Booms et crises du cacao, les vertiges de l'or brun*, Paris, Karthala, coll. Economie et développement, 459 p.

Santoir (C.), 1992 - *Sous l'empire du cacao : étude diachronique de deux terroirs camerounais*, ORSTOM, coll. à travers champs, 191 p.

Sautter (G.), 1980 - "Migrations, société et développement en pays Mossi", *Revue Tiers Monde*, XVIII, 71, pp. 617-653.

Servat E. et al. , 1995 - "Identification et conséquences d'une variabilité du climat en Afrique de l'Ouest non sahélienne", revue *Sécheresse*, n° ??, pp. ???.

Schwartz (A.), 1972 - *Note sur les Kodia* , ORSTOM Petit Bassam, multigr., 9 p.

Schwartz (A.), 1975 - *Fécondité et mortalité avant l'âge de trois ans chez les Krou de Côte d'Ivoire*, document de travail, ORSTOM Petit-Bassam, multigr. 21 p.

Schwartz (A.), 1979 - "Groupes culturels et ethniques", planche B1 b, in *Atlas de Côte-d'Ivoire*.

Schwartz (A.), 1993 - *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris, ORSTOM, coll. Etudes et Thèses, 490 p.

Surroca (C.), 1970 - *Bettié et Akiéd ?? rou : étude comparée de deux terroirs en zone forestière éburnéenne*, Paris, EPHE, thèse, multigr., 197 p. (+ photos)

Terray (E.), 1969 - *L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire*, Annales de l'Université d'Abidjan, série F., Tome 1, fasc. 2, 372 p.

Thomann (G.), 1901 - "à la Côte d'Ivoire. La Sassandra", *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, Renseignements Coloniaux, t. XI, pp. 1 - 46

Thomann (G.), 1906 - "Le cercle de Sassandra", in *La Côte d'Ivoire, notices publiées par le Gouvernement Général de l'AOF*, Ed. Crété.(Petit Bassam)

Trouchaud (J.-P.), 1979 - "Cultures industrielles et marchandes", planche C1 c, in *Atlas de Côte-d'Ivoire*.

Tricart (J.), 1956 - "Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes", *Cahiers d'Outre-Mer*, IX, pp. 209-238.

Tricart (J.), 1957 - "Le café en Côte d'Ivoire", *Cahiers d'Outre-Mer*, X, pp. 209-233.

Trouchaud (J.-P.), 1979 - "Localisation de la population 1965", planche B1, in *Atlas de Côte-d'Ivoire*.

Vallat (C.), 1979 - "L'immigration Baoulé en pays bakwé : étude d'un front pionnier", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XVI, n° 1-2, pp. 103-110.

van Rompaey (R.), 1996 - "Climate change and deforestation in West Africa : a space time analysis of rainfall series from Côte d'Ivoire and Liberia"

Vedrenne-Villeneuve (E.), 1975 - "Fécondité dans le Sud-Ouest ivoirien. Essai d'application d'une méthode d'estimation de la fécondité à partir d'un recensement", *Cahiers du CIREN*, n° 6, pp. 57-88.

WALTPS, 1994 - *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020*, synthèse de l'étude, OCDE-BAD-CILSS, 65 p.

Weber (J.), 1977 - "Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun", *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, vol. XIV, n° 2, pp. 113-139.

Weiskel (T.C.), 1976 - "L'histoire socio-économique des peuples baule : problèmes et perspectives de recherche", *Revue Tiers Monde*, 61-62, vol. XVI (1-2), pp. 357-395.

Zachariah (K.C.), 1978 - *Migration to Ivory Coast*, World Bank, Development Economics Department, Population and Human Resources Division, Washington, D. C., multigr. 180 p.

Zanou (B.), Dimbo (T.), 1994 - *Aspects démographiques et socio-économiques des migrations burkinabè vers la Côte d'Ivoire*, Abidjan, INS, multigr., 97 p.

Zélenski (V.), 1955 - "Le cadastre des plantations caféières et cacaoyères en Côte d'Ivoire", *Agronomie tropicale*, Tome X, pp. 551-581.

PÉRIODIQUES

Fraternité Matin, quotidien, du 31 Juillet 1989 - "Radioscopie d'une sous-préfecture : Sassandra : une ancienne plaque tournante en recul" ", pp. 10-11.

Fraternité Matin, quotidien, du 8 Avril 1992 - "Reportage 1 : Soubré, la nouvelle capitale du cacao", pp. ??

Fraternité Matin, quotidien, du 9 Avril 1992 - "Reportage 2 : Allogènes-autochtones, difficile cohabitation", pp. ??

Fraternité Matin, quotidien, du 11 Avril 1992 - "Comment ils sont venus", pp. ??

La Voie, quotidien, du 18 Avril 1994 - "Les Burkinabè chez Charles Donwahi", p.3

Fraternité Matin, quotidien, du 18 Avril 1994 - "Notre vraie patrie : la Côte d'Ivoire", p.11

Ivoir'soir, quotidien, du 26 avril 1995 - "Retrouvailles pascales : Les Baoulé "se battent à coups de dollars"", pp. 4-5.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens, hebdomadaire - en particulier : 22 septembre 1995 : "Spécial Côte d'Ivoire", pp. 2050- 2070 ; 12 janvier 1996 : "Les enjeux politiques et économiques de 1996 au Ghana", pp. 52- 55.

RÉFÉRENCES STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIQUES, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE ET PAR THÈME

Environnement :

Côte d'Ivoire

IGN-IGCI, 1956 et 1972 - Cartes au 200 000 et au 50 000 ème de la Côte d'Ivoire.

ORSTOM-IGT, 1979 - *Atlas de Côte d'Ivoire*.

Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, Service Cartographique, 1988 - Carte au 200000 ème des localités de la sous-préfecture de Sassandra.

DCGTx, Centre de Télédétection et d'Informations Géographiques, 1992 - *Cartographie de l'occupation du sol du territoire ivoirien par télédétection. Rapport technique et explicatif de la carte d'occupation du sol au 100 000 ème, Département de Sassandra, Sous-Préfecture de Sassandra.*, multigr., 12 p. + carte.

SODEFOR, Bilan Forestier, 1993 - Cartes au 200 000 ème du couvert végétal.

ANAM, 1994 - Fichier informatique de données pluviométriques sur Pluviom.

Ghana

Hilton (T.E.), 1959 - *Ghana population atlas* , Univerisity of Ghana, 40 p.

Parren (M.P.E.), **De Graaf (N.R.)**, 1995 - *The quest for natural forest management in Ghana, Côte d'Ivoire and Liberia*, Tropenbos, coll. Tropenbos Series, n° 13, 200 p.

Population :

Burkina Faso

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1978 - *Recensement Général de la Population 1975 : Résultats définitifs, données nationales*, Ouagadougou , Vol. 1, 145 p. (+ annexes)

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1989 - *Recensement Général de la Population 1985 : Analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou, 318 p. (+ annexes)

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1992 - *Enquête Démographique 1991, Données brutes*, Ouagadougou, multigr., 558 p. + annexes.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1994 - *Analyse des résultats de l'Enquête Démographique 1991, Deuxième partie : phénomènes démographiques*, Ouagadougou, multigr., pp. 123-171.

Ghana :

Census Office, 1950 - *The Gold Coast. Census of population, 1948, report and tables*, Accra, 422 p.

Census Office, 1960 - *Ghana population census maps*

Census Office, 1962 - 1960, *population census of Ghana, the gazetteer alphabetical list of localities*, Vol. 1, Accra, 405 p.

Census Office, 1964 - *Atlas of population characteristics, 1960, population census of Ghana*, Survey of Ghana and census office, Accra, 29 p.

Census Office, 1973 - 1970, *population census of Ghana, the gazetteer alphabetical list of localities*, Accra-Tema, 662 p.

Central bureau of statistics, 1984 - *1984 Population Census of Ghana, Preliminary Report*, Accra, Ghana, multigr. 114 p.

Côte d'Ivoire :

Service de la Statistique Générale et de la Mécanographie, TERRITOIRE DE COTE D'IVOIRE, , 1955 - *Répertoire des villages de la Côte d'Ivoire*, Tome I, Abidjan, 477 p.

Ministère des Affaires Economiques et du Plan de Côte d'Ivoire, Direction de la Statistique, 1965. - *Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire et population 1965*, Abidjan, 269 p.

ARSO, 1972 - *Recensement démographique de la sous-préfecture de Sassandra, mars 1972*, ORSTOM-BNETD, 86 p.

Richard (J.), Schwartz (A.), 1970 - *Inventaire ethno-géographique du peuplement du sud-ouest ivoirien*, Abidjan, Orstom Petit Bassam, multigr., 131 p.

Schwartz (A.), 1971 - *Recensement démographique du canton bakwé de la sous-préfecture de Soubré*, Abidjan, ORSTOM Petit-Bassam, multigr., 51 p.

Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire, 1976 - *Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975*, Abidjan, 371 p.

Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire, 1982 - *EPR 1978 - 1979 : Résultats définitifs (méthode, structure, mortalité, fécondité)*, Abidjan, 270 p.

Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, 1992 - Fichiers informatiques et listings mécanographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1988.

Ministère de l'Education Nationale de Côte d'Ivoire, Rapports annuels de 1965 à 1993.

Agriculture :

Côte d'Ivoire :

BANQUE MONDIALE, Côte-d'Ivoire, 1994 - *Revue du secteur agricole*, Abidjan, Document de Travail, multigr., 109 p.

COCI, COOPAGRUM - Données de productions d'agrumes de 1979 à 1992.

DCGTx, 1993 - *Développement rural et préservation de l'environnement forestier. Enjeux et perspectives en zone de forêt dense*, 139 p.

DCGTx, 1994 - *Rapport de la mission de supervision de l'opération pilote de plan foncier rural*, Abidjan, multigr., 83 p. (+ annexes)

Ministère de l'Agriculture, Direction des Statistiques rurales et des enquêtes agricoles 1975 - *Recensement national de l'agriculture 1973 - 1974*, Abidjan, 2 vol., multigr., 260 p.

Ministère de l'Agriculture et des eaux et forêts, 1984 - *Annuaire retrospectif de statistiques agricoles et forestières 1900-1983*, Tome II, 317 p.

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1992 - Direction de la diversification et de la production agricole. - *Rapport annuel d'activité 1990/91 de Palmindustrie*, multigr., environ 100 p.

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, Caisse de stabilisation - Données de productions cacaoyères et caféières vendues par centre de collecte.

Ghana :

Ghana Cocoa Board, 1987 - *Ghana Cocoa Board Hand Book*, Accra, 7^e édition, 65p.

Ghana Cocoa Board, 1992 - *Ghana Cocoa Board 1990/91 & 1991/92*, Accra, 50 p.

Table des Illustrations

Figures

1. Schéma de fonctionnement de l'économie de plantation	
2. Situation de l'Afrique de l'Ouest	15
3. Situation des sous-préfectures de Méadji et de Sassandra	15
4. Rapports de masculinité de la population ivoirienne selon l'âge	21
5. Localisation des villages et campements d'enquête	35
6. L'espace forestier ouest africain au début du XX ^e siècle	39
7. Les môles de densité démographiques au début du XX ^e siècle	39
8. Localisation des ethnies de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Burkina Faso, citées dans notre étude	48
9. Progression des foyers de production du cacao et du café au Ghana et en Côte d'Ivoire (schéma)	49
10. Couverture forestière du Ghana en Ghana	51
11. Evolution des productions de café et de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire (en milliers de tonnes, moyennes mobiles)	54
12. Evolution des effectifs de population au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso (en millions)	54
13. Couverture forestière de la Côte d'Ivoire en 1956	68
14. Couverture forestière du Ghana en 1953	68
15. Evolution des densités brutes des populations rurales du Ghana	70
16. Evolution des taux d'accroissement moyens des populations rurales du Ghana	70
17. Evolution des densités brutes des populations rurales de Côte d'Ivoire	71
18. Evolution des taux d'accroissement moyens des populations rurales de Côte d'Ivoire	71
19. Couverture forestière de la Côte d'Ivoire en 1986-90	76
20. Couverture forestière du Ghana en 1990	76
21. Couverture forestière du sous-espace régional en 1990	78
22. L'économie de subsistance ? - 1840	82
23. L'économie de traite 1840 - 1893	82
24. L'économie coloniale 1893 - 1960	88
25. Le développement de l'économie de plantation : 1960 - 1988	93
26. Evolution du couvert forestier de Méadji-Sassandra	98
27. Evolution des effectifs de population rurale par village	100

28. Evolution des taux d'accroissements de population rurale par village	101
29. Evolution des productions (en tonnes) de café et de cacao vendues par centre de collecte de 1980 à 1991	104
30. Zones de culture	107
31. Evolution des productions d'agrumes de 1971 à 1991 (en tonnes)	107
32. Evolution des productions de régimes de palmes villageois de 1970 à 1991 (en tonnes)	107
33. Contours des zones démo-économiques en 1988	111
34. Evolution des effectifs de population pour les zones d'économie de café et de cacao de 1955 à 1988	113
35. Répartition des groupes ethniques et des nationalités par zone d'économie de café et de cacao en 1988	114
36. Evolution de la population rurale (effectifs absolus) et des productions vendues de café et de cacao (en tonnes, moyennes mobiles)	122
37. Répartition des ruraux baoulé par sous-préfecture (découpage de 1975)	134
38. Répartition des ruraux étrangers par sous-préfecture (découpage de 1975)	134
39. Evolution des effectifs recensés et estimés (pour 1994) de la zone de Méadji ..	144
40. Evolution des effectifs recensés et estimés (pour 1994), des Baoulé et des Burkinabè de la zone de Méadji	144
41. Structures (en %) des résidents, baoulé et burkinabè, de Méadji par sexe, groupe d'âge et lieu de naissance de 1971 à 1994	147
42. Structures (en %) des résidents en 1994, baoulé et burkinabè, selon leur période d'arrivée dans la zone de Méadji	150
43. Biographies migratoires de 5 Baoulé du campement de Behéfin K. de Méadji	154
44. Biographies migratoires de 4 Burkinabè de Méadji	158
45. Répartition des exploitations de Méadji selon l'année d'accès à la terre et la surface plantée	174
46. Répartition des exploitations de Méadji selon l'âge du planteur et la surface plantée	176
47. Evolution des effectifs de population rurale, Bongouanou, Issia, San Pedro ..	180
48. Les Baoulé, pyramide des âges	182
49. Les Burkinabè, pyramide des âges	182
50. Les Dioula, pyramide des âges	184
51. Les Maliens-Guinéens, pyramide des âges	184
52. Les Autochtones, pyramide des âges	186
53. Les Baoulé, lien de parenté avec le CM	189

54. Les Baoulé, situation matrimoniale	189
55. Les Baoulé, statut dans l'activité agricole	189
56. Les Burkinabè, lien de parenté avec le CM	190
57. Les Burkinabè, situation matrimoniale	190
58. Les Burkinabè, statut dans l'activité agricole	190
59. Les Dioula, lien de parenté avec le CM	197
60. Les Dioula, situation matrimoniale	197
61. Les Dioula, statut dans l'activité agricole	197
62. Les Maliens-Guinéens, lien de parenté avec le CM	198
63. Les Maliens-Guinéens, situation matrimoniale	198
64. Les Maliens-Guinéens, statut dans l'activité agricole	198
65. Les Autochtones, lien de parenté avec le CM	200
66. Les Autochtones, situation matrimoniale	200
67. Les Autochtones, statut dans l'activité agricole	200
68. Structures de parenté des Baoulé de la zone de Méadji (en %)	207
69. Structures matrimoniales des Baoulé de la zone de Méadji (en %)	208
70. Structures des statuts d'activité des Baoulé de la zone de Méadji (en %)	209
71. Structures de parenté des Burkinabè de la zone de Méadji (en %)	214
72. Structures matrimoniales des Burkinabè de la zone de Méadji (en %)	215
73. Structures des statuts d'activité des Burkinabè de la zone de Méadji (en %) ...	216
74. Structures des migrants baoulé 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le lieu	226
75. Structures des migrants baoulé 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le motif	226
76. Structures des migrants burkinabè 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le lieu	228
77. Structures des migrants burkinabè 1988-1994 de la zone de Méadji (en %) selon le motif	228

Tableaux

1. Evolution des effectifs de population au Ghana (ex-Gold Coast, 1957)	65
2. Evolution des effectifs de population en Côte d'Ivoire.....	65
3. Evolution des effectifs de population au Burkina Faso (ex-Haute-Volta, 1983)	65
4. Evolution des populations rurales, par ethnie et nationalité, des sous-préfectures de Méadji et de Sassandra	95
5. Répartition des actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut, par groupe ethnique et nationalité en 1988	127
6. Proportion de citoyens, par groupe ethnique et nationalité, en 1965, 1975 et 1988	127
7. Niveau d'instruction et taux de scolarisation par groupe ethnique et nationalité en 1988	130
8. Répartition des actifs agricoles masculins en zone de forêt, par statut et par nationalité, en 1988	130
9. Evolution des effectifs et des accroissements (en %) de population de la zone de Méadji	143
10. Evolution des effectifs et des accroissements (en %) des populations baoulé et burkinabè de la zone de Méadji	145
11. Personne connue par le migrant ayant été planteur de café/cacao avant son premier déplacement	163
12. Lieu de naissance	164
13. Nombre de lieux de séjours avant Méadji	165
14. Lieux de séjours	165
15. Activités exercées dans les différents lieux de séjours avant l'arrivée à Méadji	166
16. Statuts occupés dans l'activité agricole avant l'arrivée à Méadji.....	166
17. Motifs de la migration	167
18. Prise de décision de la migration.....	168
19. Type d'accueil.....	169
20. Intermédiaire foncier.....	171
21. Mode d'accès au foncier.....	172
22. Evolution théorique des proportions (en %) et indices des résidents selon le lien de parenté avec le chef de ménage CM.....	192
23. Evolution théorique des proportions (en %) des résidents selon leur situation matrimoniales (H : homme, F : femme).....	192
24. Evolution théorique des proportions (en %) et indices des résidents selon le statut occupé dans l'activité agricole	193

25. Evolution théorique de la fécondité	193
26. Dynamique démographique 1988-1994 de la zone d'enquête de Méadji	193
27. Dynamique démographique 1988-1994 des Baoulé et des Burkinabè de la zone d'enquête de Méadji	204
28. Matrice 1988-1994 concernant les hommes baoulé non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur lien de parenté avec le chef de ménage (CM)	210
29. Matrice 1988-1994 concernant les hommes burkinabè non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur lien de parenté avec le chef de ménage (CM)	213
30. Matrice 1988-1994 concernant les hommes baoulé non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur situation matrimoniale	217
31. Matrice 1988-1994 concernant les hommes baoulé non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur statut dans l'activité agricole	219
32. Matrice 1988-1994 concernant les hommes burkinabè non omis de 15 ans et plus en 1988 selon leur statut dans l'activité agricole	222

Photographies

1. Sentier sous les palmiers à huile - rég. Sud-Ouest (Fév. 1895)	86
2. Factorerie d'huile de palme - Sassandra (1893).....	86
3. Le roi neyo BEUGRÉ et ses deux fils - Sassandra (Fév. 1895)	87
4. Arbre géant de la forêt vierge ivoirienne - forêt classée de Divo, rég. Sud (Avril 1991)	117
5. Transporteurs de grumes - forêt du N'Zo, rég. Ouest (Avril 1991)	117
6. Opération d'abattage/brûlis - bordure est de la forêt du N'Zo, rég. Ouest (Avril 1991).....	118
7. Vieille cacaoyère baoulé - Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)	118
8. Cabosse de cacao ouverte présentant ses fèves - Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)	119
9. Séchage des fèves de cacao - Village de Sago, Sassandra (Mai 1991)	119
10. Jeune planteur autochtone godié et sa famille récemment installés - bordure de la "côtière", Sassandra (Mai 1991)	233
11. Réalisation d'une parcelle de vivrier avant la plantation des cacaoyers - bordure de la "côtière", Sassandra (Mai 1991)	233
12. Vieux planteur baoulé, ancien pionnier, entouré de ses quatre épouses et de quelques uns de ses enfants - Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991) ...	234

13. Femme baoulé préparant le repas - Campement Koffikro, Sassandra (Mai 1991)	234
14. Planteur-Commerçant dioula en compagnie de sa première épouse - Village de Sago (Mai 1991)	235
15. Planteur burkinabè entouré de trois de ses épouses et de ses plus jeunes enfants - Village de Siapao, Sassandra (Avril 1991)	235

Toutes les photos sont de l'auteur, exceptées les trois premières prises par Henri POBÉGUIN (ph. 1 et 3) et par Georges THOMANN (ph. 2) et dont les reproductions nous ont été gracieusement autorisées par la bibliothèque de Saint-Maur-des-Fossés où est déposé le fond de l'explorateur POBÉGUIN et par Simone THOMANN, fille du premier administrateur de Sassandra.

Table des Matières

Introduction	1
L'économie de plantation de café et de cacao et le problème de sa reproduction	1
Les migrations : "révélateur" et "analyseur" du système d'économie de plantation	5
Le plan d'étude	7
 Méthodologie et évaluation des données	 16
I. Les données statistiques existantes	16
A) <u>Les données démographiques</u>	17
1. Les recensements administratifs	17
2. Les recensements nationaux de 1975 et de 1988.....	19
a) Le taux de couverture	20
b) La qualité des informations	20
3. Le recensement régional de l'ARSO	23
B) <u>Les données écologiques et économiques</u>	24
1. Les données du couvert végétal	24
2. Les données de production cacaoyère et caféière par région ..	25
II. Les données collectées	26
A) <u>L'enquête à passages répétés</u>	26
1. Le problème de la création d'un plan de sondage approprié à la problématique de la thèse	27
2. Le contenu du questionnaire	29
3. Le déroulement des enquêtes sur le terrain	29
4. La correction des données : le problème des omissions	30
B) <u>L'enquête "vie migratoire et insertion économique et sociale"</u>	31
1. Le choix de la population étudiée et le contenu du questionnaire	31
a) Le module migration	31
b) Le module économique	32
2. Les problèmes posés par l'enquête individuelle	32
III. Les outils d'analyse et la méthode de traitement	33

Première Partie
LA FORMATION ET LA DIFFUSION DU SYSTÈME D'ÉCONOMIE DE
PLANTATION

Chapitre I. La formation du système en Afrique de l'Ouest et son expansion dans les régions du Ghana et de Côte d'Ivoire	37
I. La formation du système en Afrique de l'Ouest ou l'élaboration de l'échange terre-travail comme principe fondateur	37
A) <u>Les éléments du système</u>	38
1. L'espace forestier	38
2. Le poids démographique	40
B) <u>L'interaction entre les éléments "terre" et "force de travail"</u>	41
1. Les premiers mouvements d'intégration au marché	42
2. La révolution oléagineuse	43
a) L'aliénation individuelle de la terre	43
b) La constitution d'une main-d'œuvre salariée et mobile .	44
II. La diffusion du système dans les régions de Gold Coast et de Côte d'Ivoire pendant la période coloniale (1890-1960) : l'incidence des poids politique et économique	47
A) <u>Les premiers développements : 1890-1929</u>	47
B) <u>Crise économique et conflit mondial : 1929-1944</u>	55
C) <u>La croissance de l'après guerre : 1945 - 1960</u>	57
III. La diffusion du système dans les régions du Ghana et de Côte d'Ivoire pendant la période des indépendances (1960-1990) : l'incidence des grandes ruptures politique et démographique	58
A) <u>Le fait politique</u>	59
1. Le blocage ghanéen	59
2. L'expansion ivoirienne	61
B) <u>Le boom démographique</u>	63
C) <u>Essoufflement au Ghana, expansion en Côte d'Ivoire : l'observation spatiale de la diffusion de l'économie de plantation</u>	67

Chapitre II : Formation et diffusion du système dans un sous-espace du Sud-Ouest ivoirien : le territoire de Méadji-Sassandra	80
I) Les systèmes qui précèdent l'économie de plantation	80
A) <u>L'économie de subsistance : de la date indéfinie des premiers peuplements au milieu du XIX^e siècle</u>	81
B) <u>L'économie de traite : 1840 - 1893</u>	83
C) <u>Un tournant décisif : l'occupation coloniale française : 1893 - 1960</u>	85
1. Une économie de "ponction" : 1893 - 1925	85
2. Une phase charnière : les premières économies pérennes : 1925 - 1960	89
II. La diffusion de l'économie de plantation de 1960 à nos jours.....	91
A) <u>L'incidence du facteur politique : la nouvelle donne de l'ARSO</u>	92
B) <u>L'incidence du facteur démographique : l'"effet de masse" de l'immigration allochtone</u>	94
C) <u>L'observation spatiale de la diffusion de l'économie de plantation</u>	97
1. Un défrichement forestier systématique	97
2. La progression géographique du peuplement	99
3. L'expansion progressive des aires culturelles de café et de cacao	103
III. L'espace démo-économique de Méadji-Sassandra en 1988 : bilan et synthèse	108
A) <u>La construction des zones</u>	108
B) <u>Une "lecture" des zones toute en contraste</u>	110

Deuxième Partie :
LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Chapitre III : Dynamiques sociales et contraintes économiques : le rôle structurant des migrations	121
I. La mobilité géographique ou "l'entropie foncière et écologique" du système	121

II. La mobilité socio-économique ou "l'entropie socio-productive" du système	125
A) <u>Les détenteurs initiaux des terres : les Akan non baoulé et les Krou</u>	128
B) <u>Les détenteurs initiaux de la force de travail</u>	129
1. Les Dioula, les Maliens et les Guinéens	129
2. Les Baoulé	132
3. Les Burkinabè	135
III) L'effet multiplicateur de la "dynamique sociale" et de la contrainte écologique sur la vitesse de progression du système	138

Chapitre IV : L'organisation migratoire de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra : un exemple d'efficacité ..

I. Un peuplement par vagues successives générateur d'ordre ..	142
A) <u>La mise en évidence de la contrainte foncière</u>	142
B) <u>Contrainte foncière et décalage des arrivées : la mise en place d'une hiérarchie socio-économique</u>	143
C) <u>La structuration socio-économique révélée par l'étude des migrations</u>	145
II. Des biographies exemplaires de la mise en place du système	152
A) Les premiers allochtones installés : les Baoulé	153
B) Les seconds allochtones installés : les Burkinabè	157
III. La structuration du système par les migrations : organiser et faciliter l'accès à la terre et à la main-d'œuvre	161
A) <u>L'organisation de l'accès à la main-d'œuvre</u>	162
1. L'environnement migratoire du migrant à son premier départ	162
2. L'itinéraire migratoire du migrant avant son arrivée à Méadji	164
3. L'arrivée à Méadji	167
B) <u>L'organisation de l'accès à la terre</u>	170
1. L'acquisition d'une terre	171
2. La stratification foncière des exploitations	173

Troisième Partie :
LE BLOCAGE ET LES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME

Chapitre V : Du blocage économique au blocage social : les transformations socio-économiques d'une "région type"	178
I. Les "photographies" démographiques des trois circonscriptions en 1988 : trois instantanés d'étapes successives de l'évolution du système	179
II. La lecture dynamique des structures démo-économiques : la reconstitution des mécanismes du système	179
A) <u>La phase pionnière</u>	188
1. Les Baoulé	188
2. Les Burkinabè	188
B) <u>La réalisation du peuplement</u>	191
1. Les Baoulé	191
2. Les Burkinabè	191
C) <u>La phase de blocage foncier et de vieillissement des vergers : l'émigration des jeunes actifs</u>	194
1. Les Baoulé	194
2. Les Burkinabè	195
D) <u>Les Dioula et les Maliens-Guinéens</u>	196
E) <u>Les autochtones</u>	199
 Chapitre VI : La rupture du cycle de l'économie de plantation à Méadji-Sassandra : l'annonce du blocage national du système	 202
I. Le blocage de l'accès à la terre : Méadji, terre d'accueil, devient une zone de départ	202
A) <u>Une forte émigration et un ralentissement de l'immigration</u>	202
B) <u>L'émigration touche davantage les Burkinabè que les Baoulé</u>	203
C) <u>L'émigration concerne davantage les cadets que les aînés</u>	203
II. Le blocage de l'accès à la main-d'œuvre : le repli sur la communauté ethnique et sur le noyau familial	205
A) <u>Les stratégies de repli</u>	206

1. Les Baoulé : le repli sur la famille nucléaire	206
2. Les Burkinabè : le repli sur la communauté	212
B) <u>Les difficultés d'accès à l'indépendance sociale des jeunes</u>	217
1. Les Baoulé : le retard de l'accès au mariage des cadets	217
2. Les Burkinabè : un retard identique de l'accès au mariage des cadets	218
C) <u>Le retard de l'accès à l'indépendance économique</u>	219
1. Les Baoulé : les difficultés de devenir planteur pour les plus jeunes	219
2. Les Burkinabè : les mêmes difficultés des jeunes pour accéder au statut de planteur mais dans un contexte communautaire différent	221
III. L'effet de plus en plus contraignant du manque de terres : le changement des objectifs géographiques et socio- économiques de la migration	224
A) <u>Une transformation des objectifs géographiques</u>	225
1. Les migrants baoulé : un espace migratoire qui se replie sur la zone d'origine et les anciens lieux de colonisation	225
2. Les migrants burkinabè : un espace migratoire qui se resserre autour du pays d'origine et de la zone d'accueil	227
B) <u>La transformation des objectifs socio-économiques</u>	229
1. Les migrants baoulé : la conversion des stratégies économiques offensives en stratégies de repli familial	229
2. Les migrants burkinabè : des stratégies toujours offensives mais plus diversifiées	229
Conclusion	236
Annexes	245
Bibliographie	247
Tables des Illustrations	265
Tables des Matières	271